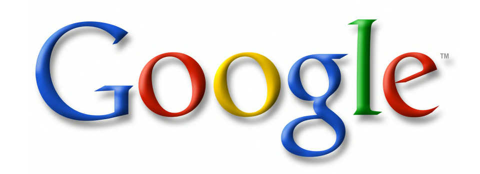






LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Ce, rue du Bac, 30.

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

PAR

LOUIS BLANC

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15
Au coin de la rue Vivienne
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Ce, ÉDITEURS
A Bruxelles, à Leipzig & à Livourne
1865

Voici la conversation qui eut lieu un jour entre un Anglais de mes amis et moi :

LUI. — Depuis longtemps déjà vous adressez des lettres sur l'Angleterre au *Temps* en France, à l'*Étoile belge* en Belgique, à l'*Europe* en Allemagne : pourquoi ne publieriez-vous pas ces lettres sous forme de livre ?

MOI. — Vous n'y pensez pas? Faire un volume ou plusieurs volumes de pages écrites au courant de la plume, sous l'inspiration du moment, et dont la plupart n'ont pas même été relues avant d'être jetées à la poste?

LUI. — C'est précisément ce qui m'en plaît. J'aime à voir la pensée en déshabillé. Un auteur qui se livre au public avec un entier abandon ne saurait lui inspirer de défiance. Vous ne vous êtes pas mis en garde contre vos lecteurs : tant mieux! Ils vous en sauront gré.

MOI. — Mais ces lettres touchent à mille sujets divers; elles passent, sans transition, d'un débat sur la constitution anglaise à la fête du lord-maire ou aux courses d'Epsom; elles montrent un tableau de mœurs entre deux portraits politiques; elles mènent le lecteur d'une séance de la Chambre des Communes au prêche; elles le font voyager, sans s'inquiéter de la route, tantôt de Londres à Pékin, tantôt de Liverpool à New-York; elles ne présentent aucune suite; elles se succèdent au hasard des événements; elles effleurent tout et n'approfondissent rien.

LUI. — Et quel mal voyez-vous à cela, je vous prie? Depuis quand la variété nuit-elle à l'intérêt de la lecture? Vous craignez que votre livre n'ait quelque chose d'un panorama mouvant? C'est craindre qu'il n'ait une physionomie trop vivante. Croyez-moi, l'importance du fond ne dépend pas du pédantisme de la forme, et les gros traités méthodiques ne sont pas instructifs par cela seul qu'ils vous ennuient. Il est très-vrai que, dans telle ou telle lettre prise à part, vous ne faites qu'effleurer votre sujet; mais, presque toujours, vous avez occasion d'y revenir dans une lettre subséquente, et les traits que, faute de temps et d'espace, vous aviez omis dans la première, on les retrouve dans la seconde. Est-il donc si nécessaire de dire en un jour tout ce qu'on peut avoir à dire?

Moi. — Je voudrais bien savoir ce que vous penseriez d'un peintre qui, ayant fait un tableau, le couperait en deux, et en exposerait une moitié dans une salle et l'autre moitié dans la salle voisine.

Lui. — Permettez : la comparaison ne me paraît pas tout à fait juste. Pour juger de la ressemblance d'un portrait tracé par le pinceau, il faut, j'en conviens, qu'on puisse embrasser d'un coup d'œil le front, le nez, la bouche, le menton, toutes les parties enfin dont se compose l'ensemble; il n'en va pas de même d'un portrait tracé par la plume. Croyez-vous qu'on vous reprochera d'avoir donné une idée fausse de M. Gladstone, parce que vous l'aurez décrit, ici comme orateur, là comme homme de lettres, plus loin comme financier?

Moi. — Vous ne nierez pas probablement que le meilleur moyen de faire bien connaître un homme ou une chose, ne soit de les montrer à la fois sous leurs différents aspects.

Lui. — D'accord. Mais rien de plus facile que de mettre le lecteur en état de rapprocher les parties d'un même tout. Faites suivre votre livre d'un index analytique. Le lecteur trouvera rassemblés dans l'index les traits épars dans le livre; il pourra compléter lui-même, si bon lui semble, ce que vous avez dit sur tel ou tel sujet donné au commencement d'un volume, par ce que vous avez dit sur le même sujet à la

fin de ce volume ou dans le suivant. Un bon index, voilà ce qui rendra votre livre utile, sans lui enlever l'attrait d'une lecture variée; voilà la recette littéraire que je vous recommande pour faire (ici je vis sourire mon interlocuteur) *de l'ordre avec du désordre.*

Moi. — Allons! Il paraît que vous avez réponse à tout. Voyons, cependant. Les lettres dont il s'agit ont-elles chance d'exciter quelque intérêt? Remarquez bien qu'elles se rapportent à des événements qui ne sont ni assez anciens pour piquer la curiosité, ni assez récents pour avoir la saveur de l'à-propos.

Lui. — Je dirais plutôt : à des événements qui ne sont ni assez anciens pour avoir perdu la saveur de l'à-propos, ni assez récents pour ne pas laisser beaucoup à la curiosité. Le passé qui n'est pas encore tout à fait le passé a son charme, et l'on s'attache au présent qui n'est déjà plus le présent. D'ailleurs, si je vous ai bien lu, chaque fait nouveau n'est, dans vos lettres, qu'une *occasion* de peindre certains personnages, de dessiner certains tableaux de mœurs, de mettre en lumière certaines idées. Les événements ne vous servent qu'à dater les évolutions de l'esprit humain, qu'à encadrer les réflexions que la marche des choses humaines vous inspire; le lecteur qui s'y tromperait serait bien peu intelligent. Eh bien, avez-vous encore des objections?

Moi. — Certainement, et j'en ai une très-forte.

Lui. — Laquelle, s'il vous plaît ?

Moi. — Je ne sais jusqu'à quel point j'ai le droit de publier un livre sur l'Angleterre, quand je ne suis pas sûr de la connaître.

Lui. — Quoi ! après un séjour de dix-sept ans !

Moi. — Justement. Ne vous rappelez-vous pas l'histoire de ce diplomate qui disait : « Lorsqu'on a vécu quatre semaines à Londres, on se croit capable d'écrire un gros volume sur les Anglais ; lorsqu'on y a vécu un an, l'on commence à avoir des doutes... ; lorsqu'on y a vécu dix ans, on laisse là, en désespoir de cause, le livre projeté. » Un jour qu'on interrogeait un philosophe sur ses progrès dans l'étude de la métaphysique : « Mes progrès ? » répondit-il, « ils sont énormes ; j'arrive enfin à comprendre que je n'y comprends rien. » Un étranger, questionné, après un long séjour dans ce pays, sur le résultat de ses observations touchant les Anglais, pourrait presque répondre de la même manière.

Lui. — Exagération que tout cela !

Moi. — Exagération moins grande que vous ne pensez. Que de contrastes en effet n'offre pas le spectacle des hommes et des choses en Angleterre ! Monarchie dans la forme, république au fond ; amoureuse de la liberté, et asservie au despotisme de l'opinion publique ; jalouse des droits de la dignité humaine, et courbée sous la loi des préséances aris-

tocratiques; rendant hommage au mérite, et professant à un degré excessif le culte des titres; tantôt ouvrant à l'orgueil individuel une carrière sans bornes, tantôt l'abaissant sous le niveau d'une hiérarchie artificielle; possédée par l'égoïsme national, et cependant capable de sacrifier millions sur millions dans un but de philanthropie; méprisant la pauvreté, et cependant charitable; montrant enfin au monde comme résultat de ses institutions sociales l'extrême misère côte à côte avec l'extrême opulence, l'homme lié au cadavre, la mort dans la vie : telle apparaît à un étranger qui l'étudie la nation anglaise. Quel peuple poussa jamais plus efficacement au progrès, et quel peuple craignit jamais davantage de s'écarter des usages reçus, de manquer au respect des traditions? Dans les détails comme dans l'ensemble, dans les petites choses comme dans les grandes, que d'aspects singulièrement divers! Les Anglais sont humains, jusque-là qu'ils ont fait des lois pour la protection des animaux, et leur plus grand plaisir est le plus inhumain des plaisirs : la chasse. Hommes d'affaires, des goûts bucoliques se marient chez eux aux habitudes de comptoir. Adonnés au commerce, ils aiment la nature, la campagne, les fleurs. A leurs yeux, le temps est de l'argent, *time is money*, ce qui n'empêche pas tel négociant de ma connaissance d'avoir son bureau dans la Cité de Londres, sa maison à Brighton, et de parcou-

rir chaque jour en chemin de fer 52 milles pour se rendre de sa maison à son bureau, puis 52 milles pour revenir de son bureau à sa maison. La pudeur du langage est poussée en Angleterre jusqu'à l'affectation : d'où vient que j'y ai vu, dans un port de mer très-fréquenté, des hommes se baigner tout nus à quelques cents pas de dames qui ne pensaient pas devoir se déranger pour si peu? Un étranger est, tout d'abord, frappé de ce que les Anglais ont de froid, de réservé : qu'il assiste à un de leurs meetings, il s'étonne de la violence de leur enthousiasme ou de l'emportement de leurs colères. Les Anglais sont graves, dit-on; cependant, lorsqu'on a été témoin du prodigieux débordement de gaieté qui caractérise le retour des courses d'Epsom, il n'y a plus à parler de la descente de la Courtille; et quand on voit à quels irrésistibles, inextinguibles et sempiternels éclats de rire donnent lieu chacun des mille soufflets, chacun des mille coups de pied dont se composent les pantomimes de Christmas, on se demande si la gravité anglaise n'est pas une mystification.

Lui. — Tout cela s'explique pourtant. En réalité, il n'y a rien d'inconciliable entre une république aristocratique et une royauté qui *règne mais ne gouverne pas*. Ce que vous appelez le despotisme de l'opinion publique, loin d'être incompatible avec la liberté, pourrait bien en être le résultat inévitable; du moins,

c'est ce que l'exemple des États-Unis semble prouver. Le culte des titres ne mettrait obstacle au développement de la dignité humaine, que s'il allait jusqu'à la négation des droits du mérite, ce qui n'est point le cas en Angleterre, où l'aristocratie se recrute dans toutes les conditions; où elle se laisse conduire par des personnages tels que lord Lyndhurst et sir Robert Peel, l'un fils d'un peintre, l'autre fils d'un fabricant de coton; et où vous aimez aujourd'hui sous le nom de lord Houghton l'homme d'esprit et de cœur que vous aimiez hier sous le nom de M. Monckton Milnes. La pauvreté résultant quelquefois d'un défaut de conduite et supposant des mœurs grossières, un manque d'éducation, il est assez simple qu'on soit porté à la regarder de haut en bas, tout en étant disposé à la secourir. Il y a contraste sans aucun doute entre l'extrême opulence et l'extrême misère; mais ce contraste est l'effet parfaitement concevable d'institutions sociales qui reposent sur la concurrence illimitée, c'est-à-dire sur la lutte du fort contre le faible, et il y a plutôt lieu d'en être affligé que d'en être surpris. Le respect des traditions n'implique en aucune sorte la haine du progrès, qu'il tempère sans l'arrêter. Les Anglais ne veulent pas qu'on maltraite inutilement les animaux, et ils sont néanmoins grands chasseurs; mais remarquez qu'ils ne considèrent pas la chasse comme un simple amuse-

ment, ils la regardent comme un exercice utile. Entre la passion des affaires et ce que vous nommez des goûts bucoliques, il n'y a pas plus d'opposition qu'entre la fatigue et le repos : l'un s'explique par l'autre. Le négociant qui passe chaque jour trois heures en chemin de fer pour aller à son bureau et en revenir, n'est pas aussi prodigue de son temps que vous vous l'imaginez : il lit les journaux en route; il pense à ses affaires. Ce n'est pas, d'ailleurs, perdre son temps que de varier ses impressions, que de changer d'air : la santé aussi est de l'argent. Que vous ayez eu sous les yeux, en Angleterre, dans tel ou tel lieu donné, des scènes accidentelles de *laisser-aller*, c'est possible; mais qu'y a-t-il à en conclure de décisif, je vous le demande, contre les habitudes permanentes, générales, de décence et de *decorum* qui caractérisent si essentiellement la société, et surtout la partie féminine de la société anglaise? Quant à ce que vous dites des circonstances dans lesquelles notre gravité s'émancipe, je réponds que c'est précisément pour nous dédommager de l'ennui d'être graves, que nous rions de bon cœur lorsqu'il nous arrive de rire. Nos prétendues contradictions sont donc, vous le voyez, plus apparentes que réelles.

Moi. — Je le veux bien; mais elles n'en sont pas moins de nature à déjouer souvent la sagacité de l'observateur.

Lui. — Ainsi, ce qui vous fait hésiter, c'est la crainte d'avoir commis par-ci par-là quelques erreurs d'appréciation ?

Moi. — Hélas! oui.

Lui. — Et quand même cela serait? Pensez-vous que les Anglais vous feront un crime de n'avoir pas été infaillible, eux qui ne croient à l'infaillibilité de personne, pas même à celle du pape?

Moi. — Au reste, si je me décidais à publier un pareil livre, une chose me rassurerait : c'est qu'ils ne le liraient vraisemblablement pas.

Lui. — Et pourquoi non?

Moi. — Premièrement, parce qu'il n'a pas été écrit à leur adresse, et, en second lieu, parce qu'il ne leur apprendrait rien.

Lui. — Il leur apprendrait ce qu'un étranger, homme de bonne foi et qui a longtemps vécu parmi eux, pense de leur politique, de leurs mœurs, de leurs usages; n'est-ce rien que cela?

Moi. — Vous désirez donc bien que je me rende à vos conseils?

Lui. — Certainement, je le désire.

Moi. — Et la raison?

Lui. — La raison, c'est que vos lettres sont marquées au coin d'une critique toujours bienveillante; c'est que l'intention d'être équitable y perce à chaque ligne; c'est qu'elles ont pour but manifeste de saper

les préjugés qui existent en France contre nous, de combattre les jalousies et les répugnances qu'a engendrées une rivalité de plusieurs siècles, et de préparer les voies à une alliance sincère entre les deux peuples de la terre qui sont le plus faits pour se compléter l'un l'autre, et dont l'amitié importe le plus au développement de la civilisation.

Moi. — Tel a été effectivement mon but. Mais voulez-vous que je vous dise toute ma pensée? J'ai bien peur que, malgré cela, ceux des Anglais qui auront la fantaisie de me lire ne soient mécontents de moi; car, enfin, si j'ai pris plaisir à mettre en lumière ce qui dans votre pays m'a paru digne d'éloge, en revanche, j'ai dénoncé sans détour, sans ménagement, ce qui m'a paru digne de blâme.

Lui. — C'est ce qu'il fallait. Nous autres Anglais, nous sommes trop fiers pour avoir besoin qu'on nous flatte, et nous avons trop de bon sens pour nous plaindre des critiques dont nous pouvons profiter. Il n'est pas, dans vos lettres, de passage qui m'ait plus vivement frappé que celui-ci : « Que veut dire le *Daily Telegraph*, quand il parle de l'hostilité du *Temps* envers l'Angleterre? Veut-il dire que nos sentiments à son égard ne sont pas du fétichisme pur; que nous apercevons quelques taches dans son firmament; que notre admiration pour ce qu'elle offre de grand et de beau ne nous aveugle pas sur ce qu'elle a de défec-

mieux : que nous ne la jugeons pas impeccable, ne nous piquant pas d'être, sur ce point, plus Anglais que les Anglais ? Oh ! dans ce cas, le *Daily Telegraph* a raison. Mais, à ce compte, on pourrait tout aussi bien nous reprocher de nourrir des sentiments hostiles envers la France, parce que nous l'honorons assez pour ne la flatter point, et parce que, l'aimant plus que nous-mêmes, nous l'aimons moins que la vérité. » — Ce langage est celui d'un homme libre : un peuple libre le comprendra.

Mon ami prononça ces mots d'une voix émue. Je lui tendis la main et lui dis : « C'est bien, je me décide. »

ANNÉE 1861

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

ANNÉE 1861

I

29 avril.

L'unité de l'Italie désirée par l'Angleterre.

C'est un bien saisissant et bien glorieux privilége que celui dont jouit la France! Son existence est pour tous les peuples de la terre un spectacle dont ils ne sauraient détacher leurs regards. Ils aiment à parler sa langue; ils allument leurs pensées aux mille flambeaux de sa littérature; ils font tenir tant qu'ils peuvent leur histoire dans la sienne; ils ont des échos pour chacun de ses cris; ils interrogent jusqu'à ses aspirations les plus vagues, et s'il lui arrive, quand elle dort, de rêver tout haut, ils ont souci de la signification de ses rêves. Fait-elle un pas en avant, ils avancent; si elle s'arrête, ils font halte.

Oui, certes, c'est là un glorieux privilége; mais à l'honneur d'en jouir sont attachées des obligations graves. C'est précisément parce que le génie de la France a un grand pouvoir de fascination qu'elle est tenue d'appeler à elle toutes les lumières de nature à la diriger dans l'emploi de ce pouvoir souverain. Il est commandé à ceux dont tout le monde s'occupe de s'occuper un peu de tout le monde. Qui peut beaucoup a besoin de beaucoup savoir. Cela est-il suffisamment compris en France? Je crains que non. Il me semble que, dans notre pays, nous ne donnons pas assez d'attention à ce qui se passe ailleurs; il me semble que nous sommes trop portés à vivre de nos propres pensées; que nous nous absorbons trop dans la préoccupation de nos propres affaires, sans songer que le lien même, l'étroit lien qui les rattache à celles du monde entier, devrait rendre cette préoccupation moins exclusive. Le célèbre abbé Galiani disait plaisamment : « *Ce qui distingue l'homme des autres animaux, c'est qu'il est le seul animal qui ait la faculté de se mêler de ce qui ne le regarde pas.* » Mais est-il rien de ce qui regarde le monde qui ne regarde pas la France?

L'Angleterre prend note, jour par jour, presque heure par heure, de nos actes et de nos projets. En faisons-nous autant à l'égard de l'Angleterre? Différence flatteuse pour nous, j'en conviens, mais plus flatteuse que profitable! Ce qui est sûr, c'est qu'on s'étonne beaucoup ici du peu d'attention que la presse française, en général, accorde aux choses de l'extérieur. C'est là une lacune manifeste, et de toute façon regrettable. Si, en fondant un nouveau journal, Monsieur, vous avez pensé à la combler, je vous en félicite bien sincèrement, et, si vous croyez que je vous y puisse aider, tout ce que j'ai de zèle est à votre service.

Cela dit, j'entre en matière.

Vous savez quel intérêt passionné l'Angleterre, considérée dans son ensemble, a pris aux mouvements d'Italie. Il ne faut cependant pas croire que cette sympathie soit ici sans contre-poids. Quel évêque, en France, pourrait aller plus loin, dans sa sollicitude pour le pape, que lord Derby, déclarant en pleine Chambre des Lords qu'il est du devoir et de l'honneur du Gouvernement français de prolonger d'une manière indéfinie l'occupation de Rome par des troupes françaises? Quoi de plus étrange que d'entendre le chef d'un grand parti, un homme qui marche à l'assaut du ministère, un homme qui était premier ministre hier et peut le redevenir demain, dire sans détour que l'Angleterre protestante est intéressée à l'indépendance du pape? Qu'est devenu le cri que les *tories* poussaient avec tant de fureur avant l'émancipation des catholiques : « *No popery!* Pas de papauté! » Serait-ce que les « conservateurs », ou, ce qui est une expression plus juste et n'exprime pas la même chose, les « conservatistes » de ce pays préfèrent tout au danger de servir les progrès de l'esprit humain, et craignent, en laissant s'écrouler le trône de saint Pierre, de pactiser avec ceux qui sacrifient au « dieu inconnu » : la Révolution?

Ceci est une explication très-admissible; mais il en est une autre que la France fera bien de ne pas perdre de vue. Si le parti dont lord Derby est le chef ne veut pas de l'unité italienne, c'est parce qu'il y voit l'affaiblissement de l'Autriche, et qu'à ses yeux tout ce qui affaiblirait l'Autriche ou mettrait son existence en péril risquerait d'être un surcroît de force pour la France.

L'ultramontanisme défendu par des protestants, et l'Autriche catholique appuyée par un parti si longtemps hostile à la catholique Irlande, voilà de ces prodiges que l'étroit égoïsme et l'aveuglement des rivalités nationales sont seuls

capables d'engendrer. Mais ce qui est plus frappant encore que la déclaration de lord Derby devant la Chambre des Lords, c'est celle de M. Rœbuck devant les électeurs de Sheffield. Cette fois, ce n'était plus un conservatiste qui parlait, c'était un radical, un radical cité depuis longues années pour sa rude probité, l'austère franchise de son langage et son indépendance de paysan du Danube, mais qui, ayant fait dernièrement un voyage en Autriche, et en ayant rapporté des idées beaucoup plus acceptables à Vienne qu'à Turin, était appelé à rendre compte à ses commettants rassemblés, d'une opinion jugée scandaleuse de la part d'un tel homme.

On le soupçonnait, on l'accusait d'avoir un intérêt personnel à soutenir l'Autriche aux dépens de Venise. Comment s'est-il justifié? Voici ses propres paroles : « Au nord-ouest de l'Italie, il y a un grand pouvoir qui s'appelle la France, et au nord-est un grand pouvoir qui s'appelle l'Autriche. Or c'est comme Anglais que j'examine cette question... Il y a des gens qui font la guerre pour une idée, et cela en prenant Nice et la Savoie. Depuis Charles VIII, la France a eu l'œil sur l'Italie; eh bien, ce que je veux, c'est un frein à l'ambition de la France. »

Mais, il faut que je me hâte de le dire, M. Rœbuck est un de ces hommes qui se plaisent à marcher seuls et à qui tout pacte avec un parti quelconque fait horreur. Il a des convictions solitaires dont nul autre que lui n'est appelé à répondre, et il serait souverainement injuste de juger, par sa conduite ou ses paroles dans une circonstance donnée, de la nature des sentiments qui animent les libéraux anglais. La vérité est qu'en ce qui touche l'Italie, leurs sympathies n'ont rien de douteux. Mais ici même une distinction est à faire : il y a ceux qui veulent l'unité italienne par un culte généreux

et naïf de ce qui est juste, et il y a ceux qui l'appellent de tous leurs vœux par le motif qui fait précisément que lord Derby la repousse et que M. Rœbuck la craint.

Oui, chose singulière, mais qui n'est certes pas incompréhensible, tandis que les uns demandent que l'Autriche ne soit pas trop faible pour que la France ne devienne pas trop forte, les autres veulent une Italie puissante, parce qu'ils voient dans la création d'un nouveau royaume de vingt-cinq millions d'hommes une brèche faite à l'influence continentale de la France; parce que l'existence d'une Italie constitutionnelle les rassure contre ce qu'ils redoutent des empiétements d'une France impériale ou de la propagande d'une France démocratique; parce qu'ils regardent la création d'un grand royaume italien comme une barrière bien autrement effective que ce petit royaume de Piémont opposé à la France par les traités de Vienne; parce qu'enfin l'idée de faire de la Méditerranée « *un lac français* » n'a pas cessé de leur être un sujet d'effroi.

Mais, je le répète, il s'en faut bien que ces considérations égoïstes soient au fond de tous les témoignages de sympathie que l'indépendance italienne a provoqués de ce côté du détroit. Pour ma part, je connais en Angleterre et en Écosse des hommes qui ont agi avec une pureté de motifs et une abnégation admirables, donnant leur argent d'une main libérale, entreprenant de longs et coûteux voyages, servant enfin la cause du droit, sans autre but que de concourir à son triomphe.

II

6 mai.

Les « Essays and Reviews ».

Quand il faut que la chronique de chaque jour choisisse entre ce qui flotte, pour ainsi dire, à la surface de l'histoire, et ce qui se cache dans ses profondeurs, son choix est fait d'avance. L'attention des observateurs paresseux et celle du monde des oisifs est plus aisément attirée par les accidents de la vie extérieure des peuples que par les péripéties de leur vie intime. Un ministère qui s'en va, un ministère qui vient, un tournoi parlementaire, une cabale de cour, une intrigue de salon, cela suffit à la curiosité de quiconque ne cherche dans l'histoire qu'un spectacle. Et pourtant, que de faits propres non-seulement à intéresser l'esprit, mais à émouvoir le cœur, dans ces régions de la pensée que, trop souvent, la chronique dédaigne ! Il est tel livre, même parmi ceux qui tombent, inaperçus d'abord, dans le grand courant des choses humaines, et y roulent quelque temps comme submergés, qui porte en lui la destinée de plusieurs millions d'hommes et contient un de ces drames où les acteurs sont des peuples.

Il y a un an, je crois, un livre parut en Angleterre, qui fut, dans les premiers jours, assez peu remarqué. C'était la réunion en un seul volume de sept essais, par sept auteurs différents, sur divers aspects, depuis longtemps controver-

sés, de la Bible. Ni par le fond, ni par la forme, ce livre ne semblait de nature à émouvoir le gros du public; et quant aux savants, il ne contenait rien d'assez neuf pour faire sensation parmi eux.

Eh bien, il se trouve qu'aujourd'hui ce livre crée en Angleterre une agitation qui va croissant et menace de troubler beaucoup de consciences. Attaqué par un petit groupe de libres penseurs comme coupable de réticences peu courageuses et de déguisement; commenté avec colère et terreur par tous les défenseurs des traditions reçues; dénoncé du haut de la chaire protestante comme attentatoire à l'inviolabilité des croyances populaires; condamné formellement par le ban des évêques; anathématisé par une protestation à laquelle dix mille prêtres ont mis leur signature, il jouit de tous les honneurs d'une excommunication en règle; et, ainsi que l'attestent ses neuf éditions successives, il avance, il avance, il avance, au bruit des clameurs. Le vent de la colère épiscopale, en soufflant sur une torche, a tout de suite allumé un incendie.

Il y a là un phénomène historique qui vaut certes qu'on s'y arrête. Mais avant tout, ce qu'il importe de constater, c'est la nature du milieu dans lequel ce phénomène se produit. Il existe en Angleterre une association intitulée *British and foreign Bible Society*, laquelle a fait sortir de ses presses plus de 39 millions d'exemplaires de la Bible, à quoi il faut ajouter environ 5 millions de traités de piété publiés par l'association intitulée *Religious tract Society*.

Montaigne dit, en parlant de l'Écriture : « Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmy ses vains et frivoles pensements, s'en entretienne et s'en joue; n'y n'est certes raison de voir tracasser par une salle et par

une cuisine le sainct Livre des sacrés mystères de notre créance. » Et encore : « Ce n'est pas l'étude de tout le monde. Plaisantes gens, qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire ! »

Mais ce n'est pas de cette façon qu'on l'entend dans ce pays-ci. La Bible y est donnée pour rien au pauvre; elle est placée sur le passage du voyageur; elle est glissée, en quelque sorte, dans la main du passant; on la trouve dans les hôtels, sur la cheminée de sa chambre à coucher; elle traîne sur la table des auberges, et si le bon Montaigne vivait de nos jours, s'il venait en Angleterre, il se réveillerait, un beau matin, avec la Bible dans sa poche.

Maintenant, qu'est-ce que le livre dont il s'agit? C'est un examen critique de la Bible, au point de vue du rationalisme.

Dans le premier des sept Essais dont cet examen se compose, la race humaine est représentée comme un homme colossal, dont la pensée se forme par le développement logique des croyances et des doctrines des âges successifs. Pascal avait déjà dit : « L'humanité est un homme qui vit toujours et qui apprend sans cesse. » Or que deviendrait, avec cette théorie, l'autorité d'un livre qui marque un point d'arrêt, à cet égard, dans le progrès des connaissances de l'homme-humanité, et qui le suppose en pleine possession du vrai, lorsqu'il lui reste encore longtemps à vivre?...

Le second Essai est une revue des écrits du baron Bunsen. Là vous lisez que les origines de notre race, telles qu'on les voit dans la Genèse, sont d'un caractère moitié traditionnel et moitié imaginaire; que les longues vies des patriarches doivent être reléguées dans le domaine des légendes ou des symboles; que la fameuse prophétie d'Isaïe : « Il est méprisé et rejeté par les hommes, » ne s'applique pas au Messie;

que le livre de Daniel a été écrit sous le règne d'Antiochus par un barde patriote; que la justification par la foi signifie tout simplement paix de l'âme; que par régénération il faut entendre le réveil des puissances de l'esprit humain; que le salut exprime la victoire remportée sur le mal et l'erreur; que l'enfer est l'image du remords, et le ciel l'accomplissement de l'amour de Dieu. Il est vrai que tout ceci est tiré des ouvrages de Bunsen, dont l'auteur du second essai n'est que le truchement; mais, comme le dit spirituellement un article inséré, au mois d'octobre 1860, dans la *Revue de Westminster* : « Teucer lançait ses flèches à l'abri du bouclier d'Ajax. »

La raison et la philosophie peuvent-elles admettre, dans l'ordre de la matière, des phénomènes en contradiction flagrante avec les lois fondamentales de la matière, et en désaccord avec l'unité des causes physiques? Non. Par conséquent, point de miracles. Voilà la teneur du troisième Essai.

Dans le quatrième, le scalpel que Niebuhr appliqua si vigoureusement à l'histoire romaine est appliqué, en maint passage, à l'histoire des Hébreux. Que penser de la prise de Jérusalem par Shisbak? Ce que nous pensons du sac de Rome par les Gaulois. Y a-t-il eu un serpent tentateur? Y a-t-il eu un âne parlant avec une voix d'homme? A cet égard, libre à vous de prendre les choses à la lettre, ou de ne voir dans ces faits merveilleux que des allégories, ou des paraboles, ou des légendes.

Que dire encore? Dans le cinquième Essai, toute la cosmogonie mosaïque est renversée, et dans le septième, — le sixième étant comparativement inoffensif, — on nous conseille d'interpréter la Bible comme tout autre livre.

A quoi sert-il, après cela, que les auteurs, dans une pré-

face où se trahit leur inquiétude, assurent qu'ils n'ont pas prétendu mettre en commun leurs pensées, et que chacun d'eux demande à ne répondre que de son œuvre propre? Le lien qui unit les sept Essais l'un à l'autre est manifeste; l'unité d'impression qui résulte de la lecture de l'ensemble est incontestable. Il me semble entendre des ouvriers dire, lorsque, rangés côte à côte, ils sont en train d'abattre un mur : « Prenez bien garde ! chacun de nous n'est responsable que de la chute des pierres sur lesquelles tombent ses coups. »

Et notez que les auteurs en question ne sont pas des enfants perdus de l'armée éparse des douteurs; ce sont des professeurs en renom, des théologiens distingués, des hommes d'Église. C'est le docteur Temple, qui occupe une des plus hautes positions dans l'enseignement, et qu'on pouvait croire appelé à devenir évêque; c'est le docteur Williams, vice-principal d'un collége destiné à l'enseignement des membres du clergé; c'est M. Powell, savant professeur d'astronomie, dont la mort a laissé un vide difficile à remplir; c'est M. Goodwin, laïque plus profondément versé que la plupart des théologiens de profession dans la connaissance des sujets bibliques; c'est M. Wilson, c'est M. Pattison, c'est l'éminent professeur de grec M. Jowett, cités tous les trois comme les lumières d'Oxford.

Chez les Gentils, il était interdit, même aux plus sages, même à Platon, même à Socrate, de s'enquérir et de parler des choses confiées aux prêtres de Delphes : ici ce sont les prêtres de Delphes qui parlent à la multitude des choses qui leur ont été confiées, et qui en parlent dans le langage des libres penseurs.

C'est bien en vain que, dans un article récemment publié par la *Revue d'Édimbourg* pour calmer l'agitation et cou-

vrir l'orthodoxie du livre qui l'a engendrée, on assure qu'il ne renferme rien qui n'ait été déjà dit par des théologiens tels que Herder, Schleiermacher, Lucke, Neander, de Wette, Ewald, et même par certains évêques anglais : en quoi cela détruit-il la portée de ce que le ban des évêques repousse aujourd'hui comme un grand péril? S'il faut en croire le même critique et les auteurs dont il se porte, sous toute réserve, le champion, loin de vouloir faire brèche à l'édifice de l'orthodoxie, ils auraient eu en vue de le consolider, en désarmant la science par une habile adoption de ses moyens d'attaque, en consentant à reconnaître ce qu'il n'est plus possible de nier, et en mettant d'avance, une fois pour toutes, la Bible à l'abri des accidents et des hasards, par le raisonnement que voici :

Il est très-vrai que la cosmogonie mosaïque ne saurait servir de base à l'enseignement de l'astronomie et de la géologie; et qu'importe? Le but de l'Écriture est d'enseigner aux hommes, non pas l'astronomie et la géologie, mais les vérités morales et religieuses. Il est très-vrai que la Bible est pleine d'imperfections, d'erreurs, de contradictions, si l'on veut, et que le côté obscur s'y trouve rapproché du côté lumineux; mais qu'importe, si le message divin y brille à travers l'humaine faiblesse du messager?

Ou je me trompe fort, ou c'est là une dangereuse façon de soutenir l'orthodoxie. Comme l'éloquent et vigoureux écrivain de la *Revue de Westminster*, je crois que la vérité morale, pour constituer une religion, a besoin de s'appuyer sur tout un corps de doctrine, et que la révérence accordée à l'Écriture risque fort de dégénérer en admiration profane, si la théorie du salut est susceptible d'une interprétation nouvelle; si tout ce qui concerne les récompenses et les peines, la chute, le péché originel, n'a plus qu'un sens

figuratif; si l'on est reçu à ne plus prendre à la lettre les miracles, les prophéties, l'inspiration; si l'histoire mosaïque n'est plus qu'une compilation de légendes; si l'origine mosaïque de la terre et de l'homme tombe dans le domaine des cosmogonies rabbiniques; si le mont Sinaï et la grotte d'Égérie, Moïse et Numa, nous apparaissent enveloppés de la même obscurité, à travers la brume des siècles.

Que si maintenant vous me demandez quelle signification historique j'attache à l'apparition des *Essays and Reviews*, mon opinion est qu'un fait semblable marque l'heure du triomphe complet et définitif, en Angleterre, de ce grand principe : le libre examen. Chose remarquable! l'attaque dirigée par la *Revue de Westminster* contre les auteurs des *Essays and Reviews*, a consisté à dire : « Ce qu'il faut, c'est plus que la force d'affranchir le monde, c'est la force d'affronter ses propres conclusions. Dire ce qu'on pense est bien; croire ce qu'on pense est mieux. Il y a quelque chose de plus nécessaire aujourd'hui que le courage de l'action, c'est le courage de la pensée. » Et la défense de la *Revue d'Édimbourg* aboutit à demander en faveur, même des membres du clergé, la faculté d'exprimer franchement, librement, et sans courir le risque de perdre leur position, tout ce qu'ils ont dans l'esprit ou dans le cœur! De sorte que le même cri s'élève à la fois de ces deux camps opposés : Libre examen!

Eh quoi! le libre examen n'est-il pas l'essence même du protestantisme? Oui sans doute, en principe; mais combien la pratique a dévié du principe! Luther donna le signal de cette étrange déviation en poussant les princes contre Munzer et en persécutant Carlostadt. L'exemple n'a été que trop bien suivi, et l'intolérance protestante est un des scandales de l'histoire. Mais, quand un principe vrai germe au fond

d'une doctrine, le moment vient tôt ou tard où il perce en dépit de tout; car la logique des choses se joue des passions et des folies des hommes.

III

12 mai.

Question de Syrie.

Les préoccupations politiques de l'Angleterre viennent d'être accusées vivement par les débats auxquels les affaires de Syrie ont donné lieu dans l'une et l'autre Chambres, et — coïncidence remarquable — le même jour.

Ces débats ont été courts mais caractéristiques.

Quelle solution définitive donner au problème que le massacre des chrétiens à Damas vint poser dans le sang? Le gouvernement turc est-il capable, abandonné à lui-même, de prévenir le renouvellement de ces horreurs? Et, si son impuissance est constatée, par quel procédé diplomatique, par quelle combinaison gouvernementale, par quelle intervention des peuples chrétiens, suppléer à cette impuissance sans porter un dernier coup à un empire moribond dont les chancelleries regardent l'existence comme essentielle au maintien de l'équilibre politique? Sur tout cela, les opinions sont très-diverses.

Les uns veulent que la Syrie, comme l'Égypte, devienne une vice-royauté.

Les autres demandent que les Druses soient placés sous le gouvernement d'un Druse, les Maronites sous celui d'un Maronite, et les Grecs sous celui d'un Grec.

Il y en a qui désireraient voir la Syrie confiée à l'administration d'un natif, plan que d'autres repoussent, par crainte des haines traditionnelles et des rivalités locales qui ne manqueraient pas de couver dans le cœur d'un homme appartenant au pays.

Enfin il y en a qui, comme M. Layard, insistent pour qu'on fasse grâce aux Turcs de cette tutelle multiple dont on les accable. Ils donnent à entendre que la Turquie se suffirait à elle-même, si elle n'avait pas tant de sauveurs, dont chacun brûle de la sauver à sa manière. Ils vantent sa tolérance, comparée à la politique violente des Russes bannissant de la Crimée toute la race tartare. Ils dénoncent ce qu'il y a d'inique à rendre l'empire ottoman responsable de l'insuccès des plans qu'on lui impose. Ils le représentent mourant des efforts de ses nombreux médecins pour lui conserver la vie!

Je n'imagine pas que la confusion des langues ait pu être plus grande dans la tour de Babel.

Mais, au milieu de cette extrême diversité d'opinions, un point sur lequel tous sont d'accord, c'est qu'il est urgent de couper court à l'occupation de la Syrie par les Français.

Là est, pour les Anglais en général, la partie sensible de la question, que dis-je? la question tout entière. Beaucoup d'entre eux — et le discours de sir J. Fergusson, dans la séance de vendredi dernier, le prouve de reste — sentent bien que l'évacuation de la Syrie par les Français peut avoir des suites terribles; ils ne se font aucune illusion sur l'état déplorable d'un pays habité par dix races distinctes, et en proie aux fureurs de dix-sept sectes fanatiques; ils ne

croient guère à l'efficacité du gouvernement turc, malgré les assertions de M. Layard, dont l'optimisme est peut-être expliqué en partie par ce fait, qu'il est président de la Banque ottomane. Ils savent que si, comme conséquence de la retraite prématurée des Français, trente mille chrétiens suivaient au tombeau, en 1861, les trente mille chrétiens dont l'année 1860 a vu le massacre, l'Angleterre, pour avoir pressé cette retraite, risquerait d'avoir à répondre devant l'histoire d'une tragédie de plus...; mais qu'importe? Le progrès de l'influence française! quel malheur, grand Dieu! est comparable à celui-là?

Aussi il fallait voir avec quelle passion contenue lord Stratford de Redcliffe s'est levé vendredi dernier dans la Chambre des Lords pour lui proposer de déclarer, en termes formels, « qu'elle verrait avec un profond regret toute circonstance conduisant à une continuation, quelque courte qu'elle fût (*however brief*), de l'occupation de la Syrie par des troupes étrangères au delà du 5 juin suivant, époque fixée pour leur retraite. »

Et il est à remarquer que si cette motion a été retirée, « quoique à regret, » par son auteur, ç'a été sur la déclaration très-caractéristique, de lord Wodehouse, que le Gouvernement n'avait aucune raison de mettre en doute la retraite des Français à l'époque convenue, et qu'il ne fallait pas même avoir l'air d'en douter.

Dans le discours prononcé par lord Stratford de Redcliffe à l'appui de sa proposition, il y a un passage à la fois menaçant et solennel, que je crois important de vous signaler; c'est celui-ci : « Les mouvements qui ont lieu sur le continent ajoutent chaque jour aux dangers de la Porte et aux tentations de nature à exciter des convoitises qui mettraient

l'Angleterre dans la nécessité de se mettre en avant à tout risque (*of stepping forward at every risk*). » Sur les lèvres d'un homme qui a si longtemps et avec tant d'éclat représenté la politique de l'Angleterre à Constantinople, de tels mots ont une signification que je n'ai pas besoin de faire ressortir.

Après cela, rien de plus curieux que le ton léger, affecté par le *Times* en cette circonstance. A entendre ce journal, par la voix duquel l'Angleterre est censée parler quand elle s'adresse à l'Europe, les Anglais n'ont que faire, après tout, de la conduite que la France tiendra ou ne tiendra pas en Syrie. S'il lui plait de rompre un engagement sacré; si elle est assez mal inspirée par sa vanité et son ambition pour s'obstiner dans une entreprise funeste à ses intérêts comme à son honneur, cela la regarde. Libre à elle de poursuivre ce système d'agression et cette politique d'aventures qui mine ses forces, ruine ses finances, tarit les sources de sa population. Le peuple anglais serait bien bon, vraiment, de s'intéresser à la France plus qu'elle ne s'intéresse à elle-même! Il se peut qu'elle ait été insincère dans les négociations; que sa présence, en Syrie, ait embrouillé le problème au lieu de le résoudre; qu'elle y ait manœuvré de façon à ne pouvoir plus se retirer qu'en laissant derrière elle la guerre civile; mais, puisqu'il en est ainsi, « qu'elle recueille tout à son aise les fruits de son crime : » — le mot se trouve dans l'article — pourquoi l'Angleterre s'en inquiéterait-elle? Est-ce que la France, à la supposer en possession de la Syrie, serait pour cela maîtresse de l'Égypte, que protégera toujours contre la cavalerie, l'artillerie et les bagages d'une armée envahissante, l'infranchissable barrière du désert? Que l'Angleterre dorme donc en paix, et qu'elle laisse la France faire de la Syrie, si tel est son rêve, ce qu'elle a fait de l'Algérie, c'est-

à-dire une colonie militaire où l'industrie, le commerce, cèdent la place à des théâtres et à des cafés !

Beaucoup peut-être sont tentés de ne voir en ce langage qu'un sentiment de dépit caché sous les apparences du dédain ; selon moi, il a une signification beaucoup plus profonde, qu'explique le rôle du *Times* dans les régions de la publicité.

Le *Times* n'est pas un journal comme les autres. Sa grande circulation, son énorme influence, le caractère essentiellement politique des classes auxquelles il s'adresse, son crédit dans les chancelleries, la réputation dont il jouit à tort ou à raison d'être la parole de l'Angleterre, tout concourt à lui donner une importance *diplomatique*. Il est tel de ses articles qui, à cause de l'effet qu'il produira au dehors, a besoin d'être rédigé avec toute la précaution et toutes les arrière-pensées d'un papier d'État. Or, s'il est une chose que le *Times* redoute, c'est une rupture de l'Angleterre avec la France ; et comme il craint que la rupture ne soit en germe dans la question de Syrie, il prépare de loin les esprits à l'entendre sans trop d'étonnement s'écrier : « La France reste en Syrie. Eh bien ! soit. La dignité de l'Angleterre n'a rien à voir là, et nous serions bien fous de mettre, pour si peu de chose, le feu au monde. »

Je ne pousserai pas plus loin cet exposé, où je suis entré, non pas avec un sentiment d'amertume, mais avec un sentiment de douleur ; car il est impossible d'aimer le progrès et de voir sans émotion se perpétuer entre la France et l'Angleterre ce misérable esprit de rivalité, de défiance et d'envie, qui tend si fort à entraver leur action respective sur les destinées du monde. Quand donc ces deux grands peuples arriveront-ils à comprendre qu'ils sont faits, non pour se combattre, mais pour se compléter ? Cette inquiétude d'esprit

téméraire quelquefois mais toujours généreuse, qui porte la France à chercher des solutions imprévues, à marcher à la découverte d'horizons nouveaux, à pousser la civilisation en avant, n'a-t-elle pas son contre-poids nécessaire dans ce culte des traditions, ce génie patient et réfléchi, cette crainte des changements brusques, qui distinguent le peuple anglais? Jamais sans doute deux nations ne se ressemblèrent moins, soit par leurs qualités, soit par leurs défauts. Raison de plus pour que leur intime alliance soit féconde, et par conséquent désirable. Mais comment serait-elle possible, tant que ceux-là seront les premiers à attiser le feu des jalousies nationales, dont la fonction est d'éclairer les peuples et de les conduire? Quoi de plus pitoyable, par exemple, que l'attitude de résistance que, cette semaine encore, le cabinet de lord Palmerston a prise relativement à la question de l'isthme de Suez! Comme si l'intérêt de la civilisation générale n'était plus rien dès que l'intérêt de la France avait chance de s'y trouver associé! Ah! aussi longtemps que la direction des choses humaines sera comprise ainsi, le monde court grand risque de rester dans l'enfance!

IV

12 mai.

Les îles Ioniennes

Quelques mots maintenant sur la question des îles Ioniennes.

« *What is sauce for the goose should be sauce for the gander also,* » dit très-bien John Bull. « *Ce qui est sauce pour l'oie doit être sauce aussi pour le jars.* » Le discours de M. Maguire, au sujet des îles Ioniennes, a été le développement de ce dicton populaire. M. Maguire a demandé avec raison aux ministres pourquoi ils ne pratiquaient pas ce qu'ils prêchaient; pourquoi ce qu'ils reconnaissaient vrai pour l'Italie cessait de l'être dès qu'on l'appliquait aux îles Ioniennes; pourquoi les habitants de ces îles n'étaient pas reçus à invoquer contre le *protectorat* de l'Angleterre la maxime invoquée par l'Italie contre la domination de l'Autriche, et formellement admise par lord Russell, savoir : qu'un peuple a le droit de choisir ses gouvernants?

Ainsi que vous le faites remarquer dans un de vos derniers numéros, il est ridicule de la part des ministres anglais de se présenter comme bien résolus à rendre les Ioniens heureux en dépit qu'ils en aient. A quoi bon dissimuler que le pouvoir exécutif, en Angleterre, est d'essence oligarchique; qu'il lui faut des moyens de patronage; qu'il a autour de lui des appétits nombreux à satisfaire; que cela seul suffirait pour rendre précieux à ses yeux le maintien de tout ce qui est protectorat et dépendance; qu'il est commode d'avoir

des proconsulats à donner; et, en envisageant la question de plus haut, que la Grande-Bretagne trouve cet avantage dans la possession des îles Ioniennes, qu'elle lui met à la main la clef de l'Adriatique ? Si le gouvernement anglais se bornait à dire — sauf à le prouver — que les Ioniens n'entendent nullement se réunir à la Grèce; que ce qui a été dit à cet égard est faux, et qu'ils sont parfaitement contents de leur situation présente, cela se comprendrait; mais qu'un des organes du ministère ait osé jeter dans la discussion cette maxime si favorable aux tyrans : un peuple ne mérite la liberté que lorsqu'il a la force de la conquérir, voilà ce qui étonne. Eh quoi ! la faiblesse serait crime ! La justification de l'oppression se tirerait de la pesanteur même des chaînes qu'elle a forgées ! L'Italie n'était donc pas digne d'être indépendante, puisqu'elle a eu besoin du secours des Français ! Cessons de porter le deuil des martyrs de Varsovie : que n'étaient-ils assez forts pour délivrer leur pays !...

V

14 mai.

Le thé et les « penny-papers ».

Qui donc a eu l'impertinence de dire, en parlant de la femme anglaise : « Il y a quelque chose qu'elle aime plus que vous et moi, c'est elle-même ; quelque chose qu'elle aime plus qu'elle-même, c'est sa réputation ; quelque chose

qu'elle aime plus que sa réputation, c'est son thé ? » Je proteste contre cette calomnie de mauvais goût, au nom de la galanterie française ; et tout ce que je puis accorder, c'est que les Anglaises aiment leur thé, mais pas plus que les Anglais, à coup sûr. Un jour, à Brighton, j'étais assis sur un banc au bord de la mer ; à six heures, un homme vint pour déplacer le banc et laissa tomber ces mots sacramentels : « C'est l'heure de mon thé. » L'heure de la prière n'a presque rien de plus impérieux. Voulez-vous savoir quel est le trait d'union entre la première et la dernière personne du royaume, ici ? C'est la passion du thé. Le thé, dans cette terre classique de l'inégalité, est la seule chose, peut-être, qui, avec la mort, tende un peu à égaliser les conditions. Quel chemin la civilisation a parcouru en Angleterre depuis 1664 ; depuis cette époque de barbarie — j'entends barbarie commerciale — où deux livres de thé, qui coûtent aujourd'hui huit shellings, étaient considérées comme un cadeau tout à fait digne d'être offert à un roi ! On lit dans de vieux comptes parfaitement authentiques : « *4 liv. st. 5 sh. pour deux livres deux onces de thé présentées à Sa Majesté.* » J'ai sous les yeux des chiffres qui vous donneront une idée des progrès qu'a faits dans ce pays la consommation du thé.

En 1841, elle était, dans la Grande-Bretagne, de 31 millions 788,332 livres, produisant un revenu de 3 millions 439,108 liv. st. ; et en 1851 elle avait atteint le chiffre de 47 millions 375,781 livres, produisant un revenu de 5 millions 181,651 liv. st.

En 1841, la consommation moyenne du thé par individu était, en livres, de 1,71 ; en 1851, de 2,27 ; et aujourd'hui il s'en faut peu qu'elle ne s'élève à 3 livres.

A ceux de vos lecteurs pour qui la statistique est la clef de

l'histoire, je recommande le rapprochement curieux que voici : Il y a deux siècles, le revenu total de l'Angleterre n'était pas de 4 millions de livres sterling ; et aujourd'hui une seule taxe, la taxe sur le thé, rapporte au trésor 4 millions 739,319 liv. st.

Voilà jusqu'à quel point le thé a conquis l'Angleterre, et jusqu'à quel point le fisc a profité de cette conquête. Il en a beaucoup trop profité, selon le pauvre peuple, aux yeux de qui le bas prix du thé est naturellement la pierre de touche des institutions britanniques et la mesure du mérite chez tout chancelier de l'Échiquier.

Et pourtant la question de savoir sur laquelle de ces deux grandes denrées, le thé ou le papier, il valait mieux faire porter une réduction de droits s'étant engagée dans la Chambre des Communes, le peuple a su bon gré à M. Gladstone d'avoir résolûment donné la préférence au papier.

Oui, son procès contre le papier, le thé l'a perdu. Il avait pour lui les conservatistes, contre lui le ministère ; et il a été condamné à la majorité de 18 voix, dans une première épreuve. Dans la seconde, le triomphe du papier était si certain que, cette fois, M. Disraeli et les siens ont renoncé à se compter. Ainsi donc, le *Times* a eu beau se faire écrire par des pauvres postiches une lettre où le thé à bon marché était recommandé avec toute sorte de niaiseries touchantes et les fautes d'orthographe les plus pathétiques ; voilà l'impôt, tel qu'il pesait sur le papier, définitivement aboli en Angleterre... Je me trompe. Le bill n'ayant pas encore été soumis à la Chambre des Lords, une issue reste ouverte au parti conservatiste, et M. Disraeli a déclaré qu'il n'entendait pas abandonner de sitôt la partie.

Un incident curieux, dramatique presque, s'est produit à cette occasion. Se souvenant que, l'année dernière, la Cham-

bre des Lords s'était prononcée contre la réduction des droits sur le papier, M. Gladstone, le chancelier de l'Échiquier, a cru dangereux de lui soumettre séparément cet article de son budget, et il a imaginé d'envoyer à la Chambre des Lords, contrairement à l'usage, le budget en bloc, de telle sorte que, si elle s'obstinait à rejeter quelque chose, il lui fallût rejeter le tout, et encourir l'odieux d'une décision aussi grave.

C'était escamoter une question constitutionnelle qui, il n'y a pas longtemps encore, soulevait ici bien des orages. La Chambre des Lords est-elle constitutionnellement appelée à partager avec la Chambre des Communes le droit de taxer le peuple? A-t-elle pouvoir de défaire telle ou telle partie du budget, par cela seul qu'on le lui donne à sanctionner? Le budget n'est-il pas partie intégrante, essentielle, inviolable, des prérogatives de ceux que l'élection populaire désigne expressément pour le voter?

Les prétentions récemment élevées à cet égard par la Chambre des Lords avaient créé beaucoup d'agitation dans le pays, et fourni un aliment à la propagande démocratique de M. Bright. M. Gladstone a espéré prévenir un conflit par un expédient que les conservatistes dénoncent non-seulement comme une violation des règles reçues, mais comme une manœuvre indigne. Faut-il dire où s'est emportée leur fureur? Peu s'en faut que ce pauvre chancelier de l'échiquier ne soit voué par eux aux dieux infernaux. Lord Robert Cécil lui a dit en face, parmi d'autres aménités du même genre, qu'il se conduisait à la façon d'un avoué; à quoi M. Gladstone a répondu qu'il conseillait à lord Robert de revoir son vocabulaire. Tristes scènes qui ne peuvent qu'affliger les amis du gouvernement parlementaire chez un peuple libre!

La décision qui affranchit enfin le papier des exigences

du fisc a causé une satisfaction proportionnée à l'impatience avec laquelle on l'attendait. Et c'est là un fait d'une grande portée, n'eût-il pour résultat que d'ajouter aux ressources de la presse à bon marché. Pour moi, j'avoue que j'ai une sorte de tendresse pour ce qu'on appelle ici les *penny-papers*. J'admire le talent qui s'y déploie; je suis frappé du ton qui y règne; je m'intéresse à leur succès, parce qu'il se lie au triomphe d'une cause qui m'est chère, et je prends souci de leurs conditions d'existence, ayant peine à comprendre qu'il soit possible de donner pour dix centimes des journaux dont certains n'ont pas moins de huit feuilles d'impression, grand format, — des journaux où l'on trouve une foule de faits intéressants et d'informations utiles, un compte rendu détaillé des débats parlementaires, un tableau fidèle du mouvement des arts et de la littérature, les particularités de la vie sociale, des articles évidemment émanés de plumes habiles, et enfin des correspondances particulières, envoyées chaque jour de chaque point du globe.

Parmi les organes de cette presse de l'atelier, du *cottage*, et, si l'on veut, du carrefour, le *Daily Telegraph* et le *Morning Star* méritent une mention spéciale. Non-seulement ces deux journaux sont rédigés dans un sentiment élevé et très-bien écrits, mais ils sont de plus très-bien renseignés. Les correspondances parisiennes du *Daily Telegraph* et du *Morning Star* sont certainement aussi bien fournies, aussi variées, aussi vivantes que celle du *Times*.

Inutile de dire que la circulation des *penny-papers* est considérable; celle du *Daily Telegraph* est immense. Vous jugez ce que doit être un pareil levier, manié avec intelligence et modération. La presse à bon marché, c'est l'avénement pacifique de la démocratie, préparé par l'éducation de la démocratie. Les conservatistes ne s'y trompent pas.

De là, en matière de réduction d'impôt, la préférence qu'ils auraient voulu faire accorder au thé sur le papier. La tentation était forte, dans un pays où la consommation du thé est universelle, et a, pour ainsi dire, un caractère national. Mais le peuple — c'est un trait qui l'honore — a surmonté la tentation. A ceux qui, d'une voix doucereuse, lui conseillaient de s'occuper de son estomac, il a répondu qu'il ne demandait pas mieux, pourvu qu'on le laissât d'abord s'occuper un peu de son cerveau.

VI

15 mai.

Les Anglais en Chine.

Du thé aux Chinois la transition ne vous paraîtra pas trop brusque, je l'espère. Laissez-moi donc vous parler un peu des Chinois.

Samedi, l'Académie royale des beaux-arts a donné, dans les salons de la Société, à Trafalgar-square, un banquet destiné, selon l'usage, à inaugurer l'ouverture de l'Exposition. Sir Charles Eastlake, président de l'Académie, occupait le fauteuil, comme nous disons en France. Au banquet des Arts, la politique était représentée par lord Palmerston, ce vieillard éternellement jeune, qui est de tous les tournois et de toutes les fêtes. M. Gladstone, en qui le génie de la finance se marie à celui des lettres, représentait la littéra-

ture; et la famille royale était là dans la personne du duc de Cambridge. Deux frères, le lieutenant général sir Hope Grant et M. Frank Grant, l'académicien, semblaient personnifier l'alliance des arts et de l'épée. De tous les discours prononcés dans cette occasion, le plus intéressant peut-être a été celui de lord Elgin, dont voici un passage :

« Le génie des Chinois entrevit la route qui mène à la suprématie militaire, lorsque, plusieurs siècles avant que toute autre nation y songeât, il fit la découverte de la poudre à canon. Il entrevit la route qui mène à la suprématie maritime, lorsqu'à une époque non moins reculée, il découvrit la boussole. Il entrevit la route qui mène à la suprématie littéraire, lorsque, dans le dixième siècle, il inventa l'imprimerie. Enfin, comme mon illustre ami M. E. Landseer, assis à ma droite, me le faisait remarquer, les Chinois n'ont pas été sans avoir de temps en temps une vive compréhension du beau, soit en matière de couleur, soit en matière de dessin. Mais il est arrivé qu'entre leurs mains la découverte de la poudre à canon n'a produit que des pétards et d'innocents feux d'artifice. Des jonques pour naviguer le long des côtes, voilà tout ce qu'ils ont su tirer de la découverte de la boussole. L'art de l'imprimerie, chez eux, n'a su rien enfanter de mieux que des éditions stéréotypées de *Confucius*, et leur conception du sublime et du beau n'a guère abouti qu'à de cyniques représentations du grotesque. Quoi qu'il en soit, je suis disposé à croire que, sous cette masse de décombres, il y a des étincelles du feu divin, étincelles dont le souffle de mes concitoyens peut faire jaillir la flamme. »

Lord Elgin a été, selon moi, beaucoup moins heureusement inspiré, quand il a entrepris de justifier, au point de vue du droit de punir, de se venger et d'effrayer, la destruction du palais d'été de l'empereur de la Chine. Prétendre

propager la civilisation par le pillage, la dévastation et la vengeance, c'est lui manquer de respect, c'est dégrader l'idole pour laquelle on cherche de nouveaux adorateurs.

Il est vrai que lord Elgin, en sa qualité d'Anglais, peut avoir ses raisons pour trouver tout simple qu'on traite la Chine de Turc à Maure, attendu qu'en 1857, dans ses démêlés avec l'Angleterre, elle eut, je crois, le tort grave d'avoir raison.

Curieux chapitre de l'histoire contemporaine que celui-là! J'étais à Londres, alors comme aujourd'hui, cantonné dans mon rôle d'observateur impartial, et je vis se dérouler sous mes yeux des faits trop caractéristiques pour que je résiste à la tentation d'en retracer le tableau.

Le 8 octobre 1856, un vaisseau chinois, monté par des Chinois, ayant été abordé dans la rivière de Canton par des officiers chinois, et ceux-ci ayant pris la liberté grande d'arrêter douze hommes suspects de piraterie, le consul anglais s'empressa de réclamer. La réclamation était fondée sur ce que le vaisseau dont il s'agit avait acheté un *permis* en vertu duquel il avait droit d'arborer le pavillon anglais. Ce permis, eût-il été valable à l'égard des Anglais, ne pouvait avoir évidemment pour résultat de faire qu'un vaisseau chinois fût un vaisseau anglais, et, comme tel, soustrait à la juridiction des autorités chinoises. A ce compte, l'Angleterre aurait un moyen bien simple de mettre la main sur la marine des autres peuples : ce serait d'enregistrer leurs vaisseaux et de leur vendre le droit de porter son pavillon! Qu'imaginer de plus extravagant? Mais, chose curieuse, le *permis* sur lequel le consul anglais Parkes fondait sa réclamation n'était pas même valable, en ce cas, à l'égard des Anglais. Lorsque sir John Bowring, gouverneur de la colonie anglaise de Hong-Kong, y reçut la nouvelle de ce qui s'était passé, il

écrivit de sa propre main au consul Parkes : « Il paraît que l'*Arrow* n'avait pas le droit d'arborer le pavillon britannique. Le *permis* était expiré. »

Il semble qu'après cela il n'y avait plus qu'à laisser tomber l'affaire. Mais tout concourt à prouver que sir John Bowring avait reçu ordre de saisir la première occasion qui se présenterait pour forcer l'entrée de Canton. Le voilà donc qui déclare que la Chine vient d'insulter l'Angleterre! Vous vous rappelez la fable des *Animaux malades de la peste?*

> Manger l'herbe d'autrui, quel crime abominable!
> Rien que la mort n'était capable
> D'expier ce forfait.

Mais ici, les autorités chinoises n'avaient pas même à se reprocher d'avoir mangé l'herbe d'autrui. Elles avaient usé d'un droit incontestable et reconnu par toutes les nations civilisées, que dis-je? elles avaient accompli un devoir; car il ne faut pas perdre de vue que les marchands anglais font, sur les côtes de la Chine, un commerce déplorable, celui de l'opium; que ce commerce a lieu par l'intermédiaire de contrebandiers chinois qui résident dans la colonie anglaise de Hong-Kong, et que le pavillon anglais sert précisément ou peut servir à protéger un trafic meurtrier. De là, pour les autorités chinoises, l'absolue nécessité d'une surveillance active, qu'il était étrange de transformer en insulte.

C'est ce que Yeh, gouverneur de la province de Canton, eût sans doute répondu en propres termes, si la force eût été de son côté; mais, comme elle était du côté de ses adversaires, il se contenta d'opposer aux réclamations des agents britanniques certaines observations dont le style était modéré et la logique pressante. Yeh y protestait énergiquement

contre toute idée d'offenser l'Angleterre; il y répondait à l'accusation d'avoir manqué de respect au pavillon britannique par la constatation du fait que l'*Arrow* n'avait pas même déployé le pavillon britannique, bien que ce pavillon se trouvât à bord; il faisait remarquer avec beaucoup de raison qu'il ne saurait dépendre d'un agent du gouvernement anglais de métamorphoser un vaisseau chinois en vaisseau anglais, par la simple vente d'un drapeau; enfin, comme preuve de sa déférence, il offrait de renvoyer au consul les douze Chinois arrêtés, — ce qui eut lieu. — Que pouvait-on exiger de plus?

Et, à supposer que ce fût encore trop peu pour satisfaire des susceptibilités si imprévues, restait le moyen usité chez toutes les nations du monde, restait le procédé qu'autorise seul le droit des gens, restait la voie des *représailles*. Mais non. Pour qu'on pût s'ouvrir l'entrée de la Chine à coups de canon, il fallait un prétexte, quel qu'il fût. Comment prouver à un homme qu'on n'entend pas l'insulter, quand il *veut absolument* être insulté? Et puis chacun sait que les courtisans du lion ont leur logique à eux :

Manger moutons, canailles, sotte espèce,
Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Et voilà toute la moralité de ce bombardement de Canton, de cet entassement de ruines, de ces flots de sang versé. Or, souvenez-vous qu'en pleine guerre de Crimée, alors que les Russes faisaient aux Anglais une guerre à mort, ceux-ci, par égard pour la civilisation et l'humanité, s'étaient abstenus de bombarder Odessa! Les lions se ménagent entre eux!

Maintenant, que le bombardement de Canton ait poussé les Chinois à des actes de désespoir et de vengeance; qu'un

boulanger chinois ait empoisonné le pain destiné aux étrangers; que la tête de chaque Anglais ait été mise à prix, etc., etc., c'est possible, et qu'en doit-on conclure, sinon que l'abus de la force donne à la faiblesse, réduite aux abois, de funestes enseignements, et que le mal enfante le mal? Il retentira dans tous les cœurs honnêtes ce cri éloquent et terrible de M. Gladstone : « *These revolting details you think strengthen your case. Why they deepen your guilt.* Vous croyez que ces horreurs atténuent votre coupable conduite, elles ne font que l'aggraver! »

Supposons un instant que demain un Français construise un vaisseau et s'avise d'acheter un pavillon anglais, cela suffira-t-il pour que ce Français devienne, *ipso facto*, sujet de l'Angleterre et le navire un navire anglais? Et s'il arrivait d'aventure que le vaisseau en question trouvât quelque obstacle à faire la contrebande sur les côtes de France, de la part des autorités françaises, l'Angleterre serait-elle autorisée à bombarder Dieppe ou le Havre?

Voilà pourtant le principe que lord Palmerston et ses partisans osèrent soutenir, en ce qui concernait les Chinois; mais, je me hâte de le dire, voilà le principe que repoussèrent, pour l'honneur du peuple anglais, lord Derby, lord Lyndhurst, l'évêque d'Oxford, dans la Chambre des Lords, et dans la Chambre des Communes, M. Cobden, M. Gladstone, lord John Russell et M. Disraeli lui-même.

Ah! ce fut un grand événement que le débat parlementaire qui eut lieu à cette occasion; ce fut un noble spectacle que celui des représentants d'un grand pays prenant en main la cause du faible contre le fort, la cause de l'honneur national contre l'ambition nationale, la cause des étrangers qui avaient raison contre des compatriotes qui avaient tort. Oui, ce fut là un spectacle qui honora le régime représen-

tatif, et j'estime que le *Times* ne rendit pas justice à ses adversaires en attribuant à de sordides manœuvres et à un vil esprit d'ambition ou d'intrigue ce qui était si évidemment une auguste révolte de la conscience humaine.

Au reste, voici un détail qui montre quel fut le premier effet de la discussion. Au moment du vote, près de quatre ou cinq cents personnes se pressaient dans Westminster-Hall, attendant avec impatience l'annonce du résultat. Soudain les députés paraissent et un cri s'élève : Le ministère est vaincu ! A cette nouvelle, applaudissements frénétiques. On guette au passage les orateurs victorieux, on les entoure, on les félicite. Ce fut une véritable ovation à laquelle MM. Cobden et Milner Gibson, les auteurs de la motion adoptée, ne purent se soustraire qu'en se jetant précipitamment dans la première voiture venue. M. Gladstone, dont l'éloquence venait d'illuminer tout le débat, fut fort applaudi, cela va sans dire. Il en fut de même de lord John Russell. Seulement on put remarquer que ce dernier s'avançait d'un air extrêmement triste et abattu. Était-ce parce qu'il triomphait de plusieurs de ses anciens amis?

Malheureusement pour la cause de la justice, lord Palmerston, en cette circonstance, se trouvait représenter deux choses auxquelles les Anglais tiennent fort, savoir leur orgueil comme Anglais et leur intérêt comme marchands. Or, où l'esprit de nationalité et l'esprit de commerce dominent, il est rare que le poids des considérations purement chevaleresques l'emporte. Lord Palmerston, lorsqu'il essayait de forcer, coûte que coûte, les portes du Céleste Empire, se trouvait représenter l'intérêt de ces industriels du Lancashire qui, à la nouvelle du traité conclu en 1842 avec la Chine, s'étaient écriés, en jetant leurs chapeaux en l'air : « Que chacun des trois cents millions d'hommes qui peuplent

la Chine achète un bonnet de coton, et voilà nos filatures en bon chemin. »

Encore l'intérêt des filateurs n'était-il pas le seul qui fût en jeu : est-ce que le thé n'est pas aujourd'hui, après le coton, la branche la plus considérable du commerce anglais? Il fallait donc s'attendre à voir les hommes de la classe moyenne, en Angleterre, pardonner cordialement à lord Palmerston l'emploi d'un moyen que le but justifiait de reste à leurs yeux. *Salus populi suprema lex;* et, chez une « nation de boutiquiers », pour me servir d'un mot bien connu, le *salus populi*, c'est... la question des débouchés!

Et puis, il faut en convenir, les Chinois sont peu intéressants, bien que lord Palmerston aille un peu loin quand il les traite de « barbares ». Barbares? Mais pas tant que vous voulez bien dire, milord. Voyez, en effet, madame à son déjeuner : le breuvage qu'elle savoure, la tasse de porcelaine où elle boit, le paravent qui la préserve des courants d'air, les ornements du tapis que foulent ses petits pieds, l'écran qui protége contre l'ardeur du feu sa peau rose et blanche, que d'emprunts faits par notre civilisation à celle de ces « barbares » !

Le crime, le vrai crime de la Chine, c'est de fermer ses ports et ses villes aux étrangers, c'est de s'isoler de la grande famille humaine; mais, avant de les en punir, il faudrait commencer par mettre de côté ce principe du « chacun chez soi », auquel je doute que l'Angleterre soit prête à renoncer. D'autre part, l'impossibilité même de pénétrer dans l'intérieur de la Chine nous autorise à nous défier de l'exactitude de certains récits singulièrement noirs. Un jour je lus dans le *Times* que Yeh avait mis à mort soixante-dix mille de ses administrés, et cela me fit frémir; mais je ne tardai pas à me rassurer en songeant que le *Times* ne pou-

vait pas, sur ce point, en savoir beaucoup plus long que moi.

Quoi qu'il en soit, lord Palmerston, condamné par la Chambre des Communes, espéra gagner son procès au tribunal des électeurs. Il ne se trompait point. La Chambre ayant été dissoute, ce fut lui qui triompha. Et quel triomphe ! M. Cobden fut battu à Huddersfield ; M. Bright et M. Milner Gibson se virent abandonnés par Manchester. Mais combien d'autres encore, parmi les adversaires du premier ministre, restèrent sur le carreau, depuis M. Arthur Gordon jusqu'à M. Fox, l'éloquent ministre unitairien; depuis M. Edward Miall jusqu'à M. Layard, l'auteur, si je ne me trompe, de ce beau programme de réforme administrative : *The right man in the right place.* « A chacun le poste auquel il convient. » De ceux qui avaient osé protester contre la politique palmerstonienne à l'égard de la Chine, quelques-uns, à la vérité, échappèrent à la déroute : M. Gladstone, par exemple, à qui l'université d'Oxford resta fidèle, et lord John Russell, qui parvint à toucher le cœur, en général peu tendre, des marchands de la Cité. Mais la victoire de lord Palmerston n'en fut pas moins une victoire éclatante. Les cobdenistes furent écrasés, les peelistes abattus et les derbystes fort affaiblis.

Je vous laisse le soin de tirer la conclusion.

VII

25 mai.

Les volontaires.

Un des motifs qui, au temps de la Révolution française, conduisirent Wilberforce à rompre avec la politique belliqueuse de son grand ami William Pitt, fut que l'embrasement du monde, entretenu si obstinément par le fils de Chatham, tendait à donner au peuple anglais des habitudes et des préoccupations militaires, incompatibles avec la nature de sa puissance et contraires à son génie, fils, l'un et l'autre, du travail et de la liberté.

Si Wilberforce vivait encore, que dirait-il en voyant les rues de Londres, les squares, les parcs, traversés, soir et matin, par des bandes de volontaires de toute couleur et de toute profession : volontaires gris, bruns, verts; volontaires bottés ou non bottés; volontaires avec ou sans lunettes, tous marchant d'un pas résolu, musique en tête, mousquet en main?

Il est curieux de voir avec quelle ardeur juvénile ce peuple grave s'est mis à jouer au soldat en pleine paix. Avocats, médecins, procureurs, boutiquiers, garçons de magasin, que sais-je? chacun se tient prêt à mettre flamberge au vent, et veut apprendre à tuer dans les règles. Peu s'en faut, je crois, que les révérends ne s'en mêlent. Ce ne sont que revues, marches et contre-marches, batailles simulées. Rien n'égale la facilité avec laquelle ces guerriers impromptus taillent en pièces des ennemis imaginaires. Il va sans dire

que les engagements terribles qui ont lieu sont toujours suivis d'une grande effusion de *porter* et d'*ale*. Le courage met naturellement en appétit; et quoi de plus attrayant que des combats qui ne coûtent aux combattants qu'une obéissance fidèle aux lois de l'hygiène? C'est la théorie du bon marché appliquée à l'héroïsme.

J'ignore si jamais les hommes arriveront à avoir assez de bon sens pour renoncer à l'aimable science de s'entr'égorger; mais, en attendant, que de rudes démentis donnés aux espérances des optimistes! On a eu beau inventer la machine à vapeur, sillonner le sol de chemins de fer, donner, par l'application de l'électricité à la transmission des nouvelles, les ailes d'Ariel à la parole humaine; on a eu beau faire le monde si petit qu'on ne peut plus y être éloigné de personne, les nations n'en sont pas pour cela plus disposées à marcher vers leur but commun, bras dessus bras dessous.

Leur rapprochement matériel ne semble avoir que bien peu contribué à leur rapprochement moral. Russes, Français, Anglais et Italiens, ont engraissé de leur sang les plaines lointaines de la Crimée; l'Italie a vu des batailles qui, pendant des journées entières, ont mis la mort en mouvement. A l'heure où j'écris, une guerre fratricide est déclarée — et pour quelle cause, grand Dieu! — par les États du Sud aux États du Nord, dans cette république du nouveau monde que le génie de Washington avait faite si unie et si grande. Est-ce assez de besogne pour l'ange exterminateur? Pauvre M. Cobden! Pendant que vous vous félicitez d'avoir si bien mené à fin un traité de commerce qui doit nouer entre la France et l'Angleterre les liens d'une impérissable amitié, j'entends le bruit du tambour, je cours à ma fenêtre, et je vois passer dans la rue nombre de vos

compatriotes armés jusqu'aux dents, et cela en vertu du vieil adage, rabâché sans cesse par les sages et par les fous : *Si vis pacem, para bellum!*

Ouvrons ici le premier journal venu, nous y lirons :

« Que les « riflemen » de la Cité de Londres ont été passés en revue, lundi dernier, par le colonel M. Murdo, à Primrose-Hill, et que leur tenue était on ne peut plus martiale;

« Que, samedi, à Hampstead, il y a eu une admirable guerre d'escarmouches;

« Que, mardi, le duc de Newcastle, dans la forêt de Nottingham, a fait manœuvrer dix compagnies, en présence d'une foule immense de spectateurs;

« Que, lundi, à Pontipool park, dans le comté de Monmouth, on a donné une grande fête militaire, avec présentation de deux clairons d'argent;

« Que, samedi, les volontaires des « Inns of court » (colléges d'avocats et de jurisconsultes), à Londres, sont allés rendre visite à leurs compagnons d'armes, les volontaires de l'Université de Cambridge, à la suite d'un fraternel défi envoyé par les belliqueux étudiants aux belliqueux hommes de loi, etc., etc. »

S'il faut en croire maint témoin, les résultats, dans cette dernière circonstance, ont été dignes de remarque. Les volontaires des « Inns of court » surtout ont prouvé qu'il y avait en chacun d'eux l'étoffe d'un soldat, et qu'au besoin ils auraient aussi bonne mine sous le shako que sous la perruque poudrée. Le prince de Galles était là, accompagné du général Bruce, et il s'est retiré ravi de ce qu'il avait vu. Le premier journal d'Angleterre ne se sent pas d'aise à l'idée que le temps est passé où la guerre n'appelait à elle, pour en faire la matière première de ses triomphes, que de pauvres diables sans feu ni lieu; il y a chance désormais que l'hon-

neur d'être « chair à canon » soit partagé par des gens ayant pignon sur rue. C'est par là, faute de mieux, que le monde s'achemine vers l'égalité!

Et notez bien, je vous prie, que tout cela se passe dans un pays qui, jusqu'ici, s'était toujours vanté de n'être pas militaire, même après avoir produit tant de soldats d'élite, tant d'illustres généraux, et avoir pu enregistrer tant de victoires dans ses annales. Quoi! toutes ces revues, toutes ces évolutions, toutes ces parades, toutes ces fêtes du vieux Mars, là où le soldat de profession ne se montre jamais qu'armé d'une badine, et où le policeman porte, au lieu d'une épée, une lanterne! Voilà donc où en est le monde en l'an de grâce 1861, dans le siècle des traités de Sainte-Alliance, des congrès européens, des arbitrages diplomatiques, et de tout ce qu'avait rêvé le génie de ce bon abbé de Saint-Pierre!

Il est vrai qu'il existe en Angleterre une Société de la paix, « Peace Society », dont les inspirateurs ne sont pas de moindres personnages que M. Cobden et le quaker M. Bright. Cette Société, dont le *Morning Star* représente l'esprit avec beaucoup d'élévation et propage les vues avec beaucoup d'habileté, a tenu avant-hier au soir son assemblée annuelle, et fait entendre ses lamentations d'usage sur ce qu'il y a d'abominable à voir dans l'homme l'ennemi-né de l'homme, *homo homini lupus*.

Ce que la raison peut suggérer de mieux contre la pratique d'incendier des palais en pays barbares pour prouver l'excellence de la civilisation, et de pousser, pour la plus grande gloire du commerce, au trafic homicide de l'opium, a été dit par le révérend H. Richard, et certainement très-bien dit. Il a rappelé d'une voix émue la visite de nos orphéonistes; il a porté aux nues M. Cobden, et montré ce que

la cause de la paix avait à gagner au traité de commerce récemment conclu entre l'Angleterre et la France. A merveille! Mais, tandis que le révérend H. Richard, le révérend Hamilton, le révérend S. Clarkson, le révérend docteur Turner, le révérend W. H. Bonner, tous, comme vous voyez, des hommes d'église, protestaient, à qui mieux mieux, dans leur salle de Finsbury-Chapel, en faveur de la paix perpétuelle, maudissant le *volunteer movement* comme une démonstration pleine de menace et d'insulte, anathématisant le principe de la guerre, gémissant sur ses horreurs, dénonçant la tragique puérilité de ses motifs en mainte circonstance; disant enfin, comme Montaigne, seulement en termes moins forts et plus châtiés : « Toute l'Asie se perdit et se consomma en guerres pour le maquerellage de Pâris; » oui, pendant ce temps, cent vingt mille hommes couraient assister, dans Regent's-Park, à une revue de volontaires!

Maintenant, que conclure de ceci? Que chez les Anglais le vent est à la guerre? Loin de là, monsieur. S'il est une opinion qui soit ici presque universelle et parfaitement arrêtée, c'est que l'Angleterre doit craindre, à l'égal de la mort, tout ce qui la forcerait à entrer trop avant dans les affaires du continent. On se rappelle, dans ce pays de bon sens pratique, ce qu'il en a coûté à la nation anglaise pour s'être associée à la politique violente de Pitt; et l'énormité des taxes est là, pour que ce souvenir ne s'efface pas de sitôt de la mémoire du riche, encore moins de celle du pauvre. Ceux-là se tromperaient étrangement qui, parmi nous, prendraient au sérieux le discours de M. Peacocke, déclarant, dans un récent débat, « qu'il était du devoir de l'Angleterre de propager en Europe le principe de primogéniture, comme la France y a propagé celui de la division des propriétés ». Rien de plus contraire aux tendances de l'Angleterre mo-

derne, que de tirer le glaive pour ou contre des idées. La politique qui poussa Pitt à combattre les armes à la main la propagande des idées révolutionnaires, peut bien encore exister à l'état de tradition respectable dans la portion la plus fanatique de l'aristocratie anglaise, mais le mouvement de l'opinion publique est dans un sens tout opposé.

Même en fait d'intérêts matériels bien manifestes, l'Angleterre ne se déciderait pas aisément à courir les chances d'un autre Waterloo. Nous sommes à Rome, elle en souffre cruellement, et nous y laisse. Nous étions hier en Syrie, elle en avait le frisson, et nous y aurait laissés s'il nous eût convenu d'y prendre racine, sauf à dire, comme le *Times*, pour sauvegarder sa dignité : « Quelle folie font là ces éternels coureurs d'aventures; mais, après tout, tant pis pour eux, c'est leur affaire. » Si la France faisait un pas vers le Rhin, l'Angleterre irait-elle au delà de cette guerre de paroles à laquelle a donné naissance l'annexion de Nice et de la Savoie? Franchement, j'en doute.

Ah! si nous étendions la main du côté d'Anvers, à la bonne heure, parce qu'alors *proximus ardet Ucalegon*.

Mais, dans ce cas, me demanderez-vous, pourquoi ce déploiement d'ardeur martiale? pourquoi ce goût subit d'exercices militaires?

Précaution patriotique, rien de plus; désir ardent, et en soi très-honorable, de se mettre en état, sans compter l'argent, le temps perdu et les sacrifices, de défendre, quand le moment sera venu, la patrie et le foyer.

Ce que le mouvement des volontaires représente, c'est — et voilà le côté sérieux, le côté profondément triste de la question — c'est le soupçon, c'est la défiance. Les Anglais, sans l'avouer, et peut-être sans se l'avouer, sont tourmentés par un fantôme qui se nomme l'invasion. Ils ne seraient pas

loin de nous aimer, s'ils pouvaient, une fois pour toutes, croire à notre amitié ; s'ils ne nous supposaient pas atteints, comme d'une maladie incurable, de la fureur de nous agrandir ; s'ils ne nous jugeaient pas inféodés sans retour au génie de la conquête.

Cette disposition les aveugle au point qu'elle leur ôte le discernement même des choses les plus évidentes. Ne leur parlez pas des immenses et généreux efforts de la France pour affranchir l'Italie, ils répondent : Nice ! Ne leur parlez pas de ce qu'il y a de chevaleresque, de la part de la France, à saluer de ses bravos les plus enthousiastes la création d'une nation de vingt-cinq millions d'hommes, dont l'immédiat voisinage est une brèche à l'influence du peuple français sur le continent, et pourrait, dans le cas d'une autre coalition, devenir un danger ; ils répondent : la Savoie ! Je ne pense pas qu'il y ait un Anglais qui croie au désintéressement de notre expédition en Syrie. — Vous, Français, vous seriez allés en Syrie pour protéger les chrétiens, pour sauver les Maronites d'un nouveau massacre ? A d'autres ! à d'autres !

La malheureuse disposition d'esprit que je vous signale ici, monsieur, donne la clef de beaucoup de choses qui, sans cela, seraient inexplicables. Pourquoi faut-il que l'Angleterre soit plus réellement séparée de la France par le soupçon que par la Manche ?

VIII

30 mai.

Danger couru par les commis de magasin.

Le mouvement des volontaires et la question d'avoir ici des soldats, lorsqu'on en a besoin, me remettent en mémoire une discussion fort amusante qui eut lieu à l'époque de la grande révolte des Indes.

Qui jamais se serait avisé de dire, en Angleterre, avant l'insurrection des cipayes, qu'on pût se passer, dans une société bien constituée, de quelque cinquante mille grands flandrins employés à présenter des lettres dans un plat d'argent à lady *This*, à bâiller dans le vestibule de lord *That*, à s'étaler devant une porte avec un sourire impertinent sur les lèvres, ou bien à se tenir derrière la voiture d'une bonne vieille dame — eux vigoureux gaillards — la tête poudrée et la main armée d'une longue canne bête ?

Voilà pourtant ce qui fut mis en avant, vers le mois d'octobre 1857. La chose fut dite, elle fut imprimée. On proposa au premier duc venu d'aller à son valet et de lui tenir le langage que voici : « Mon ami, vous ne m'êtes bon à rien, ce qui n'est pas un reproche que je vous fais, puisque je vous paye pour cela ; mais enfin il y a des hommes à tuer à trois mille lieues d'ici, vous avez justement la taille requise pour les héros, et la patrie vous appelle : allez-vous-en. »

Vous objecterez que le valet que renverrait un tel aurait pu trouver une place chez le voisin. Pas du tout. Le plan proposé consistait dans une conspiration de tous les maîtres,

mâles ou femelles, contre tous les domestiques mâles. Le point d'honneur devait être en jeu. Mieux que cela, on aurait fait de ce massacre des innocents une affaire de *loyalisme*, la reine étant invitée à s'exécuter la première, pour ôter tout prétexte aux récalcitrants.

Et n'allez pas croire que ceci fût une plaisanterie de M. Punch. La proposition était très-sérieuse. Demander à l'aristocratie de faire le sacrifice du lustre que répand évidemment sur elle la valetaille!... Peste! On ne rit pas avec ces choses-là, en Angleterre! D'autant qu'il n'était pas question d'une mince affaire. Il y avait ici, à cette époque, d'après le dernier recensement, 1 million 500,000 domestiques des deux sexes. Supposez que la proportion du beau sexe au sexe fort soit de 10 à 1, il restait 150,000 mâles qui, en cavant au pire, auraient fourni une armée de 50,000 gars fort aptes à tuer leur homme.

Mais ce n'est pas tout. L'idée dont il s'agit était venue à la suite d'une discussion qui ne dura pas moins de quinze jours. Que ferait-on de cette intéressante et très-masculine jeunesse dont la vie se passe à ouvrir et à fermer des cartons, à montrer des étoffes à madame, à attendre qu'elle se décide, à lui sourire pendant ce temps, si elle est jolie, et à sauter par-dessus le comptoir, ce qui a fait nommer nos jeunes gens *counter-skippers?* C'était encore là de la chair à canon, s'il en fut jamais; et, pour le coup, que répondre à ceux qui voulaient qu'on les mît dans le cas de courir sauver Lucknow?

Sans aller jusqu'à assigner le noble métier des armes, comme on dit, pour destination nécessaire à l'homme ici-bas, on peut se permettre de croire que nos jeunes gens auraient mieux à faire qu'à dérouler des rubans ou à parler brocart. Où les marchands de nouveautés et les marchands

de soieries emploient des hommes, ne serait-il pas beaucoup plus naturel qu'ils employassent des femmes? La soie perdrait-elle à être maniée par de petites mains blanches? Et n'y aurait-il rien dont la morale et l'humanité pussent s'applaudir dans un système qui donnerait une occupation honnête à tant de pauvres créatures qui, bien souvent, ne mangent d'autre pain que celui que la prostitution leur fournit?

Il est vrai qu'il faut une certaine dose de vigueur physique pour épuiser les agréments de la liberté d'aller et venir, pour déplacer et replacer incessamment des échantillons, pour transporter de lourds fardeaux de choses légères, pour monter et descendre des escaliers, grimper à l'échelle, et n'avoir de repos que celui d'un dîner très-hâtif. Mais, les femmes coûtant moins, qui empêcherait d'en prendre un plus grand nombre, et de diminuer, pour chacune d'elles, la durée du travail? Puis, en ce qui touche la partie la plus ardue de la besogne, qui empêcherait d'en charger, dans chaque boutique, un petit nombre de ces hommes qu'on emploie spécialement aux gros ouvrages? C'est ainsi que les choses se passent en Allemagne, à Francfort, du moins.

Ainsi raisonnaient certaines gens, et ils disaient sans plus de façon : Embarquons les *counter-skippers*. Un instant! Ils avaient compté sans leur hôte. Un long cri de protestation s'éleva, et il partit de ces lèvres sur lesquelles une prière est un ordre et la plus petite moue une puissance. Oui, les dames réclamèrent; là fut le point difficile.

Ils sont si polis, disaient-elles, ces jeunes gens! Ils se croient tenus à tant d'égards dans leurs cravates blanches! Ils sont si patients, surtout! — Montrez-moi ceci... non, cela... et puis ceci encore... et puis encore cela. — On reste une heure dans le magasin, on s'en va sans rien ache-

ter, et le jeune homme est trop galant pour y prendre garde. C'est ça qui s'appelle faire des emplettes! Mais que deviendrait, juste ciel! le suprême bonheur du *shopping*, le jour où nous aurions face à face des personnes de notre sexe, qui le prendraient avec nous sur un pied d'égalité, oseraient n'être pas toujours de bonne humeur, et s'impatienteraient de nos flâneries dans le monde de la curiosité? Adieu le charme! Acheter, qui est un plaisir, deviendrait une affaire.

Voilà comment s'exprimèrent ces dames, bien convaincues qu'il ne viendrait à l'idée d'âme qui vive d'attribuer à leur logique une arrière-pensée de coquetterie. Fi donc! et honni soit qui mal y pense!

Au reste, comme il n'est pas d'armée sans déserteurs, une amazone, échappée de son camp, vint prendre parti contre les *counter-skippers*, qu'elle nomma résolûment par leur nom. Dans une lettre qu'elle signa « *Lady of rank* », elle accusa les protégés de son sexe d'avoir, contrairement à ce qu'on prétendait, des manières rudes, et, ce qui est bien plus insupportable, de se permettre quelquefois des familiarités. Je parie tout ce qu'on voudra que le dernier reproche fut ajouté par milady, de peur qu'on ne la supposât sur le retour.

Quoi qu'il en soit, l'action fut vivement engagée de part et d'autre, comme vous voyez. Restait à savoir si tous ces jeunes *shopmen*, une fois poussés dans la rue, s'en iraient droit aux horse-guards. Car il n'était pas question, bien entendu, de les y forcer la loi à la main. En France, nous n'y ferions pas tant de façons. La logique gauloise étant d'avis, comme la géométrie, que le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne droite, nous en sommes venus tout simplement à dire : « Il faut à la nation tant de soldats : bon! qu'on tire au sort, et ceux que le sort désignera, s'ils ont la

taille voulue, devront mettre, qu'ils en aient envie ou non, flamberge au vent. » Mais, en Angleterre, il n'en va pas de la sorte. Le racolage y existe dans toute sa splendeur. Pour qu'un paysan consente à se couvrir de gloire, il faut d'abord que le *recruiting sergeant* lui ait chanté avec succès, à peu près comme dans *la Dame blanche :* « Ah! quel plaisir! ah! quel plaisir! ah! quel plaisir d'être soldat! » Si cette perspective le séduit, il reçoit un shelling, et le marché est conclu. Sinon, la patrie n'a qu'à se résigner. D'où il résulte que la question de savoir si le renvoi des *shopmen* aurait eu l'effet désiré dépendait de leur plus ou moins grande disposition à endosser l'uniforme militaire. Le voudraient-ils?

Non, fut-il répondu, parce que le système militaire anglais est pour toutes les classes, excepté celle des gens abrutis, un objet d'horreur, et que, jusqu'à réforme radicale de ce système, nul ne regardera comme une dégradation d'auner de la soie, ou comme un honneur de porter un sabre au côté.

Le raisonnement parut décisif, dans un pays où l'on n'est quelque chose qu'à la condition d'être un gentleman, et où il n'y a pour le simple soldat aucune espérance de le devenir.

IX

30 mai.

Un débat sur la Constitution anglaise.

La Constitution d'Angleterre en est à son temps d'épreuve: *the British Constitution is on its trial;* voilà ce qu'il n'y a pas longtemps le prince Albert, mari de la reine, ne craignit pas de déclarer publiquement.

La déclaration était hardie, elle fit scandale. Quoi! cette Constitution dont la Grande-Bretagne est si fière, dont elle propose avec tant d'assurance l'imitation aux autres peuples, et devant laquelle s'inclinait avec tant de respect le génie de Montesquieu, on osait faire entendre, et d'aussi haut, qu'elle n'était pas, après tout, d'essence immortelle! Je le répète, cela fit scandale.

Et cependant, voici venir de loin un orage qui semble menacer de quelque ébranlement les assises de cette Constitution tant vantée.

Le droit de voter les taxes, d'accorder à la couronne les subsides nécessaires, de régler, en un mot, la situation financière du pays, appartient-il exclusivement à la Chambre des Communes, ou bien est-ce un pouvoir qu'elle ait à partager avec la Chambre des Lords?

Tel est le problème qu'ont posé les derniers débats parlementaires. Ceci n'est encore qu'un point noir à l'horizon; mais ce n'est pas autrement que s'annoncent bien des tempêtes.

Jusqu'ici l'usage avait été que le budget fût envoyé à la

Chambre des Lords et soumis à sa révision article par article; mais l'usage avait été aussi que la Chambre des Lords s'abstint de tout contrôle agressif. Or, l'année dernière, les Lords ayant rejeté, contrairement à leurs habitudes de réserve financière, la clause qui abolissait l'impôt sur le papier, et la Chambre des Communes ayant rétabli cette clause dans le budget de cette année pour obéir à l'opinion publique, qui, de ce côté du détroit, est souveraine, un conflit entre les deux Chambres paraissait inévitable. Qu'a fait M. Gladstone? Dans l'espoir de prévenir une collision, il a, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, envoyé à la Chambre des Lords le budget en bloc, lui donnant ainsi à voter l'ensemble, pour soustraire à une discussion dangereuse un article que les Lords ne sauraient ni admettre directement sans sacrifier leur dignité et peut-être leurs convictions, ni rejeter une seconde fois sans exposer l'État à une secousse.

Par malheur, un expédient n'est pas une solution.

Les conservatistes ont poussé les hauts cris; ils ont dénoncé les efforts de M. Gladstone pour conjurer le danger d'une lutte, comme une violation, à la fois audacieuse et hypocrite, des prérogatives d'un des trois pouvoirs de l'État; ils ont cité des précédents, ils ont invoqué la logique; ils ont demandé avec aigreur s'il n'était pas dérisoire de présenter à la révision des Lords ce qu'on prétendait les empêcher de reviser; ils ont affirmé que le droit de rejeter le tout impliquait le droit de rejeter la partie : que dire encore?

M. Horsman, un des plus vigoureux orateurs du parti et son représentant le plus âpre, s'est tout à coup posé en novateur, pour mieux servir en cette occasion la politique conservatiste. On parlait de précédents : la Chambre des Lords les avait en sa faveur; mais quand bien même il en serait autrement, la question était de savoir si le contrôle

financier de la Chambre des Lords était, oui ou non, conforme à l'intérêt public! Fallait-il donc se pétrifier à ce point dans le culte du passé — à supposer que le passé se prononçât ici contre les Lords, — qu'on en vint à soustraire systématiquement à la garantie d'un double examen une branche aussi importante de la législation que les finances? Peu s'en est fallu, en vérité, que, dans les transports de son zèle conservatiste, M. Horsman ne s'écriât : « Si votre Constitution cloche, redressez-la. — Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer! »

A tout cela le parti opposé répond :

« Que si l'usage s'est introduit de soumettre à la Chambre des Lords l'examen du budget article par article, la Chambre des Lords ne s'était jamais avisée de prétendre au partage de la souveraineté en matière de taxation;

« Que sa décision de l'année dernière ayant révélé les inconvénients de cette pratique, il était devenu nécessaire d'y couper court;

« Que le droit, pour la Chambre des Lords, d'examiner l'ensemble du budget et de le rejeter avait un caractère purement politique, et lui était accordé seulement comme moyen de censurer ou d'arrêter, en cas de besoin, la marche de l'administration;

« Que si, au contraire, on lui reconnaissait le droit de faire porter sa révision sur chaque article séparé du budget et de le modifier à sa guise, son intervention, au lieu d'être politique, deviendrait financière, dans le sens le plus absolu du mot;

« Qu'il y aurait à cela péril immense;

« Que rien ne forçant les Communes à accepter, lorsqu'il leur serait renvoyé, le budget qu'il aurait plu à l'autre

Chambre de modifier, d'effroyables tiraillements pourraient s'ensuivre;

« Que ces tiraillements, toujours à redouter, le seraient plus particulièrement à propos de cette question du budget, qui n'admet pas de délai, parce qu'il faut que l'État vive;

« Qu'il y a tentative flagrante d'usurpation dans les prétentions récemment élevées par la Chambre des Lords, ou en son nom;

« Que la Chambre des Communes, en Angleterre, a toujours eu dans son domaine particulier le vote des impôts, élue qu'elle est par le peuple, qui les paye, et qui saura bien, pour peu qu'on pousse les choses à bout, soutenir ses représentants. »

Tel est, monsieur, le très-succinct, mais très-fidèle exposé de la question dont se préoccupent en ce moment les esprits qui pensent.

N'est-il pas bien curieux qu'on en soit encore à savoir à quoi s'en tenir, dans ce pays, sur un point de cette importance? N'est-il pas étrange que les hommes d'État d'Angleterre ne soient point arrivés plus tôt à se mettre d'accord sur la nature, l'étendue, les conditions et les conséquences logiques des prérogatives respectives des deux branches de la législature? A entendre MM. Disraeli, Horsman et autres dire : « La Constitution est ceci », alors que MM. Gladstone, Bright et autres jurent leurs grands dieux que la « Constitution est cela », ne croirait-on pas que la Constitution britannique est d'hier? Il est vrai qu'elle n'existe pas, rédigée et condensée en brèves, en claires formules. C'est une affaire d'usage, d'opinion, de tradition, de précédents, que sais-je? Encore y a-t-il des précédents pour et des précédents contre, ainsi que les récents débats l'ont assez prouvé.

Comme j'aurai à vous entretenir des suites de cette grande

querelle, si elle se prolonge et s'envenime au point de passionner l'opinion publique, j'ajourne les considérations qu'elle suggère sur la valeur du système bicamériste, et sur ce que présente d'artificiel le mécanisme de la société en Angleterre.

X

Le duc de Bedford.

C'est dans le courant de la semaine dernière qu'ont eu lieu les funérailles de François, septième duc de Bedford, frère aîné de lord John Russell et chef de l'illustre maison de son nom.

Il existe près de Caen, si je ne me trompe, un village nommé Roussel. Or, il y a quelques années, le curé de ce village, en train de quêter des souscriptions pour une cloche d'église, n'hésita pas à s'adresser au duc de Bedford, se fondant sur ce que le village en question était le berceau de la race de sa seigneurie. Le duc fit plus et mieux que souscrire : il donna la cloche en cadeau au bon curé.

Cette anecdote dit tout sur l'antiquité de la maison Russell et sur son origine. Le fait est qu'elle remonte à Guillaume le Conquérant et date sa prospérité du pillage des monastères ; — ce qui n'est pas un mince mérite dans le pays par excellence de l'aristocratie.

Je n'ai pas besoin de retracer tous les souvenirs qui se

lient à la marche de cette famille de Russell à travers l'histoire. Nous y voyons un Russell porter le sceptre au couronnement de Charles II; mais, en revanche, nous y voyons un autre Russell exécuté comme traître dans Lincoln's-Inn-Fields, pour avoir conspiré contre la tyrannie. On raconte qu'un jour Jacques II, ayant rencontré à Salisbury le père du patriote décapité, et lui ayant demandé conseil sur plusieurs choses qui lui étaient alors un sujet de souci, le pauvre homme lui répondit avec émotion : « Je suis vieux, sire, et ne puis guère rien. J'avais autrefois un fils qui aurait utilement servi Votre Majesté. »

Ce qui est certain, c'est que, si William Russell entra dans la conspiration de Monmouth, ce fut en haine des abus de la royauté, et nullement en haine de son principe. Il eût été un des plus fermes soutiens du trône, s'il lui eût été loisible de veiller, à ce prix, au maintien des libertés publiques; et c'est là l'esprit qui a caractérisé en général le rôle politique de ses descendants.

La plus belle oraison funèbre qu'on puisse faire du défunt duc de Bedford consiste à rappeler qu'il se prononça fortement pour l'émancipation des catholiques, et soutint lord John Russell, son frère, dans les efforts de ce dernier pour amener le triomphe du bill de réforme. C'était un vrai whig; rien de plus assurément, mais rien de moins.

Sa mort, du reste, n'a pas produit beaucoup de sensation, parce que, depuis longtemps, on ne l'apercevait plus sur la scène. Après y avoir brillé comme membre des Communes, il semblait l'avoir quittée, lorsqu'il était entré à la Chambre des Lords, qui n'entendit jamais sa voix, comme si, en changeant d'atmosphère, il eût fait pacte avec le silence! Encore faut-il ajouter que, dans ses dernières années, il paraissait avoir rompu même avec ses habitudes

de politique muette, vivant en gentilhomme de campagne, ne faisant sentir son influence autour de Woburn, sa résidence, que par les cottages qu'il bâtissait pour les paysans de son domaine, et, soit fatigue du bruit, soit modestie, soit dévouement fraternel, laissant à lord John le soin de personnifier l'éclat historique de leur maison. Toutefois, pour être silencieuse et cachée, son influence sur les affaires publiques n'en était pas moins considérable. Mais on regrette rarement la mort des hommes dont la vie n'a pas fait ce tapage qui, si souvent, usurpe le nom de renommée.

XI

1er juin.

Les courses d'Epsom.

Les courses d'Epsom !

Comment pourrais-je vous entretenir d'autre chose, vivant comme je fais en pleine ville de Londres, et respirant l'air qu'on y respire ! Qui donc s'est avisé de savoir qu'il y a eu, cette semaine, une nouvelle passe d'armes entre l'opposition et le ministère ; que l'interminable question de l'impôt sur le papier a été reprise de plus belle ; que l'existence du cabinet a été un moment en suspens, mais que le conservatisme, pesé dans la balance parlementaire, s'est trouvé trop léger de quelque quinze voix ? M. Gladstone et son budget, M. Disraeli et ses prétentions, les chances de ceux qui veulent

arriver, les dangers de ceux qui veulent rester, la Chambre des Lords, la Chambre des Communes, l'intérêt des contribuables, le sort de la Constitution, la politique... Ah! il s'agit bien de tout cela, vraiment! Ce qui est à l'ordre du jour, c'est ce qui a donné la fièvre aux Anglais tous ces jours-ci; c'est ce qui a fait qu'un de mes amis est venu me voir du fond de l'Irlande; c'est ce qui a fait qu'un autre de mes amis m'a écrit de Manchester : « Louez-moi, coûte que coûte, une place sur le haut d'un omnibus; » c'est ce dont chacun parle sans parler d'autre chose au monde, et ce dont je ne saurais conséquemment me dispenser de parler; c'est ce qu'on nomme ici « le grand événement : THE GREAT EVENT »; c'est, pour tout dire en un mot, le derby!

Mardi dernier, un homme en haillons parut à ma porte. Il portait quelques fleurs dans un panier et me supplia de les lui acheter. L'air de ce pauvre homme me toucha. Son visage était si pâle, sa voix était si émue, ses yeux priaient si bien! Il avait sans doute laissé au logis une vieille mère malade, une femme enceinte, des enfants en peine de leur pain de la journée : qui pouvait savoir? Il me dit : « Vrai, monsieur, je n'ai pas un farthing, et, demain, c'est la course. » Le moyen de résister à un aussi tragique appel?

Le derby, en effet, est en Angleterre la fête universelle, la fête par excellence, la fête éternellement la même et éternellement nouvelle, qui fait vivre d'une seule vie, pendant un jour, les grands et les petits, les lords et leurs laquais, les grandes dames et la fruitière du coin, les hommes d'État, les procureurs, les mendiants, les éclopés, les dévots et les libertins, les sages et les fous, « tout le monde et sa femme », comme on dit ici, « *all the world and his wife* ». Adieu les affaires ce jour-là, et les travaux, et les soucis, et les querelles, et les ambitions, j'allais ajouter, je crois, et

les amours! Le Parlement chôme; en thèse générale, ainsi fait la Cité, ainsi fait la Banque, ainsi fait la boutique; l'homme de lettres laisse là sa plume, le peintre ses pinceaux, Janneton son balai, et milady son roman à peine commencé; le solliciteur abandonne momentanément sa proie, les politiques consentent à ce que le globe tourne sans qu'ils s'en mêlent, et les pasteurs d'âmes envoient leurs ouailles au diable.

J'aime assez le mot de lord Palmerston invitant la Chambre des Communes à se donner un jour de vacances, à cause de la célébration des *jeux Isthmiques*, et je m'assure que les Grecs de l'antiquité n'attachaient pas aux jeux qui se célébraient à Corinthe plus d'importance que les Anglais n'en attachent aux courses d'Epsom. Toutefois, autres temps, autres mœurs. Aux jeux Isthmiques, les compatriotes de Périclès allaient voir des hommes disputer le prix de la lutte, du saut, du disque, du javelot, de la musique et de la poésie : les compatriotes de lord Palmerston vont voir courir les chevaux en mangeant du veau froid, car, quel que soit mon désir d'idéaliser la description, je ne saurais négliger cet inévitable détail. Il est trop vrai que le vin de Champagne, le soda-water, l'ale, le gin, les comestibles, et, après le doux embarras de les transporter, l'agréable fatigue de s'en défaire, jouent le principal rôle dans les plaisirs de la journée. Pour dire la vérité, les Anglais ne professent en rien la théorie de l'art pour l'art; et ce qui leur plait surtout, j'en ai peur, dans les courses de chevaux, c'est le prétexte qu'elles leur fournissent de boire nationalement et de se donner des indigestions patriotiques. Ceci, en réponse à un certain journal ultra-saxon qui, avant-hier, non content de reprocher aux Français leurs revues militaires, et aux Espagnols leurs combats de taureaux, félicitait l'Angleterre de n'être acces-

sible qu'à des passions nobles, et de montrer jusque dans le choix de ses amusements sa supériorité sur les autres peuples.

Quoi qu'il en soit, elle était attendue avec fièvre, cette heure suprême! Depuis plus de huit jours, pas de boutique de bonnetier devant laquelle ne s'étalassent les voiles bleus et les voiles verts destinés à sauver des atteintes de la poussière et du soleil le teint des fashionables du comptoir; depuis plusieurs jours, les costumes de rigueur pour les courses étaient une des tentations offertes par Nichols au regard des promeneurs de Regent's street.

Enfin, le soleil de mercredi s'est levé. Jusqu'à lundi, le temps avait été admirable; mardi, il était devenu menaçant; même mercredi matin, le ciel apparaissait chargé de nuages d'assez mauvais augure. Mais il y a une providence pour les courses; et, longtemps avant midi, le peuple anglais respirait à l'aise, se sachant à l'abri de cette effroyable calamité nationale : un derby pluvieux.

Londres, le jour des courses, n'étant plus dans Londres, je suis naturellement allé où il était, c'est-à-dire à Epsom, qui se trouve à 22 kilomètres de la ville-monstre.

Plus d'un chemin mène à Epsom : c'est absolument comme à Rome. Ceux qui font de l'art pour l'art, qui aiment les courses pour les courses, et ne sont pas en état d'apprécier les délices du grand pèlerinage national, ceux-là prennent le chemin de fer jusqu'à Kingston pour 7 sh. 6 d., et de là gagnent à travers champs la terre promise, soit en équipage, s'ils ont un équipage qu'ils aient envoyé les attendre là, soit dans un *véhicule* quelconque à la condition de le payer cher, soit à pied si un peu d'exercice convient à leur santé ou à leur bourse.

C'est à Kingston que les voyageurs des deuxième et troisième classes descendent, pour faire bravement à pied deux lieues et plus, sur un chemin battu, d'abord, et ensuite, à travers champs. Vaillante entreprise en effet, quand le soleil et la poussière sont de la partie! Sans compter que, pendant près d'une lieue, on est arrêté à chaque pas et mis en joue par d'inexorables petits gars qui, la main grande ouverte, viennent vous lâcher à bout portant le traditionnel : *Remember the races!* Une fois dans les champs, on n'est pas encore au bout de ses peines. Là veillent, des deux côtés du sentier, de rudes sentinelles en guêtres et armées de longues gaules, gens absolument inaccessibles aux séductions de votre sourire, et qui opposent aux traits légers que la foule leur décoche en passant les callosités d'une peau de vieux tenancier. N'allez pas vous écarter de la ligne, à la recherche d'un pissenlit, ou malheur à vous!

Aussi, pour jouir de cette journée sans égale, pour en savourer l'ivresse, pour en comprendre la grandeur, est-ce par la bonne vieille route qu'il faut aller, par celle où roulent pêle-mêle, à travers un océan de poussière et sous un ciel de mai, tout ce qui se meut et tout ce qui a peine à se mouvoir sur des roues : équipages à quatre chevaux, cabriolets, omnibus, fiacres, tilburys, phaétons fringants, charrettes boiteuses, boutiques ambulantes du marchand de gingerbeer, lourdes pataches, mobiles magasins de comestibles, tapissières remplies de lurons à face épanouie et de jeunes commères en goguette.

Et il faut voir comme tout ce monde-là vit, chante, jure, agace le voisin, se moque de tout, oublie tout, se sent heureux! C'est pour le coup que la démocratie triomphe. Dans l'échelle des niveleurs, je m'assure que le derby tient la troisième place, après l'amour, qui n'est qu'un niveleur d'occa-

sion, et. la mort. Sur la route d'Epsom, le char-à-bancs et la calèche sont en de tels rapports de bon voisinage, et il y a quelque chose de si commun à tous les voyageurs et à toutes les voyageuses dans le spectacle qui les absorbe, qu'en passant à côté de cette plébéienne aux joues vermeilles, qui, du haut de son trône roulant, la salue d'un geste familier, la duchesse de *** va sourire. Deux choses, en ce bas monde, enseignent l'égalité : les grandes douleurs d'abord, et ensuite les grandes joies.

En pareille circonstance, le concours est toujours immense : cette année, on peut dire qu'il était formidable. Rien de plus imposant que l'aspect de la plaine, passé midi. Je ne me rappelle pas avoir jamais vu, dans un endroit donné, une pareille fourmilière d'êtres humains. Le nombre des têtes qui se pressaient des deux côtés du champ de course défiait tout calcul. Un droit d'entrée de 10 shellings à payer pour être admis dans le brillant sanctuaire connu sous le nom de « Grand Stand » étant une barrière trop faible, les salles de rafraîchissements avaient été de bonne heure envahies et regorgeaient de gastronomes, tandis qu'à l'extérieur les gradins pliaient sous le faix des spectateurs et des spectatrices. En face, sur la colline, c'était une masse de voitures telle, qu'il me serait difficile de vous en donner une idée. Contemplé à distance, le tout était d'un pittoresque étrange et véritablement grandiose.

J'étais sur les gradins supérieurs du « Grand Stand » lorsqu'a eu lieu la première course, dans laquelle le vainqueur a été *Wedding*. — « Le cheval du baron Nivière ! » me suis-je écrié avec une faiblesse patriotique que vous comprendriez si vous viviez à l'étranger. « La France ! vive la France ! » Les Anglais dont j'étais entouré se sont mis à sourire et m'ont félicité avec une politesse pleine de cordia-

lité, ni plus ni moins que si j'eusse été le propriétaire du cheval vainqueur.

Cette première course n'était, du reste, que la petite pièce en attendant la grande. Je suis descendu dans la plaine; et, tandis que les dilettanti du lieu se pressaient en groupes serrés vers l'enclos où l'on venait d'amener les chevaux appelés à concourir pour le grand prix, je suis allé rôder, comme un curieux désintéressé que j'étais, sur la colline opposée au « Grand Stand », le long des files de voitures qui la couvraient. Sur ces voitures, dételées, découvertes pour la plupart, et déjà transformées en petites salles de banquet, des essaims de blondes filles d'Albion, servies par d'élégants cavaliers, se livraient déjà, pour se fortifier contre les émotions de la course prochaine, à cette consommation pantagruélique de volaille froide, de pâtés de pigeon, de jambons, de salade, qui est un des traits caractéristiques des courses d'Epsom; c'était merveille de voir avec quelle rapidité se vidait partout le panier aux provisions, le fameux « hamper »; merveille de voir avec quelle intrépidité la beauté attaquait le vin de Champagne.

Autour de vous, pêle-mêle avec les chevaux en vacances, l'inévitable bohémienne épiait, la tête enveloppée dans son mouchoir jaune et rouge, le moment où miss telle désirerait savoir le jour de son mariage et combien elle aurait d'enfants. Ici un aveugle — était-ce par manière d'épigramme? — lisait l'Écriture sainte; là un faiseur de miracles avalait, sans qu'il y parût, des rames de papier : délicate allusion au récent sujet des débats du Parlement; plus loin, deux boxeurs pour rire rappelaient, par un furieux échange de coups de poing, cette lutte de Sayer et d'Heenan, qui, il y a quelque temps, passionna d'une façon si scandaleuse l'Angleterre et l'Amérique.

Pas de courses d'Epsom possibles sans un épouvantable charivari ; c'est la règle. Cette fois, le vacarme d'instruments divers était aussi assourdissant qu'on pouvait le désirer dans la circonstance. J'ai vu de pauvres petites filles, âgées de sept ans tout au plus, souffler dans des clarinettes, et cela à rendre l'âme. Être si jeunes et être obligées de gagner sa vie ! Un des sports favoris de l'endroit, en réalité le sport fashionable, consiste à jeter des bâtons à d'autres bâtons plantés en terre et surmontés d'une figure hideuse : cela s'appelle *Aunt Sally*. Malheur à qui passe trop près de ceux qui s'adonnent à cet aimable divertissement ! Mon chapeau a dû d'y recevoir un coup terrible, et j'avais naturellement la tête près du chapeau.

Parmi les personnes auxquelles j'ai pu serrer la main en passant, je citerai Thackeray, l'illustre auteur de *Vanity Fair*. Que venait faire, dans ce tohu-bohu, le grand satiriste ? Observer ? Dans ce cas, la matière ne saurait lui avoir manqué ; car toutes les variétés de notre espèce se trouvaient là, rapprochées, rassemblées sous le regard, comme confondues, depuis le jeune lord, admiré pour son attelage, jusqu'au jongleur, admiré pour ses tours de force ; depuis la grande dame, étalant ses dentelles, jusqu'à la bohémienne, étalant ses haillons ; depuis le parieur, tremblant de ne pas se coucher millionnaire, jusqu'au mendiant, heureux d'avoir fait une fortune de quelques pence ; depuis la femme galante à la joue fardée, jusqu'au nègre faux teint ! Et la matière n'aurait pas manqué, non plus, pour les réflexions douloureuses, si c'eût été le moment de philosopher, tant se montraient là en relief tous les poignants contrastes que présente la civilisation moderne !...

Mais voici que la cloche sonne. On a pesé les jockeys. La grande course va commencer. Les concurrents se sont diri-

gés, de l'enclos où ils ont été passés en revue par les amateurs, vers le point de départ. Ils sont au nombre de dix-huit, parmi lesquels *Royallien*, un cheval français, appartenant au comte de Lagrange. Mais, hélas! *Royallien* n'est ni le premier ni le second favori. C'est à *Dundee*, c'est à *Diophantus*, à *Dundee* surtout, que le suffrage des connaisseurs et les sympathies de la foule assignent d'avance la victoire. C'est *Dundee*, c'est *Diophantus*, qui sont les deux acteurs en vue dans le drame des paris.

Une immense rumeur s'élève. Les policemen s'en vont chassant devant eux, pour faire place nette, l'incommode troupeau de flâneurs répandus sur le champ de course. On crie de toutes parts « *Hast off!* — Chapeau bas! » Tous les regards s'attachent à un seul point. Le signal est donné. Les voilà qui partent; ils sont partis.

Je ne vous dirai pas les divers accidents de cette course mémorable; mais il en est un que mon amour-propre national me défend de taire. Pendant une partie de la course, notre compatriote *Royalkien* avait figuré parmi les plus agiles et soutenu vaillamment l'honneur de la France, lorsque tout à coup, ô fatalité! à je ne sais quel tournant, *Atherstone*, un de ses compagnons, le heurte, lui fait perdre pied, et le rejette sur *Dundee*, qui suivait. Est-ce par suite de cette mésaventure que *Royallien* n'est pas arrivé le premier? Je n'oserais aller jusqu'à prétendre cela, mais il n'y a aucune exagération patriotique à supposer que, sans cet accident, *Royallien* ne serait pas arrivé le sixième. Au reste, le vainqueur a été... *Dundee?* Non. *Diophantus?* Pas davantage. Les deux favoris ne sont venus qu'après un cheval, très-vigoureux et très-beau, ma foi, mais qui avait été coté fort bas dans l'échelle des parieurs. Telle est la fortune de la guerre!

La surprise a été grande quand on a su que la palme n'était pas à *Dundee*; mais, le premier moment de stupeur passé, le nom de *Kettledrum* a été dans toutes les bouches, et le colonel Towneley, propriétaire de *Kettledrum*, a reçu des félicitations d'autant plus méritées que, nouveau venu dans la carrière du « turf », il s'y est distingué, entre tous les éleveurs, par l'ardeur et le désintéressement de son zèle dans l'amélioration de l'espèce chevaline. Le fait est que le colonel Towneley n'a jamais parié que très-peu de chose, le gain n'étant pas son but. L'enjeu le plus fort qu'il ait jamais hasardé est celui que *Kettledrum* vient de lui faire gagner, et cela ne dépasse pas 2,000 liv. sterl., ce que les habitués du « turf » regardent comme une misère.

Une particularité intéressante à noter, c'est que cette course a duré seulement deux minutes quarante-cinq secondes, deux secondes de moins que la célèbre course de 1857. Dans ce siècle des inventions, dont le but est de dévorer le temps et de supprimer l'espace, les chevaux, comme vous voyez, ne restent pas en arrière, et promettent de dignes émules à la vapeur.

Parmi les spectateurs de marque étaient le roi des Belges, le comte de Flandre, son second fils; le duc de Chartres, le duc de Cambridge, etc... Quant à la reine, qui est très-friande des courses d'Ascot, il y a longtemps qu'elle a retiré, j'ignore pourquoi, son patronage aux courses d'Epsom, bien que celles-ci soient les seules qui aient un caractère vraiment national, et presque l'importance d'une institution.

Telle est, monsieur, l'histoire de ce « jour des jours, *day of the days* ». Mais combien elle serait incomplète, si je ne vous disais pas deux mots du retour! Aller à Epsom, c'est admirable; en revenir, c'est bien autre chose encore! Une descente de la Courtille anglaise, voilà comment je définirais

le retour d'Epsom, si une définition était possible. Que ceux qui croient les Anglais un peuple grave, froid, flegmatique, viennent donc en ce moment-là voir ce qui se passe sur la route, et ce que sont venus regarder tous les visages curieux collés aux vitres des maisons qui la bordent.

Quelle exubérance de vie ! quels tonnants éclats de gaieté ! Quel débraillé prodigieux ! Quelle aptitude à suivre les inspirations les plus hardies du vin de Champagne ou du « *mild ale* » *!* On vous bouscule, on vous montre au doigt, on vous apostrophe, on vous jette fraternellement à la tête brocards et navets ; on est absurde quand on n'est pas abruti, on est charmant quand on n'est pas ivre-mort.

Ah ! j'allais oublier ce que j'aurais dû commencer par dire : il y a cela de remarquable dans les courses d'Epsom, qu'elles disposent tout le monde à la bienveillance, et qu'elles ouvrent les cœurs comme les bourses. En rentrant chez moi, je me suis rappelé tout l'argent que j'avais vu donner aux damnés de la terre, et je me suis endormi avec cette pensée que, ce soir-là du moins, beaucoup de pauvres diables auraient eu de quoi souper !

XII

9 juin.

Admiration des Anglais pour le comte de Cavour.

L'impression produite ici par la mort du comte de Cavour a été immense, plus grande, je crois, qu'en France, et, s'il se peut, aussi grande qu'en Italie. Cette mort est le thème

de toutes les conversations, le point de convergence de toutes les pensées. Le deuil des Anglais a pris des proportions bibliques : « *A prince has fallen in Israel. — Un prince est tombé dans Israël.* »

Et comment se fait-il que la Providence ait laissé un tel flambeau s'éteindre dans l'obscurité qui couvre encore les destins de l'Italie? *Quomodo cecidit vir potens?* Les uns appellent le ministre défunt « l'homme des hommes ». — *This man of men.* Les autres se demandent avec effroi ce que l'avenir garde à l'Italie, maintenant que son âme s'est envolée vers les régions inconnues.

Avant-hier encore, le *Times* écrivait : « Il y a eu des hommes d'État, il y a eu des diplomates, il y a eu de grands esprits, il y a eu des héros; mais on ne verra pas de sitôt un homme qui ait été tout cela à la fois, et plus que cela. » La Chambre des Lords a rendu à la mémoire de celui qui n'est plus un hommage où se mêlait une émotion profonde, rendue plus profonde par ces mots insensés du marquis de Bath : « Il a violé toutes les lois divines et humaines. »

Enfin, la Bourse, ce juge souverain des peuples et des rois, ce prophète dont les oracles sont plus sûrs que tous ceux de Calchas, ce baromètre qui marque avec une précision si tragique quel temps il fait dans l'esprit et dans le cœur des hommes; la Bourse a baissé considérablement, à Londres, disant ainsi à tous : « La mort de ce puissant Italien est peut-être une secousse donnée au monde. »

Ne trouvez-vous pas, monsieur, qu'il y a quelque chose d'étrange dans la violence de ces transports et dans l'incommensurable étendue de cette admiration?

Certes, je suis de ceux qui s'inclinent avec respect devant le souvenir de ce mort illustre. Le tact et l'habileté avec lesquels il a su faire de la régénération de son pays, avant

même que l'heure fût venue, une des plus tourmentantes préoccupations de la diplomatie européenne, la place qu'il a su ménager à ce petit royaume de Sardaigne sur les champs de bataille et dans les congrès, l'art qu'il a mis à s'assurer l'appui de la France sans blesser les susceptibilités de l'Angleterre, l'opportunité de ses défis à l'Autriche, et cette fermeté prudente qui lui a permis de miner l'édifice du despotisme clérical en attendant l'étincelle ; tout cela est digne d'admiration, digne de mémoire. Mais tout cela ne suffit pas pour expliquer la déification d'un mortel, surtout par un peuple aussi réservé et aussi grave que le peuple anglais.

Il faut qu'il y ait à cette disposition universelle une cause autre que celle qui paraît à la surface ; et voilà sur quoi je vous demande la permission de m'ouvrir à vous franchement ; mon devoir envers vous et envers vos lecteurs étant de dire les choses non telles que je les voudrais, mais telles qu'elles sont, ou du moins telles qu'un examen attentif et sincère de ce qui m'entoure me les fait voir.

Et d'abord laissez-moi appeler votre attention sur le passage suivant de l'oraison funèbre du comte de Cavour par ce journal le *Times*, qui, dans les occasions solennelles et en matière de politique extérieure, est véritablement la voix de l'Angleterre :

« L'œuvre la plus difficile et la plus noble a été accomplie par le génie et l'audace d'un seul homme. Cavour tenait dans sa forte main ces fameuses républiques italiennes qui ne s'unirent jamais que pour conquérir l'Europe, ou sous la pression d'un monde. L'unité de l'Italie survivra-t-elle à celui qui l'a créée? L'Italie continuera-t-elle d'exister, après avoir cessé de vivre dans la conception de cette puissante intelligence et de cet énergique vouloir?... La politique qui a fait renaître la

Sardaigne de ses cendres, l'a rendue l'alliée de l'Europe occidentale, a mis ses soldats à l'épreuve dans l'Orient, a amené le pouvoir de l'Autriche à se porter comme agresseur, a obtenu pour l'Italie le gain d'une province, a donné à chaque Italien la certitude d'avoir un chef, a forcé des souverains à fuir devant des démonstrations populaires, et des armées à se dissoudre devant une bande d'aventuriers; — cette politique est la politique de Cavour. Il a été la tête qui a conçu le plan, le cœur qui lui a communiqué la vie, et le bras qui l'a exécuté. »

Le reste est sur le même ton, dans le même esprit, et je ne saurais vous mettre sous les yeux un résumé plus fidèle de tout ce qui se publie ici dans les journaux, de tout ce qu'on y dit dans les salons, aux étrangers ou devant eux.

De ce qui revient à la France dans l'humiliation de l'Autriche, l'émancipation de l'Italie et l'ébranlement de la tyrannie papale; de l'impulsion prodigieuse donnée aux événements par l'initiative française; de l'empressement sans exemple de ce généreux peuple de France à offrir son or et tout le sang de ses enfants pour le triomphe d'une cause qui n'était la sienne que parce qu'elle était celle du droit; de Magenta, de Solferino, et de l'immortel lien qui unit au souvenir de l'Italie ressuscitée ces noms fameux, pas un seul mot.

Seul, Cavour a tout fait; seul, il a eu la pensée d'une Italie indépendante; seul, il a mis cette pensée en mouvement; seul, il a accompli l'œuvre immense. Il a été à lui seul la tête, le cœur, le bras.

Et remarquez qu'on ne parle pas plus que s'il n'eût jamais existé, de ce mouvement démocratique qui, pendant tant d'années, n'a cessé d'agiter en Italie une flamme qui toujours semblait près de s'éteindre! On oublie que la *concep-*

tion d'une Italie indépendante et libre a appartenu en commun à une foule d'hommes héroïques, dont les tombeaux bordent la route de l'Italie en marche, et dont les efforts sont tracés, sur cette route fatidique, par une longue traînée de sang ! Garibaldi lui-même semble à présent rayé de la liste des libérateurs ; si la Sicile a été conquise, si Naples n'est plus qu'un joyau de la couronne de Victor-Emmanuel, si des armées ont fui devant une bande d'*aventuriers*, la gloire en est, non pas à Garibaldi, mais au génie inspirateur des conseils de Turin : le diplomate a tué le guerrier !

Le dirai-je? dans cette affectation à présenter le ministre italien comme le créateur *unique* de l'indépendance de l'Italie, je crains bien qu'il n'y ait moins d'enthousiasme réel pour lui que de jalousie à l'égard de la France. Les peuples, aussi bien que les individus, ont une étrange aptitude à se tromper sur la nature de leurs mobiles ; souvent ils obéissent à des lois morales dont ils ne s'avouent pas le véritable sens, et l'instinct, qui remplace si subtilement le calcul, les gouverne en les abusant.

Eh bien, je crois que c'est le cas ici. L'admiration sans bornes que les Anglais professent pour Cavour est moins naïve qu'elle ne paraît, moins naïve que la plupart d'entre eux, peut-être, ne l'imaginent. Il ne faut pas une analyse bien pénétrante pour démêler dans les exagérations que je vous signale un reste du vieux levain des rivalités nationales, et un désir instinctif de rejeter dans l'ombre ce que l'Italie, rendue à elle-même, doit à la France. Quel meilleur moyen, en effet, pour atteindre ce résultat, que de mettre en avant une idole sur laquelle se concentrent les regards du monde, et vers laquelle se dirige exclusivement la reconnaissance des Italiens ?

Il y eut un temps où cette idole était Garibaldi, qui, indé-

pendamment de ses éminentes qualités comme homme, comme citoyen et comme soldat, avait aux yeux des Anglais le mérite de s'être donné, dès l'origine, pour le représentant de cette idée : « L'Italie ne doit demander sa délivrance qu'à l'Italie. — *Italia fara da se.* » Aussi, quel enthousiasme il excitait alors ! Lui seul avait tout fait ; c'était lui qui était le grand libérateur, c'était en son honneur que brûlaient toutes les cassolettes de l'Angleterre... Mais cela ne pouvait avoir qu'un temps.

Était-il possible que l'Angleterre, qui n'aime guère que les révolutions dont elle a fourni le modèle et le cadre, restât jusqu'au bout fidèle à la fortune d'un homme entouré de démocrates cosmopolites et dédaigneux de la stratégie diplomatique, d'un homme qui avait vaincu et voulait continuer de vaincre par l'élan des masses, grâce aux miracles de la spontanéité populaire, et qui se montrait prêt à marcher toujours droit devant lui, aussi inaccessible à la peur de l'imprévu qu'à celle de l'ennemi ?

Pour devenir le héros favori de l'Angleterre constitutionnelle, commerçante, amie des idées reçues et des procédés traditionnels, le comte de Cavour avait des qualités qui manquaient évidemment à son glorieux rival. Et puis — considération décisive — on le croyait homme à tenir en échec la diplomatie française, à la déjouer, et, selon l'opinion de quelques-uns, à la jouer, pour peu qu'elle devînt envahissante.

J'ai déjà eu occasion de vous dire, monsieur, combien sont vives mes sympathies pour cette Angleterre où le règne de la pensée libre a quelque chose de si imposant. Ce n'est donc pas sans hésitation que je me suis décidé à vous communiquer le résultat de mes observations dans la cruelle circonstance qui vient d'y donner lieu. Mais, toute réflexion

faite, j'ai pensé que la vérité était toujours bonne à connaître.

Il importe qu'on sache en France quel intérêt on attache, en dehors d'elle, à accréditer l'idée que l'Italie ne lui doit rien : il importe que le gouvernement français soit bien averti qu'en ayant l'air de tergiverser dans la question italienne, qu'en laissant garnison à Rome, qu'en ne s'empressant pas de proclamer son adhésion à l'établissement du nouveau royaume, il risque de voiler l'éclat qu'a jeté l'intervention de nos armes en Italie, et sert, sans le vouloir, la politique de ceux qui s'inquiètent des progrès de notre influence morale et sont jaloux de notre gloire.

Quant à la direction à imprimer aux légitimes regrets que cause la mort du comte de Cavour, je suis heureux que mon sentiment se trouve d'accord avec celui que vous avez vous-même exprimé. Oui, comme vous, je pense que la solennité de ces regrets ne doit être mêlée d'aucun découragement pusillanime. Comme vous, je pense que la plus noble manière pour les Italiens d'honorer la mémoire du ministre qu'ils ont perdu, c'est de montrer qu'ils peuvent se passer de lui, et que c'est dans la conscience que l'Italie a acquise d'elle-même qu'est la garantie la plus sûre de l'unité italienne.

Cette appréciation du *Temps* est la seule qui soit philosophique, la seule qui soit en rapport avec la grandeur de la cause qu'il s'agit de défendre, en un mot la seule vraie. Il n'est donné à personne de porter les destinées d'une nation dans le creux de sa main. Les fortes individualités ont sans doute leur part dans l'accélération du mouvement qui emporte tout ; mais cette part, il convient de ne pas l'exagérer.

Les personnages historiques — et j'entends parler des plus illustres — ne sont, après tout, que d'éphémères ac-

teurs dans un drame composé, sans qu'ils s'en doutent, par la société qui les enveloppe. Souvent ils ne font que suivre ce qu'on leur suppose le pouvoir de guider. Leur influence, presque toujours d'emprunt, est celle de circonstances que non-seulement ils n'ont pas créées, mais qui tiennent à une lente et invisible gestation sociale dont le secret leur échappe. La force qu'ils déploient, on croit et ils croient que c'est d'eux-mêmes qu'ils la tirent, tandis qu'elle leur vient ordinairement du milieu qui les entoure. Ils ne font que représenter ce qu'on s'imagine qu'ils produisent ou qu'ils possèdent; et s'y tromper, c'est prendre l'image aperçue dans un miroir pour l'objet que le miroir reflète! Il est vrai que c'est là une erreur bien naturelle. Les esprits peu clairvoyants ou paresseux trouvent si commode d'attribuer à une cause qui vit, qui parle, qui se meut, qu'on interroge et qui répond, des effets dont la cause réelle est multiple, complexe et perdue dans les profondeurs de l'histoire! Les grandes situations, d'ailleurs, ont tant de prestige, et le vulgaire est si prompt à juger de la hauteur de la statue par la hauteur de son piédestal!

Mais c'est précisément parce que cette tendance est naturelle et commune, qu'il est commandé aux esprits sérieux de la combattre, au nom et pour le compte de la dignité humaine; car on ne saurait représenter quelques individus trop grands, sans que l'humanité paraisse plus petite et... le devienne. Malheur au peuple que les directeurs de l'opinion publique accoutument à faire tenir sa vie en pensée dans celle d'un seul individu, quelque remarquable qu'il puisse être! Cette conviction, si elle se généralise, finit par créer une atmosphère épaisse et lourde où les caractères s'abaissent, où la trempe des âmes s'émousse, et où l'air manque aux vertus viriles.

Ne disons donc pas aux Italiens que l'âme de l'unité italienne s'est envolée; ne leur disons pas que leur indépendance n'est plus désormais qu'une lampe dont la flamme vacille sur un tombeau. N'exprimons aucun doute dégradant sur l'avenir d'une nation qui a montré si puissamment son aptitude à être une nation; ne faisons pas à ces vingt-six millions de citoyens devant qui s'est ouverte une vie nouvelle, l'injure de trembler pour eux parce qu'ils se trouvent un de moins dans le monde. Disons plutôt : « Cavour est mort, vive l'Italie !

XIII

19 juin.

Une grève en Angleterre.

Ce n'est plus des courses d'Epsom, et ce n'est pas de celles d'Ascot que j'ai à vous entretenir aujourd'hui. Au moment où je vous écris, bien qu'aucun souffle orageux ne ride la surface de la société anglaise, quelque chose de terrible s'agite en ses profondeurs ; et, dans des milliers de familles, la mère mesure d'un œil inquiet la quantité de pain qui lui reste pour ses enfants, tandis que le père, les bras croisés sur la poitrine, le regard fixe, le visage morne, murmure ces mots : « Non, non, nous ne céderons pas; plutôt mourir! »

En 1854, une tragédie sociale, qui ne dura pas moins de trente-six mortelles semaines, fut jouée à Preston. Les ouvriers employés dans les filatures, ne se jugeant pas suffisamment payés, tinrent le 1er juin un « meeting » à la suite duquel ils demandèrent une augmentation de salaire de 10 p. 0/0. Cette demande ayant été repoussée par les patrons, les ouvriers se coalisèrent. S'appuyant sur cette organisation des « Trades unions », qui est si puissante en Angleterre et tend à le devenir de jour en jour davantage, guidés dans leur action par un comité composé d'hommes actifs, passionnés, et sûrs d'avoir à leur disposition une sorte de budget de la guerre, formé des cotisations des autres travailleurs, ils se préparèrent résolûment à affronter les redoutables chances d'une « grève ». De leur côté, opposant coalition à coalition, les patrons déclarèrent que si les ouvriers ne retiraient pas leur demande, tous les établissements, à un jour qu'ils fixèrent, seraient fermés à la fois. Le délai fatal expira. Les travaux furent suspendus. Cet état de choses ayant, comme je vous l'ai dit, duré trente-six semaines, vous devinez quelle brèche effroyable fut faite au capital employé dans ce genre particulier d'industrie ; et, quant aux souffrances endurées par les travailleurs, un chiffre les résume : pendant toute cette période dix-sept mille ouvriers, qui avaient coutume de gagner 20 shellings par semaine, n'en reçurent plus que 4, provenant du système des cotisations fraternelles, dont le montant s'éleva néanmoins à la somme énorme de 2,400,000 francs (96,000 livres sterling). Enfin, après une lutte aussi calme que poignante, et d'une funèbre grandeur, les ouvriers durent céder. Cette tentative désespérée avait causé à l'ensemble de la population ouvrière une perte évaluée à 6,250,000 francs (250,000 livres sterling) !...

Voilà, monsieur, ce que peut être une grève dans ce pays!

Eh bien, le renouvellement de la grande tragédie de Preston se prépare maintenant à Londres. Et, cette fois, c'est l'importante corporation des maçons qui figure sur le champ de bataille, je dis le champ de bataille, et l'expression n'est que trop juste, hélas! Est-ce que la banqueroute ne fait pas des victimes comme le canon? Est-ce que la faim ne tue pas comme l'épée?

Voici l'histoire de ce nouveau désastre.

Il y a deux ans, les ouvriers en bâtiment demandèrent que la journée de travail fût réduite de 10 à 9 heures, sans diminution proportionnelle de salaire. C'est ce qui fut appelé le « mouvement des 9 heures — *Nine hour's movement* ». Il avait principalement pour objet de fournir du travail à beaucoup de travailleurs qui se trouvaient alors inoccupés. Il était clair, en effet, que si ceux qui avaient de l'emploi ne faisaient plus que les neuf dixièmes du labeur requis, le dixième restant devait être confié à un certain nombre de mains additionnelles. Et puis la réduction pure et simple des heures de travail revenait en réalité à une augmentation de salaire. Sur quelle base reposait cette exigence? Pour la déclarer légitime, les ouvriers se fondaient sur ce que, depuis plusieurs années, les bénéfices, dans l'industrie du bâtiment, s'étant accrus d'une manière notable, il était juste que ceux-là eussent leur part des résultats de cette prospérité qui avaient contribué à la faire naître. Les maîtres répondirent par un refus. Ils allèrent plus loin. Ils annoncèrent la résolution de repousser désormais des avenues du travail tout ouvrier qui aurait refusé de signer un certain « document », lequel imposait au signataire des engagements tendant à le soustraire aux lois des « Trades unions », et

conséquemment à rompre le lien qu'elles ont noué entre les divers membres de la famille des travailleurs. On s'obstina de part et d'autre; les âmes s'aigrirent; d'amères paroles furent échangées; le public eut à gémir de la suspension de travaux qui pressaient; un abîme venait de s'ouvrir, où des sommes immenses disparurent englouties. Pour les ouvriers, ce fut un temps de dures privations et d'angoisses, qu'on les vit supporter avec un courage sombre, jusqu'à ce que, enfin, épuisés par l'effort, ils consentirent à laisser tomber leur demande si, à leur tour, les patrons retiraient ce fameux « document », acte de préservation aux yeux des uns, et, aux yeux des autres, acte de tyrannie. Le document ayant été mis de côté, les travaux furent repris, chaque parti se proclamant vainqueur.

Il est certain qu'en ce qui touchait l'origine de la lutte, les ouvriers avaient été vaincus. Mais ils étaient si peu découragés, que, cette année, le « mouvement des neuf heures » a recommencé avec un redoublement de passion et une fougue inattendue.

Qu'ont fait alors les entrepreneurs? Dans l'espoir de mettre d'avance et pour toujours un terme aux agitations concernant la longueur de la journée de travail, ils ont proposé un nouveau système qui consisterait dans le payement par heure, au lieu du payement par jour, de telle sorte que chaque ouvrier pût travailler le temps qu'il voudrait, sauf à être payé en conséquence.

Au premier abord, il semble que les ouvriers eussent dû adopter ce sysètme avec empressement. C'est pourtant le contraire qui a eu lieu. Dans le mode proposé, qui fait de la détermination du temps à consacrer au travail l'objet d'un arrangement particulier entre l'ouvrier, pris individuellement, et l'entrepreneur, les maçons n'ont vu qu'une habile

tentative imaginée pour détruire ou déjouer la puissance des « Trades unions » ; pour détacher un à un les travailleurs de la cause commune ; en un mot, pour leur dérober insensiblement la force qu'ils tirent d'une organisation qui, en certaines circonstances données, leur permet d'agir « comme un seul homme ».

Toutefois, on a pu croire un moment au triomphe, sinon complet, du moins partiel, du nouveau système proposé, grâce à une concession destinée à lui donner plus d'attrait, c'est-à-dire l'octroi gratuit d'un demi-jour de repos le samedi.

Le fait est que, dans la semaine qui a précédé celle qui vient de finir, les entrepreneurs se croyaient sûrs de la victoire. Le nouveau système semblait avoir si bien pris, que, dans trois des établissements où il avait été adopté, le nombre des ouvriers était au complet. Les travaux du Jardin horticultural se poursuivaient avec activité ; la construction du palais destiné à la prochaine exposition des objets de l'industrie s'avançait avec toute la rapidité désirable ; le principe du payement par heure se trouvait en pleine application dans plusieurs des principaux établissements de Londres ; bref, le *Times*, qui, dès l'abord, s'était rangé du côté des entrepreneurs, annonçait coup sur coup à ses lecteurs, et cela en style de bulletin impérial, que la bataille était aux trois quarts gagnée ; que les ouvriers étaient arrivés à comprendre leurs véritables intérêts ; que la domination des « Trades unions » touchait à son terme ; que si les plâtriers résistaient, que si les plombiers faisaient de même, que si les charpentiers gardaient une neutralité menaçante, il n'y avait pas à prendre souci de ces sinistres indications : encore quelques jours, et tout serait fini !

Ces fières assurances ont reçu un cruel démenti. Au mo-

ment où ceux dont elles avaient bercé l'optimisme disaient adieu à toute préoccupation tourmentante, le corps le plus important et le plus nombreux des ouvriers de Londres, celui des maçons, recevait du comité dirigeant l'ordre formel de faire grève.

Quel sera le résultat de cette agitation ? Quelle en est la portée ? A quelles causes générales convient-il de la rattacher? De quelle maladie est-elle le symptôme ? Y a-t-il un remède, et, dans ce cas, où le chercher? Questions graves, dont la solution appelle un examen approfondi des idées fondamentales sur lesquelles est bâti l'édifice de la société anglaise, des tendances qui constituent la force de l'Angleterre, mais renferment en même temps ses dangers, et des principes sociaux qu'elle représente dans le monde !

Si vous le permettez, j'aborderai cet examen dans une seconde lettre.

Se répandre en lamentations sur la fréquence des grèves; répéter pour la millième fois — ce qu'aucun esprit sensé ne met en doute — qu'elles sont quelquefois plus funestes à l'ouvrier qu'au patron; faire le compte des maux qu'elles enfantent et des capitaux qu'elles dévorent; tonner contre les agitateurs auxquels on les attribue, faute d'en comprendre le sens, si mélancolique et si profond; expliquer enfin à l'ouvrier, bien doctoralement, comme quoi il convient qu'il se soumette de bonne grâce au despotisme du rapport scientifique de l'offre à la demande, et que, s'il a faim selon les règles, tout est au mieux, cela peut paraître suffisant à de froids sophistes et à de vains déclamateurs. Mais, pour la société, qui n'est pas telle ou telle classe, qui est l'ensemble de toutes les classes liées l'une à l'autre par une solidarité prompte à éclater dans le mal quand on l'empêche d'éclater dans le bien ; pour la société, il est d'un intérêt suprême que

des questions d'un ordre aussi élevé soient étudiées, quand elles se présentent, avec un esprit impartial, une attention soutenue et l'indomptable désir d'être juste.

XIV

25 juin.

Besoin d'émotion.

Il a été donné à Blondin de se faire ici une place importante dans le domaine des préoccupations publiques. Cet homme... Est-ce bien là le mot? Je n'en sais trop rien, ma foi! A le voir se tenir debout, s'asseoir, marcher; à l'entendre parler, etc., etc., rien, assurément, n'indique qu'il appartienne à une autre espèce que vous et moi, c'est-à-dire à la catégorie des êtres que le philosophe grec, si bien réfuté par Diogène, définissait « un animal à deux pieds et sans plumes ». Mais ce qui est sûr, c'est qu'à tous les attributs d'un animal pensant il joint ceux du singe le plus agile qu'ait jamais produit la création. Il faut le voir courir avec la vélocité d'Hippomène — pour employer des comparaisons plus nobles — sur une corde longue de cinq cents pieds, placée à deux cents pieds du sol, et cela la tête couverte d'un sac qui fait la nuit autour de lui! Il faut le voir se tenir renversé au centre de cette corde, la tête en bas, les pieds en l'air, les bras étendus! L'autre jour, au « Cristal-Palace », ne s'est-il pas avancé sur la corde roide, chargé d'un énorme

appareil de cuisine, et ne s'est-il pas assis sur cette corde — à une hauteur de 150 pieds, n'oubliez pas ceci — pour faire une omelette, opération qu'il a menée à bonne fin, à travers tous les procédés requis ? Et vous figurez-vous un homme capable d'exécuter sur la corde le saut périlleux, avec un abîme béant au-dessous de lui, et monté sur des échasses ? Quel prodige de précision mathématique peut le sauver de la mort, lorsque, entre la mort et lui, il y a moins que l'épaisseur d'un cheveu ? Mystère !

Le succès qu'il a eu en Angleterre, vous le devinez. Exprimé en chiffres, il revient à ceci : Blondin a été engagé au « Cristal-Palace » pour douze représentations, et les actionnaires se trouvent avoir conclu un excellent marché, en ne lui offrant comme salaire que... 30,000 fr. Tout récemment, à Bradford, deux exhibitions de ses hauts faits gymnastiques lui ont valu 6,250 fr. Jugez du reste !

Une singulière querelle s'est élevée, à Bradford, entre lui et le comité du parc, qui l'avait engagé. Le comité, par des motifs de sagesse financière aisés à comprendre, ne voulant pas qu'on pût jouir du spectacle sans payer le droit d'entrée, avait fait placer la corde à une hauteur calculée de manière à ce qu'elle n'excédât pas celle des murs d'enceinte. Blondin arrive. Et comment rendre son indignation à la vue d'une corde qui n'était guère qu'à cent pieds du sol ! On a eu toutes les peines du monde à le consoler. Nul doute cependant qu'une hauteur de cent pieds ne fût tout ce qu'il lui était permis d'exiger raisonnablement pour se rompre le cou.

On avait fait courir le bruit que Blondin offrait 2,500 fr. (100 liv. st.) à quiconque consentirait à être porté par lui, dans ses promenades sur la corde. Ce bruit est sans fondement. Ce qui est vrai, et ce qui a été par lui-même raconté à un de mes amis, c'est qu'un beau jour il a reçu une lettre ainsi

conçue : « Monsieur, on assure que vous offrez 100 liv. st. « à quiconque se laissera porter dans vos bras. Je suis à votre « disposition, et me contenterai même de 50 liv. st., à con- « dition toutefois que si, par impossible, vous veniez à com- « mettre quelque *erreur*, — *a mistake*, — la somme serait « remise à ma mère. » A Bradford, on m'affirme qu'un gentleman s'est proposé pour rien, par pur amour de l'art ! Ceci est à ajouter au chapitre des excentricités anglaises.

Un fait assez amusant à constater est celui-ci :

Au temps de la guerre de Crimée, et, plus tard, pendant la guerre d'Italie, lorsqu'il n'était bruit en Europe que des exploits de nos zouaves, nombre d'Anglais tenaient absolument à ce que les zouaves fussent des *Arabes* : eh bien, le même sentiment pousse nombre d'Anglais à prétendre que Blondin est un *Canadien*. Il a beau être de Saint-Omer; il a beau n'avoir rien de commun avec le Canada, que d'y avoir fait un voyage, je connais des Anglais qui refuseront à Blondin le privilége d'être de son pays, jusqu'à ce qu'il leur ait montré son acte de naissance. Et même alors, je ne suis pas bien sûr qu'ils se rendent.

Pour compléter ces détails, j'aurais à vous représenter l'incomparable acrobate poussant devant lui, sur la corde roide, sa propre fille, assise dans une brouette; et l'enfant— car ce n'est qu'une enfant —faisant pleuvoir sur le public, du haut de son trône mobile, une pluie de fleurs lancées çà et là avec une grâce à vous faire dresser les cheveux sur la tête, et la mère, là, en face, assistant à ce formidable spectacle, d'un air parfaitement rassuré ; et la Chambre des Communes finissant par dire : « Ah ! pour le coup, c'est trop fort ! » Mais cette circonstance, vous l'avez déjà mentionnée vous-même, et elle a donné lieu, de votre part, à un court commentaire auquel je m'associe du fond du cœur. C'est peu ;

s'il faut vous dire toute ma pensée, je trouve immoral qu'on laisse ainsi un homme faire profession de jouer publiquement avec la mort, pour le plus grand amusement des désœuvrés, des hommes blasés et des petites-maîtresses auxquelles il faut des émotions fortes. C'est une horrible éducation donnée au public que celle de ces jouissances féroces. Il est très-intéressant, j'en conviens, de voir jusqu'à quel point l'organisation physique du corps de l'homme est merveilleuse, et il ne l'est pas moins de pouvoir juger de la puissance illimitée de l'habitude, dont on a coutume de dire que « c'est une seconde nature », et dont il serait plus juste de dire, que « c'est la première ». Par malheur, là n'est point la vraie source de l'intérêt qui s'attache à ces sortes de spectacles. Le danger que court l'acteur, voilà ce qui en constitue, pour le plus grand nombre, le charme affreux. S'il en était autrement, quelle nécessité de placer la corde à 200 pieds du sol? Or, que devient, avec de semblables exhibitions, ce respect de la vie humaine, qui est une des plus essentielles vertus de l'homme civilisé? Il y a en ce moment, à Londres, un autre de nos compatriotes, nommé Léotard, dont les exercices gymnastiques sont aussi une merveille; mais lui vous enchante, sans vous donner le frisson; on peut admirer sa prodigieuse souplesse, sans que la pâleur vous monte au visage. Hélas! j'ai bien peur qu'à cause de cela même, Léotard ne soit moins couru que Blondin.

Au reste, le goût des Anglais pour les spectacles violents est une des taches de leur caractère national. Je n'oublierai de ma vie qu'un soir, en passant dans Leicester square, je vis la place inondée d'une foule dont la physionomie générale trahissait une indescriptible émotion. On se parlait l'un à l'autre d'un air animé; on faisait des gestes menaçants; l'éclair du triomphe et du défi étincelait dans les regards. Je

tremblai qu'il ne fût arrivé du continent quelque nouvelle redoutable. O mon Dieu! la guerre serait-elle déclarée par hasard entre la France et l'Angleterre ? De quel étonnement je fus saisi quand on m'informa que la cause de cette trépidation populaire était le résultat, enfin connu, d'une lutte à coups de poing entre le boxeur anglais Sayers et le boxeur américain Heenan. Heenan avait passé les mers pour soutenir, à coups de poing, l'honneur de son pays, contre Tom Sayers, personnification de l'honneur du sien. Et le résultat était que, quoique Sayers ne fût à Heenan que ce qu'était David à Goliath, Sayers, après avoir perdu dès le commencement de la lutte l'usage d'un de ses bras, était resté, sinon vainqueur, du moins invaincu. Il est vrai que Heenan avait été au moment de l'étrangler en lui pressant le cou contre la corde tendue autour de l'arène; mais, en revanche, Heenan avait quitté le champ de bataille dans un état de cécité complète. Donc l'honneur de l'Angleterre était sauvé!

Et le nombre des spectateurs? Immense. Il y avait là, pêle-mêle avec l'écume des « public houses » et des mauvais lieux, des lords, des membres de la Chambre haute, des membres de la Chambre basse, et le croiriez-vous, monsieur? des membres du clergé! Mais boxer est défendu par la loi. — D'accord; et qu'importe, si l'opinion publique en ceci est plus forte mille fois que les lois, très-volontiers violées d'ailleurs, sur ce point, par ceux-là mêmes qui les font? Aussi la police ne manque-t-elle jamais d'arriver trop tard.

Et c'est précisément ce qui a eu lieu, cette semaine encore, à propos d'une nouvelle rencontre de boxeurs. L'un des deux champions était un homme petit, comparativement faible, mais effroyablement habile et agile. L'autre était un géant taillé à faire frémir. Le géant, nommé Hurst, a été

vaincu; en d'autres termes, on l'a emporté de l'arène, ruisselant de sang, n'ayant plus figure d'homme, à peu près mort. Le vainqueur se nomme Mace : il ne faut pas que la postérité ignore ce nom. Maintenant, si les habitants de Liverpool ont tant soit peu de logique, espérons qu'ils inviteront Mace à leur faire une visite, et lui prépareront la même réception qu'ils firent à Sayers. Quand ce dernier se rendit à Liverpool, n'alla-t-on pas à sa rencontre, au son des instruments, avec tout le déploiement de la pompe officielle ? Les femmes ne garnissaient-elles pas les fenêtres ? La route du grand homme ne fut-elle pas semée de fleurs ? A la vérité, Hurst n'étant pas Américain, Mace n'a pas, comme Sayers, sauvé l'honneur de l'Angleterre !

XV

1er juillet.

Le champ de bataille du travail.

J'ai abordé dans mon avant-dernière lettre l'important sujet des grèves, et je vous ai parlé de l'*agitation* produite par celle des ouvriers en bâtiments. Cette agitation n'a rien qui frappe les yeux ou l'oreille. Des maisons çà et là inachevées, des échafaudages solitaires, quelques articles publiés de loin en loin en petits caractères dans des feuilles plus ou moins lues : voilà tout ce qui se montre à la surface.

Chacun, du reste, va comme à l'ordinaire à ses affaires ou à ses plaisirs. Chacun pour soi, et Dieu pour tous.

Quant aux ouvriers en grève, il est à remarquer qu'ils ne songent jamais ici à troubler la paix publique. Rien n'a paru jusqu'à présent plus éloigné de leur esprit que l'idée d'une révolte. Quand ils souffrent, c'est en silence. L'explosion de leurs douleurs ou même de leurs colères éclate et meurt dans l'enceinte de leurs meetings. Partant de ce point de vue, que l'affaire doit se passer entre eux et leurs patrons, ils agissent en conséquence.

L'Angleterre est, je crois, le seul pays au monde où l'on puisse avoir le spectacle, à la fois admirable et navrant, que présenta, dans l'année 1854, la grande grève des ouvriers de Preston. On y vit dix-sept mille hommes, époux et pères, résister, pendant un hiver très-rigoureux, à toutes les tentations du désespoir. On les vit, aux heures fixées pour la discussion de leurs intérêts, inonder comme une mer vivante de vastes plaines, sans que l'ordre fût mis en péril, sans qu'aucun acte de violence fût commis, sans que cette protestation solennelle contre les caprices du sort et la tyrannie des choses perdît un seul instant ce caractère de sérénité qui ennoblit la souffrance et fait paraître la justice, si auguste en elle-même, plus auguste encore.

Toutefois, la vérité défend de taire que les coalitions, dans l'esprit des ouvriers anglais, s'associent en général à une pratique qui nuit à leur cause, parce qu'elle la rabaisse. Vous savez que, dans une armée, on appelle *piquets* un certain nombre de cavaliers ou de fantassins toujours prêts à marcher au premier ordre; eh bien, les ouvriers associés pour une grève, en Angleterre, ont, eux aussi, leurs piquets, dont la mission est d'aller rôder dans le voisinage des lieux où s'exécutent les travaux frappés d'interdit, et de veiller à

ce que cet interdit ait son plein effet. Il en résulte que ceux qui sont surpris travaillant, lorsque la suspension des travaux se trouve avoir été décidée, courent risque d'être insultés ou maltraités. Tristes désordres, qui, bien que partiels, ont cela de fâcheux, que les détracteurs du peuple, après les avoir exagérés outre mesure, en prennent avantage pour crier à la violation de la liberté individuelle et à l'oppression! Que voulez-vous, tel est le sentiment d'antagonisme nourri par l'opposition des intérêts, que les ouvriers d'une même profession, quand ils se coalisent contre les entrepreneurs, se considèrent comme une armée, et se croient en droit d'appliquer à ceux de leur classe qui se séparent de la cause commune, le principe qui, dans une armée, autorise la violation de la liberté individuelle des déserteurs.

Quoi qu'il en soit, comme ces violences ne sont, après tout, qu'accidentelles et rares; comme elles n'ont lieu que sous l'empire de circonstances exceptionnelles, et dans une sphère d'intérêts en apparence particuliers, elles ne semblent pas suffisantes pour faire sortir le public anglais, ou le gouvernement qui le représente, de son rôle d'abstention en matière de grèves. On suit donc de l'œil les péripéties de la lutte; on recherche de quel côté sont les torts; on prend parti en paroles pour les uns ou pour les autres; on traite la chose comme un tournoi dans lequel le public est juge du camp, rien de plus.

Vainement les grèves viennent-elles périodiquement avertir l'opinion qu'il y a là quelque chose de sérieux à approfondir; vainement les esprits méditatifs remarquent-ils avec inquiétude que ces crises deviennent de plus en plus fréquentes, il semble qu'on aime mieux subir le mal que se préoccuper de la possibilité d'un remède.

Que dis-je? Il est certains optimistes qui vont jusqu'à prétendre que les grèves, après tout, ont de bons côtés, qui doivent nous consoler un peu des calamités dont elles sont la source. Ne dénotent-elles pas chez l'ouvrier des aspirations fières? Ne prouvent-elles pas son aptitude à se concerter avec ses semblables? Ne le montrent-elles pas pénétré du sentiment de sa dignité d'homme? En lui demandant de souffrir pour une cause qui est celle de ses compagnons de travail autant que la sienne propre; en le portant à sacrifier les tentations de l'heure présente à la conquête d'un avenir meilleur, son bien-être actuel à l'élévation éventuelle de ceux de sa classe, et l'orgueil de son jugement individuel à la nécessité d'agir en commun, ne le plient-elles pas à la dure mais fortifiante discipline du dévouement?

Tout cela, pour mon compte, je suis prêt à le reconnaître. Mais il faut bien reconnaître aussi que les grèves sont un appel à la Némésis populaire; qu'elles assombrissent terriblement les âmes et alimentent les animosités de classe à classe; qu'elles décorent du beau nom de droit, et du nom encore plus beau de devoir, ce qui n'est quelquefois qu'une obstination vindicative et aveugle; qu'elles accoutument le pauvre à se roidir avec un stoïcisme farouche contre des souffrances qu'accusent, non pas seulement ses insomnies, mais les pleurs de ses enfants et la pâleur de leur mère; qu'elles développent enfin des qualités qui conviennent à la guerre, non à la paix.

Et dans quel espoir?

S'il est un fait certain au monde, c'est que, presque toujours, les grèves aboutissent à un résultat contraire à leur but. En Angleterre, c'est à peine si, depuis 1836 jusqu'en 1861, c'est-à-dire dans une période de vingt-cinq ans, on pourrait citer six exemples de grandes grèves qui aient réussi. Celle

de Preston, en 1854, fut un modèle d'organisation et eut à sa disposition des ressources immenses : que produisit-elle? Je vous l'ai dit. Et c'est tout simple, hélas! Dans une lutte de ce genre, où la victoire est à celui qui peut *attendre* le plus longtemps, comment celui qui n'y perd qu'une partie de son gain n'y aurait-il pas un avantage décisif sur celui qui y perd une partie de son pain? Aussi arrive-t-il ordinairement qu'après avoir fait des sacrifices qui l'épuisent, l'ouvrier se voit, en fin de compte, obligé de se soumettre et de reprendre son fardeau à des conditions encore plus défavorables qu'auparavant, parce que les pertes mêmes infligées aux patrons se trouvent avoir diminué cette portion de la richesse nationale qui est destinée à la rémunération du travail. C'est la poule aux œufs d'or qu'on éventre.

D'ailleurs, l'idée des grèves suppose une connaissance en vérité très-imparfaite des lois qui, sous l'empire du régime de concurrence, régissent le monde industriel. Ce régime tend à établir entre les profits émanant des professions diverses un niveau au-dessus duquel il est impossible que, dans une branche particulière d'industrie, les profits se maintiennent longtemps. Si, par exemple, le profit que rapporte la construction des maisons dépasse sensiblement celui que rapportent d'autres professions, l'appât d'un bénéfice supérieur ne manquera pas d'amener dans ce département de l'activité humaine de nouveaux capitalistes, dont la concurrence y fera naturellement baisser le prix du capital employé. De même, si le profit y est moindre qu'ailleurs, le capital tendra à s'en éloigner, et les concurrents qui y resteront, étant moins nombreux, gagneront davantage, ce qui fera remonter le niveau.

Que font donc les ouvriers, lorsque, dans une branche d'industrie où nulle cause temporaire n'est venue provoquer

un accroissement de profits, ils insistent pour une augmentation de salaires? Ils vont contre une loi inflexible; ils demandent une chose, ou qu'on sera forcé de leur refuser, ou qui, si on la leur accorde, chassera le capital d'un emploi auquel ne sont pas attachés les mêmes avantages que les autres présentent, et diminuera conséquemment le fonds sur lequel est prise la rémunération de leur travail.

Il est vrai — et c'est ce que les docteurs en économie politique oublient trop souvent — il est vrai que l'action de la concurrence sur l'égalisation des profits ne se produit pas du jour au lendemain, avec une précision mathématique, sans délai, sans transition. Des circonstances temporaires peuvent, dans telle ou telle branche d'industrie, déterminer des profits exceptionnellement élevés, et, avant que le niveau baisse par l'arrivée de nouveaux capitalistes impatients de les partager, il s'écoule quelquefois un temps considérable. Dans ce cas, nul doute que les ouvriers, au moyen d'une grève bien soutenue, ne puissent amener leurs patrons à leur faire une part équitable dans le surplus résultant des circonstances particulières et favorables dont il s'agit. Mais il est clair que cela exige, de leur part, une appréciation exacte et très-délicate de la situation, toute erreur sur ce point ne pouvant que leur être funeste. Et puis, même en supposant qu'ils ne se trompent pas, il est permis de mettre en doute si les fruits, purement temporaires, de la victoire valent qu'on affronte les épreuves et les nécessaires sacrifices de la lutte.

Les grèves sont donc un mal, du moins généralement parlant. Elles nuisent encore plus à ceux qui y ont recours qu'à ceux contre qui elles sont dirigées. Elles sont, pour la société tout entière, une cause de deuil et de ruine.

Cela étant, que faire?

Gourmander le peuple? lui reprocher son ignorance? lui recommander de suivre des cours d'économie politique et de se mettre à étudier sérieusement la loi scientifique de l'offre et de la demande? Certes, si cela suffisait, il y a longtemps que la question n'en serait plus une; car, Dieu merci, les sermons n'ont pas manqué. Par malheur, il aurait fallu, pour qu'ils eussent quelque autorité, que les donneurs de conseils eussent indiqué au peuple un moyen d'améliorer sa condition quand elle lui pèse, et de protéger ses intérêts quand il les croit menacés. Voilà justement ce qu'ils oublient toujours de faire.

Pendant ce temps, le mal empire; les appels aveugles à la force d'inertie se multiplient; les travailleurs s'obstinent dans ce qu'on pourrait définir la guerre des bras croisés, et d'étranges paroles se font entendre. Comment vous dire sans tristesse, monsieur, que, dans ce « mouvement des neuf heures, » les maçons ont été prévenus que, s'ils persistaient, on prendrait peut-être le parti d'appeler en Angleterre des ouvriers étrangers, de les installer à la place des ouvriers nationaux qui refusent de céder, et auxquels de la sorte on casserait les bras? De cette menace les maçons n'ont paru tenir aucun compte; mais si d'aventure elle était sérieuse et se réalisait, est-on bien sûr que les nouveaux venus, une fois en possession du domaine de leurs prédécesseurs, ne seraient jamais conduits à les imiter? Et tant de pauvres gens qu'on aurait réduits au désespoir, est-on bien sûr qu'ils se résigneraient jusqu'au bout? Qu'arriverait-il alors?...

Quant à défendre, par une loi, et les coalitions d'ouvriers et les coalitions de maîtres, l'Angleterre ne saurait en venir

là sans donner un démenti formel à l'esprit de ses institutions, sans abdiquer toutes ses croyances politiques et économiques.

XVI

7 juillet.

Liberté des coalitions.

Monsieur, la grande lutte des ouvriers maçons contre les entrepreneurs, à Londres, est une épopée qui vaut, hélas ! qu'on en suive, d'une âme inquiète, les diverses péripéties. Quelle histoire pourrait-on raconter qui, pour des esprits sérieux, fût d'une importance plus émouvante et plus féconde en enseignements ? Le domaine du travail transformé en champ de bataille ! Quel sujet imaginer qui touche de plus près aux racines mêmes des sociétés modernes ?

Dans deux lettres précédentes, je vous ai dit comme quoi les ouvriers en bâtiment, à Londres, ont demandé que la journée de travail fût réduite de dix à neuf heures, sans diminution proportionnelle de salaire, et comme quoi les entrepreneurs, non contents de repousser cette demande, lui ont opposé une proposition ayant pour but de mettre d'avance et à jamais un terme à toute agitation concernant la durée de la journée de travail. Le nouveau système mis en avant par les entrepreneurs consiste, je l'ai expliqué, dans

le payement par heure substitué au payement par jour.

Là-dessus, formation de deux camps hostiles, grève des ouvriers, stagnation des travaux, et tout ce qu'une situation semblable implique de douleurs, de ruines et de menaces.

Le dénoûment n'est pas encore arrivé, et voici où en sont les choses.

Le 22 du mois dernier, les maçons de Londres et des environs tinrent un « meeting » dans lequel ils résolurent de soumettre la querelle, avec l'assentiment des entrepreneurs, à l'arbitrage du Conseil de l'Institut des architectes britanniques, de manière à en venir à un compromis fondé sur un examen impartial de la question débattue.

Un mémoire exprimant ce vœu fut en conséquence adressé par les ouvriers au Conseil des architectes.

Malheureusement, les entrepreneurs déclinèrent toute juridiction amiable, soit qu'ils cédassent en cela à un sentiment d'irritation, soit qu'ils comptassent, pour leur prochain triomphe, sur l'esprit de division dont ils croyaient apercevoir le germe parmi les ouvriers; et, le lendemain même, ils décidèrent, de leur côté, dans un meeting où les principaux établissements étaient représentés, qu'à partir du 1er juillet le système de payement par heure serait adopté par tous les entrepreneurs comme règle définitive.

C'était lundi dernier qu'expirait le délai fatal; et ce jour, comme bien vous pensez, était attendu avec anxiété, non-seulement par les ouvriers que le bâtiment emploie, mais par l'universalité des travailleurs.

Si je suis exactement informé, le nombre des établissements qui ont mis à exécution la résolution prise dans le meeting du 23 juin se réduit à vingt et un, les plus importants de tous, il est vrai.

Ce qui en est résulté, c'est qu'à peu d'exceptions près les maçons en briques ont sur-le-champ abandonné leurs travaux.

En même temps leur comité publiait un manifeste, où il était dit : « Nous voici arrivés au moment critique de la lutte : il nous faut vaincre, ou nous résigner à être vaincus. » Vous vous rappelez, monsieur, le fameux mot de Nelson à Trafalgar : « *England expects every man will do his duty* (l'Angleterre compte que chaque homme fera son devoir). » Le comité des maçons en briques ne parle pas autrement à ceux qu'il dirige : « Que chaque homme fasse son devoir, et dans quinze jours nous aurons triomphé. » Tant il est vrai que c'est d'une bataille qu'il s'agit!

Ce qui est certain, c'est que sur 1,000 membres dont la société des maçons en pierre se compose à Londres, il y en a 700 qui font grève; et parmi les maçons en briques associés, dont le nombre s'élève à 1,800, il n'y en a pas plus de 150 qui se soient soumis au système du payement par heure; 130 travaillent sous l'empire d'un compromis; 700 font grève; le reste est employé aux anciennes conditions.

Quant aux charpentiers, dont la profession se lie à l'industrie du bâtiment, ils forment comme le corps de réserve de l'armée en campagne. Eux ont consenti, tout en protestant, à subir le système du payement par heure; mais cela ne les empêche pas d'appuyer le mouvement de leurs camarades, en faveur desquels chacun d'eux prélève 1 shelling par semaine sur son salaire.

Telle est la situation. Comment se dénouera-t-elle? Le public attend, en se croisant les bras comme les maçons, et le gouvernement n'a garde d'intervenir.

L'autre jour, dans la Chambre des Communes, M. Ayrton demandait la seconde lecture d'un bill tendant à la forma-

tion d'une espèce de tribunal de conciliation, semblable à ce qu'on appelle en France le Conseil des prud'hommes. Rien ne paraissait plus impérieusement commandé par la circonstance. Croiriez-vous que c'est à peine si une motion aussi sage a eu les honneurs d'un débat? Le bill a été combattu par le secrétaire d'État, par le « solicitor général », et rejeté sans plus de façon, M. Hardy, un des membres, ayant déclaré d'une manière péremptoire que, pour les ouvriers, le mieux était de laisser au principe de *l'offre et de la demande* le soin de les nourrir.

Ne vous étonnez pas trop de cette abstention de la société en présence d'un fait aussi grave, aussi tragique, et qui tient de si près au bien-être et à la sécurité de tous.

Ce qu'avec nos idées françaises nous pourrions prendre pour une indifférence aveugle s'explique d'abord par ce respect, en quelque sorte religieux, de la liberté de l'individu, qui est le pivot de la société anglaise. C'est là le grand côté.

Mais il est au phénomène que je signale une autre explication, celle-ci purement économique, et qui ouvre carrière à de bien sérieuses objections.

En Angleterre, le travail est considéré tout simplement comme une marchandise, et soumis, à ce titre, aux mêmes lois qui régissent la vente d'un chapeau, par exemple, ou d'une paire de bottes.

Lors de la grève de Preston, l'organe le plus accrédité de l'économie politique, telle qu'on la comprend de ce côté de la Manche, donnait d'une grève la définition qui suit; elle est caractéristique :

« Une grève est en soi une transaction fort simple. Vous voyez une table chez un brocanteur, elle vous fait envie, vous en demandez le prix; si vous le trouvez trop élevé, vous laissez là l'objet convoité, et vous sortez de la boutique.

Supposons que vous offriez une livre de moins, et que le brocanteur refuse poliment, voilà une grève. Vous faites grève contre lui, et il fait grève contre vous.

« En ceci, les beaux raisonnements, les tirades éloquentes, les invectives réciproques, n'ont vraiment rien à faire. Vous n'entreprenez pas de prouver compendieusement au brocanteur que ses exigences sont injustes; vous n'en appelez point à ses sentiments en faveur de votre famille, dont le confort réclame une jolie table à bon marché; vous ne dites pas au brocanteur récalcitrant qu'il est un homme sans entrailles, et qu'il ne se fait pas faute d'avoir pour son propre usage de beaux meubles, qu'il se procure aux dépens de ses pratiques.

« Non : vous sortez, vous oubliez le brocanteur, et il vous oublie. Vous avez demandé ce qui vous convenait; c'est ce qu'il a fait de son côté. Vous n'êtes pas tombés d'accord. Et puis, chacun n'est-il pas le meilleur juge de ce qui le concerne? Ceci posé, en quoi, je vous prie, les rapports de l'ouvrier avec son patron diffèrent-ils de ceux du brocanteur avec ses pratiques? »

Tel est, monsieur, le point de vue généralement adopté, et si vous ajoutez à cela que, selon les idées reçues, ce qu'on est libre de faire à un on est libre de le faire à deux, à vingt, à mille, à vingt mille, les Anglais respectant dans le fait de s'associer une application de la liberté individuelle, vous n'aurez pas de peine à deviner la conclusion à laquelle conduisent ces prémisses. Puisque le travail est une simple marchandise, que les uns peuvent s'associer pour vendre et les autres s'associer pour acheter, les coalitions d'ouvriers sont très-légitimes; très-légitimes aussi sont les contre-coalitions de maîtres, et, en dehors des deux parties intéressées, personne n'a rien à y voir. Voilà la théorie anglaise.

Et la pratique y répondrait de point en point, n'étaient les âpres censures que les divers organes de l'opinion publique fulminent en ces occasions : ceux-ci contre les ouvriers, ceux-là contre les patrons, chacun suivant ses prédilections particulières et sa manière d'apprécier les circonstances de la lutte.

Vous le voyez, monsieur, ceci est une inconséquence; car enfin, s'il est vrai que les rapports entre l'ouvrier et le patron ne diffèrent en aucune sorte de ceux qui existent entre le vendeur et l'acheteur, pourquoi ceux qui sont étrangers aux deux parties, ou se regardent comme tels, interviendraient-ils dans la querelle, même par voie de critique, de conseil ou d'invective? Est-ce que les organes de l'opinion publique s'arrogent jamais le droit de chapitrer ou de dénoncer le brocanteur comme demandant trop, ou sa pratique comme n'offrant pas assez?

La logique exigerait donc que le public abdiquât jusqu'à son rôle de juge du camp devant un de ces débats qui transforment les deux grandes agences de la production en deux armées ennemies, devant un de ces débats terribles dont les résultats sont d'affamer, comme dans la grève de Preston, dix-sept mille pères de famille, et leurs femmes et leurs enfants; de pousser les entrepreneurs à la banqueroute; d'appauvrir les pauvres, et, chose bien autrement funeste, de semer dans les cœurs ces haines collectives d'où sortent, à un jour donné, les guerres sociales ou les guerres serviles! Oui, la logique exigerait que le public, par ses organes, ne se mêlât pas plus de *cette affaire* qu'il ne se mêle de l'achat d'un habit ou de la vente d'une paire de bottes!

Ai-je besoin de vous signaler, monsieur, le vice et les dangers d'une semblable doctrine?

L'ouvrier vend son travail, soit; mais cette vente n'a-

t-elle donc rien qui la distingue de celle d'une table ou d'un joujou? Que vend l'ouvrier en vendant son travail, sinon tout son temps, l'ensemble de ses facultés, sa personne, sa vie? Est-ce un objet inerte que ce travailleur qui a une âme? Est-ce un marché ordinaire que celui d'où peut sortir, s'il ne se conclut pas, un arrêt de mort?

Et sous combien d'autres rapports ce marché diffère de ceux auxquels on l'assimile d'une façon si étrange!

Entre l'homme qui met une table en vente et l'homme qui veut l'acheter, il n'existe aucun lien résultant d'une association de ressources et d'efforts : s'ils ne s'accordent pas, il n'y a pas de raison pour que l'un ou l'autre se juge lésé; l'un attendra patiemment qu'un nouvel acheteur se présente, et l'autre, sans se plaindre, cherchera un autre vendeur, ou se passera pour le moment de l'objet désiré. Dans les rapports de l'entrepreneur et de l'ouvrier, au contraire, il entre un élément de permanence et d'association qui leur imprime un caractère tout à fait distinctif. Ils sont unis pour produire, et c'est cette circonstance qui rend quelquefois leur position si animée, et fait dégénérer leurs rapports en antagonisme, lorsqu'il s'agit de déterminer quelle part doit revenir, dans les résultats de l'œuvre produite, au capital sous forme de profits, au travail sous forme de salaire.

Et, malheureusement, on ne saurait attendre ici des deux contractants qu'ils jugent d'après les mêmes règles la question qui les divise. Il est naturel, en effet, que l'entrepreneur, comme tel, ne voie dans le travail manuel qu'un moyen d'accomplir, avec l'aide de l'homme, ce qu'il ne peut accomplir avec l'aide des animaux ou des machines. Mais il est bien plus naturel encore que, dans le travail manuel, l'ouvrier voie l'application des forces et des facultés d'un être qui

pense, qui sent, qui aime, qui a de la fierté, des besoins, des désirs, qui est mari et père.

Pour l'entrepreneur, l'importance de la rémunération à donner au travail dépend de l'inflexible loi de l'offre et de la demande, et, sous l'empire du principe de concurrence, ne saurait dépendre d'autre chose. Mais, en vertu d'une loi plus impérieuse que toutes celles qui se lient à tels ou tels arrangements sociaux, l'ouvrier est invinciblement poussé à rapprocher le taux de sa rémunération du prix général des subsistances.

L'entrepreneur, dans l'ordre actuel des choses, est parfaitement fondé à dire : « Le travail, pas plus qu'un autre objet de vente, n'a de taux fixe; ce taux dépend du profit qui en naît; le travail ne saurait valoir pour moi que ce qu'il me rapporte. » Mais l'ouvrier n'est certes pas moins fondé à répondre : « Il est une limite mise par la nature aux fluctuations de l'offre et de la demande : c'est celle au-dessous de laquelle le travail cesserait, parce que le travailleur mourrait de faim. Si, pour d'autres, le travail est la mise en vente d'un article de commerce, pour nous, ouvriers, c'est la mise en vente d'un être humain. »

De là tant et de si tristes conflits.

C'est, du reste, ce que, même en Angleterre, quelques esprits élevés commencent à comprendre. Il y a plus : le vrai remède y a été entrevu. Il a même été mis en action, très-partiellement, il est vrai, mais avec succès : à Leeds, à Rochdale et ailleurs, le principe de coopération, fondé sur une alliance intime entre les deux grands agents de la production, le capital, le travail, et appliqué avec ce génie pratique qui caractérise les Anglais, a déjà produit de merveilleux résultats. J'ai entendu moi-même, à Glasgow, lord Brougham proclamer l'avénement de ce principe comme

un fait d'une importance suprême. C'est une solution qu'appelle John Stuart Mill, le plus profond penseur de ce pays. Il y a plus de vingt ans que l'illustre poëte de Bristol, Southey, disait, en parlant du système coopératif, lui, un tory : « C'est peu de chose encore, — un nuage tout au plus grand comme la main. Se dissipera-t-il, vapeur inutile, ou bien se répandra-t-il en rosée rafraîchissante sur la portion brûlée et fanée des sociétés humaines? Dieu seul le sait, et c'est ce que le temps révélera. »

XVII

15 juillet.

Une semaine tragique.

C'est une bien funèbre histoire, monsieur, que celle de la semaine qui vient de finir ! Il n'a été, ces jours-ci, question que de meurtres. Et quels meurtres ! On n'ouït jamais rien de plus mystérieux.

Une mère qui, pendant la nuit, va prendre dans leur lit ses trois enfants, et, sans motif qu'on puisse deviner, les jette dans une citerne !

Un père, homme du monde et y occupant un rang élevé, qui assomme son fils dans un étroit sentier, au retour d'une visite attestant les plus hautes relations !

Un officier et un escompteur, supposés inconnus l'un à

l'autre, qui se rencontrent par hasard et vont dans la maison de l'un d'eux s'entr'égorger!

Voilà d'inexplicables horreurs.

Je ne sais si vous connaissez, à Paris, les détails du meurtre commis par ce baron Vidil, dont *le Temps* annonce l'extradition dans le numéro que je viens de recevoir. S'il en est autrement, vos lecteurs seront curieux peut-être d'apprendre ce qu'on en raconte ici dans les clubs, dans les salons, partout; car la grande préoccupation de la semaine dernière a été celle-là.

Une dame de mes amies, qui tient un des salons les plus fashionables de Londres, m'avait déjà parlé du baron Vidil comme d'un homme aimable, spirituel, très-répandu, et possédant à un degré remarquable l'usage du grand monde. Elle l'avait eu plus d'une fois à sa table, et lui trouvait de charmantes manières. C'est d'elle que m'est venue la première nouvelle d'une tragédie qui, comme vous pensez, a causé dans tous les cercles fréquentés par le baron un étonnement dont on n'est pas encore revenu.

Le 28 juin, le baron Vidil était parti pour Claremont, accompagné de son fils, jeune homme de vingt-trois ans, élevé en Angleterre et gradué à Cambridge. Comme ils s'en revenaient à cheval, le père, à ce qu'on assure, témoigna le désir d'entrer dans une auberge pour s'y rafraîchir. Soit que son air eût quelque chose d'étrange, soit que le cœur du jeune homme se fût ouvert sans cause apparente à un de ces pressentiments qui se lient quelquefois à l'approche d'un grand malheur, celui-ci aurait manifesté de la répugnance à s'attarder sur la route.

Toujours est-il qu'ils poussèrent jusqu'à Twickenham. On raconte qu'au moment où ils atteignaient les confins du village, le baron dirigea soudain son cheval vers un sentier

ombragé, disant : d'abord, qu'il se sentait indisposé ; puis, qu'il désirait faire visite au duc d'Aumale, à « Orléans-House ». Le jeune homme se prête à ce désir, et le baron s'enfonce avec son fils dans des chemins détournés qui les conduisent derrière les étables « d'Orléans-House ».

Ils venaient de s'engager le long d'un sentier, bordé d'un côté par un mur, et, de l'autre, par une haie assez élevée, lorsque le père, armé d'un lourd fouet de chasse à manche de métal, frappe son fils à la tête. Il redouble. L'infortuné jeune homme avait le front tout en sang, mais il n'avait pas perdu l'étrier ; machinalement il donne de l'éperon à son cheval qui se cabre et, dans ce mouvement, reçoit sur la tête le coup destiné au cavalier. En ce moment, un homme et une femme paraissent au détour du sentier. Aussitôt le fils du baron se laisse glisser de cheval, se traîne jusqu'aux pieds de la femme, et, dans sa terreur, lui crie : « Oh ! protégez-moi ! sauvez-moi ! » L'homme qui était avec elle était un paysan nommé John Rivers. Comme il descendait de « Orléans-Road », dans une direction opposée à celle des deux cavaliers, il avait été, sans être lui-même aperçu, témoin de l'horrible scène. Il avait vu le père frapper son fils, et lorsque celui-ci était tombé de cheval, il avait entendu le premier crier : « Eh ! eh ! voici ton chapeau ! »

Sur ces dernières circonstances, les récits ne sont point d'accord. Quelques-uns prétendent qu'après avoir reçu à la tête trois coups terribles, le jeune homme, conservant encore quelque force, fit prendre le galop à son cheval, poursuivi par son père, et, à la vue de quelques paysans qui travaillaient dans un champ voisin, s'élança au travers de la haie en criant au secours.

Quoi qu'il en soit, plusieurs personnes étant accourues, le baron, s'il faut en croire le témoignage d'un batelier du

nom d'Evans, aurait essayé de franchir une grille qui le séparait d'un terrain bordant la Tamise, et, questionné à ce sujet, aurait répondu qu'il allait chercher du secours. Il aurait dit aussi à un des assistants, dans le but d'expliquer l'affreux spectacle qu'ils avaient sous les yeux, que son fils s'étant dressé sur ses étriers pour regarder par-dessus le mur, le cheval s'était cabré et l'avait renversé.

On transporta le blessé dans une auberge. Il paraissait saisi d'effroi, et suppliait les personnes présentes de ne le point quitter. Il adressa la même prière au chirurgien qu'on avait appelé, et qui le suivit effectivement à Londres, où il resta auprès de lui jusqu'au lendemain matin, sans le perdre un seul instant de vue. Le père avait accompagné son fils, mais s'était retiré à minuit, le premier demeurant à Clarendon, et le second dans Jermyn's street.

Cependant, des rumeurs sinistres s'étant répandues, un mandat d'arrêt fut lancé, et le baron chercha refuge en France. Il en a été ramené, ainsi que vous l'avez dit, et hier sa première comparution devant la justice a eu lieu. Son fils, dont les blessures ne sont pas aussi graves qu'on l'avait cru d'abord, était dans une salle voisine; il a refusé de paraître devant la cour, et il montrait beaucoup de répugnance à intervenir. Quant à l'accusé, au moment où on lui a lu le mandat d'arrêt qui le présentait comme ayant tenté d'assassiner son fils, il a couvert son visage de ses mains. Son attitude trahissait la désolation la plus profonde.

Chose déplorable, j'allais dire odieuse! la foule qui attendait aux portes, et qui était considérable, l'a poursuivi de ses *grognements* et de ses huées jusque dans la voiture cellulaire qui le conduisait à la maison de détention. Cette disposition du public à prendre parti contre un homme qui, n'ayant pas été encore jugé, doit être réputé innocent jusqu'à ce qu'on ait

prouvé qu'il est coupable, ne saurait être trop énergiquement flétrie.

En réalité, tout est mystère dans ce lamentable événement, et la diversité des appréciations dit assez qu'il y a là un problème dont la solution est encore à trouver. Les uns se hâtent de déclarer l'accusé coupable, et ils rappellent qu'il est veuf d'une Anglaise dont la fortune devait lui revenir dans le cas où son fils serait mort sans héritier : d'où la conclusion qu'il avait intérêt à commettre le crime qu'on lui impute ; mais à cela les autres répondent par l'invraisemblance d'un pareil meurtre, osé dans un pareil but et en de pareilles circonstances. Comment comprendre qu'un homme qui a sa raison mène son fils en visite chez de hauts personnages pour le tuer, au sortir de là, en plein jour, sur le chemin, tout proche d'une maison aussi vivante que celle du duc d'Aumale, et cela dans l'impossible espoir que personne ne lui demandera : « Qu'as-tu fait de ton fils? »

Du reste, ce sont là des questions qu'il faut laisser à la justice le soin d'éclaircir ; et lorsque je lis ici, dans certains journaux, de véritables réquisitoires, je ne puis m'empêcher d'admirer la sagesse de la loi française, qui protége l'accusé contre la dangereuse influence de commentaires prématurés et indiscrets. C'est chose si redoutable qu'un juge prévenu, quand ce juge est tout le monde !

Une singularité de cette affaire, c'est que John Rivers, le principal témoin, est tombé depuis dangereusement malade, par suite de la rupture d'un vaisseau. Or, comme il se trouve n'avoir pas témoigné *en présence de l'accusé*, il en résulte qu'aux termes de la loi anglaise, très-sage en ceci, son témoignage, acceptable comme indice, ne peut servir comme preuve.

Je voudrais n'avoir pas à vous dire avec quelle affectation

quelques journaux de Londres font remarquer que le baron Vidil est un Français. Le *Morning-Chronicle*, par exemple, va jusqu'à écrire : « Il n'y avait qu'un Français élevé à l'école d'Eugène Sue et d'Alexandre Dumas qui fût capable d'aller au crime par tant de détours. » A ce compte, pourquoi ne pas rendre responsables de tant d'horreurs dont les tribunaux anglais retentissent depuis plusieurs années, et l'Angleterre et ses romanciers? Le crime, hélas! a la terre entière pour patrie!

Mais ce qui frappe dans la remarque du *Morning-Chronicle*, c'est moins encore ce qu'elle a d'odieux que ce qu'elle a de téméraire; car il est impossible en ce moment de parcourir les colonnes d'un journal anglais sans se heurter à quelque effroyable histoire de meurtre.

Ici c'est une mère qui étouffe son enfant, là c'est une mère qui jette les siens dans une citerne, plus loin c'est un médecin qui tue une femme en voulant la faire avorter; ou bien encore c'est un capitaine de vaisseau traîné devant la justice pour avoir battu à outrance un pauvre matelot déjà malade et qui est mort sous les coups. Et pendant qu'avait lieu la tragédie *française* de Twickenham, il s'en jouait une autre, au cœur même de Londres, dans une rue du Strand, celle-là parfaitement anglaise.

Vendredi dernier, vers midi, un homme, tout couvert de sang, sautait d'une fenêtre du n° 16, Northumberland street, dans une cour où étaient deux ouvriers. Il essayait de s'enfuir : il fut arrêté. C'était un officier. Il se nommait Murray. Était-il l'auteur ou la victime d'un meurtre? Ce qui est certain, c'est qu'il était blessé, et très-grièvement, ayant reçu dans la nuque un coup de pistolet.

On le transporte à l'hôpital de Charing-Cross, et, pendant ce temps, la police, avertie, pénètre dans l'appartement

d'où il avait paru vouloir s'évader. C'était horrible à voir. Près de la porte gisait, étendu sans mouvement, un homme dont la tête, broyée, n'avait plus forme humaine. Une mare de sang, les tiroirs tout grands ouverts, des papiers épars, des bouteilles brisées, des pincettes en morceaux, des pistolets récemment déchargés : tout racontait un épouvantable drame.

Mais l'origine de ce drame, ses causes, ses vrais détails, le crime ou les crimes dont il témoigne, tout cela est encore enveloppé dans une obscurité profonde. Interrogé, le major Murray a raconté que, passant vendredi dernier sur le pont de Hungerford, il avait été abordé par un inconnu; que cet homme avait exprimé le désir de l'entretenir d'une affaire d'argent, où le major était engagé; qu'en conséquence ils étaient allés dans la maison de l'inconnu, un escompteur nommé Roberts; que là l'officier avait reçu un coup de pistolet qui, l'ayant atteint à la colonne vertébrale, l'avait un instant paralysé; que, par instinct de conservation, il avait fait le mort; mais que, profitant d'un moment où son agresseur avait le dos tourné, il s'était relevé vivement, lui avait cassé une bouteille sur la tête, et l'avait ensuite presque achevé à coups de pincettes. Il va sans dire que cette histoire a paru très-peu vraisemblable. Quelle est la vérité? Roberts, transporté à l'hôpital de Charing-Cross, ainsi que Murray, vit encore, mais dans un état si voisin de la mort, que jusqu'à ce jour il n'a pu rien articuler. On parle d'une femme qui serait mêlée à cet imbroglio sinistre. Attendons que la lumière se fasse.

Vous le voyez, monsieur, voici une semaine qu'on pourrait appeler la semaine des crimes. Quelle coïncidence! Y aurait-il donc un choléra moral? une *malaria* pour le meurtre? Mais il est d'autres séries de forfaits qui, pour ne pas donner

le frisson comme celle dont je viens de vous parler, n'en sont pas moins de nature à fixer l'attention du philosophe. Il est des crimes qui tiennent par essence à l'organisation des sociétés, à une époque donnée; et c'est de ceux-là que je tiens à vous parler rétrospectivement.

A demain.

XVIII

18 juillet.

Les crimes industriels.

Il y a environ deux ans, la maison Paul, Straham et Bates était citée, à Londres, au nombre des plus puissantes et des plus respectées. John Paul était un saint. Pas d'institution religieuse à laquelle son nom ne fût associé. On ne le voyait jamais que la Bible sous le bras. Il était le président né des réunions pieuses, il était l'idole d'Exeter-Hall. Un beau matin, voilà que cette maison, bénie du ciel et bénie par les hommes, s'écroule avec un fracas épouvantable, écrasant une multitude de familles, plongeant dans la désolation plusieurs milliers de pauvres cœurs crédules, et mettant à jour une incroyable série de fraudes. Il se trouve de la sorte que M. John Paul était un tartufe, non pas le tartufe à courte vue dont le génie se réduisit à vouloir prendre à Orgon sa femme et son bien, mais un tartufe aux proportions gigantesques, commandant à des capitaux immenses, visant

à envelopper dans le piége de son hypocrisie un nombre indéterminé de victimes, sans distinction d'âge ou de sexe.

La religion, pour lui, n'avait été qu'une manière d'annonce, une affaire d'achalandage; il en avait usé avec la Bible comme l'Américain Barnum avec Jenny Lind ou Tom-Pouce. Inutile d'ajouter que, pendant que Paul et Straham avaient recours à toute sorte d'expédients misérables pour masquer la brèche, de jour en jour plus large, faite par leurs vols à la fortune de leurs clients, ils avaient maisons de ville, maisons de campagne, galeries de peintures, équipages, et jouissaient de tous les honneurs dus à une grande *respectabilité.* La vie qu'ils mènent maintenant est celle qui attend les plus infâmes criminels quand on les découvre. Mais cela ne change rien à la condition des veuves qu'ils ont fait mourir de désespoir, des vieillards qu'ils ont mis à la mendicité, des orphelins qu'ils ont condamnés à vivre comme on court une aventure.

John Sadleir était un homme d'une haute *respectabilité*, lui aussi; il siégeait au parlement; il avait occupé dans l'État une position éminente; il marchait la tête haute, fier de traîner à sa suite le cortége que font aux spéculateurs heureux les succès retentissants. Tout à coup la nouvelle se répand qu'un cadavre a été trouvé sur les hauteurs d'Hamstead. Près du corps de l'homme mort était une bouteille étiquetée annonçant un empoisonnement, laissant deviner un suicide. La prévoyance du suicidé avait, en outre, pourvu à ce que ceux qui découvriraient le cadavre en pussent sur-le-champ connaître le nom. John Sadleir avait passé je ne me rappelle plus combien d'années à fabriquer des faux, à mentir, à voler, à miner la fortune d'autrui pour grossir la sienne, et, le moment venu où le voile allait se déchirer, il s'était fait justice de sa propre main.

En mai 1856, vous eussiez vu placardé en grosses lettres devant la porte de chaque bouquiniste, à l'intérieur ou à l'extérieur des *omnibus*, à la place d'honneur de l'étalage des *newsmen*, partout enfin, ces deux tragiques syllabes: *Palmer*. Palmer était un médecin et, de plus, un joueur. Il prenait un vif intérêt aux courses de chevaux, il spéculait, il aimait l'argent avec passion, et il lui en fallait. Un de ses amis, nommé John Parsons Cook, était de même grand parieur. Fort bien portant, Cook tombe soudain malade, à la suite de potions que son ami le médecin lui offre. A cette époque, les affaires de Palmer étaient désespérées. L'usurier pressait et menaçait. Palmer avait fait un faux avec le nom de sa mère : on poursuivait la mère et le fils. Il y avait à payer 450 liv. st., et tout de suite. Cook possédait de l'argent qu'il avait gagné aux courses de Shrewsbury : cet argent disparaît. Des paris lui étaient dus dans Londres : la maladie se prolonge, par les soins du médecin, jusqu'à ce que l'argent des paris arrive. Le malade n'étant pas en état de recevoir les sommes envoyées, son ami les touche pour lui, les emploie à son propre profit, et le lendemain Cook meurt. Dans son sang, que la science interroge, on trouve de l'antimoine seulement; mais de témoignages précis et d'un accablant concours de circonstances résulte la preuve qu'il y a eu empoisonnement par la strychnine, et que la dose fatale a été administrée quarante-huit heures avant la mort. Ce meurtre était-il le seul qu'eût commis l'accusé? Tant de pâles fantômes semblaient se dresser autour de lui, qu'à Rudgeley, théâtre du crime, il avait été un moment question, parmi le peuple, de fouiller le cimetière, pour faire parler la cendre des morts! Mais la justice humaine n'ayant pas encore inventé le moyen de tuer deux fois un coupable, à quoi bon ce luxe d'effroyables investigations? Palmer fut

pendu. Il avait passé de la soif de l'or à la passion du jeu, de la passion du jeu à l'insolvabilité, de l'insolvabilité au faux, du faux à l'empoisonnement, de l'empoisonnement à la potence.

Ceci, vers le mois de mai 1856. En janvier 1857 — remarquez le rapprochement des dates! — nouvelle histoire, non sanglante cette fois, mais ajoutant une page non moins curieuse aux annales du crime instructif. Deux hommes se rencontrent, ils causent, et la conversation tombe sur la possibilité d'entrer en possession d'une partie notable des lingots d'or qui, de temps en temps, voyagent sur le chemin de fer du Sud-Est (*South Eastern Railway*). Ces deux hommes sont-ils des misérables sans feu ni lieu, poussés à ce coup hardi par l'excès de la misère? Non. Nul besoin d'argent ne les presse; ils ont des capitaux à faire fructifier, voilà tout. Pierce est en position de mener à fin de longues entreprises: il a de quoi aller en cabriolet, faire de longs voyages, payer plusieurs loyers à la fois. Agar, qui a été aux États-Unis, où il a beaucoup spéculé, beaucoup pratiqué et beaucoup approfondi la science du faux, Agar, qui ne compte pas moins de quatorze ans d'expérience, est possesseur de 3,000 liv. st., qu'il a placées sur l'État, en bon citoyen, et comme aurait pu faire un sage père de famille. Mais la prudence n'exclut pas l'esprit d'entreprise, et il est prêt à engager cet argent dans la première opération fructueuse qui se présentera. Or quelle opération plus directement fructueuse à imaginer que celle qui consiste à voler des lingots d'or? Jadis, quand les mœurs étaient militaires et que les grandes routes n'étaient parcourues que par des coches, on s'embusquait au coin d'un bois, après s'être armé jusqu'aux dents, et... feu! Mais le progrès des lumières est venu dispenser les gens de la nécessité des espingoles. Pierce et

Agar se conformeront au génie de leur siècle; ils feront une affaire. Malheureusement, ce n'est pas une petite affaire que celle-ci : il y faudra des avances considérables, une suite de combinaisons profondes, une dépense de génie peu commune, et plusieurs mois de préparatifs, d'observations, de voyages, de marches et de contre-marches. Les lingots d'or sont transportés dans des coffres de fer : comment approcher de ces coffres, non pour les emporter, ce serait impossible, mais pour les ouvrir? Il y a des clefs : comment savoir à qui elles sont confiées, où on les place et le moyen de les avoir juste le temps nécessaire pour en prendre rapidement l'empreinte sur de la cire? A supposer qu'on obtienne ce premier succès, comment fabriquer les clefs d'après l'empreinte, sans trahir ce dangereux secret, et de telle sorte que les clefs fabriquées ouvrent à coup sûr les portes du jardin des Hespérides? Ce problème résolu, à qui demander par quel convoi aura lieu le transport d'une masse d'or qui vaille la peine d'être volée? Ce renseignement obtenu, par quel procédé s'introduire dans le compartiment où les coffres sont déposés, en échappant à tous les regards? Les coffres vidés, où mettre l'or qu'on en aura retiré, et en vertu de quel infaillible calcul le remplacer par un poids équivalent, de manière à déjouer, au moment de l'arrivée du train, la scabreuse mesure du *pesage?* Comment enfin sortir du compartiment, théâtre invisible de ces prodiges, sans avoir attiré la moindre attention, encouru le moindre soupçon, et s'en aller tranquillement, chargé de ces lourdes dépouilles opimes? Eh bien, voilà ce qui a été entrepris et l'on ne peut plus heureusement accompli. C'est tout un roman, qui, pendant près d'une année, s'est développé avec les péripéties voulues par l'art. La toison d'or enlevée était de 12,000 liv. st. L'expédition des Argonautes ne fut pas, j'en suis bien sûr, récom-

pensée aussi richement. Et notez bien que les auteurs de cet étonnant fait d'industrie n'auraient jamais été découverts, si Agar, emprisonné pour quelque autre exploit, n'eût commis à la garde de Pierce sa part du butin et sa maîtresse, et si Pierce, en abusant de la confiance de son associé, n'eût amené des révélations vengeresses. Les deux spéculateurs, parvenant à gagner l'employé du chemin de fer qui pouvait leur faciliter l'acquisition momentanée des clefs, et celui qui pouvait les introduire dans le compartiment habité par les coffres; puis allant s'établir des semaines à Folkestone, y épiant l'arrivée de chaque train, s'initiant aux habitudes de chaque employé, réussissant à savoir dans quel bureau et dans quelle armoire de ce bureau reposaient les clefs désirées, réussissant à les saisir, à les imiter; changeant de demeure, se déguisant, cachant des cheveux blonds sous des perruques noires; faisant voyager du billon à eux, pour se mettre au fait; bref, remportant cette mémorable victoire!... Tel est le spectacle que donnait, il y a quatre mois à peine, un procès que ce pays n'oubliera pas de si vite!

Et vers le même temps, à beaucoup moins de frais, sans se déranger, un gentleman du nom de Léopold Redpath volait à la Compagnie du grand chemin du Nord, par une méthode à lui d'opérer les transferts, une somme de 40,000 livres st., produit de plusieurs années de *travail* et d'une suite non interrompue de fraudes qu'il ne prenait pas la peine de varier. Il va sans dire que, quoique simple employé d'un chemin de fer, M. Redpath fréquentait et recevait le beau monde, vivait en grand seigneur, admettait à l'honneur de son amitié des personnages de marque, et, attachant des prix fabuleux à des objets de fantaisie, achetait des Pradier qui avaient paru coûter trop cher à de puissantes majestés.

Voilà, monsieur, où va le siècle, depuis qu'il est convenu

que les aspirations généreuses, les nobles sentiments, la satisfaction du devoir accompli, la poursuite d'un grand but intellectuel ou moral, sont la chimère des esprits faibles; depuis que « gagner de l'argent » est devenu la préoccupation suprême de la vie; depuis que l'invention de la vapeur, l'établissement des chemins de fer, l'application du télégraphe, les développements du génie industriel, l'intelligence du capital — toutes choses admirables en soi — n'ont plus servi qu'aux dévorantes conquêtes de la cupidité et au triomphe d'un orgueil qui a son siége dans le ventre, au lieu de l'avoir dans la tête et dans le cœur !

Je sais bien qu'à toutes les époques il y a eu des vilenies et des crimes; mais ce qu'on n'avait pas encore vu, c'était des voleurs de la plus basse espèce figurant, comme un de ceux que je viens de dire, au plus haut de l'échelle sociale, et d'autres, comme Paul et Straham, comme Pierce et Agar, ayant leur raison de commerce, agissant à l'aide de capitaux considérables, appliquant à une œuvre de spoliation la division du travail et les purs principes de l'économie politique, et soumettant aux règles d'une arithmétique irréprochable, en ce qui les concerne, la distribution de leurs dégradants profits. Eh quoi! ce serait donc à revêtir le mal d'une nouvelle armure qu'auraient abouti les merveilleuses découvertes du génie moderne et les progrès faits dans la science d'être heureux ! Ah! monsieur, c'est là une de ces monstruosités contre lesquelles, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les âmes saines doivent s'élever. Il en est temps, il en est temps! Car vous pensez bien que des faits tels que ceux qui précèdent sont, lorsqu'ils se succèdent si rapidement, les symptômes d'une situation cadavéreuse. Ce n'est pas à ce qu'ils *sont* qu'il faut regarder seulement, c'est à ce qu'ils *indiquent*. La liberté de la presse en Angleterre fait con-

naître beaucoup de choses : fait-elle tout connaître? Que d'abîmes cachés, mais entrevus!

XIX

22 juillet.

Lord John Russell.

Il y a quelques années, le bruit courut que lord Brougham était mort. Aussitôt ce fut un déluge de commentaires sur ce que Harry Brougham avait été et sur ce qu'il avait fait. Vives furent les attaques. On a si bon marché d'un mort! Mais voilà qu'un beau matin lord Brougham se trouva être en vie et assez bien portant pour enterrer l'un après l'autre tous ceux qui lui avaient fait d'aussi belles oraisons funèbres, — très-semblable en cela au polichinelle du spectacle des marionnettes, qui, après avoir été assommé sur place, se relève tout à coup plus frais, plus ingambe et plus batailleur que jamais. On soupçonna que le faux bruit de sa mort n'avait été répandu que pour escompter les jugements de la postérité.

En serait-il de même, par hasard, de la nouvelle qui nous montre lord John Russell sur le point d'être élevé à la pairie? Je crains que non. Bien que, chez lord John, la flamme de l'esprit brûle encore sous les cendres, on ne peut nier que la fatigue du corps et le poids de l'âge n'aient apparu en lui, depuis quelque temps, d'une manière frappante. Quand il

parlait à la Chambre des Communes, son aspect, dans ces dernières années, présentait quelque chose de si languissant! Son élocution était si hachée, sa voix si faible! Ses discours étaient le désespoir des faiseurs de comptes rendus, et le : « Plus haut! plus haut! —*Speak up!* » semblait avoir été inventé pour lui. Quelle différence lorsque, après lui, lord Palmerston, son grand rival, se levait! Et comme l'air robuste du premier ministre, sa vigoureuse organisation et l'éloquence, toujours jeune, de sa verte vieillesse mettaient vivement en relief l'énervement physique du pauvre lord John, réduit à émettre des sons qu'on n'entendait guère plus que le silence!

Si, comme on l'assure, il s'est décidé à quitter la Chambre des Communes parce que le bill de réforme qu'il y personnifiait en quelque sorte a été écarté par le cabinet, rien assurément n'est plus honorable que sa retraite.

C'est là un fait auquel les Anglais attachent une importance politique, quelque peu exagérée selon moi, mais qui témoigne de la haute position que lord John Russell a su conquérir dans ce pays.

Comment oublier, en effet, qu'il combattit le combat de la liberté, à une époque où le libéralisme était fort mal en cour; et qu'il se posa comme réformateur dans un temps où l'on croyait voir se dresser derrière toute réforme le spectre de la révolution; et qu'il plaida courageusement la cause de la liberté religieuse, alors que, contre dissidents et catholiques, l'opinion publique était si forte, qu'essayer de nager contre le courant, c'était s'exposer à être englouti? Que de batailles livrées par lui au génie de la routine, depuis son entrée au Parlement comme représentant du bourg whig de Tavistock? Son opposition aux lords Liverpool et Castlereagh, son empressement à adopter le principe de la réforme parle-

mentaire et son invincible ardeur à le soutenir : voilà de nobles souvenirs dans la vie d'un homme politique, et qui doivent lui faire un bon oreiller quand vient, pour lui, le moment de s'endormir à jamais.

Et nul, certes, n'eut à gagner plus laborieusement ses chevrons que lord John Russell ; car ce fut seulement en 1830, sous lord Grey, après dix-sept ans de services parlementaires, qu'il fut admis, en qualité de *payeur des forces*, dans les régions du pouvoir. Les amis du progrès garderont toujours la mémoire de l'appui qu'il prêta à l'administration de lord Grey. Ce fut lui qui, avec lord Durham, sir James Graham et lord Duncannon, introduisit dans les débats de la Chambre des Communes le bill de réforme ; ce fut lui qui en démontra la nécessité, lui qui en prépara le triomphe. Quelles journées orageuses que celles d'alors ! Le vent des passions soufflait de partout. Qui ne sait qu'il fallut dissoudre le Parlement, et que le bill, adopté par la nouvelle Chambre des Communes, fut rejeté par la Chambre des Lords ? Dans cette lutte, nul ne vit lord John fléchir ou hésiter. Il fut intrépide, parce qu'il était sincère ; et la popularité, qui fut en ce temps-là sa récompense, ne l'a jamais entièrement abandonné depuis.

Où il parut hésiter, ce fut dans la célèbre, j'allais dire la tragique question des céréales. Pendant quelque temps il sembla reculer devant le rappel de la loi ; et l'établissement d'un droit fixe trouva en lui un avocat. Mais, en 1845, la lumière se fit dans son cœur au moins autant que dans son esprit — il s'agissait du pain du peuple, — et, noble déserteur d'une cause par lui reconnue mauvaise, il passa dans le camp du rappel avec armes et bagages.

En 1841, au plus fort de l'agitation populaire produite par la question des céréales, il avait été élu « membre pour

la cité de Londres », qu'il n'a cessé, depuis lors, de représenter dans la Chambre des Communes. Nommé premier ministre, lorsque ces hautes fonctions devinrent vacantes par la chute de sir Robert Peel, il eut sous lui lord Palmerston, qui occupa dans ce cabinet le poste de ministre des affaires étrangères; et je n'ai pas besoin de rappeler que si ce dernier dut se retirer, ce fut à cause de l'approbation qu'il donna au coup d'État de décembre, approbation que lord John Russell ne partageait pas.

Il était président du conseil lorsqu'en 1854 il présenta un nouveau bill de réforme, que la guerre de Crimée fit écarter. Mais son nom se trouvait si indissolublement lié au principe de la réforme parlementaire, que, l'année dernière encore, il s'engageait à cet égard, par un acte public, envers son parti et envers l'opinion.

En somme, de toutes les grandes mesures qui, dans les trente dernières années, ont marqué en Angleterre les étapes du progrès, il n'en est pas une à laquelle il n'ait plus ou moins concouru.

Maintenant quels peuvent être, et pour lui et pour son pays, les résultats de son élévation à la pairie? On dit qu'il restera ministre des affaires étrangères, et, sous ce rapport du moins, ceux qui ont confiance en lui n'auront rien à regretter. Aussi longtemps qu'il sera chargé de parler à l'Europe au nom de l'Angleterre, on peut regarder comme certain que la voix de la liberté ne sera pas sans éveiller dans le monde de puissants échos. Mais que deviendra, dans la Chambre des Communes, lui absent, cette question de la réforme parlementaire qu'on s'était accoutumé à attendre de son initiative, et à laquelle nul mieux que lui ne paraissait capable de donner une solution à la fois satisfaisante et pratique? Que s'il est donné à un autre de tenir élevé le drapeau

qu'on s'était plu jusqu'ici à voir flotter entre ses mains, sa gloire souffrira : comment en douter? Car il aura laissé sa tâche inachevée; il n'aura pas rempli jusqu'au bout les engagements de sa vie entière, surtout si, en allant s'enterrer dans la Chambre des Lords, il continue à faire partie d'un ministère qui a mis obstacle à l'accomplissement de ses pensées les plus chères et au sein duquel son rôle désormais serait celui d'un homme battu et content. Voilà ce dont ses amis se préoccupent, et ce qui leur fait trouver peu enviables pour lui l'honneur de siéger sur les bancs de la Chambre haute, et la décoration en expectative de la Jarretière.

D'un autre côté, en sortant de cette Chambre des Communes qu'il dirigeait avec tant d'expérience et d'autorité, lord John s'efface, et pour toujours, devant lord Palmerston, comme aspirant à la place de premier ministre. Lord Wellington avait bien raison, quand il disait que le poste de premier ministre ne saurait être rempli que par un membre de la Chambre des Communes. C'est là effectivement la règle, et les exceptions qu'on peut citer l'ébranlent moins qu'elles ne la confirment. Lord Melbourne, lord Aberdeen, lord Derby, ont sans doute joui tour à tour des priviléges du « premiership »; mais, au fond, ils ont tous été des ministres honoraires plutôt que des ministres effectifs; ils ont orné plutôt que soutenu l'édifice. L'élévation de lord John Russell à la pairie met donc définitivement un terme à sa longue rivalité avec lord Palmerston, qu'elle laisse maître de la Chambre des Communes, ou, en d'autres termes, du champ de bataille.

Est-ce un bien? Est-ce un mal?

Pour moi, j'avoue que c'est du côté de lord John Russell qu'ont toujours penché mes sympathies. Lord Palmerston est un brillant esprit, doué de toutes les qualités qui en-

traînent et séduisent; mais ceux qui le connaissent savent jusqu'à quel point sa réputation de libéralisme en Europe est usurpée. Qu'il soit tory dans l'âme, tory jusqu'à la moelle des os, cela doit naturellement paraître extraordinaire à ceux qui, le contemplant de loin, l'aperçoivent à la tête d'un ministère libéral. Rien de plus vrai pourtant. Au dehors, lord Palmerston n'a jamais servi la cause du constitutionalisme pour le constitutionalisme lui-même, mais à un point de vue absolument et étroitement anglais.

L'Europe s'y est trompée, et l'on a été bien près de le regarder comme un brouillon, lui, un conservatiste pur sang. Au dedans, on aurait bien de la peine à citer une réforme que lord Palmerston ait voulue. Mais, je le répète, il est Anglais, Anglais avant tout, Anglais... avant d'être homme, avant d'être juste. Aussi a-t-il été et restera-t-il populaire quand même dans ce pays. Quelle victoire que la sienne, lors des premiers démêlés de l'Angleterre avec la Chine! C'était au nom du droit, de l'humanité, de la justice, que des hommes tels que MM. Gladstone, Bright, Cobden, Milner Gibson, avaient eu l'imprudence de l'attaquer, lui qui, dans cette occasion, parlait au nom de l'intérêt de l'Angleterre. Qu'arriva-t-il? Que la Chambre des Communes lui ayant par mégarde donné tort, il déclara le Parlement dissous et en appela au pays, qui se hâta de lui donner raison. Tous ses adversaires, comme je vous l'ai déjà raconté, demeurèrent sur le carreau. Jamais, dans l'arène électorale, il n'y eut exécution plus meurtrière et plus complète. La ville de Manchester elle-même conspua et foula aux pieds tous ses dieux.

Lord John Russell, lui, n'a pas — qu'il en remercie le ciel — à se féliciter de semblables succès. Il n'a certes ni la souplesse, ni l'éclat, ni la grâce de lord Palmerston; mais

il a des principes; sa réputation, quelle qu'elle soit, est bien celle qu'il mérite; sa popularité ne s'est jamais trompée d'adresse, et il n'a jamais rusé avec la gloire.

Non que la critique ait à mettre bas les armes devant lui. S'il a servi le progrès, il l'a servi, il faut le dire, sans y croire assez. Il s'est dit : « Beaucoup *pour* le peuple; » mais le fond de sa pensée est, j'en ai peur : « Rien *par* le peuple. » Il s'est montré, en toutes choses, aussi effrayé d'avoir à finir qu'ardent à commencer; d'où ce surnom de « *Finality Jack* », qu'avait trouvé pour lui la joviale sagacité de John Bull.

En réalité, il n'a été qu'un whig, c'est-à-dire qu'un libéral doublé d'un aristocrate; mais cela, du moins, il l'a été honnêtement et sincèrement. Aujourd'hui que cette vieille distinction entre les whigs et les tories a fait place à une distinction plus large, plus *compréhensive*, celle qui sépare les conservatistes et les libéraux, lord John Russell n'en a qu'une physionomie plus accentuée. En lui disparaîtra le dernier des whigs.

XX

28 juillet.

L'opinion publique comme tribunal de cassation.

Il se passe en Angleterre une chose qui, en France, paraîtrait fort extraordinaire, et qui paraît ici toute simple, tant ces deux grands pays diffèrent. Mais dans la question

qui me suggère cette remarque, en faveur de laquelle des deux nations plaide le contraste? Vous allez en juger.

Je vous ai raconté, il vous en souvient peut-être, qu'un jour, à Londres, dans Northumberland street, Strand, on arrêta un officier, nommé Murray, qui venait de sauter par la fenêtre, et qui était blessé à la nuque d'un coup de pistolet. La police ayant pénétré dans la chambre d'où cet homme s'était échappé, elle y trouva un autre homme étendu, presque sans vie, sur le carreau, et mutilé, meurtri, défiguré à faire peur, à faire horreur. Une lutte épouvantable avait évidemment eu lieu; tout l'attestait : le sang qui saturait le tapis, souillait les murs, tachait les portes; l'affreuse confusion qui régnait dans l'appartement; les meubles renversés; des morceaux de pincettes brisées parmi des débris de bouteilles; des pistolets déchargés, sur la table; d'autres par terre; un revolver... Le démon du meurtre avait passé par là.

Il y avait deux victimes : laquelle des deux était un assassin? Rien de plus mystérieux que les traces de cette tragédie; rien de plus obscur que ses indices. La porte de l'appartement avait été trouvée fermée, et bien fermée. Des deux pièces qui la composaient, l'une était remplie d'objets divers et curieux, enterrés dans la poussière, et de papiers épars dans le sang. On voyait tout autour du foyer plusieurs empreintes de balles, comme si quelqu'un se fût depuis longtemps exercé au tir à huis clos; et c'était effectivement le cas, les voisins déclarant qu'ils avaient coutume d'entendre des coups de pistolet tirés dans cet étrange lieu, qui ressemblait à la fois et à une caverne d'usurier et à un repaire d'assassin.

Que s'était-il passé entre l'officier Murray et l'escompteur Roberts qui eût pu les amener à se livrer un combat de bêtes fauves? Le second, déjà sous la main de la mort, pouvait à

peine parler. Le premier, blessé moins grièvement, le pouvait; mais que disait-il? Que ce Roberts l'avait accosté dans la rue sous le nom de Gray, lui avait parlé d'un emprunt, l'avait engagé à le suivre dans sa maison, ce que, lui Murray, avait fait aussitôt, quoiqu'il ne connût ni de nom ni de vue l'auteur d'une proposition aussi extraordinaire, et qu'une fois dans l'antre de l'étranger, il avait dû le tuer à coups de pincettes, pour n'être pas tué lui-même à coups de pistolet. D'une tentative de vol, pas un mot; et tout ceci avait eu lieu en plein jour, dans un quartier fréquenté ! Quel roman fut jamais à ce point invraisemblable? « Vous ne connaissez aucunement celui que vous dénoncez comme votre meurtrier? » a-t-on demandé à l'officier : à quoi il a répondu : « Non. » — « Et savez-vous pourquoi il a voulu vous tuer? — Pas davantage. » Quant à l'escompteur, on lui a posé quelques questions auxquelles il n'a presque rien répondu : il était mourant; et on ne l'interrogera plus : il est mort.

Cependant, parmi les papiers saisis sur le champ de bataille, un agent de police se trouvait avoir ramassé une feuille de papier brouillard, qui, présentée au jour, laissait voir ces mots : « M[rs] Murray, Elm-Lodge, Tottenham. » Ce chiffon de papier a été, dans l'enquête du coroner, la pièce révélatrice. Mistress Murray, appelée devant le jury, a dû faire sa déposition, et les faits que cette déposition constate sont ceux-ci :

Mistress Murray s'appelle en réalité miss Moody. Maîtresse du major, elle vivait avec lui à l'adresse susindiquée. Quoique le major en usât généreusement avec elle, elle eut un beau jour grand besoin d'argent; et, comme elle craignait d'abuser de la libéralité de son amant, elle imagina d'avoir recours à l'escompteur Roberts, dont on lui avait parlé. Ce dernier lui prêta ce qu'elle voulut, devint amoureux d'elle, le lui dit, et des relations d'une intimité dangereuse s'établirent

entre eux... Relations d'amour? Elle le nie; mais ce qu'elle ne nie pas, c'est une correspondance qu'on a produite, et dont voici quelques passages :

« Comment vous exprimer ma reconnaissance pour le plaisir que m'a fait votre lettre? Je pourrais remplir de mon amour pour vous plusieurs feuilles de papier; mais un je ne sais quoi semble en ce moment arrêter mes pensées. Tout ce que je désire, c'est d'aller reposer ma tête sur votre épaule et pleurer de joie (non sans quelque mélange de tristesse) au souvenir de tant de jours heureux que nous avons passés ensemble. »

Dans une autre lettre, écrite d'un style ému, elle remercie avec effusion l'escompteur de lui avoir envoyé, pour son enfant, les plus charmants cadeaux, et elle termine en disant : « Puissiez-vous vivre heureux, et compter autant d'années que nous avons passé de jours ensemble! »

Interrogée sur la portée de ces effusions, elle a expliqué qu'elle n'éprouvait aucun des sentiments exprimés dans ces lettres; qu'elles n'étaient de sa part qu'une ruse pour échapper aux suites redoutées d'une protection tyrannique; qu'elle aimait Murray, qu'elle détestait Roberts; mais qu'elle se voyait contrainte de ménager ce dernier, maître d'un secret qu'elle voulait à tout prix dérober à la connaissance de l'autre.

L'amour, la jalousie, le désir effréné de se débarrasser d'un rival, voilà donc ce qui donnerait la clef du mystère qui a tant piqué la curiosité publique, surtout s'il est vrai, comme miss Moody l'a déclaré, que l'escompteur, qui n'était point connu de l'officier, le connaissait, le savait l'amant de celle qu'il aimait, et épiait leurs promenades, leurs démarches, leurs mouvements, avec une sorte de vigilance farouche.

Aussi est-ce à cette conclusion que le jury est arrivé, et un verdict d'*homicide justifiable* a été rendu en faveur du major Murray, à la grande satisfaction des assistants, que l'attitude et la déposition de sa maîtresse avaient, paraît-il, vivement touchés.

Maintenant, si ce procès avait eu lieu en France, je n'ai pas besoin de vous dire que la presse se serait abstenue de tout commentaire. *Res judicata pro veritate habetur*. Ici, rien de semblable. C'est à qui jugera la *chose jugée*. Je jette les yeux sur certains journaux; et, quoique Roberts soit mort sans qu'on ait pu l'entendre ou le défendre, quoique sa femme et son fils soient là, je lis dans ces journaux une dénonciation véhémente de la scélératesse du défunt; c'était l'âme d'un usurier dans le corps d'une bête fauve à visage d'homme, c'était un monstre.

Et pendant ce temps, voilà que d'autres journaux, prenant à partie le jury, l'accusent d'inintelligence, lui reprochent sa précipitation, le raillent, le bafouent, le condamnent et traînent devant leur tribunal, à eux, le major acquitté. Que de questions après coup! Que de commentaires... j'allais dire posthumes; mais, par bonheur pour lui, Murray est vivant! Pourquoi, se trouvant en face d'un assassin, n'a-t-il pas une seule fois crié au secours? Était-ce la voix qui lui manquait, à lui qui, avec une balle dans la nuque, a su faire de ses bras un usage si meurtrier? Et lorsque son ennemi n'a plus guère été qu'un cadavre, pourquoi s'est-il élancé dans la cour au risque de se tuer, au lieu d'ouvrir la fenêtre s'il ne pouvait sortir par la porte, et de crier au meurtre? Au moins n'aurait-il pas dû s'enfuir de l'air d'un malfaiteur qui craint d'être arrêté, en sautant par-dessus un mur! Et la déposition de sa maîtresse, est-elle donc de nature à être tenue pour article de foi? Qu'on sympathise avec elle, soit;

à condition pourtant qu'on ne croira pas sans réserve à tout ce que dit une femme qui, de son propre aveu, trompait à la fois et son amant et le rival de son amant : le premier, en lui cachant ce qu'il aurait dû connaître; le second, en lui écrivant des lettres pleines d'une tendresse jouée et que le cœur démentait.

Je n'en finirais pas, s'il me fallait vous dire de combien de manières la presse a recommencé ici un procès auquel, en France, le verdict du jury aurait mis fin. Il n'est pas jusqu'à la précision des réponses de Murray qui, au dire des quelques-uns, n'ouvre carrière aux soupçons, et ils ne seraient pas loin de le condamner sur ce grave motif, qu'il a méthodiquement emporté son parapluie, en sautant par la fenêtre, — ce qui, du reste, est un trait de mœurs d'une physionomie tout anglaise.

Vous le voyez, monsieur, les Anglais n'entendent pas comme nous, il s'en faut, le respect de la chose jugée. Est-ce à dire qu'ils la respectent moins que nous? Non certes ; mais l'hommage qu'ils lui rendent est celui d'un peuple intelligent et libre, qui ne place rien, absolument rien au-dessus de la souveraineté de la raison. Sachant les juges et les jurés faillibles, l'Angleterre leur refuse les priviléges de l'infaillibilité, que supposent si volontiers dans leurs maîtres les nations qui veulent être menées avec des lisières. Sachant jusqu'à quel point la justice humaine est sujette à erreur, les Anglais estiment indigne d'eux d'en faire un mystère.

J'ai lu quelque part, dans les voyages de Bourgoing, si j'ai bonne mémoire, l'anecdote que voici :

Il y avait à Séville, du temps de Pierre III, un chanoine qui, en fait d'habillement et de chaussure, était impossible à contenter, et qui, de plus, était fort irascible. Un jour, des souliers qu'il ne trouvait pas à son goût lui ayant été pré-

sentés, il s'emporta contre le cordonnier jusqu'à lui donner un coup qui le tua. Le chapitre de Séville, pour toute punition, fit défense au meurtrier *de paraître dans le chœur pendant un an*. A quelque temps de là, le fils de la victime ayant rencontré le chanoine, le frappa d'un coup de poignard; sur quoi le tribunal ecclésiastique ne manqua pas de condamner ce fils, qui avait voulu venger son père, à être écartelé. Pierre III, informé de cette décision, cassa tout simplement la sentence du clergé, et faisant appeler l'homme devant lui, il lui demanda quelle était sa profession. « — Je suis cordonnier comme mon père, » répondit le malheureux. — « *Eh bien*, dit le roi, *je vous condamne à ne pas faire de souliers pendant un an*. »

Les Anglais, tout en laissant à la couronne ce sublime privilége : le droit de grâce, se sont réservés d'en éclairer et d'en diriger l'exercice par la voie de la presse. Je n'hésite pas à dire que c'est là un des grands aspects de leur caractère national et de leur histoire. Leur tribunal de cassation, à eux, c'est l'opinion publique parlant à voix haute. Toute âme virile les en félicitera.

Il faut l'avouer cependant : lorsque c'est contre un acquittement que s'élèvent les protestations, ce droit absolu de contrôle a quelque chose de singulièrement dur, et même d'inhumain, car on conçoit qu'il n'y ait pas un grand péril pour la société à laisser échapper un coupable, tandis qu'à frapper un innocent le péril est immense, parce qu'il n'est pas un honnête homme dont un pareil coup n'ébranle la sécurité. Il serait donc désirable que le droit de contrôle public, à l'égard de la chose jugée, fût maintenu seulement dans les cas de condamnation. Mais l'abus même que l'on fait de ce droit dans un pays où d'ailleurs les garanties assurées à l'accusé sont si nombreuses, si prévoyantes et si in-

violables; cet abus même prouve assez que les Anglais se considèrent comme une nation majeure, et que, pour eux, il n'est rien de plus respectable, de plus sacré, que ce droit quiles renferme tous : la liberté d'avoir raison.

XXI

3 août.

Le gouvernement neutre entre ouvriers et maîtres.

Lundi dernier, je traversais l'avenue de Palace-Gardens, lorsque je rencontrai un ouvrier maçon nommé John ***. Je l'avais connu il y a deux ans, et j'avais découvert en lui de grandes qualités de cœur et d'esprit. Je l'aborde, et la conversation suivante s'engage :

Moi. — Eh bien, John, comment vous traite la grève?

John. — Ma foi, monsieur, pour de pauvres diables comme moi, les temps sont durs; mais, selon notre proverbe anglais, *celui-là est armé trois fois qui soutient une juste querelle.* J'ai, Dieu merci ! bonne santé, bonne conscience et bon courage.

Moi. — Ainsi, le « workhouse » ne vous a pas encore réclamé?

John. — Que voulez-vous dire ?

Je tirai de ma poche un numéro du *Punch*, et lui montrai la gravure. Elle représentait un ouvrier *unioniste* appuyé contre le mur d'un « workhouse », cette variante de nos

dépôts de mendicité. Quelle histoire poignante était écrite dans ce regard fixe et morne, dans ces joues creusées par la faim et dans les plis de ce front dévasté! Le malheureux était couvert de lambeaux, et un autre ouvrier lui mettait dans la main une pièce de monnaie qu'il recevait machinalement, sans tourner la tête, sans rien regarder, sans rien voir, comme perdu dans le monde de ses pensées, ou plutôt de ses douleurs. Entre celui à qui on faisait l'aumône et celui qui la faisait, terrible était le contraste. Ce dernier avait l'œil animé, le visage plein, et sa physionomie témoignait d'un état habituel de contentement. Sur sa casquette, on lisait le mot *non-unioniste*. Vêtu avec décence, il paraissait ne manquer de rien, et pouvait évidemment se passer le luxe de la charité. Aussi venait-il en aide à son infortuné camarade, non sans lui adresser ce reproche ami : *Ah! Bill, je savais bien que l'Union te conduirait là!*

Mon interlocuteur examina la gravure en silence, sourit amèrement, me la rendit d'un geste dédaigneux, et la conversation reprit ainsi :

John. — Ces messieurs du *Punch* ont assurément beaucoup d'esprit, mais ils n'ont pas celui de se taire sur les choses qu'ils ne connaissent pas. Il serait fort étrange que, pour les ouvriers, le meilleur moyen d'échapper à la misère fût de l'affronter un à un! C'est comme si l'on prétendait que, pour des soldats, attaquer l'ennemi un à un est le meilleur moyen d'échapper à la mort! Ceux qui, parmi nous, ont senti la nécessité d'agir de concert ont obéi, en s'unissant, à cette loi de sécurité générale qui fait les armées. Est-ce notre faute si la pauvreté, qui nous guette et nous saisit au sortir du berceau, livre à tous les coups du hasard notre destinée? Est-ce notre faute si, notre salaire dépendant du rapport entre « l'offre et la demande », cette loi si aveugle, si flot-

tante, et qui se dérobe si fatalement à notre contrôle, nous sommes amenés à nous serrer les uns contre les autres, de manière à mieux tenir en échec la tyrannie aléatoire des choses? Oui, monsieur, pour le pauvre, l'organisation et la discipline sont indispensables, parce que, pour lui, le travail est un combat. L'isolement, privilége des forts, serait-il d'aventure la sagesse des faibles? Nous n'avons pas à gagner notre vie seulement, nous avons à la conquérir. Le « workhouse »! ah! demandez à ses blêmes habitants si c'est le principe d'association qui les a conduits là.

Moi. — Laissez-moi vous dire cependant que, sur ces questions, tous vos camarades ne semblent point penser comme vous; car enfin les « Trades unions » sont loin d'embrasser la totalité des ouvriers.

John. — Eh! que prouve cela, sinon que tous ne se sont pas encore élevés à une notion claire de leurs intérêts? Mais, patience! Au reste, le *Punch* se trompe étrangement s'il se figure qu'entre les *unionistes* et les *non-unionistes* il existe cette opposition de vues que son crayon se plaît à supposer. Savez-vous bien, monsieur, que, dans la grève actuelle, par exemple, la majorité des ouvriers qui refusent de subir le système du payement par heure, qui font grève en conséquence et touchent l'espèce de solde au moyen de laquelle la grève se maintient, se trouve être composée d'ouvriers non associés, « *non-society men?* » Le fait est qu'entre les ouvriers qui font partie des « Trades unions » et ceux qui sont en dehors, l'entente est parfaite. Les uns et les autres, en cette occasion, pensent, sentent et agissent en commun; les uns et les autres se concertent par des délégués, s'assemblent dans les mêmes meetings, lèvent des fonds et en votent l'emploi en vue du même objet. Si donc le « workhouse » devait un jour dévorer les uns, il dévorerait les autres; et

le *non-unioniste* du *Punch* n'aurait pouvoir d'aider le pauvre Bill ni de son argent ni de ses conseils.

Moi. — Mais j'ai ouï dire par plusieurs personnes et lu dans plusieurs journaux que la grève actuelle était née uniquement de l'activité perverse de quelques agitateurs.

John. — Ah! oui, c'est toujours ce qu'on dit en pareil cas. Je me souviens qu'à Bradford, lord Brougham s'étant un jour élevé avec beaucoup de violence contre le comité qui avait dirigé la célèbre grève de Preston, M. Cowell se leva et dit : « Le comité en question se composait de onze personnes, dont j'étais. La grève dura trente-six semaines. Nous eûmes à nourrir dix-sept mille hommes. Nous distribuâmes entre eux 96,000 liv. st. Les souffrances endurées pendant ce temps d'épreuve furent horribles, et pourtant pas une plainte, pas un murmure ne se fit entendre contre nous. Nous rendîmes compte de notre gestion jusqu'au dernier farthing; nous exigeâmes que nos comptes fussent soumis à l'examen le plus minutieux, et la confiance illimitée dont nos camarades nous honorèrent, ils nous l'ont invariablement continuée depuis. Que lord Brougham explique donc de quel droit il nous dénonce comme des agitateurs malhonnêtes! » — Aujourd'hui, monsieur, on poursuit le même système; et le même motif qui faisait attaquer M. Cowell fait qu'on attaque M. Potter. Si vous connaissiez M. Potter, vous trouveriez en lui, j'en suis convaincu, un homme aussi sincère qu'intelligent et ferme. Il est ouvrier, d'ailleurs, ouvrier très-habile; et c'est sa cause qu'il défend en défendant la nôtre.

Moi. — Ainsi, vous croyez que c'est bien l'ensemble des ouvriers qui est contre le système du payement par heure substitué à celui du payement par journée?

John. — Certainement. Et quelle preuve plus frappante

pourrais-je vous en donner que l'empressement de tous les maçons du royaume à solder, en quelque sorte, la grève par une cotisation hebdomadaire et volontaire? Si la majorité des ouvriers n'était pas avec nous, aurait-on vu les scènes dont nous avons été témoins? Les ouvriers employés par M. Myers, pour ne citer qu'un exemple, auraient-ils vécu dans leur chantier de la vie du prisonnier, mangeant sur le lieu même de leur travail, couchant dans des étables, tremblant de s'aventurer le long des rues, ou ne le faisant qu'à la tombée de la nuit, et dans des voitures fermées?

Moi. Je vous avoue que ce n'est point là ce qui me plaît dans les façons d'agir de vos « Trades unions » ! J'estime qu'il est injuste, qu'il est dégradant, qu'il est barbare, de réduire un malheureux à ne pouvoir user de son droit individuel de gagner son pain, sans se voir exposé à être espionné, insulté ou même battu.

John. Je pourrais vous répondre que partout où il y a solidarité d'intérêts, la solidarité des efforts est de rigueur, et que le parti pris de faire consister son droit individuel dans l'abandon de la cause commune confine à la trahison. Je conviens, toutefois, qu'il y a beaucoup à redir dans cette pratique violente des *piquets*. Mais, à votre tour, convenez que l'efficacité de ce moyen coërcitif montre assez de quel côté est le nombre; car comment concevoir que la masse des ouvriers se laissât intimider par une poignée de brouillons? Au surplus, voulez-vous des chiffres? Sur environ six mille maçons réguliers que contient la métropole, le nombre de ceux qui travaillent d'après le système du payement par heure n'excède pas cinq cents. Lorsque ce système fut introduit, la désertion dans les chantiers fut immédiate et générale. Il est certain que quelques-uns des établissements qui ont adopté le système du payement par heure sont

absolument déserts, et que plus de trente établissements, occupant ensemble plus de deux cents ouvriers, se sont déjà soumis au mode qui avait été suivi jusqu'à ce jour. Il est vrai que la plupart des charpentiers ont consenti à continuer leur travail, mais sous toutes réserves. Quant aux plâtriers, ils ont repoussé l'innovation mise en avant d'une manière radicale.

Moi. Vous attachez donc une bien grande importance à cette question du payement par heure?

John. Sans doute. Et qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Dans le système en vigueur jusqu'à ce jour, celui du payement par journée, nous jouissons d'une foule de petits avantages que l'innovation proposée par les entrepreneurs a précisément pour but de nous enlever : 1° quand on nous embauche, on nous accorde deux heures pour aller chercher nos outils, et ces deux heures comptent comme travail; 2° c'est la journée entière qu'il est d'usage de nous payer, quand on nous renvoie avant la fin de la journée; et cet usage a été consacré maintes et maintes fois par des décisions judiciaires; 3° quand surviennent des ondées, — et elles sont fréquentes en Angleterre, — notre salaire du jour ne souffre pas de la nécessité où nous avons été de nous mettre momentanément à l'abri; 4° lorsque la besogne presse, et qu'on nous demande de travailler au delà des dix heures qui constituent la journée régulière de travail, on nous paye le temps en sus, *overtime*, avec un boni de cinquante pour cent. Adieu tout cela, si le payement par heure vient à prévaloir.

Moi. Mais si j'ai bonne mémoire, j'ai lu des manifestes d'ouvriers où la pratique de ce que vous appelez *overtime* était flétrie comme un abus odieux, et où l'on dénonçait comme des égoïstes, des accapareurs du travail, des trai-

tres, ceux des ouvriers qui s'apprêtaient à travailler au delà des dix heures. Par quelle choquante contradiction donnez-vous aujourd'hui pour un privilége bon à conserver, ce que vous-mêmes avez si souvent présenté comme un abus à détruire ?

John. Pardon, monsieur, vous confondez ici deux choses parfaitement distinctes : l'*overtime* accidentel et l'*overtime* systématique. Que, dans des circonstances exceptionnelles, et quand il y a réellement urgence, un de nos camarades consente à un travail supplémentaire, nous n'avons garde de le trouver mauvais, et c'est pour ce cas que nous désirons, ainsi que cela est juste, le maintien d'une rémunération proportionnellement plus considérable. Ce que nous repoussons, et ce que nous avons toujours condamné, c'est la continuation régulière et suivie du travail au delà de la limite de temps convenue pour tous, par tous. Et pourquoi ? Parce que nous nous considérons comme frères ; parce que le travail est un domaine qu'il ne doit pas être permis à quelques-uns d'accaparer ; parce qu'un surcroît d'occupation accepté par l'un est une espèce de larcin fait à l'autre : en un mot, parce que nous voulons que le soleil luise un peu pour tout le monde !

Moi. Fort bien ; mais c'est à vous, ouvriers, d'y regarder ; les entrepreneurs n'ont rien à voir là. Quoi de plus équitable, après tout, que cette position qu'ils vous font : « Travaillez le nombre d'heures qu'il vous plaira, et vous serez payé en conséquence ? »

John. Équitable en apparence, oui ; mais allez au fond, et vous verrez que c'est justement à la pratique de l'*overtime* systématique que conduit le payement par heure. Ne voyez-vous pas, en effet, que lorsque toute limite de temps aura disparu ; que lorsque les ouvriers auront, dans cette cou-

tume, devenue la loi de tous, perdu leur drapeau ; que lorsque chacun d'eux ne sera plus appelé à traiter avec l'entrepreneur qu'individuellement, isolément, en dehors de toute règle reçue, en dehors de tout principe commun, notre sort cessera tout à fait d'être entre nos mains, et que, plus que jamais, les maitres seront nos maitres ? Que répondre, quand on n'a pas de pain et qu'on a des enfants, à qui vous dit : « Vous travaillerez douze heures : sinon, cherchez ailleurs ? »

Moi. Je ne vois pas ce que cette alternative a de meurtrier, quand le travail est plus demandé qu'offert.

John. D'accord, mais quand le travail est plus offert que demandé, ce qui est si souvent le cas ? Vous autres, messieurs les économistes, vous raisonnez toujours comme si l'ouvrier pouvait *attendre*. Si l'offre, nous dit-on, dépasse aujourd'hui la demande, le moment viendra où la demande dépassera l'offre. Malheureusement, pendant le temps que l'herbe met à croitre, le cheval meurt de faim. Tenez, voulez-vous que je vous dise ce qui risquerait d'arriver, si nous cédions ou étions forcés de céder en cette circonstance ? C'est qu'on nous louerait pour quelques heures seulement quand le travail ne presserait pas, sauf à nous faire travailler outre mesure dans le cas contraire. Je dis outre mesure, car si l'on considère qu'à Londres il nous faut en moyenne une heure pour nous rendre au chantier et une heure pour regagner notre logis, on reconnaitra que dix heures de travail par jour sont tout ce qu'il est possible d'exiger raisonnablement des forces humaines. Passé cette limite, l'ouvrier s'exténue et se rend inhabile à la besogne du lendemain : de sorte qu'en ceci, au fond, l'intérêt de l'entrepreneur est lié à celui de l'ouvrier.

Moi. Mais, si vous comprenez si bien cela, pourquoi sup-

posez-vous donc les maîtres incapables de le comprendre ?

John. Beaucoup d'entre eux, en effet, paraissent l'avoir compris, grâce au ciel ; et la preuve, c'est que, sur environ cinq cents établissements qui existent dans Londres, il n'y en a que vingt-quatre qui aient adopté le payement par heure, et se montrent disposés à tenir bon. Combien de temps cela durera-t-il ? Nous verrons bien. En attendant, l'opinion publique s'éclaire. La justice de notre cause n'a-t-elle pas été, il y a quelques jours, publiquement proclamée par MM. Thomas Hughes, Ludlow, Hutton, Beesly, Litchfield, Godfrey Lushington, Harrison ? On ne prétendra pas, j'espère, que ce ne sont pas des *gentlemen* ceux-là, et qu'ils manquent de *respectabilité !* Les connaissez-vous ?

Moi. Je connais personnellement les deux premiers ; bien mieux, je suis fier d'être de leurs amis. L'un et l'autre sont des esprits éminents, et la république des lettres n'oubliera pas de longtemps la sensation produite en Angleterre par le dernier livre de M. Hughes, ce livre où les souvenirs de l'enfance studieuse sont évoqués avec tant de précision, de grâce et de charme ?

John. Vous avez lu, je suppose, les deux lettres que tous ces messieurs ont écrites en commun, touchant notre querelle, et vous n'ignorez pas quel effet elles ont eu sur l'opinion publique ?

Moi. Non-seulement j'ai lu ces deux lettres, mais j'ai admiré le noble sentiment qui les a dictées. Il est beau de voir des hommes de lettres, des avocats, des gens du monde, des personnes qui ne tiennent par aucun lien particulier à la classe ouvrière, ni par leurs habitudes, ni par leur éducation, ni par la nature de leurs travaux, encore moins par leur position sociale, consacrer spontanément leur temps à une laborieuse enquête, et, sans autre motif que le désir de

contribuer au triomphe de la justice, publier ce que cette enquête leur a suggéré ou appris. Cet appel à la raison publique honore aussi le pays auquel on l'adresse. Ce sont là des choses qui ne sont possibles que chez un peuple libre et un grand peuple !

Un éclair de joie patriotique brilla dans les yeux de l'ouvrier anglais, et il garda pendant quelque temps un silence plein d'émotion. Puis il reprit :

— En effet, il est heureux que la raison publique soit là pour empêcher notre gouvernement de n'en faire qu'à sa tête ; car voyez comment il vient de se conduire à notre égard, à propos des casernes de Chelsea. Voilà un entrepreneur qui s'engage à finir les casernes de Chelsea dans un délai donné, faute de quoi il se soumet d'avance à payer un dédit. Au moment où le délai fatal va expirer, il s'avise d'imposer à ses maçons cette innovation imprévue et désastreuse : le payement par heure. Ceux-ci quittent le chantier. Les travaux sont suspendus. Notre homme va être obligé de payer le dédit. Que fait le gouvernement ? Il prête à l'entrepreneur en défaut ses sapeurs et ses soldats du génie, pesant ainsi de tout son poids sur la liberté des transactions. Y eut-il jamais acte de partialité plus patent, injustice plus criante ? Mais on se trompe si l'on s'imagine nous réduire par des moyens de ce genre. Nos frères de la province nous soutiendront. Des meetings en plein vent se préparent à Manchester. L'agitation, qui va se répandant de proche en proche, deviendra d'autant plus redoutable, qu'on nous saura sur le point d'être opprimés, et nous résisterons jusqu'à la mort.

Mon interlocuteur en était venu à parler avec une véhémence extrême, et son visage trahissait la plus vive indignation. Comme j'essayais de le calmer, comme j'insistais sur la

nécessité d'une attitude conciliatrice : « Mais vous ignorez donc, monsieur, s'écria-t-il brusquement, que nous avons proposé l'arbitrage du Conseil des architectes, et que cette proposition a été repoussée avec dédain? » La conversation avait duré longtemps : j'y mis fin en faisant observer à mon interlocuteur que toutes ces crises périodiques ne pouvaient qu'empirer la situation des travailleurs; que les grèves étaient un mal ajouté à un autre mal; que le remède était ailleurs; que le succès du système coopératif à Leeds, à Rochdale, à Derby, ménageait au travail une perspective pacifique, bien préférable à celle que pouvaient lui ouvrir ces luttes insensées où germent tant de passions haineuses, et où la victoire ressemble si fort à un suicide. Il me serra la main, et nous nous séparâmes.

Le surlendemain, j'apprenais qu'une députation, représentant au moins cinq mille ouvriers, avait été reçue à la Chambre des Communes par sir George Lewis, secrétaire d'État pour la guerre, et que M. Potter ayant exposé combien l'intervention du gouvernement dans l'affaire des casernes de Chelsea était injuste, sir John Lewis avait prononcé ces paroles remarquables : « Si le gouvernement a, sans le vouloir, violé les lois d'une neutralité désirable, je le regrette. » Il a promis que la question serait examinée avec soin, et que justice serait rendue à tous. C'est ce que la députation demandait. Elle s'est retirée en remerciant le ministre avec effusion, et il est à peu près certain que, l'opinion s'étant prononcée, le gouvernement reviendra sur ses pas.

De tels faits, monsieur, sont pleins d'enseignements. Ici, la raison a toujours la chance de convaincre, parce qu'elle a toujours la liberté de prouver!

XXII

15 août 1861.

Mort de lord Herbert.

Excellent lord Herbert! Il me semble le voir encore, avec sa haute taille, son air maladif et ses manières où se révélait si complétement le *gentleman* anglais. Je lisais, ces jours-ci, je ne sais plus où, que les arguments de lord Herbert, comme « debater » (controversiste), étaient semblables à des cordes de soie qui s'enroulaient tout doucement autour du jugement de ses auditeurs et le conduisaient captif. Rien de plus juste que cette appréciation. Lord Herbert n'était pas un orateur de première ligne peut-être; il n'avait ni l'éloquence, à la fois éblouissante et subtile, de M. Gladstone, ni cet âpre talent d'invective et d'ironie qui a fait la fortune parlementaire de M. Disraéli, ni la puissance et la passion de John Bright; mais il exerçait sur son auditoire l'influence d'un esprit cultivé, d'une raison droite et d'une claire intelligence, servie par une argumentation habile. Comme homme d'État, il était évidemment fait pour aspirer, un peu plus tôt un peu plus tard, aux honneurs du *premiership*, c'est-à-dire au poste de premier ministre. Partisan et admirateur de sir Robert Peel, il s'était laissé, comme lui, convertir à la doctrine de la liberté du commerce, et, comme lui, il s'était éloigné du conservatisme, ses premières amours. Il était secrétaire d'État pour la guerre lors de l'expédition de Crimée. Dure épreuve, où sa réputation faillit périr! Qui ne se rappelle l'explosion de colère à la-

quelle donnèrent lieu les désastres dont l'armée anglaise fut redevable aux vices de l'administration militaire? Ces vices dataient de loin; mais, comme il arrive souvent, l'opinion publique rendit le présent responsable des fautes du passé. M. Sidney Herbert (il n'était pas lord à cette époque) tomba du pouvoir avec ses collègues; et, lorsque le triomphe des whigs l'y ramena en 1859, il ne fallut pas moins que l'habileté extrême dont il fit preuve comme ministre de la guerre pour le relever de la condamnation politique précédemment portée contre lui. Son passage au pouvoir marquera certainement dans l'histoire militaire des Anglais; car il a été signalé par trois faits d'une importance majeure : l'organisation des volontaires, — l'adoption du canon Armstrong, — l'amalgame de l'armée indienne avec l'armée royale. C'est vendredi dernier que ses restes mortels ont été déposés à la nouvelle église de Wilton, près Salisbury. Étaient présents sur le théâtre des derniers adieux : le duc de Newcastle, le chancelier de l'Échiquier, sir James Graham, le comte de Grey et de Ripon, lord Clyde, et plusieurs autres personnages de distinction, parmi lesquels on montrait cette miss Nightingale que la guerre de Crimée a rendue célèbre entre toutes les sœurs de charité.

XXIII

15 août.

Exemples d'intolérance protestante.

La mort a aussi enlevé, tout dernièrement, le duc de Buckingham, et, pas plus tard que vendredi dernier, Henry Montague Villiers, frère de lord Clarendon et évêque de Durham. Ce dernier était un prélat devenu populaire à force d'être charitable. Peu fait pour l'éloquence, il avait le bon esprit de se l'avouer à lui-même et le bon goût de le laisser voir aux autres : en chaire, il ne prêchait pas ; à vrai dire, il causait. Il appartenait au culte évangélique. Sa façon d'interpréter l'Écriture était presque minutieusement littérale, et le sens critique était tout à fait absent de ses homélies.

Heureux les théologiens des *Essays and Reviews*, s'ils lui avaient ressemblé sous ce rapport! Je vous ai déjà dit comme quoi la foudre était suspendue sur leur tête; eh bien, voilà qu'elle vient de tomber sur l'un d'eux, le révérend Rowland Williams.

Dans sa tournée triennale, l'évêque de Salisbury a expliqué à ses diocésains qu'il avait hésité quelque peu, avant d'intenter des poursuites contre l'audacieux commentateur des écrits de Bunsen, et cela pour trois raisons : d'abord, parce qu'il ne croyait pas que les *Essays and Reviews* fussent de nature à exercer sur les esprits une influence permanente; ensuite, parce qu'il craignait que des poursuites légales ne servissent à étendre cette influence; enfin, parce qu'il avait peur d'être emporté par son indignation au delà

des bornes de la charité et de la justice, à la vue des efforts tentés pour ébranler le grand édifice du christianisme.

Si tels sont les motifs qui ont fait hésiter l'évêque de Salisbury, il est dommage qu'ils n'aient pas eu le pouvoir de le faire renoncer à une persécution folle. Il est bien certain que les *Essays and Reviews* n'ont dû leurs neuf éditions qu'aux anathèmes ecclésiastiques, et il est permis de mettre en doute les sentiments de justice et de charité qui animent l'évêque de Salisbury, lorsqu'il dénonce comme dirigés contre le christianisme des efforts dont l'objet manifeste est de distinguer, dans la Bible, entre l'esprit et la lettre, et d'y découvrir un sens qui puisse désarmer la raison.

Maintenant, voyez un peu ce que c'est que la contagion de l'intolérance! Pendant que l'évêque de Salisbury tonne contre le révérend Rowland Williams, la conférence méthodiste accuse d'hérésie noire et condamne à une rétractation à bref délai un de ses membres, coupable de croire à la transmission naturelle de la pureté morale. Ne voilà-t-il pas un bien grand crime, au dix-neuvième siècle? Après tout, on ne voit pas pourquoi ceux qui admettent la transmission du péché n'admettraient pas la transmission de la pureté morale. S'il suffisait de régénérer le père pour régénérer sa race, ce serait vraiment tout bénéfice, et il n'y a pas là de quoi se fâcher.

Je viens de dire que l'intolérance est contagieuse; en voici une autre preuve. A Devenport, un M. Bradlaugh, soupçonné d'être légèrement incrédule, avait été engagé par ses amis à exposer ses vues un jour de dimanche. Comme ils n'avaient pas de chapelle à mettre à sa disposition, pas même une salle, ils louèrent un champ. Notre homme arrive; mais, au moment où il allait ouvrir la bouche, le surintendant de la police survient, et, dans un accès de fureur orthodoxe,

pousse droit au prédicateur en peine de son exorde, le prend au collet et le mène en prison.

De là, vous le devinez, procès pour emprisonnement arbitraire, intenté par M. Bradlaugh contre le surintendant trop plein de zèle. Mais à quoi croyez-vous que le jury d'Exeter ait condamné celui-ci? Au payement d'un farthing de dommages-intérêts; oui, monsieur, d'un farthing! Si le jury devait rendre souvent de semblables verdicts, le mieux serait de se passer des bienfaits de cette institution; et si messieurs les policemen, non contents de décider des matières de foi, peuvent de la sorte arrêter les gens pour les empêcher d'errer en théologie, la police mérite les honneurs de la prêtrise, et je proposerais de conférer les ordres à ce que vous appelez en France les sergents de ville!

Heureusement les faits de ce genre sont rares, et l'opinion les réprouve. Toutefois l'Angleterre protestante — l'aveu me coûte — n'est pas sans avoir besoin d'être avertie à cet égard. Que les protestants y songent! leur cause est liée à la liberté de conscience et à tous les genres de liberté par un pacte glorieux, mais aussi inviolable qu'il est glorieux. Il leur est interdit de le rompre, sous peine de suicide; il leur est interdit de garrotter la conscience et la pensée, sous peine d'effacer le plus noble de leurs traits caractéristiques. Qu'ils y songent! le catholicisme est là, épiant les fautes de ses adversaires.

Repousser à grands cris le joug de la hiérarchie catholique; dénoncer, à la moindre apparition du péril, les habitudes envahissantes de Rome; tenir tête au cardinal Wiseman; traîner le long des rues, bafouer et brûler à époques fixes, par la main des enfants de Londres, la grotesque et odieuse image de Guy Fawkes; tout cela est à merveille. Mais tout cela n'a pas empêché jusqu'ici Rome de se frayer à

travers la patrie de Cromwell une route qui va chaque jour s'élargissant dans l'ombre ; tout cela n'a pas arrêté la marche des puséystes, avant-garde de cette armée de déserteurs que M. Newmann a entraînée vers le Vatican. Pour les protestants, la vraie manière de combattre Rome, c'est de rester fidèles à leur principe, le libre examen ; c'est de représenter contre elle le pouvoir en vertu duquel l'esprit humain se développe et chemine vers des horizons nouveaux, de plus en plus lumineux ; c'est d'avoir toujours présentes à l'esprit ces fortes paroles de Munzer : « Il ne suffit pas de crier sans cesse : « La foi ! la foi ! » et de remplir avec ce mot d'énormes volumes. Avoir la foi, c'est travailler à l'affranchissement de la terre ! »

XXIV

18 août.

Quand Londres est désert.

La ville se meurt, la ville est morte. Adieu le Parlement et l'Opéra ! Adieu les splendeurs du « West-End » et les brillantes cavalcades de « Rotten-Row, » et les beaux attelages qui aiment tant à se presser le long de la « Serpentine » dans Hyde-Park ! Londres voyage, Londres est aux bains de mer, à Brighton, à Spa, au lac Katrine, en Suisse, en Italie, sur les chemins, un peu partout, excepté à Londres. Lord Palmerston jouit de l'aurore de ses vacances à

Walmer-Castle, dans le comté de Kent. Lord Granville, qui doit accompagner la reine aux lacs de Killarney, quitte Londres aujourd'hui même, je crois. Est-ce pour se singulariser que le duc de Somerset n'est pas encore parti, quand tous les autres membres du cabinet ont pris leur vol ? Non, jamais la cité pétrifiée du conte de fées que vous savez n'eut l'aspect désolé que présente Belgravia. Voici le moment, même pour ceux que leur mauvaise étoile cloue sur place, de bien clore leur porte, de fermer soigneusement leurs volets, de changer à la lettre leur maison en tombeau. Car si l'on allait croire *qu'ils ne sont pas absents!* N'être pas absent, au mois d'août ! Fi donc !

Demandez au dernier de ces merveilleux de contrebande qui forment ici l'intéressante classe des « swells » s'il aurait le front de s'aventurer dans la rue ? Il vivrait plutôt dans sa cave. Il n'y a pas jusqu'aux hommes de loi qui ne sentent qu'il y va de leur honneur de s'enfuir. Allez, allez, bonnes gens ! Allez vous faire traiter par les aubergistes comme vous traitez vos clients, et apprenez ce que c'est que d'avoir la main d'autrui dans sa poche.

Inutile de dire qu'avant de se séparer, les ministres ont fait à Greenwich le fameux « whitebait dinner, » ce dîner caractéristique, où chaque plat est un présent des divinités marines.

Aimez-vous le poisson? on en a mis partout.

Le « whitebait dinner », vous le savez sans doute, est de rigueur pour les ministres, à la fin de la session; mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est où cet usage a pris naissance. Voici, à ce sujet, une histoire que je vous donne telle que je l'ai reçue. Il y avait autrefois... non pas un roi et une reine, mais un certain sir Robert Preston, qui pos-

sédait dans le comté d'Essex une petite cabane de pêcheur où il avait coutume d'aller chercher refuge contre les tracas de la vie parlementaire. Son convive habituel était George Rose, secrétaire de la Trésorerie et membre, comme lui, de la *Fraternité* de « Trinity House. » Un jour, celui-ci s'étant écrié : « Oh ! combien Pitt apprécierait le confort de cette retraite ! » Pitt fut invité par sir Robert et reçu cordialement. On mangea force poissons et l'on but prodigieusement, Pitt, qui était un des plus intrépides buveurs de son temps, se trouvant par bonheur avoir affaire à des hommes capables de lui tenir tête. L'année suivante, on recommença ; et Pitt prit tellement goût à la chose, que le dîner de pêcheur, chez sir Robert Preston, revêtit le grand caractère d'une solennité périodique. Mais la distance à parcourir était grande pour le premier ministre, et l'on n'avait pas encore inventé l'art de supprimer les voyages, en ne laissant subsister que le départ et l'arrivée.

Il fut donc convenu entre nos trois amis que le rendez-vous dinatoire serait fixé, pour l'avenir, à Greenwich. Bientôt Pitt demanda qu'il lui fût permis d'amener lord Camden, et l'on fit à quatre ce qu'on avait fait à deux. Seulement, lord Camden ayant insisté pour que sir Robert Preston fût déchargé de la dépense, puisque après tout l'on dînait dans une taverne, il fut arrêté, après de longs débats, que chacun payerait son écot, le pauvre sir Robert ne retenant plus de son ancienne gloire que l'honneur d'adresser les invitations et celui de fournir de droit un panier de vin de Champagne. Successivement, le nombre des convives recrutés sur le banc ministériel s'augmenta, se compléta ; si bien que, lorsque sir Robert mourut, il laissait derrière lui quelque chose comme une institution.

Ce qui est sûr, c'est que le « whitebait dinner » ministériel

ayant eu lieu, la saison en Angleterre est finie, et la capitale ne reprendra décidément à la vie que lorsque le printemps nous rendra les feuilles et les fleurs, que nous allons perdre. Car c'est une des singularités apparentes de ce pays, qu'on y habite la campagne à l'époque du froid et des neiges, et qu'on la quitte juste au moment où elle devient verte, souriante, adorable. Il est vrai qu'il n'y a que les riches qui se passent cette absurdité, et, de la part de ceux-là, elle s'explique mieux qu'on ne croirait au premier abord. Ne sont-ils pas armés de pied en cap contre l'hiver? Madame n'a-t-elle pas, à la campagne, tous les conforts de la vie de château, et monsieur tous les plaisirs de la chasse?

Aussi bien, lorsque les fleurs et les feuilles reviennent, ce n'est pas leur tourner tout à fait le dos que de regagner la ville. Les innombrables jardins que Londres renferme, les squares qu'on y a prodigués, les parcs immenses que son enceinte embrasse, tout cela, sans être la campagne, sert du moins à la rappeler et absout en partie les Anglais du crime d'avoir divorcé avec elle.

Je dis plus, je prétends, dût-on m'accuser de courir après les paradoxes, que les habitants de Londres ont un faible prononcé pour la nature. Oui, monsieur, la ville des banquiers, des « shopkeepers, » des « money-making-people », est, à tout prendre, une ville à préoccupations pastorales, à tendances idylliques ; elle a des parcs qui ressemblent à des prés ; elle aime à voir s'étendre entre des rues pleines de bruit et de mouvement de grands espaces calmes où paissent les brebis et les vaches. Voyez-vous (je ne parle pas de la Cité) cette impasse, si sombre et si sale? Armez-vous de courage et pénétrez là : je parie que, devant la fenêtre de ces taudis, où la misère habite, vous allez apercevoir des pots de fleurs.

Mais la Cité? Ah! pour le coup, j'avoue que la Cité, à Londres, c'est la ville dans toute son agitation fébrile, toute sa puissance, toute son activité féconde et toute son horreur. Mais remarquez que ceux qui y ont leurs *bureaux* n'ont garde d'y avoir leurs *maisons*. On y est *homme d'affaires*, mais on se réserve d'être *homme* quelque autre part. On y *gagne de l'argent*, mais on a bien soin de n'y pas *vivre*. On a conséquemment, dans les environs de Londres, une retraite agreste où est le foyer domestique, et que l'on quitte le matin pour y revenir le soir, sauf à perdre deux, trois ou même quatre heures par jour à voyager en chemin de fer. Je connais des marchands de la Cité qui habitent Brighton, c'est-à-dire une ville à quatre-vingts kilomètres de Londres! Ce qui n'empêche pas l'Angleterre d'être le pays où l'on a trouvé cette définition : « *Time is money*. — Le temps est de l'argent. »

Je vous ai dit que Londres est désert en ce moment. Eh quoi! n'y a-t-il pas le Londres des ouvriers, des commis, des petits marchands, des hommes de lettres sans le sou? Hélas! hélas! ce Londres-là, monsieur, est en ce moment aussi peuplé que jamais. Mais ce Londres-là, les heureux du monde le comptent pour rien. Est-ce juste? S'il est vrai que *Janot devienne un pauvre sire lorsqu'il travaille toujours et ne s'amuse jamais — all work and no play makes Jack a dull boy*, pourquoi cela ne serait-il pas aussi vrai de celui qui a bâti votre château que de vous-même, milord?

Mais, à notre tour, soyons justes. Parmi ces grands, ces riches, ces lords, il y a de rudes travailleurs aussi, et qui ont d'autant plus de mérite à ne pas prendre leurs vacances que cela dépend d'eux seuls.

XXV

25 août.

L'Angleterre avant tout.

M. Rœbuck vient de prononcer à Sheffield un discours de nature à produire ici la plus vive sensation, à cause d'un passage qui ouvre carrière à des observations d'une importance extrême, et sur lequel je dois vous donner mon avis.

Voici ce passage :

« J'ai un secret à faire connaître. Je sais qu'il existe entre le roi d'Italie et l'empereur des Français un traité (*a compact*) en vertu duquel le second doit avoir la Sardaigne aussitôt qu'il aura retiré ses troupes de Rome. Je ne vous dis point là ce que je pense, mais ce que je sais; et ce que je sais aussi, c'est que le peuple d'Angleterre ne permettra point cela. La guerre est sur nos têtes, l'homme qui dirige ici les affaires étant prêt à combattre un semblable effort d'agrandissement de la part de la France. Encore quelques mois, et vous verrez se vérifier ce que je vous annonce. Telle est notre situation vis-à-vis de la France; et cela étant, ne nous est-il pas commandé de regarder au dehors? Car quels seraient nos moyens de défense contre l'empereur Napoléon, faisant de la Méditerranée un lac français? »

De pareils mots sont sûrs d'aller droit au cœur de tout Anglais. Et M. Rœbuck le savait bien !

Je crois vous avoir déjà dit que ce fier radical ayant, il y a quelque temps, fait visite à l'Autriche, était revenu de là avec une âme autrichienne.

A l'entendre, le gouvernement autrichien a été, jusqu'à ce jour, calomnié; on n'a voulu comprendre ni sa vraie nature, ni ses véritables tendances; il est paternel, il est généreux, il est libéral, au fond; il ne demande pas mieux que de se modeler sur le gouvernement d'Angleterre; qu'on attende un peu, et l'on verra jusqu'où l'Autriche peut aller dans les routes du progrès; les Hongrois, qui la taquinent, sont des ingrats; les libéraux anglais, qui l'attaquent, sont des ignorants. L'empereur d'Autriche n'a-t-il pas donné des gages assez clairs de sa conversion au constitutionalisme? N'a-t-il pas créé une Chambre des Communes? N'a-t-il pas créé une Chambre des Lords? Que veut-on de plus? Ainsi s'est mis à parler M. Rœbuck, et, comme pour servir sa propagande, l'archiduc Maximilien d'Autriche est venu un beau jour débarquer à Southampton, dont le digne maire l'a reçu ainsi qu'on avait reçu autrefois Louis Kossuth, et où il a eu, en sa triple qualité de prince, de marin et de libéral, une ovation à laquelle rien n'a manqué, ni le bruit du canon, ni les drapeaux, ni les fanfares : rien de ce qui caresse, en le trompant, l'orgueil humain; rien de ce qu'est toujours pressée d'accorder la bêtise humaine.

Mais, en dépit de tout cela, la popularité de M. Rœbuck risquait fort de périr dans le naufrage de ses opinions d'autrefois, s'il ne se fût avisé d'un expédient dont la réussite n'était pas douteuse.

M. Rœbuck est un homme d'esprit, et pas aussi paysan du Danube qu'il en a l'air. Personne, assurément, qui ait le caractère plus hautain, un patriotisme plus bilieux, des habitudes plus agressives, une parole plus âpre; mais, comme il arrive dans les natures à la fois intelligentes et fortes, beaucoup de pénétration et de finesse se cache sous ces rudes allures. M. Rœbuck, qui est Anglais dans son sang et dans

sa chair, connaît parfaitement, à cause de cela même, la maladie des Anglais, le ver qui les ronge, le démon qui les lutine, le fantôme qui les obsède ; et dans cette connaissance il a puisé le moyen de rendre, si je puis parler ainsi, son impopularité actuelle populaire ; il a crié de toutes ses forces et partout : O mes concitoyens ! apprenez à aimer l'Autriche ; rapprochez-vous de l'Autriche ; alliez-vous à l'Autriche, parce qu'elle vous sauvera de la France !

M. Rœbuck était certain d'avance qu'un tel langage serait applaudi ; et voilà pourquoi il a révélé aux électeurs de Sheffield son fameux *secret*.

Ce qu'il y a de vrai dans cette cession de la Sardaigne dont M. Rœbuck proclame l'imminence d'un ton de voix si assuré, je l'ignore ; mais ce que je sais bien, c'est que l'annonce d'une éventualité de ce genre est ce qu'il y a de plus propre à faire tressaillir, en Angleterre, la fibre nationale. *La Méditerranée un lac français !* Voilà de ces mots qui ont pour tout Anglais le retentissement du tocsin.

Aussi qu'est-il arrivé, lorsque M. Rœbuck a parlé de la cession prochaine de la Sardaigne à la France ? Un cri s'est élevé, un cri qui partait des entrailles de l'Angleterre : « *Shame ! shame !* — Honte ! honte ! »

Je ne vous dirai point, cependant, que je crois à la détermination belliqueuse attribuée par M. Rœbuck à lord Palmerston, dans le cas prévu. Non : le vent n'est point ici à la guerre. L'Angleterre, en ce moment, a plus besoin de sa prudence que de son orgueil ; et le mouvement des volontaires, qui serait chose très-sérieuse si l'Angleterre avait à se défendre, ne lui sera jamais un encouragement à attaquer. Je me souviens qu'un jour Béranger, en me parlant de ceux qui avaient bruyamment ouvert pour lui, à son insu et contre son gré, une souscription nationale, me disait, avec cette

singulière finesse d'esprit qui le caractérisait : « Quand le tambour passe sous votre fenêtre, vous croyez peut-être qu'il bat pour vous? Eh bien, très-souvent il ne bat que pour lui-même : ça l'amuse. » Le tambour des volontaires, tant qu'il y a possibilité de conserver la paix, même au prix des plus grands sacrifices, ressemble fort au tambour de Béranger : il bat pour lui-même, ça l'amuse.

Si donc le fait annoncé avec froncement de sourcils par M. Rœbuck se réalisait, j'ai la conviction intime qu'on ne songerait même pas à en faire un *casus belli*. Mais, d'un bout à l'autre du Royaume-Uni, l'opinion publique éclaterait en menaces, se répandrait en invectives, dénoncerait à l'univers entier la duplicité de la politique française, et ne tarirait pas sur l'immoralité et l'injustice de la France.

Ah! elle est aussi applicable aux peuples qu'aux individus, cette maxime que « tel ne voit pas une poutre dans son œil, qui aperçoit une paille dans l'œil de son voisin. » Eh! quelle politique, grand Dieu! s'est moins embarrassée que la politique anglaise des exigences de la justice, là où l'intérêt national se trouvait engagé? Chez quelle nation du monde la cupidité a-t-elle eu, plus qu'en Angleterre, les ailes du vautour? S'il est vrai que l'Angleterre peut revendiquer pour elle quelques-unes des plus nobles pages de l'histoire; s'il est vrai qu'à elle appartient l'immortel honneur d'être la terre classique de la liberté, et que ses lois, même sous le joug d'une aristocratie, ont rendu à la dignité humaine d'admirables témoignages, et que de son sein s'est élevé le cri le plus puissant qui ait jamais été poussé contre les tyrannies sacerdotales; et qu'aujourd'hui encore c'est la seule contrée que les fureurs de la politique n'aient pas rendue inhospitalière, n'est-il pas vrai aussi que, dans son ardeur à asservir les mers, à étendre son influence et à con-

quérir des marchés pour ses produits, elle a rarement obéi à la voix des scrupules? Rappellerai-je ici que, lorsqu'en 1857 M. Gladstone, les neuf ou dix peelites qui votaient à sa suite, lord John Russell, et ce Dieu en trois personnes: Cobden, Bright, Milner Gibson, parvinrent à vaincre lord Palmerston dans la Chambre des Communes, en lui reprochant d'avoir adopté, à l'égard des Chinois, la logique des courtisans du lion dans la fable, lord Palmerston n'eut, pour réparer sa défaite et avoir raison de ses vainqueurs du parlement, qu'à les traîner devant le tribunal des électeurs, en posant la question, lui, en ces termes : « Ai-je, oui ou non, agi dans l'intérêt de l'Angleterre?

Je n'oublierai jamais ce qui se passa dans ces élections, tristement fameuses; je n'oublierai jamais avec quelle rigueur des hommes tels que Gladstone, Cobden, Bright, Milner Gibson, furent punis du crime d'avoir pensé qu'il y avait quelque chose au-dessus de l'intérêt de l'Angleterre, et que ce quelque chose était la justice; je n'oublierai jamais ces mots d'un candidat palmerstonien à ses constituants rassemblés : « Je refuse d'anatomiser la nature de notre querelle avec la Chine. Que nous ayons tort, que nous ayons raison, cela m'est parfaitement égal. Tout ce que je sais, c'est que notre honneur national et nos intérêts nationaux exigent que, si nous avons commencé d'être injustes, nous continuions d'être injustes : *If we have begun by being unjust, we should go on with being unjust.* »

Ce n'est pas qu'en citant cet incroyable discours, je veuille en aucune façon mettre en doute la moralité privée de l'orateur, que je ne connais point personnellement, mais que je pourrais nommer. Il est très-possible que, dans sa vie privée, il soit strictement juste, aille au prêche et y fasse aller ses domestiques. Mais, il faut le dire, les Anglais

sont ainsi faits : leur grand axiome (il y a des exceptions; et le débat dont je faisais tout à l'heure revivre le souvenir le prouve), c'est que « l'Angleterre ne peut mal faire », pas plus qu'un roi selon la théorie constitutionnelle. De là, dans presque chacun des membres qui composent la société anglaise, une sorte de dualisme fort curieux. Voici un gentleman anglais : c'est le meilleur des hommes. Pénétrez dans ce que sa nature a d'intime, vous l'aimerez; vous le trouverez, sous des dehors de réserve, doué d'une âme sensible; il vous charmera par la sincérité de son caractère, la solidité de ses attachements, et sa générosité sans apparat; cette justice de détail qui constitue la sûreté des relations, tenez pour certain que vous l'admirerez en lui. Mais survienne un événement dans lequel l'intérêt matériel de l'Angleterre est compromis, vous serez surpris de voir votre ami appliquer à la conduite de son pays des principes tout différents de ceux qui servent de base à ses propres actions. Cet homme sensible ne voudra pas que l'on conteste à l'Angleterre le droit d'être inexorable ; cet homme juste adorera devant vous avec candeur le dieu de la force.

En vous signalant de la sorte deux êtres très-distincts dans le même être, l'*homme* et l'*Anglais*, je ne conclus pas du particulier au général, et je n'exagère pas. Ce que je vous dis ici est le résultat d'une très-longue, d'une très-impartiale observation. Je reconnaîtrai volontiers que la doctrine du candidat palmerstonien mentionné plus haut ne se formule pas, dans la conscience de la plupart de ses compatriotes, avec cette précision effrayante; mais elle répond à un instinct qui, pour n'être pas toujours défini, n'en est pas moins puissant, et fournit un levier très-fort aux hommes d'État peu scrupuleux qui savent le manier.

Inutile, après cela, d'observer qu'un peuple porté à

regarder comme juste ce qui est dans son intérêt sera naturellement porté à regarder comme injuste ce qui n'y est point conforme. D'où ce cri naïf, toutes les fois qu'il est question de voir la France agrandir le cercle de son action : *Shame! shame!*

Maintenant, que conclure de ce qui précède? Que l'Angleterre est une nation intraitable, et qu'il serait à désirer qu'on pût en finir avec elle? A Dieu ne plaise! Une conclusion semblable serait insensée, et plus que insensée. S'il était possible, ce qui, très-heureusement, ne l'est pas, que l'Angleterre fût rayée de la carte, il se ferait dans le monde un vide qui, au détriment irréparable de la France elle-même, ne pourrait plus être rempli. L'alliance des deux peuples, et une alliance sincère n'est pas seulement une nécessité nationale pour l'un et pour l'autre : c'est une question de civilisation européenne; car, si la civilisation a besoin d'être quelquefois éperonnée, elle a aussi besoin quelquefois d'être retenue. Si la France est l'éperon, l'Angleterre est le frein; et il ne faut pas que le cheval emporte le cavalier.

La conclusion à adopter est donc celle-ci : puisque, d'un côté, l'alliance de la France et de l'Angleterre est d'un prix inestimable, et que, d'un autre côté, l'Angleterre est ombrageuse à l'excès, la sagesse demande, non pas qu'on se sacrifie systématiquement et lâchement à ses susceptibilités, mais qu'on les connaisse, qu'on en tienne compte, et que, dans la mesure de ce qui est raisonnable, on s'étudie à les ménager. Le jour où les Anglais cesseraient de se défier de la France serait un grand jour pour le monde!

Mais quand viendra cet heureux moment? Il viendra, quand l'opinion en France aura retrouvé sa voix, et que cette voix pourra se faire entendre sans contrainte; quand, notre politique arrivant, comme ici, grâce à la discussion publique,

à n'être plus couverte d'aucun voile, l'Angleterre sera mise en état de régler ses sentiments à notre égard sur une appréciation claire de nos intentions, de nos idées, de nos projets. Sous l'empire du régime actuel, les Anglais ont peur de tout, parce qu'ils sont tenus dans l'ignorance de tout. Ils s'endorment, chaque soir, sans être bien sûrs qu'ils ne se réveilleront pas en sursaut au bruit du canon, parce qu'en effet le lendemain dépend de décisions qui, ne relevant pas de la critique quotidienne, demeurent ignorées et tiennent le monde en suspens.

Il y a là un grand mal, monsieur, un grand mal pour la France, pour l'Angleterre, pour l'Europe, et j'ajoute, sans craindre de me tromper, pour le gouvernement français lui-même, que cette situation expose à toute sorte de suppositions erronées, d'interprétations offensantes et de soupçons injustes.

Non, non, tant que le régime auquel est, en ce moment, soumise la France, ne se sera point suffisamment détendu, qu'on n'espère point amener les Anglais à *avoir confiance en nous*. Aussi longtemps qu'il ne fera pas grand jour en France, ils ne considéreront — et c'est ce qui ne saurait être trop déploré — leur alliance avec nous que comme un mariage contre nature, entre la publicité et le silence, entre la lumière et les ténèbres, et ils craindront toujours de jouer le rôle de dupes.

Il ne peut exister d'alliance bien sincère, bien franche et durable qu'entre l'Angleterre libre et la France rendue à la liberté.

XXVI

2 septembre.

Lord Palmerston gouverneur des cinq ports.

Le grand événement de cette semaine a été l'installation de lord Palmerston comme *lord warden of the cinque ports.*

Que veut dire cela ? vont sans doute demander plusieurs de vos lecteurs. Voici l'histoire en quelques mots :

Hastings, Douvres, Sandwich, Hythe et Romney sont cinq ports auxquels il était naturel que leur situation sur les côtes des comtés de Kent et de Sussex donnât une importance particulière, lors des sanglantes rivalités de l'Angleterre et de la France.

De là l'idée de les placer sous la juridiction spéciale d'un gouverneur (*warden*), idée qui remonte à Guillaume le Conquérant ! Voilà une institution qui n'est pas d'hier, comme vous voyez.

Vint Jean Sans-terre qui, ayant tué son neveu pour lui enlever la couronne, fut condamné pour ce crime comme félon par la cour des pairs de France et dépouillé des fiefs qu'il possédait chez nous. Reprendre la Normandie qu'il avait perdue de la sorte lui eût fait grand plaisir; mais il lui fallait pour cela des navires, et il n'en avait guère. Il offrit donc à Hastings, Douvres, Sandwich, Hythe et Romney des priviléges considérables, si ces ports consentaient à lui fournir, pour quarante jours, toutes les fois qu'il en aurait besoin, cinquante-sept vaisseaux montés par un nombre

convenable de matelots. Le marché fut conclu. Douvres donna vingt et un vaisseaux, Hastings tout autant, Sandwich, Hythe et Romney en fournirent ensemble quinze. — Et les « cinq ports » furent, en conséquence, investis de divers priviléges, parmi lesquels ceux-ci : chacun des cinq ports eut le droit d'envoyer au Parlement deux barons ; et il fut arrêté que leurs représentants porteraient le dais au couronnement des rois, seraient assis à leur droite dans la salle du festin, et n'auraient jamais à payer impôts, taxes ou péages.

Mais Douvres, Hastings, Sandwich, Hythe et Romney ont vu passer les jours de leur gloire. Quelle puissance oserait se flatter d'échapper à la faux tranchante de ce révolutionnaire inévitable, le temps ? La charge de « lord warden of the cinque ports », qui avait fini par n'être plus qu'une grasse sinécure de 3,000 liv. st. (75,000 fr.), n'est pas même cela aujourd'hui : c'est la moins enviable des sinécures, une sinécure sans émolument, une sinécure tout court.

Il n'en était pas tout à fait ainsi à l'époque de Pitt, auquel l'honneur d'être nommé gouverneur des cinq ports valut un surcroît de revenu annuel de 75,000 francs, qu'il accepta comme un don du ciel ; car, dois-je l'avouer ? cet illustre William Pitt était ce qu'on appelle vulgairement un panier percé. De son désintéressement combiné avec sa pauvreté et son désordre, il résulta qu'après sa mort, la nation eut à payer ses dettes, qui s'élevaient à un chiffre énorme ; et, soit dit en passant, elle paya sans sourciller, l'Angleterre ne comptant jamais avec ceux qui la servent. Toujours est-il que Pitt, pendant qu'il brouillait de son mieux les affaires du monde, laissait si bien aller à vau-l'eau les affaires de sa cuisine, qu'un riche négociant de ses amis, ayant entrepris

d'y remettre tout sur un bon pied, recula d'effroi à la vue des comptes fabuleux qui lui furent présentés par le boulanger, l'épicier, le boucher, et, de désespoir, planta là le fils de Chatham et ses dépenses.

La charge de gouverneur des cinq ports avait donc cela de bon, il y a quelque cent ans, qu'elle offrait du moins une ressource aux hommes d'État qui n'avaient pas d'ordre. Mais aujourd'hui!...

Vous figurez-vous un homme sérieux et qui se respecte prenant le chemin de fer pour aller se faire conférer une dignité imaginaire, par des sénéchaux et barons imaginaires, au milieu d'un monde imaginaire! Ce congrès d'ombres ne vous rappelle-t-il pas les vers de Scarron :

> J'aperçus l'ombre d'un cocher,
> Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
> En frottait l'ombre d'un carrosse!

Et voyez-vous d'ici le premier ministre d'Angleterre, endossant un beau jour un habit bleu à collet rouge, costume des constables du château de Douvres, qui ne diffère pas trop de celui des facteurs de la poste ici, avec la résolution bien arrêtée d'aller s'asseoir sur un trône pour rire, et d'y recevoir la révérence de je ne sais quelles autorités postiches! Lord Palmerston étant un homme d'esprit, après tout, quelles gorges chaudes il a dû faire, le soir, en rentrant chez lui, dans le cercle de sa famille et de ses amis, des étranges choses que, mercredi dernier, il a vues, dites et entendues! Comme il a dû se moquer à huis clos de cette mascarade dont il a bien voulu être le héros et de la gravité bouffie de ces bons notables, qui se croient des personnages importants pour avoir joué au moyen âge!

Mais alors, me direz-vous, pourquoi s'est-il prêté à cette parade? Ne pouvait-il donc vivre sans être « *lord warden of the cinque ports?* » — Si cela vous étonne, monsieur, c'est que vous ne connaissez pas lord Palmerston, le plus gai compagnon, le plus affable convive, le plus jovial homme d'État qui ait jamais existé. Il n'y a qu'à le voir. Comme il est leste et pimpant, cet homme qui était secrétaire de la guerre en 1809, cet homme qui a traversé, toujours souriant, soixante-dix-sept hivers ! Le pouvoir, en général si lourd à porter, ne lui pèse pas plus que le roitelet ne pesait au chêne de la fable. Il aime les allées et venues, les dîners à toasts, les divertissements officiels ; il ne lui déplaît pas de s'ennuyer un peu, quand il le faut, en compagnie de certaines médiocrités municipales; et, s'il s'ennuie alors, comme je le soupçonne, c'est de la meilleure grâce du monde.

Au fait, pourquoi aurait-il enlevé à ces braves gens de là-bas la satisfaction de le saluer « lord warden » ? Grâce à ce trésor de complaisance qu'il a dans le cœur, Douvres a pu revêtir ses habits de fête ; les volontaires de l'endroit ont eu occasion de se montrer aux dames dans tout l'éclat de leur toilette militaire ; il y a eu concours immense de curieux ; on a bien dîné ; on s'est amusé ; les autorités locales ont été enchantées du premier ministre, enchantées d'elles-mêmes... Et il en a coûté à lord Palmerston, quoi? d'écouter quelques toasts maussades, avec une patience dont il a l'habitude, et d'en prononcer un où il a dit en confidence à ses auditeurs qu'ils étaient la première nation sous le soleil. Tout cela n'est pas bien pénible, et tout cela l'eût-il été davantage, il ne valait certes pas que, pour éviter une petite corvée, lord Palmerston compromît sa réputation de bon enfant.

D'autant que là est peut-être en partie le secret de sa po-

pularité et du curieux acharnement qu'ont mis les libéraux de ce pays à le regarder comme un des leurs, en dépit de ses efforts pour les convaincre du contraire. Quel fut le motif qui, au mois de décembre 1851, le fit sortir du ministère whig, présidé par lord John Russell? son empressement à battre des mains au coup d'État qui a engendré l'Empire Et quel fut le motif qui, plus tard, le poussa subitement à abandonner le cabinet auquel il s'était rattaché? Sa répugnance invincible à adhérer au projet d'une réforme parlementaire.

La vérité est qu'il a en horreur tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à un changement organique. Oh! qu'on s'occupe d'expériences sanitaires; qu'on étudie le moyen de purifier l'air; qu'on cherche des procédés pour désinfecter la Tamise, il n'aura garde d'y contredire : ces sortes de réformes sont, au contraire, très-fort de son goût; et les esprits soupçonneux — je suis du nombre — croient qu'elles lui plaisent précisément parce qu'il les juge de nature à faire perdre de vue des réformes plus décisives. Lord Palmerston, il est bon de s'en souvenir, commença sa carrière politique sous les ministères de M. Percival et de lord Liverpool : il ne pouvait être à meilleure école pour devenir tory, et il a bien prouvé, depuis, qu'il avait profité des leçons de ses maîtres. Tory, et, qui pis est, tory de la vieille école, lord Palmerston l'est autant que le fut Canning pendant la première moitié de sa vie. Il y a un mot de lui qui est caractéristique : en 1852, je crois, il disait : « *Le siècle où nous sommes est un siècle de progrès, mais non de réformes.* » C'est à peu près ce qu'il vient de répéter à Douvres. N'importe; on veut qu'il soit libéral; il faut donc que nous en prenions notre parti, et que nous nous contentions, faute de mieux, de cette explication : comment lord Palmerston

pourrait-il être autre chose qu'un ministre libéral? il est si bon enfant!

En tout cas, une chose est sûre : c'est que l'Angleterre ne saurait avoir un ministre qui réponde mieux à ses instincts et soit plus capable de représenter au dehors sa politique. Avez-vous remarqué avec quel habile étalage d'orgueil patriotique il a constaté, au banquet de Douvres que, sur 150,000 volontaires il y en avait près de 40,000 qui, aujourd'hui, étaient en état de marcher côte à côte avec les troupes de ligne? Et comme il a fortement insisté sur ce que présentait de glorieux ce mouvement des volontaires! Et comme on l'a chaudement applaudi, lorsqu'il a prononcé les paroles suivantes : « Nous acceptons franchement la main droite de l'amitié quand elle est tendue, et nous ne la repoussons pas avec défiance, même dans le cas où nous verrions la main gauche saisir la poignée de l'épée ; mais quand il en va de la sorte, jeter au loin notre bouclier serait le comble de la folie! »

Mieux que personne, lord Palmerston sait ce que parler veut dire. Habitué aux réticences du langage diplomatique, et passé maître dans l'art de ne pas exprimer ce qu'il importe de taire, il n'est pas homme à quêter des applaudissements, entre la poire et le fromage, par des menaces hors de saison et de vaines rodomontades. Vous pouvez donc voir dans son discours la preuve certaine de cette défiance profonde que les Anglais nourrissent à l'égard de la France. Cette défiance, je vous la signalais dans ma dernière lettre : il vous est facile maintenant de juger si mon appréciation était fondée!

XXVII

3 septembre.

La reine.

Parmi les faits à noter dans la semaine qui vient de finir, la visite de la reine en Irlande se place à côté de l'installation de lord Palmerston comme gouverneur des cinq ports. Un compte rendu circonstancié du voyage de Victoria dans la patrie d'O'Connell me mènerait loin. D'ailleurs, je me sens peu de goût, je le confesse, pour le rôle des Dangeau. Il m'a toujours paru indigne d'une âme fière de tenir journal des mille petits accidents qui montrent que vous, moi et les dieux mortels qu'on appelle princes, sommes, au bout du compte, de la même espèce. Si la curiosité d'une certaine portion du public demande à courir le long des carrosses; à suivre, étape par étape, les majestés ambulantes; à rôder autour des cuisines royales, pour humer l'odeur des plats, ma foi, tant pis pour elle! Les historiens qu'elle solde ne valent pas ce qu'on les paye. On peut être ainsi fait, qu'on attache une importance extrême à la façon dont une reine joue du mouchoir ou de l'éventail : cette importance, je suis de ceux qui ne la sentent pas, et je n'admets point qu'il soit donné même aux plus puissants d'ébranler la terre quand ils éternuent. Dans cette habitude d'embaumer pieusement les moindres particularités qui se rattachent à la vie de tels ou tels personnages, je vois un appel cynique à l'abaissement des caractères, et je m'assure que ce qui est de la sorte accordé à la déification de quelques-uns est enlevé à la dignité de tous.

Mais ce que, très-volontiers, je constate, à propos du voyage de la reine Victoria, c'est que, sur son passage, elle a rencontré le plus vif enthousiasme; et cela, j'aime à le constater, parce que, en Angleterre, les démonstrations d'enthousiasme sont nécessairement sincères, à cause de la liberté qui y règne. Si l'on vous loue là où il est loisible à chacun de vous blâmer, comment pourriez-vous mettre en doute la valeur de l'hommage? La liberté seule imprime aux manifestations populaires le caractère qui les rend utiles à étudier; seule elle leur donne un sens profond; seule elle en fait des indications sûres pour les recherches de l'histoire et les jugements de la postérité.

La reine Victoria est aimée dans ce pays pour les vertus qu'incontestablement elle possède. On la sait attachée à son mari, bonne mère de famille et habile au gouvernement de sa maison, toutes qualités que les Anglais prisent fort. Montaigne dit quelque part : « Selon que l'expérience m'en a apprins, je requiers d'une femme mariée, au-dessus de toute autre vertu, la vertu œconomique. Je veois avec despit, en plusieurs mesnages, monsieur revenir maussade et tout marmiteux du tracas des affaires, environ midy, que madame est encore aprez à se coiffer et attifer en son cabinet : c'est à faire aux roynes, encore ne scais-ie. » Les Anglais sont ici de l'opinion de Montaigne, sauf que là où il a l'air de douter, ils affirment. Ils ne disent pas, eux : « Encore ne scais-ie », ils tiennent pour certain qu'une reine doit non-seulement avoir toutes les vertus domestiques qui appartiennent à son sexe, mais se proposer pour but d'en donner l'exemple. C'est pourquoi ils aiment la reine Victoria et la respectent.

Je me suis souvent demandé ce qui serait advenu si le hasard eût mis sur ce trône, où l'on dirait que Victoria

s'étudie à n'être point aperçue, une femme du génie d'Élisabeth ou du caractère de Catherine de Russie. Ou je me trompe fort, ou les institutions de l'Angleterre, telles qu'elle les comprend et les veut aujourd'hui, auraient eu à traverser une rude épreuve. La médiocrité de l'esprit et la modération des désirs dans le chef nominal de l'État sont deux conditions sans lesquelles le mérite du régime constitutionnel devient très-controversable et son existence très-problématique. Heureusement pour l'Angleterre, ces deux conditions, Victoria les réalise. Son sceptre ne pèse pas, en vérité, plus que ne ferait une quenouille. Elle occupe, sans y bouger, cette niche suprême que le système constitutionnel a précisément pour objet de dérober aux convoitises et aux luttes de l'ambition. Ne faisant rien, elle ôte à la fameuse maxime : « La royauté ne peut mal faire », ce que cette maxime paraît avoir de monstrueusement conventionnel. En un mot, elle gagne honnêtement son droit de régner à force de ne gouverner pas.

Et, du reste, elle a les qualités requises pour le tout petit bout de rôle qu'on lui donne à jouer en public. Elle lit comme personne les discours de la couronne, et les journaux n'ont jamais manqué de remarquer combien sa prononciation est distincte, combien sa voix est claire, et quelle justesse il y a dans ses intonations. Que pourrait-on désirer de plus?

Ce n'est pas que le *prince consort* se résigne de si bonne grâce aux honneurs d'un auguste *far niente*. J'ai déjà cité ce mot d'un philosophe du dix-huitième siècle : « Ce qui distingue l'homme du reste des animaux, c'est sa démangeaison perpétuelle de se mêler de ce qui ne le regarde pas. » A ce compte, le prince Albert comprend assez bien la dignité de l'homme dans la création ; car ce qu'on lui reproche, c'est

de se mêler un peu trop de choses qui ne sont pas de son ressort, et d'aspirer à être plus que le mari de la reine. Mais, comme ces empiétements d'influence ont lieu derrière les coulisses, on en parle moins dans les gazettes que dans les salons. D'ailleurs, pourquoi la reine serait-elle responsable de ce qui ne lui est point personnel? Tout au plus serait-on en droit de la soupçonner d'un peu de tolérance; et qui ne comprend qu'ici la tolérance de la reine est expliquée par la tendresse de l'épouse?

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la famille royale est bien nombreuse, même pour un pays où la fécondité des femmes est un sujet d'orgueil national. Neuf princes et princesses à pourvoir aux frais du trésor public, c'est beaucoup! Et encore si l'on devait s'arrêter là! Mais qui sait?

Voilà ce dont se préoccupent les bons bourgeois, chez un peuple *matter-of-facts* (pratique); et comme la libre Angleterre a, grâce à Dieu, son franc parler, je me souviens que, dans certaines élections, on ne se fit pas scrupule d'interroger en maint endroit les candidats sur leur opinion relativement à la dot que la galanterie du ministère allait demander au nouveau parlement pour la fiancée du prince royal de Prusse. Je vous dirai même en confidence que les dispositions du « Royal Mariage act » qui condamnent des membres de la famille royale à s'allier matrimonialement à des maisons allemandes extrêmement illustres, mais excessivement besogneuses, ne sont pas en général fort goûtées du public payant, surtout lorsque approche le fameux quart d'heure. On préférerait un peu moins de noblesse et un peu plus d'argent.

Ceci vous donnera la mesure des vrais sentiments monarchiques de nos Saxons. A les entendre, ils ne se contentent

pas d'admettre le principe monarchique, ils en adorent la personnification. N'allez pas mettre en question leur *loyalty*, ce leur serait une mortelle offense. Avec quelle humble complaisance ils parlent de l'*armée de la reine*, du *banc de la reine*, de *la paix de la reine!* Je ne sache rien qui n'appartienne ici à la reine... sur le papier. Même le mot de liberté, nos Saxons trouvent une sorte de charme mystérieux à ne le prononcer qu'en l'associant à une idée de sujétion, et ils diront la *liberté du sujet*, au lieu de la liberté tout court. C'est au point que lorsque, la reine étant sur son trône, ses ministres lui présentent le discours qu'elle aura à lire devant ses *fidèles Communes*, ils ploient le genou à la lettre. Voilà qui est à merveille, n'est-ce pas? Mais attendez un peu! Ce qu'on prétend adorer dans le roi ou la reine, ce n'est pas un homme ou une femme, c'est une statue animée. Cet étalage de respect, ces marques extérieures de vénération sans bornes, toute cette humble terminologie, ne sont que pour dérober à la royauté le sentiment de son impuissance. Au fond, ce qu'il y a en elle de vraiment populaire, c'est sa neutralité.

Dire *l'armée de la reine*, *le banc de la reine*, *la paix de la reine*, *la liberté du sujet*, c'est un moyen économique de dédommager la royauté. La monarchie, en Angleterre, est une affaire tout comme une autre. Combien rapporte-t-elle? Combien coûte-t-elle? Balance des profits et pertes.

Remarquez que je décris et ne m'ingère pas à censurer. Et même, s'il faut que je vous dise le fond de ma pensée, je ne trouve pas cette façon d'être monarchique dénuée de bon sens, quoiqu'elle puisse paraître manquer de poésie. Après tout, les Anglais seraient bien bons d'oublier un passé qui n'est que d'hier. Ils se rappellent — et qui les en blâmerait? — combien furent onéreux à la nation les déréglements de

George IV et du duc d'York, son frère; ils se rappellent ce que le payement de leurs énormes dettes imposa de sacrifices, et un penny-paper (journal à un sou) très-répandu à Londres ne craignit pas de réveiller, l'autre jour, le souvenir de George IV allant prendre ses vacances à Brighton, avec mistress Fitzherbert, sa maîtresse, et là, obligé d'avoir recours, pour dîner, à la générosité d'un domestique, tant ce premier des gentilshommes avait mis d'empressement à vider sa bourse, c'est-à-dire celle du public! Encore ne s'en serait-il pas tenu à des emprunts, probablement, s'il eût vécu à l'époque où Shakspeare nous montre « le prince Hal — ensuite Henry V — courant, en compagnie de quelques vauriens, s'embusquer au détour des grandes routes et dévaliser les passants. » John Bull n'a donc pas si tort, en pareille matière et comme règle générale, de porter la main à ses poches.

En réalité, ce qu'il apprécie dans la reine, c'est le soin qu'elle prend de ne jamais sortir de son rôle constitutionnel; c'est son obéissance au principe qui limite son pouvoir; c'est son respect pour les institutions du pays. Voilà ce qui honore l'expression des sentiments que sa présence inspire. En la saluant quand elle passe, les Anglais la récompensent de sa soumission à la volonté du peuple, et ne se découvrent ainsi que devant la liberté.

XXVIII

Un « Drawing-Room » (1).

En constatant le caractère élevé et philosophique des hommages que les Anglais, en général, rendent à la royauté, je n'ai pas prétendu dire que la forme de ces hommages n'ait jamais rien de servile, au moins en apparence. J'ai, par exemple, quelque peine à concilier avec les mœurs d'un peuple libre l'espèce de culte idolâtrique — je parle seulement de la forme — auquel donne lieu ce qu'on nomme ici un *Drawing-Room*.

Est-il un seul homme parmi ceux qui n'ont pas d'équipage, auquel il ne soit arrivé, une fois dans sa vie, de faire queue à la porte d'un théâtre, un soir de représentation extraordinaire, sous l'impression de quelque pompeuse annonce à la *Barnum*, au milieu d'un paroxysme universel de curiosité? Malheur, trois fois malheur à qui se trouve enveloppé par la cohue expectante! On lui écrase les orteils, on lui froisse les talons, on lui enfonce les côtes; un doigt sorti de je ne sais où et appartenant à je ne sais qui lui entre tout à coup dans l'œil. S'il avait les bras pendants lorsque la boule de neige s'est formée soudain autour de lui, ses bras resteront collés à son corps sempiternellement; s'il avait par hasard les bras en l'air, le voilà condamné, pour un temps

(1) Cette lettre n'a pas été écrite à l'époque que semble indiquer la place que je lui ai donnée, ce que j'ai fait parce que, ne se rapportant à aucun fait spécial et contenant des observations générales, elle n'avait pas besoin d'être classée dans l'ordre des dates. Cette remarque s'applique à toutes les lettres que le lecteur trouvera non datées.

indéfini, aux fatigues d'une attitude de tableau vivant, ce qui ne l'empêchera pas d'être jeté demi-mort contre l'angle aigu de quelque barrière inévitable, dès que la boule humaine, au premier craquement de portes, se sera mise à rouler.

Eh bien, ces épreuves terribles étaient précisément celles qu'avaient à subir, il n'y a pas longtemps encore, pour savourer les honneurs du *Drawing-Room*, non pas de robustes plébéiens, non pas de jeunes hercules aux poignets de fer et aux coudes invincibles, mais de chers anges tout roses, tout mignons, de frêles femmes parées de belles robes étrangement faciles à chiffonner, des créatures charmantes à la peau si délicate qu'on aurait peur de les embrasser, si la peur n'était défendue quand un peu de hardiesse est permise. Qu'il en coûtait, grand Dieu, pour être admis à passer devant une reine en faisant la révérence !

Il y avait d'abord à affronter, avant les périls d'un entassement de personnes, ceux d'un entassement d'équipages. Or, vous figurez-vous le supplice d'une pudique jeune fille emprisonnée dans une voiture qui ne peut ni avancer ni reculer ; et cela, au milieu de la rue, entre deux rangées de curieux qui la dévorent du regard, à travers les portières, elle, ses cheveux blonds, son teint blanc, les plumes d'autruche dont sa coiffure se compose et le long voile qui se noue avec des fleurs à sa nuque élégante ? Il est vrai que les matrones qui ne se recommandaient à l'attention des spectateurs que par la richesse de leur parure risquaient moins d'attirer les yeux ; mais c'est ce qui les fâchait, elles.

Et que dire de la scène du pied à terre et de l'entrée ? La Reine a son palais de Buckingham, qui, s'il n'est pas très-beau, est du moins assez vaste pour que vous y teniez à l'aise, foule dorée. Mais non : la tradition, si chère aux Anglais, veut que la solennité du *Drawing-Room* ait pour

théâtre le palais, le petit palais de Saint-James, et il n'y a pas à s'en dédire. La critique avait donc beau mettre en note que le rapide accroissement des fortunes, l'action ascendante des classes moyennes, les calculs de plus en plus raffinés de la politique avaient élargi le cercle des personnes appelées à la jouissance de certaines distinctions sociales; elle avait beau prouver que le nombre des heureux et des heureuses de par le *Drawing-Room* ne pouvait être de nos jours ce qu'il était il y a cent ans : on semblait attendre, pour changer, qu'il y eût mort d'homme ou de femme; alors on se serait décidé, je le suppose, pour éviter les frais de brancard. Toujours est-il que les fatigues de la guerre n'étaient rien auprès de celles qu'infligeaient au sexe qui a le privilége aimable d'être faible, les détroits qu'il lui fallait franchir avant d'arriver devant la Reine pour la saluer; car là se réduit toute l'affaire, si ce n'est en ce qui regarde les dames *présentées*, auxquelles revient de droit la douceur additionnelle de baiser la main de leur souveraine.

Sachez, de plus, que le salon où se tient la Reine, en cette grande occasion, est précédé de deux pièces, dont l'une est réservée au corps diplomatique, aux principaux dignitaires de l'État, aux ducs, la seconde n'étant que pour le commun des martyrs de l'aristocratie. Parvenues jusque-là tant bien que mal, les dames avaient à rester debout, Dieu sait pendant combien de temps! Pas de fauteuils, pas de chaises, pas de bancs. Venait enfin le défilé devant la Reine, lequel, eu égard au nombre considérable des visiteurs privilégiés, *nobility and gentry*, se trouve avoir quelquefois duré jusqu'à quatre heures. De sorte qu'il y avait dévouement des deux côtés.

Cela fait, vous croyez peut-être que ces dames n'avaient plus qu'à se reposer sur leurs lauriers? Pas du tout. Elles

étaient entrées au prix d'une lutte désespérée : c'était seulement au prix d'une lutte désespérée qu'elles réussissaient à sortir, ayant pour tout costume de combat une magnifique robe à queue. Jugez ! Et puis, la voiture de madame n'était pas là prête à la recevoir ; la voiture de madame était à son rang, dans la file, à une distance impossible à apprécier. Les chevaux paraîtraient quand ils pourraient, et, en attendant, le mieux était de se résigner. Inutile d'ajouter que madame mourait de faim peut-être, et que très-certainement elle mourait de soif. Quoi ! la Reine n'a pas un verre d'eau à offrir, ce jour-là? Non : l'honneur de lui faire la révérence doit tenir lieu de tout à ses fidèles sujettes.

Je me hâte de reconnaître qu'il y a eu progrès en matière de *Drawing-Room* comme en toute autre chose, du moins pour ce qui concerne le chapitre de la cohue, l'amour du confort ayant fini par l'emporter peu à peu sur la disposition à faire preuve d'un dévouement furieux.

Je vous fais grâce de la description des toilettes. A cet égard, le *Morning Post* vous donnera, pour peu que cela vous intéresse, les détails les plus précis. Je me borne à vous prévenir, ce qui du reste va de soi, qu'aux yeux de la gent féminine, ce point est le point essentiel, ici comme ailleurs. Digne dédommagement de tant de peines! Le soir, ces dames vont d'ordinaire se montrer au spectacle. Le lendemain, elles éprouvent la joie ineffable de lire leurs noms dans le *Times* et le légitime orgueil de savoir que l'univers admirera la robe qu'elles ont portée. Les dépenses de toilette, vous le pensez bien, sont énormes ; mais le commerce ne s'en plaint pas. Au fond, le *Drawing-Room* est une héroïque exhibition de toilettes. C'est la monarchie mise à la disposition des marchandes de modes.

Puisque je vous parle des fatigues et des périls qu'a long-

temps apportés au beau sexe, en Angleterre, ce grand jour, le *Drawing-Room*, je dois, en historien fidèle, citer à l'appui de mes dires d'importantes autorités. Justement j'ai sur ma table une collection du *Punch*, et dans un de ses plus spirituels numéros, je trouve une peinture des inconvénients du *Drawing-Room*, qui est vraiment à faire frémir.

Le palais de Saint-James apparaît, défendu par diverses lignes de retranchements et toute sorte d'ouvrages avancés. L'impétueuse armée des dames présentées ou à présenter a déjà été lancée contre le palais. Elle en inonde les approches et bat à flots pressés les barrières que la prévoyance du chambellan a cru devoir opposer à trop d'ardeur. A droite, dans un étroit espace, resserré entre les murs du palais et une barricade que les plus intrépides se trouvent avoir franchie, l'avant-garde de nos beautés suffoque et va, pour peu que cela dure, s'évanouir. Une lady énorme se glisse traîtreusement sous une des barres qui constituent le système de défense de la place assiégée, et développe, en cette position risquée, certains détails vulgaires d'embonpoint, dont la dignité aristocratique ne préserve pas toujours, hélas ! Au centre, une jeune miss, sa robe fièrement retroussée, saute par-dessus les retranchements, derrière lesquels s'entasse une foule grossissante d'amazones à demi étouffées. Le sol est jonché de plumes, d'éventails, de boucles d'oreilles, de chaînes de montres, de rubans. Le dessinateur — tant de discrétion honore sa galanterie — n'a fait qu'indiquer légèrement les coups de coude et autres moyens matériels dont ces dames ont dû se servir pour se frayer un chemin. Mais tout dissimuler, en fait de pugilat, était impossible : le tableau eût manqué de couleur locale. On aperçoit donc au milieu de la foule une vieille duchesse à mine rébarbative

qui, d'un son de voix qu'on devine, s'écrie : « Eh ! ce n'est pas ma faute. C'est lady Whitechapel qui m'a poussée. »

Que l'état des choses se soit considérablement amélioré, et que les jours de *Drawing-Room* ne soient pas tous marqués par des aventures aussi tragiques, j'ai eu la loyauté d'en convenir. Mais le tableau crayonné par M. *Punch* et décrit plus haut n'en reste pas moins comme document historique à consulter. Je me rappelle qu'à un des assauts de la reine par les dames de la cour, les dangers de l'attaque avaient été si bien prévus la veille par le chambellan, qu'il avait imaginé finement de disposer en avant du palais des obstacles propres à arrêter la marée montante des assiégeantes. Mais que ne peut le désir d'aller faire une révérence ? On vit de jeunes Irlandaises sauter par-dessus ces indignes retranchements avec une vigueur de jarret et une audace à rendre un zouave jaloux. Toutefois, comme il est rare que, même dans les plus braves armées, il n'y ait pas par-ci par-là quelques poltrons, on eut à déplorer, en cette occasion, certains actes de faiblesse. On put citer, par exemple, une beauté anglaise qui, n'osant affronter les chances du saut périlleux, et ne voulant pas, d'un autre côté, rester en arrière, était arrivée au haut de l'obstacle en s'aidant des pieds et des mains. Tout à coup elle entend à distance la rude voix d'un monsieur à casque et à plumet, qui lui crie : « Le chambellan prie les dames de ne pas franchir les retranchements. » A ce cri terrible, la pauvre amazone, effrayée, lâche prise et se laisse tomber entre les bras de son père, vieux soldat que la franchise des camps autorisait à dire et qui dit : « Le diable emporte le chambellan ! » A quoi l'on assure que toutes ces dames répondirent : *Amen*.

Le lendemain, M. *Punch*, dans sa sollicitude, s'empressait de publier la circulaire suivante, que je traduis pour

ceux de vos lecteurs qui veulent avoir une idée du genre d'esprit des Anglais :

« Madame de Tournure, directrice du célèbre et fashionable établissement de Belgravia, lequel a pour but de compléter l'éducation des jeunes personnes appartenant aux classes supérieures de la société, est obligée par l'urgence de la crise de recourir au procédé vulgaire de l'annonce, pour faire savoir qu'elle vient de joindre à son établissement de Belgravia une académie où les dames admises à l'honneur de paraître devant leur auguste souveraine seront dressées à tous les exercices gymnastiques que le désir de jouir de cet honneur comporte. Les professeurs dont on a retenu les services s'engagent à mettre toute jeune personne qui voudra se soumettre au régime adopté, en état de bousculer avec le succès le mieux nourri des laquais chargés de défendre les abords du palais. Madame de Tournure a eu soin d'imiter dans son académie les arrangements de Saint-James; et les élèves apprendront l'art de pousser, d'être poussé, d'avancer à travers la foule, et d'arriver devant la reine dans un état de calme convenable. Il y aura des murs que les jeunes personnes destinées au *Drawing-Room* s'accoutumeront à franchir. Des matelas seront étendus sur le plancher, et les dames en train de s'exercer à la science du saut seront, de plus, entourées de gens en uniforme prêts à les recevoir dans leurs bras. Une manière de se servir du coude a été inventée et fera partie de l'éducation. Pour familiariser les débutantes avec le langage et les façons de la multitude furieuse qu'elles auront à traverser, madame de Tournure a engagé un certain nombre d'acteurs et d'actrices qui figureront la foule, en costumes de généraux, d'évêques et de douairières. Permettre littéralement dans l'académie le langage dont on se sert aux alentours du palais serait peu décent; mais les ar-

tistes engagés gronderont et tempêteront de manière à produire sur l'oreille, faute de mieux, l'effet désiré. Il y aura des robes à mettre en lambeaux, et l'on fournira aux dames des bijoux à bon marché. Prix du cours, comprenant la gymnastique, le saut et tous les *extra* : cinquante guinées. Chaque dame est priée de se munir d'un flacon de sel volatil et d'un morceau de taffetas d'Angleterre. »

Entre nous, je crois que M. *Punch* exagérait un peu, ce qui est le privilége de son métier et de son esprit. *Castigat ridendo.*

Je vous parlais de progrès : entendons-nous.

Au temps jadis, l'étiquette était que les visiteuses se rangeassent en cercle autour des appartements et attendissent le souverain, qui passait devant elles, au lieu de les voir passer devant lui. Un tel mode de réception ne serait-il pas préférable sous tous les rapports? Cette immobile majesté en présence de laquelle tant de têtes belles et fières vont l'une après l'autre, s'abaisser en silence, ne tient-elle pas trop d'une idole? Ce culte de la monarchie est païen; il cadre mal avec le bon sens d'un peuple qui demande à la royauté de faire le moins possible, lui sait gré de faire le moins possible, et la paye pour cela.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur le fonds de servilité orientale que trahit la mode du *Drawing-Room*, sur les habitudes de luxe qu'elle encourage, sur le sentiment de vanité frivole qu'éveille ou entretient dans le cœur des femmes de l'aristocratie l'usage où est la presse anglaise de citer leurs noms dans ses colonnes, d'y étaler leurs titres, d'y décrire leurs toilettes. Mais voilà que je prêche sur un chemin semé de boucles d'oreilles, de nœuds de rubans et d'éventails. Je m'arrête, ne voulant pas me brouiller avec vos lectrices.

XXIX

7 septembre.

Une catastrophe, excès de décentralisation.

Encore des tragédies! laissez-moi vous les raconter en quelques mots.

Brighton, comme vous savez, est au nombre des villes gaies et prospères de ce pays. Située au bord de la mer, qui se montre là sous son plus imposant aspect, la ville de Brighton lui fait vaillamment face sur une ligne à perte de vue. Jolies maisons, hôtels que l'opulence recherche, boutiques étincelantes, rien n'y manque à la beauté du « Cliff » ; et c'est merveille d'y voir galoper, dans l'après-midi d'un beau jour d'automne, des régiments entiers de cavalerie féminine.

Comme tout ce qui est puissant ou charmant, Brighton a ses détracteurs. Les uns vous diront qu'au lieu d'y venir caresser une plage de sable fin, les flots s'y brisent sur des cailloux ; les autres, que la mer y est sans vaisseaux et la campagne sans arbres ; ceux-ci, que le « pavillon » bâti par George IV est une des hontes de l'architecture ; ceux-là... je ne me rappelle plus quoi. Telle dame de ma connaissance ne pardonnera pas à Brighton le luxe de toilette qu'il faut déployer pour y vivre, comme si la toilette qu'il faut déployer n'était pas le péché mignon des dames et leur tourment favori ! En général, ceux qui se piquent de goûts agrestes reprochent à Brighton de n'être, après tout, que *Londres au bord de la mer*. Voilà la grande accusation : *Londres au*

bord de la mer ! Mais la mer le long de Regent street serait-elle donc chose si fort à dédaigner ?

En dépit de tout, Brighton est une ville de luxe, de plaisir, la ville à la mode. Elle se venge de ses détracteurs, en les attirant eux-mêmes. On médit d'elle tant qu'on peut, et le moment venu d'y aller, on y va. C'est surtout dans les mois doux et ternes qui conduisent de l'été à l'hiver que Brighton resplendit, rayonne et fait fortune. Il faut voir de quelle affluence de baigneurs, de baigneuses, d'oisifs appartenant aux deux sexes, se grossit alors sa population ! Les hôtels regorgent de visiteurs ; on est obligé de marcher, bourse en main, à l'assaut des appartements à louer ; on s'y dispute le plaisir de vivre.

Mais à cause de cela même, y passer deux mois, un mois, quinze jours, n'est pas donné à *tout* le monde ; et *tout* le monde, à Londres, se sent, qu'il le confesse ou le nie, un faible pour Brighton. La pauvre lady Morgan, quand elle vivait, faisait hautement profession de détester la mer, qu'elle appelait un *monstre monotone* : ce n'est pas de la sorte qu'on en parle, je vous l'assure, dans le monde des commis de magasin, des boutiquiers du *Strand*, des femmes de chambre en congé, et des nombreuses variétés de la classe des *cockneys*. Pour tout ce monde-là, une visite à Brighton est devenue, depuis l'invention des chemins de fer, une nécessité hebdomadaire. Cela fait tant de bien, d'échapper à l'air épais et à la fumée de Londres ! Brighton voit donc arriver, chaque dimanche, des nuées d'hôtes de passage, voyageurs de troisième classe qui sont attendus le lendemain dans Londres, où un *return ticket* leur permettra de revenir à peu de frais. Jusque-là, Brighton est à eux, à eux seuls ; car — ceci est un trait de mœurs que je vous recommande — la société fashionable et même non fashionable de l'endroit ne

voudrait à aucun prix se montrer dans les rues le dimanche, si ce n'est pour aller à l'église, de peur d'être confondue avec les recrues du cockneysme. Il n'est pas comme il faut, ce jour-là, à Brighton, de prendre l'air !

Mais les tragédies annoncées? — Hélas! monsieur, je désirerais bien n'avoir pas à vous en parler de sitôt. M'y voici.

La première s'est passée, il y a quelques jours à peine, sur le chemin de fer de Brighton à Londres. Un convoi, venant de Portsmouth, était parti de Brighton à huit heures cinq minutes du matin. Il arrive au tunnel de Clayton, s'y enfonce, et, ne trouvant pas d'obstacle, va droit son chemin. Mais voilà que, presque immédiatement après, un second convoi, parti de Brighton à huit heures quinze minutes, est aperçu de l'homme chargé des signaux. Celui-ci, effrayé, veut faire le signal d'arrêter, et, faute d'y réussir, déploie un drapeau rouge, indicatif du péril. Le conducteur du second convoi, qui avait atteint déjà l'entrée du tunnel, se met aussitôt, avec beaucoup de présence d'esprit, à manœuvrer de telle sorte que le convoi soit ramené en arrière. Mais, par suite de la première impulsion donnée, il devait arriver, et c'est ce qui eut lieu, que le mouvement de recul ne commençât que lorsque le convoi se trouvait déjà engagé dans le tunnel. L'homme des signaux l'ayant vu passer sans s'arrêter, s'imagine que le conducteur n'a pas aperçu le drapeau rouge, et demande par télégraphe à son camarade, placé à l'autre extrémité du tunnel, si le passage est libre. Ce dernier, qui a vu sortir du tunnel le premier convoi, mais non le second, croit que c'est du premier seulement qu'il s'agit, et répond que le passage est libre. Sur ces entrefaites, paraît, s'avançant à grande vitesse, un troisième convoi, parti de Brighton à huit heures trente minutes, — celui-ci un train de plaisir !

L'homme des signaux, trompé par la réponse rassurante qu'il vient de recevoir, fait signe qu'on peut passer, et le troisième convoi, se précipitant à son tour dans le tunnel, va s'y heurter, au milieu des ténèbres, contre le second qui reculait.

Ce qui s'en est suivi, vous le devinez! La locomotive du troisième convoi, enfonçant le dernier wagon du convoi qui précède, le fait voler en éclats. Et ce wagon se composait de quatre compartiments, dont chacun renfermait dix voyageurs! Des cris déchirants s'élèvent de toutes parts du sein de la nuit environnante, cris de la vie qui se débat contre la mort, et cris plus terribles encore que pousse, non la chair, mais le cœur : « O mon père! ô ma mère! ô mon enfant! » Et si de nouveaux convois venaient à passer sous cette voûte sombre et maudite, achevant de tout broyer? Voilà ce que les survivants eurent à se demander, dans l'agonie d'une inexprimable terreur, pendant quelques minutes, pendant plusieurs siècles. Quand le télégraphe eut fait parvenir à Brighton la sinistre nouvelle, et qu'avec les secours furent venus les flambeaux, ce fut un spectacle terrible, épouvantable, une scène de l'enfer. Les uns avaient la tête broyée; les autres, les bras ou les jambes détachés du corps; d'autres étaient brûlés jusqu'aux os par l'eau bouillante de la chaudière renversée; beaucoup gisaient ensevelis sous les débris des wagons mis en pièces. Parmi tant de victimes qui poussaient des gémissements lamentables, vingt-deux gardaient le silence; ceux-là étaient morts.

Voilà, monsieur, ce qui se passait le 25 août; et, par une fatalité inconcevable, lundi dernier, à une semaine d'intervalle, quand les âmes saignaient encore de ce coup inattendu, une seconde catastrophe, plus effroyable que la première, venait consterner le public. Cette fois, c'est sur la ligne qui

mène de Londres aux magnifiques jardins de Kew, en passant par les quartiers de « Cambden-Town et Kentish-Town », qu'a eu lieu la rencontre homicide. S'il existait un Dieu du mal, comme le supposaient les manichéens, ce serait à croire vraiment que ce nouveau désastre est, de sa part, l'effet de quelque sanglante ironie. L'excursion qui s'est terminée d'une manière si lugubre avait été, en effet, imaginée dans le but de grossir un fonds destiné à secourir ceux des employés du chemin de fer du Nord de Londres qui pourraient avoir à souffrir des accidents de chemin de fer! Cela ne ressemble-t-il pas à une cruelle raillerie du sort?

Donc, lundi dernier, les visiteurs de Kew, après une journée joyeuse, revenaient en ville par leur *train de plaisir*, lorsque, non loin de la station de « Kentish-Town », entre sept et huit heures du soir, ce train se heurta contre dix-neuf wagons chargés de sable, au moment même où il passait de la voie du retour sur celle du départ. La rencontre ayant eu lieu sur un pont au-dessous duquel court un chemin qui mène de la [illegible] de « Carlton » à celle de « Kentish-Town », la locomotive pulvérisa l'obstacle, s'élança hors des rails, avec une sorte de mugissement qu'on entendit à une distance d'un demi-mille, et, sautant par dessus le pont, roula le long du talus dans les champs, suivie, dans sa chute, de quatre wagons, dont les uns allèrent s'aplatir sur le sol, tandis que les autres restaient comme suspendus au-dessus des premiers.

Le choc avait été formidable, et là, comme sur le chemin de fer de Brighton, ce fut une scène d'horreur. Je vous en épargne les détails : ils ne se peignent que trop fidèlement à l'imagination. Qu'il me suffise de vous dire que, si le nombre des morts a été un peu moindre que dans la première catastrophe, le nombre des blessés paraît avoir été encore plus

considérable. Dans le seul hôpital de « University Collége », on a porté trente-cinq victimes, dont sept cadavres.

Depuis longtemps, à ce qu'on assure, le désastre était prévu, parce que, sur la ligne qui en a été le théâtre, les travaux de transport des matériaux étaient poursuivis journellement sans égard au nombre, quel qu'il fût, des convois de passagers. Le soir même de la catastrophe, beaucoup de personnes qui se promenaient dans les champs circonvoisins, avaient jugé la rencontre inévitable, peu d'instants avant qu'elle causât tant de funérailles.

Jugez maintenant de l'émotion publique! elle est indicible. Les enquêtes ont commencé; mais, eussent-elles pour résultat de fournir une analyse exacte des causes qui, à si peu de jours d'intervalle, ont amené deux calamités de ce genre, cela ne guérirait pas les blessés, ne ressusciterait pas les morts et ne sécherait pas les larmes des mères.

Ce qui est certain, c'est qu'en Angleterre les accidents de chemin de fer se multiplient à faire frémir. Et pourquoi? Est-ce parce que le personnel des employés inférieurs, étant payé insuffisamment, est mal composé? Est-ce parce que la loi, en ce qui concerne les homicides par négligence, n'est pas assez sévère ou assez sévèrement exécutée? Il est à remarquer que la concurrence effrénée des compagnies, animées par l'ardeur du gain et l'impatience de vaincre, a été signalée comme une des causes principales, que dis-je? comme la cause de ces désastres répétés, par les deux organes les plus accrédités de la doctrine du *laisser faire* : le *Times* et la *Saturday-Review*. Cette dernière feuille se plaint, non sans véhémence, de ce qu'on demande aux chemins de fer, ici, plus qu'ils ne peuvent donner, et elle en trouve la raison dans les abus de la concurrence.

Il y a du vrai dans cette appréciation; et ce qui est vrai

aussi, c'est qu'en matière de voies de communication surtout, l'administration centrale ne saurait abdiquer sans péril pour la chose publique.

C'est avec beaucoup de sympathie, monsieur, que j'ai vu *le Temps* attaquer cet excès de centralisation qui, en France, est une des plaies de la situation et y paralyse la liberté. Moi-même j'ai écrit, il y a longtemps de cela :

Que si l'unité politique est la force, la centralisation administrative est le despotisme;

Qu'il y a danger suprême à ce que l'engrenage des intérêts soit combiné de telle façon que, le moteur une fois arrêté, tout reste suspendu;

Qu'il est absurde de laisser les extrémités du corps froides pour faire refluer violemment le sang qui les doit animer, là où sa compression risque de produire un étouffement;

Que celui-là serait un étrange laboureur qui, au lieu d'ensemencer un champ dans toute son étendue, s'aviserait d'entasser la semence en un seul point, où son entassement même l'empêcherait de germer;

Que ce champ est la France, et ce point Paris;

Que c'est à l'excès de la centralisation qu'il faut s'adresser, si l'on veut savoir : d'une part, pourquoi, dans nos campagnes, l'ignorance trône; pourquoi l'atelier y vit aux dépens de l'école; pourquoi, de tant de communes, jadis puissantes et glorieuses, il en est si peu qui connaissent l'histoire de leur beffroi; et, d'autre part, pourquoi Paris est, en même temps qu'un phare immense allumé pour le compte de l'univers, le tumultueux rendez-vous de toutes les ambitions intrigantes, le théâtre de la civilisation épuisant ses mensonges comme ses prodiges, et une meurtrière enceinte où chacun cherche à marcher sur le corps de son

voisin renversé, parce que le chemin est trop étroit pour la foule qui s'y précipite.

Peut-être n'est-il pas impossible que, quelquefois, la liberté gagne à ce que sa fortune dépende d'un coup de main et d'un coup de tambour, mais combien plus souvent elle est exposée à y perdre ! C'est faire trop beau jeu à l'audace que de lui donner la France pour prix d'une seule ville conquise.

La vraie centralisation serait celle qui, au lieu d'emprisonner la France dans Paris, étendrait Paris, sans l'affaiblir, sur toute la France, celle qui mettrait Paris au pied des Alpes et au pied des Pyrénées, au bord de la Méditerranée, du Rhin, de l'Océan, partout où battent des cœurs français.

D'ailleurs, la *Commune* représente l'idée d'unité, non moins réellement que l'État, quoique sous un autre aspect. La *Commune*, c'est le principe d'association. L'État, c'est le principe de nationalité. Si l'État est l'édifice, la Commune en est la base. La centralisation, poussée à ses dernières limites, conduirait, non pas seulement à faire de la France Paris, mais à faire de Paris un fort. On aurait une garnison à la place d'une société.

J'espère, monsieur, que vous serez satisfait d'une profession de foi aussi explicite ; mais je vous demanderai, en revanche, la permission d'établir une distinction que je crois juste et importante. Autant je crois la décentralisation désirable en ce qui regarde les intérêts particuliers ou locaux, autant j'estime la décentralisation dangereuse, en ce qui concerne les intérêts généraux, les intérêts évidemment communs de la société. Étouffement, non ; mais unité, oui.

Or, en comparant l'Angleterre et la France, je remarque que les deux pays tombent dans les deux excès contraires.

En France, outre une centralisation politique qui a d'incontestables avantages, nous avons une centralisation admi-

nistrative et bureaucratique qui est dévorante. En Angleterre, la décentralisation est à peu près partout.

En France, il y a véritable absorption des intérêts qui, par leur nature même, réclament beaucoup de liberté de mouvement et une vie sans entraves. En Angleterre, on est souvent amené à chercher en vain, dans le cercle des intérêts le plus manifestement communs à tous, et la puissance qui dirige, et la puissance qui contrôle.

La réglementation de ce qui ne doit pas être réglementé est notre maladie. Le laisser-aller de ce qui appelle, par essence, l'emploi de la vigilance sociale, est le danger de nos voisins.

Les compagnies de chemins de fer, par exemple, qui, en France, sont du moins surveillées, ont ici leurs coudées franches. Ce qui en résulte, le commencement de cette lettre le dit assez.

Je pourrais citer d'autres résultats de l'excès que je signale, et quelques-uns très-frappants, bien que, par bonheur, moins tragiques. Il y a dans Londres telle paroisse dont les habitants payent, en taxe des pauvres, deux fois plus que les habitants de telle autre paroisse. D'où vient une répartition si injuste? Simplement de ce qu'on impose à chaque paroisse, prise isolément, la charge de ses pauvres; de sorte que les paroisses le plus lourdement chargées sont précisément les moins riches.

XXX

15 septembre.

Une lettre de mistress Harriet Beecher Stowe.

On s'est beaucoup entretenu ici, cette semaine, d'une lettre de mistress Harriet Beecher Stowe à lord Shaftesbury, sur la question américaine.

Dans cette lettre, mistress Stowe se plaint, avec un mélange d'étonnement et d'amertume, de l'indifférence de l'Angleterre pour la cause des fédéralistes. L'auteur célèbre de *Uncle Tom's Cabin* a quelque peine à comprendre que les Anglais assistent d'un œil sec et sans battement de cœur aux douloureuses péripéties d'une lutte où elle assure que les États du Nord de l'Amérique se sont précipités pour rendre les nègres libres, venger l'humanité, donner force à la justice. L'Angleterre de nos jours est-elle bien cette Angleterre qui a produit Wilberforce? qui, solennellement et à la face du monde, a déclaré l'esclavage infâme? qui l'a courageusement aboli dans ses colonies? et qui s'est fait un devoir de poursuivre sous tous les pavillons les trafiquants de chair humaine? Voilà ce que mistress Stowe demande, et elle en a certes le droit. Lorsque parut de ce côté de l'Océan le livre touchant où elle dénonçait à toutes les mères le droit d'arracher à une mère son enfant pour le vendre, est-ce qu'un cri de sympathie ardente ne s'éleva pas d'un bout à l'autre du Royaume-Uni? Est-ce que les dames d'Angleterre n'unirent pas leurs signatures, au bas d'une lettre où elles suppliaient leurs sœurs d'Amérique

d'intervenir en faveur des pauvres femmes noires? Et que manqua-t-il au triomphe de mistress Stowe sur cette terre libre de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle y vint jouir en personne des sympathies éveillées dans toutes les âmes justes?

Cependant l'Angleterre reste froide au spectacle des mouvements des États du Nord; ou même, pour parler plus exactement, c'est du côté des États du Sud qu'elle penche ! Que s'est-il donc passé ? Le droit est-il chose qui suive les variations de la température ? La justice a-t-elle ses époques, et l'appropriation de l'homme par l'homme est-elle, suivant l'expression de Pascal, un de ces crimes dont l'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine ?

Avant de se prononcer sur l'attitude de l'Angleterre en cette circonstance, il convient qu'on examine la question que voici : Est-ce bien réellement contre l'esclavage que les États du Nord se sont armés ?

Mistress Stowe l'assure. Mais les Anglais répondent que ses affirmations, à cet égard, ne valent pas celles du gouvernement fédéral lui-même et tombent devant les faits. Car, enfin, si la guerre a, de la part des États du Nord, le « sublime » motif que mistress Stowe lui assigne, pourquoi le gouvernement fédéral ne l'a-t-il pas déclaré bien haut ? Pourquoi a-t-il fait savoir à tous que son but unique était le maintien de l'Union ? Pourquoi s'est-il montré prêt à sanctionner, la paix une fois rétablie, le prétendu droit du maître sur l'esclave dans les États en révolte? Pourquoi a-t-on parlé, dans le Congrès, de tirer une ligne géographique au delà de laquelle l'esclavage serait reconnu comme l'institution essentielle ?

Oh ! si le gouvernement fédéral n'avait pas eu peur d'avoir trop raison ; s'il s'était senti le courage du grand rôle que la logique des événements lui donnait à jouer ; s'il avait

proclamé sa résolution de mettre un terme à ce scandale : le mariage de la servitude avec le principe républicain ; en un mot, s'il avait osé élever la guerre aux proportions héroïques d'une croisade sociale..., alors, mais alors seulement, il aurait été fondé à gourmander la tiédeur des Anglais, et à leur demander compte de leurs sentiments d'aujourd'hui en rappelant leurs sentiments d'hier.

Disons tout : le gouvernement fédéral n'a ni pris cette attitude, ni tenu ce langage, parce qu'en effet le but principal, le vrai but des États du Nord, semble être le maintien de l'Union. Et c'est ce qui explique l'empressement avec lequel, dans le Nord, les *démocrates* ont fait cause commune avec les *républicains*.

Vous n'ignorez pas, monsieur, qu'en Amérique ces mots : *démocrates*, *républicains* n'ont pas du tout la signification qui leur est attachée en Europe. Le premier désigne ceux qui reconnaissent aux États du Sud le droit de travailler à l'extension de l'esclavage, en l'introduisant dans les territoires annexés à l'ensemble des États-Unis ; le second désigne ceux par qui ce droit est formellement nié. D'après cela, il est bien évident que, si le Nord avait réellement tiré l'épée pour en frapper l'esclavage, les *démocrates* n'auraient pas, avec tant d'ardeur, couru grossir les rangs des *républicains*. C'est pourtant ce qui est arrivé.

Pour mon compte, j'ai connu personnellement à Londres trois Américains, fort avant tous les trois dans le parti des *démocrates*, savoir : M. Sanders, alors consul en Angleterre ; M. Sickles, le même qui, depuis, a fourni un si tragique aliment à la curiosité des lecteurs de gazettes en tuant l'amant de sa femme, et enfin M. Soulé, qui, ambassadeur d'Amérique en Espagne, eut avec l'ambassadeur français, M. de Turgot, le fameux duel que vous savez. Eh bien, de

ces trois messieurs, il n'en est qu'un qui se soit donné corps et âme aux hommes du Sud : c'est M. Sanders. M. Soulé, à qui j'avais entendu exprimer sur la légitimité de l'esclavage des opinions qui me scandalisèrent, M. Soulé s'est rangé sous les drapeaux du gouvernement fédéral ; et quant à M. Sickles, il a poussé le zèle, si je suis bien informé, jusqu'à lever cinq régiments.

Je citais tout à l'heure le nom de M. Sanders : je me souviens qu'un jour, comme je lui témoignais ma surprise de rencontrer en lui un partisan de l'esclavage, il me dit : « Si vous aviez vécu en Amérique, rien ne vous paraîtrait plus simple. » — « Mais, répliquai-je, il semblerait, à vous entendre, que tous vos compatriotes tiennent pour l'affreux principe de l'esclavage. Or, grâce au ciel, il n'en va pas de la sorte, et je m'assure que, dans les États du Nord, en tout cas, les nègres ont de chauds protecteurs. » — « Vous croyez ? répondit-il avec son sourire ironique. Apprenez donc que le préjugé de la couleur, comme vous l'appelez, n'est nulle part, non, nulle part, aussi prononcé que dans le Nord ; apprenez que, dans les États soi-disant abolitionistes, les nègres sont traités avec un mépris tel et repoussés avec une telle obstination de répugnance, que les emplois même les plus abjects ne leur fournissent pas de suffisants moyens de vivre, et que *là* leur race tend à disparaître. L'esclavage les nourrit dans le Sud : dans le Nord, la *liberté* les tue. »

Je crus et je crois encore que ces tristes paroles n'étaient qu'exagération calomnieuse. Mais que le parti *républicain* lui-même, le parti que M. Lincoln représente au pouvoir et qui l'y a porté, soit *abolitioniste* dans le sens du mot, c'est ce que je n'ai entendu dire à aucun Américain de ma connaissance. Tracer un cercle autour de l'esclavage, voilà ce

que les républicains veulent; mais ce n'est pas assez : il faudrait aller droit à lui et le frapper au cœur.

Il est donc à craindre que, dans la lutte engagée, les fédéraux perdent la force que leur donnerait l'adoption d'un noble drapeau et d'un cri puissant.

Il importe beaucoup à toute la terre que l'esclavage cesse de déshonorer la civilisation ; mais il importe moins à toute la terre que le nord et le sud des États-Unis forment deux nations ou n'en forment qu'une.

Il y a plus : comment le gouvernement fédéral n'a-t-il pas compris qu'en rétrécissant, qu'en abaissant ainsi la question, il assurait à ses adversaires un avantage immense? Dès que tout se borne à savoir si l'Union sera, oui ou non, maintenue, quelle valeur n'acquièrent pas les arguments du Sud, disant :

Nous, États du Sud, nous nous sommes confédérés en 1778 avec les États du Nord pour faire triompher, l'épée à la main, contre la Grande-Bretagne, ce principe d'éternelle vérité : que, lorsqu'un gouvernement va contre le but pour lequel il a été établi, le peuple a le droit de le changer ou de l'abolir. Après une victoire décisive et remportée en commun, nous avons conclu avec la Grande-Bretagne un traité qui a reconnu comme libres, souverains et indépendants, les États du New-Hampshire, de Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Georgie. En 1787, les députés de ces divers États, libres, souverains, indépendants, ont fait entre eux un pacte connu sous le nom de Constitution des États-Unis. Par ce pacte, tous les droits qui n'ont pas été expressément mis en commun, ont été réservés. Le quatrième article de ce pacte porte : « Quiconque sera soumis, dans un

des États confédérés, à un service ou travail quelconque, ne pourra chercher refuge dans un autre État, sans être appréhendé et rendu à ceux auxquels ce service ou travail est dû. » Non-seulement la Constitution des États-Unis reconnait l'esclavage, mais il se trouve que, pendant vingt ans, l'importation des esclaves a été autorisée. Voilà donc nos droits comme propriétaires d'esclaves bien établis par le contrat même qui sert de base à l'Union. Cependant, qu'arrive-t-il? Qu'au sein de plusieurs États auxquels nous nous sommes conditionnellement unis, les conditions du contrat sont, ou violées, ou menacées de l'être; qu'il s'y forme une agitation redoutable, manifestement dirigée contre le principe sur lequel nos intérêts reposent; qu'on y dénonce comme un crime de lèse-humanité le fait de posséder des esclaves, et qu'en animant de la sorte contre nous ceux qui nous servent, on attise un incendie où nous et nos familles risquerions tôt ou tard d'être enveloppés. Cela étant, nous refusons d'être soumis plus longtemps à un contrat dont les avantages ont cessé d'être réciproques, et nous nous détachons d'un gouvernement qui, en ce qui nous concerne, ne répond pas au but pour lequel il fut établi. »

Ai-je besoin de vous faire remarquer, monsieur, que telle est la substance de la déclaration faite le 2 avril 1852 par la Caroline du Sud? Or, quelque controversable que ce raisonnement puisse paraître, encore faut-il convenir qu'il fournit du moins matière à débat, si l'on admet un seul instant que l'appropriation de l'homme par l'homme soit un droit, dès que ce fait monstrueux est reconnu et garanti par une Constitution, un contrat, un pacte, auquel ceux qui ont à le subir sont entièrement étrangers.

Là éclate le vice radical de la politique qui n'a osé assigner à la guerre d'autre objet que le maintien de l'Union.

Cette politique a substitué une question de polémique à une question qui, partout ailleurs que dans les États du Sud, n'aurait eu qu'une solution possible, étant de celles que résout la conscience humaine; cette politique a dérouté les sympathies, amoindri la cause des États du Nord, tout en la couvrant d'un voile, et fourni à l'Angleterre le prétexte dont avait besoin son égoïste neutralité.

Je dis le *prétexte* ; car je suis forcé de l'avouer, et la vérité me l'ordonne, l'attitude actuelle de l'Angleterre dans la question américaine prouve de reste que, selon le mot de Tocqueville, les Anglais possèdent la faculté de se persuader que, de deux causes en lutte, celle-là est la juste qui sert le mieux leurs intérêts.

La consommation annuelle du coton en Angleterre peut être estimée à 2,400,000 balles. Sur ce chiffre, si l'on prend la moyenne des quatre dernières années, les États du Sud ne fournissent pas moins de 77 p. 100. Le nombre des personnes qui dépendent ici, pour leur pain de chaque jour, des manufactures de coton, est évalué à 4 millions, c'est-à-dire au sixième environ de toute la population de la Grande-Bretagne. Ce sont là des chiffres qui, dans ce pays-ci, dispensent terriblement les États du Sud de la nécessité d'avoir raison !

Aussi, tant que le travail esclave, dans l'Amérique du Sud, n'a pas été directement et sérieusement menacé, les Anglais ont donné libre cours à leur philanthropie ; on les a entendus tonner contre le maintien de l'esclavage ; on les a entendus accuser sans ménagement ces institutions républicaines, dont c'était, disaient-ils, le chancre et la honte. Mais aujourd'hui que les pays producteurs de coton sont attaqués ; aujourd'hui que le travail esclave risque de dispa-

raître, par l'effet d'une conflagration dont les suites ouvrent carrière à toutes les conjectures et à toutes les craintes, l'Angleterre change de ton. Elle a tout à coup découvert que les États du Nord d'Amérique défendent leurs produits par un tarif dont ils doivent compte à la civilisation indignée; elle a découvert que les États du Sud, bien qu'ils aient aussi élevé la barrière des tarifs, et cela depuis le commencement de la guerre, ont néanmoins un penchant décidé pour le libre échange et méritent conséquemment que le génie de la liberté veille sur eux.

Le culte du libre échange est très-respectable sans doute, mais il l'est surtout parce qu'il tend à mettre les commodités de la vie un peu plus à la portée du grand nombre, de ce grand nombre qui travaille et qui souffre. Qu'ajoutera le libre échange au bien-être des quatre millions de nègres qui peuplent les États du Sud? Rien; et c'est à quoi devraient songer ces fiers adversaires de l'esclavage, qui sont si prompts à s'accommoder de son existence, pourvu que le libre échange ajoute quelque chose au bien-être des trois cent mille blancs, épars dans la Caroline du Sud.

Au reste, ceux qui ont vécu parmi les planteurs et qui les connaissent savent à merveille que le libre échange est la moindre de leurs préoccupations. Il est même difficile de concevoir comment, dans le cas d'une séparation définitive, les États du Sud vivraient avec le libre échange. Pour se soutenir en face du Nord, ne leur faudrait-il pas un gouvernement bien approvisionné? Ne leur faudrait-il pas une armée permanente? ne leur faudrait-il pas un trésor toujours disponible? Et d'où tireraient-ils le revenu que tout cela réclame? L'impôt direct est une chose absolument odieuse au planteur, et la collection d'un pareil impôt est regardée par les hommes qui ont habité ces contrées comme à peu près im-

possible. Il y aurait donc, selon toute apparence, à recourir aux douanes, du moins comme moyen fiscal.

Une autre conséquence de la séparation, c'est l'extension forcée que recevrait l'esclavage, lequel ne peut subsister qu'à la condition d'élargir continuellement son domaine. Le travail esclave, en effet, épuise le sol dans un temps donné ; et de là vient que le grand marché des esclaves aujourd'hui en Amérique est la Virginie. Faute de les pouvoir employer fructueusement, la Virginie les exporte. L'Angleterre, qui a tant fait pour l'abolition de l'esclavage dans le monde, en serait-elle venue à prendre d'avance son parti des conquêtes futures de l'esclavage? Persuadons-nous qu'il n'en est rien, pour son honneur, et de peur de manquer de respect à son génie !

Quant à imaginer que les États du Sud sont bien résolus à se passer de la traite, il serait puéril de compter là-dessus. Quand on a eu le malheur d'être en compromis avec un mauvais principe, on se ment à soi-même en se promettant qu'il ne produira pas tout ce qu'il renferme !

Le sujet que la lettre de mistress Stowe m'a conduit à aborder exigerait de longs développements ; mais voici que je suis tenu en échec par mon ennemi ordinaire, le défaut d'espace. C'est pourtant un spectacle digne d'arrêter longtemps les regards, que celui que présente en ce moment l'Amérique. Comme ils expient cruellement leur désobéissance à toutes les lois divines et humaines, ceux qui ont vécu du principe de l'esclavage, et ceux qui ont pactisé avec lui! Que de maux sont sortis déjà et sortiront encore de cette source empestée ! Comme si ce n'était pas assez des horreurs de cette guerre fratricide, voilà que chaque courrier nous apporte le récit de quelque attentat nouveau contre la liberté, sacrifiée, ainsi que c'est l'usage, à ces empor-

tements de l'heure présente qu'on décore du nom de nécessités politiques. Les blancs menacés de perdre leur liberté pour avoir maintenu ou toléré la servitude des noirs! Quelle leçon ! Ah ! les sceptiques ont beau dire, il est une Némésis pour les individus, et il en est une aussi pour les nations. Malheur à celles qui l'ignorent, ou qui l'oublient !

XXXI

21 septembre.

L'Enfant du pauvre.

Vous souvient-il de ce que vit don Cléofas Perez Zambullo, lorsque, après avoir délivré Asmodée de la petite prison de verre où le magicien l'avait renfermé, il fut transporté par le diable boiteux, reconnaissant, au sommet du monument le plus élevé de Madrid ?

« Heureux jeune homme! ai-je entendu dire à des lecteurs de le Sage. Que n'avons-nous, comme lui, à notre service, quelque bon diable de diable boiteux pour nous transporter au haut des tours de Notre-Dame de Paris, ou sur le faîte de Saint-Paul à Londres! Que de jolies choses nous verrions dans l'intérieur des maisons, tout à coup livrées à nos regards par l'enlèvement magique de leurs toits! Quelle heure amusante à passer ! »

Pour moi, je ne serais pas loin de partager cette opinion, si j'étais bien sûr de n'avoir à contempler d'autres scènes

d'intérieur que celle de la coquette surannée rangeant sur sa table de toilette ses cheveux et ses dents; ou celle de l'amant sexagénaire se faisant ôter par son valet de chambre, avant de se mettre au lit, un œil et une jambe; ou bien encore, celle de la beauté à la mode serrant ses charmes dans son tiroir, et soupirant au cruel souvenir de ce qui arriva, l'autre jour, à ces charmes mal attachés, en pleine église et au beau milieu du sermon.

Tout cela est en effet ravissant à voir — quoique bien triste au fond ! Mais n'aurait-il à voir que cela, le Zambullo de nos jours? Car enfin, dans plusieurs de ces maisons, grandes et petites, que protégent contre les curieux des murs épais et des toits difficiles à enlever, il y a, je le crains, à côté de la sottise, le vice, et à côté des travers qui font rire, les crimes qui font horreur.

La presse, même là où nul magicien n'a pouvoir de l'enfermer dans la fiole d'où don Cléofas, en la brisant, fit sortir Asmodée; la presse est loin de valoir ce dernier : tout ce qu'elle sait faire, c'est de se glisser, sur les pas de la police, dans certains lieux désignés au soupçon par le hasard, d'y ouvrir portes et fenêtres, d'y appeler le public et de lui dire : « Par ce qui se passe ici, jugez de ce qui se passe en beaucoup d'autres endroits, sans qu'on le sache, et sans qu'il y ait chance qu'on le découvre ! »

N'importe, ces révélations, bien que partielles et accidentelles, ont leur prix; elles ont leur portée; elles fournissent à l'observateur le moyen de connaitre à peu près, par voie d'induction, la société qui l'entoure; elles justifient le misanthrope de son penchant à croire que nous ne vivons pas, après tout, dans le meilleur des mondes possibles.

Pardonnez-moi ce long exorde : j'arrive à ce qui me l'a inspiré.

Samedi dernier, un voyageur se présentait, pour y louer un appartement, dans une maison située « Trinity square, Southwark ». Cet homme paraissait avoir une trentaine d'années. Ses manières étaient celles que donne l'habitude du grand monde. Du reste, rien en lui de remarquable, sauf des moustaches et des favoris qu'un œil exercé eût peut-être tenus pour suspects. A peine installé, il dit en confidence à la maîtresse du logis qu'il venait de Bruxelles; que sa femme avait quitté cette ville avant lui; qu'il n'était pas, depuis quelque temps, en bons termes avec elle parce qu'elle s'était laissé empoisonner l'esprit par d'injustes discours; qu'on les avait séparés ainsi l'un de l'autre, mais qu'il brûlait d'en venir à un rapprochement. En conséquence, il priait la « landlady » de voir si elle ne pourrait pas lui procurer une entrevue avec sa femme, sachant, dit-il, qu'elle était descendue à quelques pas de là, dans une maison qu'il désigna. La dame promit ses bons offices, se rendit à la maison indiquée, et fut informée du moment où la femme du voyageur, alors absente, rentrerait. A l'heure dite, le voyageur sonne, il est admis; mais voilà que, comme il était en train de jeter dans son chapeau sa moustache fausse et ses faux favoris, un inspecteur de police, qu'on avait fait avertir dans l'intervalle, paraît soudain et l'arrête.

Pourquoi? Voici l'histoire :

Le voyageur en question se trouve être M. Richard Guinness Hill, membre d'une des familles les plus anciennes et les plus considérables d'Irlande, parent d'un célèbre brasseur de Dublin, et mari de la petite-fille de sir Francis Burdett.

Au commencement de 1859, les deux époux quittaient Dublin, madame Hill, qui était alors enceinte, ayant témoigné le désir d'accoucher à Londres. Ils avaient atteint Rugby,

lorsque la dame est avertie par ses souffrances de l'impossibilité de continuer le voyage. On la porte dans une petite taverne, à un mille de la station, et c'est là qu'elle accouche. Quant au mari, sans perdre de temps, il court chez le fonctionnaire chargé, à Rugby, de tenir le registre des naissances, et fait enregistrer son enfant... sous de faux noms. Ce n'est pas tout : une semaine après la naissance de l'enfant, il engage la mère à le mettre en nourrice, l'y détermine, et, dans ce but, se rend à Londres. Or, par un jour de pluie, il passait dans « Windmill street, Haymarket », lorsqu'il aperçut une mendiante qui tenait un enfant dans ses bras, pendant qu'un autre était à côté d'elle dans le ruisseau. Il approche d'un pas furtif, glisse un shelling dans la main de la mendiante, passe, repasse devant elle, et enfin l'attire par un signe dans la partie la plus obscure de la rue. Là : « Voulez-vous, dit-il, vous charger d'un enfant ? Il ne sera pas nécessaire que vous le traitiez comme vous appartenant, et vous pourrez disposer de lui, en le plaçant soit dans un workhouse, soit dans un asile. » La pauvresse demanda du temps pour consulter une amie, promettant de se trouver à la même place dans la soirée du lendemain. De part et d'autre on fut fidèle au rendez-vous ; et, cette fois, la vieille femme reçut l'offre de 16 livres sterling pour le cas où elle consentirait à prendre l'enfant. L'offre est acceptée ; un nouveau rendez-vous est fixé au vendredi suivant, et l'on se sépare.

Ces faits constituent le premier acte du drame, tels du moins qu'ils résultent du témoignage ultérieur de la mendiante, corroboré par nombre d'indices.

Cependant le mari mande à sa femme que tout est pour le mieux, qu'il a fait des arrangements dont elle sera satisfaite, et qu'elle n'a plus qu'à lui envoyer l'enfant à Londres, par

un train qu'il spécifie. L'enfant n'était âgé que de dix jours. Il fut enveloppé dans un châle, confié à une petite fille de quatorze ans, et, sans plus de retard, envoyé au père, qui l'attendait à la station, et qui, en présence de la petite fille, le remit à deux femmes, ivres toutes les deux, d'après le témoignage de celle-ci.

Pour la mendiante, quel était le prix du marché? On l'a vu : 16 livres sterling. Et pour l'autre partie contractante? L'espoir, à ce qu'il paraît, d'un revenu annuel de 14,000 livres sterling, dans le cas où sa femme serait morte sans enfants!

Voilà comment il se fait que, quelquefois, les deux extrémités de la société se rejoignent. Pour les vices d'en haut, la misère d'en bas est un complice tout trouvé. Faute de mieux, le crime est là qui rapproche les distances! Dans l'occasion dont il s'agit, la mendiante se sentait si bien fondée à traiter avec l'homme riche sur un pied d'égalité, qu'elle exigea impérieusement et obtint la remise du châle dans lequel l'enfant avait été enveloppé. Et pourtant, la mère, qui attachait à ce châle un prix d'affection, avait bien recommandé qu'on le lui rapportât. Mais il est des vices dont il n'est pas facile de marchander le salaire. Le châle de madame fut donc abandonné à la mendiante : circonstance qui devait servir plus tard à éclaircir tout ce mystère.

Richard Guinness Hill étant retourné auprès de sa femme avec Catherine Parsons, la jeune fille qui avait reçu la charge de l'enfant, celle-ci ne cacha point à la mère qu'on l'avait remis en de fort mauvaises mains; mais M. Hill affirma le contraire, et tout fut dit.

Un mois, deux mois, six mois, un an, deux ans, deux ans et demi se passèrent. Qu'était devenu l'enfant? A cette question, que madame Hill ne manqua pas, comme on pense bien, d'adresser à son mari, lui ne pouvait faire et ne fit que

des réponses évasives : — D'abord l'enfant se portait bien, et il n'y avait pas à s'en inquiéter ; — puis, il se trouva être mort; puis — la production de l'acte de décès étant exigée — il se trouva avoir été envoyé en Australie. La mère avait conçu d'étranges doutes... Et, franchement, on s'étonnerait à moins ! Il y eut entre les deux époux une violente querelle, suivie d'une rupture absolue.

Peu après, madame Hill avait recours à un solicitor, lequel, à son tour, eut recours à la police. D'actives recherches furent commencées; des affiches, mises dans tous les quartiers impurs de Londres, promirent 20 livres sterling de récompense à qui trouverait le fil conducteur. 20 livres sterling sont aux yeux des blêmes habitants de Saint-Giles les mines de Golconde. On ne tarda pas à obtenir les renseignements désirés.

Il y a dans Londres, cette ville qui regorge de richesses et où des palais remplis de trésors s'étendent sur une surface de plusieurs lieues, d'affreux repaires, des repaires sans nom, habités par des âmes cadavéreuses dans des corps hideux, des repaires tels qu'il n'en existe de semblables sur aucun point du globe... Ici, pour qu'on ne m'accuse point d'exagération, je laisse la parole à l'auteur d'un rapport qui a fait le tour des journaux anglais :

« M. Brett, l'agent de police chargé des investigations, après avoir visité tous les coins et recoins de Saint-Giles, arriva dans une sale petite allée nommée « Lincoln's court, Drury-Lane ». Là il découvrit la demeure de la femme Andrews — nom de la mendiante. C'était une petite chambre située au second étage. Dans un coin gisait un moribond, presque entièrement nu. Des femmes, littéralement couvertes de lambeaux, se tenaient accroupies sur le parquet. L'aspect de ce lieu était effroyable, et il s'en exhalait une puanteur

impossible à supporter. Un des habitants de l'horrible caverne était l'héritier de 14,000 livres sterling de rentes. Il avait un haillon autour du corps et était rongé de vermine. Ses pieds nus étaient tout meurtris; et sa tête, son corps, portaient les traces non équivoques de l'abandon et des mauvais traitements. De la base au faîte, la maison paraissait occupée par des prostituées et des mendiants. Ce fut l'argent à la main, et seulement par ce moyen, que l'agent de police parvint à emporter l'enfant à travers la foule en guenilles qui obstruait toutes les issues. »

Si cette description est exacte, j'en fais à la civilisation mon bien sincère compliment!

Les déclarations, très-nettes, très-précises, parfaitement concordantes, de la femme Andrews; la découverte du châle, qu'elle avait mis en gage et qui fut retiré; celle d'une boîte où l'on avait entassé le linge de l'enfant lorsqu'on l'avait envoyé à Londres, tout concordait à établir l'identité. L'enfant a donc été rendu à sa mère, et le père placé sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Il était alors à Bruxelles, cherchant à se rapprocher de sa femme, qui y était aussi. Pour l'attirer hors d'une contrée où sa liberté ne courait aucun risque, la police a employé un stratagème dont le succès a bien vite prouvé l'efficacité. Elle a obtenu que madame Hill vînt à Londres, pensant que son mari l'y suivrait. C'est ce qu'il a fait, dans l'espoir d'échapper aux poursuites, à l'aide d'un déguisement. Je vous ai dit le reste.

Vous aurez sans doute, monsieur, noté dans ce récit des points singulièrement obscurs. Comment expliquer, par exemple, qu'une femme de haut rang, une femme riche, consente à envoyer son enfant en nourrice, au lieu d'appeler une nourrice auprès d'elle, si elle en veut une? Et comment

expliquer que, pendant deux longues, deux mortelles années, une mère souffre qu'on la tienne en suspens sur le sort de l'être qui doit tenir la première place dans les inquiétudes de son cœur? Il y a évidemment derrière les détails livrés au public d'autres détails qui ne sont pas encore connus, et que, peut-être, le procès révélera.

Dans le compte rendu qui a servi de point de départ à tous les commentaires, en fournissant matière à toutes les conversations, je remarque cette phrase : « Il est bien satisfaisant d'apprendre que l'héritier d'une fortune représentée par un revenu annuel de 14,000 livres sterling reprendra dans la société la place qui lui appartient. »

Je n'y contredis point, à Dieu ne plaise! Mais, faut-il que je l'avoue? je voudrais qu'en Angleterre la sollicitude qu'éveille l'enfant du riche s'étendît un peu à l'enfant du pauvre. Et, malheureusement, les tendances, les préjugés, les habitudes de ce pays ne sont pas, sur ce point, sans donner prise à la critique.

Pas plus tard qu'hier, dans un article signé « Publicola », pseudonyme qui cache le nom d'un ministre unitairien bien connu dans les annales de la presse et du parlement, je lisais une très-éloquente et très-amère dénonciation du peu de respect qu'on a ici pour les *droits de l'enfant*, dans un siècle où l'on s'est tant occupé des *droits de l'homme* et des *droits de la femme*. Au premier rang de ces droits de l'enfant, Publicola met avec raison « l'éducation », et, partant de là, il demande s'il est équitable que la société traite comme des citoyens tout à fait responsables de leurs actes de malheureuses petites créatures que cette même société laisse croupir dans une noire ignorance, sans qu'ils aient jamais pu avoir la moindre notion de leurs devoirs. Les gens de loi s'en vont répétant avec beaucoup d'emphase : *De minimis*

non curat lex. Est-ce vrai? Eh! mon Dieu, non; ce qui est vrai, c'est presque le contraire. Pour le prouver, Publicola cite, entre autres exemples tout récents, celui d'une petite fille de neuf ans condamnée à payer une amende comparativement considérable, ou, faute de payement, à passer trois semaines dans la prison de Herford, pour s'être appropriée en grains d'orge une valeur de deux sous; — celui d'un petit garçon emprisonné pendant sept jours pour n'avoir pas payé 8 sh. 6 d., après avoir commis le crime dont Ève ne se put défendre, et n'avoir pas résisté à la tentation de prendre quelques pommes que l'arbre du chemin semblait lui offrir; — et enfin celui d'une pauvre femme condamnée à une semaine de « hard labour » (travail rude), parce que, obligée de faire à pied le chemin de Londres à Rochester, en traînant après elle son enfant, à peine âgé de six ans, et affamé, elle avait ramassé pour lui, sur le bord de la route, quatre navets à demi mangés par les vers.

Nul doute que, dans tous ces cas, la loi du *mien* et du *tien* n'ait été violée, et notre ministre unitairien n'a garde de trouver mauvais qu'on veille à ce qu'elle soit observée strictement. Mais ce qui l'indigne, c'est que la peine soit si disproportionnée à l'offense; c'est que, quand il s'agit de juger l'enfant du pauvre, on ne tienne compte d'aucune des circonstances atténuantes que présentent le défaut de toute éducation, l'ignorance de toutes choses, l'abrutissement de la misère et les tentations de la faim.

Il y a huit jours, je traversais Kensington-Gardens. Tout à coup j'entends des cris perçants. Je cours vers le lieu d'où ils partaient, et j'aperçois un des gardiens qui, armé d'une grosse canne, en frappait à coups redoublés un petit enfant couvert de guenilles. Le crime du malheureux était-il de s'être aventuré, sous l'uniforme de l'extrême misère, dans

un aussi beau jardin? Je ne m'arrêtai point à le demander, et je fis ce que chacun aurait fait à ma place : j'arrachai la victime au bourreau. La fureur du gardien était telle, qu'elle allait se tourner contre moi, lorsque je lui dis : « Est-ce qu'en Angleterre il n'y a pas des lois pour la protection des animaux? » Ce mot, dont il comprit l'amertume, et auquel il ne s'attendait pas, l'arrêta court.

Ces lois existent en effet. La législation, ici, a étendu aux singes le bénéfice de sa sollicitude, et la police prend soin de faire respecter les droits des chiens. Il y a quelques années, des membres fort graves du parlement préparèrent un bill comminatoire contre quiconque donnerait un bateau à traîner à des canards, ou surchargerait une voiture, ou entasserait dans un panier, de manière à justifier leurs réclamations, des membres de la gent emplumée. Dans la session dernière, lord Raynham n'a-t-il pas fait une proposition, — n'allez pas croire que je plaisante, — une proposition qui, implicitement du moins, tendait à donner aux puces et aux punaises leurs coudées franches? J'ai vu moi-même à Londres un étranger sur le point d'être mis en pièces par les passants pour avoir lancé contre un chat un chien de Terre-Neuve.

Les Anglais sont essentiellement humains, même très-charitables, comme le prouvent, du reste, et leurs nombreuses institutions de bienfaisance, et l'empressement avec lequel ils répondent à tout appel fait par le magistrat à la compassion publique. D'où vient donc la sévérité que, trop souvent, on déploie ici à l'égard de l'enfant du pauvre? Elle vient, monsieur, de ce que l'humanité et la charité des Anglais ne les empêchent pas d'être, en dépit qu'ils en aient, hostiles à la pauvreté. S'il est vrai que la langue d'un peuple soit, sous beaucoup de rapports, le miroir de ses idées, on

n'a qu'à voir quelle application singulière ils ont donnée aux mots *respectable* et *respectability*. De même qu'ils honorent la richesse, considérée en soi et abstraction faite de ses diverses origines, de même ils méprisent la pauvreté, simplement parce qu'elle est la pauvreté et abstraction faite soit de ce qui l'a engendrée, soit de ce qu'à son tour elle engendre. Il semblerait qu'à leurs yeux elle soit marquée du sceau de la réprobation.

Encore s'ils se bornaient à la condamner dans l'adulte, comme résultat supposé de la paresse et de l'inconduite! Mais que prouve la pauvreté d'un enfant, sinon qu'il n'a pas dépendu de lui de naître riche? « Il est bien satisfaisant d'apprendre que l'héritier de 14,000 livres sterling de rente reprendra dans la société la place qui lui appartient. » Eh! pourquoi donc n'avoir pas dit : « Il est bien satisfaisant d'apprendre qu'un enfant a été rendu à sa mère? »

XXXII

2 octobre.

Les prédicateurs anglais.

Il advint un jour qu'un monseigneur quelconque s'étant mis à prêcher, tout l'auditoire s'endormit... Tout n'est pas le mot; il y avait au fond de l'église un vieux brave homme qui, debout contre une colonne, faisait de son mieux pour écouter. L'évêque dont il s'agit, s'apercevant de l'effet de sa parole,

fut pris d'une violente colère, et, le bras étendu vers le pauvre diable qui, seul dans cette enceinte, avait les yeux bien ouverts, il s'écria : « Comment ! il n'y a ici que cet idiot qui m'écoute ! » L'homme n'était pas si bête qu'il en avait l'air ; il répondit : « Eh ! parbleu, monseigneur, si je n'étais pas un idiot, je dormirais comme les autres ! »

Faut-il le dire ? Depuis que je suis en Angleterre, j'ai entendu peu de prédicateurs auxquels pareille aventure ne puisse arriver. L'Angleterre est, par excellence, le pays des sermons soporifiques ; et, à cet égard, elle sent si vivement son malheur, qu'elle vient d'accueillir avec des transports de reconnaissance et d'enthousiasme la nouvelle que l'évêque de Rochester avait enfin pris le parti de recourir, contre le fléau, à un remède héroïque.

Cet évêque de Rochester est un homme à part. Il a de grandes prétentions à l'originalité. Il aime fort à se mêler de ce qui le regarde, et aussi de ce qui ne le regarde guère. Il se plaît aux coups d'autorité. Il est ce que nous appellerions en français « un pieux faiseur d'embarras ». Bref, son diocèse le connaît sous le nom de *circular bishop*, — *l'évêque aux circulaires*. Ceux des membres du clergé que séduisent les ornements profanes se rappellent encore, avec un saint effroi, les dénonciations de l'évêque de Rochester contre les prêtres à barbe. Mais il n'y a rien de tel que de frapper sans cesse à tort et à travers pour frapper quelquefois juste. L'évêque Wigram vient donc de décider qu'à l'avenir les candidats pour l'ordination ne seront admissibles qu'à la condition de posséder un volume de voix suffisant, de pouvoir parler sans embarras ni hésitation, et de savoir lire, j'entends bien lire.

Comment exprimer la sensation produite par l'annonce de cette grande réforme ? Pour comprendre cela, il faut être allé au

prêche en Angleterre. Quel est celui, quelle est celle qui n'y va pas? Être condamné, non pas de loin en loin, mais une fois par semaine au moins, mais chaque dimanche que Dieu fait, au supplice de... rien que cette idée donne le frisson! car l'église n'est pas un lieu comme un autre, où l'on puisse bâiller tout à son aise; et quoi de plus tragique que de se trouver placé entre le *décorum*, qui vous défend de vous ennuyer, et un prédicateur qui vous ennuie! Chacun sait que la force du caractère ne suffit pas dans un genre de lutte où les nerfs jouent un rôle décisif.

Aussi la circulaire de l'évêque de Rochester a-t-elle été saluée, je le répète, par un concert de bénédictions. Seulement, quelques ecclésiastiques jaloux assurent que cette initiative, tant vantée, n'en est pas une; que de tout temps les évêques ont pris souci des facultés vocales des candidats pour l'ordination; que le dernier évêque de Londres, notamment, était sur ce point très-difficile, et que l'archevêque de Canterbury pousse le zèle jusqu'à exiger que les candidats lui prêchent à lui, au préalable, plusieurs sermons de suite.

Fasse le ciel qu'il n'y ait rien de vrai dans ces affirmations, que je soupçonne dictées par le péché d'envie! Si tout ce qu'il est possible de tenter a été tenté déjà, le mal serait donc sans remède! Ah! messieurs, de grâce, ne réduisez pas les gens au désespoir.

C'est pitié de voir livrer ainsi le gouvernement des âmes par la parole à des hommes qui manquent des premières conditions requises pour exercer ce pouvoir souverain. Passons-les en revue : l'un est goutteux, et son éloquence a des élancements dont ses auditeurs souffrent à n'y pouvoir tenir; l'autre, affligé d'un rhume chronique, ne fulmine pas les arrêts du ciel, il les tousse ; celui-ci est un vieillard qui par-

lait au temps jadis, mais qui maintenant chuchote, et que le bedeau lui-même n'entend plus; celui-là est un ardent jeune homme à l'œil vif, à la physionomie ardente : il prendrait feu si sa servante cassait un verre, et saurait émouvoir le cœur du plus inflexible des gardes champêtres si la vie de son chien de chasse était en danger; mais, une fois en chaire, le voilà de glace, et il serait plus facile au vinaigre de fondre les Alpes qu'à lui de toucher ses ouailles.

Une diction lourde, une façon de psalmodier plus odieusement monotone que le tambour indien, des gestes automatiques; en un mot, une sorte de solennité bête, voilà ce qui, en général, caractérise ici l'éloquence sacrée. Tel avec qui vous étiez à table hier, et qui vous charmait par une conversation animée, conduite sans effort et soutenue sans apprêt, vous fera dormir debout, si vous allez l'entendre aujourd'hui, à l'heure du prêche. Il semble vraiment que la chaire ici ait pouvoir de faire, de quiconque l'aborde, un orateur à ressorts.

D'où cela vient-il? De plusieurs causes, je crois.

Et d'abord, ce doit être un métier faiblement inspirateur que celui qui consiste à être éloquent une fois tous les huit jours, à point nommé, à heure fixe, devant un auditoire invariable, et sans aucun des stimulants que fournissent les applaudissements, les murmures, la présence d'un contradicteur, la nécessité de lutter, le désir de vaincre. Ensuite, pourquoi se donner tant de peine pour un auditoire acquis d'avance, tolérant par respect et respectueux par dévotion?

Mais il y a plus : cet auditoire, il est toujours composé, en Angleterre, d'un grand nombre de gens qui, tout en voulant qu'on ne les ennuie pas, se défient de ce qui s'attache à les intéresser ou à les passionner. A leurs yeux, l'art de la parole n'est pas loin d'être un piége tendu à la bonne foi.

En voulez-vous un exemple?

M. Bellew est un des très-rares prédicateurs anglais qu le possèdent, cet art précieux. Il sait donner à sa voix d'ailleurs très-belle, des modulations agréables et variées; l grâce de son débit ajoute à l'effet de ses cheveux blancs bouclés au-dessus d'un visage rayonnant de jeunesse. I n'emploie jamais qu'un langage choisi, strictement littéraire; et, quant à la science du geste, il l'a apprise, et c'es tout dire, à l'école du grand acteur anglais Macready.

Eh bien, à cause de ces avantages mêmes, le révéren M. Bellew, quoique très-goûté de la partie féminine de s congrégation, est le point de mire de beaucoup de reproches au premier rang desquels j'ai entendu mettre celui d'avoi trop de talent profane.

Convenons donc, pour être juste, qu'un auditoire dévot en Angleterre, n'est pas aisé à satisfaire, bien que le décorum le force à se conduire comme s'il était satisfait. San être des orateurs accomplis, les prédicateurs ne pourraient-il pas du moins s'étudier à savoir lire? Après tout, la besogn de la plupart se réduit à lire, non pas même ce qu'ils on écrit, mais, si je suis bien informé, ce qui a été écrit pa d'autres. Ceci me remet en mémoire une des bonnes anecdotes de la correspondance de Grimm, une anecdote qu vous savez bien.

Piron, devenu vieux, se fit quelque peu ermite, tou comme le diable. En sa qualité de converti, il va rendre visite à l'archevêque de Paris, qui s'écrie, en l'apercevant « Ah! vous voilà, monsieur Piron! Avez-vous lu mon dernier mandement? » — « Non, monseigneur; et vous? — En rappelant cette charmante méchanceté d'un espri avec lequel Voltaire lui-même n'osait se mesurer, j ne prétends pas dire que les prédicateurs anglais ont pou

habitude de se faire faire leurs sermons; non, pas exactement. Mais ce qui est sûr, c'est que, chaque samedi, on rencontre dans la bibliothèque du British-Museum, toute peuplée de prédicateurs morts, je ne sais combien de prédicateurs vivants. Que viennent faire là ces derniers? Je vous le demande. Ce serait donc le moins qu'ils fussent capables de bien lire, et que leur voix ou leur débit ne gâtât point ce qu'ils lisent. L'évêque de Rochester en a jugé ainsi, et il a eu raison.

Mais voyez un peu dans quel siècle de spéculations industrielles nous vivons! Croiriez-vous que, depuis, un révérend a fait savoir à ses confrères, par la voix très profane des annonces, qu'il préparait des élèves pour les examens de monseigneur de Rochester, donnait des leçons sur l'art de gouverner les organes de la voix, enseignait l'art de composer des sermons, et, ce qui est plus fort, celui d'*improviser?* « Il est dommage, a dit à cette occasion un plaisant, que le programme ne s'étende pas à l'art de raser, puisque l'évêque de Rochester ne veut entendre parler, dans son diocèse, ni de barbe ni de favoris. »

Pour moi, je suis d'avis, puisqu'il est convenu qu'en ce temps-ci on peut apprendre tout, argent comptant, que les prédicateurs se mettent à apprendre le moyen de sentir profondément ce qu'ils disent. Là gît en effet le grand secret, et ils n'en sauraient payer trop cher la communication.

Il y a quelques années, une catastrophe eut lieu dans une vaste salle de Surrey-Gardens. Plusieurs personnes furent grièvement blessées, d'autres littéralement écrasées. Et pourquoi? Parce que dix mille auditeurs, hommes et enfants, s'étaient précipités dans l'enceinte, trop étroite quoique immense... C'était M. Spurgeon qui prêchait.

Serait-ce donc que M. Spurgeon est un Bossuet, un Mas-

sillon, un père Bridaine? Pas du tout. C'est un déclamateur violent et vulgaire; il apporte dans sa manière de prêcher une trivialité de nature à révolter tout esprit cultivé ou naturellement délicat; son geste est commun; ses hyperboles sont d'une familiarité brutale, quelquefois même cynique; et, pour ce qui est de sa doctrine, c'est le calvinisme dans ce qu'il a de plus âpre. Mais qu'importe tout cela? On sent, en écoutant cet homme, que le démon des convictions fortes l'agite; un organe sonore n'est chez lui que l'écho d'une croyance d'airain. Il a l'imprévu de l'inspiration; rien de conventionnel, soit dans son attitude, soit dans son langage; ce qui entre en contact avec l'âme de ses auditeurs, quand il s'adresse à eux, c'est bien réellement son âme. Je me figure volontiers que c'est de la sorte que devait parler ce Knox dont l'impérieuse statue semble aujourd'hui encore gouverner et menacer, à Glasgow, la ville des morts.

A ce prix, on peut avoir des auditoires de dix mille hommes, et on ne les a qu'à ce prix.

Vous n'ignorez sans doute pas que les prêcheurs en plein vent abondent dans ce pays-ci. Traversez un parc, le dimanche, vous aurez du bonheur si vous n'y rencontrez pas quelque groupe se serrant autour d'un homme qui, tête nue et une grosse Bible à la main, est en train de vociférer. Ces braves gens sont considérés par beaucoup de personnes comme des fléaux de la voie publique, ce que les Anglais appellent *a nuisance;* mais enfin il n'est pas jusqu'à la liberté de dire des bêtises qui n'ait du bon, et il arrive parfois à ces orateurs bénévoles de donner au petit cercle qui les entoure de très-sages conseils, je vous assure. En tout cas, ils ont l'air de croire ce qu'ils disent, et c'est quelque chose.

Si l'évêque de Rochester veut que l'Église profite de ses tentatives de réforme, il ne suffit pas qu'il choisisse les can-

didats pour l'ordination parmi ceux qui possèdent un bel organe : il faut qu'il les trouve parmi ceux qui ont un cœur capable d'émotion.

La voix ne porte qu'à une condition : c'est de venir du fond des entrailles.

XXXIII

3 octobre.

Le lord maire.

Le feu est à la Cité de Londres!... Mais rassurez-vous, monsieur, je parle au figuré, et je veux dire tout bonnement que l'élection du lord maire est, en ce moment, pour les *liverymen* de là-bas, le sujet d'un conflit très-animé.

Vous n'ignorez pas, je suppose, que la Cité de Londres — laquelle n'est plus aujourd'hui qu'une petite partie de Londres — se divise en vingt-cinq quartiers appelés *wards*, et que chacun de ces *wards* est placé sous la juridiction d'un *alderman*. Les vingt-cinq *aldermen* forment comme qui dirait la Chambre des lords de la Cité ; les deux cent quarante-six *common-councilmen* qui complètent le conseil municipal correspondant assez bien à une Chambre des Communes.

Quand l'heure sonne pour l'élection annuelle du lord maire, que se passe-t-il? Les *liverymen*, ou, en d'autres termes, la portion quintessenciée des *freemen* de la Cité,

ou, si vous voulez une autre variante, les aristocrates de chaque corps de métier, se rassemblent dans *Common-Hall*, et là ils élisent deux *aldermen*, dont l'un, en général le plus vieux, est ensuite désigné par la cour des *aldermen*, et devient tout à coup, de monsieur mon épicier qu'il était hier, un MY LORD.

Voilà le mécanisme de la chose, et c'est ce mécanisme qui est en action au moment où je vous parle.

En France, nous nous imaginons que le lord maire est un grandissime personnage, un Jupiter Tonnant de la Cité. C'est une de nos erreurs, et je ne connais en Angleterre qu'un homme qui la partage : le lord maire lui-même. Demandez donc à un négociant considérable, à un banquier de première ligne, de se laisser faire lord maire, et vous verrez quel accueil vous recevrez de son orgueil offensé! On laisse cela au menu fretin de la gent boutiquière.

D'autant que les qualités intellectuelles et sociales requises dans un lord maire ne sont pas d'un ordre bien élevé. On n'exige de sa seigneurie ni l'intelligence d'un William Pitt, ni l'élégance raffinée d'un Brummell, ni la prestance d'un George IV. Il peut porter son costume officiel, si bon lui semble, à la façon d'un suisse de paroisse, et parler français comme l'alderman Wood, dont les méchantes langues disent que, lors de sa visite aux Parisiens, il écrivit sur ses cartes de visite, comme traduction irréprochable des mots *The late lord mayor*, cette phrase effrayante pour qui croit aux revenants : *Feu le lord maire.*

Ordinairement l'élection du lord maire a lieu d'une manière assez paisible; mais, cette fois, ce n'est point le cas. Les amis du titulaire actuel, M. Cubitt, gros entrepreneur de bâtiment, se sont groupés autour de lui, bien décidés à le faire réélire, ce qui n'est pas très-conforme à

l'usage; de leur côté, les amis de sir Henry Muggeridge sont furieux de ce qu'ils regardent comme un passe-droit, une injustice, un affront, que sais-je ? attendu que leur protégé se trouvait naturellement appelé à devenir lord maire par la position de séniorité qu'il occupe parmi les aldermen; enfin ne voilà-t-il pas que, pour mieux envenimer ou embrouiller la querelle, certains agitateurs de la Cité ont pris sur eux de ranger au nombre des candidats sir Peter Laurie, qui refuse, qui tempête, qui proteste contre l'usurpation de son nom, qui ne veut pas absolument qu'on le nomme lord maire, et qui a quelque chance d'être nommé malgré lui!

Pour vous expliquer l'importance toute particulière que peut avoir la réélection de M. Cubitt, aux yeux de M. Cubitt lui-même, je dois vous dire que, s'il triomphe, il y gagnera d'être créé baronnet, le prince de Galles étant au moment d'atteindre sa majorité. A parler franchement, on ne voit pas bien pourquoi le lord maire serait nécessairement jugé digne d'être noble parce que l'héritier présomptif de la couronne devient majeur; mais la logique anglo-saxonne a des mystères que je ne me pique pas de pouvoir pénétrer.

Quant aux amis de M. Cubitt, qui, eux, en tout cas, ne seront pas créés baronnets pour l'avoir élu, d'où vient leur acharnement, et comment se fait-il que, jusqu'ici du moins, — car le résultat définitif ne sera connu que samedi, — ils aient vu pencher de leur côté la balance des votes? La solution de ce problème se lie, je crois, à la question de savoir en quoi consistent les véritables fonctions du lord maire.

Or donc, le lord maire préside la réunion des *aldermen*;

Il est l'âme des séances du *Common-Council* et des assemblées qui se tiennent dans le *Common-Hall*;

Il juge;

Il est le conservateur de ce fleuve magnifique et infect qui a nom la Tamise ;

Il est amiral du port de Londres ;

Il marche à la tête de la milice municipale ;

Il est le contrôleur par excellence des marchés ;

Il est le jaugeur de la Cité par excellence, etc., etc.

Mais ses fonctions véritables sont-elles bien celles-là ?

Non, monsieur. Le lord maire a charge de donner d'immenses dîners où l'on dévore des bassins de soupe à la tortue et où l'on boit, sous forme de vins de Champagne, une partie de la taxe dont sont frappés les charbons. Et remarquez bien que tous les hommes sont égaux devant ses dîners. Ce n'est pas parce qu'elle attend demain à sa table le premier lord de la trésorerie, que sa seigneurie fera faire maigre chère aujourd'hui à Smith, le chapelier du coin : non, morbleu ! L'hospitalité du lord maire est tenue d'être aussi libérale envers les habitants de Threadneedle qu'envers ceux de Belgravia. Sa popularité repose sur l'appétit des gourmands de toute condition, dont il est l'amphitryon solennel, officiel et sempiternel. Le caractère de ses devoirs est par essence pantagruélique. Le lord maire a été inventé pour réaliser la conception de Rabelais. Sa gestion est une indigestion.

Cela est si vrai que, dans la cérémonie du couronnement, le lord maire agit en qualité de principal sommelier, *chief butler*, et que son salaire, en cette circonstance, est une coupe d'or ! Ces usages symboliques parlent d'eux-mêmes.

Aussi faut-il passer par la dignité d'alderman pour arriver à celle de lord maire. Et qu'est-ce qu'un alderman, je vous prie, sinon un descendant en ligne directe de Falstaff, de ce Falstaff qui était *too large in the girth to run — trop bien doué du côté de la taille pour courir ?* Voilà, du

moins, sous quelle forme l'alderman se présente à l'imagination du peuple; d'où le mot si connu de *turtle fed alderman — alderman nourri de soupe à la tortue.*

Mais quel rapport, me direz-vous, tout cela peut-il avoir avec la réélection de M. Cubitt? Ah! voici.

Les partisans du lord maire actuel assurent que, pendant le cours de son règne d'un an, et pour maintenir l'honneur de « Mansion-House », il a dépensé de sa poche, en sus de ce qui est alloué à sa majesté gastronomique sur les fonds de la Cité, une somme de près de 5,000 livres sterling (125 mille francs), et ils font espérer que, s'il est réélu, il dépensera le double.

Maintenant voulez-vous savoir à quel chiffre s'élève l'allocation si galamment dépassée par M. Cubitt? A 6,422 livres sterling 8 shelling 4 pence (on ne néglige pas les fractions en Angleterre).

M. Cubitt, comme vous voyez, fait bien les choses, et le parti tory, auquel il appartient, ne saurait avoir, à « Mansion-House », un plus digne représentant.

Ajoutons, pour être juste, que les opinions très-décidément conservatrices de M. Cubitt ne l'empêchent pas de traiter d'une façon royale, quand l'occasion se présente, même les célébrités du libéralisme; et il n'y a pas encore longtemps qu'il donnait à M. Cobden un banquet dont lord Derby se serait contenté. Voilà bien des titres!

Il est vrai, d'un autre côté, que son concurrent, sir Henri Muggeridge, chevalier et marchand de farines, a pour lui ce droit de « senior alderman » qu'on a respecté de temps immémorial; mais il a contre lui son nom, qui, en anglais, prête à toutes sortes de mauvais calembours. Les beaux esprits de la Cité assurent que c'est là un empêchement grave.

Tel est l'état de la question.

Pardonnez-moi, monsieur, de l'avoir pris sur un ton aussi léger. Mais comment parler, sans que le sourire vous vienne aux lèvres, de la corporation de Londres, avec ses priviléges surannés, et de la royauté locale du lord maire, avec son cortége grotesque d'officiers d'un autre temps : *aldermen*, *councilmen*, *sheriffs*, *recorder*, *chamberlain*, *town clerk*, *common-serjeant*, *city-marshal*, *sword-bearer*, etc.?

C'est de l'histoire, dira-t-on ; soit, mais de l'histoire terriblement ancienne. Vous figurez-vous, par exemple, l'existence en plein dix-neuvième siècle d'une tradition féodale qui subordonne le droit de gagner son pain dans l'enceinte de la Cité à la condition de *freeman*, et qui, d'autre part, ne reconnaît comme *freeman* que celui qui est tel par hérédité, ou par apprentissage, ou par octroi des autorités du lieu ; si bien que, lorsqu'on n'est pas *freeman* d'une de ces trois manières, on est *a stranger*, *un étranger !* Quel bonheur pour S. A. R. le duc de Cambridge qu'il ait reçu de la munificence municipale, il y a quatre ans, ce qu'on appelle *freedom of the City !* Sans cela, Dieu me pardonne ! il ne pourrait pas ouvrir au delà de « Temple-Bar » une boutique de tailleur.

Parlons sérieusement : la constitution de la Cité de Londres a pu rendre et a rendu, je n'en doute pas, d'utiles services quand il s'agissait de tenir tête aux agents fiscaux de Henry VII, ou de défendre la liberté contre les courtisans de Charles Ier ; mais c'est du plus loin qu'il nous en souvienne. Aujourd'hui, je m'assure que les libertés anglaises seraient faiblement protégées par ladite corporation contre deux bataillons de soldats armés de carabines à la Minié, eût-elle d'ailleurs à sa disposition toutes les piques et toutes les arquebuses que renferme la Tour de Londres.

Rien de plus ridicule qu'une institution qui demeure invariable quand tout change autour d'elle.

Il fut un temps où la Cité était Londres; mais aujourd'hui?

Le Londres de nos jours couvre une superficie de plus de 78,000 acres, tandis que la Cité couvre une superficie de 723 acres seulement.

Le Londres de nos jours contient une population qui approche rapidement du chiffre énorme de 3 millions, tandis que la Cité ne contient guère que 130,000 ou 135,000 habitants.

Le Londres de nos jours se compose de plus de 310,000 maisons, tandis que la Cité en compte moins de 15,000.

Que représente donc la Cité de Londres dans Londres?

Et cependant rien de tel que l'obstination avec laquelle les défenseurs d'une institution trois fois caduque la disputent aux envahisseurs de l'esprit de réforme. A les entendre, attaquer la juridiction du lord maire, c'est porter la main sur l'arche sainte du gouvernement municipal, comme s'il y avait quelque chose de commun entre le gouvernement municipal et une petite oligarchie retranchée dans ses prétentions ainsi que dans une forteresse inabordable! Inabordable est bien le mot; car autant la corporation de Londres est disposée à mettre les gens dans la confidence de ses immunités et de ses priviléges, autant elle apporte de soin à leur dérober la connaissance des obligations qui correspondent à ces immunités et des devoirs pour l'accomplissement desquels on lui accorda jadis ces priviléges. Elle a ses archives secrètes, auxquelles le profane ne doit jamais avoir accès. Elle a ses mystères, plus inviolables que ceux de la franc-maçonnerie égyptienne; elle a ses *arcana imperii*. Ses allures à l'égard du bon public ne ressemblent pas trop mal

à celles de la pie voleuse allant cacher, dans un trou connu d'elle seule, la fourchette d'argent qu'elle a enlevée. De deux cents chartes accordées, en différents temps, à la corporation de Londres, c'est à peine s'il en est vingt qui soient imprimées : admirable moyen d'éluder le contrôle des esprits tracassiers !

Comme résultat d'une enquête qui eut lieu vers la fin de 1853, je trouve qu'aux termes d'un acte du parlement, voté sous le règne de Charles II, la corporation de Londres aurait dû encaisser la Tamise depuis le Temple jusqu'à London-Bridge, et veiller à ce que maisons et magasins ne vinssent pas envahir les bords du fleuve. D'où vient donc que rien de semblable n'a eu lieu? D'où vient que les « conservateurs de la Tamise » ont laissé construire sur son bord septentrional ce qui forme aujourd'hui « Thames street »? Et ce qu'il y a de pire, c'est que les « conservateurs de la Tamise » sont véhémentement soupçonnés d'avoir sacrifié sa « conservation » au désir de tirer un bon revenu de ces constructions illicites.

Mais, dit-on, la magistrature municipale des aldermen ne leur rapporte aucun salaire, et les services gratuits ne sont pas si communs qu'il faille faire fi de ceux qui se présentent avec cette recommandation. L'argument est spécieux. Il est certain, en effet, que l'alderman en fonctions, qui administre la justice à « Guildhall », n'est pas payé; et le lord maire ne l'est pas davantage, comme magistrat, pour les cas dont il connaît à « Mansion-House ». Mais qu'importe cela, si les deux tribunaux de justice municipale coûtent, indirectement, au public plus que ne font les tribunaux de police ordinaires? Eh bien, c'est précisément ce qui a lieu, en vertu de ce principe, aussi vrai dans la Cité qu'ailleurs : le bon marché est toujours cher.

Approfondir le sujet me mènerait loin; qu'il me suffise de vous dire que la corporation de Londres est condamnée ici par tous les hommes sensés. Que de projets de réforme n'a-t-on pas déjà mis en avant! Et que de fois le *Times*, journal cependant très-peu révolutionnaire de sa nature, n'a-t-il pas grondé! Mais les abus, en Angleterre, ont une force de résistance proportionnée à l'énergique persévérance du génie anglais.

P. S.—L'envoi de cette lettre ayant été retardé, j'ai eu le temps d'être informé du résultat de la lutte qui en a fourni le sujet. Samedi soir, le lord maire a été réélu, ayant eu 1,623 voix contre 1,148 données à sir P. Laurie, le candidat malgré lui. Quant au pauvre sir Henry Muggeridge, le respect dû et ordinairement accordé au système de votation ne lui a valu que 561 suffrages.

M. Cubitt est donc le vainqueur. Toutefois il n'entrera en pleine possession de sa gloire que

> Lorsque, dans ce beau carrosse
> Où tant d'or se relève en bosse,

il ira prêter, en grande pompe carnavalesque, devant la cour de l'Échiquier, à Westminster-Hall, le serment solennel d'avoir... un bon cuisinier.

XXXIV

13 octobre.

Ce que les Anglais pensent de nous.

J'eus hier avec M. M..., homme de beaucoup de mérite et très-*Anglais*, une conversation dont il faut que je vous rende compte, parce qu'elle peut fournir matière, en France, à des réflexions utiles et qu'elle peint au vif la disposition d'esprit de l'Angleterre à notre égard.

— Eh bien, mon cher monsieur, que dites-vous, en votre qualité de Français, de la visite du roi de Prusse au château de Compiègne? Pensez-vous que ce soit l'acquittement d'une dette de politesse, et rien de plus?

— S'il faut parler net, je ne serais pas éloigné de voir dans cette démarche, rapprochée de sa date, une réponse de la Prusse au langage altier que le gouvernement anglais a cru devoir prendre dans l'affaire Macdonald.

— Langage que vous désapprouvez, je suppose?

— Et pourquoi l'approuverais-je? Je sais qu'un ton fier convient à un grand peuple, et le *Civis Romanus sum* dans la bouche de lord Palmerston n'a rien qui ne s'explique par la position que l'Angleterre occupe dans le monde. Mais encore faut-il être bien sûr d'avoir raison pour le prendre de si haut, et, quand on parle de la sorte à une nation, puissante elle aussi, on doit s'attendre aux révoltes de son orgueil.

— Vous exagérez étrangement l'importance de cet incident diplomatique.

— Je ne crois pas. Les susceptibilités nationales sont promptes à s'enflammer. Malheur à qui l'ignore! Je connais des Prussiens, ici : le rouge leur montait au front en parlant de ce qui vous parait une bagatelle, et je leur ai entendu dire que l'impression produite dans leur pays par cette affaire ne s'effacerait de longtemps... Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que l'Angleterre affecte à l'égard de la Prusse ces airs hautains, et je conçois qu'à Berlin on ne soit pas fâché de vous prouver qu'on n'a qu'à étendre le bras pour trouver une alliance où s'appuyer.

— Et quelle alliance, s'il vous plait, la Prusse trouvera-t-elle qui lui convienne mieux que la nôtre? La Prusse est une nation militaire; l'Angleterre une nation maritime. La Prusse est une nation agricole; l'Angleterre une nation manufacturière: donc, entre elles, pas de rivalité possible, soit au point de vue de la guerre, soit au point de vue du commerce. Elles sont loin de se toucher, donc elles ne risquent pas de voir s'élever entre elles une de ces querelles que, si souvent, engendre le voisinage. Elles sont protestantes toutes les deux. Toutes les deux elles sont menacées, si la France devient trop puissante. Et n'est-ce pas une princesse anglaise qui est la femme du futur roi de Prusse, comme c'est un prince allemand qui est le mari de la reine actuelle d'Angleterre?

— Ah! oui, voilà presque mot pour mot ce que le *Times* disait il y a quelques jours; et vos conclusions, comme les siennes, seraient justes, si ce qui empêche deux peuples d'entrer en lutte était la même chose que ce qui les porte à s'unir. Mais il n'en est pas tout à fait ainsi. La non-hostilité des intérêts éloigne les causes de guerre; ce qui forme

les alliances vraies et durables, c'est la réciprocité des sympathies. Le voisinage amène quelquefois des querelles, c'est vrai : raison de plus pour que deux puissances voisines soient poussées à. demander la garantie de leur repos à un système suivi de sages ménagements et d'égards mutuels. La communauté des croyances religieuses a son importance, je le veux bien; mais avouez que cette considération a perdu de sa force depuis que les hommes ont renoncé à la fantaisie de s'entr'égorger pour le compte de Dieu. Quant au lien que peuvent créer entre les peuples tels ou tels mariages entre souverains, l'histoire montre assez la futilité des espérances dont, sur ce point, on a coutume de se bercer. Croyez-vous que l'origine allemande de la maison royale en Angleterre ajoute beaucoup aux sympathies du peuple anglais pour l'Allemagne? Et croyez-vous que le titre d'Allemand ajoute beaucoup aux sympathies du peuple anglais pour le mari de la reine Victoria?

— Je conviens que l'aristocratie anglaise n'aime pas le prince Albert; mais pourquoi? Parce qu'il semble se plaire à déployer à son égard une roideur de manières et un orgueil extérieur qui naturellement l'offensent.

— Eh bien, laissons là l'aristocratie, et parlons du peuple anglais en général. Prétendrez-vous que le prince Albert est populaire? Cependant, qu'a-t-on à lui reprocher? N'est-ce pas un homme d'une intelligence distinguée? Ne possède-t-il pas une érudition aussi variée que solide? Ne joint-il pas à des connaissances pratiques un tour d'esprit philosophique qui en élève le niveau? N'est-il pas un protecteur éclairé des arts? N'êtes-vous pas redevable à son initiative de plusieurs institutions utiles? Sa conduite comme époux et comme père n'est-elle pas de nature à lui gagner l'estime d'un peuple qui met au premier rang des vertus

l'accomplissement des devoirs de famille? On l'accuse de vouloir peser, indirectement du moins et dans l'ombre, sur les affaires publiques; mais on n'a jamais prouvé par aucun fait précis que cette influence se soit exercée d'une manière inconstitutionnelle et malfaisante. Son véritable crime ne serait-il pas, alors, d'être un Allemand sur la première marche du trône? Tenez, voulez-vous que je vous dise toute ma pensée? je soupçonne une certaine fraction de votre aristocratie de n'avoir pas vu sans un secret sentiment de déplaisir le mariage de la fille de votre reine avec un prince allemand, comme pouvant tendre à fortifier ici *l'influence étrangère*, et je ne serais pas étonné que l'attitude prise par le gouvernement anglais à l'égard de la Prusse signifiât, de la part de vos oligarques : « Nous respectons le pouvoir de la reine, et n'avons aucune envie de blesser ses affections domestiques ; mais ce n'est point parce que sa fille a épousé le prince royal de Prusse que nous nous abstiendrons de parler à la Prusse comme il nous plaît; car il est bon que l'Europe soit avertie de temps en temps qu'après tout c'est nous qui sommes les maîtres! »

— Oh! que vous voilà bien, vous autres Français, avec votre manie de bâtir des théories sur des hypothèses!

— Et si je vous disais que ces hypothèses m'ont été suggérées par mes conversations avec des Anglais, et des Anglais qui sont très au courant de ce qui se passe dans certaines sphères! Au surplus, ne disputons point là-dessus, et souffrez qu'à mon tour je vous demande ce que vous pensez de l'entrevue de Compiègne.

— Ma foi, comme tout le monde, j'en suis réduit à cet égard aux conjectures; mais je dois vous confesser que, comme beaucoup de mes compatriotes, je n'en augure rien de bien.

— Et pourquoi cela?

— Parce que je crois la nation française possédée de fureur de s'agrandir, et que je ne crois pas le gouverneme français incapable de chercher sa force dans cette passi satisfaite. Que nous disait-on, quand la guerre d'Italie com mença? Que cette guerre était désintéressée au plus ha point; que la France était la seule nation au monde qui tir le glaive pour une idée. Ces déclarations ont abouti, à quo A l'annexion de la Savoie.

— Mais vous n'ignorez pas que l'annexion de la Savoie été le résultat de cet impétueux mouvement vers l'unité q s'est manifesté en Italie, et qui n'était pas entré dans l prévisions du gouvernement français lorsqu'il lança ses so dats contre l'Autriche. Dès qu'une grande nation, une natio de vingt-cinq millions d'hommes, tendait à se former au portes de la France, menaçant ainsi de porter coup à prépondérance sur le continent, il semblait naturel que France regardât à ses frontières, et demandât la Savoi moins encore comme compensation que comme précaution.

— Oui, et c'est précisément cette manière de raisonn qui nous alarme, nous Anglais, et nous fait envisager d'u œil défiant les conséquences possibles de l'entrevue de Con piègne. Ce mouvement d'unité qui s'est déclaré avec tant force en Italie, ne travaille-t-il pas aussi l'Allemagne? l quelle puissance est appelée à marcher à la tête de l'All magne unie? La Prusse. Il n'y a donc rien de bien extraor dinaire à supposer un accord en vertu duquel la Fran s'engagerait à appuyer l'établissement d'une Allemagn prussienne, en demandant les provinces rhénanes, moin encore comme compensation que comme précaution, pou employer votre langage.

— Je suis bien aise de remarquer que la manie de bât

des théories sur des hypothèses n'est pas aussi étrangère à vos habitudes que vous voudriez le faire croire.

— Mais c'est qu'entre le cas supposé par moi et le cas qui, au su du monde entier, s'est réalisé, l'analogie est si frappante !

— Vous ne prenez pas garde que la Prusse dépenserait son dernier homme et son dernier écu avant de consentir à céder un pouce de son territoire.

— C'est en effet ce que tous les journaux de l'autre côté du Rhin déclarent à l'envi, et je les crois sur parole. Cependant cela ne suffit pas pour me rassurer. Je ne suis pas bien certain que la résolution de garder les provinces rhénanes tiendrait jusqu'au bout contre la magnifique perspective de l'Allemagne unie sous la Prusse ? Rappelez-vous la célèbre paix de Bâle, conclue le 5 avril 1795. Est-ce que la Prusse, sans y être contrainte par la victoire, et dans l'unique but de faire ses affaires aux dépens de l'Autriche, n'en vint pas à « abandonner aux Français l'occupation des possessions prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin, jusqu'au jour de l'arrangement définitif à intervenir lors de la pacification générale » ? Il y a plus, et les mémoires du prince de Hardenberg, le négociateur de la paix de Bâle, sont formels sur ce point : la raison donnée secrètement au Comité de salut public par le roi de Prusse, pour différer jusqu'à la paix générale la cession de la rive gauche du Rhin, fut « la crainte que l'Autriche, si le sort des armes la rendait victorieuse, ne s'emparât de ce pays comme appartenant à la France » ; ce qui revenait à dire : « Que le Rhin devienne un fleuve français, s'il ne doit rester allemand qu'à la condition d'être à l'Autriche !

— Je ne nie rien de tout cela. Seulement, je vous demande la permission de vous remettre en mémoire le déchaî-

nement terrible que la nouvelle du traité de Bâle occasionna en Allemagne. Frédéric-Guillaume y fut accusé d'avoir trahi sans pudeur les intérêts du corps germanique, et l'Agamemnon de la coalition fut maudit par tous les Allemands, pour s'être détaché de la coalition d'abord, lui qui l'avait mise en mouvement, et puis pour avoir sacrifié aux vues ambitieuses d'un seul État la grandeur de la patrie commune.

— Pardon! Frédéric-Guillaume ne fut pas maudit par tous les Allemands. Car la nouvelle de la paix de Bâle, qui produisit effectivement à Vienne une irritation violente, excita, au contraire, à Berlin des transports de joie.

— Et vous en concluez que ce qui eut lieu alors aurait lieu nécessairement aujourd'hui?

— Nécessairement, non; mais ma conclusion est que ce qui eut lieu alors ne serait pas aujourd'hui absolument impossible, certaines circonstances étant données.

— Mais qui vous dit que le gouvernement français songe à posséder les provinces rhénanes?

— Qui me le dit? L'esprit turbulent de vos compatriotes, leur démangeaison de conquêtes, leur appétit militaire, si je puis m'exprimer ainsi, et l'intérêt qu'a le gouvernement français à flatter des instincts sur lesquels sa popularité repose.

— De sorte que l'Angleterre n'a jamais rien désiré de trop, rien convoité, rien conquis! En vérité, il me semble que je rêve lorsque j'entends un Anglais nous reprocher d'avoir les bras longs. Mais trêve de récriminations. Leur moindre défaut est d'être inutiles. Quand donc vous déferez-vous de ce triste esprit de défiance, le plus sérieux obstacle à l'alliance de nos deux pays, alliance si désirable pour vous, pour nous, pour le monde entier?

—Eh! comment nous serait-il possible de n'être pas défiants, soupçonneux, inquiets? Savons-nous quoi que ce soit de ce qu'on prépare, de ce qu'on espère, de ce qu'on médite dans vos laboratoires politiques? Si vous voulez connaître, vous, nos sentiments, nos idées, nos projets, rien ne vous est plus facile; vous avez, pour cela, toutes les voix par lesquelles l'opinion publique s'exprime ici: nos débats parlementaires, nos nombreux meetings, nos livres et nos brochures, sur lesquels ne pèse aucun contrôle, nos journaux, aussi libres que l'air. Nous, au contraire, quel moyen avons-nous de tâter le pouls à l'opinion publique en France? Interrogerons-nous les discussions du Sénat? Mais les sénateurs en France, quels que puissent être leur mérite, leur sincérité et leur franchise, ont, pour nous autres Anglais, le défaut de tenir de trop près au pouvoir par le mode même de leur nomination. Interrogerons-nous les discussions du Corps législatif? Mais l'intervention active des préfets dans les élections ôte, à nos yeux, au Corps législatif beaucoup de l'autorité qu'il aurait sans cela comme organe des divers aspects de l'opinion. Interrogerons-nous vos assemblées populaires? Vous n'avez rien de semblable en France. Interrogerons-nous vos journaux? La peur des « avertissements » les condamne à un excès de prudence qui déjoue notre curiosité. Nous voilà donc réduits à épier tout ce que votre gouvernement veut bien dire, à interpréter ce qu'il lui convient de ne pas dire clairement, et à nous inquiéter de ce qu'il ne dit pas. Nos ministres voudraient se réfugier dans le mystère qu'ils ne le pourraient pas; la publicité, qui est notre vie, s'impose à eux irrésistiblement, et ils ne sauraient avoir leurs secrets d'État; mais, franchement, en est-il de même de vos ministres? Quel malheur que le gouvernement français ne comprenne pas mieux combien il est lui-même intéressé à ce

que la discussion en France soit rendue libre, entièrement libre! Car enfin il lui importe, à lui aussi, à lui surtout, de lire comme en un livre ouvert dans l'esprit de ceux dont il dirige les destinées, et l'on ne peut pas créer la nuit autour de soi sans se condamner à y vivre... Mais ceci est son affaire; la nôtre est de nous tenir sur nos gardes, jusqu'à ce que la liberté soit comprise et pratiquée en France comme elle l'est chez nous. »

Mon interlocuteur s'arrêta. Il attendait une réponse, mais je ne répondis rien. Je me retirai, méditant sur ce que je venais d'entendre.

XXXV

20 octobre.

La potence.

Lundi dernier, douze mille hommes se pressaient devant la prison de Newgate pour voir mourir un homme.

Il s'agissait d'un condamné que la société, représentée en cette occasion par le bourreau, se disposait à étrangler.

Le mois d'octobre, ici, a été superbe, et la nuit de dimanche à lundi était radieuse; mais eût-il fait froid à pierre fendre, eût-il plu à torrents, cela n'aurait nullement empêché la foule d'aller passer la nuit dans Old-Bailey. Car le malheureux devait être dépêché le lundi à huit heures du

matin, et chacun éprouvait naturellement le désir d'être bien placé pour voir !

Ordinairement les choses s'accomplissent comme je vais vous dire.

Une multitude immense, excitée à un point extraordinaire, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, affamée de curiosité, inonde, plusieurs heures avant l'heure du supplice attendu, les abords du lieu *consacré* aux exécutions. C'est tout simple. On fait toujours queue à la porte d'un théâtre, lorsqu'une bonne pièce est annoncée. Mais comment passer le temps jusqu'à ce que le bourreau paraisse, ce qui répond au lever du rideau ? Dormir ? impossible ; non pas parce qu'il faudrait dormir à la belle étoile, mais parce que l'attente d'un grand plaisir écarte le sommeil. Donc, on passe le temps à boire, à chanter, à jurer, à dire des lazzis. C'est charmant. Les femmes sont là en force, pour représenter le sexe tendre. L'affaire de la pendaison ayant pour but d'effrayer le crime par l'exemple, le spectacle est particulièrement destiné à tous les voleurs, à tous les filous, à tous les coquins de la capitale : ils le savent, et, en conséquence, ils s'empressent d'honorer le lieu de leur présence, d'autant qu'un aussi vaste assemblage de personnes et la confusion qui en résulte offrent à ces gens, en train d'être convertis par l'exemple, une admirable occasion de faire ample récolte de bourses, de montres et de mouchoirs. Mais voici le moment : silence ! quelle figure va faire notre homme quand on lui passera la corde autour du cou ? De quel air entrera-t-il tout vivant dans la mort ? Quel genre de pâleur donne au visage l'idée que l'éternité est le gouffre où l'on va tomber ? La dernière fois, le bourreau faillit manquer son coup, et dut tirer le patient par les jambes d'une manière furieuse pour l'achever : voyons comment il s'y prendra cette fois.

Là-dessus arrivent l'homme qui tue et l'homme à tuer. L'un fait son métier, l'autre subit son sort. Puis, loges, galeries et parterre se vident.

Si, ce qui a lieu quelquefois, le patient a marché la tête haute, fièrement, vaillamment, sans chanceler, la morale de la chose, pour les spectateurs, sera qu'après tout un bandit peut avoir du courage, autant de courage qu'un soldat, et qu'une exécution est un combat d'une nature particulière.

Si, au contraire, le condamné, que je suppose avoir commis une action bien horrible, un meurtre par exemple, si le condammé a été traîné mourant à la mort; si ses genoux se sont dérobés sous lui; si son front blême a dit toute la terreur de son âme; si son regard éteint a cherché la miséricorde, la vertu moralisante du supplice aura consisté, ou à endurcir les cœurs en les laissant froids au spectacle d'effroyables tortures, ou à les toucher en faisant passer la pitié de l'assassiné à l'assassin : résultat, dans l'un et l'autre cas, déplorable !

Quoi qu'il en soit, le spectacle terminé, la multitude s'écoule. Les femmes qui étaient présentes auront là un thème de conversation pour huit jours au moins. Quant aux malfaiteurs, auxquels la leçon s'adressait d'une façon plus spéciale, ils regagnent leurs repaires, enchantés d'avoir fait une bonne journée, comptent leurs petits profits et nourrissent l'espoir qu'on ne tardera pas à recommencer.

Je ne sais, monsieur, quelle est votre opinion sur la peine de mort, question qui a divisé et qui divise encore, je le crains, de bons esprits. Pour moi, — il doit y avoir une grande lacune dans mon intelligence, — je n'ai jamais pu comprendre qu'il y eût, sur ce point, deux avis; et cela, quoique j'aie lu avec attention tout ce qu'ont écrit sur la

question Montaigne, Montesquieu, Rousseau, Mably, Filangieri, Beccaria.

Il y a des gens qui réprouvent le suicide et admettent la peine de mort : je n'ai jamais pu comprendre que l'homme eût le droit de transmettre à la société un droit qu'on ne lui reconnaît pas à lui-même.

Il y a des gens qui croient que la société serait perdue sans la peine capitale : je n'ai jamais compris que plusieurs millions d'hommes réunis aient à invoquer contre un homme tombé en leur pouvoir le droit de légitime défense.

On parle de prévenir le crime par l'appareil du supplice : j'ai toujours trouvé admirables de profondeur ces paroles de Duport : « Qu'est-ce que la mort ? La condition de l'existence, une obligation que la nature nous impose à tous en naissant. Que fait-on donc en immolant un coupable ? On hâte le moment d'un événement certain : voilà tout. *La mort n'est qu'un mauvais quart d'heure* est un des propos habituels des scélérats ; ils regardent la mort comme un accident de plus dans leur état, ils se comparent au couvreur, au matelot, au soldat. Leur esprit s'habitue à ces calculs, et dès lors vos supplices perdent leur effet sur leur imagination. Il n'y a que la mort actuelle qui puisse être répressive : dès que son imagination ne se présente plus que dans un avenir éloigné, elle s'enveloppe de nuages et cesse d'être un motif ou un obstacle... Quoi ! vous n'avez que la mort à offrir au crime et à la vertu : vous la montrez également au héros et à l'assassin ! Il est vrai qu'à l'un vous la montrez comme un devoir associé à une gloire immortelle ; à l'autre, comme un supplice ignominieux ; mais qu'importe cela au scélérat ! L'infamie ne le touche pas, il ne voit dans le supplice que son effet matériel, et la mort n'est pour lui qu'un *mauvais quart d'heure*. »

Rien de plus frappant, je le répète, que ces observations de Duport. Un scélérat endurci rit de l'opprobre attaché au supplice : il n'y voit que le fait de perdre la vie, et regarde ce fait, de même que le soldat, comme un accident plus ou moins à prévoir, comme une chance à courir. Que si l'on suppose certains criminels capables de ressentir la honte, cela même ne prouverait-il pas qu'ils sont loin d'être irrémédiablement corrompus, et alors que fait la société en les tuant? Plus implacable, plus terrible que Macbeth, qui tua le sommeil, elle tue, elle, le repentir!

Ils sont d'une beauté suprême, ces mots de Montaigne, parlant de la vraie manière d'agir sur les hommes par la crainte que peut inspirer l'ignominie! « *Il faut exercer ces inhumains excez contre l'escorce, non contre le vif* »; et il cite l'exemple d'Artaxercès qui, voulant adoucir l'âpreté des lois anciennes de la Perse, ordonna que les seigneurs qui avaient failli dans leur charge, au lieu d'être fouettés, fussent dépouillés, et qu'on fouettât leurs vêtements.

S'il est vrai que la peine de mort soit utile comme exemple, bien fous nos pères d'avoir aboli les tortures qui la prolongeaient et ajoutaient à l'horreur du spectacle! Caligula disait au bourreau : « *Fais qu'il sente bien la mort.* » A la bonne heure! voilà de la logique. Un exemple salutaire ne saurait être rendu trop saisissant; un appareil de terreur, qui sauve la société des poignards, ne saurait être rendu trop formidable. Qu'on aille donc jusqu'au bout, si on l'ose; qu'on se remette à écarteler les criminels, et à les brûler à petit feu, et à les attacher, vivants ou morts, à la queue d'une cavale indomptée! Vous frémissez, hommes inconséquents? Eh bien, la condamnation de vos théories sur la peine de mort est là : vous n'avez pas le courage de raisonner juste!

Non, ce n'est pas un moyen de prévenir le meurtre que

de le punir par le meurtre. Non, ce n'est pas en attaquant la vie, en plein soleil, solennellement, que la société peut enseigner à ses membres le respect de la vie. A défaut de l'humanité, à défaut de la logique, à défaut de la morale, la statistique proteste contre l'efficacité des procédés sanguinaires. On a remarqué avec raison que les pays où se commettent le moins de crimes contre les personnes sont précisément ceux où la peine de mort n'existe pas. L'impératrice de Russie Élisabeth fit serment, lorsqu'elle monta sur le trône, de ne punir de mort aucun criminel ; elle tint ce serment, et le nombre des crimes diminua. Suétone rapporte que Titus se fit souverain pontife pour n'être ni l'auteur ni le complice de la mort d'aucun citoyen : « *Ut puras servaret manus nec auctor posthâc cujusdam necis nec conscius*. Titus n'avait pas, paraît-il, suffisamment approfondi les effets de l'*exemple !*

Mais revenons à William Cogan, le malheureux qui fut exécuté lundi dernier. Son histoire fournit, pour la solution du problème, des éléments dignes de n'être pas négligés.

Il avait été accusé d'avoir coupé la gorge à sa femme. Quels témoins s'élevaient contre lui ? Les seuls témoins qui le chargeaient étaient le corps de sa femme trouvée morte, et l'effroyable état où on l'avait trouvé lui-même, car lui aussi avait la gorge à moitié coupée. Que s'était-il passé ? L'accusé a, jusqu'à son dernier soupir, protesté de son innocence.

Les débats ont, d'ailleurs, établi que c'était un homme doux et inoffensif quand il n'était pas ivre ; que, durant plusieurs années, il avait gagné honnêtement sa vie ; que sa femme était une personne d'un caractère vindicatif et violent à l'excès... que de motifs pour douter ! Ils étaient tels que, peu de temps après la condamnation de Cogan, son solici-

tor adressait au ministre de l'intérieur un mémoire concluant à la demande d'une commutation de peine. Et en effet, même en supposant que Cogan eût tué sa femme, ce qui n'était pas, aux yeux de beaucoup, absolument démontré — tout semblait prouver que le meurtre avait été commis par suite d'une querelle furieuse, dans un moment où l'ivresse avait enlevé au mari et à la femme l'usage de leur raison. Sous l'empire de cette pensée, M. Cockerell et M. Twentyman, shériffs de Londres et de Middlesex, se rendirent au ministère de l'intérieur, espérant obtenir que la vie du condamné fût épargnée. Sir George Grey était absent; il se trouvait en Écosse : force fut de s'adresser à un fonctionnaire subalterne qui, ne pouvant rien prendre sur lui, transmit la demande à son chef par le télégraphe. Supposons que sir George Grey eût été à Londres, les arguments des deux honorables shériffs l'auraient, peut-être, touché. Mais il prenait ses vacances : il répondit qu'il ne se croyait pas autorisé à invoquer la clémence de la couronne. Voilà de quoi peut dépendre la vie d'un homme.

Ici j'aborde le côté le plus tragique de cette question de la peine de mort. Est-il au monde un juge qui se croie et ose se dire infaillible? Et de quel droit ce juge, qui n'est pas *infaillible*, prononce-t-il une sentence *irréparable?* L'irréparabilité de la peine est invinciblement liée à l'infaillibilité du juge. Quoi! la société se condamne à ne pouvoir réparer une erreur, si elle en commet une ! Et quelle erreur ! Vous avez déjà nommé Lesurques. Qu'on dise tant qu'on voudra que de pareils exemples sont rares : qui l'affirmera? On cite les cas où la vérité a été découverte... trop tard : les a-t-on connus tous? Et puis, que signifie cet argument? Dix mille innocents ne représentent pas plus l'innocence que ne le fait un seul innocent. Un seul innocent frappé est la

violation, éternellement à déplorer, d'un principe inviolable. Un seul innocent frappé, c'est la sécurité de tous ébranlée pour longtemps, c'est la morale publique outragée avec scandale. Le nombre ajoute peu de chose à la gravité de ce malheur, parce que l'innocent que la mort de l'innocent menace, c'est vous, c'est lui, c'est moi, c'est tout le monde. Donc, quand elle prononce une peine irréparable, la société, qui n'est pas infaillible, entre de gaieté de cœur dans une voie où elle sait qu'il ne lui sera plus possible de revenir sur ses pas; elle s'expose à être injuste, et s'exposer à être injuste, c'est l'être déjà.

Autre face de la question, non moins importante. Cogan, ai-je dit, était doux et inoffensif quand il n'était pas ivre, mais il était sujet à s'enivrer et à perdre, en cet état, tout contrôle sur sa raison et sur ses actes. Un homme complétement ivre est bien près d'être un fou ; en réalité, il est momentanément fou : pourquoi n'y a-t-il pas un Code pénal pour la folie ? Il ne sert à rien de prétendre qu'il y aurait danger à admettre qu'un homme n'est pas aussi responsable de ses actions lorsqu'il est ivre que lorsqu'il ne l'est pas : la question n'est pas de savoir si cela est dangereux ou non, mais si cela est vrai ou faux; et, puisqu'on parle de danger, je dirai que le plus grand de tous est de faire reposer les lois sur un mensonge.

Qu'un homme ivre soit traité par la loi pénale comme s'il avait conservé l'usage de sa raison, voilà ce qui choque la conscience humaine. On suppose que l'individu a agi librement, lorsqu'on sait le contraire. — Mais il était libre de ne pas s'enivrer ! — C'est possible. Son vrai crime alors est donc d'être tombé dans l'ivresse. Or ce crime, que, suivant vous, il était libre de ne pas commettre, vous ne le punissez pas; et le crime que vous punissez par le plus cruel, par le plus

terrible des châtiments, c'est celui qu'il a commis lorsque tout n'était plus que ténèbres dans sa tête et dans son cœur.

A ce propos, il y aurait, je crois, un livre bien navrant, mais bien utile à écrire sur les limites du libre arbitre, et sur les influences qui, dans certaines positions sociales, en gênent ou même en paralysent l'exercice. C'est une admirable chose, assurément, qu'une volonté forte, mais c'est une chose qu'on ne se donne pas à plaisir. Montaigne, si j'ai bonne mémoire, a dit quelque part : « Je voudrais bien pouvoir vouloir. » Beaucoup en sont réduits à former le même vœu.

Un homme qui, dès le berceau, n'a rencontré autour de lui que de mauvais exemples, qu'on a laissé croupir dans la plus abjecte ignorance, et à qui la misère a soufflé ses plus pernicieuses tentations, est-il aussi libre de se garder du crime que celui qui a été recueilli, dès son entrée dans la vie, par des mains pieuses et caressantes, a grandi au milieu du spectacle des vertus, a eu toutes les sources de l'intelligence humaine à sa portée, et n'a jamais été conduit au crime par la faim? Il est permis d'en douter. Et cependant ces éléments nécessaires d'une décision vraiment juste entrent-ils dans les calculs de la justice, telle que les tribunaux l'administrent? Non, et par cette raison bien simple, que peser tant d'influences diverses et arriver à une balance exacte serait impossible. Mais que conclure de là, sinon que le devoir le plus impérieux de ceux qui représentent la société et en manient la force est de regarder aux causes, afin de porter là le remède : il est moins dans la sévérité des lois pénales que dans les progrès de l'hygiène publique, au physique, et surtout au moral.

Cogan était grièvement blessé quand on l'a arrêté. Selon

l'usage, on s'est étudié à le bien guérir, afin qu'il fût bien vivant lorsque viendrait le moment de le tuer. Ainsi le veut la théorie de la peine de mort.

Je ne dois pas non plus oublier qu'il laisse un enfant de dix ans. Ce pauvre petit venait de perdre sa mère, lorsque l'exécution a eu lieu : on lui a soigneusement caché la nouvelle de la tragédie de Newgate, et il a pu, du moins, pleurer sa mère, morte, sans avoir à pleurer en même temps son père, pendu.

Une circonstance odieuse, c'est que lorsque le condamné est sorti de sa prison pour n'y plus rentrer, la foule accourue pour le voir, le monstre à douze mille têtes, a poussé des hurlements de triomphe. Tel est le résultat des enseignements que la peine de mort donne au peuple.

Il serait digne de la France, ce généreux pays, où l'on a inauguré, comme acheminement à l'abolition de la peine de mort, le principe des circonstances atténuantes, d'en finir avec un genre de châtiment qui, pour sauvegarder la vie humaine, enseigne publiquement le mépris de la vie humaine, donne à des juges faillibles le droit d'infliger une peine irréparable, et tue le repentir en tuant le criminel.

Et cela serait digne aussi de l'Angleterre, ce pays où l'on croit plus à l'intelligence qu'à la force, ce pays où le sergent de ville porte, au lieu d'une épée, une lanterne.

XXXVI

27 octobre.

Le jardin de Shakspeare.

Le jardin de Shakspeare en vente! Voilà, monsieur, ce qui devenait, il y a quinze jours, la préoccupation de tous les adorateurs du génie!

Il existe, à Stratford-sur-Avon, une vieille petite maison bien connue des pèlerins du monde littéraire. La première pièce semble avoir été autrefois une boutique, et une boutique de boucher, car on voit encore des crocs fixés aux murailles.

Mais le père de Shakspeare était-il un boucher? Problème.

Le savant antiquaire Aubrey, qui survécut à Shakspeare quelque quatre-vingts ans, dit : « M. William Shakspeare naquit à Stratford-sur-Avon, dans le comté de Warwick. Son père était un boucher, et je tiens de ses voisins que, lorsqu'il était enfant, il exerçait la profession de son père; mais lorsqu'il tuait un veau, c'était d'une façon grandiose, et il faisait un discours. Il y avait dans ce temps-là, et dans la même ville, un autre fils de boucher, qui passait pour ne céder à M. William Shakspeare ni en esprit ni en savoir; mais il mourut jeune. » D'autres veulent que le père de l'illustre poëte ait été marchand de drap. Enfin, un des plus récents et des plus enthousiastes commentateurs de Shakspeare tient absolument à ce qu'il ait été fils d'un cultivateur, d'un vrai « landlord ».

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à la maison dont il s'agit, il y a derrière la pièce indiquée quelque chose comme ce qu'on appelle ici un *back parlour* (arrière-parloir) et, au-dessus, la chambre où l'immortel auteur de *Hamlet* naquit le 23 avril 1564. Quand je dis le 23 avril, je me range docilement à l'opinion reçue ; car la seule date certaine que fournisse l'examen des registres de paroisse de Stratford-sur-Avon est celle du baptême, qui eut lieu le 25 avril 1564. On voudrait tout savoir de ce qui concerne d'aussi grands hommes, absolument tout. Mais il faut se résigner. Quel nuage mystérieux autour du souvenir d'Homère ! Et quant à Shakspeare, il n'est pas jusqu'à l'orthographe de son nom qui ne puisse être matière à controverse. N'écrit-on pas aujourd'hui Shakspeare et même Shakspere au lieu de *Shakespeare?*

Pour entretenir convenablement le lieu où ce grand génie vit le jour en 1564, un riche et généreux personnage légua, je ne me rappelle plus exactement à quelle époque, une somme de 5,000 livres sterling à la Société shakspearienne, fondée par le célèbre comédien Garrick ; mais il advint que les héritiers du défunt réclamèrent, se fondant sur je ne sais quel vice que contenait le testament; et le juge fut obligé de leur donner raison, ce qu'il ne fit pas, au reste, sans exprimer le vif regret qu'il en éprouvait. Le fait est que la maison sainte est aujourd'hui comme abandonnée à elle-même. Une personne aux manières douces et au maintien décent la montre aux visiteurs, qui ont à payer six pence de prix d'entrée. Six pence? Eh bien, oui ; et pourquoi payerait-on davantage? Place au pauvre dans l'humble demeure où naquit l'auteur de ces sublimes paroles de reproche que le roi Lear, réduit à errer pendant la nuit au plus fort d'un effroyable orage, s'adresse à lui-même, pour

avoir trop peu songé, quand il était puissant et heureux, ceux que des haillons troués protégent seuls contre le froi contre la pluie, et que la tempête surprend toujours sa abri :

> Poor naked wretches, wheresoe'ver you are
> That bide the pelting of this pitiless storm!...

Il y avait, dans Stratford-sur-Avon, une autre maison d Shakspeare, celle qu'il était venu habiter après avoir quitt la scène. Malheureusement, celle-là n'existe plus. Un cler gyman aux mains de qui, hélas! elle était tombée, ne pou vant se résigner à l'*ennui* de la voir l'objet d'une curiosit pieuse, eut la cruauté de la jeter bas et d'en construire un seconde à la place. Par bonheur, elle tenait à un jardin, q fut respecté; et c'est ce jardin qu'il était question, il y quelques jours, de mettre en vente.

Le jardin de Shakspeare en vente ! Le jardin foulé par le pieds de Shakspeare, habité par sa pensée, encore tout plei de son image, aurait été souillé par le mortier, aurait dis paru sous la brique ! On n'aurait plus retrouvé la place o s'était promené l'esprit qui créa tous ces doux fantômes Imogène, Juliette, Desdémone, Ophélia ! Qu'en pense notr collaborateur M. Maurice Cristal, lui qui l'autre jour, dan les colonnes du *Temps*, s'adressait avec tant d'éloquence a dur génie des constructions et lui demandait grâce pour le jardins ?

C'est par une lettre de M. Halliwell que le public fu averti, il y a une quinzaine de jours environ, du délai fata passé lequel il serait trop tard pour racheter le jardin d Shakspeare. Il fallait sauver la nation anglaise de la hont d'une profanation semblable. En conséquence, M. Halliwel demandait quinze souscripteurs, s'engageant chacun à don-

ner 100 livres sterling. Le prix exigé n'allait pas en effet au-delà de 1,500 livres sterling. Ainsi, qu'on trouvât, dans ce pays d'Angleterre qui regorge de richesses, quinze personnes, rien que quinze personnes, disposées à fournir chacune la somme comparativement insignifiante de 2,500 francs, et le jardin de Shakspeare était conservé à la nation dont il est la gloire! Qui ne se serait attendu à voir la somme complétée le lendemain même de l'appel fait aux souscripteurs?

Cependant qu'est-il arrivé? Au moment où le délai allait expirer, M. Gruneisen, au nom de la Société intitulée « Conservative Land Society, » et M. Smith, directeur du théâtre de Drury-Lane, en son propre nom, se présentaient pour acheter le lieu saint, avec l'intention, hautement déclarée, d'en faire cadeau à la ville. Mais l'affaire était déjà conclue par M. Halliwell, au prix de 1,400 livres sterling, la souscription ayant produit 700 livres., et personne ne doutant que le reste ne fût souscrit.

Maintenant, monsieur, n'y a-t-il rien qui vous frappe dans tout ceci?

Certes, s'il est un peuple au monde qui ait le culte de ses grands hommes, c'est le peuple anglais. Nulle part on n'honore avec plus de respect, nulle part on ne chérit avec plus d'amour la mémoire de ceux par qui fut illustré le pays qui leur donna naissance. Ce n'est pas ici qu'il se serait trouvé des hommes capables de dire : *Ce polisson de Racine*. Autant nous faisons bon marché, nous autres Français — et c'est grand dommage, — de nos guerriers, de nos savants, de nos poëtes, autant les Anglais savent exalter les leurs. Ils n'ont pas assez d'encens, pas de piédestal assez haut pour Wellington. C'est à peine s'ils consentent à savoir quelle fut la conduite de Nelson à Naples. Quant à Shakspeare, il est pour eux presque plus qu'un homme. Voici

de quel ton ils parlent de lui : « William Shakspeare, qui plane au-dessus de tous les mortels, au-dessus de toutes les classes de mortels, William Shakspeare auprès de qui, en fait d'influence exercée sur le genre humain, les générations successives de nobles, de capitaines, d'hommes d'État, de princes, ne sont que poussière... » Cette appréciation de Charles Knight répond à la pensée, exprime le sentiment, formule la croyance de tout Anglais.

Je dinais un jour chez un ami dont j'ai eu, depuis, à déplorer la mort, l'excellent et spirituel Douglas Jerrold. La conversation tomba sur Shakspeare. Invité à exprimer mon opinion, je le fis en termes qui rendaient fidèlement l'admiration profonde que m'a toujours inspirée ce puissant génie et j'ajoutai en plaisantant que ma dévotion pour Shakspeare était d'autant plus méritoire qu'elle n'avait rien de superstitieux. « Que voulez-vous dire? » s'écria un des convives « Est-ce que vous feriez par hasard des réserves? Voyons « voyons, expliquez-vous. » Je craignis d'avoir proféré un blasphème, et je vis bien que j'avais tout le monde contre moi; je répondis avec humilité : « Tout ce que j'ai voulu « dire, c'est que même devant cette grande figure de Shaks« peare — et je n'en connais pas de plus grande — la cri« tique conserve ses droits. » Cette réponse ne parut pas satisfaisante; et celui des convives qui m'avait si vivement apostrophé me pria de signaler les passages qui, dans Shakspeare, me semblaient donner prise à la critique « Eh bien, » dis-je, « je prendrai, si vous me le permettez « une des plus belles pièces de Shakspeare, la plus belle « peut-être, et, dans cette pièce, l'immortel monologue que « vous savez : *To be, or not to be*, etc... Hamlet se demande « pourquoi, la vie étant pleine d'ennuis et de douleurs, nous « ne cédons pas à la tentation d'en rejeter le fardeau, ce qu

« serait si facile, et il en trouve la raison dans ce fait que « nous sommes effrayés de « *quelque chose après la mort,* « — *la mort, cette contrée inconnue des bornes de laquelle* « *nul voyageur ne revient* » :

> *The undiscovered country, from whose bourn*
> *No traveller returns.*

« Mais quoi ! Hamlet sait bien le contraire, puisqu'il vient « précisément de s'entretenir avec son père, voyageur re- « venu de « l'undiscovered country », pour lui raconter « comment il est mort, de quelle main, et le pousser à la « vengeance ! Il y a mieux, c'est là-dessus que roule la pièce « tout entière ! » Ces messieurs ne manquèrent pas d'assurer que la contradiction était plus apparente que réelle ; que le père de Hamlet était revenu de l'autre monde, mais en sa qualité de fantôme seulement, etc..., etc..., etc... Toutefois ils convinrent que, apparente ou réelle, la contradiction que, moi étranger, j'avais remarquée tout de suite, ne les avait jamais frappés. Tant il est vrai que les Anglais — je ne dis pas tous, bien entendu — lisent Shakspeare comme ils lisent la Bible, c'est-à-dire en laissant sommeiller en eux de parti pris l'esprit critique.

N'y a-t-il pas lieu, après cela d'être surpris que l'appel fait par M. Halliwell aux Anglais *riches* n'ait pas été accueilli avec plus d'empressement ? Qu'est-ce qu'une somme de 700 liv. st. souscrite, après plusieurs jours d'attente, là où le double avait été déclaré nécessaire ? Encore dois-je ajouter que les avocats de la souscription n'avaient pas manqué de faire valoir comme appât, aux yeux des souscripteurs, l'honneur de lire leur nom inscrit sur des tables commémoratives.

D'autre part, comment comprendre qu'au lieu de s'adresser à la gratitude de tous, on ait cru devoir s'adresser à la vanité de quelques-uns ?

Que porte le testament de Shakspeare ? Il porte, ainsi que le rappelait fort bien, à cette occasion, le *Daily Telegraph:*

« Je laisse et lègue ce que je possède dans Stratford, où présentement je demeure, mes granges, étables, vergers, jardins, etc., à ma fille Susanne Hall, pour en jouir pendant sa vie, et, après sa mort, à son fils aîné et aux héritiers mâles dudit fils aîné ; et, à défaut de postérité de ce fils, au fils cadet et à ses héritiers ; et, à leur défaut, au troisième, quatrième, sixième ou septième fils et à leurs héritiers ; et, à leur défaut, à ma fille Judith et à ses héritiers ; et, à leur défaut, aux héritiers de moi, ledit William Shakspeare, à tout jamais. »

Or, ces héritiers dudit William Shakspeare à tout jamais, quels sont-ils ? A la rigueur, c'est vous, monsieur ; c'est moi ; c'est quiconque lit, quiconque pense, quiconque est capable d'admirer, quiconque est capable d'être ému ; ou, plutôt, c'est le monde entier. Mais les héritiers les plus directs, sinon les plus réels, de Shakspeare, quels sont-ils ? Demandez à tout homme qui se glorifie d'être Anglais ! C'était donc à l'Angleterre tout entière ; à l'Angleterre, représentée, non pas par quinze richards désireux de lire leur nom sur des tablettes, mais par chacun de ses enfants, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, qu'il appartenait essentiellement de se présenter en cette occasion comme l'héritière légitime *of the said William Shakspeare, for ever*, et d'empêcher l'aliénation de son héritage. Si ce n'était point là une souscription *nationale*, il n'y en eut jamais.

Et que dire de l'indifférence profonde déployée par le gouvernement anglais en cette circonstance ? Quoi ! il a

donné 10,000 liv. st. à lord Clarendon pour qu'en matière de galons et de friperies l'Angleterre pût faire figure au couronnement du roi de Prusse, et il n'a pas eu 1,500 liv. st. à donner pour prévenir une profanation et sauver le peuple anglais du reproche d'avoir commis un acte d'ingratitude nationale à l'égard d'un homme tel que Shakspeare!

Ami, au nom de Jésus, garde-toi
De déterrer la poussière ici renfermée.
Béni soit l'homme qui épargne ces pierres!
Maudit soit celui qui remuerait mes ossements!

Telle est l'épitaphe qu'on lit en anglais sur le tombeau du grand poëte, dans l'église de Stratford-sur-Avon. Est-ce que d'aventure il n'aurait pas été aussi sacrilége de laisser déconsacrer la demeure de Shakspeare qu'il le serait, aux termes de son épitaphe, d'enlever ses ossements?

Mais vous voyez en ceci, monsieur, une bien étrange, et, à cause de cela même, une bien décisive confirmation de ce que je vous disais, dans une précédente lettre, sur cet excès de décentralisation qui est la maladie de l'Angleterre, comme l'excès contraire est notre maladie. De ce côté du détroit, on tient à ce que tout se fasse par les individus, et ce système a certainement du bon : il imprime aux âmes une activité énergique; il élève le niveau de la dignité humaine, en inspirant à chacun ce sentiment de confiance en soi que les Anglais appellent si bien *self-reliance;* il fait des hommes là où l'excès du système opposé tend à faire des enfants. Mais, en revanche, il affaiblit le lien social; il accoutume les esprits à vivre dans une sphère étroite; il leur dérobe la vue des larges horizons, et comme il ne demande rien qu'à l'individu, c'est souvent l'égoïsme qui lui répond. Voyez les institutions charitables en Angleterre : c'est par

des cotisations individuelles qu'elles sont créées et maintenues. Qu'en résulte-t-il? Que chacun des donateurs — ce qui est d'ailleurs très-naturel — se réservant le droit de présenter ses pauvres à lui, les admissions deviennent une question de majorité, quelquefois une occasion d'intrigue, et nous montrent le patronage où nous ne voudrions rencontrer que la charité. Ainsi du reste.

S'il s'était agi, en France, de racheter, pour le conserver à la nation, le jardin d'un homme de la taille de Shakspeare, est-ce que la nation ne se serait pas sentie humiliée profondément à l'idée de se voir remplacée, dans l'accomplissement de ce devoir, par quinze marchands enrichis? Et l'État ne se serait-il pas regardé comme l'acheteur obligé d'une propriété de ce genre?

La vérité est que nous tombons dans un extrême, et que les Anglais tombent dans l'extrême opposé. N'y aurait-il donc pas moyen de faire à chacun des deux systèmes, une bonne fois pour toutes, la part qui lui revient? et ne saurait-on en venir à attribuer, ainsi que le bon sens l'indique :

Ce qui est individuel, à l'individu ;

Ce qui est communal, à la commune ;

Ce qui est social, à la société ;

Ce qui est national, à la nation?

XXXVII

28 octobre.

Mort de sir James Graham.

Sir James Graham vient de mourir, à l'âge de soixante-neuf ans. C'était un homme d'une mâle beauté, d'une éloquence persuasive et d'une habileté administrative remarquable; mais il y avait en lui je ne sais quoi qui se trouve avoir rendu ces qualités à peu près inutiles. Avec les plus hautes aptitudes pour le pouvoir, sir James Graham n'y a jamais laissé que de faibles traces de son passage. Avec tout ce qui semblait de nature à lui concilier les esprits, il n'a jamais réussi à être populaire, ou, plutôt, à n'être pas impopulaire. Sir Robert Peel changea plus d'une fois d'opinion, mais il fut aimé en Angleterre, précisément pour avoir proposé et fait prévaloir des mesures longtemps combattues par lui-même, et on lui sut gré de ne s'être pas obstiné à avoir raison contre tous : sir James Graham, lui, n'a pas été, à beaucoup près, aussi heureux dans ses variations politiques, et ce serait sans aucun sentiment de sympathie que le peuple anglais lirait sur sa tombe une épitaphe rappelant qu'il fut, comme homme d'État, ce que la Fortune est suivant Ovide et suivant beaucoup d'autres.

XXXVIII

3 novembre.

Lord Normanby.

Il est un homme ici dont nul ne peut prononcer le nom sans que le sourire lui vienne aux lèvres. Cet homme est le très-noble Constantine Phipps, marquis de Normanby, comte de Mulgrave, etc., etc...

Je me souviens d'avoir vu quelque part lord Normanby décrit comme le type du mylord, non pas tel que le personnifièrent, dans le siècle dernier, les Chandos, les Montagus, les Ancasters, les Whartons, mais tel qu'on le représente dans nos théâtres et nos romans : grand mangeur de *roastbeef* et grand buveur de grog, très-désiré par les aubergistes, très-redouté des postillons, et toujours prêt à couvrir de guinées de faux Raphaëls ou des Titiens bâtards. Il y a du vrai dans ce portrait, et l'on peut dire que, par de certains côtés, lord Normanby appartient à la même espèce que feu Charles Vane, marquis de Londonderry. Mais le héros qui pose en ce moment devant moi se distingue par des qualités qui lui sont propres et en font un être vraiment à part.

Il a cela de particulier, notamment, qu'il se plaît dans le ridicule; non-seulement il le brave, mais il le sollicite; M. Punch lui-même, ce redoutable M. Punch, se sent désarmé devant la sérénité inexpugnable de lord Normanby, et

jamais homme ne vécut plus à l'aise dans la risée publique.

Par quel arrêt moqueur de la fortune lord Normanby se trouve-t-il donc avoir pris place parmi les *hommes d'État?* Il était né pour la cour ; il fait excellente figure dans un salon; il a des manières aimables; il ne cause pas beaucoup plus mal qu'un autre; il a même, ce dont on ne se douterait guère au premier abord, quelque littérature, et dans ses meilleurs jours, il lui est arrivé d'écrire les romans les plus propres à former le cœur des femmes de chambre. Mais qui peut échapper à sa destinée? Celle de lord Normanby était d'être un secrétaire d'État, un lord lieutenant d'Irlande, un ambassadeur, une sorte de grand homme enfin. Dès lors, il lui fallait un rôle, et le rôle qui l'a tenté est celui-ci : médire des peuples en révolution.

Quand je dis médire, je me sers d'une litote; car, en sa qualité de courtisan, lord Normanby ne paraît pas voir de mal à calomnier un peu par ci par là.

En 1857, par exemple, il publia, sous ce titre : *Un an de révolution à Paris*, un livre où sa muse historique prenait avec la vérité les libertés les plus hardies. Qu'il y eût appelé la Révolution de 1848 une *filouterie;* les membres du gouvernement provisoire des *gredins*, et le peuple de Paris en masse de la *canaille*, passe encore! Ceci est pure affaire de style, et c'est sans doute faute d'avoir eu sous la main de meilleurs modèles que sa seigneurie, voulant s'essayer à l'invective, a emprunté le langage de ses laquais.

Mais pourquoi traiter la vérité d'une façon à ce point cavalière? Pourquoi représenter ces pauvres membres du gouvernement provisoire, si bénins en vérité que c'est à n'y pas croire, comme des gens qui se rendaient au conseil avec des pistolets à la ceinture, et dont les délibérations aboutissaient d'une manière invariable à cet aimable avertissement :

Si tu dis encore un mot, je te tue? Pourquoi donner comm le résultat des aspirations révolutionnaires de la France, de têtes de gardes mobiles tranchées, des poings de dragons mi en réserve, et des coupes pleines de vin empoisonné se faisan accepter sans défiance, grâce au regard caressant et au dou sourire des vivandières? Pourquoi, enfin, invoquer à l'app de ces sottises l'autorité d'hommes honorables qui ne pouvaie manquer de répondre par un foudroyant démenti? « Je pro teste contre l'imputation de m'être moqué de lord Normanby en lui faisant des contes de Croquemitaine », voilà en quel termes, spirituellement polis, M. Jules Bastide repouss l'accusation d'avoir fourni au noble marquis certains ren seignements dont ce dernier aurait bien voulu lui laisser l responsabilité.

Ce n'est pas tout. Ce malheureux livre de lord Normanb donna lieu à des réfutations qui établirent qu'il n'y avait pa dans l'ouvrage de sa seigneurie un seul mot qui ne fût un erreur, — je parle toujours par euphonie, — et que, vivan à Paris dans un temps où l'histoire était dans la rue, il n'a vait pas su des choses que son concierge aurait rougi d'i gnorer.

Vous n'imaginez pas, monsieur, quel succès de fou-rir obtint en Angleterre cette publication de lord Normanby dè qu'elle eut vu le jour. C'était à qui en ferait des gorges-chau des. La presse fut, sur ce point, d'une unanimité rare. Le amis de l'auteur étaient consternés. Mais lui? Médée n'éta pas plus fière :

> Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il? — Moi.
> Moi, dis-je, et c'est assez.....

Aussi rentrait-il dans la lice, au commencement de 1860 ferme sur ses jambes, portant la tête haute, insatiable d

défaites, et défiant de plus belle les rieurs. Il avait vécu à Florence, épiant une occasion; et la Providence, favorable à ceux qui croient en elle, avait suscité la révolution d'Italie, tout exprès pour que lord Normanby pût la sommer de rendre ses comptes. De quel air et dans quel style il l'attaqua, en pleine Chambre des pairs, cette révolution trois fois impie! On osait la proclamer juste! on osait la proclamer nationale! Allons donc! La révolution d'Italie, à Florence, était sortie tout armée de la boutique du boulanger Dolfi. Dolfi avait pris à sa solde des satellites; Dolfi avait à ses ordres des prétoriens de carrefour; Dolfi avait corrompu par ses largesses le peuple de Florence, qui, sans cela, aurait continué d'adorer le grand-duc. « Et voilà pourquoi votre fille est muette. » Sans Dolfi, les Italiens ne se seraient jamais avisés qu'ils n'avaient pas l'indépendance, et qu'ils aspiraient à l'unité. C'était ce maudit boulanger qui était l'auteur de tout le mal.

Là-dessus, lettre de Dolfi, très-sensée, très-grave, très-digne, telle que lord Normanby lui-même aurait été capable de l'écrire si Dieu l'eût fait naître boulanger.

Dolfi représentait à sa seigneurie :

Qu'elle lui faisait infiniment trop d'honneur en le supposant assez riche, lui pauvre diable, pour en agir envers le peuple de Florence à la manière des anciens empereurs romains;

Qu'il n'entretenait pas le moindre sbire;

Que son amour pour son pays ne l'empêchait pas de cuire honnêtement son pain;

Que, sous le gouvernement paternel du grand-duc, il y avait eu soixante-dix mille emprisonnements politiques, et deux cent mille individus placés sous la surveillance de la police;

Que, sous ce gouvernement paternel, il y avait eu des visites domiciliaires sans nombre, des poursuites secrètes contre des malheureux auxquels avait été refusé jusqu'au droit d'avoir un défenseur, des violations incessantes de la liberté individuelle, et dix ans de terreur : toutes choses dont, en bonne conscience, on ne pouvait pas rendre la boulangerie de lui, Dolfi, responsable;

Que la passion des Florentins pour l'unité de l'Italie était assez prouvée par l'adresse qu'ils avaient envoyée au roi de Sardaigne, adresse couverte de 140,000 signatures, et par l'empressement de chacun à fournir son contingent pour l'achat du million de mousquets qu'avait demandés Garibaldi;

Que le noble lord s'était grandement trompé en mettant des menaces de mort dans la bouche des ennemis du grand-duc, attendu que les menaces de mort étaient, au contraire, venues de ses partisans, et avaient été suivies de tentatives d'exécution : témoin ce qui eut lieu lors du bal donné le 17 janvier 1860 par la municipalité de Florence;

Et, pour conclure, que sa seigneurie tenait évidemment ce qu'elle prétendait savoir sur les pays étrangers, de ce qui constitue l'écume d'une nation : valets d'écurie, valets de place, et menteurs en livrée.

Ainsi parla le boulanger Giuseppe Dolfi. Et les Anglais de rire — non pas du boulanger, au moins!

On aurait pu croire qu'après cette nouvelle mésaventure, lord Normanby se tiendrait coi. Pas du tout. Le voilà qui reparaît, agitant d'une main triomphante une brochure sur la première page de laquelle brillent ces mots : *Défense du duc de Modène*, etc..., etc... Cette fois, l'adversaire que notre marquis prend corps à corps, c'est M. Gladstone, lequel a eu l'audace grande de porter à la connaissance du

public quelques faits pour servir à l'histoire du duc de Modène.

Un jour, un jeune homme de Carrare, nommé Granaj, est convaincu de meurtre : il était âgé de moins de vingt et un ans, et la loi de Modène ne permet pas qu'à cet âge on soit exécuté. Que faire? Dans sa paternelle sollicitude, le duc lance un édit abolissant l'exception. Un autre jour, le bon duc apprend qu'un certain Felice Librera était sorti de prison, parce que le terme de son emprisonnement était expiré : il s'en indigne. Dans un conflit entre le peuple et les militaires, à Carrare, un soldat fait feu sans en avoir reçu l'ordre du commandant : bravo! mon ami, le duc t'approuve; voilà comment les ducs de Modène veulent être servis. Il faudrait trop dire, s'il fallait tout dire.

Mais ce qui est plus frappant que les faits cités par M. Gladstone, c'est la façon dont ils sont expliqués dans le livre qui a paru sous les auspices de lord Normanby; car il n'y a que l'introduction qui soit de lui : le reste est, ainsi que le titre même l'indique, un composé de pièces et de morceaux :

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par complément servait.
Il compilait, compilait, compilait.

Il résulte donc de la compilation dont il s'agit, que Granaj ne fut point mis à mort : l'édit ducal ne statuait que pour les cas à venir.

En ce qui concerne Felice Librera, de quoi se plaint-on? Le duc s'est borné à exprimer son dégoût de le voir sitôt hors d'affaire. Est-ce qu'il ne sera pas permis aux princes, maintenant, de trouver les juges trop doux?

Quant au soldat qui avait fait feu sans en avoir reçu l'ordre,

le coupable, c'était l'officier par qui l'ordre aurait dû être donné. Voilà qui est clair, il n'y a que des gens de mauvaise foi qui puissent douter de l'extrême tendresse de cœur dont témoignent les faits si méchamment mis en lumière par M. Gladstone.

Mais le livre de lord Normanby et de ses collaborateurs n'est pas une simple défense : il s'élève à l'attaque. Et c'est ici que le noble marquise st vraiment terrible ! Nierez-vous, monsieur, l'illégitimité de la révolution d'Italie, quand vous saurez que Farini a volé le linge du duc de Modène, ayant observé — voyez un peu comme ces révolutionnaires italiens sont rusés — que ce linge était seulement marqué d'un F, circonstance admirablement propre à couvrir le larcin.

Franchement, on ne pouvait exiger de la politesse de M. Gladstone qu'il prît au sérieux un factum de cette nature. De fait, il s'est contenté de déclarer que, le titre même de l'ouvrage n'indiquant pas que lord Normanby en fût l'auteur, il s'abstiendrait, en attendant qu'on devînt un peu plus explicite. Mais lord Normanby serait au désespoir s'il n'était pas battu d'importance ; il se proclame responsable ; comme disait Delatouche d'un lord Normanby de son temps : il demande l'aumône du ridicule. Passez, bonhomme, on vous a donné.

En ferai-je l'aveu ? Quelque peu défendable que puisse être le duc de Modène, j'éprouverais du respect pour le courage qu'il y a certainement à le soutenir dans les circonstances actuelles, si ce courage avait sa source dans le culte du malheur. L'acte qui consiste à tendre la main à ceux qui sont par terre, à protéger ceux que tout le monde foule aux pieds et bafoue, a toujours eu le pouvoir de me toucher. Malheureusement, c'est là un mérite que les précédents de lord Normanby m'empêchent de lui reconnaître. Louis-Philippe, par qui lord Normanby avait été traité avec tant de bonté, n'était-

il point par terre, lorsque l'ex-ambassadeur d'Angleterre à Paris lui jeta l'insulte et le mépris?

Encore s'il y avait eu quelque chose de vrai en ces diatribes! Mais non. Laissez-moi citer comme exemple le récit que, dans son ouvrage : *Un an de révolution à Paris*, lord Normanby fait de la fuite de Louis-Philippe :

« Le roi et la reine arrivèrent à Rouen, et s'embarquèrent sur un bateau à vapeur, dans lequel ils gagnèrent le Havre; mais ils eurent à franchir une courte distance d'un quai à l'autre pour se rendre sur le bateau à vapeur anglais. Et c'est là que le roi fut au moment de se trahir par son affectation à jouer le rôle d'un bon bourgeois anglais impatient d'arriver chez lui. Il était évidemment d'une importance extrême que, dans un lieu où il était exposé si fort à être reconnu, il se tînt tranquille et s'étudiât à ne point attirer sur lui l'attention. Au lieu de cela, on m'assure qu'il faisait grand bruit, criant bien haut : « Où est madame Smith? où est ma bonne « vieille (*my old woman*)? Viens ici, ma chère. » Il fit si bien, qu'il fut reconnu sur le quai par la femme d'un pêcheur, qui se mit à crier : « Voilà le roi qui prend la fuite! » Mais il était trop tard pour qu'on pût l'arrêter (1). »

Or, voici comment fut réfuté, le 20 mai 1858, dans l'*Athenæum*, un des journaux les plus accrédités de l'Angleterre, le passage où la fuite de Louis-Philippe est décrite si cruellement et si mensongèrement :

« Pas une circonstance de ce récit qui ne soit fausse. Louis-Philippe ne s'embarqua pas à Rouen et ne descendit pas la Seine. Il s'embarqua sur un bac à Honfleur, avec un Anglais qui passait pour son neveu. Le roi et la reine débarquèrent au Havre, se séparèrent, et se rendirent, par des

(1) *A year of revolution in Paris*, p. 181, 182.

routes différentes, au bateau à vapeur anglais, le roi avec le général Dumas, et la reine donnant le bras au consul anglais. Louis-Philippe ne revit la reine que lorsqu'ils étaient en pleine mer et hors de danger. Voilà pour le conte vulgaire de « Où est ma bonne vieille ? » Mais ce qui suit est plus grave. Un rapport détaillé des faits fut adressé tout de suite par le consul anglais à lord Normanby, à Paris, et au ministre des affaires étrangères, à Londres. Lord Palmerston mit ce rapport sous les yeux de la reine d'Angleterre, qui ordonna qu'il fût imprimé et déposé au bureau des affaires étrangères, dans la collection des papiers historiques. Copie du rapport imprimé et déposé fut envoyé, seconde communication des mêmes circonstances, à lord Normanby. Maintenant, comment est-il possible qu'ayant devant lui un document authentique, dont il lui était si facile de vérifier point par point l'exactitude, lord Normanby ait cru sage et loyal de publier, de ce tragique événement, une version si complétement différente de la version vraie (1)? »

Vous le voyez, monsieur, le défenseur officieux et presque toujours officiel du duc de Modène n'a pas toujours été aussi tendre qu'aujourd'hui pour les grandeurs déchues. Il fut un temps où il noircissait de la même encre le visage des républicains et celui d'un roi qui avait été son hôte. En fait de dénigrement, il ne se croyait obligé de dire la vérité ni sur les peuples ni sur les rois. Aujourd'hui, à ce qu'il paraît, il a perdu cette haute impartialité : il ne calomnie plus que les peuples.

(1) Voyez l'*Athenæum*, n° du 20 mai 1858.

XXXIX

10 novembre.

Le neuf novembre dans la Cité.

Le neuf novembre, voilà qui peut s'appeler une date; demandez à toute fille d'Ève qui a été, est ou sera lady mairesse.

Le neuf novembre, Londres s'éveille dans l'attente d'une grande journée.

Le neuf novembre, omnibus et cabs sont mis ardemment en réquisition dans les faubourgs par les bons pères de famille et leurs épouses curieuses, suivis de leurs nombreux enfants.

Le neuf novembre, on ne se sent pas de joie dans tout l'espace que peut parcourir le son des cloches de l'église de Saint-Marylebone, c'est-à-dire dans le quartier des cockneys, race d'hommes bien supérieure à celle des badauds de Paris.

Le neuf novembre, de grand matin, les abords de « Mansion-House » sont encombrés de policemen qui vont et viennent, de laquais portant à leurs boutonnières des bouquets de fleurs plus gros même que leurs mollets, et de bedeaux tout fiers de leurs manteaux galonnés.

Le neuf novembre, la compagnie des marchands de poissons et celle des fabricants de lunettes, pour n'en nommer que deux, déploient leurs glorieuses bannières.

Le neuf novembre, des chevaliers du moyen âge, bardés

de fer, et ayant des écuyers à leur suite, comme il convient, se réunissent de bonne heure dans une petite rue voisine de Guildhall, et attendent qu'on leur amène leurs destriers, en achevant de fumer leurs pipes. Les mauvais plaisants assurent que, lorsque la trompette sonne, il faut lever ces pesants guerriers en l'air au moyen de grues, et les mettre en selle par ce procédé mécanique; mais je n'en crois rien, n'ayant jamais lu dans l'histoire que le brave Chandos et les preux de sa sorte en fussent réduits là.

Le *neuf novembre* est le jour de gloire, le jour par excellence, pour les hauts dignitaires de la Cité, savoir : le *recorder*, ce grand administrateur de la justice criminelle dans l'est de Londres; le *remembrancer*, chargé, ainsi que son nom l'indique, de la partie des souvenirs, et qui passe sa vie à oublier pourquoi il a fait un nœud à son mouchoir; le *city marshal*, qui a l'honneur de figurer à l'avant-garde de la procession du lord maire, et y déploie le juste orgueil d'un général d'armée; le *mace bearer*, dépositaire respecté et respectable de la masse d'or donnée autrefois à la Cité de Londres par Charles Ier; le *sword-bearer* enfin, *M. Sword-bearer*, qui, lui, porte l'épée à fourreau magnifique dont la reine Élisabeth fit présent à la corporation. Pourquoi la porte-t-il, cette épée? Il n'en sait vraiment rien, cet excellent homme; et de ceci vous pouvez être certain que, bien différent du grenadier français qui, frappé d'un coup de plat de sabre, dit : « Je n'aime du sabre que le tranchant, » *M. Sword-bearer* a droit de dire : « De mon épée, je ne connus jamais que le fourreau. »

Mais c'est pour le lord maire surtout que le *neuf novembre* est une date sans pareille; car si le 29 septembre est l'époque à laquelle, chaque année, dans la Cité de Londres, le mercier du coin ou le poissonnier d'en face se réveille

lord, gros comme le bras, le *neuf novembre* est l'époque, bien autrement épique, où ce souverain de Londres qui n'est plus Londres, ce roi de la Petite-Bretagne, s'en va prêter à Westminster, devant les barons de la cour de l'Échiquier, les serments d'usage, ou, en d'autres termes, se faire sacrer; et cela, en pompeux appareil, dans un carrosse attelé de six chevaux, le long de rues que le peuple inonde, et au bruit des trompettes, des fifres, des tambours.

Je respecte trop les autorités, municipales ou autres, pour me permettre de comparer la procession du lord maire à notre ancienne procession du bœuf gras; mais qu'il y ait un air de famille entre ces deux augustes solennités, c'est ce que la vérité veut qu'on reconnaisse. Seulement, les choses se font encore mieux, si je ne me trompe, de ce côté du détroit. Quel cortége, bon Dieu! Et, pour le voir passer, quelle foule! Avec quel pittoresque de bon goût le présent se marie au passé dans cette fête, sur laquelle plane si manifestement le génie qui, en France, préside aux destinées du Cirque-Olympique! J'aime à voir dans l'uniforme des volontaires et dans celui des « life-guards », rapprochés des armures du moyen âge, la preuve que les traditions de la guerre ne se continuent qu'avec les modifications nécessitées par le progrès des temps; j'aime à apercevoir le lien qui unit la manière de tuer d'autrefois à celle qu'on pratique aujourd'hui; et, à part l'intérêt que présente cette leçon d'histoire, il ne me déplaît pas d'admirer un casque de forme antique sur la tête du cocher qui me conduisit avant-hier au théâtre, et que je reconnais très-bien, malgré ses airs de héros.

Oui, c'est bien beau, tout cela! Et dire que, chaque année, le peuple de Londres est assez heureux pour jouir de ce spectacle! Il y a quelques jours, le bruit courait de je ne sais quel projet de supprimer le « lord Mayor's day » (jour du lord

maire). Dieu soit loué! l'événement a fait mieux que démentir ces rumeurs sinistres, et jamais le « lord Mayor's day » ou « lord Mayor's show » n'a été plus splendide.

La raison qu'on donne, dans la Cité, de ce surcroît de magnificence, est que le maire élu, ou, pour parler plus exactement, réélu, se nomme Cubitt; notez bien qu'en anglais *cubit* signifie coudée, d'où il résulte évidemment que par son élection, la Cité de Londres est devenue plus grande d'une coudée. Je ne sais si vous trouverez cela spirituel, mais la Cité n'en fait jamais d'autres, et je dois ajouter qu'elle a de tout temps cultivé avec succès la mythologie, l'allégorie et le calembour.

En 1415, par exemple, lors de la réception faite par les citoyens de Londres à Henry V, qui revenait victorieux, hélas! des plaines ensanglantées d'Azincourt, il se trouva que le lord maire était un nommé John *Wells* (nom qui signifie en anglais *puits*, *fontaine*), et que, de plus, il appartenait à la compagnie des épiciers. Que firent ceux-ci? Ils établirent dans Cheapside *trois fontaines* qui fournissaient à tout venant du vin en abondance, par le gracieux intermédiaire de trois jeunes filles personnifiant la Miséricorde, la Grâce, la Pitié. Ce n'est pas tout, on avait eu soin d'entourer les trois fontaines d'arbres chargés d'oranges, de limons, d'amandes, de dattes, etc... : délicate allusion à la profession dudit John Wells. Voilà pour l'allégorie et le calembour; voici pour la mythologie : en 1629, les ferronniers donnèrent une représentation de la forge de Vulcain. On voyait le forgeron de Lemnos à l'œuvre, au milieu de ses noirs assistants, tous en manches de chemise et en tabliers de cuir. Le feu flambait dans la fournaise, les éclairs brillaient, le tonnerre grondait, et, d'intervalle en intervalle, on entendait les sons d'une musique infernale c

lébrer les louanges du fer, de l'enclume et du marteau.

Mais revenons à la fête d'hier. Elle a été, comme je vous disais, très-brillante... dans son genre, bien entendu.

Ce n'est guère qu'à midi et demie que la procession s'est mise en marche.

Ici, un détail caractéristique. Avant le départ, le lord maire, conformément à un ancien usage, s'était rendu à Guildhall, pour y recevoir les félicitations des divers membres de la corporation : les civilités d'usage à peine échangées, Sa Seigneurie n'a eu rien de plus pressé que d'aller inspecter les arrangements faits pour le banquet qui, invariablement, couronne les splendeurs et les jouissances du *neuf novembre*.

Un coup d'œil jeté sur les tables a sur-le-champ convaincu le digne magistrat, ainsi que les dignitaires à sa suite : *chamberlain*, *recorder*, *remembrancer*, *town clerk*, et le reste, que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Mais, en attendant les plaisirs gastronomiques de la soirée, et afin de se mettre en état de supporter les tourments de l'attente, les hauts fonctionnaires dont il s'agit sont allés, en hâte, dans la chambre du comité, dire un mot aux bouillons fortifiants et aux vins épicés que réclamait la gravité des circonstances. Ainsi lestés, ils ont pris rang dans la procession, et le défilé a commencé.

Au temps jadis, et jusqu'en l'année 1711, le lord maire, en ces occasions, faisait la route à cheval ; mais cela était bon dans les époques de barbarie. Les lords maires de nos jours ont des idées de confort beaucoup plus saines. C'est pourquoi ils se laissent doucement traîner dans une voiture, qui, par parenthèse, est une des pièces principales de la parade dont je suis en train de vous parler.

Cette voiture, dont l'âge est vénérable, puisqu'elle fut

construite en 1757, est bien la chose la plus affreuse qu'i soit possible d'imaginer; mais il est juste d'avouer que le dorures n'y ont pas été épargnées, qu'elle fut acheté 1,065 liv. st. 3 sh., et que son entretien annuel ne coût pas moins de 100 livres sterling. Voilà, j'espère, d'impor tantes considérations en sa faveur. Quoi qu'il en soit, c'es là que Sa Seigneurie prend place, le jour de la procession en compagnie de son chapelain, du *mace-bearer* et de notr ami *M. Sword-bearer*, pour qui j'ai toujours eu un faible à cause de son air placide.

Un autre signe de la dégénération des mœurs, c'est qu du temps d'Anne Boleyn, par exemple, le soin d'écarter l foule, sur le passage du cortége, était confié à des sauvage tout couverts de poils, monsieur, sans compter une ceintur de feuilles vertes; ces sauvages étaient armés de massues, e il leur était adjoint, en vue de l'ordre public à préserver, de hommes dont un masque effrayant cachait le visage, et qu faisaient faire place, à l'aide de pétards. Ceux qui avaien charge de protéger la marche du cortége contribuaient de l sorte à l'orner; aujourd'hui, nous n'avons plus, en fait d sauvages couverts de poils, que des « police-constables » C'est bien dommage.

J'aurais aussi voulu voir passer, hier, les géants de Guild hall, Gog et Magog, ces deux géants qui firent si bonn figure dans la procession de 1837. C'étaient, dit-on, de figures admirablement réussies, que faisaient mouvoir de individus placés dans l'intérieur et qui, ayant quinze pied de haut, pouvaient regarder par la fenêtre ce qui se passa au premier étage des maisons. A quoi pense la corporatio de Londres, de n'avoir rien de semblable à nous offrir, e cet âge de perfectionnements mécaniques?

Mais trêve de remarques chagrines, trêve de regrets su

perflus, et sachons borner nos désirs. Après tout, la procession d'hier a eu son charme. Les innombrables spectateurs de tout âge, de tout sexe et de condition équivoque qu'elle avait attirés, ont accueilli sa majesté municipale par une tempête de hourras, de sifflets, de hurlements, de grognements, qui laissait, sous le rapport du bruit, fort peu de chose à souhaiter. Et la vue n'a pas été moins agréablement flattée que l'oreille, grâce à une soudaine inspiration d'une partie de la foule; j'entends cette foule hâve, déguenillée, effroyable, telle que, seule au monde, la ville de Londres est capable d'en contenir une pareille. L'inspiration a consisté à ne pas souffrir que les têtes ne fussent pas nues. Et les chapeaux de voler dans toutes les directions. Cette gentillesse est le trait par où la procession du 9 novembre 1861 se distinguera de celles qui l'ont précédée, dans les annales de la Cité.

Le soir, il y a eu à Guildhall (ai-je besoin d'en faire la remarque?) un énorme banquet. Comme je n'y étais pas, je ne saurais vous en donner le menu d'une façon bien précise; mais on assure qu'il a dépassé en somptuosité tout ce que s'est vu, mangé et bu jusqu'à présent. Ce n'est pas peu dire. Jugez! La carte porte, en général : 250 bassins de soupe à la tortue, contenant chacun 5 pintes; 60 poulardes rôties; 60 plats de volaille; 53 jambons; 80 faisans; 80 dindes rôties; 6 levrauts; 40 plats de perdrix, etc..., etc... Et quel dessert! Du vin consommé en ces grandes occasions, il n'y a pas lieu d'en parler : qui peut savoir?

Maintenant, vous le devinez, les toasts ont abondé. Comment se mettre à table en Angleterre sans boire à la santé de quelqu'un ou à la gloire de quelque chose? Parmi les convives se trouvaient le duc de Cambridge, lord Palmerston, le duc de Somerset, lord Stanley d'Alderley, le ministre de Danemark, les ministres d'Amérique, de Prusse, de Suède; c'est

assez dire qu'il y a eu des toasts politiques. Dans celui par lequel le duc de Cambridge a répondu au toast que le lord maire avait porté à « nos défenseurs nationaux, — *to our national defenders* », je remarque le passage suivant : « En entrant dans cette salle, j'ai lu, à l'extrémité supérieure, une inscription qui exprime précisément ce que le peuple d'Angleterre désire : « *Defence, not defiance.* » De son côté, lord Palmerston, en faisant allusion aux emblèmes de paix qui décoraient la salle, n'a pas manqué de dire : « En entrant dans cette enceinte, nous avons vu sous le portail des hommes armés, — des volontaires, oui, des volontaires, qui sont des emblèmes de la résolution où est ce pays de barrer le passage à quiconque voudrait, le foulant d'un pas rude et profane, troubler la paix et la tranquillité qui y règnent. » Ces paroles ont été fort applaudies. A bon entendeur, demi-mot. Mais l'ambassadeur de France n'était pas là, circonstance qui, soit dit en passant, a été notée.

Voilà à peu près, monsieur, tout ce qui m'a paru valoir d'être enregistré dans la solennité d'hier. Si je l'ai pris sur un ton un peu léger, c'est qu'à mon avis les hommes de sens ont pour devoir de ne traiter sérieusement que les choses sérieuses. Je ne suis certes pas plus ennemi qu'un autre des fêtes nationales et des réjouissances populaires; loin de là ! Je crois même que c'est un puissant moyen d'éducation publique ; et n'eussent-elles d'autre avantage que de faire oublier un instant aux déshérités de ce monde le lourd fardeau de chaque jour, leur justification serait là. Mais ce que je ne saurais approuver, ce sont les parades sans signification morale, et qui, laissant le cœur froid, ne disant rien à l'esprit, repaissent les yeux de spectacles grotesques et grossiers. Si, par la procession du lord maire, on prétend célébrer le principe électif, le principe du choix libre des magistrats de la

Cité par les citoyens de la Cité, pourquoi rendre cette célébration ridicule, au lieu de la rendre imposante et touchante? A quelle idée juste, à quel sentiment élevé répondent ces guerriers pour rire, ce bruyant étalage d'un luxe burlesque, et ce monstrueux banquet de gens riches dans une ville où les affamés pullulent? Ce ne sont point là des fêtes dignes d'une nation majeure comme l'est la nation anglaise. La liberté n'a que faire d'imiter le despotisme dans l'adoption des moyens dont il se sert pour amuser l'imbécillité des peuples enfants.

XL

17 novembre.

Le bon sens saxon.

Il y a longtemps déjà que Ganilh, en son *Histoire du revenu public* (1) disait :

« Dans l'état actuel de la civilisation, et dans le système commercial sous lequel nous vivons, tout pouvoir public doit être limité, et un pouvoir absolu ne peut subsister. »

Ces paroles se trouvaient contenir une prophétie dont l'Europe commence à voir l'accomplissement !

(1) T. I, p. 418.

Ai-je besoin de vous dire, monsieur, que le mémoire de M. Fould et la lettre impériale qu'il a provoquée ont causé en Angleterre une sensation profonde ? Mais connaître l'étendue de l'effet produit est d'une importance secondaire : le point essentiel est d'en bien saisir le caractère, d'en bien comprendre la portée. Et c'est sur quoi je demande à m'expliquer librement. Je plains celui qui, dans les lignes que je vais tracer, verrait une préoccupation autre que celle du bien public. Vivant sur une terre étrangère, où j'observe avec une émotion croissante tout ce qui se lie aux intérêts de mon pays, j'obéis, en vous faisant part de mes impressions, à un mobile qui me place, je le sens, fort au-dessus des étroits calculs et des vulgaires entraînements de l'esprit de parti.

Plus j'étudie le spectacle que j'ai sous les yeux, plus j'entre avant dans cette conviction que, les jugements de l'Angleterre sur les évolutions de la France doivent être pesés. Ce qui se passe, à notre égard, dans l'âme et dans l'esprit des Anglais est chose que nous ne saurions trop nous attacher à apprécier sainement. Il peut arriver que le livre renferme des pages douloureuses à lire : qu'y faire? Faut-il laisser ignorer à la France, de peur de l'affliger ou même de lui déplaire, ce qu'il est pour elle d'un intérêt suprême de savoir? Bien lâche le cœur qui mettrait le désir de lui plaire avant le devoir de la servir !

« Un matelot m'a raconté, écrit Benjamin Constant, qu'il était une fois sur un vaisseau avec un passager qui avait fait souvent le même voyage. Ce passager indiqua au capitaine un rocher caché sous l'onde : le capitaine ne l'écouta pas. Il insista : le capitaine le fit jeter à la mer. Cette mesure énergique mit fin à toutes les remontrances, et rien n'était plus touchant que l'unanimité qui régnait sur le navire, lorsque

tout à coup le vaisseau toucha l'écueil et fut brisé (1). » On avait noyé le donneur d'avis, mais l'écueil était resté.

Grâce au ciel, nous n'en sommes pas là ; et la preuve que les donneurs d'avis ne sont pas jetés à la mer pour avoir indiqué l'écueil, c'est que M. Fould est ministre des finances. Que ceux-là n'hésitent donc pas à suivre son exemple, qui ont des vérités utiles à dire.

Vous croirez peut-être, monsieur, que ce qui a frappé les Anglais dans le mémoire de M. Fould est ce qu'on pourrait appeler la partie des révélations. Eh bien, non. Quelque saisissant que soit l'aveu d'un milliard de déficit, ce chiffre n'a nullement étonné, ou plutôt il y a eu surprise chez beaucoup, mais en sens inverse de ce que probablement vous supposez. On croyait la situation pire, tant le voile étendu en France sur la vie publique a enfanté de soupçons étranges, de noires suppositions, de conjectures sinistres ! Une presse réduite à balbutier, une publicité poitrinaire, l'opinion publique congédiée ou morte, la nation sans garantie contre le pouvoir, le pouvoir sans garantie contre lui-même, une seule volonté décidant de tout, souverainement et dans l'ombre, voilà sous quelles couleurs la presse anglaise, depuis le *Times* jusqu'au *Punch*, n'a cessé de représenter la France, et voilà sous quelles couleurs elle est jusqu'à présent apparue aux Anglais ; d'où ils ont conclu :

« Qu'il devait y avoir bien des choses à cacher, dans des régions qui semblaient avoir peur du grand jour;

« Que la tentation de dépenser sans compter devait être irrésistible, là où elle n'était combattue par aucun contrôle ;

« Qu'en ce qui concernait la prospérité financière de la France, il n'y avait nulle autorité dans les affirmations offi-

(1) Benjamin Constant, *Mélanges*, p. 438.

cielles, dès qu'il était devenu dangereux de les contredire;

« Que l'ensemble de nos budgets devait être un abîme sans fond, puisqu'il n'était pas permis à la discussion de le sonder;

« Que, par conséquent, l'énormité de nos dépenses, au lieu d'attester la puissance de nos ressources, indiquait l'étendue de nos périls;

« Et enfin, que nous étions en train de bâtir un palais de marbre et d'or pour y loger un squelette. »

C'est à peine s'il est nécessaire que je fasse remarquer combien cette appréciation est exagérée. Malheureusement, la question n'est point là. L'opinion de l'Angleterre sur les affaires de la France est-elle, oui ou non, conforme à ce que je viens de dire? Voilà ce qu'il s'agit de décider; et, sur ce point, j'en appelle sans crainte à quiconque, résidant de ce côté du détroit, a pu y interroger, jour par jour, le sentiment public.

Qu'à tort ou à raison, la France soit jugée de la sorte par un peuple dont la destinée est si étroitement liée à la nôtre, dont l'alliance est si désirable pour nous, et dont l'influence sur la marche du monde est si considérable, n'est-ce point là, je le demande, un grand mal? Et ce mal, d'où vient-il? Il vient de l'ombre dans laquelle l'absence d'un régime franchement constitutionnel relègue la vie publique en France. Aux yeux de l'étranger, notre situation est obscure: c'est pourquoi il y voit des fantômes. Les fantômes sont fils de la nuit. Voulez-vous qu'ils se dissipent? Si le jour n'est pas encore venu, allumez du moins les flambeaux.

Je le répète : la constatation par *le Moniteur* du déficit que M. Fould a dénoncé d'une voix si claire n'a frappé ici que médiocrement les personnes bien informées. Mais ce qui a été fort remarqué, et remarqué avec raison, c'est le carac-

tère de la déclaration impériale. Céder devant les clameurs d'une multitude soulevée peut paraître une faiblesse quand ce n'est pas un stoïque hommage rendu au droit; mais comprendre ce qu'a d'excessif le pouvoir dont on est investi, et en faire publiquement le sacrifice devant un peuple soumis, au milieu du silence universel, est un acte d'intelligence et de prudence qui n'a certes rien de vulgaire et qui mérite d'être approuvé par ceux dont l'approbation n'a rien de servile. Les courtisans à gages ou officieux de l'empire ne raisonnent sans doute pas de la sorte, et je parierais qu'ils murmurent au fond du cœur d'une résolution que leur métier est de louer, ne fût-ce que du bout des lèvres. Mais les hommes accoutumés à respirer l'air d'un pays libre ont, pour mesurer les actions humaines, un compas qui n'est point à l'usage des sycophantes et des valets.

D'un autre côté, l'Angleterre a salué avec joie l'espoir d'un retour, plus complet encore, du gouvernement impérial aux principes du régime constitutionnel.

Non que les Anglais soient épris pour ce régime d'un amour théorique qui leur en ferait désirer partout le triomphe. La France, — et c'est ce qui me rend fier d'être de mon pays, — la France est peut-être la seule nation du monde qui soit capable d'aimer la vérité et la justice pour elles-mêmes, indépendamment du résultat. Ici, rien de tel. Il y a entre l'esprit anglais et l'absolu une barrière infranchissable. Ce pays-ci est, par excellence, la patrie du relatif. Et c'est précisément à cause de cela que l'existence de tout ce qui ressemble au pouvoir absolu chez nous lui est odieuse.

Un jour que je causais avec un membre distingué de la Chambre des Communes du traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre, et des liens étroits que ce traité

allait nouer entre les deux pays : « Tenez ! me dit-il avec beaucoup d'animation, le gouvernement français a beau signer des traités qui semblent dictés par le génie même de la paix ; il a beau multiplier les assurances d'amitié ; il a beau joindre ses armes aux nôtres dans des expéditions lointaines, et donner pour gage à l'union des intérêts celle des drapeaux..., tant que les prodigieuses ressources de la France, ses trésors, ses armées seront à la disposition d'un seul homme ; tant que cet homme tiendra, pour ainsi dire, dans le creux de sa main tout le pouvoir de la nation la plus entreprenante et la plus militaire qui soit au monde, qu'il s'attende à voir dans le peuple anglais un adversaire, caché peut-être, mais fatalement soupçonneux. Et comment voulez-vous, en effet, que nous dormions tranquilles, lorsque nous savons qu'il suffit d'un geste, d'un signe, pour mettre en marche, du jour au lendemain, un demi-million de soldats, et faire sortir, en une heure, du sein d'un calme profond une guerre désastreuse? Ne me répondez point par des considérations tirées du caractère personnel du potentat qui gouverne vos destinées ; n'objectez pas son intérêt bien compris, sa prudence bien connue : quiconque est revêtu d'un pouvoir immense est esclave de son propre pouvoir. Spinosa l'a dit, et l'histoire le dit avec bien plus d'autorité encore que Spinosa. Ce n'est pas un homme qui est ici en cause, c'est une situation; et il n'est pas besoin d'être un grand philosophe pour savoir que les situations sont plus fortes que les hommes. Voilà ce que les esprits d'élite comprennent, en Angleterre, et ce que le peuple sent d'instinct. Vous avez une armée presque fabuleuse : si c'est en vue de la guerre qu'on la maintient, nous avons donc raison d'être sur le *qui-vive;* si c'est en vue de la tranquillité intérieure, quelle dangereuse importance donnée au soldat ! Et qui nous assure qu'il ne lui arrivera jamais

d'en abuser? Ce que le pain et les spectacles sont pour une foule en vestes, la guerre l'est pour une foule en uniformes. Le soldat, au fond, est un joueur; son enjeu, c'est sa vie : comment contenter un joueur en s'obstinant à lui refuser des cartes? Et puis, l'inconvénient d'un pouvoir trop absolu est d'éveiller dans le public une attente proportionnée à la force qu'on lui abandonne, de sorte que l'inaction, même la plus raisonnable, lui devient un danger. Un homme qui vous connaissait bien, vous autres Français, et qui n'ignorait pas à quelles conditions le despotisme prolonge sa durée, n'a-t-il pas dit : *Il faut donner tous les trois mois aux Français quelque chose de nouveau?* Ce mot, nous ne l'avons pas oublié! Ainsi, de quelque manière que nous envisagions la question, nous nous trouvons avoir à compter avec l'imprévu, et nous sommes condamnés à avoir incessamment peur de ce spectre dont parle Victor Hugo, *spectre toujours armé, qui nous suit côte à côte, et qu'on nomme demain.* De là nos levées de volontaires; de là notre empressement à encourager les inventions homicides; de là notre ardeur à nous fortifier; de là le soin passionné que nous apportons à l'équipement de nos flottes. Mais tout cela coûte; le fardeau de nos taxes s'accroît d'une façon démesurée; la nation s'accoutume à maudire une paix aussi ruineuse que la guerre; et chaque fois que le pauvre entend retentir les pas du collecteur des taxes, il regarde du côté de la France d'un air irrité. »

Vous le voyez, monsieur, ce langage n'était, de la part de mon interlocuteur, que le développement anticipé d'un des passages les plus remarquables du mémoire de M. Fould. Oui, comme le nouveau ministre des finances l'a très-bien dit, en renonçant au pouvoir de disposer, à un moment donné et sans intermédiaire, de toutes les ressources d'une

grande nation, « pouvoir plus apparent que réel, plus menaçant qu'efficace, » le chef de l'État, en France, sera entré dans le seul système capable de calmer l'inquiétude de l'Europe.

Aussi, avec quel transport l'Angleterre n'a-t-elle pas accueilli les promesses que contient cette renonciation ! C'est comme un poids énorme qu'elle avait sur le cœur, et dont elle se sent tout à coup délivrée. Cependant, il ne faut pas s'y méprendre, un grand fonds de défiance se mêle à la satisfaction générale. Les uns se demandent si le système des virements, repris avec suite et habileté, ne fournira pas au pouvoir le moyen de ressaisir, d'une façon détournée, ce qu'il abandonne ; les autres disent, avec le *Times* : « Nous nous rappelons trop bien le désappointement qui a suivi les pompeuses professions de foi de M. de Persigny sur la liberté de la presse, pour ne pas distinguer soigneusement entre les promesses et leur réalisation (1). » En général, le changement dont il s'agit, n'est considéré comme devant avoir une signification tout à fait rassurante que lorsqu'il aura été suivi des changements qui en sont le corollaire naturel : responsabilité ministérielle, organisation d'un système effectif de contrôle public, et, surtout, liberté de la presse, par la substitution de la juridiction du jury à la pratique des avertissements. Les doutes et les défiances du peuple anglais ne se dissiperont qu'à ce prix.

Croire que la France est incapable de liberté ; que son lot est d'être rendue heureuse sans qu'elle s'en mêle, et que, si on lui concède le droit de discussion, ce doit être à la manière de ces pères de famille, ennemis du bruit, qui font cadeau d'un tambour à leurs enfants, à condition qu'ils ne s'en

(1) *Times* du 15 novembre.

serviront pas, cela est bon pour *le Constitutionnel*. Mais les Anglais tiennent la France en plus haute estime que ne le font les Français du *Constitutionnel*; ils la jugent capable et digne de la liberté.

Et, d'autre part, ils pensent :

Que le pouvoir absolu est une armure dont le poids accable celui qu'elle emprisonne;

Qu'il y a plus de courage à en faire l'aveu qu'à s'écrier : « Le roi ne rendra pas son épée »;

Et que la force, dans le grand sens du mot, ne saurait consister à éloigner de soi les âmes fortes, qui sont les âmes fières!

XLI

2 décembre.

Rivalité entre Anglais et Américains.

Les faiseurs de correspondances, de correspondances hebdomadaires surtout, ont un rude concurrent dans le télégraphe électrique, cet invisible postillon né au pays des fées, et pour qui brûler l'étape n'est qu'un jeu. Comme j'arrive tard, pour vous parler de l'insulte faite par le capitaine Wilkes au pavillon de la Grande-Bretagne! Et pourtant, de quoi puis-je vous parler, si ce n'est d'un événement qui occupe ici tous les esprits, forme le sujet de toutes les conversations et agite tous les cœurs?

Quelle explosion de colères, juste ciel! lorque mercredi dernier cette nouvelle se répandit : « Le pavillon de la Grande-Bretagne vient d'être insulté! » L'étincelle jetée sur une traînée de poudre n'a rien de plus décisif : en un clin d'œil, le feu avait pris à l'opinion publique. Les clubs regorgèrent de visiteurs qu'animait je ne sais quelle curiosité frémissante. Une véritable tempête passa sur le « Royal Exchange ». A l'indignation générale se mêlait une sorte d'étonnement orgueilleux : Quoi! l'Angleterre insultée sur son grand domaine, la mer! Et pour comble, c'était des Américains que venait le défi; de ces Américains de la part de qui l'Angleterre avait eu, depuis quelques années, à dévorer tant d'outrages! Les Américains ignoraient-ils donc que la patience d'un grand peuple a ses limites? Ignoraient-ils que ceux qui ne se pressent pas de tirer l'épée sont quelquefois ceux qui, une fois l'épée tirée, en jettent au loin le fourreau?

Ainsi s'exprimaient les moins emportés, et j'ai vu la pâleur des émotions qui appartiennent à la jeunesse se répandre sur des visages que couronnaient des cheveux blancs. Rencontrant dans la rue un clergyman de mes amis, homme de beaucoup de talent par parenthèse, et prédicateur très-suivi : « Eh bien? » lui dis-je... « — Eh bien, » répondit-il, sans me laisser achever, « mon opinion est pour la guerre, et je prendrais volontiers le fusil, moi tout le premier. Voilà, certes, assez longtemps que ces avaleurs de charrettes ferrées nous menacent. Il faut en finir! »

Encore si le capitaine du *San-Jacinto* avait abordé le *Trent* et enlevé MM. Mason et Slidell avec des formes propres à adoucir ce qu'un tel procédé avait de violent! Mais les circonstances de cet acte, telles qu'elles ont été publiées: le *San-Jacinto* se présentant au *Trent* dans la position d'un

vaisseau qui va lâcher sa bordée; le lieutenant Fairfax et ses hommes arrivant avec un coutelas dans une main et un pistolet dans l'autre; l'ordre donné au capitaine anglais de se rendre à bord du vaisseau de guerre américain, ordre qui tendait à le dégrader s'il eût obéi, tout cela — jusqu'à ce qu'il soit établi, pour peu qu'il y ait lieu, que le récit est exagéré — explique de reste la sensation produite, sensation plus facile à constater qu'à bien décrire, et qui, je le crains, survivra longtemps à l'événement qui l'a engendrée.

Mais, comme vous l'avez fait remarquer avec raison, autant la première impression a été vive, autant, cette première impression passée, l'attitude du peuple anglais a été grave et solennelle. Il a dit, par la voix de presque tous ses journaux : « Avant de rien précipiter, voyons si la *loi* est pour nous; car le respect de la loi, qui met un frein salutaire à l'entraînement des passions individuelles, sauve les peuples d'entraînements plus dangereux encore. L'acte dont nous souffrons est-il conforme aux règles du droit des gens ? Que les conseillers de la couronne examinent la question avec calme et prononcent. Si nous ne sommes pas, au point de vue strictement légal, autorisés à exiger une réparation, nous aurons ce courage de la résignation qui sied à la force; si, au contraire, une réparation nous est due, nous l'exigerons, et, en cas de refus, nous nous rappellerons le mot de Nelson : « L'Angleterre compte que chaque homme fera son « devoir. »

On ne saurait imaginer ni un plus noble langage, ni une attitude plus réellement fière. Quiconque aime la liberté se doit réjouir de voir un peuple libre donner un tel spectacle.

Mais a-t-il quelque chose dont on ait lieu d'être surpris? Non, monsieur. Là, en effet, où l'opinion publique est sou-

veraine; là où chacun apporte son poids dans la balance de affaires communes; là où ce qui est dans l'intérêt de tous es l'affaire de tous, il arrive et il doit naturellement arriver qu chaque citoyen cesse de se considérer comme responsabl seulement envers lui-même de ses passions et de ses pensées

Quoi de plus propre à élever le niveau des âmes qu ce sentiment de haute responsabilité, universellement ré pandu? Ce qui a rendu, dans l'occasion dont il s'agit, l langage de la presse anglaise si digne et si modéré, c'es l'idée qu'elle a de sa puissance; elle se sait comptable de malheurs qui pourraient naître de ses emportements, et voil pourquoi elle a pris soin de se contenir. Moins libre, elle eû été moins puissante; moins puissante, elle eût moins bie compris la nécessité d'être sage : sa sagesse, chose admi rable! a été le résultat de sa liberté.

Il y a mieux : la presse anglaise, en cette crise nationale a montré un esprit d'équité auquel la surexcitation du mo ment imprime un grand caractère. « Nous nous rappelons, écrit la *Saturday-Review*, « que, nous aussi, dans notr temps, nous avons rudement foulé aux pieds les droits de neutres, et que nous avons, en qualité de nation belligérante commis des actes qui, alors même qu'on les pourrait justifie sous le rapport de la légalité stricte, seraient condamnés pa le sentiment moderne. » En appeler à la modération d'u peuple, en lui mettant sous les yeux ses fautes passées, c'es lui rendre un hommage dont ceux-là seuls sont capabl de mesurer l'étendue, que la liberté a nourris de son la robuste.

Sur la conclusion à laquelle sont arrivés les conseillers d la couronne, je n'ai plus rien à vous apprendre : les feuill de Londres m'ont devancé. Vous savez que les légistes an glais ont déclaré contraire au droit des gens la capture d

MM. Mason et Slidell par un vaisseau de guerre américain sur un vaisseau marchand protégé par le pavillon britannique; qu'en conséquence, une dépêche a été envoyée à lord Lyons, contenant la demande d'une réparation, et que de la réponse qui sera faite à cette demande dépend la question de savoir si la guerre s'allumera entre l'ancien et le nouveau monde.

Cette guerre, beaucoup ici en affrontent volontiers l'image, tant ils ont le sang agité; mais la perspective des malheurs à prévoir émeut les hommes en qui l'intelligence est accoutumée à gouverner les passions.

Quelque formidable que soit la marine militaire des Anglais, leur marine marchande est si considérable, elle est éparse sur tant de points du globe, elle requiert une protection si étendue et si multiple, que l'Angleterre, en cas de conflit, doit s'attendre, quoi qu'il advienne, à de grandes et douloureuses pertes. C'est la faiblesse de la force, de présenter beaucoup de parties vulnérables, quand, au lieu d'être concentrée sur elle-même, elle envahit l'espace.

La guerre rendrait-elle le coton à l'Angleterre, comme compensation à l'interruption de ses relations commerciales avec les Américains du Nord ? Il est permis d'en douter. Qui peut dire à quelles extrémités le gouvernement fédéral ne serait pas capable de se porter, lorsque, attaqué ici par le Sud, là par les Anglais, il serait rendu furieux de cette fureur qu'enfante le désespoir? Qui peut affirmer que l'excès du péril ne le pousserait pas à chercher une ressource suprême dans la solution de l'esclavage abandonnée à la colère et à la vengeance, c'est-à-dire dans l'armement des esclaves contre les maîtres, ce qui serait frapper, et les Anglais, par l'extinction, désormais définitive, de la culture du coton dans les États du Sud ; et les planteurs du Sud, par l'abolition de

l'esclavage confiée au génie de l'extermination? On frémit l'idée des horreurs que certaines complications seraient (nature à contenir.

Et quel rôle à jouer pour l'Angleterre, dont le nom e uni à l'abolition de l'esclavage par un lien immortel, que rôle qui l'amènerait à écraser le Nord de l'Amérique au pro du Sud, et à préparer de la sorte le triomphe du fatal pri cipe jadis condamné par elle avec une solennité si imposant au prix de tant de sacrifices! Car enfin le gouvernement fé déral a eu beau déclarer, au grand regret de tous les am de l'humanité, que l'abolition de l'esclavage n'était pas motif qui l'armait contre le Sud; il a eu beau réduire au dimensions d'une dispute territoriale une guerre que s intérêt et son devoir étaient d'élever aux proportions d'un croisade vraiment sainte; il a eu beau éloigner de lui, p le caractère étroitement national et purement égoïste im primé à sa politique, les sympathies cosmopolites qu'un (généreux eût fait accourir autour de son drapeau, il n'en e pas moins, par la seule force des choses, et en dépit de s propres proclamations, l'adversaire armé du principe (l'esclavage. En lui, c'est cet adversaire armé du princi de l'esclavage que l'Angleterre aurait à combattre : mon trueux résultat, que ses plus nobles enfants ne sauraie envisager sans inquiétude et sans tristesse.

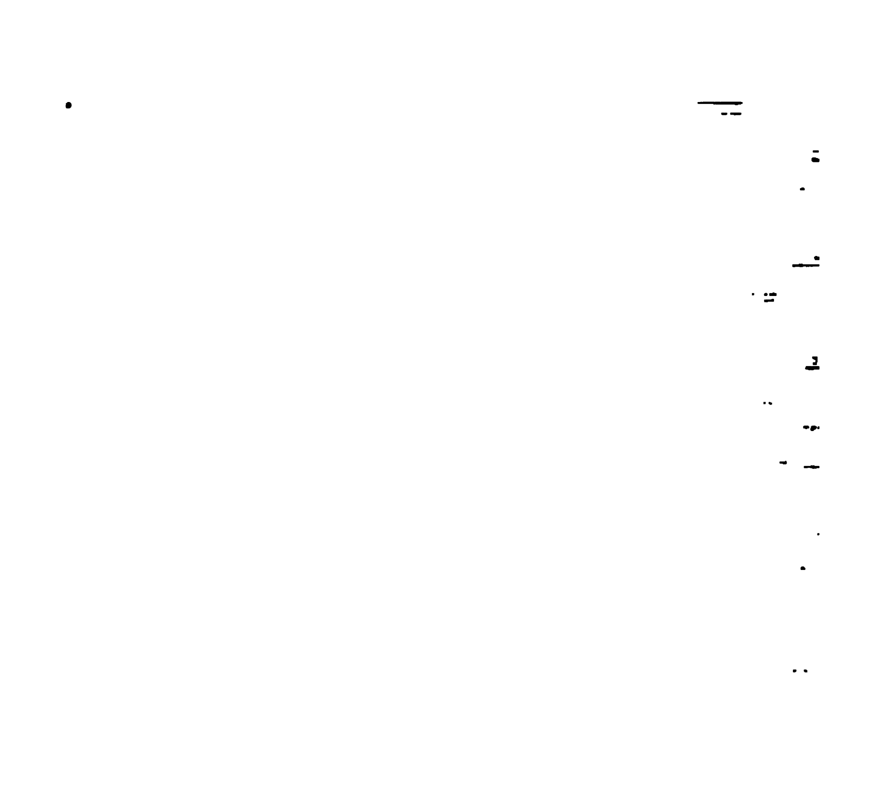
Malheureusement, il y a peu d'espoir que cette funes querelle puisse être évitée. Que le capitaine Wilkes ait a avec ou sans instructions, toujours est-il qu'il se trouve av agi conformément à l'esprit et aux passions dont ses con patriotes sont animés à l'égard des Anglais. Sa conduit fût-elle désapprouvée en secret par le gouvernement M. Lincoln, n'est que trop sûre d'être applaudie, à Ne York, par l'opinion publique; et peut-être lui tressera-t-

des couronnes. Humilier l'Angleterre a toujours été pour les « Yankees » une jouissance de luxe si raffinée!

Mais soyons justes : depuis la rupture de l'union entre le Nord et le Sud, le Nord n'a pas eu à se louer des Anglais. Non-seulement ils ont traité de nation belligérante ce que le gouvernement fédéral appelait une armée de rebelles; non-seulement ils se sont renfermés dans une attitude de neutralité politique où le gouvernement fédéral, qui s'attendait à mieux, a vu tout de suite une offense; mais leur partialité en faveur du Sud s'est manifestée, il faut bien le dire, de manière à ne tromper personne, et quelquefois sous des formes offensantes. Avec quelle satisfaction naïve la presse anglaise a toujours accueilli la nouvelle des échecs essuyés par les troupes fédérales! De quel voile complaisant elle s'est, en général, étudiée à couvrir les revers des confédérés! Le gouvernement anglais a gardé la neutralité; mais, franchement, l'opinion publique est-elle restée neutre?

Non que les Anglais aient le moindre penchant à épauler l'odieuse institution de l'esclavage : ils ont, Dieu merci, prouvé le contraire d'une façon assez éclatante, pour que nul ne soit en droit de leur adresser cette injure; et je suis convaincu, quant à moi, qu'aux yeux de la partie la plus éclairée, la plus influente de la nation anglaise, le coton ne pèserait rien, mis en balance avec l'émancipation de la race noire. Mais que, généralement parlant, les Anglais, à chaque mésaventure du Nord, aient ressenti cette espèce de joie maligne que cause la vue d'un homme qui, après avoir voulu vous faire reculer, recule lui-même devant un plus fort ou un plus habile que soi, voilà ce qu'il faut bien reconnaître, quand on a suivi avec quelque attention le mouvement de l'opinion dans ce pays.

De là chez les Américains du Nord, à l'égard de l'Angle-





il est admis, même par ceux qui tiennent le plus résolûment pour les priviléges du pavillon neutre, que ce pavillon ne saurait protéger ni les articles qui sont *contrebande de guerre*, ni les personnes engagées, soit sur terre, soit sur mer, au service d'une des puissances belligérantes.

La question est donc de savoir si le principe qui permet de capturer des personnes situées de la sorte ne s'applique pas à des hommes revêtus, comme l'étaient MM. Mason et Slidell, du titre de « southern commissioners ». Eux-mêmes, ils se sont donnés pour commissairés du Sud, ou, en d'autres termes, pour émissaires d'une des parties belligérantes. Si on les avait surpris porteurs de dépêches, en quoi ce fait aurait-il été plus grave que celui résultant d'un titre qu'ils n'ont pas nié?

On peut, il est vrai, objecter que, même en supposant soutenable le droit d'enlever ces messieurs, ce n'était pas au capitaine Wilkes à en décider souverainement, et qu'il aurait dû conduire le *Trent* dans quelque port américain, pour faire juger le cas par une cour des prises. Mais, réduite à ces termes, la question, convenons-en, perd quelque peu de son importance. Si le capitaine américain eût fait ce qu'on lui reproche d'avoir négligé; s'il eût conduit le *Trent* à New-York, par exemple, au lieu de le laisser continuer sa route, quelle perte irréparable pour les propriétaires du vaisseau, et, pour les passagers, que d'inconvénients! Le procédé du capitaine américain, dans ce cas, n'eût point paru moins offensant, et eût causé beaucoup plus de mal.

Si un journal anglais parle ainsi, vous jugez bien, monsieur, que, pour justifier la conduite d'un de ses officiers, le gouvernement fédéral ne manquera pas de raisons, plus ou moins plausibles.

Le fait est que cette malheureuse question du droit de vi-

site est une source intarissable de disputes et de conflits. Le traité de Paris du 16 avril 1856 en contient l'aveu, mais ne fournit certes pas le moyen d'éviter le mal qu'il constate. Je vous demanderai la permission d'examiner, dans une autre lettre, si le remède vrai ne serait pas dans la proclation du libre commerce des neutres, la liberté me paraissant avoir puissance de résoudre, en ce cas, un problème qui, comme beaucoup d'autres problèmes, est sans elle insoluble.

XLII

8 décembre.

L'affaire du « Trent ».

Est-ce que la France fera cause commune avec l'Angleterre contre les Américains du Nord, si ces derniers refusent la réparation exigée ?

Voilà, monsieur, la question que j'ai entendu poser et résoudre affirmativement dans des cercles où l'on se pique d'être bien informé.

Ce serait à n'y pas croire, si par malheur le langage de certains journaux de Paris ne tendait à autoriser ce que j'appellerai, sans détour, la plus monstrueuse des hypothèses.

Il y a quelques jours, le *Times* constatait, avec une surprise et une satisfaction enfantines, qu'il y avait en France tel journal qui, quoique légitimiste, donnait raison à l'Angle-

terre et lui conseillait de tenir bon. Je n'aurais jamais cru les rédacteurs du *Times* capables d'un tel excès de naïveté. Ils se trouvent avoir pris pour une marque de sympathie les calculs d'une inimitié habile et profonde. Eh! sans doute, ceux-là feront tous leurs efforts pour ruiner l'une par l'autre l'Amérique du Nord et l'Angleterre, qui portent dans leur sang la haine des idées que ces deux peuples ont mises en mouvement.

Mais sont-ils dans leur rôle, ceux des amis de la liberté qui, non contents d'animer l'Angleterre contre l'Amérique du Nord, veulent compromettre la France dans cette désastreuse querelle?

Oh! que M. Bright a mieux compris le devoir imposé aux démocrates par la logique de leurs convictions, lorsque, mercredi dernier, au banquet qui lui a été donné à Rochdale, il a rendu un si solennel hommage à la constitution démocratique des États-Unis, et lancé de si véhéments anathèmes contre ce principe de l'esclavage, seul responsable des agitations qui l'ont ébranlée et des périls qui, en ce moment, la menacent! Libre au *Times* d'assaillir de ses froids sarcasmes une éloquence si fièrement dédaigneuse des petites passions et des petites colères de l'heure présente! Libre à quiconque est courbé sous le joug de ces passions et de ces colères d'appeler anti-anglaises les aspirations d'un homme qui cherche l'intérêt de son pays dans le triomphe des principes vrais, par toute la terre. M. Bright sait qu'à côté, ou plutôt au-dessus de l'Angleterre égoïste, jalouse, envahissante, et prompte à se préférer, même à la justice, il y a l'Angleterre qui professe le culte viril de la liberté, honore la pensée dans ses manifestations les plus diverses, avance sur le chemin du progrès sans reculer jamais d'un pas, et, dans son respect pour le droit de discussion, a élevé à l'in-

telligence humaine un trône plus haut que tous ceux où siége la force. C'est de cette seconde Angleterre que M. Bright est citoyen; c'est l'intérêt et l'honneur de celle-là qui préoccupent son patriotisme, inspirent son éloquence, et c'est parce qu'il est Anglais de cette magnanime façon que l'opinion publique, lorsqu'elle se soulève contre lui, n'a rien dont son âme s'émeuve.

« Tout homme doué d'un grand cœur, a-t-il dit dans son discours de Rochdale, doit appeler de ses vœux le jour où le vaste continent américain, venant à former une confédération d'États, sans armée nombreuse, sans marine militaire considérable, sans douanes intérieures, mais avec la liberté partout, la paix partout, l'égalité partout, nous donnerait ainsi l'espoir que les hommes ne sont pas abandonnés du ciel et que l'avenir de notre race peut devenir meilleur que son passé! » C'est là une noble manière d'être Anglais, et il y a un peu loin de cette manière d'être démocrate à celle qui, de la part de certains démocrates français, consiste à vouloir faire écraser les États-Unis par l'Angleterre, aidée de la France.

Au reste, si ceux qui, de bonne foi, insistent pour que nous fassions cause commune avec les Anglais contre l'Amérique, s'imaginent par là gagner le cœur des Anglais, étrange est leur erreur, je les en préviens. Quel Anglais ayant du sang dans les veines, pourrait regarder notre appui dans les circonstances actuelles, autrement que comme une insulte? Quoi! nous dirions à l'Angleterre, devant le monde attentif, que nous la jugeons incapable de venger ses propres injures, et cela contre un ennemi à peine égal en puissance, contre un ennemi qui a déjà sur les bras une rude guerre! Quoi! nous offririons à un peuple qui va se battre en duel pour un soufflet qu'il croit avoir reçu, de l'aider à

porter le poids de son honneur ! Et nous nous bercerions de l'espoir qu'on nous saurait gré d'une protection à ce point injurieuse et humiliante ! J'ose affirmer, moi, qu'une offre de cette nature ne serait propre qu'à envenimer les sentiments de rivalité nationale et d'orgueil qui font obstacle à une alliance franche, cordiale, sans arrière-pensée, entre les deux pays; j'ose affirmer que cette offre, fût-elle acceptée par le gouvernement britannique, ferait longtemps saigner le cœur de la nation anglaise.

Remarquez bien, monsieur, que notre empressement à entrer dans une querelle qui n'est point la nôtre n'aurait, sous quelque rapport que ce fût, aucune chance d'être interprété favorablement : les uns y verraient l'effet d'une ambition toujours en éveil, toujours à l'affût d'une occasion de se mêler de tout pour tirer profit de tout; les autres se persuaderaient volontiers que le gouvernement français, forcé par l'embarras de ses finances de masquer et d'ajourner ses desseins, ne cherche qu'à endormir la vigilance de l'Angleterre, à force d'avances; d'autres aimeraient à penser ou affecteraient de dire qu'aux Tuileries la considération dominante a été de punir les Américains du Nord du crime d'avoir accepté les services de deux princes de la maison d'Orléans.

Et quand je vous parle ainsi, monsieur, croyez que j'ai mes raisons pour cela, m'étant trouvé à même d'interroger à cet égard le sentiment d'hommes qui non-seulement représentent l'opinion, mais la dirigent.

D'autre part, il est malaisé de concevoir comment la France pourrait jamais se justifier, aux yeux de l'histoire, de s'être mise de propos délibéré dans un camp, lorsque l'institution de l'esclavage était dans l'autre. C'est bien assez que l'Angleterre soit condamnée à ce malheur, si tant est que la fatalité des événements l'y condamne, sans que la

France coure de gaieté de cœur au-devant d'une situatio
aussi peu enviable.

Serait-ce que, pour de certaines gens, la perspectiv d'une victoire à bon marché a des séductions irrésistibles C'est certain que, par notre appui, l'Angleterre, qui a déj tant de chances pour elle, en aurait de plus grandes encore Mais, le ciel en soit loué ! il n'a jamais été dans les habitude de la France, ni conforme à son penchant, d'épouser l cause du plus fort contre le plus faible.

Aussi bien — il faut qu'on le sache en France — les avi risquent fort d'être partagés sur la moralité et la justice d cette guerre, si elle éclate.

On fait grand bruit, de ce côté du détroit, de l'honneu de l'Angleterre foulé aux pieds; on lit, placardé sur tous le murs : *Insulte faite au pavillon britannique— Outrage o the British flag.* C'est à merveille ; mais si l'on cherche à s rendre bien compte des faits, que trouve-t-on? Le *Trent* été soumis au droit de visite; d'accord. Et depuis quan le droit de visite exercé sur les bâtiments neutres par le belligérants a-t-il donc cessé de faire partie du droit natio nal? Il est ridicule de prétendre, comme l'a fait lord Fermo devant les électeurs de Marylebone, que le *Trent* aurait d être respecté en sa qualité de *vaisseau de la reine* – *queen's ship*, ou d'invoquer, à cette occasion, comme l' fait un journal français, le principe que les vaisseau d'une nation sont une partie de son territoire et en doiven conséquemment partager l'inviolabilité. Ce principe s'ap plique aux vaisseaux de guerre, parce que ceux-là, relevan de la souveraineté de la nation à laquelle ils appartiennen ne sont en réalité que des forteresses flottantes : aussi le vaisseaux de guerre n'ont-ils jamais été regardés comme suje au droit de visite. Mais le *Trent*, que je sache, n'est pas u

vaisseau de guerre ; et la preuve qu'un bâtiment quelconque n'est pas admis à jouir du privilége d'inviolabilité qui s'attache au territoire d'un peuple indépendant, c'est que les vaisseaux marchands sont soumis au droit de visite. En exerçant ce droit, le capitaine Wilkes n'a rien fait qui ne fût parfaitement d'accord avec les lois qui régissent la matière ; et ce n'est certes pas en cela que peut résider le fait d'*outrage au pavillon britannique.*

Il ne réside pas davantage dans les formes employées, quoi qu'on en ait dit. Le coup de canon tiré par le capitaine Wilkes, par exemple, lui a été reproché comme un acte intentionnel de violence et d'insulte. Mais c'est le moyen régulier par lequel il est d'usage que le belligérant intime, au bâtiment neutre qu'il rencontre, son intention de le visiter. Ici encore, le capitaine Wilkes n'a fait que se conformer aux règles de la législation maritime.

Reste l'enlèvement de MM. Mason et Slidell; mais, pour que ce fait constituât un outrage intentionnel, il faudrait, non-seulement que, sous ce rapport, le capitaine Wilkes eût excédé les limites de ce droit, mais qu'il les eût excédées avec pleine connaissance de l'illégalité commise; car s'il était établi qu'en outre-passant son droit il a cru s'y renfermer, en quoi cette erreur de sa part constituerait-elle un *outrage ?*

La question est de la sorte ramenée au point de savoir si la capture de MM. Mason et Slidell est une violation du droit international, tellement claire, tellement évidente, tellement incontestable, qu'il était impossible au capitaine américain de s'y tromper. Or, comment soutenir cela? Plus on approfondit le débat, plus la décision devient douteuse. Qu'importe que les légistes d'Angleterre aient déclaré la capture illégale? Est-ce que les légistes d'Amérique n'ont

pas exactement déclaré le contraire? Et quelle plus forte preuve que la question dont il s'agit est de celles qui sont assez obscures pour que chaque partie ne craigne pas de la résoudre dans le sens de son intérêt?

Quand la guerre éclata entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, la reine Victoria, vous vous en souvenez, publia une proclamation dans laquelle elle avertissait ses loyaux sujets que tous ceux d'entre eux qui s'aviseraient de transporter, pour l'usage et le service d'une des parties en lutte, officiers, soldats, armes, dépêches, le feraient à leurs risques et périls, c'est-à-dire à la condition de subir la pénalité attachée à la violation du droit international. Maintenant, si le droit de saisir les dépêches de l'ennemi n'entraînait pas celui de saisir ses émissaires, et si l'on donnait à des dépêches mortes une importance qu'on refuserait à des dépêches vivantes, convenons que la législation maritime aurait grand besoin de se mettre d'accord avec la logique!

Un Anglais, le chancelier Kent, a posé en principe « qu'une guerre entre deux nations est une guerre entre tous les individus qui composent l'une et tous les individus qui composent l'autre ». Il serait curieux de savoir comment le chancelier Kent jugerait, en partant du principe posé par lui-même, la capture sur un vaisseau neutre de deux hommes, non-seulement faisant partie d'une des nations en guerre, mais chargés de messages relatifs à la prolongation de la lutte.

Le chancelier Kent dit encore : « Les grands principes de la loi nationale veulent qu'en temps de guerre la propriété de l'ennemi conserve son caractère hostile dans l'acte du transport. » On se demande pourquoi si, dans l'acte du transport, la *propriété* de l'ennemi conserve ce caractère hostile, la *personne* de l'ennemi perdrait ce caractère.

Dans le rapport présenté au roi par sir George Lee, docteur Paul, sir Dudley Ryder, et M. Murray, ensuite lord Mansfield, il est dit : « Les marchandises de l'ennemi à bord d'un vaisseau ami peuvent être capturées. » Et pourquoi les marchandises ennemies seulement ?

Lord Stowel, dans le cas de la *Caroline*, s'exprime en ces termes : « Vous pouvez exercer votre droit de guerre toutes les fois que le caractère d'hostilité existe. Vous pouvez arrêter au passage l'ambassadeur de votre ennemi. » Qu'imaginer de plus décisif ?

Voilà pour les autorités anglaises, telles que les cite et les invoque un organe de la presse anglaise. Que serait-ce si, pour trancher le nœud, on demandait leur opinion aux jurisconsultes américains ? Un d'eux, George Sumner, vient de faire connaître la sienne, et l'on devine sa conclusion. Il rappelle que, pendant la guerre de la révolution américaine, Henry Laurens, précédemment président du Congrès, fut envoyé comme ministre en Hollande, avec mission d'y négocier la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique et un emprunt; qu'il s'embarqua sur un paquebot hollandais, le *Mercure ;* que ce paquebot fut arrêté, et Laurens conduit en Angleterre, où on l'emprisonna à la Tour, comme coupable du crime de haute trahison. Entre le cas rappelé par George Sumner et celui de MM. Mason et Slidell, l'analogie est frappante. Aussi la publication de sa lettre dans les journaux anglais a-t-elle fait sensation. Les tentatives de réfutation ne pouvaient manquer, vous le pensez bien. Ceux-ci ont assuré que le *Mercure* n'était pas un bâtiment hollandais; ceux-là que c'était un bâtiment hollandais, mais chargé d'articles contrebande de guerre; d'autres qu'il avait été, à la différence du *Trent*, mené devant une cour des prises, jugé et condamné. Tout cela peut être ; mais

que, dans l'occasion rappelée, M. Laurens ait été saisi le *Mercure* avant tout jugement, et traité comme con bande de guerre, et mené à Londres, et emprisonné Tour : voilà ce qu'on ne nie point, après tout. L'exen reste donc avec la leçon qu'il contient.

Au surplus, que signifient ces étroites disputes? Où v lent en venir ceux qui font ainsi dépendre la guerre e deux grands peuples de je ne sais quelles chicanes de | cureur, de je ne sais quelles ergoteries de maître d'éc Est-il vrai, oui ou non, que, s'il est une nation au monde ait violenté les neutres, tyrannisé l'Océan, abusé du droi visite, poussé jusqu'à l'absurde la pratique des blocus fi et des blocus sur le papier, insulté même le pavillon vaisseaux de guerre appartenant à des neutres, et enfl liste arbitraire des articles contrebande de guerre au poin rendre le commerce du monde entier victime d'une quer à deux, cette nation est la nation anglaise? Et est-il v oui ou non, que c'est l'Amérique qui, avec la France, plus constamment et le plus énergiquement défendu, co l'Angleterre, la dignité des peuples d'une puissance marit bornée, les franchises du commerce pacifique, l'indépenda des pavillons, les droits des neutres enfin et la liberté mers? Aujourd'hui encore, la susceptibilité violente trahit ce cri, poussé partout : « *Outrage on the British flag* ne viendrait-elle pas d'un sentiment trop hautain p que l'Angleterre l'avoue, mais trop cher à son orgueil p qu'elle se résigne à y renoncer? Certes, le temps est pass Selden, dans son *Mare clausum*, épuisait tous les genre sophisme pour établir le droit de propriété des Anglais su mer, ce grand chemin des nations. Le temps est passé Charles Ier chargeait Carleton, son ambassadeur à la Ha de porter plainte aux États-Généraux contre Grotius, e

demander qu'on fît un exemple de l'audacieux auteur du *Mare liberum*. De nos jours, espérons-le, on aurait quelque peine à comprendre un manifeste comme celui où Guillaume III reprochait à Louis XIV d'avoir laissé violer la souveraineté de la couronne d'Angleterre sur les mers britanniques. Mais les changements que le cours des choses a apportés dans l'état général du monde n'ont, je le crains, que faiblement influé sur des prétentions qu'appuient, d'ailleurs, une marine militaire formidable, des nuées d'intrépides matelots et d'immenses possessions coloniales. De là, l'impossibilité où est l'Angleterre de souffrir avec calme qu'on retourne contre elle les conséquences du droit de visite, et qu'on lui applique la théorie qu'elle a elle-même si hautement proclamée, si persévéramment soutenue et si rudement mise en pratique. Il y a dans l'indignation que l'affaire du *Trent* a soulevée ici quelque chose de la colère d'un souverain à qui un de ses sujets ose manquer de respect. A l'Angleterre de voir jusqu'à quel point ce sentiment l'autorise à entrer dans des voies où il lui faudra faire route côte à côte avec le meurtre. En tout cas, ce n'est point à la France qu'il convient de lui servir de second dans une semblable querelle.

Puisse-t-elle être évitée ! Puisse-t-elle l'être surtout par la médiation de la France, qui, si elle intervient, ne saurait le faire que de cette noble façon !

J'avais pris la plume pour examiner les bases sur lesquelles repose le droit international, en me plaçant au point de vue de la liberté — point de vue qui, par parenthèse, vient d'être indiqué par M. Cobden dans une lettre relative au banquet de Rochdale — et voilà que j'arrive à la fin de ma correspondance sans avoir même abordé la question que je voulais approfondir ! Ce sera pour une autre fois, si vous le permettez.

Je nommais tout à l'heure Selden : n'est-il pas singuli que la devise de l'auteur du *Mare clausum* soit celle-ci :

La liberté par-dessus tout.

Belle devise! Elle honore Selden et condamne son livr De ses profondeurs sortira, tôt ou tard, la solution pacifiq d'un problème qui, aujourd'hui, nous ne le voyons que tro est un problème rempli de sang.

XLIII

16 décembre.

Mort du prince Albert.

Avant-hier, à minuit, la grande cloche de Saint-Pa annonçait aux Anglais la mort d'un prince, mari de le reine et père de leur roi futur.

Dans les pays où l'esprit de cour, chez les uns, crée nourrit l'esprit de servilité chez les autres, la mort d grands de la terre donne lieu à un deuil conventionnel, à d larmes de bon ton, à des désespoirs comme il faut : il n' va pas ainsi dans les pays libres. Quand on y pleure l morts, c'est leur vie qu'on se rappelle, non leur rang, l'on peut croire à la sincérité d'une telle douleur.

Les regrets qu'a éveillés ici la mort du prince Albert so réels, profonds, et laisseront trace, à cause de l'affecti

qu'on porte à la reine d'abord, et ensuite à cause des sympathies qui s'adressaient au prince lui-même.

En le perdant, la reine perd à la fois le plus dévoué de ses conseillers, le guide le plus sûr de ses enfants, le compagnon fidèle de son existence, et toute la joie de son âme. Voilà ce que chacun sent; et, dans cette reine qui va se trouver si cruellement isolée sur un des premiers trônes du monde, on plaint la mère, on plaint l'épouse, on plaint la femme. Il n'y a pas longtemps, c'était sa mère qui la quittait pour toujours : aujourd'hui, c'est son mari. Combien doit saigner un cœur qui, coup sur coup, reçoit deux blessures! Et quelles blessures!

Sans doute, ce sont là de ces mornes désolations dont le caractère, hélas! n'a rien d'exceptionnel; elles sont connues dans les chaumières comme dans les palais, ces heures pleines d'angoisse, et les infortunes de ce genre n'en sont pas moins touchantes, pour être obscures. Mais ce qui explique, en cette circonstance, l'émotion publique, c'est l'attachement que Victoria, en sa qualité de reine, a su inspirer au peuple anglais. On pleure sur elle parce qu'elle souffre, mais aussi parce qu'on l'aime. Et pourquoi l'aime-t-on? Parce que, indépendamment de toutes les vertus domestiques, elle a donné l'exemple de cette grande vertu publique qui consiste, de la part d'un souverain constitutionnel, à ne jamais franchir les limites de son pouvoir, et à ne se considérer jamais que comme le premier des serviteurs de tous.

C'est sous ce rapport aussi que le prince Albert méritait d'être regretté, et qu'on le regrette.

Quelle position difficile que la sienne! Réduit à n'être que le mari de la reine, devait-il se mêler des affaires politiques, ou s'abstenir? Dans le premier cas, il risquait d'encourir le reproche d'ambition, et d'armer contre lui les esprits soup-

çonneux. Dans le second cas, on pouvait l'accuser d'é|
et puis, que devenait sa dignité, enveloppée à ce poi
sa prudence?

Qu'il ait toujours suivi la ligne droite entre ce
écueils, l'affirmer serait, je crois, trop dire. Il passait
mêler sous main de choses qui n'étaient pas de s
maine; il passait pour exercer sur la conduite des
militaires, par exemple, une influence occulte que n
fiaient, ni sa position, ni la spécialité de ses connais
Toutefois, si l'on considère que la reine avait en
confiance absolue; qu'il était naturellement son cons
plus intime; et que, sous l'empire de ses conseils,
Victoria se trouve avoir été plus fidèle à son rôle cc
tionnel qu'aucun des souverains appelés à occuper l
il faudra bien accorder au prince Albert le mérite d'u
crétion rare et d'une sagesse soutenue.

C'est, il faut le dire, le vice et le danger des mon
constitutionnelles, de donner trop à désirer au mona
ne paraissant pas lui donner assez. Une royauté sans |
sans mouvement, sans initiative, sans vie réelle, peu
nir très-difficile à porter pour le titulaire s'il a du
et impossible à porter s'il a du génie. Qu'il soit bon de
mais laisser vide la première place de l'État, point de
toutes les intrigues et but éclatant de toutes les ambitio
certes très-permis de le soutenir; mais cela même ad
problème est loin d'être résolu : car, qu'il y ait, oui
avantage à mettre théoriquement une statue sur le
considéré comme une niche qui doit être occupée sans
ruption, la question est toujours de savoir si la statu
sentira à s'y tenir immobile, lorsque cette statue
vante. Qui a beaucoup est fortement tenté de
davantage; et Sancho Pauça lui-même prit en dé

souveraineté, le jour où le docteur Roch des Augures lui vint dire, au moment du dîner : « Vous ne mangerez pas de ce plat, ni de celui-ci, ni de celui-là. »

Que fut le règne de Louis-Philippe, sinon un effort de dix-huit ans pour arriver au gouvernement personnel? L'effort échoua; mais il n'est pas sûr que la France se fût accommodée d'une royauté qui n'aurait été qu'une somme de douze millions mangée par un homme.

Il est vrai qu'en Angleterre les conditions sont différentes, la royauté pouvant exister là, en tout état de cause, comme *symbole*, parce qu'en elle se résume une aristocratie puissante; parce qu'elle représente le principe de primogéniture et de substitution, c'est-à-dire le principe qui sert de base à l'édifice de la société anglaise; parce qu'enfin elle s'appuie sur le sentiment de la hiérarchie, plus respectueux en Angleterre que dans aucun pays du monde. Et cependant, il n'est pas jusqu'à l'Angleterre qui n'ait fourni des exemples de la difficulté que je signale; témoin le règne de George III, qui, comme celui de Louis-Philippe, ne fut qu'un long combat livré par la couronne, impatiente d'élargir le cercle de ses prérogatives et de briser ses menottes constitutionnelles.

Il a donc fallu au prince Albert, on ne saurait le nier, un grand fonds d'abnégation pour qu'il n'ait pas poussé la reine à sortir des limites prescrites, et qu'il ait su mettre un frein à ses propres désirs. Cela est d'autant plus remarquable, que le prince Albert n'était pas un homme médiocre, tant s'en faut. Son intelligence, cultivée de bonne heure et avec soin, avait porté des fruits précoces Il possédait des connaissances étendues et diverses. Aux discours qu'en mainte occasion il a prononcés, on voit qu'il avait beaucoup réfléchi; et son éloquence, un peu froide, mais toujours substantielle, ne per-

dait sûrement rien à être éclairée çà et là par des reflets de la philosophie allemande. Il aimait les arts et les protégeait; il s'occupait de l'agriculture; il avait sur les développements dont l'industrie est susceptible des vues aussi saines qu'élevées. La grande exposition de 1851 fut en partie son ouvrage, et son nom restera indissolublement lié à celle de 1862.

Dans la haute aristocratie, si je suis bien informé, il n'était aimé qu'à demi; on lui trouvait une fierté un peu dédaigneuse : tort grave dans le monde de l'orgueil!

Quoi qu'il en soit, la mort du prince Albert, coup si terrible pour la reine, dont il détruit le bonheur et menace la santé, est en ce moment, pour le peuple anglais, le sujet d'une affliction très-sincère, je le répète, et très-réfléchie.

Cet événement, auquel on était à peine préparé par les rapports des médecins, jette de plus un triste voile sur la saison prochaine. Adieu les drawing-rooms, les bals, les concerts, les soirées d'éclat! Adieu les bénéfices sur lesquels le commerce de luxe avait coutume de compter! L'Exposition, attendue l'année prochaine, aura-t-elle lieu maintenant? Quelques-uns en doutent et sont portés à croire qu'on l'ajournera. Comme c'est une entreprise, après tout, particulière, il est certain qu'elle serait ajournée pour peu que la reine en exprimât ou seulement en laissât deviner le désir.

XLIV

16 décembre.

Le droit du plus fort.

Au moment où les Anglais prenaient le deuil pour le prince Albert, ne recevait-on pas la nouvelle que le Congrès de l'Amérique du Nord avait voté des remercîments au capitaine Wilkes, et que sa conduite avait été approuvée par l'amirauté, de laquelle il relève? Bien que ces deux faits n'aient rien de décisif, on ne peut se dissimuler qu'ils sont de nature à ébranler fortement la confiance de ceux qui croient à la paix, tout en pénétrant de tristesse ceux qui l'appellent de leurs vœux. Le ton du message, que les journaux publient aujourd'hui, n'est pas non plus très-rassurant. A la vérité, l'affaire du *Trent* n'est pas mentionnée; mais il y a, malheureusement, plus qu'une menace couverte dans la phrase qui semble prévoir la guerre étrangère comme conséquence de la guerre civile. Que va-t-il arriver? La carrière est ouverte, désormais, à toutes les suppositions et à toutes les craintes.

Dans la lettre par laquelle il s'excusait de ne pouvoir se rendre au banquet offert à son ami M. Bright, par les habitants de Rochdale, M. Cobden a rappelé :

Que le gouvernement des États-Unis, il y a plus de cinq ans, proposa aux puissances européennes d'affranchir de toute saisie par des vaisseaux de guerre les propriétés privées traversant la mer;

Qu'aux termes d'un message du président Pierce, cette proposition fut accueillie favorablement par la Russie et la France, mais repoussée par le gouvernement anglais;

Qu'en cela, le ministère se trouvait agir contrairement à l'opinion unanime des sociétés commerciales de l'Angleterre;

Qu'à une date postérieure, le gouvernement de M. Buchanan, élargissant la question, proposa d'abolir les blocus en ce qui concernait les ports de commerce, mais que, cette fois encore, le gouvernement anglais ne voulut rien entendre.

Supposons qu'il en eût été autrement; supposons qu'au lieu d'être repoussée, l'offre faite par les États-Unis eût été acceptée par l'Angleterre : le commerce des Anglais avec les ports du Sud de l'Amérique serait-il aujourd'hui interrompu? Et la guerre civile qui a éclaté par delà l'Océan serait-elle devenue, pour le Lancashire, la source des sacrifices qui lui sont aujourd'hui imposés? Voilà ce que M. Cobden demande dans la lettre dont il s'agit; et à cette question, une seule réponse est possible.

C'est avec douleur que je me vois amené à rappeler ici que, lorsqu'il y a deux ans la Chambre des Communes eut à examiner le point de savoir s'il ne conviendrait pas de déclarer insaisissables les propriétés privées des belligérants, lord John Russell ne craignit pas de dire : « Si pareil principe venait à prévaloir, c'en serait fait du pouvoir qui, sur mer, a rendu la Grande-Bretagne si formidable! »

Qu'est-ce à dire? Le droit du plus fort est donc le droit? Politique de grand chemin! C'est en faisant de ce droit du plus fort le fondement de ses théories en matière de législation maritime, que l'Angleterre a amené les complications

qui risquent de se dénouer d'une manière sanglante. Si la guerre éclate, le passé de l'Angleterre sera-t-il innocent des calamités de l'avenir?

XLV

22 décembre.

Velléité de guerre.

L'Angleterre désire la guerre. Voilà ce qui ressort pour moi — j'ai regret à le dire — de tout ce que je vois et de tout ce que j'entends. Comme je vous l'ai mandé dans une précédente lettre, il y a ici des hommes d'une intelligence élevée qui redoutent ce conflit et qui en mesurent la portée sinistre : je vous ai parlé d'un très-noble et très-beau discours de M. Bright; vous-même faisiez, l'autre jour, connaître à vos lecteurs, telle qu'une lettre de lui l'a récemment formulée, l'opinon de M. Cobden. Mais, il n'est que trop vrai, le démon de la guerre a conquis les esprits et les âmes; on fait plus que s'y préparer, on fait plus que l'envisager de sang-froid : généralement parlant, on l'attend avec impatience, on l'appelle, on la veut.

Un des derniers numéros du *Punch* représentait John Bull à table avec sa famille. Entre Jonathan, portant un drapeau incliné sur son épaule droite, et ayant un grand sabre au côté, des pistolets à sa ceinture. Il vient chercher s'il y a des rebelles. Les femmes et les enfants sont effrayés et ouvrent

de grands yeux ; John (lord Russell), le domestique, frémit de colère, lui, et s'avance, les poings serrés, vers l'étranger ; mais John Bull, sans se déranger autrement, dit : « Des rebelles ? Ah ! vraiment ! John, regarde à l'argenterie, et cours chercher le *policeman*. »

Le spirituel et mordant crayon de *Punch* n'a que trop bien exprimé, dans cette scène, le sentiment de sécurité méprisante et l'attitude de l'Angleterre à l'égard de l'Amérique.

Le secret de ces dispositions belliqueuses, ai-je besoin de le révéler ? C'est, hélas ! le secret de la comédie.

Depuis longtemps les Anglais éprouvaient le désir d'abattre une puissance rivale ; depuis longtemps ils frémissaient de voir se développer, de l'autre côté de l'Océan, et se développer dans des proportions gigantesques, un pouvoir émule du leur ; depuis longtemps, ils suivaient d'un œil inquiet les progrès de la marine marchande américaine ; depuis longtemps l'aristocratie anglaise s'affligeait de l'éclat importun jeté par des institutions qui la condamnaient. Mais, tant que les États-Unis sont restés les *États-Unis*, les attaquer eût été dangereux... *Aujourd'hui l'occasion d'or est trouvée ; les Anglais ont le vent en poupe, et ils se disent : « Saisissons bien vite l'heure propice ; qui sait si elle reviendrait. »*

Le *Times*, hier, se répandait en lamentations solennelles sur ce que l'homme n'est pas maître de sa destinée ; sur ce que l'Angleterre, provoquée de toutes les façons imaginables par l'Amérique, n'avait pu réussir, par des prodiges de patience, à écarter la fatalité d'une guerre qu'à entendre son grand organe elle sera forcée de subir, malgré qu'elle en ait.

En vérité, ceci ressemble à une mauvaise plaisanterie. Que

les Américains aient eu, depuis longues années, des torts graves envers l'Angleterre; qu'ils aient affecté, en mainte occasion, de la traiter avec une hauteur aussi déplacée qu'offensante; qu'ils aient pris une sorte de plaisir à abuser de sa tolérance; cela est incontestable, et, sous ce rapport, les ressentiments de l'Angleterre sont justes. Mais c'est se moquer que de faire honneur aux sympathies fraternelles de l'Angleterre pour l'Amérique, de ce qui n'a été que le résultat d'une politique prudente et froide. La patience des Anglais, tant que le Nord et le Sud sont restés unis, s'explique par l'immense intérêt qu'ils avaient à ne pas perdre le coton, et par la crainte d'affronter une lutte dont l'issue était douteuse. Ils savaient à merveille que si leur marine militaire était sans égale, la marine marchande des États-Unis était la première du monde; ils se rappelaient que, lors de la guerre de 1812, les Américains n'avaient eu qu'à armer en course leurs nombreux bâtiments pour infliger à l'Angleterre des pertes énormes et porter à son commerce des coups terribles; ils avaient encore présent à l'esprit le souvenir de plus de treize cents navires de toute espèce capturés, dans l'espace de trois ans, par les corsaires américains; et l'idée même des changements introduits dans les guerres navales par la vapeur ne les rassurait pas d'une manière complète, parce qu'en fin de compte la vapeur n'a pas encore tout à fait détrôné le vent, et que, si l'Amérique est pauvre en charbons, elle est riche en habiles constructeurs de navires, en aventuriers hardis et en intrépides loups de mer. Aujourd'hui la situation n'est pas la même : le peuple américain en est venu à se déchirer les entrailles de ses propres mains, et les Anglais voient naturellement dans cette circonstance l'occasion d'atteindre sans trop de périls un but que jusqu'à ce jour la prudence leur avait prescrit

de voiler. Sans compter — et ceci est une considération décisive — qu'en faisant la guerre à l'Amérique, lorsqu'elle était unie, ils auraient dû dire adieu au coton, tandis qu'en faisant la guerre à l'Amérique divisée, ils ont quelque chance de renouer avec les États du Sud, débloqués, des rapports dont l'interruption leur est odieuse.

Dans sa lettre sur l'affaire du *Trent*, George Sumner rappelait avec amertume que, peu de temps après la rupture entre le Nord et le Sud, le pavillon britannique avait été cruellement insulté dans le port de Savannah ; qu'un capitaine de vaisseau anglais, le capitaine Vaughan, coupable aux yeux des gens du Sud d'avoir donné à dîner à un arrimeur, homme de couleur, avait été saisi à bord de son vaisseau, arraché des bras de sa femme, et qu'après lui avoir goudronné le corps, on l'avait roulé dans des plumes. C'était le cas ou jamais de montrer ce que peut la susceptibilité d'un grand peuple. Pourquoi l'honneur britannique fut-il moins sensible à cet outrage, venant du Sud, qu'à celui qui depuis, lui est venu du Nord ? La raison se devine.

Qu'on ne cherche donc pas à égarer l'opinion du monde sur le caractère de la lutte, si par malheur elle éclate ; qu'on ne se drape point dans une générosité fastueuse : la vérité vraie, c'est que l'Angleterre nourrissait depuis longtemps contre les Américains des ressentiments que les provocations de ceux-ci avaient rendus légitimes, et prenait ombrage du développement rapide de leur puissance. L'occasion attendue le prétexte désiré, ayant été fournis par l'enlèvement de MM. Mason et Slidell, on serait fâché d'en perdre le bénéfice. Venger d'un coup toutes les injures passées ; s'ouvrir un chemin jusqu'au coton ; affirmer aux yeux de la terre entière, l'inviolabilité de ce pavillon britannique accoutumé au respect de l'Océan, et en finir avec une puissance redou-

table, dans les circonstances les plus favorables pour la combattre, que de tentations à la fois! Aussi ont-elles agi avec force sur l'instinct national.

Si donc il arrivait que, en dehors de toute médiation, l'Amérique du Nord demandât à l'Angleterre, comme condition de la mise en liberté de MM. Mason et Slidell, une consécration franche et définitive de l'indépendance des mers, il serait absurde d'imaginer que l'Angleterre prêtât un instant l'oreille à une proposition semblable.

Et voilà précisément pourquoi l'offre d'une médiation de la part d'un pouvoir aussi considérable et aussi écouté que la France aurait été au plus haut point désirable. Car, pour peu que la question eût pris ce tour, l'affaire du *Trent*, qui a causé tant d'émotions pénibles et donné lieu à tant d'appréhensions lugubres, aurait pu avoir rang parmi les plus heureux accidents de l'histoire, et jamais avantage plus réel, plus durable, ne serait sorti d'une calamité passagère.

Quoi qu'il en soit, peut-être le moment n'est-il pas mal choisi pour appeler sur ce qui forme aujourd'hui les bases du droit pompeusement appelé *droit international*, l'attention de ceux qui, dans l'histoire, voient autre chose qu'un panorama. Si tel est votre avis, monsieur, je solliciterai une place dans vos colonnes pour quelques réflexions que m'a suggérées, touchant la nécessité d'une révision de la législation maritime, l'événement autour duquel on fait tant de bruit, et du sein duquel peuvent sortir tant de catastrophes.

XLVI

24 décembre.

La liberté des mers et l'Angleterre.

Dans son livre sur les *Droits et les devoirs des neutres*, M. Hautefeuille dit :

« De ce que toute nation est libre et indépendante de toute autre nation, principe incontestable, incontesté et reconnu de tous les hommes, découle cette conséquence nécessaire, *absolue comme le principe lui-même*, que chaque nation peut échanger son superflu, commercer avec qui il lui plaît de choisir pour faire cet échange, ce commerce, sans avoir à recourir à l'autorisation d'une troisième nation. La seule condition qu'elle doit remplir est le consentement de son contractant (1). »

Il est étrange, et — pourquoi n'en ferais-je pas l'aveu? il est regrettable qu'après avoir de la sorte posé le principe dans un ouvrage très-remarquable d'ailleurs et dédié à la liberté, M. Hautefeuille n'ait pas conclu purement et simplement au libre commerce des neutres en temps de guerre comme en temps de paix, et se soit cru obligé d'admettre sous le nom de *devoirs de la neutralité*, des restrictions inconciliables avec cette indépendance des nations qu'il commence par proclamer et qu'il proclame d'une manière si nette.

(1) *Discours préliminaire*, p. 6.

Que la neutralité impose des devoirs, je le veux bien; ais en quoi ces devoirs consistent-ils? Ils consistent, de la rt de la nation neutre, à ne se mêler aucunement de la ierelle qui existe entre les deux nations belligérantes, et nséquemment à agir avec elles, lorsque la guerre a éclaté, : la même manière qu'elle agissait avec elles avant la ierre : rien de moins, mais rien de plus.

Le fait de fournir des armes à l'une des deux nations bel- ;érantes — je choisis à dessein l'exemple le plus propre à stifier en apparence le système restrictif de la liberté des utres, — ce fait constitue-t-il une violation de la neutra- é, et les armes doivent-elles être, par suite, déclarées ntrebande de guerre?

Tous les auteurs qui ont écrit sur le droit des gens ont, crois, répondu par l'affirmative, depuis Selden jusqu'à rotius, depuis Puffendorf jusqu'à Vattel et Hubner, depuis mpredi jusqu'à M. Hautefeuille. Voyons un peu cepen- int.

Je suppose en présence deux nations dont l'une n'a nul soin de faire venir du dehors des instruments de guerre; iutre, au contraire, étant dans l'habitude d'en recevoir une troisième nation par la voie du commerce. Si cette oisième nation cesse tout à coup de fournir à la seconde ce ie celle-ci avait coutume de recevoir et ce qui lui est plus ie jamais nécessaire, n'est-il pas évident que la seconde ation se trouve cruellement lésée, au profit de la première? l'est-il pas évident que c'est comme si on la désarmait en résence de l'ennemi? N'est-il pas évident que, dans ce cas, a nation neutre est forcée, sous prétexte d'observer les de- voirs de la neutralité à l'égard d'une des deux parties belli- gérantes, de violer ces mêmes devoirs à l'égard de la partie adverse? N'est-il pas évident que, par le seul fait d'une

interruption de rapports si préjudiciable à celle-ci, la n
neutre s'immisce, indirectement il est vrai, mais très-r
ment, dans une querelle qui lui est et devrait lui reste
à fait étrangère?

Ce n'est pas tout. Chaque chose a sa logique e
monde, et le système des restrictions comme le rest
grande erreur de ceux qui, tels que M. Hautefeuille, se
portés champions de la liberté des mers, est de n'avo
poussé assez loin l'ardeur généreuse de leurs convict
leur grande erreur a été de prétendre limiter un droit
auraient dû nier, et de disputer sur la conclusion,
avoir imprudemment admis les prémisses.

« Nous voulons bien reconnaître aux belligérants
sent-ils, le droit d'arrêter, sur bâtiments neutres, co
contrebande de guerre, tout ce qui est un moyen dire
faire la guerre, de nuire à l'ennemi, de le combattre.
nous demandons qu'on se borne là, au nom du droit
neutres, au nom de la liberté des mers. »

Malheureusement, le système restrictif une fois ad
combien il est facile de réfuter les raisonnements de
qui insistent pour qu'on le limite au gré de leurs désirs

Si, par exemple, on déclare contrebande de guerre
canons, des fusils, des épées, pourquoi ne déclarerait-o
contrebande de guerre les blés, les farines, les subst
alimentaires de première nécessité? Si c'est violer le
voirs de la neutralité que de mettre un des belligéran
état de tirer un coup de fusil, pourquoi ne serait-ce pas
ler les devoirs de la neutralité que de le mettre en éta
subsister? Est-ce qu'avant de pouvoir se battre, il ne
pas pouvoir vivre? Est-ce que les objets de première n
sité pour la guerre, dans une lutte qui se prolonge,
moins d'importance que les objets de première néc

pour la vie? Est-ce que, dans l'acte de frapper l'ennemi, l'épée tient plus de place que ce qui donne au bras le pouvoir de la porter? Est-ce que la faim ne tue pas comme le canon, quoique d'une autre manière? Il s'agit bien vraiment de savoir si le moyen de nuire à l'ennemi est *direct* ou *indirect!* Le moyen est-il, oui ou non, *effectif?* Là est toute la question. Une ville est assiégée; l'assiégeant, ne pouvant l'emporter d'assaut, cherche à la réduire par la famine et y réussit : il serait certes plaisant qu'on nous vînt dire que, la ville ayant été prise d'une manière *indirecte*, cela ne doit pas compter!

Lorsque, en 1794, l'Angleterre, alors armée contre la France, prohiba le commerce des vivres et donna ordre à ses croiseurs d'arrêter tous les navires chargés de grains ou farines qu'on dirigerait vers la France, les neutres poussèrent d'ardentes clameurs, et ils avaient cent fois raison, au point de vue de la liberté des mers, telle qu'elle devrait être comprise. Mais, le principe une fois admis que cette liberté peut et doit être subordonnée au droit qu'a le belligérant d'empêcher qu'on mette son ennemi en état de lui nuire, qu'avait-on à répondre aux Anglais disant : « La France meurt de faim. Nous sommes fondés à croire que nous la réduirons par la famine à demander la paix ou à l'accepter. Lui porter des vivres, c'est lui fournir les moyens de continuer la guerre; c'est lui donner la possibilité de nous nuire, de nous combattre ; c'est donc violer les droits de la neutralité : nous ne le souffrirons pas? » En quoi le raisonnement de l'Angleterre eût-il été plus valable, plus concluant, appliqué à des armes qu'à des vivres?

Toutes les distinctions qu'on a essayé d'établir, en matière de contrebande, entre les munitions de guerre proprement dites et les munitions de bouche, reposent, tranchons le

la guerre (1). » — D'accord, mais ceci n'a nul rapp
question débattue.

« Elles servent encore plus aux habitants paisib
sont plus nombreux, qu'aux soldats (2). » — Je n'y
dis point; mais lorsqu'un peuple est en guerre, les
ne sont que les représentants armés de l'ensemble de
vous nommez les *habitants paisibles*. C'est pour c
et en leur nom, que les autres tiennent l'épée; ce n'
seulement la partie militante de la nation qui est en
guerre, c'est *toute* la nation; c'est conséquemment à
nation que s'adressent les coups de l'ennemi; et so
arrive que les pertes infligées aux *habitants paisibl*
elle se compose font plus pour amener la paix que l
toires remportées sur les *soldats* qu'elle emploie.

« Les substances alimentaires ne peuvent jamais (3
directement à l'ennemi. » — Eh bien, qu'importe,
lui nuisent autant et plus, quoique indirectement?

« Elles ne sont pas susceptibles de servir contre lu
— Pardon, elles servent contre lui, puisque, sans el
ne pourrait longtemps le combattre.

Maintenant, ce qui est vrai des vivres, l'est-il moins
et de l'argent monnayés? Si l'on avoue — et comn
nier? — que l'argent est le nerf de la guerre; qu
l'état actuel de la civilisation, un peuple qui en serai

se trouverait dans l'impossibilité de la soutenir et même de la faire, à quoi sert de dire que « l'or et l'argent monnayés ne peuvent être employés à frapper l'ennemi, à lui causer une blessure ou la mort » (1).

Et la houille, qui, depuis l'établissement des bateaux à vapeur, est devenue, en temps de guerre comme en temps de paix, d'une nécessité si absolue, est-ce aussi parce qu'elle « ne cause pas une blessure » qu'elle jouira du bénéfice de la liberté, de préférence à des épées ou à des mousquets?

Pour moi, j'estime et j'essayerai de prouver que l'Angleterre — son opinion sur l'affaire du *Trent* mise à part — est la seule nation du monde qui, en matière de droit, ou plutôt de pratique maritime, ait toujours raisonné juste, et tiré du système restrictif tout ce que contient la logique d'un tel système. Que l'on condamne la doctrine, j'applaudirai; mais à ceux qui ne veulent pas de la conclusion je demande d'avoir le courage de rejeter les prémisses et de dire :

« Pour que les neutres demeurent réellement neutres entre deux nations belligérantes, il faut qu'on ne les oblige point d'agir envers elles, après que la guerre a éclaté, autrement qu'elles agissaient auparavant. Les distinctions qu'on a prétendu établir d'avance entre ce qui est et ce qui n'est pas contrebande de guerre, sont irrationnelles. Les mots *contrebande de guerre* sont une invention de l'esprit de tyrannie, un prétexte fourni au plus fort. Le commerce ne deviendra vraiment libre que lorsqu'on aura enfin admis, *sans exception aucune*, ce grand et salutaire principe : « Le pavillon couvre la marchandise », ce qui revient à dé-

(1) Hautefeuille, t. II, p. 374.

finir la mer comme elle doit être définie : le grand chemi des nations. »

Le pavillon couvre la marchandise est un principe qu le traité de Paris du 16 avril 1856 proclame, mais avec un exception qui emporte ce principe et le détruit. Dire : « L pavillon couvre la marchandise, *à l'exception de la contre bande de guerre* », c'est laisser la porte ouverte à toute es difficultés, à toutes les querelles, à toutes les vexation que le traité a eu sans doute pour but de prévenir. Il aurai fallu déterminer d'une manière précise, dans le traité même ce qui doit être, désormais et définitivement, considér comme contrebande de guerre. Pourquoi ne l'a-t-on pa fait? serait-ce qu'on a craint de voir se produire aussitôt le divergences des opinions? Cela seul suffirait pour prouve que le problème reste à résoudre.

Quel est le langage des livres ?

Grotius est d'avis que si, pour assurer le succès de s armes, le belligérant est dans la nécessité de prononcer prohibition de l'or et de l'argent monnayés, du fer, du cu vre, du charbon, le droit qui dérive de cette nécessité l'a torise à le faire.

Vattel accorde au belligérant le droit d'arrêter les vivre lorsqu'il a l'espoir de réduire l'ennemi par la famine.

Hubner range dans la classe des objets contrebande guerre non-seulement les gros draps et les toiles pr pres à l'habillement des soldats, mais encore les cuirs, l bottes, etc...

Lampredi se demande si les peuples peuvent empêcher commerce des articles de contrebande de guerre, dans le c où la nécessité de leur défense l'exige ? Et sa réponse est « Non-seulement ils peuvent, dans un cas semblable, empê cher un tel commerce, mais tout autre. »

Des livres, passons aux traités : que trouverons-nous- Faut-il, à l'exemple de M. Hautefeuille (1), prendre pour base du droit maritime européen les traités d'Utrecht énumérant comme marchandises de contrebande tout ce qui sert directement à la guerre : canons, poudre à canon, salpêtre, arquebuses, mortiers, casques, cuirasses, piques, baudriers, etc...? Nul doute qu'en ce qui concerne la question, ces traités n'aient servi de modèle à un grand nombre d'autres conclus pendant la dernière partie du dix-huitième siècle et la première du dix-neuvième. Mais, outre qu'ils n'ont jamais fait jurisprudence pour l'Angleterre, la plus considérable de toutes les nations maritimes, M. Hautefeuille lui-même cite jusqu'à neuf traités qui, étendant la contrebande de guerre, prouvent de reste combien la jurisprudence en ces matières est loin d'être fixée, savoir, les traités : de 1604, entre l'Espagne et l'Angleterre; de 1614, entre la Suède et les provinces-unies des Pays-Bas; de 1630, entre l'Espagne et l'Angleterre, d'une part, l'Espagne et la France, d'autre part; de 1654, entre l'Angleterre et la Hollande; de 1661, entre l'Angleterre et le Danemark; de 1661, entre l'Angleterre et la Suède; de 1742, entre le Danemark et la France; de 1794-1795, entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique; du 25 juillet 1803, entre l'Angleterre et la Suède (2). Convenons que voilà une règle, si règle il y a, terriblement entamée par les exceptions !

Au reste, M. Hautefeuille ne nie pas que la difficulté ne soit très-grave, si l'on accorde que la prohibition a sa source dans la jurisprudence formée par la réunion d'un plus ou moins grand nombre de traités (3), ce qu'il appelle la « *loi*

(1) Tome II, p. 320 et 321.
(2) T. II, p. 328.
(3) T. II, p. 303.

secondaire, » et il aime à se persuader que le problè résolu par la *loi primitive,* celle qui parle à la cons universelle.

Il faut avouer que si, sur la matière qui nous occupe, *primitive* a jamais parlé à la conscience universelle, l science universelle ne lui a guère rien répondu ; et l' voit pas bien, en effet, comment la question de savoir nation qui manque de pain est plus en état de soute guerre qu'une nation qui manque de poudre, pourra une affaire de conscience : ou je me trompe fort, ou c'e simplement une affaire de logique.

L'Angleterre, jusqu'au jour de l'enlèvement des passagers du *Trent,* avait professé une doctrine qu'o désapprouver, qu'on peut dénoncer comme renferm germe des plus tyranniques abus, qu'on peut rep comme conduisant à l'usurpation de la mer par l fort, mais qui a du moins le mérite d'être complè trouve le principe qui sert de base à cette doctrine fo en ces termes dans un travail très-savant, et déjà de date, publié par *la Revue d'Édimbourg :*

« Vous avez le droit de recherche pour ce qui est c bande de guerre, parce que la présence de tels objets du bâtiment qui commerce avec votre ennemi est un f vous est préjudiciable. De même, vous avez le droit d'e ner si ce bâtiment n'a pas reçu vos marins déserteurs, que leur désertion est un fait qui vous est préjudiciable

Ainsi, voilà qui est clair : le point de départ de la d dont il s'agit est le prétendu droit qu'ont les bellig d'empêcher ce qui leur est préjudiciable.

Et qui sera juge ? Eux-mêmes, en dehors de toute

(1) Vol. XI, p. 9.

posée d'avance, en dehors de tout précédent. Écoutez ce que dit à cet égard *l'Encyclopédie métropolitaine*, à l'article Neutralité :

« Un objet peut n'être pas contrebande de guerre à un moment donné, sous l'empire de *certaines circonstances*, et le devenir à un autre moment donné, sous l'empire de *circonstances* différentes... La question dépend entièrement de *circonstances* qu'il est impossible de prévoir ou d'apprécier d'avance. »

Ainsi qu'on ne vienne pas nous parler de jurisprudence internationale, de traités *ex professo*, de précédents : lorsqu'un cas se présente, prévu ou non prévu, c'est aux *circonstances* qui le caractérisent qu'on s'en doit rapporter; et s'il en résulte un fait *préjudiciable* au belligérant, son droit se trouve établi !

La pratique, dans l'histoire maritime des Anglais, a-t-elle répondu à cette théorie? Il serait difficile de le nier. Personne n'ignore quelle extension les Anglais ont donnée à ce prétendu droit du belligérant d'empêcher ce qui lui est *préjudiciable*. Les exemples abondent.

En 1798, une flotte marchande appartenant à la Suède et que convoyait une frégate est rencontrée par une escadre anglaise. Le capitaine suédois, interrogé, déclare que les bâtiments sont destinés pour divers ports de la Méditerranée, et chargés de chanvre, de fer, de goudron. Il s'agissait ici d'une flotte appartenant à une puissance neutre; il s'agissait de vaisseaux convoyés; il s'agissait d'objets qui étaient des produits du pays qui les exportait. Mais l'Angleterre était alors en guerre avec la France; la France avait des ports sur la Méditerranée, et le commandant de l'escadre anglaise trancha la question au point de vue de ce qui était, pouvait être, ou lui semblait être *préjudiciable* à sa nation,

eu égard aux *circonstances*. Il n'hésita donc pas à détenir les bâtiments suédois, malgré l'opposition et les protestations du capitaine de la frégate qui les convoyait. Que dis-je ? Non-seulement ces bâtiments furent détenus, mais ils furent condamnés comme de bonne prise avec leur cargaison, « procédé », avoue l'auteur de l'article cité plus haut, « qui donna lieu à beaucoup de discussions dans ce temps-là, et qu'il n'est pas aisé de justifier » (1).

Tout le monde sait que les vaisseaux de guerre appartenant à un pouvoir neutre ont toujours été considérés comme exempts du droit de visite, parce que les tenir pour suspects ce serait insulter la nation qu'ils représentent : d'où la conséquence que la présence d'un vaisseau de guerre doit protéger contre toute tentative de recherche les vaisseaux marchands sous convoi. Cette conséquence fut-elle admise par les légistes anglais lorsqu'en 1801 les puissances neutres voulurent s'en prévaloir ? Non ; et, sur le droit de visiter les vaisseaux marchands, même convoyés, leur opinion fut unanime. Aussi les Anglais ne manquèrent-ils pas de la faire consacrer dans leur traité du mois de juin 1801 avec la Russie (art. 4), s'appuyant sur cet argument que, si une nation neutre équipe des vaisseaux de guerre pour escorter ses vaisseaux marchands, on est suffisamment autorisé à en conclure qu'elle viole la neutralité. C'était la loi révolutionnaire des suspects appliquée aux neutres !

Inutile de rappeler que ce fut l'extension donnée par les Anglais au droit de visite qui amena entre eux et les Américains cette guerre fameuse où l'on vit des amiraux anglais déclarer en état de blocus *toutes* les côtes de l'Amérique du Nord !

(1) *Metropolitan Encyclopedia*. NEUTRALITY.

Certes, quand on songe que les Américains ont été jusqu'à faire la guerre aux Anglais pour couper court à l'application arbitraire et abusive du droit de visite, on ne peut s'empêcher de les trouver étrangement en contradiction avec eux-mêmes dans cette malheureuse affaire du *Trent;* mais, d'un autre côté, quand on songe avec quelle ardeur et quelle opiniâtreté l'Angleterre a disputé aux puissances neutres le bénéfice du principe : *Le pavillon couvre la marchandise*, on ne peut s'empêcher de trouver étrangement en désaccord avec l'ensemble de la doctrine qu'elle avait professée jusqu'à ce jour les principes qu'invoque aujourd'hui son orgueil blessé.

En effet, le grand argument sur lequel les Anglais s'appuient dans le présent débat est celui-ci : La règle relative aux objets contrebande de guerre n'est pas applicable en ce qui touche les bâtiments qui vont d'un port neutre à un autre port neutre. »

Mais pourquoi cela? est-on en droit de leur demander.

Est-ce parce qu'il existe à cet égard une convention spéciale entre l'Angleterre et l'Amérique? C'est ce que personne ne prétend.

Est-ce parce que, soit sur ce point, soit sur les autres, il y a un code des nations fixe, invariable, universellement accepté? Ce n'est assurément pas l'Angleterre qui serait autorisée à affirmer cela, elle qui a toujours eu sa façon de comprendre le droit international et de l'appliquer.

Est-ce parce qu'il est impossible de concevoir ce que pourraient avoir de *préjudiciable* au belligérant les objets transportés par un vaisseau qui va d'un port neutre à un autre port neutre? Mais quoi! le fait de porter quelques centaines de fusils, par exemple, aux Américains du Sud eût-il été plus *préjudiciable* aux Américains du Nord que le transport d'un port neutre à un port neutre de deux émissaires

ayant pour mission avouée d'animer contre ces derniers les deux plus formidables nations du monde ?

Est-ce parce que l'autorité des précédents manque ? Mais que vaut l'autorité des précédents, si « *la question dépend entièrement de circonstances, qu'il est impossible de prévoir, ou d'apprécier d'avance* » ?

Les signataires du traité de Paris du 16 avril 1856 disent que la loi maritime, en temps de guerre, a été l'origine de disputes déplorables. Que n'ajoutaient-ils : et d'inconséquences presque plus déplorables encore ?

Mais ce qui frappe surtout dans le système restrictif, quelque étroites que soient les limites dans lesquelles on se plaise à le renfermer, c'est l'énormité des injustices qu'il entraîne.

Le commerce d'une nation avec une autre nation pouvant consister dans ce qui est compris généralement sous le nom de *contrebande de guerre*, en vertu de quel principe de justice la seconde serait-elle forcée de discontinuer un commerce qui lui est avantageux, parce qu'il aura convenu à une autre nation de chercher querelle à la première ? En vertu de quel principe de justice rejetterait-on sur un peuple paisible et industrieux les conséquences d'actes qui ne sont aucunement les siens ?

On parle beaucoup de l'inconvénient qui résulterait pour une des deux nations belligérantes de la possibilité fournie à l'autre de se procurer des moyens de guerre. Et l'inconvénient qui résulte pour la nation neutre des entraves mises à son commerce et à sa navigation, on ne le compte pas ! Quel excès de sollicitude à l'égard des peuples querelleurs, et, à l'égard des peuples travailleurs, quel excès d'indifférence ! Comment ! il serait injuste de vous exposer à un des résultats possibles d'une guerre qui vous regarde, et il est juste

de me faire souffrir, moi, d'une guerre qui ne me regarde pas! Et cela s'appelle le droit international!

Je vais plus loin. Observer la neutralité entre deux nations belligérantes, c'est, j'imagine, s'abstenir de ce qui serait de nature à faire pencher la balance, soit d'un côté, soit de l'autre. Je le demande, est-ce là le but qu'on atteint par la détermination de certains objets désignés d'avance comme contrebande de guerre? Non : ce qu'on atteint, c'est précisément le but contraire. Voici deux nations qui entrent en lutte. L'une dispose d'un grand nombre de vaisseaux de guerre; l'autre en a très-peu. N'est-il pas manifeste que, dans ce cas, le droit de visite, arme très-réelle et très-effective entre les mains de la première, ne sera qu'une arme dérisoire entre les mains de la seconde? Car avec quoi une nation sans vaisseaux de guerre exercerait-elle le droit de visite? Avec quoi empêcherait-elle les neutres de porter des armes à la nation avec qui elle est en guerre? On ne fait pas, que je sache, la police sans police; on ne fait pas la police des mers sans une marine puissante. Le droit de rechercher, d'arrêter, et, en certaines occasions, de confisquer les objets compris sous le nom de contrebande de guerre, est donc tout bonnement une force créée au profit du plus fort. Et c'est pourquoi l'Angleterre a toujours attaché tant d'importance à la consécration du droit de visite; c'est pourquoi elle en a toujours voulu l'application aussi large, aussi étendue que possible.

Et maintenant, si l'on considère que l'inégalité des forces entre nations est la source de la plupart des guerres injustes, par la raison bien simple, hélas! qu'on est tenté d'être injuste quand on peut l'être impunément, il faudra bien reconnaître que le système restrictif du commerce et de la navigation des neutres en temps de guerre est un déplo-

rable encouragement aux guerres injustes, par l'avantage qu'il assure aux grandes puissances maritimes sur les puissances maritimes moins considérables.

J'admire vraiment que, de la part des Anglais, la course, procédé favori des Américains, ait été l'objet de tant d'anathèmes. Non que ce soit là une pratique que le génie de la civilisation avoue : Dieu me garde de blâmer l'article du traité de Paris qui la condamne! Dans son *Essai sur les armateurs*, Martens dit et a raison de dire : « L'armateur, indifférent au sort de la guerre, et souvent de sa patrie, n'a d'autre amorce que l'avidité du gain, d'autre récompense que ses prises et les prix attachés par l'État à ses pirateries privilégiées. » Valin, tout porté qu'il est à préconiser la course, ne nie pas qu'elle ne soit de nature à dégénérer en abus. Mais, franchement, quand l'Amérique est attaquée sur mer par une puissance telle que l'Angleterre, que font les Américains en armant leurs vaisseaux en course? Ils se défendent comme ils peuvent, et par les moyens qui sont le plus à leur disposition, contre une prépondérance de force à laquelle rien ne sert de frein. Leur marine marchande étant la première du monde, tandis que leur marine militaire est comparativement faible, ils sont sans nul doute autorisés à dire que, si la course était abolie, leurs vaisseaux marchands seraient capturés en grand nombre par les croiseurs de l'ennemi, sans qu'ils eussent, eux, beaucoup de prise sur les vaisseaux marchands de l'ennemi, à cause du petit nombre de leurs vaisseaux de guerre. Qu'opposer à ce raisonnement? Il est malaisé de persuader à un homme, quand on lui présente la pointe d'une épée, qu'il doit renoncer aux moyens de défense qui lui sont propres, pour que son ennemi ait moins de peine à le percer d'outre en outre.

C'est bien en vain qu'on demanderait aux Américains de

consentir à l'abolition de la course, aussi longtemps qu'on refusera de changer les conditions qui leur font regarder la course comme une nécessité nationale, en cas de guerre. Si l'Angleterre invoque ici contre eux l'intérêt de la civilisation générale, ils sont fondés à lui répondre : « C'est cet intérêt que nous plaidions, lorsqu'il y a plus de cinq ans nous proposions aux puissances européennes d'exempter de toute capture par les vaisseaux de guerre la propriété privée ; et lorsque, plus tard, nous proposions l'abolition des blocus, en ce qui concerne les ports de commerce : est-il besoin de vous rappeler avec quelle vivacité et pour quels motifs cette offre fut rejetée par vous ? »

La vérité est que, dans la solution des problèmes qui se rattachent au code maritime, chaque nation a beaucoup moins en vue la civilisation générale que son intérêt propre, et rien ne prouve mieux combien il importerait qu'il y eût un haut tribunal pour prononcer sur les querelles entre nations, comme il y a des tribunaux pour prononcer, dans chaque nation prise à part, sur les querelles entre particuliers.

Que signifie, par exemple, la garantie que présentent contre l'application arbitraire et abusive du droit de visite les cours des prises ? Belle justice que celle qui repose sur la violation de ce principe, fondement de la justice, que nul ne peut être juge en sa propre cause !

L'Angleterre a-t-elle attendu, pour déclarer illégale, par la voix de ses légistes, l'enlèvement de MM. Mason et Slidell, que les légistes américains eussent donné leur avis et fait valoir leurs raisons ? Pas le moins du monde. Elle s'est hâtée de dire : « Le droit est de mon côté » ; et s'est préparée à en fournir la preuve, le cas échéant, à coups de canon.

Malheureusement, telle est la folie des hommes que,

même dans le siècle du télégraphe et de la vapeur, si quel qu'un s'étonnait de l'absence d'un tribunal amphictyoniqu dans le monde, ce quelqu'un-là risquerait fort d'être pr pour un habitant des iles de sucre candi décrites par l'opti misme du bon Fénelon.

En attendant mieux, peut-être nous sera-t-il permis d demander, avec M. Cobden, qui n'est pas précisément u esprit chimérique, s'il ne serait pas bon d'affranchir, e temps de guerre, les vaisseaux neutres de toute recherch de toute visite, de tout obstacle?

C'est le comble de l'absurdité que, dans un temps où l rapports d'intérêts entre les divers peuples de la terre so devenus si fréquents et d'une importance si grande, le com merce et la navigation soient paralysés partout parce qu' aura plu à deux peuples d'être en désaccord.

Et où serait l'inconvénient d'une substitution franche, lo gique, complète, du système de la liberté au système res trictif?

Objectera-t-on que, si les mots *contrebande de guerr* étaient effacés du vocabulaire international; que si le dro de visite, en ce qui regarde la recherche de la contreband de guerre était aboli, les belligérants ne seraient plus e état de contraindre les neutres à l'observation de la neu tralité?

J'ai déjà répondu à cette objection, en faisant remarque que la neutralité peut être violée de mille manières diffé rentes; qu'elle peut être violée d'une manière indirect aussi effectivement que d'une manière directe, et par l transport d'articles qui ne sont pas généralement désigné comme contrebande de guerre aussi bien que par le trans port d'articles compris sous ce nom. Il faudrait donc, pou que le moyen fût approprié au but, que les belligérants eus

sent le droit d'arrêter au passage et de saisir, non pas seulement tel ou tel objet déterminé d'avance d'une façon plus ou moins arbitraire, mais tous les objets dont le transport leur paraîtrait une violation de la neutralité. Est-on prêt à entrer dans cette voie ? Est-on disposé à sacrifier jusqu'à ce point les convenances de la paix à celles de la guerre? Est-on d'avis qu'il est juste, qu'il est raisonnable d'amener le commerce et la navigation du monde entier à souffrir des caprices guerriers de deux peuples? Est-on résigné au danger de livrer la police de l'Océan à qui se sent assez fort pour s'en charger et s'en chargerait volontiers? A la bonne heure. Il est, en tout cas, une nation sur le globe qui trouvera cette conclusion admirable; et, si l'on en vient là, on aura rendu au droit du plus fort un hommage digne de lui!

J'accorderai tant qu'on voudra que, lorsque deux nations sont en guerre, celle des deux qui est amplement pourvue d'armes, a intérêt à ce qu'on n'en fournisse pas à celle qui en manque. Mais ce qu'il m'est impossible de comprendre, c'est que cet intérêt soit tellement sacré, qu'il faille en assurer le triomphe, coûte que coûte, sans égard aux intérêts du commerce général, sans égard à la liberté, sans égard à la justice.

« Mais, me demandera-t-on sans doute, entendez-vous que, quand une ville est bloquée, la liberté du commerce doive aller jusque-là, qu'il soit loisible aux neutres de communiquer avec les assiégés? Et si vous reculez devant cette conséquence, vous voilà en contradiction avec vous-même! »

Pas du tout. Car il est évident que, dans le cas particulier dont il s'agit, l'interdiction jetée sur la place bloquée résulte, non d'une convention arbitraire, mais de la nature même des choses. Les neutres ne sauraient, sans violer la neu-

tralité, pénétrer dans une place assiégée pour y continuer leur commerce, par la raison bien simple qu'ils ne pourraient le faire sans troubler les opérations du siége. Encore une fois, c'est la nature même des choses qui fait loi ici ; et je ferai remarquer, en passant, que c'est précisément afin de ramener sous l'empire de cette loi *unique* les droits qui se lient à l'état de blocus, que le traité de Paris du 16 avril 1856 a dit (art. 4) : « Les blocus, pour être obligatoires, doivent être *effectifs*. »

Quant à la difficulté où seraient les belligérants de prévenir la violation des devoirs de la neutralité, si la mer devenait libre en temps de guerre comme en temps de paix, il y a ceci à répondre :

1° Que cette difficulté n'est point écartée par le droit de visite, à moins qu'on n'enfle outre mesure la liste des articles contrebande de guerre ;

2° Que la facilité donnée aux belligérants de surveiller les neutres entraînant l'emploi d'un moyen vexatoire, inquisitorial, ruineux, et renfermant le germe de disputes sanglantes, l'avantage qu'on y découvre n'est rien à côté des inconvénients qui en découlent ;

3° Que la violation de la neutralité est un cas de guerre comme tous les autres cas de guerre, et qu'il n'y a pas de raison pour qu'on en fasse exceptionellement l'objet de mesures préventives ;

4° Que le droit de visite, fondé sur la mise en suspicion des neutres par les belligérants, est en soi une insulte à l'honneur des pavillons, et crée en faveur de quelques-uns à l'égard de tous le privilége d'insolence ;

5° Que le pouvoir *préventif* implique la subordination de qui le subit à qui l'exerce : d'où cette conséquence monstrueuse, qu'un peuple, pour avoir légitimement autorité sur

les autres peuples, n'a qu'à passer de l'état de paix à l'état de guerre. »

Il me resterait encore beaucoup à dire. Mais je n'ai eu en aucune sorte la prétention de faire un traité sur la matière. En vous présentant, au courant de la plume, les quelques réflexions qui précèdent, mon but ne pouvait être et n'a été que d'appeler l'attention de vos lecteurs sur une question dont l'affaire du *Trent* est venue rappeler, une fois de plus, l'importance sinistre. Jusqu'à ce jour, elle n'a été guère étudiée, cette question, qu'en vue de la guerre et pour le compte de la force : ne serait-il pas temps de la résoudre en vue de la paix et pour le compte de la liberté?

ANNÉE 1862

ANNÉE 1862

XLVII

1er janvier.

Danger de guerre.

Les nouvelles reçues d'Amérique ont été assez généralement regardées ici comme ayant un caractère pacifique. Toutefois, s'il fallait les prendre à la lettre, il en résulterait qu'on doit s'attendre, de la part du gouvernement américain, à une réponse qui témoignerait de dispositions conciliatrices, sans être, néanmoins, une acceptation pure et simple de l'ultimatum anglais.

Une réponse de ce genre est d'autant plus à prévoir, que le cabinet de Washington se trouve, selon toute apparence, entre deux écueils. S'il se prononce pour la guerre, il accepte une responsabilité terrible. S'il se prononce pour la paix achetée au prix que les Anglais en demandent, adieu tout ce qu'il peut avoir de popularité... à moins que l'excitation publique en Amérique ne tombe devant l'imminence et la grandeur du péril.

Je tiens de fort bonne source que, personnellement, le président Lincoln n'est pas homme à nourrir contre l'Angleterre des vues hostiles, et que M. Seward lui-même est très-loin, quoi qu'en aient dit les journaux anglais, de résumer sa politique dans le *delenda Carthago*. Si la correspondance de ce dernier avec M. Adams trahit un sentiment, peu voilé, d'irritation, elle en donne aussi les motifs, et ces motifs ne sauraient être déclarés par aucun juge impartial dénués de tout fondement. Rien assurément n'excuse la politique de dédain, d'arrogance et de provocation où les Américains, dans leurs jours de prospérité, se sont complu toutes les fois qu'ils avaient l'Angleterre face à face; mais il faut être le *Times* pour prétendre que, depuis le déchirement de l'Union, l'attitude de l'Angleterre envers l'Amérique du Nord n'a eu rien d'hostile, et que, par conséquent, la mauvaise humeur du cabinet de Washington accuse des antipathies absurdes.

Nous qui ne sommes ni Américains ni Anglais, nous nous expliquons à merveille que, dans cette entrevue avec lord Russell, dont rendent compte les dépêches de M. Adams, le diplomate américain se soit ouvert au ministre anglais de l'inquiétude causée à Washington par le séjour prolongé de pseudo-commissaires du Sud à Londres, et par la connaissance de leurs rapports officiels avec le cabinet de Saint-James.

Nous n'avons pas, non plus, beaucoup de peine à concevoir que la proclamation de la reine Victoria ait indisposé l'Amérique du Nord, en paraissant élever les États séparatistes au rang de puissance belligérante. Car enfin, traiter les États séparatistes de puissance belligérante, alors que l'Amérique du Nord les combat comme rebelles, c'est affirmer, au fond, que le bon droit est de leur côté; que le gou-

vernement fédéral, en les attaquant, s'appuie sur un faux principe, et que les mots *rétablissement de l'Union*, qu'il a écrits sur son drapeau, sont des mots vides de sens. Maintenant, qu'il en soit ainsi, c'est une question qui prête, si l'on veut, à des solutions diverses; mais, franchement, c'est trop attendre de l'Amérique du Nord, que de lui demander d'envisager la chose de cette manière, puisque, dans ce cas, la guerre qu'elle fait au Sud, non-seulement serait injuste, mais n'aurait plus aucune raison d'être. Il faut ou que l'Amérique du Nord mette son drapeau dans sa poche et jette les armes, ou qu'elle combatte les États du Sud comme rebelles, uniquement comme rebelles. Et dès lors, comment s'étonner qu'elle s'irrite de tout ce qui tend, de la part d'un gouvernement étranger, à leur enlever ce caractère? Telle est sa position que, se déclarer neutre entre elle et ceux qu'elle tient pour n'être que des insurgés, c'est la mettre sur un pied d'égalité avec eux, ce qui revient à résoudre la question contre elle. Voilà ce qui me semble n'avoir pas été jusqu'ici aperçu, ou du moins suffisamment indiqué. Supposons que l'Irlande, un beau jour, trouvât moyen de se détacher de l'Angleterre, et, pour rendre cette séparation définitive, tentât la voie des armes, les Anglais ne verraient-ils rien d'hostile dans le caractère de puissance belligérante attribué à l'Irlande soulevée? L'irritation causée à l'Amérique du Nord par l'attitude de l'Angleterre — sans parler du langage de la presse anglaise, en général si sympathique pour le Sud — peut donc être excessive et, dans ses manifestations, imprudente; mais elle est très-explicable et très-naturelle; si naturelle, si explicable, que la grande difficulté de la situation est là.

A quoi bon le dissimuler? la Constitution des États-Unis, quels que soient ses mérites, a cela de défectueux,

qu'en fondant le pouvoir des majorités en Amérique, elle a négligé de le soumettre à l'action de ce contrôle permanent dont tous les pouvoirs ont besoin, et celui des majorités plus peut-être qu'aucun autre. Beaucoup de gens croient que la souveraineté du peuple est réalisée par le gouvernement du plus grand nombre, de quelque façon que ce gouvernement soit organisé et fonctionne. Pour moi, j'avoue que je connais peu d'erreurs aussi dangereuses. La souveraineté ne saurait être une affaire d'addition. Un peuple est quelque chose de plus qu'un chiffre. Ce qui constitue véritablement une nation, ce qui fait sa grandeur, ce qui crée sa puissance, c'est ce qu'elle renferme de capacité, d'expérience, de raison, de lumières. La mise en mouvement de ces forces vives, dans l'intérêt de tous, voilà sa souveraineté ; et si le suffrage universel mérite qu'on vante son excellence, c'est parce qu'il fournit, dans certaines conditions données, le meilleur procédé qu'on puisse employer pour faire passer l'administration de la chose publique aux mains des plus capables et des plus dignes. Une démocratie où la force numérique servirait à annuler l'action de la force intelligente, au lieu de servir à lui confier la direction des affaires, ne serait pas une démocratie : ce serait un despotisme multiple, aveugle et confus, un despotisme fatalement condamné à périr, un peu plus tôt, un peu plus tard, par le suicide.

Des conditions requises pour que le moyen soit approprié au but, il en est une certainement qui existe en Amérique : c'est la liberté de discussion. Nulle part on n'a moins peur des flambeaux. Aussi nulle part la diffusion de la vie politique n'est-elle plus remarquable. Mais, d'un autre côté, le suffrage universel n'est pas organisé de telle sorte, en Amérique, que les minorités y aient la part de représentation et d'influence qui leur appartient légitimement. La puis-

sance des majorités y est plus que dominante, elle y est écrasante. Les minorités y sont plus que soumises, elles y sont annulées. Et que résulte-t-il de là ? C'est que les esprits les plus éminents y sont précisément ceux qui n'ont pas accès dans la représentation nationale, et vivent à l'écart des fonctions publiques. Suivant une remarque très-juste de M. John Stuart Mill, « la vie politique en Amérique est une bonne école, mais une école de laquelle sont exclus les professeurs les plus habiles ».

C'est là certainement un grand mal en toute circonstance; et combien n'est-il pas à déplorer, dans des crises nationales du genre de celles que l'Amérique traverse aujourd'hui !

Dieu veuille qu'elle en sorte heureusement ! Mais je ne puis me défendre de quelque inquiétude, à l'idée que la solution du problème qui nous tient tous en suspens va dépendre des passions, violemment surexcitées, du plus grand nombre, dans un pays où le pouvoir du plus grand nombre est sans contre-poids suffisant et manque de ce qui le tiendrait en garde contre lui-même.

Si, comme il est permis de le prévoir, la réponse du gouvernement de Washington ne consiste ni dans la mise en liberté immédiate des deux commissaires enlevés, ni dans un refus hautain de nature à fermer la porte à des démarches conciliatrices, l'Angleterre hésitera-t-elle à frapper? Je ne le pense pas.

Je lisais dernièrement dans le *Daily-Telegraph*, journal très-répandu, très-bien écrit, et, en ce qui touche aux questions de politique intérieure anglaise, très-libéral, que, dans le cas où l'ultimatum de l'Angleterre ne serait pas accepté à la lettre, purement et simplement, tout serait dit. Si je ne me trompe, c'est là l'expression de la pensée générale.

Le *Daily-Telegraph* n'est pas, ainsi que le *Times*, un journal de salon et de chancellerie ; mais, à cause de cela même, il ne se croit pas obligé de faire de la diplomatie dans ses colonnes, et la naïveté ou, plutôt, la crudité avec laquelle il exprime le sentiment anglais, n'est pas sans donner ici quelque gravité à ses paroles, qui ne sont, d'ailleurs, que trop d'accord avec tout ce que j'entends dire autour de moi.

Toutefois, il est juste d'ajouter que cette ardeur belliqueuse n'est pas absolument unanime. Le *Morning-Star*, qui propage avec un grand courage moral et beaucoup d'élévation les tendances cosmopolites d'une politique dont M. Bright est l'orateur populaire, et M. Cobden l'homme d'État, le *Morning-Star* n'est pas le seul journal qui se prononce contre la guerre : il est à noter qu'à Leeds, à Bradford, à Manchester, les esprits sont plus frappés qu'à Londres de ce qu'entraînerait de maux une brusque interruption des rapports commerciaux de l'Angleterre avec l'Amérique du Nord.

Je dois dire de plus que l'idée d'un arbitrage, comme moyen d'éviter l'effusion du sang, continue à se faire jour dans certains organes de la presse anglaise. Cette idée a même trouvé, dans lord Ebury, un avocat qui en a exposé les avantages d'une manière aussi noble que saisissante. Lord Ebury invite ses concitoyens à déployer, dans les circonstances présentes, cette modération qui est la majesté de la force, et cette générosité qui en est la preuve. Il insiste sur ce qu'aurait de magnanime la proposition d'un arbitrage venant de l'Angleterre elle-même, alors qu'elle est, au su du monde entier, dans la plénitude de sa puissance et se trouve en position de commander à la victoire. Il rappelle ce qui advint, en Angleterre, il y a vingt ans, au sujet du duel. Un officier de beaucoup de distinction, et généralement

aimé, ayant été tué en duel par un de ses parents, presque au moment où, de retour dans son pays, il mettait le pied sur le rivage natal, l'opinion publique s'émut à ce point, que lord Hardinge, avec l'assentiment du duc de Wellington, introduisit dans la théorie du duel des changements destinés à en subordonner la pratique aux décisions d'un jury d'honneur. On ne crut point, d'abord, à l'efficacité d'un tel remède, tant il paraissait peu probable que des hommes de cœur y eussent recours. Qu'arriva-t-il cependant? A quelque temps de là, un officier ayant adressé quelques paroles offensantes au capitaine Matson, celui-ci n'hésita pas à faire usage de l'autorité que lui donnaient son caractère bien connu et son courage éprouvé; il en appela intrépidement à une cour d'honneur; l'affaire fut arrangée honorablement pour les deux parties, et, à dater de ce jour, la pratique du duel fut en quelque sorte bannie de l'Angleterre.

Le parallèle est heureusement trouvé, « dit le *Lloyd's Weekly Newspaper*, en invoquant les paroles de lord Ebury à l'appui d'un article dont les conclusions sont toutes pacifiques: « Pour que le salutaire principe mis en avant dans le traité de Paris entre en application, il faut qu'une nation commence. Or, est-il sur la face du globe une nation qui soit mieux en position que l'Angleterre d'agir nationalement comme le capitaine Matson le fit individuellement? Nous pouvons rire de ceux qui hocheraient la tête, revêtus que nous sommes du pouvoir de châtier d'une façon prompte et exemplaire quiconque dédaignerait notre modération, ou repousserait nos justes demandes. »

XLVIII

5 janvier.

Les États-Unis et l'aristocratie anglaise.

Lundi dernier, il s'est tenu à Brighton un meeting dont la composition et l'objet valent qu'on s'y arrête.

Ce meeting avait été convoqué par un comité d'ouvriers; c'étaient des ouvriers qui en grande partie le composaient.

Oh ! que vous avez raison, monsieur, de plaider pour une solution pacifique de la question anglo-américaine, et que vous servez bien en cela les vrais intérêts de la démocratie! Car c'est elle qui est en cause. La classe ouvrière ici ne s'y trompe pas; et, tandis que les membres de l'aristocratie, les propriétaires du sol, les gros manufacturiers, les politiques de salon et les politiques de club ne respirent que vengeance, guerre et victoire, c'est dans ce qu'un orgueil imbécile a coutume d'appeler les bas-fonds de la société, qu'il faut descendre pour trouver le calme, la modération et l'amour réfléchi de la paix.

Comme il a été caractéristique, ce meeting de Brighton! La *résolution* qui y a été proposée et adoptée en révèle bien l'esprit. La voici en propres termes :

« Considérant que la dispute entre l'Angleterre et l'Amérique est née d'une interprétation erronée de la loi internationale plutôt que d'une insulte intentionnelle au pavillon britannique, ce meeting est d'avis que la question doit être soumise à l'arbitrage d'un pouvoir neutre, et que, dans les circonstances actuelles, une guerre avec l'Amérique serait

injustifiable et mériterait d'être réprouvée par le peuple anglais. »

Étaient présents deux membres de la Chambre des Communes, représentants de Brighton : MM. Coningham et White.

Ces deux messieurs, avec qui j'ai l'honneur d'être lié, ne sont ni l'un ni l'autre de l'école de M. Bright; ils ne sont pas les hommes de la paix à tout prix, tant s'en faut. Mais ils appartiennent, dans la Chambre des Communes, à la fraction la plus avancée du parti libéral; ils poursuivent le triomphe du progrès, d'un cœur sincère; ils sont du nombre des esprits qui, en marchant, regardent devant eux; ils croient au mérite des institutions de leur pays, sans se faire illusion sur ce qu'elles présentent de lacunes et sur ce qu'il s'y mêle de vices; ils aiment l'Amérique enfin, parce qu'elle a enseigné au monde que l'existence d'une cour et d'une aristocratie ne sont pas absolument nécessaires au développement de la prospérité matérielle d'un peuple, non plus qu'à celui de sa grandeur morale. Et c'est pourquoi les deux représentants de Brighton voudraient de toute leur âme, comme nous le voulons nous-mêmes, que la guerre pût être évitée.

Je vous disais dans ma dernière lettre que, quelque pacifiques que fussent les dernières nouvelles venues d'Amérique, il importait de prévoir le cas où la réponse du gouvernement de Washington serait conciliante sans être néanmoins une acceptation pure et simple, immédiate, inconditionnelle, de l'ultimatum anglais. C'est en vue de cette hypothèse que M. Coningham a parlé dans le meeting de Brighton.

S'il arrivait que, sans aller jusqu'à rendre MM. Mason et Slidell, le gouvernement américain offrît, en ce qui touche la question de principe, une réparation convenable, l'Angleterre devrait-elle se déclarer non satisfaite et courir aux

armes? Non! s'est écrié l'orateur; et ce non péremptoire, il l'a appuyé d'un discours plein de véhémence, plein d'émotion. M. White, lui aussi, s'est prononcé contre la guerre, et il l'a fait au bruit des applaudissements.

Vous le voyez, monsieur, la tendance à trancher le nœud d'un coup d'épée n'est pas, ainsi que je vous le mandais dernièrement, universelle; et j'ajoute qu'on peut reconnaître à plusieurs symptômes que les passions belliqueuses s'amortissent un peu à mesure que le dénoûment approche.

Cependant, à parler d'une manière générale, je persiste à dire que c'est la guerre qui est au fond des pensées et des désirs. Avant-hier, j'étais à dîner avec un riche industriel du Lancashire. La conversation tomba naturellement sur la grande question du jour : — « Eh bien, demandai-je à mon convive, que pense-t-on dans vos parages? — Ma foi, répondit-il en souriant, s'il faut parler net, beaucoup d'entre nous seraient, par la restitution de MM. Mason et Slidell... désappointés, *disappointed*. » Je vous répète le mot, tel que je l'ai de mes propres oreilles entendu. Il est caractéristique et peint toute une situation.

N'en soyez pas trop surpris. Il est une chose que l'Angleterre aristocratique ne pardonne pas aux Américains : c'est le développement prodigieux de leur puissance en si peu d'années, sous l'empire d'institutions démocratiques. Quoi! les États-Unis ne payaient pas de liste civile; ils n'avaient ni ducs, ni comtes, ni vicomtes, ni lords d'aucune espèce; ils avaient osé lâcher la bride au suffrage universel; ils ne saluaient d'autre idole que la souveraineté du peuple; ils poussaient jusqu'à l'excès, jusqu'au fanatisme, jusqu'à l'exclusion des esprits supérieurs mais trop indépendants, le culte des majorités; ils outraient la démocratie... Et pourtant ce peuple, que des hommes encore vivants avaient vu composé de

trois millions d'âmes à peine, était parvenu à compter une population égale à celle de l'Angleterre, et, miracle plus odieux, à posséder une marine marchande supérieure à celle des Anglais! Quel mauvais exemple donné au monde! Quelle dangereuse propagande! Qui voudrait croire, après cela, qu'il est impossible à un peuple de se passer de personnages titrés, et que la démocratie conduit au néant par le chaos, et qu'au delà des institutions anglaises il n'y a que le désordre, comme, en deçà, il n'y a que le vide?

Voilà, monsieur, les sentiments qu'inspirait à la classe aristocratique de ce pays, et même à une certaine fraction de la classe moyenne, le spectacle de l'Amérique faisant sa place sur le globe de jour en jour plus large, et si large, lorsque le Nord et le Sud se sont violemment séparés. Ce serait bien peu connaître la nature humaine que de mettre en doute la joie secrète qu'éprouvèrent de cet événement, désastreux sous tant de rapports, ceux dont il rassurait les intérêts, satisfaisait les préjugés et semblait attester la sagesse. Voilà donc ce qu'était devenue, en fin de compte, cette démocratie tant vantée! L'écueil contre lequel elle devait se briser était apparu enfin; et quel écueil! une guerre civile épouvantable.

Les Américains du Nord auraient pu et dû répondre que, loin d'accuser leurs institutions, ce désastre même tournait à leur honneur, puisqu'il prouvait combien elles étaient inconciliables avec tout principe qui méconnaît la justice et outrage l'humanité.

Malheureusement, tel ne fut pas le langage de ceux qui avaient à porter la parole au nom de la Constitution des États-Unis, comprise dans son sens le plus élevé et dans son invincible logique. Au lieu de se montrer fiers de n'avoir pu faire plus longtemps cause commune avec l'esclavage, au

lieu de donner cette glorieuse impuissance comme la preuv la plus éclatante de leur force, ils assignèrent une caus étroitement nationale, égoïste, vulgaire, à des déchirement qui étaient l'honneur d'une république fondée sur l'égalité ils se défendirent, presque comme d'un crime, d'avoir en vu l'abolition de l'esclavage, d'y avoir poussé, et d'avoir de l sorte fourni un motif à la rébellion des planteurs. Le prétext était admirable, pour tous ceux qui, en Angleterre, jalousaie la puissance des Américains, détestaient leurs institutions désiraient le triomphe du Sud comme moyen d'affaiblir la pr- mière et de décrier les seconds. Dieu sait si ce prétexte le a servi, quand il s'est agi pour eux de voiler la vraie cau de leurs triomphes et de leurs antipathies! Le principe l'esclavage une fois hors de cause, que faisaient-ils en a- puyant le Sud? A les entendre, ils appuyaient, non pas u peuple possesseur d'esclaves, mais un peuple réclamant so indépendance, reprenant son autonomie.

Il est vrai, comme l'ont observé amèrement MM. Whit et Coningham, que ces fervents avocats des nationalités qu s'affirment, avaient vu de sang-froid la Pologne palpitante e foulée aux pieds, avaient laissé les Russes passer sur le corp de la Hongrie et auraient trouvé monstrueux qu'on eû reconnu l'indépendance de l'Italie, lorsqu'elle s'incarnait, à Rome, dans un gouvernement républicain !

Il est bien triste à dire d'une pareille contradiction qu'ell était naturelle, et qu'on n'a pas le droit de s'en étonner. Il y a un mot du poëte Coleridge qui jette beaucoup de jour su les passions du moment. Interrogé sur ce que serait l'Amé- rique dans un siècle d'ici, il répondit : « Ce sera la Grande- Bretagne vue au travers d'un microscope solaire. »

Cette Grande-Bretagne-là cesse d'être à craindre pour le Anglais, ou, en tout cas, est bien moins à craindre, si l'Amé-

rique s'épuise dans les convulsions d'une guerre civile prolongée; si le Sud l'emporte; si l'empire dont Coleridge prophétisait le merveilleux accroissement d'une manière si vive reste définitivement coupé en deux.

Et, d'un autre côté, c'est une rude épreuve à traverser pour les institutions d'une démocratie que ces luttes à main armée qui couvrent du prétexte de la nécessité la confiscation des libertés publiques.

Tout cela, monsieur, l'aristocratie anglaise le sait de reste; et s'il lui avait été possible de l'ignorer, elle aurait probablement fait moins de bruit de l'affaire du *Trent*...

Toujours est-il que cet incident est venu fournir au gouvernement anglais, avec un bien lamentable à-propos, l'occasion d'armements considérables. S'il en faut croire MM. White et Coningham, qui l'un et l'autre ont exprimé sur ce point la même opinion, ces armements — quelque pacifique que pût être d'ailleurs la solution de la question actuellement pendante — auraient pour but de mettre plus tard l'Angleterre en état d'écraser l'Amérique du Nord, si celle-ci s'avisait de faire un *casus belli* de la reconnaissance officielle, formelle, de l'indépendance du Sud : reconnaissance dont le projet, selon les deux représentants de Brighton, serait déjà chose arrêtée de la part du cabinet, et que M. Coningham dénonce d'avance comme un acte qui déshonorerait à jamais l'Angleterre.

Le fait est que le peuple anglais déchirerait de ses propres mains une des plus belles pages de son histoire, si, après tout ce qu'il a fait et sacrifié pour l'abolition de l'esclavage, il en permettait la consécration officielle et solennelle, à la face du monde entier. M. White a eu l'heureuse idée de rappeler, à ce sujet, que le docteur Johnson, tout tory qu'il était, avait coutume, lorsqu'il avait bu « à l'Église et au roi », de boire

« à l'insurrection des noirs dans la Jamaïque ». Que dirait Johnson, s'il revenait à la vie, de l'idée de patronner moralement une insurrection ayant pour but avoué d'éterniser la servitude des noirs sur le continent américain?

Quoi qu'il en soit, il est un point sur lequel il importe que l'opinion publique s'arrête, et c'est celui-ci : l'affaire du *Trent* n'est pas une *cause*, c'est seulement une *occasion;* et, par conséquent, il ne suffirait pas d'un arrangement amiable sur cette question particulière pour écarter les difficultés prévues et à prévoir.

Aussi bien, une chose est sûre : c'est que si l'Amérique du Nord est réduite à céder sans compromis, d'une manière qui l'humilie, elle ne cédera que la rage dans le cœur. Ce sera la guerre semée dans la paix. Vienne pour les Américains l'heure et l'occasion de la vengeance : on verra s'ils se font faute d'en profiter! C'est ainsi que les inimitiés se perpétuent entre nations; c'est ainsi que sont frappés de stérilité tant d'efforts faits pour remplir cet affreux tonneau des Danaïdes où coule non pas de l'eau, mais du sang.

Il serait, certes, bien désirable que le gouvernement de Washington rendît les deux commissaires enlevés; mais il serait bien plus désirable encore que ce fût par suite d'une médiation demandée ou offerte dans des vues élevées d'avenir, et comme conséquence d'une transaction qui ménagerait l'honneur des deux peuples, donnerait à leur relations une base solide, et, ainsi que nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises, ferait sortir d'une calamité passagère le triomphe d'un grand principe, c'est-à-dire un avantage durable.

---

stance où un commandant américain aima mieux violer le principe de la neutralité, violer ses instructions, que de ne pas aider les Anglais en péril, et dit à ceux qui lui en faisaient reproche : « Le sang est plus épais que l'eau! » N'y a-t-il aucun journal ici où il soit possible de trouver, en cherchant bien, un récit qui peint des matelots américains, dans une occasion critique, manœuvrant les canons anglais, récit dont l'auteur s'écrie, sous l'empire d'une émotion reconnaissante : « Braves Américains, vous avez plus fait ce jour-là pour unir l'Angleterre et les États-Unis que ne feront jamais pour les désunir tous vos procureurs, chicaneurs et embrouilleurs d'affaires! »

Ces choses, beaucoup se plaisaient à les oublier hier qui s'en souviennent aujourd'hui; et tel qui ne tarissait pas sur les traits d'arrogance que Jonathan avait à se reprocher envers John Bull, commence à reconnaître qu'il est juste, après tout, de faire la part du bien et celle du mal.

Toutefois, monsieur, n'allez pas croire qu'il n'y ait plus en Angleterre que des convertis. Il s'en faut bien, hélas! Quand je vous disais, il y a huit jours, que si l'Amérique ôtait tout prétexte à un échange de coups de canons, beaucoup de gens ici seraient *désappointés*, je vous disais vrai. Le lendemain de la nouvelle reçue, un journal s'exprimait ainsi :

« Il n'y a pas grande injustice à soupçonner l'opinion de ce pays d'une ombre de *désappointement*. Le public avait pris son parti du jeu de la guerre; il avait laissé là d'autres engagements, payé à la porte, choisi sa place, lorsque tout à coup le directeur s'avance et annonce que le principal acteur a envoyé ses excuses et qu'on ne doit pas compter sur lui. Il est possible d'être *désappointé*, même à propos d'une chose malheureuse en soi. Nous avons entendu parler d'un homme qui, s'étant imaginé qu'il avait un cancer, fut fort

ennuyé un beau matin d'apprendre qu'il s'était trompé. Quand on a tant fait que de prendre son courage à deux mains, il est vexant d'en être pour ses frais. »

Et quelle était la feuille qui tenait ce langage? Une feuille sans importance, sans crédit, obscure? Non, monsieur. Ce langage était celui du *Times*, journal qui passe au dehors pour parler, dans les grandes questions, au nom de l'Angleterre.

De fait, le sentiment exprimé par le *Times* existe dans certains cercles qui sont réputés très-*politiques* de leur nature, et je l'ai entendu formuler là d'une manière plus nette encore. Il y a des gens qui avaient caressé avec une égoïste complaisance l'espoir que le gouvernement de Washington se compromettrait aux yeux du monde par une réponse brutale, et mettrait tous les torts de son côté. Quel coup de fortune c'eût été pour les détracteurs de la démocratie! De quel air triomphant ils auraient signalé à l'indignation ou aux risées de l'Europe un acte d'arrogance obstinée, dont la situation actuelle de l'Amérique eût fait un acte de folie! Quel magnifique texte à développer, concernant le vice et le danger de ces institutions populaires qui mettent la popularité d'un gouvernement au prix des concessions les plus basses ou les plus funestes, et donnent des questions de vie ou de mort à résoudre à des clameurs de carrefour! Au lieu de cela, qu'arrive-t-il? Chacun le sait maintenant, et c'est un fait qui aura sa place dans les pages les plus radieuses de l'histoire des démocraties : non-seulement la réponse de M. Seward a été d'une modération exemplaire, mais elle s'est trouvée empreinte de tant de noblesse, et en même temps si habile, que c'est presque l'Angleterre qui semble avoir failli par l'acte même dont elle a exigé réparation.

La réponse de M. Seward aux réclamations de l'Angle-

terre revient en effet à ceci : « Nous sommes trop heureux, vraiment, que l'Angleterre en soit venue à se plaindre de voir la liberté des mers violée ! Plût au ciel qu'elle eût toujours été dans ces sentiments ! Nous n'aurions pas eu à soutenir contre elle une guerre qui a laissé de si lamentables traces ! Une réparation nous est demandée ? Si l'on tenait à parler correctement, il faudrait dire qu'on nous demande de proclamer une fois de plus ce que nous avons toujours proclamé, ce que l'Angleterre, à notre grande joie, semble disposée à proclamer désormais avec nous, et ce qui, nous l'espérons, restera comme le fortuné, l'impérissable résultat de cet incident. En violant la liberté des mers, le capitaine Wilkes n'a point pratiqué les leçons de l'Amérique, loin de là ; c'est, au contraire, à la doctrine des Anglais sur le droit maritime, dans son application générale, qu'il s'est conformé. Ce n'est donc pas pour le compte de l'Angleterre que nous le désavouons ; c'est pour notre propre compte, au nom d'un principe que nous avons toujours soutenu, pour le triomphe duquel nous n'avons pas hésité, en 1812, à nous exposer à toutes les horreurs de la guerre, et auquel notre désaveu va donner une force nouvelle. »

On conçoit quel trésor de dépit a dû s'amasser ici dans des âmes ouvertes jusqu'alors à des impressions haineuses ; et voilà comment s'expliquent les commentaires par lesquels quelques-uns se sont efforcés, depuis, de donner le change aux esprits sur l'attitude du gouvernement de Washington.

Mais autant ce dernier paraît, en cette occasion, à son avantage, autant le gouvernement anglais se montre, lui, sous un jour douteux, pour ne pas dire pis.

Ce qui, dans la bouche de MM. White et Coningham, semblait une supposition un peu gratuite, et plutôt une crainte qu'une affirmation, serait-il vrai, d'aventure ? Y aurait-il

quelque fondement dans l'opinion exprimée par ces messieurs, au meeting de Brighton, que le bruit fait par le gouvernement anglais autour de la question du *Trent* était u pur prétexte pour armer en vue d'une reconnaissance ultérieure des États du Sud? Il faut avouer que les apparences aujourd'hui, sont contre le ministère. Le débat qui s'es élevé entre le *Daily-News* et le *Morning-Post*, — vous e avez dejà entretenu vos lecteurs, — a jeté un singulier jou sur la politique de lord Palmerston.

S'il est un fait désormais établi, c'est que la première dépêche de M. Seward à M. Adams, après la saisie des commissaires, avait été, dès le 19 décembre, communiquée a gouvernement anglais. Oui, dès cette époque le gouvernement anglais savait, à n'en pas douter, que le cabinet d Washington n'entendait pas accepter la responsabilité de actes du capitaine Wilkes et nourrissait les dispositions le plus conciliantes. Hier, le *Morning-Post*, qui avait hardimen nié le fait de la communication de la dépêche, était oblig de revenir sur ses pas et s'échappait par la tangente. Voic donc une question résolue. Quel était, dès lors, le devoir d gouvernement? Son devoir le plus sacré, le plus impérieux n'était-il pas de mettre le public au courant du véritable éta des choses, pour empêcher les cœurs de s'aigrir, les injure de s'échanger et la poudre de s'entasser dans la mine? Était-ce là un de ces secrets qu'il fût utile ou même permis d garder? Encore si tout s'était borné à garder le secret Mais non. La rumeur s'étant répandue qu'une dépêche ami était arrivée, le *Morning-Post* s'empressait de publier qu cette dépêche n'avait aucun rapport à la question qui agitai les esprits. Était-ce erreur? Était-ce mensonge? Erreur san doute. Mais de qui le *Morning-Post* tenait-il le fait qu'il annonçait avec tant d'assurance, et qui était faux? Lord Rus-

sell est connu pour n'être point un diplomate de l'école des Talleyrand, et, en outre, il se tient volontiers à l'écart de la presse. Mais il n'en est pas tout à fait de même de lord Palmerston. J'ai sous les yeux une série de documents fort curieux, touchant des dépêches falsifiées que Sa Seigneurie se crut autorisée à présenter un jour au parlement. C'est une histoire étrange, amusante sous un certain rapport, mais fort triste ; je vous la raconterai, si l'occasion se présente ; mais ce qui est sûr, et ce que je puis vous dire dès à présent, c'est qu'elle n'annonce pas de grands scrupules dans les hommes qui, comme lord Palmerston, ont eu un long maniement des affaires diplomatiques, et qui, élevés dans le sérail, en connaissent les détours. D'ailleurs, nul ne l'ignore, le *Morning-Post* est le journal de lord Palmerston. C'est donc sur lui que se portent naturellement les soupçons, quand on cherche à deviner l'auteur du *communiqué* mystérieux dont il s'agit.

Et la circonstance est grave ! Les effets ont été si désastreux ! Car, à part même l'inconvénient énorme de laisser la porte ouverte à toute sorte de menaces et à un déluge de paroles gonflées de colère, le peuple aura malheureusement à payer fort cher, et en bonnes espèces sonnantes, l'ignorance où ont jugé à propos de le tenir certains directeurs de ses destinées. Grâce à cette ignorance, le gouvernement a pu, fort à son aise, procéder aux armements qui s'accordaient avec les calculs de sa politique secrète, et ce n'est pas *gratis* qu'on envoie des renforts au Canada, sans parler du reste. Pour se donner le plaisir de mettre feu à l'opinion dans les deux mondes, à propos de MM. Mason et Slidell, dont le premier est le promoteur de l'affreuse loi sur les esclaves fugitifs, et qui, tous deux, sont représentés par le *Times* lui-même comme « *la plus pauvre proie qu'il fût*

possible d'arracher de la gueule du lion américain »; pour se donner ce plaisir, dis-je, jeter l'argent par les fenêtres, quand le public demande à cor et à cris de le garder dans ses poches, en vérité, c'est un peu fort.

Le gouvernement constitutionnel repose sur plusieurs fictions, sur celle-ci, par exemple : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Nous serons probablement bientôt appelés à décider si la responsabilité ministérielle est, oui ou non, une de ces fictions-là.

L

22 janvier.

Disposition à reconnaître le Sud.

Si, reniant l'acte le plus glorieux de son passé, condamnant le solennel hommage rendu par elle à la dignité humaine, et oubliant les sacrifices que cet hommage lui coûta, l'Angleterre en venait à offrir publiquement au maintien de l'esclavage l'appui de son patronage officiel, ce serait là le plus grand scandale de l'histoire moderne.

Eh bien, monsieur, je le dis avec une douleur profonde parce que j'aime l'Angleterre comme étant la terre classique de la liberté, mais je le dis sans détour parce que je le pense : tout semble se préparer ici pour une reconnaissance éclatante des États du Sud d'Amérique.

Pendant les premiers jours qui suivirent l'arrivée de cette

nouvelle, si peu attendue, que le gouvernement de Washington avait rendu les commissaires, et cela sans équivoquer, sans s'abriter derrière aucune mesure dilatoire, sans proposer de compromis, sans chercher refuge dans une offre de médiation ; en un mot, simplement, complétement, selon les termes posés par l'Angleterre elle-même, et dans le délai qu'elle-même avait fixé, l'impression fut celle qu'ont décrite mes précédentes lettres.

Les esprits sages et élevés furent ravis de voir se dissiper l'effroyable orage qui menaçait de crever sur le monde ; ceux à qui l'honneur de la nation anglaise est vraiment cher se réjouirent de la voir échapper à l'humiliation de s'entendre dire : « Vous saisissez avidement l'occasion d'écraser, quand il a déjà une guerre sur les bras et qu'il est faible, un peuple de qui vous aviez tout enduré, et trop enduré peut-être, quand il était fort; » les âmes modérées s'ouvrirent à un sentiment de satisfactfon qui se manifesta sans contrainte et fut reflété par un grand nombre de journaux; enfin le parti de la guerre, quoique assez influent et assez nombreux, laissa percer son désappointement avec une gaucherie qui témoignait assez de son embarras.

Mais, le premier effet de la nouvelle passé, l'opinion publique, si mes observations ne me trompent pas, a été insensiblement ramenée dans son ancien lit. Vous souvenez-vous de ce que je vous disais avant que la réponse du cabinet de Washington fût connue? J'exprimais la crainte que la question ne se trouvât point du tout tranchée par cette réponse, quelque favorable qu'on la supposât. Je vous disais : « Qu'on y prenne bien garde ! pour l'Angleterre, l'affaire du *Trent* n'est pas une *cause*, c'est une *occasion* ! »

Ce point de vue n'est que trop justifié par le spectacle que j'ai en ce moment sous les yeux. Le parti de la paix reste

courageusement fidèle à sa doctrine; mais il devient de jo
en jour plus évident que le parti de la guerre rallie à son s
nistre drapeau la partie flottante de l'opinion. Il n'est p
d'effort où ce parti ne s'emporte, pas de sophisme q
n'emploie pour établir que la réparation accordée par
gouvernement fédéral est dérisoire, et que l'injure faite
pavillon britannique reste à venger. Il faut entendre
meneurs du parti de la guerre et ses organes! C'est à n'y
croire. — Qu'importe que M. Seward ait consenti à ren
les commissaires, s'il n'y a consenti que contraint et forc
S'il jugeait illégal l'acte du capitaine Wilkes, pourquoi a-t
attendu pour l'avouer que l'Angleterre fît briller à ses ye
la lame d'une épée? Et si MM. Mason et Slidell avaient é
indûment enlevés, quel droit avait-on de les retenir captifs
L'amirauté américaine, qui a osé approuver la conduite d
capitaine Wilkes, a-t-elle demandé grâce? La Chambre de
représentants, qui lui a voté des remercîments, a-t-ell
demandé pardon? Le président Lincoln, qui a transmis a
Congrès, sans un mot de censure, les dépêches officielle
relatives à la saisie des commissaires, en a-t-il fait solennel
lement devant le monde son *meâ culpâ*? Le capitaine Wilk
a-t-il été destitué? Les journaux de New-York, qui avaie
eu l'insolence de prétendre qu'il ne fallait pas céder, ont-il
confessé leur crime? Quel prix attacher à une concession
évidemment arrachée par la peur? Et cette peur que l'Amé
rique a éprouvée, comment croire qu'elle la pardonne jama
à ceux qui lui en ont infligé l'opprobre? Comment mettre e
doute le désir ardent qu'elle nourrit dans son cœur de s
venger à la première occasion? Donc, rien de fait...

Oui, monsieur, voilà de quelle manière ils raisonnent.
aurait fallu, pour les contenter, que l'Amérique du No
poussât le fanatisme de la contrition jusqu'à faire beauco

plus que l'Angleterre n'exigeait; il aurait fallu qu'à l'*ultimatum* anglais elle ajoutât de sa propre main un *post-scriptum* destiné à en étendre les exigences et à en aggraver les termes; il aurait fallu que, ne se jugeant pas assez punie, elle prît soin de compléter elle-même son châtiment!

Tout cela est si extraordinaire, que vos lecteurs pourraient s'imaginer que j'exagère. Il est effectivement difficile de croire à tant de violence, après une réparation aussi ample. Laissons parler les organes de la guerre. Parmi les feuilles de cette catégorie qui couvrent ma table, j'en prends une au hasard, et j'y lis :

« Nous avons été trop débonnaires pour ces yankees. Qu'il soit bien compris que nous avons le bras levé, et que nous ne reculerons pas d'une semelle... Palmerston a pris l'aigle par le bec, et la restitution des commissaires n'a pas eu d'autre cause. C'est par la *nation* américaine que nous avons été insultés, outragés : tous les protocoles du monde n'effaceront pas ce fait. Et nous ne voulons pas désigner ici le *New-York Herald*, la presse irresponsable, la populace, l'écume de la démagogie et l'écume des factions : autant vaudrait identifier avec les sentiments de John Bull l'incivisme rampant et menteur du *Daily-News*, ou la désaffection antinationale de cette bruyante cabale qui appelait à cor et à cris un arbitrage, lequel n'était même pas laissé à notre choix : c'est la *nation* américaine que nous tenons responsable des actes de ses hauts fonctionnaires et de ses représentants. »

Suit une accusation en règle du gouverneur de Massachusetts, du maire de Boston, de l'amirauté, du Sénat, de la Chambre des représentants, pour s'être abstenus de faire une amende honorable qui ne leur était pas demandée ; le tout couronné par une sortie furieuse contre les *hypocrites* qui,

sous prétexte de vouloir l'émancipation des noirs, accord
leurs sympathies au Nord.

Ainsi s'exprime le *Weekly-Despatch*, et ce langage celui de je ne sais combien d'autres feuilles plus ou mo importantes mais très-répandues.

Maintenant, ai-je besoin de vous faire remarquer que ce grande explosion de colère s'explique, de la part de ceux q s'y livrent, par une appréciation au fond très-calme et pa faitement raisonnée des avantages matériels qu'elle a po but d'amener? L'Angleterre se vante d'être une nation pra tique, et en cela elle n'a pas tort. Les guerres senti mentales, les guerres *pour une idée* ou même pour le poi d'honneur exclusivement ne la tentent pas; mais qu'on l montre, comme conséquence nécessaire ou probable d'u rude échange de coups, l'extension de son commerce l'accroissement de ses richesses, la voilà prête à frapper.

Eh bien, c'est précisément en vue de cette disposition d peuple anglais que les partisans de la guerre posent aujourd'h la question, et on leur doit cette justice qu'ils ne font pl mystère des vrais motifs de leur tendresse pour le Sud et leur fureur contre le Nord. Ils disent bien haut, et à qui ve l'entendre, que les fédéralistes, après tout, sont simpleme des fermiers qui ont à exporter, quoi? du porc salé, du pa et du fromage; que leurs produits offrent une perspecti très-bornée au travail et à l'amour du gain; que le Sud, contraire, est un pays essentiellement producteur de r chesses; que l'indépendance du Sud, vainqueur, assurerait l'Angleterre les bénéfices d'un commerce direct et déga des entraves d'un tarif; que les productions du Sud so éminemment adaptées par leur nature à l'exportation et l'échange; que le riz, le café, le sucre, le rhum, le taba le coton, sont produits et exportés par le Sud jusqu'à co

currence de 54,000,000 liv. st., et que ce n'est point là une considération à dédaigner; que, par les lois de navigation de l'Union, ces exportations sont en grande partie appelées dans les ports du Nord, ce qui fait obstacle à l'emploi de la marine anglaise, etc., etc.

S'il s'agissait pour moi de traiter cette question, peut-être aurais-je bien des choses à répondre; mais ce n'est point mon affaire : ce que je vous en dis est simplement pour vous mieux mettre en état de juger du caractère des susceptibilités nationales qui se sont donné carrière *à l'occasion* de l'affaire du *Trent*. Aujourd'hui que cette affaire est terminée, et terminée de la façon prescrite par le gouvernement anglais lui-même, on vient prétendre qu'il n'y a rien de fait, que le gouvernement de Washington ne s'est pas exécuté de bonne grâce, et qu'en conséquence il y a lieu de reprendre la querelle : à la bonne heure! Mais alors, à quoi bon faire sonner si haut ce que l'Angleterre gagnerait matériellement à l'appui qu'attendent d'elle les États à esclaves? C'est beaucoup de franchise!

Inutile, après cela, de demander si l'on se fait faute de tonner contre le blocus et de presser le gouvernement d'en venir à cet égard à une mesure décisive. On assure que ce blocus doit être levé comme ineffectif, ce qui n'empêche pas, bien entendu, de vouer aux dieux infernaux les auteurs du plan imaginé récemment pour le rendre effectif : l'empierrement du port de Charleston.

Si, comme on n'a cessé de l'affirmer dans la plupart des journaux anglais, cet empierrement était calculé de manière à opposer à la navigation un obstacle permanent, éternel, nul doute que ce ne fût un crime de lèse-humanité. Même la guerre n'est pas autorisée à faire jusqu'à ce point la guerre aux lois de la nature; et il serait monstrueux d'admettre

qu'un peuple eût le droit, pour en soumettre un autre, s'attaquer au genre humain; il serait monstrueux de reconnaître le droit d'armer le présent contre l'avenir. 1 si, comme votre correspondant de New-York nous l'a heureusement appris, la destruction du port de Charle: n'est pas complète; si elle est telle qu'on puisse en rép. les effets, la question alors change de face. Car en « l'empierrement d'un port qu'il serait possible de rendre commerce serait-il un acte plus odieux que le bombardem d'une ville qu'il est possible de rebâtir? Dans leur gue projetée contre l'Amérique, les Anglais se faisaient-ils sc pule, hier encore, de mettre au nombre de leurs chances succès le pouvoir de brûler toutes les villes du litto ennemi? Nous pourrions aller plus loin, et demander si vie d'un de ces êtres que, du haut de toutes les chaires, nous dit avoir été créés à l'image de Dieu, n'est pas au sacrée, aussi inviolable qu'un port? Cependant, il y a grands capitaines qui ont prononcé, sans qu'on les app à en rendre compte, ces paroles terribles : *Dans une l taille, les hommes ne sont rien, les minutes sont tout.* l'on ne contestera pas, j'espère, le caractère de permane attaché à l'intervention du canon dans nos querelles; on prétendra pas que les morts ressuscitent!

La vérité est que la guerre, qui restera une nécessité t que le monde n'aura pas l'âge de raison, est en soi une ch atroce, et ne peut manquer de produire des résultats participent de sa nature. Au lieu de protester si violemm contre les conséquences, on ferait bien de s'occuper un j de rétrécir le cercle des causes; et il est assez singulier qu Angleterre, ceux qui s'indignent le plus de ce qu'a fait commandant Davis soient précisément ceux qui poussent Anglais à une lutte dont les suites probables font frémir.

Mais, je le répète, il leur faut des prétextes, et celui-ci était admirable. Aussi, quel parti ils en ont tiré! Vous verrez que, si le gouvernement anglais reconnaît le Sud, ce sera uniquement pour venger la race humaine, et punir le Nord, au nom de tous les peuples de la terre!

Du reste, cette circonstance n'est pas la seule qui serve le parti du Sud. Les affaires vont mal, c'est certain. La Banque d'Angleterre, vous ne l'ignorez pas, a réduit le taux de l'escompte de 3 pour 100 à 2 1/2, d'où il résulte que, dans toutes les banques de dépôt, on ne paye plus aux déposants que 1 1/2 pour 100 d'intérêt, la règle étant que ces établissements payent toujours 1 pour 100 de moins que le taux adopté par la Banque d'Angleterre. Cette baisse énorme dans le prix de l'argent prouve son abondance, mais elle prouve aussi son défaut d'emploi et la stagnation des affaires. Partout, en effet, le commerce et l'industrie languissent. La situation du Lancashire notamment est à déplorer. Dans telle filature, les ouvriers ne travaillent plus que quatre jours par semaine; dans telle autre, que trois; dans telle autre, que deux; dans telle autre, plus du tout. Et la cause? Il y a plusieurs causes, parmi lesquelles figure sans contredit l'état présent de l'Amérique. Mais celle-là, quoique la plus apparente de toutes, n'est ni la plus réelle ni la plus profonde. Le mal gît au fond de la constitution économique des sociétés modernes, laquelle, ne reposant sur aucun rapport normal entre le développement de la production et les ressources correspondantes de la consommation, amène, à des intervalles périodiques, l'engorgement des marchés. Au sein de la lutte universelle des intérêts qui se disputent l'arène de l'industrie, il est impossible que la production se règle d'une manière exacte sur les besoins de la consommation; et quand la concurrence est là qui lui donne de l'aiguillon dans le

flanc, il est naturel qu'elle se précipite, qu'elle compromet son succès par l'exagération de ses forces, et que le trava devienne une aventure. L'engorgement des marchés, ou que les Anglais appellent *gluts*, est la conséquence inévitab du pouvoir de produire dans les ténèbres, au hasard; aussitôt que cette conséquence se manifeste, il faut bien q la production s'arrête, il faut bien qu'à une période d'ac vité déréglée succède une époque de langueur. Il y a un an peine, le mouvement imprimé aux affaires était tel en Angl terre, qu'il ressemblait à de la fièvre : la banque alo escomptait à 6 pour 100; aujourd'hui, elle escompte à 2 1/2 Rien de plus naturel : le second de ces chiffres est expliqu par le premier.

Par malheur, ce ne sont pas les causes de cette na ture qui frappent d'ordinaire la masse du public. C'est au causes externes qu'elle s'en prend de ce qu'elle souffre. D là sa tendance à attribuer exclusivement la situation d monde industriel à la guerre que le Nord, en Amérique, cru devoir déclarer au Sud. De là aussi le désir d'en fin avec l'état des choses au delà de l'Atlantique par une recon naissance péremptoire de la souveraineté des possesseur d'esclaves.

Il est vrai que ce serait greffer la guerre sur la guerre, Nord étant bien résolu, dans ce cas, à tout braver. Ma cette considération, loin de paralyser l'ardeur du parti q tient pour le Sud, l'enflamme. Il se dit : « Une guerre ave le Nord est précisément ce que nous voulons, bien sûr qu'elle sera courte et décisive. Nous avons maintenant l mesure de cette puissance que trop longtemps nous crûme colossale. Ses dissensions intestines nous la livrent. Gar dons-nous de laisser échapper l'occasion. Le fait des ban ques de New-York réduites à suspendre le payement e

espèces prouve assez que l'Amérique du Nord manque du nerf de la guerre; l'impossibilité où elle s'est sentie de nous refuser une réparation qui lui était demandée l'épée au poing montre qu'elle a elle-même conscience de sa faiblesse. Adieu l'éclat jeté par cette démocratie tant vantée! Ce n'est plus que comme la lueur d'une lampe qui brûlerait dans le crâne d'un squelette. Hâtons-nous d'en finir. »

Reste à savoir s'il serait aussi facile que ces messieurs se le figurent d'avoir bon marché d'un peuple qui a sur pied une armée de six cent mille hommes, qui sait ce que valent ses vaisseaux armés en course, et qui, poussé à des mesures de désespoir, pourrait se débarrasser de la guerre civile par une guerre servile. Les cheveux se dressent sur la tête, quand on songe à ce que risquerait de coûter une victoire de l'Angleterre, remportée dans des conditions semblables.

Ces raisons, soyez bien convaincu, monsieur, qu'elles trouveront, pour les faire valoir, des bouches éloquentes. Les amis de la justice et de l'humanité, dans ce grand peuple anglais, ne sont, après tout, ni si peu nombreux, ni si pauvres d'esprit qu'on puisse se dispenser de compter avec eux; et comme ici, grâce au ciel, la chose publique est réellement publique, comme chacun ici a le droit de parler haut, ce qui revient à porter la tête haute, s'il advenait, par un malheur que j'ose à peine prévoir, qu'une politique carthaginoise l'emportât, ce ne serait pas du moins sans avoir provoqué une protestation puissante, vengeresse, qui deviendrait, dans le monde entier, celle de toutes les intelligences saines et de toutes les âmes généreuses.

LI

27 janvier.

Comment les pauvres meurent.

Une effroyable catastrophe est venue faire diversion, cette semaine, à la politique.

On exploite à Hartley une de ces mines de houille qui sont pour l'Angleterre des mines d'or. C'est la plus profonde, je crois, qu'il y ait dans ce pays. Des trois couches de houille qu'on traverse en y plongeant, la dernière est à six cents pieds de la surface du sol. Le puits de mine, il y a quelques jours seulement, était divisé dans toute sa longueur par une forte cloison de bois formant deux compartiments : l'un pour descendre, l'autre pour remonter, et servant à la ventilation. Le puits ayant été percé dans une masse de terre peu compacte, il avait fallu en revêtir les parois d'une solide charpente; et la mine étant exposée à des inondations, il avait fallu combattre l'eau par l'établissement d'une gigantesque machine contiguë au puits, et dont le balancier de fer ne pesait pas moins de quarante tonneaux.

Le 16 janvier, à dix heures du matin, on était en train de relayer les houilleurs de service, et la banne de fer, dans laquelle huit d'entre eux remontaient, venait d'atteindre le milieu de sa course, lorsque tout à coup, le balancier de l'énorme machine se rompant, la moitié qui faisait saillie tomba dans le gouffre avec le bruit du tonnerre, écrasant dans sa chute la cloison de bois, déchirant les revêtements du puits, et entrainant avec elle une avalanche de décombres. La

banne avait été heurtée au passage et en partie brisée. Trois de ceux qu'elle portait s'y maintiennent cependant; les cinq autres sont précipités dans l'abîme, où deux meurent sur-le-champ, et trois après une courte agonie. Ce n'était que le premier acte de l'épouvantable drame. Les débris accumulés dans le fond interceptant toute communication entre le monde d'en haut et le monde d'en bas, deux cent quatorze ouvriers, qui travaillaient dans la dernière couche, se trouvaient enterrés vifs!

Y avait-il moyen de les sauver? La rupture du balancier de la machine était une circonstance doublement terrible, rien n'empêchant plus l'eau de pénétrer dans la mine... Un espoir restait, toutefois. Comme moyen additionnel de ventilation, on avait pratiqué une bure d'aérage par laquelle, à l'aide d'une échelle, il était possible de monter de la troisième couche à la seconde. Si l'on parvenait à déblayer les décombres qui fermaient le passage, peut-être tout ne serait-il pas perdu. L'entreprise fut abordée avec une immense ardeur: nombre d'ouvriers intrépides et expérimentés se mirent à l'œuvre. Mais la tâche était difficile, les débris qui obstruaient le puits s'élevant jusqu'à la hauteur de la première couche; et chaque minute de retard semblait un siècle. Dans la journée du 17 et dans celle du 18, on tenta, pour se faire jour jusqu'aux travailleurs ensevelis, tout ce que peut suggérer l'intelligence animée par le dévouement et servie par le courage. Le 17, jusqu'à minuit, on avait entendu un bruit souterrain indiquant que les malheureux emprisonnés dans les entrailles de la terre, s'efforçaient de travailler eux-mêmes à leur délivrance; mais, à partir de ce moment, on n'entendit plus rien.

Pendant ce temps, une foule consternée se pressait en haut, dans le voisinage du puits fatal, sur la terre des vi-

vants. Des médecins étaient accourus, prêts à offrir leurs services. Aux regards égarés, au visage pâle de beaucoup de femmes, il n'était que trop aisé de deviner que tout ce qu'elles avaient de cher au monde se trouvait contenu au fond de l'abîme. Une d'elles, nommée Oliver, avait là son mari et six enfants! Il y a des scènes qui ne se peuvent décrire. Quelles heures pleines d'angoisse! que d'inexprimables tortures! Avec quelle fièvre d'impatience on interrogeait quiconque était descendu dans ces profondeurs sur ce qui s'y passait, sur ce qu'on avait à craindre, sur ce qu'il était encore possible d'espérer.

Une chose horrible à penser, c'est que les travaux de déblayement, poussés sans relâche depuis le 16, se trouvèrent interrompus, dans la matinée du 20, par la nécessité de pourvoir à la sûreté des travailleurs, parce que les faces intérieures du puits de mine ayant été, pour ainsi dire, mises à nu par la chute de la charpente qui les recouvrait, et l'eau filtrant à travers les pierres mal jointes, un éboulement était devenu, non-seulement possible, mais probable. Pour comble de malheur, lorsqu'après ce délai nécessaire mais formidable, les opérations eurent été reprises, et qu'une ouverture eût été enfin pratiquée dans les débris, on s'aperçu qu'il s'échappait du fond de la mine un gaz meurtrier, don on put juger dès lors que ceux qu'on cherchait à sauve avaient péri victimes. Il y avait grand danger à braver nouvel ennemi. Plusieurs, néanmoins, mirent à le brav un courage héroïque. On en remonta quelques-uns qui, lo qu'ils furent rendus au jour, ressemblaient presque à d cadavres. Abrégeons ces navrants détails. Le 22, on co naissait tout. Un homme au cœur indomptable était descen dans le puits avec la résolution de pénétrer, par l'ouvert pratiquée dans la galerie, jusqu'à la région inférieure,

lorsqu'il était remonté, il avait raconté, au bruit des sanglots, que ceux qu'on cherchait étaient morts : il les avait vus. Quelques-uns de ces infortunés paraissaient avoir quitté la vie avec une énergie désespérée, dont ils portaient encore les traces ; mais la plupart semblaient dormir d'un sommeil paisible, et s'être doucement arrangés pour mourir, les fils reposant dans les bras de leurs pères et les frères à côté de leurs frères.

On a fait le compte des femmes, des enfants, des vieillards, que ce désastre prive de leurs soutiens naturels et plonge dans le deuil : il s'élève à 407. Tout un village est dépeuplé.

La catastrophe — il y en a eu beaucoup de ce genre — était-elle impossible à prévenir? Non, monsieur. A plusieurs reprises déjà, les inspecteurs des mines avaient recommandé qu'on y pratiquât deux issues. Mais les propriétaires de mines, à ce qu'on assure, trouvent cela trop cher. Combien faudra-t-il qu'il meure encore de pauvres pour qu'on regarde un peu moins à la dépense ? Et pourquoi, si l'égoïsme individuel persiste, la législature n'interviendrait-elle pas ? Remarquez, monsieur, que cette dernière question n'est pas de moi. Je la trouve formulée dans une lettre adressée au *Times* par un Anglais. Et je date cette lettre du pays où a été proclamée avec le plus d'éclat la doctrine du *laissez-faire !*

Il y a quelque temps, une femme nommée Anne Hamilton se présentait à un agent de police et lui disait : « J'avais un enfant âgé de onze mois. N'ayant pas de pain à lui donner, et ne pouvant me résoudre à le laisser mourir lentement de faim, je l'ai tué. » Rien ne forçait cette femme à une pareille déclaration ; mais elle n'avait aucune raison pour désirer de vivre, et elle voulait mourir.

Elle fut remise aux mains de la justice, et peu de jours après on la jugeait. Des interrogatoires il est résulté qu'elle et son mari occupaient un affreux taudis dans quelque affreux repaire de Londres ; qu'ils avaient eu deux enfants, celui que sa mère venait de tuer, et une petite fille, qui était atteinte de paralysie ; que le mari était un homme d'un caractère honorable, mais que le manque absolu et prolongé d'ouvrage l'avait précipité dans une horrible misère ; que la femme enfin avait été rencontrée courant, la nuit, par la ville, en proie à une sorte de noir délire, et comme pressée de se fuir.

Le rôle de l'accusateur public était de conclure à la peine capitale ; mais son cœur protestait si vivement contre l'accomplissement rigoureux de son devoir légal qu'il eut soin de suggérer lui-même le seul moyen de défense qu'il fût possible de tenter. Qui sait ? Le meurtre en question n'était peut-être qu'un acte de folie ? Tel fut en effet le thème développé par le défenseur. Quand vint le tour du juge de parler, il fit, lui aussi, ce que son rôle lui ordonnait de faire : il dit que l'extrême misère ne justifiait pas l'infanticide, attendu que la loi entendait que l'extrême misère fût secourue, et en indiquait les moyens. Mais l'homme, démentant aussitôt le magistrat, l'*homme* se hâta d'ajouter, en s'adressant au jury : « Si cependant vous croyez que la détresse de l'accusée a pu ébranler sa raison, a pu lui ôter le pouvoir de discerner entre le bien et le mal, il vous est loisible de l'acquitter à ce point de vue. » C'est à peine s'il y eut délibération. Comme l'accusateur public, comme le défenseur, comme le juge, les jurés étaient des hommes.

Aussi la décision a-t-elle été universellement approuvée. Quelle révélation ! Quel aveu ! Parmi ceux qui ont voulu que cette malheureuse fût sauvée, et parmi ceux qui l'ont ac-

quittée, en est-il un seul qui ait cru réellement qu'elle était folle? Non, et personne ne s'y est trompé. Il fallait un mensonge pour la sauver, et l'on a préféré ce mensonge à la nécessité de frapper une mère, victime des conditions d'un ordre social imparfait. Vainement le juge a-t-il balbutié une allusion vague à la prévoyance de la loi; vainement y a-t-il cherché la preuve que l'infanticide n'était pas excusé par l'impuissance de vivre : lui-même tremblait que les jurés ne le prissent au mot, et sa conclusion a été pour la miséricorde.

La loi invoquée à cette occasion par l'honorable magistrat est celle qui régit le « workhouse ». Elle arrache les femmes à leurs maris; elle arrache les enfants à leurs mères; et ce n'est pas sans raison que le *Weekly-Despatch*, dans les commentaires que lui suggère le triste épisode dont je vous rends compte, s'écrie : « La loi des pauvres? Pure moquerie. » Peut-être aurais-je à vous raconter quelque jour, monsieur, l'histoire des « workhouses ». En attendant, laissez-moi vous faire remarquer que le principe sur lequel repose la loi des pauvres est celui-ci : « Il faut s'arranger de façon à rendre la condition du pauvre à la charge de la paroisse plus misérable que celle du plus misérable des travailleurs libres. » Oui, c'est là le principe, tel qu'on le trouve fort savamment développé dans les rapports des commissaires pour la loi des pauvres. Et qu'on se garde bien de croire, d'après cela, que ces commissaires fussent des hommes sans entrailles : loin de là ! Tout ce qui est sorti de leur plume témoigne de leur humanité. Mais qu'arriverait-il, si la manière de vivre de l'homme que la paroisse nourrit, devenait un sujet d'envie pour l'homme que son propre travail nourrit? Quelle prime offerte à la paresse, à l'imprévoyance, à tous les vices ! Étrange résultat que celui qui ferait déser-

ter l'atelier pour le « workhouse » ! Belle prévoyance q celle qui, tarissant d'une part les sources de la richesse p blique, tendrait d'autre part à charger outre mesure, et plus en plus, le budget de la bienfaisance publique! Il fa donc, qu'on le veuille ou non, il faut, sous peine de ruine de démence, s'attacher à faire la vie de l'habitant « workhouse » aussi dure que possible, afin que ceux seuls soient tentés de venir frapper à la porte qui sont d l'impossibilité absolue de faire autrement; il faut, de l'invincible logique des erreurs humaines, que les seco administrés par le « workhouse », appartiennent à la ca gorie de

ces avares secours
Qui prolongent vos maux en prolongeant vos jours.

A Rome, quand une vestale avait succombé à l'amour, l'enterrait vive, et l'on plaçait à côté d'elle une cruche d'e et un pain ; mais on avait l'humanité de ne pas renouveler pain de la vestale ensevelie, de ne pas renouveler la crucl d'eau : malheur à qui succombe ici à la pauvreté! L'ens velissement avec la durée est son lot; et qu'il ne se plaig pas de la rigueur que la charité publique met à lui mesur la possibilité de vivre : cela est *nécessaire*.

Mais quoi ! faire de la charité une peine! transformer miséricorde en châtiment! Ajouter à la liste des crimes crime de pauvreté! Si je refuse de travailler, laissez-n mourir, j'y consens ; mais qu'avez-vous à me reprocher cherchant partout du travail, je n'en trouve pas ; et pou quoi, dès lors, me faites-vous payer si cher votre pitié? La réponse est peu consolante, mais elle est péremptoire : le faut !

Mais si un semblable résultat est inévitable, il est impossible de n'en pas conclure que la loi des pauvres, en même temps qu'elle atteste l'existence d'un grand mal, est si loin d'en fournir le remède, que c'est à peine si elle offre un palliatif.

Chose remarquable ! le pays qui a mis en vigueur une loi dont le but avoué est de nourrir aux frais de la société les travailleurs sans emploi, les travailleurs surnuméraires, est précisément le pays où l'on a le plus accordé à l'action de l'individu abandonné à lui-même, et le plus espéré des résultats de cette action ! Le pays qui a été amené à pratiquer, sous une forme non-seulement stérile mais ruineuse, la doctrine de l'intervention de l'État, est celui où l'on a recommandé avec le plus de persistance et de hauteur la doctrine du *laissez-faire !* Cette contradiction est singulièrement frappante et montre assez qu'il y a là un problème qui mérite d'être étudié.

LII

3 février.

Un procès monstre et monstrueux.

Vous connaissez, monsieur, la fable de *l'Huître et les Plaideurs :* eh bien, cette fable vient d'être mise en action ici sur une échelle colossale, avec accompagnement de circonstances telles que n'en offrit peut-être jamais de semblables la plus célèbre des causes célèbres.

Il faut convenir que, quand la société se mêle de faire des drames ou des comédies, elle les fait de manière à défier le génie des auteurs dramatiques les plus féconds, et elle n'a

pour cela qu'à laisser tomber un coin du voile qui couvre, dans sa vie de chaque jour, tout ce que ses profondeurs recèlent de crimes, de vices, de ridicules, de turpitudes.

Donc, jeudi dernier a vu la fin d'un procès qui durait depuis le milieu de décembre, d'un procès dont les détails, tour à tour risibles et scandaleux, ont servi à la curiosité publique, trente-quatre jours durant, le plus prodigieux festin qu'elle ait eu à dévorer de mémoire d'homme.

Dans ce procès monstre et monstrueux, on a entendu cent quarante témoins, appelés de toutes les parties de l'Angleterre, et du fond de l'Écosse, et du fond de l'Irlande, et du fond de la Russie. Sur les trente-quatre jours consacrés à l'examen de la question pendante, les plaidoyers seuls en ont pris huit ou neuf, ce qui ne vous étonnera pas quand vous saurez que chaque parole prononcée en cette occasion pesait autant d'or que votre main peut en contenir.

Laissez-moi vous soumettre un calcul.

Supposez que, pour indemniser les cent quarante témoins

entendus, on les eût payés 1,000 francs pièce, ci.	140,000 fr.
Que, comme émoluments à quatre avoués, — deux étant tout ce qu'il fallait, — on eût dépensé, à 50,000 francs par tête.	200,000
Que, pour encourager la verbeuse éloquence de quatre avocats, dont deux étaient de trop à coup sûr, on eût adopté le même taux de 50,000 francs par tête, ci.	200,000
Et enfin qu'on eût évalué à 200,000 francs les dépenses de la cour.	200,000
Le résultat de ce calcul fabuleux ne donnerait que.	740,000 fr

Or, en s'arrêtant à la plus modeste des évaluations présentées au public dans les journaux, le procès en question a coûté 60,000 livres sterling, c'est-à-dire 1,500,000 francs.

Il est vrai qu'à s'en tenir à la déclaration d'un des avocats, le chiffre devrait être réduit à 20,000 livres sterling, ou un demi-million. Mais les avocats sont naturellement intéressés à diminuer la scandaleuse grosseur de l'huître qu'ils ont avalée. Ce qui est sûr, c'est qu'il est tel témoin bien humble, bien obscur, qui, pour avoir balbutié deux ou trois phrases insignifiantes, a reçu 100 livres sterling (2,500 fr.). Que dire encore? Un bon arithméticien a calculé que la somme dépensée pendant les trente-quatre jours était de trois guinées par minute.

Le tout pour arriver à savoir au juste si un certain M. William-Frédéric Windham est, oüi ou non, assez sain d'esprit pour administrer ses biens.

La justice, vous le voyez, fait bien les choses dans ce pays!

Mais comme ce n'est point là l'unique enseignement que renferme cette histoire de l'huître mangée par les hommes de loi et des écailles laissées aux plaideurs, je vais vous la raconter en peu de mots :

M. William-Frédéric Windham, dont le nom vient de prendre la place d'honneur dans les fastes de la justice à bon marché, est de la classe de ceux qui naissent, comme disent les Anglais, avec une cuiller d'argent dans la bouche, et peuvent de bonne heure mener la vie grand train. Ah! si sa cervelle avait pesé autant que sa bourse! On a pris soin de faire savoir au public que notre héros, quand il était enfant, aimait fort à laver la vaisselle, à endosser la livrée des domestiques de son père, à servir ses parents à table, et que le père, pour mieux encourager ces goûts innocents, avait

fait faire au petit garçon un costume *ad hoc*, celui (
tinguait ses valets du reste des humains.

On assure aussi qu'il montra un penchant prématu
toutes les fonctions qui se rapportent au service des c
de fer. Franchement, il n'y a pas grand mal à tout cel
qu'il soit avéré que l'ambitieux désir de chauffer le
motives, d'ouvrir et de fermer les portières, de s'occu
bagage des voyageurs, etc., etc., est devenu, ave
une véritable passion chez le neveu du général Win
de lord Alfred Hervey.

Si, pour vous fournir la biographie complète de I
déric Windham, je devais recevoir ne fût-ce que la c
partie de ce qu'a gagné à ne rien omettre M. Montague
bers, l'avocat des adversaires de ce pauvre diable,
dirais, jour par jour, ce qu'il fit et ce qu'il ne fit pas,
keath d'abord, puis à Eton, où la compagnie des li
profita peu, et celle des professeurs moins encore.

Qu'il vous suffise d'apprendre qu'à Eton un de ses
favoris était de hurler de façon à effrayer les gens,
ses camarades l'avaient surnommé « Windham le fo
peu plus tard, nous le trouvons sous la surveillance a
colonel Bathurst, qui, chargé de lui donner l'éducat
voyages, le conduit à Bruxelles, à Spa, à Wiesb
Francfort, à Baden-Baden, et le représente se livrant
leurs pérégrinations, à mille excentricités plus qu'an
riant sans mesure comme sans motif, pleurant à peu
même, attachant une importance extrême à se lier
avec les chefs de train, faisant la cour à toutes les
qu'il rencontrait, et cela en habits troués, se mettant
pendant des heures entières dans la Forêt-Noire; que
Les voyages ne l'ayant point, à ce qu'il paraît, ren
sage, car « rarement à courir le monde on devie

homme de bien », on le vit se distinguer, à son retour, par les plus extravagantes manies qui puissent marquer l'adolescence d'un enfant gâté, faible d'esprit. Il jouait volontiers le rôle de policeman dans les rues. Il s'en allait dans les gares de chemins de fer, revêtu de l'uniforme des gens de service, prenait soin des bagages, et quand le train allait partir, criait à tue-tête : « Allons, messieurs et dames, en place! » Un jour, il arracha le sifflet des mains du garde, donna le signal, et fit si bien partir le train avant le moment requis, que les voyageurs n'échappèrent que par miracle au danger d'une rencontre meurtrière.

Vint pour lui, comme pour tout mortel, l'heure des amours. Sa mauvaise étoile l'ayant mené aux courses d'Ascot, il y fut présenté à une jeune blonde appartenant à la catégorie de ces dames qu'on désignait en France sous le nom de lorettes, et que les Anglais, dans leur respect pour les chevaux, appellent « horse-breakers ». Miss Agnès Willoughby, autrement dit Agnès Rogers, était la perle des femmes de sa classe, comme l'a fait ingénieusement remarquer son avocat, M. Coleridge, lequel pense sans doute qu'il vaut mieux être le premier dans un village que le second dans Rome. Le village, dans la présente occasion, était New-Market, ou quelque chose d'approchant.

Avec cette jolie personne, la première dans son village, se trouvait un M. Roberts, qui était fort avant dans ses bonnes grâces, et qui a figuré dans le procès comme possédant une belle maison dans Piccadilly, un très-élégant phaéton, et, de par la ville, certaines maisons d'un caractère équivoque. Quoi qu'il en soit de cette dernière circonstance, M. Frédéric Windham en entendit parler après qu'il eut fait connaissance avec M. Roberts, ce qui ne l'empêcha pas de l'avoir pour ami. Quant à miss Willoughby, il en devint

tout de suite amoureux au point de la vouloir pour femme
Hélas ! il était alors dans un état de santé dont la dam fut instruite, et qui aurait dû lui faire envisager un mariag immédiat comme un péril : le péril fut bravé. Second obsta cle : la dame jouissait, n'importe à quel titre, d'un revenu d 2,000 livres sterling (50,000 fr.), et elle n'entendait pas renoncer, à moins qu'on ne lui assurât, avant les noces, un bonne et belle compensation. Toutefois, devant le solliciteur dont l'intervention fut invoquée, elle voulut bien consentir après débats, à l'octroi d'une misérable pension de 800 livre sterling (20,000 fr.), à condition que cette pension serai portée à 1,500 livres sterling en 1869, époque à laquelle l jeune homme devait entrer en pleine possession de toute s fortune, dont une partie était alors engagée.

A cette preuve de désintéressement, la jeune fiancée ajout la preuve, plus touchante encore, de son affection pour se sœurs : elle exigea et obtint la libre disposition par testament de la somme concédée. Les difficultés disparaissaien ainsi une à une; mais il en restait une troisième : on avai un amant, et l'on en avait eu plus d'un, s'il fallait en croire la chronique. Un autre que M. Frédéric Windham y eût regardé à deux fois; mais il y regarda si peu, lui, qu'il n trouva rien à redire à ce que, la veille même du mariage, l femme qui allait devenir sa femme passât la nuit dans l maison d'un homme qu'il savait avoir été l'amant en question.

Le mariage fut célébré; et, quelques jours après, pour de causes que l'épouse avait pu prévoir, qu'il lui avait plu de ne pas prévoir, et qu'il est plus facile de deviner que d'expliquer, elle réclamait un dédommagement, qui lui fut accord par l'époux débonnaire : ce dédommagement consistait e bijoux de la valeur de 14,000 livres sterling (350,000 fr.)

Parlez-moi de réconciliations de cette espèce! C'est presque aussi cher que l'administration de la justice en Angleterre. Le pire est que la réconciliation servit de peu. Un beau jour, la dame disparaissait de Fellbrigg, résidence de son jeune mari, courant, a dit M. Montague Chambers, à la recherche d'un chanteur d'opéra bien connu.

Est-ce tout? Non pas, monsieur. Mais les détails qui, pendant un mois et demi, ont rempli les colonnes de tous les journaux anglais, sont d'une nature si révoltante, et quelques-uns d'une nature si obscène, qu'il m'a fallu absolument les omettre, et je crains d'en avoir déjà trop dit. Il est des sentiers si fangeux qu'on ne saurait y marcher sans mettre le pied dans la boue. L'instruction à retirer de cette affaire, du moins pour ceux qui réfléchissent, sera, je l'espère, mon excuse auprès de vous et auprès de vos lecteurs. Je continue.

Si M. Frédéric Windham n'avait eu ni sou ni maille, qui, je vous le demande, se serait avisé, parmi ses parents, amis ou connaissances, de le faire déclarer fou, pour avoir ri quelquefois sans motif, ou pleuré sans mesure, ou s'être amusé à jouer au chef de train dans les gares de chemins de fer? Et eût-il été cent fois plus vicieux qu'on ne nous l'a montré, qui en aurait pris texte pour le traduire en public, s'il n'avait pas eu de quoi payer un haut prix de ses vices? La folie, dans les limites tracées plus haut, est une maladie terriblement commune, j'en ai peur. Qui n'a point ses manies? Qui n'a pas un petit grain de folie, aux yeux de quelqu'un ou à propos de quelque chose? L'avare qui traite le prodigue de fou est fou aux yeux du prodigue. Demandez à M. Bright ce qu'il pense de la plupart des héros! Demandez à un philosophe sceptique ce qu'il pense des martyrs! Le fanatisme, enthousiasme divin dans l'opinion des fanatiques,

est, dans l'opinion des esprits modérés, non-seulement folie, mais une folie des plus dangereuses. S'il fallait e mer tous les fous qui vont au suicide en passant par le et tous les fous qui jouent le bonheur de leur vie en contre un moment de plaisir, quelles proportions il fau donner à Charenton et à Bedlam, juste ciel!

Pourquoi donc M. Frédéric Windham a-t-il été de la mis en scène? Oh! mon Dieu, la raison en est bien sim M. Windham avait une grande fortune et des héritiers. A avec quelle tendre sollicitude ses chers parents lui ont nagé les honneurs du pilori! Avec quelle infatigable ar ils ont rassemblé, durant des mois, tous les témoignages il pouvait, suivant eux, résulter, pour le public, que l' de leur affection vigilante était un idiot, un menteur glouton, un homme esclave d'habitudes peu avouables libertin doublé d'un imbécile! La force des sentiment famille parut-elle jamais dans un jour plus touchant?

En France, vous le savez, quand un homme majeu dans un état habituel d'imbécillité, de démence ou de fu tout parent est recevable à demander son interdiction demande est portée devant le tribunal de première insta le tribunal interroge le conseil de famille sur l'état de la sonne dont l'interdiction est demandée; il interroge en cette personne, et, s'il y a lieu, charge un administra provisoire de prendre soin et d'elle et de ses biens. Ic choses ne se passent point de la sorte. Les Anglais pri si fort la liberté de l'individu, que c'est à peine s'ils c prennent la valeur de ces mots : *conseil de famille*, *co judiciaire*, *interdiction*. Pour eux, il n'y a pas de m entre être déclaré absolument fou, et être laissé libre d' ou d'abuser de sa propriété comme on l'entend. De l procès dont je vous rends compte; et de là aussi la rés

tion prise par les parents de M. Frédéric Windham, dès qu'ils voulaient lui faire ôter l'administration de ses biens, d'accumuler contre lui tous les indices possibles et imaginables d'aliénation, sans s'arrêter devant aucun scandale.

Ne croyez pas, toutefois, que ce long, dispendieux et dégoûtant procès fût chose inévitable, en ce qui touche ce qu'il a eu de démesurément long, de ridiculement dispendieux, et de dégoûtant à l'excès. Si, au lieu d'interroger M. Frédéric Windham à la fin du procès, on l'eût interrogé au commencement, aussitôt après l'espèce de réquisitoire prononcé contre lui par l'avocat de ses chers parents, les jurés se seraient convaincus, sans qu'on allât plus loin, que ce jeune homme, quelques extravagances qu'il ait pu commettre, n'était pas *fou*. Mais, dans ce cas, adieu les beaux discours qu'on a payés si chers ! adieu les énormes émoluments qu'ont empochés les hommes de loi ! En bonne conscience, pouvait-on se dispenser de manger l'huître, alors que la justice mangerait jusqu'aux écailles, si elles étaient mangeables? Voilà ce qui semble avoir frappé ce bon M. Samuel Warren, qui présidait aux débats en sa qualité de *master in lunacy*, expression que je serais fort tenté de traduire, vu la conduite de ce digne homme, par les mots *passé maître en fait de folie*. Il a donc laissé l'eau couler tout doucement à la rivière. Le défilé des témoins a eu lieu avec une lenteur solennelle, sans qu'aucun d'eux eût raison de s'en fâcher.

Les jurés ont écouté avec une patience de trois guinées par jour. Sir Hugs Cairns, M. Karslake, M. Montague Chambers, M. Coleridge, ont dit tout ce qu'ils ont voulu, aussi longtemps qu'ils l'ont voulu. On a eu l'amusant spectacle des médecins *tant pis* et des médecins *tant mieux*, pérorant à perte de vue et sans pouvoir, comme vous le pensez bien, tomber d'accord sur ce qu'on doit entendre par folie, par

imbécillité, par idiotisme, par aliénation, par démence, par illusions, divagations et hallucinations.

Puis, quand il s'est agi, après trente-quatre jours d'enquête, d'arriver à une conclusion qu'il eût été fort possible d'obtenir en trente-quatre minutes par l'interrogatoire du patient, le *master in lunacy* a déclaré tout à coup, afin que rien ne manquât à cette immense bouffonnerie, qu'il ne pouvait interroger M. Frédéric Windham en public; que sa sensibilité s'y opposait; que cela lui porterait sur les nerfs! Là-dessus le public a dû se retirer; et le malheureux qui, pendant trente-quatre jours était là au pilori, a subi son interrogatoire de telle façon qu'il a bien fallu le proclamer sain d'esprit, ou à peu près.

Voilà donc notre héros sorti de cette impasse, mais autre qu'il n'y était entré, bien entendu. La justice l'a ruiné en partie, pour qu'il restât libre de se ruiner tout à fait.

Le verdict a été « que M. W.-F. Windham était une personne d'un esprit sain, suffisamment sain pour le gouvernement de lui-même, de ses maisons, de ses terres, de ses biens, meubles et immeubles ».

Le public, y compris les gens qui n'ont rien, a été enchanté d'apprendre que désormais nul ne serait plus tenté d'empêcher un Windham quelconque d'enrichir tout à son aise quelqu'une des Agnès Willoughby dont le mérite a besoin d'être encouragé. Les transports ont été tels dans l'auditoire, que le *master in lunacy* n'a pu réprimer les applaudissements. Les journaux anglais nous prient de penser que ces applaudissements ne s'adressaient qu'aux principes de la liberté, sauvée des atteintes d'un complot de famille. Je n'ai aucune peine, quant à moi, à les en croire sur parole. Mais, franchement, est-ce honorer ce grand principe

d'une manière digne de lui, que de porter presque en triomphe ceux qui n'en font usage que pour donner carrière à leurs passions et satisfaire leurs plus folles fantaisies?

LIII

11 février.

Un revirement d'opinion.

Suis-je bien dans le même pays où j'étais il y a un mois? L'air qui m'environne est-il bien celui que je respirais alors? ou bien dois-je conclure de tout ce que je vois, de tout ce que j'entends, que l'opinion publique en ce pays est comme ces décors d'opéra qui font succéder à une caverne horrible, et cela d'une minute à l'autre, un frais paysage?

Quel changement à vue en ce qui concerne l'attitude de l'Angleterre à l'égard des États-Unis!

Il y a quelque quinze jours, même après la solution pacifique donnée à la question du *Trent*, les généreux amants de la paix étaient bien près d'être déclarés traîtres à la patrie; le vent était aux coups de canon; la neutralité entre les États du Nord et les États du Sud de l'Amérique passait pour une affaire de dupes, pour une politique à l'usage des songe-creux tels que M. Cobden ou M. Bright; on dénonçait d'une voix qui avait les accents du clairon le crime de lèse-genre humain commis par le commandant Davis; on jurait que la destruction du port de Charleston était complète, irré-

parable, et criait vengeance; on brûlait de couper court au scandale d'un blocus qu'on prétendait ineffectif, et en même temps, par une inconséquence étrangement naïve, on maudissait ce blocus *ineffectif* comme ayant pour *effet* d'arrêter d'une manière absolue le transport de ce précieux coton qui est la richesse de l'Angleterre, qui est la vie du Lancashire; enfin le peuple anglais, — chose bien curieuse à noter dans l'histoire des évolutions nationales! — le peuple anglais se servait contre l'Amérique du langage dont s'étaient si longtemps servi contre lui les puissances neutres : le peuple anglais semblait prêt à prendre en main la grande cause de la liberté des mers...

Aujourd'hui, revirement complet. La neutralité est recommandée comme la vraie politique de l'Angleterre, au moins jusqu'à nouvel ordre; on se vante même de l'avoir pratiquée de la façon la plus exemplaire; les anathèmes à propos de la destruction du port de Charleston sont décidément passés de mode; on se fait à l'idée du blocus comme à l'idée d'un malheur qui n'est, après tout, que temporaire; on commence à se douter que la situation douloureuse du Lancashire pourrait bien avoir d'autres causes que l'embargo mis sur le coton par la guerre; et la question du droit de visite réclame, dans les préoccupations du peuple anglais, la place que jusqu'à ce jour elle y avait toujours occupée!

Si, parmi vos lecteurs, il en est qui hésitent à croire au changement extraordinaire et soudain que je signale, je les renvoie aux discours prononcés, jeudi dernier, à l'occasion de l'ouverture du parlement. Depuis lord Palmerston jusqu'à M. Disraeli, depuis lord Russell jusqu'à lord Derby, tous les orateurs ont émis l'opinion que l'attitude de l'Angleterre envers l'Amérique devait ête expectante et pacifique.

Était-il possible, je le demande, de parler des relations de parenté qui existent entre l'Angleterre et les États-Unis (*kindred population*) en termes plus tendres que ceux que le premier ministre a employés? M. Cobden lui-même aurait-il été capable de proclamer dans un langage plus ne que celui de lord Palmerston le principe de non-intervention guerrière? Et quelle déclaration plus péremptoire les amis de la paix pouvaient-ils attendre du chef du cabinet qu'une déclaration ainsi formulée : « Notre intention est de ne point nous départir de cette position de stricte neutralité : — *From that position of strict neutrality, it is our intention not to depart?* »

Quant à lord Russell, — à part une phrase un peu ambiguë, — ses paroles ont été de miel. Non-seulement il a, lui aussi, insisté sur la nécessité d'une neutralité inviolable, « *unimpaired* », mais il a exprimé l'espérance de voir le peuple américain rendre justice à la conduite des pouvoirs de l'Europe envers « cette puissante Union dans laquelle la liberté existe depuis quatre-vingts ans. — *That mighty Union in which liberty had for* 80 *years been established* ». C'est peu : lord Russell, tout en avouant que des vaisseaux avaient réussi à éluder le blocus, a posé en fait que la force employée pour interdire l'accès des ports bloqués était suffisante; d'où il résulte que le blocus, au bout du compte, est effectif d'après la définition qu'on trouve dans les traités.

Prenez maintenant le discours de lord Derby, qu'on ne risque certainement pas de calomnier en le soupçonnant de quelque indulgence pour le Sud; eh bien, lord Derby, tout chef de l'opposition qu'il est, a félicité bien haut les ministres d'avoir compris quel était, dans cette question américaine, l'intérêt de l'Angleterre, qu'il a caractérisé en ces termes : « Nous avons le plus grand intérêt à demeurer

neutres. — *We have most interest in remaining neu*

M. Disraeli a-t-il dit moins? Non, monsieur, il a di coup plus : il a loué, presque sur le ton de l'enthou la conduite des hommes d'État américains, qu'il a sentés comme ayant agi, dans leur différend avec l' terre, « virilement et courageusement »; et il a fait ce l'honneur du peuple anglais à donner une interprétat néreuse, soit aux paroles, soit aux actes du gouver des États-Unis.

Ainsi, le Nord, à l'heure qu'il est, paraît réunir t suffrages; car il importe d'observer que le langage de naux est, cette fois, d'accord avec celui des orateurs, le commentaire est un respectueux écho du texte.

Libre aux Anglais, après cela, de nous traiter de léger, ce qui est leur accusation favorite. Je ne sais s trompe, mais je doute que la France ait jamais, da pace d'un mois, donné le spectacle d'un pareil revi d'opinion.

Ce n'est pas que le caractère anglais manque d'a tant s'en faut. La raison de ces changements subits e le profond dédain que ce pays professe pour tout ce idée pure, abstraction, principe. Le fait, ici, c'est L'intérêt du moment, c'est la règle suprême. Or, con faits varient et que l'intérêt suit ces variations, il en que souvent l'opinion du lendemain n'est plus cell veille.

Il est un souverain en Europe que j'ai entendu j mille manières différentes par les mêmes hommes de je suis en Angleterre, selon que sa politique s'est conforme ou opposée aux intérêts de la nation angla ce côté du détroit, le souverain dont je parle a été tour — et quelquefois à quinze jours d'intervalle —

d'une admiration sans bornes et le point de mire d'attaques sans frein. Servez l'Angleterre, vous êtes un grand homme; combattez-la, je n'ose pas vous dire ce que vous êtes.

Reste à chercher ce qui, au point de vue des intérêts anglais, peut avoir influé sur le mouvement de cette balance qui penchait si fort, il y a quelques semaines, du côté des États du Sud.

Je trouve, à ce sujet, dans un journal qui a beaucoup d'autorité, le passage suivant, dirigé contre certaines paroles imprudentes de sir Robert Peel dans la discussion de l'adresse. Je recommande ce passage aux méditations de vos lecteurs :

« Il est essentiel au plus haut point que le gouvernement n'offense pas sans nécessité les prêtres d'Irlande, et, dans l'état actuel de nos relations avec l'Amérique, il est particulièrement désirable que les ministres ne s'expriment en public sur le gouvernement de M. Lincoln qu'avec une courtoisie étudiée. Eh bien, sir Robert Peel a eu l'adresse, dans un discours de dix minutes, d'attaquer le gouvernement fédéral à propos de l'insuccès de ses campagnes, et en même temps d'insinuer que les prêtres irlandais prenaient à tâche d'exciter les paysans contre les propriétaires. Il y a dans le gouvernement des membres plus sages que sir Robert Peel; l'épreuve à laquelle leur système nerveux était soumis les a fait tressaillir, et ils n'ont rien négligé pour hâter la clôture de la discussion. »

Que vous semble de cette révélation candide, venant du journal le moins naïf peut-être qui ait jamais existé?

Autre considération. Avant l'ouverture des chambres en France, beaucoup de gens ici se flattaient de l'espoir que, dans le cas d'un conflit avec l'Amérique du Nord, l'Angleterre serait activement secondée par le Gouvernement impé-

rial : vous savez pourquoi ces illusions ont dû se di

Et la grande victoire remportée dans le Kentucky
troupes fédérales, la compterons-nous pour rien?
vivre en Angleterre et y avoir vécu longtemps pour s
une idée exacte de l'énorme influence qu'exerce d
pays *pratique*... le succès. Sur aucun point du g
n'est plus vrai de dire : *Rien ne réussit comme le s*
Ailleurs, la victoire est un moyen d'avoir raison en fa
c'est un moyen d'avoir raison en droit. Vous n'imagi
jusqu'à quel point, dans l'opinion des Anglais, les fé
avaient eu tort de se laisser battre à Bulls'Run, et j
quel point les confédérés ont eu tort de se laisser
dans le Kentucky. O culte du fait accompli! si jan
viens à manquer d'autels, ce ne sera pas dans ce c
monde que j'habite! Quand lord Palmerston fut acc
convaincu d'avoir falsifié les dépêches relatives à la
de l'Afghanistan, en quoi croyez-vous que consista
fense? Nier la falsification était simplement impossible
il y avait si longtemps de cela! C'était de l'histoire anc
Le spirituel vicomte demanda à la Chambre des Comm
et cela le sourire du triomphe sur les lèvres, si, lors
avait tant d'affaires pressées sur les bras, elle ent
perdre son temps à discuter sur un fait accompli, et
accompli que possible. Tout fut dit... La morale? une
de date.

La question est donc pour les Américains du N
prouver qu'ils sont les plus forts. Encore une victoir
core un *fait accompli*, et l'on ne sera pas éloigné
rendre à la justice, si bien démontrée, de leur cause!

Mais il est un côté de la question plus intéressant e
étudier que tout ceci.

Vous souvenez-vous que, dans une de mes précé

lettres, j'assignais à la détresse du Lancashire une tout autre cause que l'absence du coton? Vous souvenez-vous de mes remarques sur l'engorgement des marchés? Mon appréciation à cet égard différait tellement de celle qui faisait alors le tour des journaux, soit en Angleterre, soit en France, qu'elle semblait avoir quelque chose de paradoxal. Je ne m'attendais guère à l'honneur de voir mon témoignage confirmé... par qui? par lord Derby. Voici ce qu'il a dit en propres termes, jeudi dernier, dans la Chambre des Lords.

« Nous nous sommes soumis, et soumis sans murmure, à l'interruption de notre commerce, résultat de cette guerre. Et cela fait le plus grand honneur au bon sens et au patriotisme de la classe ouvrière, de la population manufacturière de cette contrée. Ce n'est pas tant, au reste, des maîtres que des ouvriers que je parle, attendu que la cessation du commerce du coton ne pouvait venir plus à propos pour l'intérêt de nos manufactures que dans le moment actuel, où il y a engorgement de tous les marchés étrangers. Si le coton n'avait pas manqué, une interruption de l'activité eût été, pratiquement, inévitable. »

Voilà ce qu'on ne disait pas quand on jugeait utile d'entrer en guerre avec les États-Unis, et voilà ce qu'on ne s'attache plus à taire depuis que l'opinion a pris un autre cours. Mais alors pourquoi continuerait-on à se répandre en invectives contre les auteurs du blocus, sous prétexte qu'il est ineffectif? Dès que ce blocus cesse d'être regardé comme une épine dans la chair des Anglais, loin de rester intéressés à le maudire, ils deviennent intéressés à jeter un voile sur ce qui peut le rendre odieux aux puissances neutres, attendu que c'est là une de ces pratiques sur lesquelles a reposé pendant des siècles la souveraineté maritime de l'Angleterre.

Et pourquoi donc mettraient-ils tant d'ardeur à dénoncer à l'indignation du monde civilisé les blocus qui ne sont pas effectifs à la lettre? Pourquoi renonceraient-ils d'avance à l'emploi d'un moyen de guerre si puissant entre leurs mains? C'est ce que beaucoup déjà commencent à se demander avec une inquiétude égoïste, qu'ils appellent du patriotisme. Tant que leur colère contre l'Amérique du Nord a conservé sa chaleur, les Anglais ont perdu de vue ce qui avait jusqu'à ce jour servi de base à leur suprématie maritime; mais aujourd'hui qu'ils sont plus calmes, ils se ravisent. Il leur paraît dur de sacrifier tous les avantages qui, pour une nation à qui la mer obéit, se rattachent à la théorie du droit du plus fort.

Lord Derby n'a-t-il pas dit, jeudi dernier, combien il regrettait le *sacrifice* consenti en 1856 par lord Clarendon? Ne s'est-il pas élevé contre ce principe, que les propriétés de l'ennemi sont insaisissables à bord des vaisseaux neutres [illegible]s? N'a-t-il pas déclaré une pareille concession dangereuse pour un pays tel que l'Angleterre? N'a-t-il pas fait remarquer, avec une complaisance menaçante, que l'arrangement de 1856 ne liait pas le peuple anglais; que cet arrangement n'avait pas été ratifié par le souverain; qu'il n'avait ni [illegible] le caractère obligatoire ni la valeur d'un traité; qu'il ne méritait pas même le titre de convention? Non moins symptomatique, quoique beaucoup moins important, est le discours que M. Urquhart prononçait, il y a huit jours, au Wittingt[illegible]on-Club. Dans ce discours, l'abandon du droit de visite est présenté comme une criminelle aliénation du droit de propriété sur les mers. Selon M. Urquhart, l'Angleterre ne saurait abandonner ce droit, sans se dégrader, sans se désarmer, sans se mettre pieds et poings liés à la merci de la France. « En saisissant, dit-il, la propriété de votre en-

nemi, de cet ennemi contre lequel vous avez prononcé sentence de mort, vous faites ce qu'il est de votre *devoir* de faire; et si vous négligez l'accomplissement du *devoir* qui consiste à lui prendre son bien, c'est que vous aimez mieux lui prendre sa vie. Vous changez une question de coercition en une question de sang versé.

Je m'arrête, ce qui précède suffisant, je l'espère, pour vous donner la clef d'un revirement d'opinion dont ceux-là seuls ont droit de ne pas s'étonner qui ont longtemps et avec soin étudié sur place le génie de l'Angleterre.

LIV

18 février.

Comme quoi l'Angleterre est au fond une république aristocratique.

Tacite dit quelque part qu'il était dangereux même de louer Tibère. Dieu me garde de comparer nos amis du *Daily-Telegraph* à ce soupçonneux empereur romain, qu'il était si difficile de contenter! Mais, franchement, je commence à craindre qu'il y ait, sinon quelque danger, au moins quelque inconvénient à louer les hommes libres de ce pays, quand je vois le *Daily-Telegraph* prendre *le Temps* à partie pour avoir dit que la monarchie, en Angleterre, n'existait plus que de nom; qu'en fait, l'Angleterre était une république, — république aristocratique, il est vrai, mais

en position de faire à la démocratie, grâce à la flexibilité de ses formes, toutes les concessions voulues par l'esprit de la société moderne.

M. Scherer, l'auteur de l'excellent article dont ces dernières lignes sont le résumé, sera, je pense, bien étonné d'apprendre que cet éloge, un des plus beaux qu'il soit possible d'adresser à une constitution, a fait tressaillir la fibre patriotique de nos amis du *Daily-Telegraph;* qu'ils y ont vu presque une insulte « *à la gracieuse dame, maîtresse de leurs genoux et de leurs cœurs.* » « *The gracious lady who is mistress,* » écrivent-ils en propres termes, « *of our knees and hearts.* » Ils vous accusent, ou semblent vous accuser, d'avoir mis en doute la ferveur de leur religion monarchique, et ils en appellent de cet injuste soupçon à leu affection pour la reine, si souvent manifestée; à l'hommag qu'ils rendent à ses vertus, à la manière dont ils ressente ses chagrins, au deuil qu'ils portent de la mort du princ Albert et à la tendre sollicitude des vœux qui accompagne dans ses voyages le futur roi d'Angleterre.

En vérité, c'est à n'y rien comprendre.

Le Temps n'a jamais parlé, ce me semble, de la rei d'Angleterre que dans les termes d'une grave et respe tueuse approbation; ses commentaires sur la mort du prin Albert ont presque plus participé de l'oraison funèbre q de la critique historique; et il n'est pas de journal qui a assigné un caractère plus élevé au sentiment qui a fait d deuil de la reine un véritable deuil public. Or, comme *Temps* n'est, grâce au ciel, ni rédigé par des courtisans, écrit à l'usage des cours, peut-être avait-il quelque dro d'espérer que son désir d'être juste envers tous, et ava tout, ne serait mis en question par personne, encore moi par le *Daily-Telegraph.*

Il n'en a pas été de la sorte, vous le voyez. Mais ce n'est pas la seule chose à relever dans l'article que je vous signale.

Certes, s'il est en France un journal qui se soit montré, sans infatuation, mais sincèrement, l'ami de l'Angleterre; qui ait recommandé sur tous les tons l'alliance anglaise; qui ait vanté les institutions de ce pays; qui ait opposé la liberté dont on y jouit au système de compression qui est pratiqué ailleurs, et fait ressortir, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, les grandes qualités du peuple anglais, ce journal, c'est *le Temps*. Mais parce qu'il s'est comporté à l'égard de l'Angleterre comme il se comporte à l'égard de la France elle-même, qu'il ne flatte pas, quoiqu'il l'aime, et précisément à cause de cela; parce qu'il a eu l'audace de critiquer quelquefois ce qui, de ce côté du détroit, lui a paru critiquable, le voilà marqué du sceau de la réprobation, et on lui refuse jusqu'au droit de louer ce qui lui paraît digne de louange! Quand je vous disais qu'il y a des gens bien difficiles à contenter!

Que le zèle monarchique de nos amis du *Daily-Telegraph* cesse de s'alarmer : en assurant que la monarchie, en Angleterre, est une monarchie de nom, *le Temps* n'a cru rien avancer dont puissent raisonnablement se plaindre les admirateurs les plus passionnés de la reine Victoria et ceux qui porteront le plus longtemps le deuil du prince Albert. La gloire de la reine Victoria, en effet, c'est d'avoir compris, mieux que le *Daily-Telegraph* ne semble le comprendre, qu'entre la monarchie représentée par elle et la *monarchie*, qui est, selon l'étymologie du mot, *le gouvernement d'un seul*, il n'y a de commun que le nom.

Oui, c'est précisément parce qu'elle a compris cela, parce qu'elle s'est renfermée dans son rôle, parce qu'elle a été,

ainsi que le *Times* le constatait dernièrement, une constitutionnelle à la lettre, que Victoria est popula ce pays. Et quant au prince Albert, quel a été son pr mérite aux yeux de ceux qui, à la nouvelle de sa mo mis un crêpe à leur chapeau? C'est de n'avoir pas son influence sur l'esprit de la reine pour la pousser à chir les limites tracées par la Constitution autour d trône.

Qu'il me soit permis de rappeler ici l'anecdote rac dans la Chambre des Lords, par le comte Russell, a du prince Albert, et racontée, — qu'on le remarque — dans le but avoué de rendre sa mémoire chère au anglais :

« Un jour, parlant au comte Russell de l'attitude q vait avoir la royauté en présence d'un changement téricl, le prince Albert lui dit : — Mon opinion es quel que soit le parti auquel appartienne le nouvea nistre, il est du devoir du souverain de montrer l grande confiance à l'homme que le parlement met en comme le dépositaire ostensible du pouvoir : — *Wh he belonged to one party or another, the utmost dence should prevail between the sovereign and th nister who came forward in parliament as the oste possessor of power.* »

Maintenant, ou cela n'a aucun sens, ou cela signifi devant le choix du parlement, et même en ce qui tou pouvoir purement exécutif, le souverain, en Angleterr faire abnégation de ses opinions propres, de ses senti particuliers, et presque de ses sympathies ou antip personnelles. Qu'y a-t-il de commun que le nom, demande, entre une forme de gouvernement caract de la sorte et celle qui, dans la fameuse classification d'

tote, se trouve définie par les mots *monos* et *arché* (*gouvernement d'un seul*)? Et comment ne pas voir se dresser l'image de la république (*res publica*) là où la volonté d'un seul doit être si complétement subordonnée à celle des hommes qui représentent ou sont censés représenter le peuple tout entier?

Si nos amis du *Daily-Telegraph* trouvent mauvais qu'il en soit ainsi, nous ne pouvons qu'en être fâchés pour eux; mais, avec le comte Russell, nous savons un gré infini au prince Albert d'avoir exprimé des opinions semblables, et nous ne saurions blâmer l'Angleterre d'avoir des institutions dont le principe fondamental est que tout doit s'incliner devant l'idée de la *chose publique*. Il est étrange que ce soit un journal anglais — un journal libéral — qui nous en fasse un crime; et ce serait très-piquant, si ce n'était pas triste.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que *le Temps* ayant dit : « L'Angleterre est en réalité une *république*, » le *Daily-Telegraph* croit le réfuter d'une manière triomphante en disant « que *le Temps* apprenne que nous sommes *a commonwealth* ». C'est opposer bonnet blanc à blanc bonnet. Eh! sans doute, vous êtes *a commonwealth;* c'est précisément ce dont nous vous félicitons; et ce qui nous étonne au dernier point, c'est que vous nous preniez à partie à cause de cela même.

Il est vrai qu'il y a des gens dans ce pays qui professent une sorte d'amour platonique pour ce qu'on a nommé la balance des pouvoirs, et ceux-là croiraient la réputation politique de l'Angleterre compromise dans le monde, le jour où le moindre doute s'élèverait sur l'égalité parfaite de pouvoir qu'ils prétendent exister entre la couronne, la Chambre des Lords et la Chambre des Communes. Mais, ne leur en dé-

plaise, cette égalité, bonne à proclamer pour la plus
gloire de la théorie, ne tient pas devant la pratiqu
lolme fait une remarque qui tranche la question, lo
dit : « *La monarchie anglaise est un vaisseau bien é*
mais à qui le parlement peut, à son gré, retirer les «
Le droit de voter les subsides est, effectivement, en
mains de la Chambre des Communes, un droit qui, «
tique, prime tous les autres.

Le roi, en Angleterre, est investi du pouvoir de l
paix et la guerre; mais à quoi se réduit ce pouvoir
volonté du roi est contraire à celle de la Chambre des
munes, qui, seule, dispose souverainement et du *ner*
guerre et des moyens de gouverner pendant la duré
paix? Le droit de voter des subsides est une arme
puissance incalculable. Charles II en fit l'expérienc
que les refus de la Chambre des Communes poussè
conclure secrètement avec Louis XIV le traité à jamai
teux qui le faisait descendre, pour une somme annu
200,000 livres sterling, au rôle de pensionnaire de l
de France.

Le roi, en Angleterre, a le choix des ministres, n
théorie seulement; car, en principe, les ministre
choisis par la majorité de la Chambre des Communes,
que, sans l'assentiment de cette majorité, nul cabi
saurait se maintenir.

Le roi, en Angleterre, peut dissoudre le parlement
sous peine de le voir reparaître plus hostile encore
volonté royale se trouve en opposition avec celle des
teurs. Wilkes, renvoyé trois fois devant eux, fut réél
fois; et vous savez où Charles Ier fut conduit par l'e
du droit de dissolution.

Le roi, en Angleterre, est armé du droit de véto :

lorsque, armée du droit, bien autrement réel, de serrer les cordons de la bourse, la Chambre des Communes veut fortement une chose, que devient l'autorité du véto royal? Selon le mot de Benjamin Constant, « il irrite l'assemblée, sans la désarmer ».

Le roi, en Angleterre, est le chef de l'Église; mais il ne peut ni toucher au culte établi, ni professer la religion spécialement interdite par l'État.

Le roi, en Angleterre, jouit du *droit de grâce*, — et c'est la plus belle de ses prérogatives; — mais comme ce droit ne s'exerce qu'au profit d'individus et dans des circonstances fort rares, il ne constitue pas, à proprement parler, une force.

Le roi, en Angleterre, est inviolable; mais cette inviolabilité reste soumise à l'appréciation souveraine de la nation, comme l'éprouvèrent Charles Ier et Jacques II.

Le roi, en Angleterre, s'appuie sur le principe de l'hérédité; mais ce principe lui-même peut être écarté, quand cela plaît à la nation. Est-ce que Jacques II ne fut pas déposé, non-seulement dans sa personne, mais dans celle de son fils, l'héritier légitime et naturel du trône?

La vérité est que, de toutes les prérogatives de la couronne, en Angleterre, il n'en est pas une qui ne présente, si je puis m'exprimer ainsi, un caractère de subordination à ce qui est, ou est censé être la volonté nationale.

Il y a mieux : la principale utilité de la monarchie, telle que les Anglais sont arrivés à la comprendre, consiste à occuper constamment, au sommet de la société, une place qu'ils regardent comme ne pouvant être laissée vide sans danger. C'est ce que je trouve exprimé avec une précision qui touche à la rudesse dans une savante critique de l'ou-

vrage de Leckie sur le gouvernement britannique, publi par la *Revue d'Édimbourg* : « Considérant, comme no le faisons, que le principal avantage de la monarchie co siste à écarter toute occasion de lutte relativement à la pr mière place dans l'État, et à neutraliser cette haute positi en la séparant de toute idée de mérite et de popularité da celui qui l'occupe, nous ne pourrions sans inconséquence l accorder plus de pouvoir réel qu'il n'est absolument néce saire pour l'accomplissement de l'objet que nous nous pr posons (1) ».

Est-ce à dire qu'en constatant l'impuissance où la co ronne est, en Angleterre, de faire prévaloir sa volonté s celle de la nation, nous prétendons jeter de la défaveur s les institutions anglaises? Ce qui est vrai, c'est justement contraire. Dans cette impuissance gît une des meilleures g ranties de la liberté dont les Anglais ont tant de rais d'être fiers. Malheureusement, le hasard de la naissance place pas toujours sur le trône des reines semblables à cell qui l'occupe aujourd'hui, et Victoria ne doit pas faire ou blier aux Anglais George III!

Où le gouvernement de l'Angleterre prête le flanc à l critique, — et nous espérons que sur ce point, en tout ca le *Daily-Telegraph* sera de notre avis, — c'est dans part beaucoup trop petite qu'il fait à l'élément démocratiq par la composition de la Chambre des Communes. Tant q la classe ouvrière n'y sera pas représentée, il restera bea coup à désirer. Mais, ainsi que notre collaborateur M. Sche l'a observé excellemment, telle est l'admirable élasticité institutions de ce pays, qu'elles se prêtent au développem de tous les progrès. La liberté, en Angleterre, saura bi

(1) *The Edinburg Review*, vol. XX, p. 324.

quand le moment sera venu, faire faire à la démocratie la place qui lui appartient.

Je laisse à notre collaborateur le soin d'approfondir un sujet sur lequel il est plus en état que moi de répandre la lumière; mais ne sachant si l'article du *Daily-Telegraph* avait fixé son attention ou était parvenu à sa connaissance, je n'ai pas cru devoir me taire sur une attaque qui, de toute façon, m'a paru mal fondée, surtout en ce qui concerne votre hostilité prétendue à l'égard de l'Angleterre. Le *Daily-Telegraph*, je vous l'ai dit plusieurs fois, est un journal fort bien écrit, fort répandu, influent, et dévoué à cette cause des idées libérales qui est la nôtre : raison de plus pour que nous l'invitions à être juste. Que veut-il dire, quand il parle de l'hostilité du *Temps* envers l'Angleterre? Veut-il dire que nos sentiments à son égard ne sont pas du fétichisme pur; que nous apercevons quelques taches dans son firmament; que notre admiration pour ce qu'elle offre de grand et de beau ne nous aveugle pas sur ce qu'elle a de défectueux; que nous ne la jugeons pas impeccable, ne ne nous piquant pas d'être, sur ce point, plus Anglais que les Anglais? Oh! dans ce cas, le *Daily-Telegraph* a raison. Mais, à ce compte, on pourrait tout aussi bien nous reprocher de nourrir des sentiments hostiles envers la France, parce que nous l'honorons assez pour ne la flatter point, et parce que, l'aimant plus que nous-mêmes, nous l'aimons moins que la vérité.

LV

2 mars.

L'Éducation nationale en Angleterre.

Une grande et belle question est en ce moment posée devant l'Angleterre : celle de l'éducation nationale; et les réformes que le gouvernement a proposées il y a quelques jours, par l'organe de lord Granville et de M. Lowe, méritent de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'élévation intellectuelle des classes pauvres, au progrès général des lumières, en un mot au développement de la civilisation chez un des plus puissants peuples du monde.

L'idée d'*éducation nationale*, en Angleterre, ne date que de quelques années ; elle a eu un très-laborieux enfantement; elle a trouvé, se dressant autour de son berceau, mille sectes religieuses par qui elle a couru risque d'être étouffée ; elle n'a pu faire son chemin, et aujourd'hui encore elle ne s'avance qu'en tâtonnant au milieu de fanatiques qui ne sont pas loin de lui crier dans le langage de Bossuet : « Vous marchez à tâtons sur Jésus-Christ. »

L'élément religieux interprété par l'esprit de secte, tel est, en effet, l'ennemi qu'a eu à combattre pendant quelque quarante ans et que n'a pas encore vaincu, en Angleterre, le principe de l'*éducation nationale;* le mot d'ordre de toutes les sectes religieuses, depuis les catholiques ultramontains jusqu'aux congrégationistes les plus indépendants, ayant toujours été : « Si ce ne sont pas nos dogmes particuliers qu'on enseigne, mieux vaut qu'on n'enseigne rien du tout. »

Ainsi que la *Revue de Westminster* le rappelait un jour ec beaucoup d'esprit et d'à-propos, l'empereur Charles-int avait coutume de dire, en parlant de Milan : « Mon usin François Ier et moi, nous nous entendons à merveille, sujet de Milan ; il veut l'avoir, et moi aussi. » C'est jusment ce que dit chaque secte au sujet de l'éducation des fants. Que Milan périsse, Charles-Quint se consolera, pourque Milan n'appartienne pas à François Ier !

Lorsqu'au commencement de ce siècle, c'est-à-dire à une oque où l'idée de l'intervention de l'État en matière d'édution ne s'était pas encore présentée aux esprits, le quaker ncaster ayant proposé de fonder, par voie de contributions lontaires, des écoles où l'enseignement religieux se bornet à la lecture de la Bible, il s'éleva contre lui, du sein de glise d'Angleterre, une clameur terrible. Quoi ! dans le t tout mondain d'attirer aux sources de l'intelligence huaine le plus grand nombre possible d'enfants, on osait proser de généraliser l'instruction religieuse ! Comme si la ble suffisait ! comme si le catéchisme particulier de l'Église Angleterre n'était pas le pivot nécessaire des connaissances acquérir pour devenir un homme instruit et un bon citoyen ! e Lancaster ne pouvait être qu'un envoyé de Satan. A bas *déiste !* C'était le mot dont les fanatiques se servaient alors our vouer leurs adversaires aux dieux infernaux, et qu'ils nt remplacé, depuis, par le mot *godless* (*sans Dieu*), — eci étant d'ailleurs bien entendu, que les membres d'une ecte quelconque sont toujours *godless* aux yeux des membres 'une secte rivale.

Cependant, comme dit très-bien la Fontaine, *on ne peut ntenter tout le monde et son père.* C'est à quoi se mit à nger un beau matin le docteur Hook, vicaire de Leeds.

A cette époque, l'idée de l'intervention de l'État en ma-

tière d'éducation était déjà tombée dans la circulation. En 1839, on avait établi un « comité du conseil pour l'éducation », et comme les minutes du conseil recommandaient la fondation d'écoles où l'enseignement religieux aurait un caractère général, la partie spéciale de cet enseignement étant laissée aux ministres des diverses sectes, les dissidents furent pour l'adoption d'un système national, parce qu'ils n'y virent qu'une tendance à arracher l'éducation des mains de l'Église établie, laquelle, de son côté, fut du parti de la résistance. Mais voilà qu'en 1843 il y eut, dans le camp des dissidents, volte-face sur toute la ligne. Sir James Graham ayant présenté son projet pour l'établissement d'écoles manufacturières, ils crurent que la sainte cause de la non-conformité était en péril, et ils accueillirent l'effort tenté par le gouvernement pour élever la condition intellectuelle des classes ouvrières par le cri de « godless ! » et de « no popery ! (pas de papauté) ».

Tel était donc l'état des choses, lorsque le docteur Hook, réfléchissant à la difficulté de contenter tout le monde, publia une brochure dans laquelle il proposait que l'État fût chargé de procurer au peuple cette éducation séculière qui n'a que faire des distinctions théologiques. Du reste, un certain temps aurait été consacré à l'instruction religieuse des enfants par les pasteurs des différentes croyances; et, de la sorte, chacun aurait été appelé à remplir la fonction qui lui est propre. L'État aurait formé des citoyens, ce qui est sa besogne, et aurait abandonné à qui de droit le soin de former des *churchmen*, des wesleyens, des mugglotoniens, etc., etc.

Pauvre docteur Hook ! Il s'imaginait avoir tout concilié, avoir ménagé aux combattants un terrain neutre, avoir proclamé la trêve de Dieu. Mais les théologiens sont belliqueux de leur nature, et, au lieu de faire la paix, ils se réuni-

rent pour faire la guerre à qui leur tendait la branche d'olivier. Comment! il y aurait une éducation purement *séculière*, à laquelle l'État serait chargé de pourvoir ! Arrière l'État! Un des plus ardents à pousser ce nouveau cri fut M. Édouard Baines. Selon lui, si on laissait intervenir l'État en matière d'éducation, c'en était fait: la logique, l'invincible logique des choses forcerait à mettre tout, absolument tout à la merci du gouvernement : littérature, journaux, chaires sacrées, la nourriture du pauvre, son gîte, et jusqu'à ses haillons. M. Church, un de mes amis, homme de beaucoup de mérite, et qui se distingua fort dans les polémiques de cette époque, répondit aux arguments de M. Édouard Baines par des considérations très-piquantes : elles valent qu'on les cite : « En vérité, l'hypocondriaque qui se figurait être fait de verre devait se promener avec un sentiment de sécurité plus profond que celui dont est capable le malheureux qui croit jusqu'à ce point à la logique des choses. Étant donné, par exemple, le service de la poste, tel qu'il a été confié au gouvernement, il n'y a pas de raison pour que le gouvernement, en vertu de la logique des choses, ne monopolise absolument tout. S'il est chargé du port des lettres, lesquelles contiennent, non-seulement ce que l'homme confie à l'homme, mais ce que l'homme confie à la femme, pourquoi le gouvernement ne serait-il pas chargé, en même temps que du port de nos lettres, de celui de nos marchandises, voire même de celui de nos personnes ? Et une fois nanti du monopole d'une seule branche du commerce, pourquoi ne le serait-il pas de toutes sans exception ? » Et M. Church de demander à M. Édouard Baines pourquoi sa logique à lui, M. Baines, n'était pas aussi rigoureuse que la *logique des choses*, et pourquoi il n'allait pas jusqu'à conclure à la suppression de la poste nationale?

Le fait est que, s'il est une question au monde qui requière l'intervention de l'État, c'est l'éducation des enfants du pauvre. Impossible d'appliquer raisonnablement à cette question le principe de « l'offre et la demande », par la raison bien simple que, de la part du pauvre, trop ignorant pour apprécier les avantages de l'éducation, la « *demande* » existe à peine, et par cette raison plus décisive encore, que le *moyen* d'acquérir de l'instruction manque au pauvre d'une manière absolue. Or la société est intéressée au plus haut point à ce qu'un grand nombre de ses membres ne croupisse pas dans cette ignorance où germe le vice, et qui enfante si souvent le crime. Qu'est-ce à dire? Voici des lois que nous sommes tenus d'observer, sous peine d'un châtiment qui est quelquefois terrible, et nous n'aurions pas le droit d'apprendre à les observer! Le droit à l'éducation est contenu nécessairement dans le devoir d'obéissance.

Aussi le principe de l'intervention de l'État en matière d'éducation a-t-il fini par triompher, même en Angleterre, où la doctrine du *laissez-faire* a toujours eu de si fortes racines. Seulement, l'application de ce principe ne se présente encore que sous la forme d'un compromis : en d'autres termes, le système, dans sa phase actuelle, consiste dans l'établissement et le maintien d'écoles destinées au pauvre, au moyen de fonds dont une partie provient de contributions volontaires, et dont une partie est fournie par l'État, sous le nom de *annual grants* (dons annuels).

Aider les efforts de la bienfaisance privée, en ce qui concerne toute école dans laquelle on donne aux enfants une instruction séculière, combinée avec la lecture quotidienne de la Bible d'après la version autorisée, voilà quelle est la mission de ce qu'on appelle le « Privy Council ». Les *grants*, ou dons annuels, ont été jusqu'à ce jour de trois sortes, sa-

voir: le *capitation grant*, lequel est proportionné au nombre d'élèves; le *grant for certificated masters*, lequel s'applique aux maîtres munis d'un diplôme, et enfin le *grant for pupil teachers*, lequel est accordé pour des maîtres plus jeunes et d'un ordre inférieur.

Le *capitation grant* est donné pour chaque enfant qui a suivi l'école pendant cent soixante-seize jours, et plus, durant l'année. Il n'est accordé qu'à la condition que 14 shellings par enfant sont dépensés dans l'école. Le gouvernement a donné, de la sorte, l'année dernière, la somme de 77,000 livres sterling ou 1,925,000 francs.

Le *grant for certificated masters* est une augmentation de salaire annuellement offerte par l'État aux maîtres munis d'un diplôme. Cette augmentation est de 15 liv. st., pour 30 liv. st. au moins, payés au maître par le directeur de l'école. Ce don comprend diverses allocations ayant trait à l'enseignement du dessin, à celui du dialecte gaélique et du langage propre aux habitants du pays de Galles, etc... Les fonds alloués sur ce chapitre se sont élevés, l'année dernière, à la somme de 122,000 liv. st., ou 3,050,000 francs.

Quant au *Grant for pupil teachers*, il est accordé à ceux d'entre eux qui sont entrés à treize ans au service de l'école et y sont restés cinq ans de suite. Pour la première année, le payement est de 10 liv. st., et monte graduellement jusqu'à 20 liv. st. Le tout est fourni par l'État, sans que les directeurs d'écoles aient à rien donner de leur côté. La dépense a été, l'année dernière, de 300,000 liv. st., ou 7,500,000 francs,

On peut donc évaluer la dépense des trois espèces de *grants* réunis, à une somme annuelle d'à peu près 500,000 liv. st. ou 12,500,000 francs. C'est ce qui constitue à

proprement parler, en Angleterre, le budget de l'éducation nationale.

Ce système d'intervention bâtarde de l'État a des inconvénients considérables.

Et d'abord, il est d'une extrême complication et il impose au « Privy Council » un fardeau très-difficile à porter. Vous en aurez une idée lorsque je vous aurai dit — le rapport de M. Lowe sous les yeux — qu'il n'y a pas moins de 6,897 écoles à inspecter, et que le nombre des *managers*, *certificated teachers, assistant teachers, pupil teachers*, etc., avec lesquels le « Privy Council » est en rapport, avec lesquels il doit entretenir des correspondances interminables, et auxquels il envoie directement de l'argent, ne s'élève pas à moins de 35,331. C'est une véritable armée, comme vous voyez, et, qui pis est, une armée qui n'a rien des habitudes officielles, qui se soucie fort peu de la discipline, est raisonneuse par essence, aime à écrire de longues lettres et ne tient pas à en recevoir de courtes. Si vous aviez entendu l'autre jour M. Lowe se plaindre de la besogne dont ses collègues et lui sont accablés, vous l'auriez plaint, je vous assure.

Mais cette complication du système n'est rien à côté de ce que M: Lowe a très-bien nommé sa *partialité*. Quel est le nombre des écoles auxquelles le « Privy Council » vient en aide ? Je vous l'ai déjà dit : 6,897. Et le nombre de celles qui ne reçoivent aucun secours : 15,952 ! Prenez les paroisses qui sont en rapport avec le « Privy Council » vous en trouverez : dans le comté d'Oxford, 21 sur 339; dans le comté de Hereford, 5 sur 130 ; dans le comté de Devon, 2 sur 245. Ainsi du reste. Est-ce raisonnable? est-ce politique? est-ce juste?

Ajoutez à cela que les écoles aidées par le « Privy Coun-

cil », quoique fondées pour les enfants du pauvre, ne sont en réalité d'un grand avantage que pour les enfants qui appartiennent à une classe aisée, parce que ceux-là seuls y peuvent rester longtemps pour profiter de l'instruction qu'on y donne. Passé l'âge de dix ou onze ans, il faut que l'enfant du pauvre sorte de l'école sans qu'on l'en chasse. Ses parents sont là qui le rappellent pour qu'il travaille, lui aussi, comme salarié, et les aide à vivre. Malheureusement, le « Privy Council » ne peut rien à cela, et, sous ce rapport, ce ne sont pas des réformes liées seulement au système de l'éducation publique qui pourraient remédier au mal.

Ce qui est certain, et lord Granville l'a constaté avec tristesse, c'est que, dans les écoles aidées par l'État, le nombre des enfants appelés à suivre les classes devrait être de 2 millions 200,000 et n'est que de 920,000.

Encore si ceux-là, du moins, recevaient tous une instruction effective, qui se donnent la peine de l'aller chercher où on la trouve ! Mais non. En 1858, sur la proposition de J. Pakington, une commission royale fut établie avec mission spéciale de s'enquérir du véritable état des choses. Les inspecteurs des écoles avaient fait de beaux rapports : quels cruels démentis leurs donna le rapport, moins complaisant, des commissaires ! Ils déclarèrent nettement, ces commissaires impitoyables, que, sur quatre enfants, il y en avait à peine un dont on pût dire qu'il avait reçu quelque instruction.

D'un autre côté, on lit dans un rapport de M. Walkins, cité par M. Lowe, ce passage caractéristique : « Livres instructifs, excellentes cartes de géographie, appareils coûteux ; tout cela est aussi disproportionné à l'usage qui en est fait que le serait un parc d'artillerie employé à disperser une troupe de moineaux. »

Une situation pareille nécessitait un prompt remède. De le *Code revisé*, « *revised code* », rédigé d'après les obse vations présentées par les commissaires dont je parlais tout l'heure. Mais ce *Code revisé* ayant paru lui-même suscept ble de révision, le gouvernement y a introduit des chang ments, ceux qui ont été soumis au jugement des législateu de ce pays, par lord Clarendon dans la Chambre des Lord et par M. Lowe dans la Chambre des Communes.

Entrer dans le détail des réformes proposées serait tr long. Qu'il me suffise de vous signaler le point capital. gouvernement propose de supprimer tous les divers *gra* dont je vous ai donné plus haut l'explication, et de les re placer par un seul, sur les bases que voici : les directe d'école auraient droit à deux sous par élève, pour cha jour de présence, après les cent premiers. Mais il y aur des examens, et si le résultat se trouvait être que l'enfant sait pas lire, le tiers de la somme serait retenu par le gouv nement, qui retiendrait aussi un tiers si l'enfant se trouv ne savoir pas compter, et le tout dans le cas où l'enfant saurait ni lire, ni écrire, ni compter.

Cela signifie que l'État veut bien continuer à donner l'argent, mais à la condition que cet argent profitera un p à ceux pour lesquels il le donne. Rien de plus raisonnabl n'est-ce pas? Car enfin, pourquoi exigerait-on que l'Ét jetât sa bourse par la fenêtre? Eh bien, vous n'imaginez p quelle opposition ce projet soulève. *Managers*, *certificat masters*, *pupil teachers*, et que sais-je encore! pousse des clameurs à faire tomber les corbeaux dans le cirque. a lancé pamphlets sur pamphlets. Nous avons vu les pétitio observations, réclamations et protestations pleuvoir d comme grêle. Ceux à qui l'on veut faire gagner les subsid qu'on leur paye, — car il ne s'agit en vérité que de cela, -

invoquent la doctrine des droits acquis, se prétendent spoliés par le caractère conditionnel mis au don qu'on leur fait, et menacent bien haut les législateurs assez hardis pour voter un tel projet, de les punir de leur audace dans le champ clos des élections à venir.

De leur côté, les fanatiques vont semant l'alarme. Que deviendra l'instruction religieuse, si l'on force les maîtres, par l'appât du gain, à porter tous leurs efforts sur le progrès de l'instruction séculière? Savoir lire, savoir écrire, savoir compter, la belle affaire! C'est de sauver son âme qu'il s'agit! Et ces bonnes gens n'ont pas l'air de se douter que, pour lire la Bible et son livre de prières, un homme a quelque peu besoin de savoir lire.

Du reste, que cet orage ne vous effraye point: le progrès en a vu bien d'autres, ma foi!

Non que le problème de l'éducation nationale soit résolu par les réformes proposées : loin, bien loin de là! C'est un acheminement vers le but: voilà tout. Qu'importe! le reste ira de soi. L'Angleterre n'a jamais procédé autrement. Dans la route du progrès, elle n'avance qu'à pas comptés; mais elle a cela de bon, qu'elle ne recule jamais.

LVI

12 mars.

Pourquoi M. Ricasoli, comme ministre, plaisait aux Anglais.

Qui a des lunettes n'emprunte pas ordinairement pour lire celles de son voisin. Ainsi fait l'Angleterre. La chute du ministère Ricasoli ne lui a causé aucun plaisir, mais c'est pour des raisons qui sont à elle, et pourraient bien n'être pas, de tout point, les nôtres.

Aux yeux des Anglais, M. Ricasoli se recommandait par une grande fermeté de caractère, par un désir ardent de réaliser l'unité de l'Italie, et, mieux encore, par sa résolution bien arrêtée de braver jusqu'au bout les colères du Vatican. M. Ricasoli avait su irriter les prêtres autant qu'il avait été donné à M. Cavour de le faire; et c'est ce dont l'Angleterre protestante lui savait naturellement beaucoup de gré. Mais n'y avait-il rien, dans M. Ricasoli, que l'Angleterre aimât plus que tout cela? Je crains que oui. M. Ricasoli passait ici pour la personnification de cette politique dont la devise fut : *l'Italia farà da se.*

Un peuple qui est en état de reconquérir son indépendance est tenu de ne s'en remettre qu'à lui-même du soin de ses destinées; mais, partout où la force écrase le droit, il est désirable que l'oppression ait à compter avec la fraternité humaine, et que les susceptibilités de la fierté nationale ne l'emportent pas sur le sentiment de la solidarité des peuples. Peut-être M. Ricasoli ne comprenait-il pas assez qu'il n'y a rien d'humiliant pour une nation en voie de déli-

France à s'appuyer sur le bras d'une nation amie; peut-être accordait-il trop aux inspirations d'un orgueil patriotique, d'ailleurs bien concevable; mais, comme en cela c'était la France qu'il paraissait vouloir tenir à l'écart, les Anglais n'avaient garde d'y trouver à redire.

Pourquoi faire un secret de ce dont les Anglais n'ont guère fait un secret eux-mêmes? L'idée du service épique rendu à l'indépendance italienne par les armes françaises leur a toujours été un sujet d'involontaire amertume. Que l'indépendance de l'Italie soit enfin assurée; que son unité sorte triomphante de tant d'épreuves; et qu'en ce qui touche le pouvoir temporel du pape tout au moins, on puisse désormais pousser, d'un bout de la terre à l'autre, le cri fameux: *No popery!* les Anglais veulent l'accomplissement de ces grandes choses aussi ardemment que la France, mais ils ne les voudraient accomplies ni par elle, ni même avec son concours. Quand l'acquisition de la Savoie eut lieu, des plaintes s'élevèrent ici de la part de ceux qui voyaient déjà se dresser le spectre des conquêtes impériales; mais ma conviction est que, dans ce pays, les esprits vraiment politiques furent charmés, au fond, de pouvoir semer des doutes sur le caractère élevé de l'intervention française, en niant le désintéressement des victoires de Magenta et de Solférino. Il en est exactement de même de l'occupation de Rome par nos troupes. On désire qu'elle cesse, parce qu'elle sert à maintenir un pouvoir qu'on n'aime pas, et, d'un autre côté, on n'est pas fâché qu'elle paraisse ravir à la France la gloire d'une politique résolûment généreuse et sans arrière-pensée.

Si, comme je le crois, cette appréciation est juste, elle vous donne la clef des commentaires qu'a dû provoquer ici la chute du ministère Ricasoli.

D'un autre côté M. Ricasoli plaisait fort à l'aristocat anglaise, à cause de sa noble descendance et de la baute dédaigneuse de son attitude à l'égard de la démocratie it lienne. « Rien d'aussi admirable, » dit la plus agressive la plus dédaigneuse des feuilles anglaises, « rien d'aussi a mirable que la prépondérance qu'ont prise dès l'abord, da le mouvement italien, les chefs naturels du peuple; car, temps de révolution, un pays doit s'estimer heureux qua il peut se passer des services des démagogues. » Et même journal, *The Saturday-Review*, ne pardonne baron Ricasoli le crime de n'avoir pas repoussé la coopér tion de Garibaldi, qu'en faveur de « son aversion pour l théories démocratiques, *his aversion to democratic the ries* ».

« Au surplus, tout est bien qui finit bien, ainsi que nc l'apprend Shakspeare. Or, il paraît que le roi, au n ment des adieux, aurait montré beaucoup de bienveilla au successeur malheureux de Cavour, lui aurait serré main, et lui aurait dit : « Je suis sûr que nous reste amis; » à quoi M. Ricasoli aurait répondu, en vrai baron moyen âge : « Mon amitié pour Votre Majesté croîtra t jours en proportion de ce que vous ferez pour la rédempt de l'Italie. »

Il serait bien surprenant qu'un homme de cette trem n'eût pas trouvé faveur en Angleterre. Mais si l'on y regre qu'il soit tombé, on n'y regrette pas moins vivement que personnage mis à sa place soit M. Rattazzi, parce qu' suppose ce nouveau pilote trop porté à croire qu'il n rien à craindre tant qu'il porte César et sa fortune; d'autres termes, la même raison qui rendait le baron Ricas populaire en ce pays fait que son successeur y excite d défiances. Et en effet, on l'appelle l'homme des Tuileries

on va repétant d'un ton chagrin qu'en réalité le drapeau tricolore déployé par lui est blanc, rouge et *bleu*, au lieu d'être blanc, rouge et *vert;* en un mot, on lui reproche une tendance marquée à se tourner du côté de Paris.

Une autre chose leur a déplu dans le programme de M. Rattazzi : c'est qu'il semble se préoccuper moins de Rome que de Venise. Or, en Angleterre, on pense avec raison que le plus pressé, c'est d'affranchir Rome.

LVII

13 mars.

Le catholicisme en Irlande.

Si l'état moral de l'Italie prouve que la papauté ne gagne pas à être vue de près, l'état moral de l'Irlande prouve, en revanche, que, regardé de loin, le trône de saint Pierre peut encore briller d'un vif éclat aux yeux d'un peuple ignorant. L'Irlande, cette Irlande qui subit les lois d'une nation protestante, voilà, dans notre dix-neuvième siècle, la terre classique du catholicisme. Comment l'Angleterre pourrait-elle ne pas s'inquiéter d'une semblable anomalie? C'est à Rome, la ville des papes, que le cœur de l'Irlande appartient; Londres, la ville de la Réformation, sait cela de reste : comment serait-il possible que Londres ne soupirât pas après la restitution de Rome à l'Italie?

Encore si les prêtres catholiques d'Irlande prenaient la

peine de cacher leur jeu! Mais non : ce qui vient de se passer dans les élections du comté de Longford montre assez que le peuple irlandais, sous l'inspiration de ses chefs spirituels, regarde comme son vrai souverain, non pas la reine Victoria, mais le pape.

Deux candidats étaient en présence, le colonel White et le major O'Reilly.

Des mérites du premier j'ai peu à dire, ne le connaissant guère. Des Irlandais m'ont assuré que son grand-père était un modeste libraire, adonné au commerce des vieux livres; qu'un jour, dans un poudreux in-folio provenant de la succession d'un avare, il trouva, cachés soigneusement entre les feuillets, des banknotes pour une somme énorme, je ne me rappelle plus combien de livres sterling; que, depuis, son commerce prospéra, et que c'est grâce à ces circonstances, dignes d'avoir place dans un conte des *Mille et une Nuits*, que les descendants de notre libraire sont devenus des personnages. Tout cela est possible, mais je ne vois pas qu'il y ait grand mal à tout cela. La vérité est que les prêtres d'Irlande auraient pardonné au colonel White d'avoir eu pour grand-père un marchand de vieux livres, si le brave colonel eût ajouté à ses autres qualités celle d'être catholique; mais cela n'étant pas, ils ont juré qu'il ne serait pas membre de la Chambre des Communes. Pouvaient-ils, d'ailleurs, hésiter un seul moment entre lui et un candidat tel que le major O'Reilly?

Le major Miles O'Reilly est presque plus et mieux qu'un catholique : c'est un croisé. Par lui fut conduite en Italie cette pieuse brigade irlandaise qui devait sauver, à grands coups d'épée, le trône pacifique de saint Pierre. L'expédition ne fut pas heureuse; la bénédiction de la Providence

manqua, je ne sais comment, à des armes qu'avait cependant bénies le vicaire de Dieu ; le pauvre major O'Reilly dut se rendre prisonnier au représentant armé d'une cause impie, qui, loin de lui accorder les honneurs du martyre, le renvoya sain et sauf dans son pays. Tels étaient ses titres à la sympathie des électeurs du comté de Longford. Un journal a cru devoir rappeler à ce sujet l'histoire de Foote, le comédien, qui, lorsqu'il parut à Londres pour la première fois, imagina de se recommander au public en insistant sur ce qu'il était « le neveu du monsieur qui avait été pendu peu de temps auparavant pour avoir tué son frère » : le rapprochement est très-injuste, à coup sûr, et j'en laisse la responsabilité au journal qui se l'est permis ; mais convenons qu'il faut être furieusement dévoué au pouvoir temporel du pape pour trouver dans des antécédents comme ceux du major O'Reilly un motif de le faire membre du parlement d'Angleterre !

Le pis est que ses dévots partisans n'ont vaincu qu'à la condition d'ensanglanter leur victoire. Le bâton a joué, dans cette élection approuvée par le Seigneur, un rôle important et décisif. Dans la ville de Granard, les agents du colonel White ont été assaillis par une foule en délire ; on leur a arraché les oreilles ; on les a battus violemment, en présence des ministres du Dieu de paix. Le révérend M. Gregg, ministre protestant, a couru risque de la vie. Son fils a été poursuivi à coups de pierres. On raconte que des maisons ont été saccagées et brûlées. Dans la ville de Longford, il a fallu recourir à des charges de cavalerie. Bref, une élection qui avait commencé par être un défi a fini par être une sédition.

Si l'Irlande ultramontaine a entendu par là nous donner un avant-goût de la manière dont le pouvoir temporel du

pape ferait usage des élections, le cas échéant, il n'y a pa lieu de se rassurer!

Mais je dois tout dire : l'Angleterre n'est pas sans avoi beaucoup à se reprocher à l'égard de l'Irlande; et là gi précisément le secret de l'influence souveraine que les prê tres catholiques exercent sur la population irlandaise. E eux, cette population qu'on laisse croupir dans l'ignoranc et la misère, cherche des protecteurs, des consolateurs, de vengeurs. C'est en parlant de ses griefs à l'Irlandais couver de haillons et affamé, que les prêtres embrasent son fana tisme; c'est en lui disant sans cesse que ses maux lui vien nent de l'Angletere protestante, qu'ils l'accoutument à aime le pape d'un amour violent, et quelquefois farouche. Que le Anglais, dans ces derniers temps, aient fait beaucoup plus pou l'Irlande qu'à aucune autre époque de leur histoire, soit; mai il n'en est pas moins vrai que la patrie d'O'Connell est une de contrées les plus malheureuses qui soient sur le globe. E cependant, quels que soient les défauts des Irlandais, q niera l'aptitude d'une race aussi intelligente à deven heureuse! L'y aider n'est pas le devoir de l'Angleterre se lement, c'est son intérêt!

LVIII

17 mars.

L'instinct populaire, à propos de la Pologne.

Dans une lettre de Talleyrand à Louis XVIII, en date du 25 octobre 1814, une entrevue du négociateur français avec l'empereur Alexandre est racontée en ces termes :

L'EMPEREUR ALEXANDRE. A Paris, vous étiez pour le rétablissement d'un royaume de Pologne ; d'où vient que vous avez changé d'opinion ?

LE PRINCE TALLEYRAND. Mon opinion, Sire, est toujours la même. Le rétablissement de la Pologne tout entière comme État indépendant, voilà ce dont il s'agissait à Paris et ce que je désirais comme je le désire encore ; mais aujourd'hui qu'il s'agit uniquement d'une délimitation de frontière propre à donner une garantie de sécurité à l'Autriche et à la Prusse, la question est bien différente.

L'EMPEREUR ALEXANDRE. L'Autriche et la Prusse ne doivent pas être inquiètes. Quant au reste, j'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie ; délogez-moi de là si vous pouvez... Je croyais que la France me devait quelque chose. Vous parlez toujours de principes ; votre loi publique n'est rien pour moi ; je ne sais pas ce que c'est. Quelle valeur pensez-vous que j'attache à vos parchemins et à vos traités ?

L'insolence même de ces déclarations disait assez de quel danger l'accroissement de la puissance russe menaçait l'Europe occidentale, si l'on souffrait que le duché de Varsovie,

ajouté aux autres lambeaux de la Pologne que la Russie possédait déjà, devint, sous le nom de royaume, une province russe. Il fallait une digue au torrent. Talleyrand le sentait bien. Mais sur qui s'appuyer? Lord Castlereagh tremblait d'offenser le czar. On en peut juger par le ton suppliant de la lettre qu'il lui avait écrite le 12 octobre 1814, lettre dans laquelle il le conjurait de renoncer à ses prétentions, en lui rappelant que l'Angleterre n'avait cessé de rendre de grands services à la Russie, depuis le commencement du siècle; que c'était en réalité dans un intérêt russe qu'avaient été entreprises contre la France les guerres qui avaient agité l'Europe, de 1803 à 1815; que le gouvernement anglais avait aidé la Russie à démembrer la Suède, à démembrer le Danemark, à démembrer la Turquie, à démembrer la Perse, gages d'amitié d'autant plus méritoires, qu'il avait fallu les donner de manière à ne pas éveiller les alarmes de l'opinion et fournir matière aux attaques du parlement. N'était-ce donc pas assez que tout cela? Et le gouvernement anglais n'était-il pas fondé à espérer qu'une puissance en faveur de laquelle il avait déjà tant fait, se montrerait un peu plus accommodante?

Telle était la disposition d'esprit de lord Castlereagh, lorsqu'en outrageant le roi de Saxe, au nom de l'Angleterre, qui n'avait rien autorisé de semblable, le gouvernement russe vint donner aux sentiments du négociateur anglais le degré d'énergie qui leur manquait. Talleyrand était à l'affût d'une occasion favorable. Voici, telle qu'il l'a retracée lui-même, la conversation qui eut lieu entre lui et lord Castlereagh, auquel il avait offert de conclure avec la France une convention secrète :

Lord Castlereagh. Une convention? C'est alors une alliance que vous proposez?

LE PRINCE TALLEYRAND. Cette convention peut fort bien être conclue sans alliance; mais ce sera une alliance, si vous voulez. Quant à moi, je n'y ai aucune répugnance.

LORD CASTLEREAGH. Mais une alliance suppose une guerre à laquelle il est possible qu'elle conduise, et nous devons tout faire pour éviter la guerre.

LE PRINCE TALLEYRAND. Je pense comme vous : nous devons tout faire, si ce n'est sacrifier l'honneur, la justice et l'*avenir de l'Europe*.

LORD CASTELEREAGH. La guerre serait vue chez nous de mauvais œil.

LE PRINCE TALLEYRAND. La guerre serait populaire chez vous, si vous preniez le parti de lui assigner un grand but, un but *vraiment européen*.

LORD CASTLEREAGH. Lequel?

LE PRINCE TALLEYRAND. *Le rétablissement de la Pologne.*

Le résultat fut que, le 3 janvier 1815, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Suède conclurent un traité secret ayant pour but d'empêcher, contre la Russie et la Prusse, l'incorporation de la Pologne. Mais Napoléon s'échappa de l'île d'Elbe. Le lien de la coalition dut être renoué. La bataille de Waterloo décida de la destinée du César français. La Russie fit si bien, qu'elle obtint le renvoi de Talleyrand comme ministre des affaires étrangères, pour prix de quatre millions d'indemnité dont les alliés tinrent quitte le gouvernement français. La Pologne fut sacrifiée.

Que prouve ceci? Qu'en 1815, les hommes d'État de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche voyaient plus clairement que ne semblent le voir aujourd'hui leurs successeurs, l'immense danger dont la Russie, maîtresse de la Pologne, menace l'Europe. Les diplomates n'ont jamais encouru le

reproche d'avoir le cœur trop tendre; et, lorsqu'un homi de la trempe de Talleyrand invoquait, en faveur de la P logne, « l'honneur, la justice et l'avenir de l'Europe », il (permis de supposer que, de ces trois considérations, la de nière, dans sa pensée, n'était pas la moins concluante.

Au surplus, nous avons, sur le caractère essentiellem(*européen* de la question polonaise, un témoignage peu su pect : c'est celui du comte Pozzo di Borgo. Dans une lettr l'empereur Alexandre, il disait :

« La destruction de l'existence politique de la Polog forme toute l'histoire moderne de la Russie. Ses progrès côté de la Turquie ont eu un caractère purement territori et l'on pourrait dire secondaire, comparés à ce qu'elle gagné sur la frontière occidentale. La conquête de la I logne a eu principalement pour objet de multiplier les re tions de la Russie avec les autres nations de l'Europe, *et lui ouvrir un champ plus vaste pour l'exercice de puissance, de son génie, comme aussi pour le triomp de son orgueil, de ses passions et de ses intérêts.* »

Voilà le jugement qu'a porté sur l'intérêt *européen* q s'attache à la question polonaise la diplomatie elle-mêm parlant par la bouche de ses grands prêtres.

Ceux-là donc sont des ignorants et des niais qui, affe tant des airs de profondeur, nous viennent dire, à propos la Pologne et des efforts à faire pour la sauver, que la po tique consiste à savoir dominer, maîtriser complétem(ses émotions; que la justice et l'humanité demandent, sa nul doute, le salut de la Pologne, mais que la sagesse co clut à l'ajournement indéfini de l'humanité et de la justi(Les citations qui précèdent prouvent que ce n'était pas ai que la question était envisagée, soit par Talleyrand, — certes il n'était pas homme à céder à des entraînements

véniles, — soit par lord Castlereagh, — et cependant lord Castlereagh craignait une guerre avec la Russie autant au moins que peut la craindre aujourd'hui lord Palmerston.

De quel côté est donc la sagesse, j'entends la grande sagesse? — la petite sagesse ne suffisant pas pour le maniement des grandes affaires. — Est-elle du côté de lord Palmerston, appuyé en ce moment par le *Times*, par le *Morning-Post*, par presque toute la presse anglaise, par la majorité de la Chambre des Communes, par la portion aristocratique et mercantile de la nation, par tous ceux enfin qui sont pour la paix conservée aux dépens de la justice, pour l'honneur qu'on marchande, pour les sympathies qui ne coûtent rien, pour l'enthousiasme à bon marché? Ou bien du côté de ces classes ouvrières, au nom desquelles parlait, l'autre jour, la députation qui est allée rappeler à lord Palmerston qu'il est le premier ministre d'un pays, qui, au devoir d'être juste, joint le pouvoir d'être généreux?

S'il n'y avait ici, pour l'Angleterre, qu'un acte de haute morale à accomplir, on concevrait que son gouvernement reculât devant la perspective des coups à frapper et à recevoir, les considérations de morale n'étant point, hélas! celles qu'il est convenu, dans les chancelleries, de regarder comme déterminantes! Mais à opposer aux débordements de la Russie, qu'elle prévoit, qu'elle redoute, qui sont depuis si longtemps le sujet de ses plus cruels soucis et de ses plus fréquentes insomnies, une barrière difficile, sinon impossible à franchir, l'Angleterre a un intérêt manifeste, un intérêt pressant, un intérêt suprême. Ce n'est pas au moyen de représentations amicales, ce n'est pas en pâlissant chaque fois qu'on prononce le mot guerre, qu'elle arrêtera la marche, à peine interrompue jusqu'à ce jour, des Russes vers Constantinople et vers les Indes. L'Angleterre n'est pas toute en

Angleterre : ses hommes d'État doivent savoir cela ; et, pour apprécier jusqu'à quel point le peuple anglais, même à un point de vue purement égoïste, est intéressé à la reconstitution de la Pologne, ils n'ont qu'à jeter les yeux sur la carte.

Ce ne serait pas une médiocre partie à jouer, soit ; car s'il ne s'agissait que d'un replâtrage provisoire des iniquités des traités de 1815, mieux vaudrait s'abstenir tout à fait. Demander en faveur de la Pologne, par voie diplomatique, le rétablissement d'une Constitution qu'il a été comme impossible au czar de ne pas violer, la restitution de libertés dont il lui a été comme impossible de ne se jouer pas, et la promesse d'un gouvernement paternel qu'on a vu tant de fois aboutir à la mise en coupe réglée des patriotes polonais, ce serait une puérilité qui aurait le tort de ressembler à une comédie. Comment la Pologne, après cinquante ans d'engagements trahis, pourrait-elle se fier à autre chose qu'aux miracles de son désespoir ? Et comment espérer que la diplomatie réussisse à combler, en y jetant des fleurs, l'abîme qui, creusé pendant un demi-siècle entre la Pologne et ses oppresseurs, vient d'être si affreusement élargi ? Supposons les traités de 1815 remis sur le tapis avec succès, combien de temps cela durerait-il ? Supposons la paix conclue par la médiation des puissances, une amnistie accordée, la Pologne *pardonnée*, s'imagine-t-on d'aventure qu'elle n'aurait pas bientôt à expier le crime d'avoir voulu vivre et de le vouloir toujours ? Supposons un parlement assemblé à Varsovie, quelle force aurait-il en face d'un pouvoir occupant la capitale, occupant les forts, et nécessairement militaire ? Un peuple, à peine sorti des transes d'une insurrection désespérée, et tout frémissant encore des effets de la lutte, serait-il gouverné sans une loi des suspects ? Et qui oserait répondre, — si l'intervention des puissances ne doit en

[illegible] par la guerre. [illegible] ans, tous les hommes âgés [illegible] et liberté. Quand ces choses [illegible] nous les avons, [illegible] tout à [illegible] d'un âge de sécurité [illegible] la Pologne [illegible] douloureuse [illegible] une question.

[illegible] répéter, [illegible] européen, comme [illegible] [illegible] Même [illegible] absurde, que les traités de [illegible], [illegible] donnassent satisfaction [illegible] ne donnèrent pas satisfaction [illegible] et non pas, — remarquons-le bien, — [illegible] que les traités l'ont faite, dans cette [illegible] c'est-à-dire de la Pologne [illegible] avant deux [illegible] seulement [illegible] mesure de l'Europe, et de sauver [illegible]

Les yeux [illegible]

[illegible] secours [illegible] les sages [illegible]

illuminé par le cœur. Chose remarquable ! ce sont ceux-là q
en cette occasion, voient loin devant eux, et ce ne sont
ceux-là pourtant qui sont placés de manière à voir de ha

LIX

20 mars.

Le droit de visite et les Anglais.

Lundi dernier, un débat d'une importance incompara
tant sous le rapport philosophique qu'au point de vue p
tique et commercial, a eu lieu dans la Chambre des Co
munes d'Angleterre. Ce débat avait été ouvert le 12 m
par une motion de M. Horsfall tendant à faire déclarer « q
l'état actuel de la loi maritime internationale, en ce q
touche les belligérants et les neutres, n'est pas d'une nat
satisfaisante et appelle, à court délai, l'attention du gouv
nement. »

Ont figuré dans cette discussion, qui marquera parmi
plus fameuses dont la Chambre des Communes ait jam
été le théâtre : M. Horsfall ; l'attorney général, M. Lidde
sir G. C. Lewis, secrétaire d'État pour la guerre ;
G. Bowyer, M. T. Baring, M. Lindsay ; le lord-avocat,
S. Northcote ; M. Cave, lord H. Vane, M. Buxton, M. Ne
degate, M. Massey, M. Bright ; le sollicitor génér
M. Walpole, lord Palmerston, et enfin M. Disraeli. M. Co
den, par qui la motion de M. Horsfall avait été second

qu'on s'attendait à entendre hier, et dont on désirait la présence avec ce genre d'émotion qui fait désirer à des voyageurs surpris par la nuit l'apparition d'un flambeau, M. Cobden a été malheureusement retenu chez lui par la maladie.

Le caractère général de la discussion a manqué de cette élévation qui, comme vous allez le voir, appartenait au sujet; mais l'intérêt de l'Angleterre, envisagé sous deux aspects opposés, y a été plaidé avec beaucoup de profondeur et d'éloquence. Je dis l'intérêt de l'Angleterre; et, en effet, peu s'en est fallu que la question agitée ne fût présentée comme une question de vie ou de mort pour le peuple anglais.

Vous vous rappelez, monsieur, que ce fut le 28 mars 1854 que la France et l'Angleterre unies, déclarèrent la guerre à la Russie.

Ce jour-là même, ce que les Anglais appellent un « order in council » était rédigé dans les termes suivants :

« Pour préserver le commerce des neutres de tout empêchement non nécessaire, Sa Majesté consent à renoncer, pour le présent, à une partie des droits de puissance belligérante qui lui appartiennent en vertu de la loi des nations. Il est impossible à Sa Majesté d'abandonner l'exercice du droit, soit de saisir les articles contrebande de guerre, soit d'empêcher le transport sur vaisseaux neutres des dépêches de l'ennemi, et elle doit retenir aussi le droit d'empêcher la violation par les neutres de tout blocus effectif. Mais Sa Majesté renonce au droit de saisir la propriété de l'ennemi chargée dans un vaisseau neutre, sauf les articles contrebande de guerre. »

Le lendemain, l'Empereur des Français faisait, de son côté, la déclaration que voici :

Ainsi, au début même de la guerre de Crimée, l'A
terre se départait provisoirement d'un principe si long
défendu par elle contre la terre entière, et admettait
le présent, la maxime, historiquement si fameuse : «
pavillon couvre la marchandise, » ou, comme s'exp
les Anglais : « ***Free ships make free goods, — Les***
seaux libres font les marchandises libres. » C'était
auquel le gouvernement anglais achetait l'alliance imp

La fin de la guerre de Crimée donna un caractère
nitif à ce qui n'avait eu qu'un caractère provisoi
16 avril 1856, la France, l'Angleterre, la Russie, la P
l'Autriche, la Sardaigne et la Turquie *déclarèrent* d
cert qu'en ce qui les concernait, le code maritime r
rait désormais sur les bases suivantes :

1° La course est abolie ;

2° Le pavillon couvre la marchandise, à l'exceptio
articles contrebande de guerre ;

3° Les marchandises neutres, à l'exception des a
contrebande de guerre, ne sont pas sujettes à saisie s
vaisseaux ennemis ;

4° Les blocus, pour être obligatoires, doivent êt
fectifs.

Cette *déclaration* — on crut devoir baptiser de ce
nouveau un véritable *traité* — ne supprimait pas les

porte ouverte à ces interprétations diverses d'où étaient sorties tant d'aigres disputes, et même la guerre...; mais enfin, si ce n'était pas la consécration définitive de la liberté des mers, c'était du moins un grand pas vers ce résultat désirable et si glorieux.

La France ne pouvait donc qu'applaudir, elle qu'on avait vue presque toujours figurer en première ligne dans la revendication, par les puissances neutres, de l'indépendance des pavillons. La *déclaration* avait-elle les mêmes chances d'être bien accueillie par l'Angleterre?

Permettez-moi de rassembler ici, avant d'aller plus loin, les traits les plus saillants d'un discours que M. Urquhart prononçait, le 20 janvier de cette année, devant un meeting convoqué au Whittington-club :

« La guerre doit être juste, parce qu'elle est un fait *judiciaire*. Toute déclaration de guerre est une sentence de mort. Aussi la haute prérogative de décider de la guerre et de la paix n'appartenait-elle pas, à Rome, au consul ou au dictateur, au peuple ou au Sénat; elle appartenait à un collége de prêtres; elle était le suprême attribut des Féciaux. Voulez-vous savoir maintenant ce qu'est, entre les mains de l'Angleterre, le droit de visite? C'est pour elle le moyen le plus humain et le seul moyen efficace d'exécuter les sentences qu'elle prononce contre un autre peuple. Je vous demande d'être justes; mais je vous demande, à cause de cela même, de rester puissants. Le droit de visite, c'est la confiscation légitime de la propriété de l'ennemi, partout où elle se trouve. Quand vous avez séquestré la propriété d'un individu, est-ce que vous ne considérez pas toute tentative de la faire passer sous d'autres noms comme une opération frauduleuse? Or, punir la fraude est plus qu'un droit, c'est un devoir. En saisissant la propriété de votre ennemi, de

cet ennemi contre lequel vous avez porté une sentence de mort, vous êtes justes avec humanité; car si, pouvant contraindre votre ennemi par la saisie de ses richesses, vous négligez de le faire, c'est que vous aimez mieux le tuer que le dépouiller; c'est que vous préférez à l'emploi des moyens de compulsion non sanglants le sang versé. Doutez-vous de l'absolue nécessité pour vous de retenir le droit de visite? Eh bien, écoutez ceci. Supposons que vous ayez une guerre avec la France, c'est-à-dire que vous ayez prononcé contre elle une sentence de mort. L'ordre est : « Tuez, brûlez, « détruisez. » Mais vous n'avez pas, comme la France, 500,000 hommes sur pied. Vous ne pouvez envahir la France. Où est votre armée? Elle est morte en Crimée, bien morte. Même sous Wellington, elle ne s'élevait guère qu'à 30,000 hommes. Eussiez-vous encore 30,000 hommes à lancer sur la France, est-ce avec cela que vous l'envahiriez? Que pourriez-vous donc faire? Je vais vous le dire. Vous pourriez croiser le long de ses côtes, arrêter au passage tous les vaisseaux marchands, saisir toute la partie de ses richesses qui flotte sur l'eau, la frapper dans ses importations, la frapper dans ses exportations, anéantir son commerce enfin, et par là tarir la source principale de ses revenus. Mais pour cela il vous faut le droit de visite. Abandonnez-le, vous voilà morts. Croire que la force de l'Angleterre réside dans ses vaisseaux de ligne est simplement une bêtise. Sans doute ils lui sont nécessaires pour heurter de front l'ennemi; mais l'occasion de heurter de front l'ennemi, qui vous la fournira? Vos croiseurs. Si vous souffrez que la France, armée contre vous, continue tranquillement son commerce, soit sous son propre pavillon, soit même sous pavillon neutre, quel besoin aura-t-elle de venir vous livrer bataille sur votre élément? pourquoi sortirait-elle de der-

rière ses boulevards, prompte à courir sans nécessité les risques d'un combat naval? Pourquoi serait-elle plus chevaleresque ou plus absurde que ne le furent les Russes pendant la dernière guerre, où on les vit nous condamner par une réserve habile à l'humiliation d'une promenade ridicule dans la mer Baltique! Détruisez, détruisez le commerce de l'ennemi: voilà ce qui le poussera fatalement à votre rencontre et le livrera bientôt à vos coups. S'il n'a pas son commerce à protéger, que lui importe le déploiement de votre puissance maritime? Il vous laissera parader tout à votre aise sur l'Océan, et vos vaisseaux de ligne ne seront plus que des joujoux gigantesques et très-coûteux. Prenez-y garde! la mer vous sert en même temps et vous menace; elle vous offre de vous porter et elle vous assiége. La situation de cette île est telle que, pour elle, il n'y a pas de milieu entre être toute-puissante et n'être pas. Aussi fut-elle toujours conquise, jusqu'au jour où elle devint, en subjuguant la mer, maîtresse du monde : conquise par les Bretons, conquise par les Saxons, conquise par les Normands. Pour être en mesure de vous défendre, vous êtes forcés d'être en mesure d'attaquer. Attaquer, vous ne le pouvez qu'au moyen de la mer. La mer ne peut vous servir qu'en mettant dans vos mains ou à votre merci le commerce de qui oserait vous braver. Perdez le droit de visite, vous perdez tout. Le commerce du monde échappant à votre contrôle, que signifie votre marine militaire? Trop dispendieuse pour être maintenue étant inutile, elle n'est plus qu'une affaire de parade. Quel parti, dans ce cas, tirerez-vous de la mer? Elle sera la route qui conduira l'ennemi dans vos foyers! Si donc vous avez la folie d'abandonner le droit de visite, mettez votre flotte aux enchères, et que vos femmes, coupant les tresses de leurs cheveux, comme les femmes de Carthage, en fassent

des cordages pour ce qui vous restera d'inutiles pontons
L'Angleterre sera la victime de la mer le jour où elle aura
cessé d'en être la reine. »

Tel est, monsieur, sinon textuellement reproduit, du moins très-fidèlement résumé, le langage que tenait M. Urquhart il n'y a pas deux mois. Maintenant, que M. Urquhart soit un esprit singulier; qu'il passe auprès de beaucoup de gens pour être un esprit chimérique; qu'il ait été créé et mis au monde pour dire que lord Palmerston est vendu à la Russie; enfin, qu'il ait sa façon de penser à lui sur toute chose et sur le reste, j'en tomberai d'accord. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il est reconnu comme un homme d'une intelligence fort pénétrante, qui a plongé très-avant dans les arcanes de la diplomatie, qui en connait les ressorts cachés et les intrigues, qui a fait du droit international une étude approfondie, et qui est parfaitement en état d'apprécier ce qui constitue les forces relatives des divers pays. Sa parole n'est donc pas sans autorité.

En tout cas, il faudrait, pour que son sentiment sur le droit de visite ne fût pas celui d'un grand nombre de ses concitoyens, que l'Angleterre d'aujourd'hui ressemblât bien peu à l'Angleterre d'hier. Avec quelle violence, avec quelle opiniâtreté, au prix de quels dangers et de quels combats ne s'est-elle pas toujours opposée à l'adoption de ce principe restrictif des conséquences du droit de visite : « Le pavillon couvre la marchandise! » Ainsi que M. Walpole le rappelait hier, Pitt et Fox, qui différèrent sur tant de points, ne différèrent pas sur la nécessité de conserver absolument intacts ce que l'Angleterre appelle les *droits* inhérents à la souveraineté maritime. « Plutôt que de permettre à un pavillon neutre de couvrir la cargaison d'un ennemi, » s'écria un jour Pitt en plein Parlement, « je m'envelopperais dans

les plis du pavillon, et chercherais la gloire au fond du tombeau. »

Ce sentiment s'est-il éteint en Angleterre? Non, monsieur : la déclaration de Paris y a éveillé de grandes inquiétudes; elle y donne lieu à de vifs regrets; elle y ouvre carrière, contre lord Clarendon, à beaucoup d'accusations rétrospectives. Dans la discussion provoquée par la motion de M. Horsfall, M. Baillie-Cochrane s'est écrié : « Que lord Clarendon ait pu commettre l'énorme faute (*tremendous blunder*) d'accéder à cette déclaration de Paris qui a porté coup à notre suprématie maritime, voilà ce qu'il m'est absolument impossible de comprendre. »

Le fait est qu'en apposant sa signature au bas de la déclaration, lord Clarendon agissait avec d'autant plus de hardiesse que la question n'avait pas été soumise préalablement aux Chambres, et par conséquent pas discutée par elles.

Et lorsque, plus tard, des explications furent demandées à ce sujet dans la Chambre des Lords, que répondit lord Clarendon? Sa réponse fut significative, il ne craignit pas de dire : « Pensez-vous qu'un semblable traité eût jamais été signé, si sa teneur ou seulement les bases sur lesquelles il repose eussent été soumises au Parlement? Vos seigneuries peuvent m'en croire : ce n'était déjà pas chose facile à accomplir avec une douzaine de négociateurs; avec mille négociateurs, et les journaux par-dessus le marché, c'eût été impossible. »

Lord Clarendon sentait donc bien lui-même qu'il faisait là un acte de nature à soulever une énergique opposition dans son pays. Ce n'est certes pas nous qui nous en plaindrons; et s'il est vrai que l'Angleterre attache son intérêt à l'exercice d'une tyrannie maritime insupportable aux au-

tres peuples, lord Clarendon mérite d'être loué doubleme
pour avoir fait passer avant les étroites considérations
l'intérêt national les droits de la justice et de la libert
Mais il devait s'attendre à des protestations, et peut-êt
n'est-il pas sans importance qu'on sache bien en France
dont ces protestations la menacent.

Hier, dans la discussion que je vous signale, M. Walpol
parlant des conséquences que pouvait avoir la déclarati
de Paris, a dit en propres termes : « Si telles sont les co
séquences logiques de la déclaration, ne devons-nous p
examiner s'il convient que nous y adhérions? Mais je suppo
que nous le devions, tout ce que nous pouvons faire est
protester. »

Sir G.-C. Lewis, à qui sa position officielle aurait
commander beaucoup de réserve, est allé plus loin; il a di
« J'estime que la déclaration de Paris est obligatoire ent
cette contrée et les neutres durant la guerre, et qu'elle e
tout aussi obligatoire qu'un traité, bien qu'elle soit seul
ment une déclaration; mais si nous entrions en guerre ave
une des parties contractantes, *alors la déclaration de Pari
comme tout autre traité, cesserait d'avoir des effets obl
gatoires à l'égard du belligérant.* »

Voilà une singulière doctrine, n'est-ce pas? Quoi! u
traité conclu précisément en vue de la guerre serait annu
par le fait de la guerre! Quoi! l'Angleterre après avoir, p
exemple, déclaré, de concert avec la France, que la cours
en temps de guerre, serait interdite, pourrait néanmoin
les hostilités venant à éclater, délivrer des lettres de ma
que et lâcher sur notre commerce maritime ses vaissea
armés en course! La guerre annule en général les trait
passés entre belligérants, soit, mais non pas tous les trait
sans exception, mais non pas ceux *qui ont pour objet sp*

cial la conduite à tenir par les belligérants durant la guerre! C'est là une question de probité, et c'est aussi une question de bon sens.

Je dois constater, pour être juste, que les étranges paroles échappées à sir G.-C. Lewis n'ont pas trouvé d'écho, et que le « Solicitor général » leur a prudemment attribué un sens autre que celui qu'elles présentent naturellement. Elles avaient été prononcées le 12 mars, et c'est le 18 que le « Solicitor général », après mûre réflexion sans doute, les a passées au crible d'une interprétation rassurante. Je vous laisse à juger, monsieur, si un pareil fait est sans signification; car il ne faut pas perdre de vue, — comme l'a observé M. Bright, en qualifiant la doctrine émise d'*immorale*, — que sir G.-C. Lewis est une autorité; qu'il est secrétaire pour la guerre; qu'il est ministre de cabinet; qu'il compte au rang des penseurs; qu'il tient une place distinguée parmi les écrivains, et que les mots tombés de ses lèvres ne tombent pas dans le vide.

Prochainement, si vous le permettez, je vous enverrai la continuation de cette lettre, que sa longueur me force à interrompre, mais qui traite d'un sujet trop grave, trop intéressant, trop intimement lié aux intérêts de la civilisation et de la France, pour n'être pas exposé d'une manière complète.

LX

La puissance navale des Anglais discutée.

M. Beasley, riche propriétaire de vaisseaux à Liverpool, ayant été interrogé sur les effets de la déclaration de Paris, signée le 16 avril 1856 par l'Angleterre, la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Sardaigne et la Turquie, répondit :

« Au mois de mai 1859, j'avais deux vaisseaux en Chine. Au constructeur de l'un des deux, j'avais commandé de me construire un vaisseau sans pareil, capable de battre toute chose flottant sur l'eau, et destiné à porter en Angleterre la première cargaison de thé. C'était justement l'époque où l'on parlait de l'annexion de la Savoie, des affaires d'Italie ; il y avait dans l'air des rumeurs de guerre. Deux vaisseaux américains se présentèrent en concurrence avec les miens, et, quoiqu'ils exigeassent davantage pour le fret, les marchands anglais leur donnèrent la préférence, par la raison que, si la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre, mes vaisseaux seraient exposés à être capturés, tandis que la marchandise serait sauve sous le pavillon neutre américain, aux termes de la déclaration de Paris. »

Ce fait et beaucoup d'autres du même genre ont été produits par M. Horsfall, dans la Chambre des Communes, à l'appui de cette conclusion :

Qu'en signant la déclaration de Paris, lord Clarendon avait créé, pour l'Angleterre, une situation qui n'était pas tenable ;

« Que, puisqu'on avait exempté de toute capture, — articles contrebande de guerre exceptés, — les marchandises qui naviguent sous pavillon neutre, il fallait avoir le courage d'aller jusqu'au bout, et exempter aussi de toute capture les marchandises qui naviguent sous pavillon ennemi ;

« Que, sans cela, nul marchand ne voudrait charger ses marchandises, en temps de guerre, sur des vaisseaux menacés du danger d'être pris : d'où cette conséquence inévitable, que tout le commerce des belligérants passerait aux mains des neutres ;

« Qu'il y avait donc nécessité absolue, si la déclaration de Paris restait en vigueur, de la compléter, en stipulant que « désormais, sur mer, en temps de guerre comme en temps de paix, sous pavillon ennemi comme sous pavillon neutre, toute propriété privée serait tenue pour inviolable. »

N'est-ce pas chose merveilleuse qu'une proposition semblable soit arrivée à se faire jour en Angleterre et dans une assemblée délibérante anglaise ? qu'elle ait été présentée par un Anglais, appuyée par un Anglais, et qu'une assemblée délibérante anglaise lui ait accordé les honneurs d'une discussion solennelle ? O logique des événements, voilà de tes coups ! Qu'est-il donc survenu dans le monde depuis que l'Angleterre, l'Angleterre tout entière, disait par l'organe de Pitt, et aurait dit par l'organe de Fox lui-même : « Nous, renoncer à saisir la propriété de nos ennemis partout où notre bras sera assez long pour l'atteindre ? Jamais ! plutôt mourir ! » Aujourd'hui ce n'est plus seulement la propriété de l'ennemi sous pavillon neutre qu'il s'agit d'affranchir ; c'est la propriété de l'*ennemi* sous pavillon *ennemi !* On dit à la guerre, — et ce cri, qui n'avait pas encore retenti dans l'histoire, c'est un Anglais qui le pousse, — on dit à la guerre : « Laissez passer la paix ! »

et s'il est vrai que la Chambre des Communes a co
discuter l'idée émise par M. Horsfall, il l'est aussi, d
que le débat n'a guère roulé que sur l'intérêt partic
l'Angleterre, diversement compris ; ensuite, qu'il a
ment abouti au retrait de la proposition par son
N'importe ! un pareil débat, possible aujourd'hui,
pas été à l'époque de Pitt. Je persiste à penser qu'
un signe des temps.

J'en viens maintenant à la question agitée, questio
s'il en fut jamais.

Le premier point à éclaircir est celui-ci : la déclara
Paris ayant mis à l'abri des risques de la guerre l
chandises sous pavillon neutre, — la contrebande de
exceptée, — ne résulte-t-il point de là qu'en cas d'h
entre deux peuples, les marchands appartenant à l'
l'autre seront intéressés à charger leurs marchandi
des vaisseaux neutres? Et, dans ce cas, le dommage
aux belligérants ne sera-t-il pas considérable ?

Que, par suite de la déclaration de Paris, les belli
soient condamnés à perdre, pendant la durée des ho
une notable partie, tout au moins, du commerce de
ports qu'ils faisaient auparavant, il faut bien le recon
à moins qu'on ne suppose les marchands assez peu s
de leurs intérêts pour confier leurs richesses à des va

consommation ne pourraient lui être apportés sur vaisseaux neutres sans que l'augmentation du prix du fret amenât un notable renchérissement qui pèserait sur toutes les classes.

Mais une considération d'une portée plus menaçante encore est celle qui se lie au sort de la marine anglaise, si le commerce de transport venait à être entièrement ou en grande partie livré aux neutres. En France, où la *conscription maritime* existe, la marine militaire ne dépend pas de la marine marchande d'une manière absolue; mais il n'en va pas ainsi de l'Angleterre. C'est sur sa marine marchande que repose l'édifice gigantesque de son pouvoir naval; c'est la marine marchande qui forme les hommes de mer dont elle a besoin pour ses victoires d'Aboukir et de Trafalgar; c'est la marine marchande qui lui fournit de quoi amariner ses vaisseaux de ligne; et le lien de dépendance qui unit les deux éléments de sa puissance navale a été rendu plus étroit que jamais par l'abandon du système de l'enrôlement forcé des matelots. Que les marchandises anglaises émigrent sur les vaisseaux neutres, les vaisseaux anglais chercheront des acheteurs plutôt que de pourrir dans le port; mais, de même que les navires suivront la marchandise, les matelots suivront les navires, trop heureux de recevoir des neutres, dans l'hypothèse d'une guerre prolongée, un salaire que jamais la marine royale ne serait en état de leur payer. Voilà donc le pouvoir des Anglais sapé par la base. Leur trident est brisé. La mer leur échappe.

Autre considération qui vaut bien que l'Angleterre s'y arrête. Si toutes les propriétés privées, sur mer, ne sont pas déclarées inviolables, est-elle bien sûre de n'avoir pas à y perdre plus qu'à y gagner? La valeur totale de ses importations et de ses exportations, qui, en 1814, atteignait à peine le

chiffre de 60 millions liv. st., touche maintenant au chiffre de 300 millions liv. st.; rien qu'en blé, sucre et coton, elle importe annuellement pour une somme de 75 millions liv. st., c'est-à-dire pour une somme qui dépasse de beaucoup celle qui, en 1814, représentait ses importations et ses exportations réunies; son pavillon parcourt le globe, porté par 37,000 navires; ses trésors flottent sur toutes les vagues de l'Océan. Quelle plus opulente proie fut jamais offerte au démon rapace des combats? La marine militaire de l'Angleterre peut porter des coups mortels, c'est vrai; mais sa marine marchande, à cause de son étendue même, est exposée à subir des pertes terribles. Aucune autre nation ne présente une surface vulnérable sur tant de points; aucune autre nation n'unit, à un pareil degré, au pouvoir de frapper le danger d'être frappée.

Et qu'on ne dise pas qu'elle a, pour protéger sa marine marchande, une marine militaire qui répond de la sécurité de son commerce dans tous les temps et dans toutes les circonstances. M. Massey l'a fait remarquer avec raison : l'âge des convois est passé. La vapeur a changé les conditions du gouvernement des mers. Comment des vaisseaux à voiles pourraient-ils escorter des steamers, ou des steamers escorter des vaisseaux à voiles? L'immense commerce que l'Angleterre fait avec la Chine, les Indes, la Californie, les côtes de l'Atlantique, l'Amérique du Sud, l'Australie, ne saurait attendre les convois et dépendre d'eux. Fût-elle double de ce qu'elle est, la marine militaire des Anglais serait impuissante à protéger leur commerce, tant il est considérable et disséminé! Lors de leur lutte avec l'Amérique, en 1812, ils avaient infiniment moins à perdre qu'aujourd'hui. Eh bien, qu'arriva-t-il? Je trouve dans le discours de M. Bright qu'en deux ans les corsaires américains cap-

turèrent 2,500 navires anglais, qui furent vendus pour la somme énorme de 21 millions de livres sterling !...

Peut-être tout cela parlait-il à l'esprit de lord Palmerston lorsque, le 7 novembre 1856, devant les marchands de Liverpool, il exprimait l'espoir de voir luire le jour où la déclaration de Paris serait complétée. A cette occasion, il prononça des paroles qui ne devaient pas être oubliées par ses adversaires; les voici : « Je ne puis m'empêcher d'espérer qu'on étendra aux hostilités sur mer les principes qui règlent aujourd'hui les hostilités sur terre, et que les propriétés privées cesseront d'être exposées, de part et d'autre, à des tentatives d'agression. »

Le croiriez-vous, monsieur, c'était le même homme, lord Palmerston, qui, le 3 février 1862, faisait la déclaration suivante : « Un pouvoir naval comme l'Angleterre ne doit abandonner aucun moyen d'affaiblir ses ennemis sur mer. Si nous ne saisissons pas leurs matelots à bord de leurs vaisseaux marchands, nous aurons à les combattre à bord de leurs vaisseaux de guerre. Je nie que la propriété privée soit plus épargnée pendant les hostilités sur terre qu'elle ne l'est pendant les hostilités sur mer. Au contraire, les armées dans un pays ennemi s'emparent de tout ce qu'il leur faut, de tout ce qui les tente, sans le moindre égard pour le droit de propriété, et c'est ce que nous apprendrions à nos dépens si l'Angleterre venait à être envahie. »

Les destins et les flots sont changeants, comme chacun sait. Il paraît que les hommes d'État ressemblent fort, à cet égard, aux flots et aux destins. En 1856, lord Palmerston appelait de ses vœux l'heureux jour où la marchandise ennemie serait sauve, même sous le pavillon ennemi ; et, dans le débat dont je vous rends compte, il a déclaré bien haut que l'adoption d'un pareil principe serait un « *suicide politique*. »

Oh! que M. Disraeli a raison de trouver étrange que lord Palmerston ait ainsi changé d'opinion sur un sujet qui a dû être la préoccupation de sa vie entière! Oh! qu'il a raison de rappeler que l'homme qui recommandait en 1856 devant les marchands de Liverpool, l'adoption d'une politique où il ne voit, en 1862, qu'un suicide, a été vingt ans secrétaire de la guerre, a été quinze ans ministre des affaires étrangères, et a eu quarante-cinq ans pour méditer sur les vrais principes du Code maritime !

Avouons-le, toutefois, la question a deux aspects, et, de part et d'autre, il y a des raisons puissantes à faire valoir.

Le « Solicitor général » a rencontré une expression singulièrement heureuse, lorsque, aux partisans des idées de M. Horsfall, il a crié : « Que voulez-vous donc? Une paix commerciale à côté d'une guerre politique? »

Telle serait effectivement la situation anormale que créerait la mise à exécution du principe : « Le pavillon ennemi, comme le pavillon neutre, couvre la marchandise ennemie. » On aurait, chose étrange! d'un côté, les soldats et les marins des deux nations belligérantes faisant de leur mieux pour s'entr'égorger; de l'autre côté, les marchands des deux nations belligérantes continuant à échanger leurs produits comme si de rien n'était; des navires anglais, chargés de coton manufacturé, vogueraient tranquillement vers la France, et des navires français, chargés d'étoffes de soie vogueraient tranquillement vers l'Angleterre, au travers des flottes française et anglaise, employées à l'œuvre de leur mutuel anéantissement; le commerce fleurirait au milieu des périls de la nationalité; la propriété privée passerait intacte sur un champ couvert des débris de la propriété publique; chaque nation en guerre se composerait de deux classes d'hommes, dont l'une ne chercherait qu'à s'enrichir,

tandis que l'autre courrait se faire tuer; dont l'une irait porter aux ennemis toutes les commodités de la vie, tandis que l'autre irait leur porter la mort!

On se demande avec inquiétude ce que deviendrait, dans cette supposition, le lien qui doit attacher l'individu à la patrie. Au lieu de souffrir des maux de la mère commune, beaucoup de ses enfants auraient peut-être occasion d'en tirer profit! La patrie serait humiliée; elle serait là, saignante, asservie, morte; eux, du même coup, auraient fait fortune!

C'est peu : n'y aurait-il pas danger suprême à creuser un abîme entre les hommes de guerre et le reste des citoyens? Quelle importance menaçante ne donnerait pas aux premiers un système qui les ferait représentants de la nation, pendant que le reste de leur concitoyens ne représenteraient plus que des intérêts individuels? L'idée de la solidarité humaine n'existerait donc plus que sous le pavillon? La patrie ne serait donc plus que là où l'on se bat? Admirable moyen de sanctifier la guerre et d'absoudre le despotisme!

Encore si ce système promettait plus de durée à la paix? Mais c'est le contraire qui aurait lieu. Pourquoi les progrès du commerce tendent-ils à éloigner de plus en plus la guerre? Précisément parce que les calamités de la guerre pèsent sur le commerce; précisément parce que ceux qui vivent de la paix sont intéressés à ce qu'on ait recours le moins possible à ceux qui vivent de la mort. Plus les peuples, pris dans leur ensemble, auront à gémir des suites de leurs querelles, plus il sera difficile aux gouvernements d'avoir des fantaisies guerrières. Victor Hugo a dit, en montrant une épée et une plume : « Ceci tuera cela. » Si jamais cette grande prédiction se réalise, ce sera parce que le commerce y est intéressé. Que cet intérêt cesse d'agir; que le marchand soit mis en état de dormir paisible lorsque le canon

gronde ; que les gouvernements, les gouvernements arbitraires surtout, n'aient plus à compter avec la répugnance des peuples à payer la guerre, elle se trouve avoir la bride sur le cou : place à la guerre !

Mais quoi ! le système dont il s'agit, fût-il sans inconvénient, est-il praticable ? Suffira-t-il de certaines stipulations griffonnées sur un morceau de parchemin pour assurer aux propriétés privées les avantages de la paix, au milieu des horreurs de la guerre déchaînée ?

On a dit qu'elles pouvaient bien être inviolables dans les hostilités sur mer, puisqu'elles l'étaient dans les hostilités sur terre.

Mais d'abord, ainsi qu'il a été répondu avec raison, on a beaucoup à prendre sur terre, sans même toucher aux propriétés privées : on prend, pour peu qu'on soit le plus fort, tout ce qui constitue une propriété nationale ; on prend le trésor public ; on prend, comme n'a pas craint de l'avouer sir G.-C. Lewis, la grande machine à piller, qui est le gouvernement du pays conquis. Sur mer, au contraire, si l'on ne prend pas à l'ennemi ses vaisseaux et ce qu'ils renferment, on ne prend rien.

D'autre part, est-il vrai que, sur terre, la guerre respecte les propriétés privées ? Et que signifie donc le mot *embargo* ? que signifient les mots *contributions forcées ?* Depuis quand les armées se font-elles scrupule de vivre, en pays ennemi, aux frais des habitants ? Le célèbre axiome : *La guerre doit nourrir la guerre* serait-il d'aventure une simple manière de parler ? Jamais général ne plia ses troupes à une discipline plus sévère que le duc de Wellington. Cependant — c'est sir G.-C. Lewis qui l'a rappelé — le duc de Wellington lui-même, en Espagne, quand il arrivait dans un village, faisait enlever les chevrons des maisons, pour que ses sol-

dats eussent de quoi allumer du feu et cuire leur souper.

La vérité est que la guerre a ses nécessités, et qu'il faut ou abandonner le principe, ou se résigner à subir les conséquences. Qu'on exempte de toute capture les vaisseaux neutres, et que leur pavillon soit tenu pour absolument inviolable, c'est justice; et, pour rendre cette doctrine praticable, les puissances neutres n'ont qu'à faire cause commune dans la préservation de ce qui est leur intérêt commun. Mais demander à une nation en guerre avec une autre de ne point toucher à la propriété de ses ennemis, lorsque son but est de les tuer et qu'elle les tient à la gorge, n'est-ce pas entrer dans la région des chimères? « Supposons, a dit lord Palmerston, que nous soyons en guerre avec la France, — et j'espère que ce cas est bien éloigné, — la France envoie annuellement de 15 à 20 mille matelots aux différentes pêcheries qui servent de pépinières à sa marine militaire. Figurez-vous que nous soyons en train de bloquer Brest, Toulon, Cherbourg ou Lorient; si le principe posé par l'honorable membre pour Liverpool » (M. Horsfall) « était adopté, nous devrions donc permettre à une flotte de 20 mille marins de traverser impunément notre escadre pour aller fournir un équipage convenable aux vaisseaux ennemis rassemblés dans le port bloqué par nous! »

Encore un mot. Si l'on admet que même le pavillon ennemi couvre la marchandise ennemie, plus de blocus, au moins en ce qui concerne les ports de commerce; car il serait absurde d'emprisonner ce qu'on reconnaît inviolable, et la pratique des blocus attente à la propriété privée bien plus sérieusement que ne fait la capture d'un navire en pleine mer. Voilà donc la guerre maritime réduite au choc sanglant de deux flottes, sans autre résultat probable que des vaisseaux de ligne coulés bas, des vaisseaux de ligne brûlés et

beaucoup de sang répandu. Où serait le prix de la victoire? Conviendrait-on d'avance que le peuple vainqueur serait reçu comme tel dans la capitale du peuple vaincu? Pourquoi pas, dès lors, économiser le sang humain, et en revenir au procédé du combat des Horaces et des Curiaces?

Je viens d'examiner les deux côtés de la question débattue dans la Chambre des Communes, et vous le voyez, monsieur, ce qui résulte de cet examen, c'est que, par suite de stipulations qu'elle regrette, mais sur lesquelles elle ne croit pas possible de revenir, l'Angleterre est placée dans l'alternative : ou de perdre en cas de guerre, avec son commerce de transport, l'aliment essentiel de sa marine militaire; ou de consentir à l'adoption d'un système qui lui enlèverait tout le bénéfice matériel de sa supériorité navale, et ferait de la guerre maritime un sanglant et brutal enfantillage.

Et la conclusion de tout ceci, quelle est-elle? La conclusion, vous l'avez déjà pressentie. C'est que l'enchaînement mystérieux des choses humaines, en rendant les résultats de la guerre de plus en plus onéreux et absurdes, conduit même les premières des nations belligérantes à poser devant le monde la question, l'imposante question de la suppression... de la guerre! Oui, monsieur, voilà ce que personne n'a dit, n'a osé dire dans la discussion qui vient d'émouvoir la Chambre des Communes; mais voilà ce qui ressortait d'une manière invincible de chacun des arguments employés. M. Bright a fort bien prouvé, contre le « Solicitor général », que, si l'on n'adoptait pas l'idée émise par M. Horsfall, une guerre maritime ne serait que ruine et absurdité. Le « Solicitor général » a prouvé, d'une façon non moins triomphante, contre M. Bright, que, si l'on se rangeait à l'idée de M. Horsfall, une guerre maritime deviendrait un jeu ridicule.

Mais supprimer la guerre! Comment? Patience! patience! Le moment n'est pas encore venu de trouver raisonnable que les querelles entre nations se dénouent, comme les querelles entre particuliers, par une haute décision judiciaire; le moment n'est pas encore venu de croire que l'abbé de Saint-Pierre et Mably étaient un peu mieux que des fous. Patience! ce moment viendra. L'idée d'un tribunal amphictyonique, qui substituerait la souveraineté de la raison à la souveraineté de la force, ne sera pas toujours regardée comme une utopie. Le monde est encore dans un état d'enfance: il deviendra majeur, il faut l'espérer; et peut-être alors jugera-t-on à propos de ne plus souffrir que le bonheur des peuples se pèse dans cette balance où les Brennus de tous les pays et les insolents fameux de tous les âges ont jeté le poids d'une épée.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1861

ANNÉE 1862

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME

Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Ce, rue du Bac, 30.

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Ce, rue du Bac, 30.

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

PAR

LOUIS BLANC

TOME DEUXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

Au coin de la rue Vivienne

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cᵉ, ÉDITEURS

A Bruxelles, à Leipzig & à Livourne

1866


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

ANNÉE 1862

LXI

31 mars.

Les écoles en Angleterre.

omme protestants, les Anglais sont tenus d'affirmer, à
ace des papistes, que la religion est affaire de jugement
viduel; que le principe d'autorité, en matière de foi, se
ve au fond de toutes les tyrannies religieuses, et que la
on humaine risque fort de périr là où un petit nombre
mmes a charge de manufacturer les croyances. Et pour-
, s'il est un pays sur la terre où l'on tienne à faire diriger
e des enfants dans une ligne donnée, par une classe
iée d'instituteurs, c'est celui-ci. En Angleterre, l'éduca-
n'est pas une question de citoyen; c'est une question de
re. A voir l'habit et l'esprit de ceux qui dirigent l'école,

la manière dont l'école est gouvernée, et le soin qu'on prend d'y sacrifier l'éducation séculière à ce qu'on appelle l'instruction religieuse, on dirait vraiment qu'on elève les enfants, non pour être membres de la société, mais pour être membres de telle ou telle congrégation. L'école, au lieu d'être une pépinière de citoyens, est un nid de prosélytes. N'allez pas parler ici de « séparation de l'Église et de l'État » : non-seulement l'Église n'est pas séparée d'avec l'État, mais, en ce qui regarde l'éducation, elle le domine, l'absorbe ou l'emploie. En voulez-vous la preuve? Elle est fournie par les débats parlementaires qui ont rempli la semaine passée, et par la conclusion à laquelle ces débats ont assez tristement abouti.

Il y a un mois, je vous écrivais que les président et vice-président du comité du conseil pour l'éducation, c'est-à-dire lord Granville et M. Lowe, avaient soumis au Parlement un grand projet de réforme : « le Code revisé »; que ce projet avait soulevé dans le clergé une tempête, mais qu'il y avait espoir de voir le progrès l'emporter. Je le croyais avec tout ce qu'il y a en ce pays d'esprits libéraux et sensés. Quel désappointement! Après une discussion très-longue, très-ardente, où l'invective et l'insulte, armes favorites des logiciens dévots, ont joué un rôle éclatant, le gouvernement a reculé, perdant la tête au bruit des clameurs; il a sacrifié, au moins pour le moment, la cause de l'éducation, par un de ces compromis qui ne sont qu'une manière décente d'avoir peur.

Je vous ai exposé, dans la lettre à laquelle je renvoie le lecteur, l'état de la question qui vient d'être si bruyamment agitée, et si piteusement résolue. Elle se réduit à ceci :

Pour la fondation et l'entretien d'écoles destinées à l'éducation des enfants du pauvre, l'État, depuis 1839, se trouve

en quelque sorte associé à la bienfaisance des particuliers, et ajoute annuellement au résultat des contributions volontaires une somme considérable, sous le nom de *dons* (*grants*). Il paye aux directeurs des écoles, auxquelles la générosité individuelle a donné des moyens suffisants d'existence, tant par élève et par jour de présence; il paye partie du salaire des maîtres; il paye tout le salaire des apprentis maîtres, ou élèves instructeurs, *pupil teachers;* si bien que, pour ces trois *grants* seulement, la dépense annuelle de l'État s'élève à 12,500,000 francs; de plus, la bourse du public est largement mise à contribution pour l'entretien d'écoles où l'on enseigne l'art d'enseigner (*training-colleges*), écoles que l'État, primitivement, ne devait faire qu'aider, et qui aujourd'hui sont presque entièrement à sa charge.

Voici, tirés d'un discours de M. Lowe, des chiffres comparatifs qui vous donneront la mesure de l'intervention financière de l'État en matière d'éducation, dans ce pays :

Le nombre des enfants élevés dans les écoles que soutient la munificence du gouvernement en Angleterre ne s'élève pas à 1,000,000, et en portant le nombre de ces écoles à 9,000, on pourrait évaluer la dépense à 825,000 livres sterling, ou 20,625,000 francs. Or, en France, il y a 50,000 écoles, où sont admis 3,500,000 enfants, et pour lesquelles la dépense est de 42,500,000 francs.

Maintenant, remarquez bien qu'en France le chiffre de 42,500,000 fr. se rapporte à la totalité de la dépense, tandis qu'en Angleterre, le chiffre de 20,625,000 francs ne se rapporte guère qu'à la moitié; car il ne faut pas perdre de vue qu'ici le gouvernement se borne à venir en aide aux efforts volontaires.

Ainsi donc, toute proportion gardée, l'État, en Angleterre, donne beaucoup plus qu'en France pour l'éducation.

Et que serait-ce donc, si ce système d'intervention financière venait à prendre tout le développement que réclame une application complète du principe? Que serait-ce, si la protection de l'État venait à s'étendre à près de 15,000 écoles qui, aujourd'hui, n'ont aucune part à ses largesses?

Ceci posé, ne vous semble-t-il pas bien naturel, Monsieur, que les gardiens de la bourse du public n'y puisent pas les yeux fermés? Ne vous semble-t-il pas naturel que, la dépense étant si considérable, ils aient quelque souci du résultat? Mais ce n'est pas de la sorte que l'entendent les directeurs des écoles subventionnées, qui presque tous sont des clergymen. Ces messieurs trouvent très-commode que l'État paye, mais ils trouvent odieux qu'il se demande si l'on fait de son argent un usage profitable à ceux en faveur desquels il le donne.

Que proposait M. Lowe? la chose la plus équitable du monde. Il proposait de soumettre les élèves des écoles subventionnées à des examens périodiques, et de ne continuer la subvention qu'en la subordonnant au résultat de ces examens, — l'État se réservant de retenir le tiers de la somme qu'il paye pour chaque enfant, dans le cas où l'enfant n'aurait point appris à lire; le tiers, dans le cas où il n'aurait point appris à écrire; le tiers, dans le cas où il n'aurait point appris à compter; le tout, dans le cas où il n'aurait appris ni à lire, ni à écrire, ni à compter.

Certes, s'il est une chose qui doive paraître curieuse, c'est que le gouvernement ait été conduit à regarder une pareille proposition comme absolument nécessaire.

Lire, écrire, compter, me direz-vous sans doute; mais, juste ciel! que peut-on apprendre dans une école, si l'on n'y apprend pas cela?

Ah! vous ne comprenez pas?... Eh bien, demandez à

MM. les clergymen; ils vous prouveront que ces connaissances profanes sont d'une importance, au bout du compte, secondaire; que l'essentiel est d'inculquer aux enfants l'amour de l'ordre, de les plier à des habitudes de discipline, et, pour tout dire en un mot, de leur donner une instruction religieuse. Comme s'il y avait un antagonisme fatal entre le fait de savoir lire et l'amour de l'ordre! comme s'il était impossible de savoir écrire sans fouler la discipline aux pieds! comme si l'arithmétique et la Bible étaient brouillées à jamais! Mais quoi! on est exposé en ce bas monde à entendre certaines gens fournir la preuve de choses bien plus extraordinaires encore. Ainsi que le *Times* l'écrivait l'autre jour à cette occasion, est-ce que vous n'avez jamais rencontré des adeptes en biologie prêts à vous démontrer que votre chapeau est une casserole, votre chaise un cheval, et la compagnie présente un troupeau de vaches? Ne vous étonnez donc pas pour si peu, je vous prie.

Au surplus, de quoi se plaignent lord Granville, M. Lowe, et les révolutionnaires de leur bord? Ils font grand bruit de l'ignorance profonde où continuent de croupir, malgré l'argent consacré à les instruire, les enfants du peuple; ils ont toutes sortes de faits à citer; ils ont des chiffres formidables à ranger en bataille : ils disent, par exemple, que, dans la maison de correction de Birmingham, sur 407 personnes admises à jouir, durant plusieurs années, des avantages du système en vigueur, on en a trouvé 70 qui ne savaient pas lire, 178 qui ne savaient pas écrire, et 252 qui n'avaient pas la moindre connaissance des quatre règles. Eh bien, soit; mais, en revanche, qu'ont dit des hommes très-honorables qui avaient étudié de très-près les progrès des élèves? Qu'a dit M. Jellinger Symons, notamment? N'a-t-il pas constaté que, dans le cours de ses investigations, il a rencontré nom-

bre d'enfants sachant à merveille quelle était la longueur de l'arche de Noé, et quelles étaient les dimensions exactes du temple de Salomon, et quel était, à une once près, le poids de la lance de Goliath? Il est vrai que, selon le même M. Jellinger Symons, ces jeunes savants ne savaient rien du mystère de la Rédemption, rien des sacrements, rien des paraboles; mais n'est-ce pas déjà beaucoup que de pouvoir dire quelle était la longueur de l'arche de Noé? Voilà ce qui importe. Lire, écrire, compter : allons donc!

Ce qui est sûr, c'est que, sous l'empire du système actuel, et pour parler sérieusement, la connaissance des principes élémentaires de l'instruction, parmi les enfants dont l'État subventionne l'éducation, est très-loin de répondre, et au but que l'État se propose, et à l'étendue de ses sacrifices. C'est ce qu'établit invinciblement la nature de l'objection principale faite au projet de M. Lowe par ses adversaires.

Les directeurs des écoles où le gouvernement voulait substituer une intervention vigilante et économique à une intervention aveugle et ruineuse n'ont pas craint d'affirmer que si les secours du gouvernement étaient désormais subordonnés à la condition que les élèves sauraient lire, écrire et compter, c'en était fait de la plupart des écoles; qu'elles ne traverseraient pas sans périr une aussi terrible épreuve; et, en d'autres termes, qu'on les condamnait à mort en leur demandant d'être ce qu'elles doivent être : des écoles! Ne voilà-t-il pas un étrange argument et une étrange menace? Mais franchement, Messieurs, si soumettre vos élèves à l'examen proposé, c'est leur imposer une épreuve meurtrière, quelle preuve plus convaincante pouvez-vous donner vous-mêmes de la grandeur du mal, de la nécessité du remède et de la légitimité des préoccupations qui ont inspiré le projet présenté par M. Lowe? Car enfin, quelque

important qu'il puisse être que ces enfants d'aujourd'hui, qui seront les citoyens de demain, connaissent au juste les dimensions du temple de Salomon et le poids de la lance de Goliath; on ne saurait exiger raisonnablement de l'État que, pour la diffusion de connaissances de ce genre, il dépense 825,000 livres sterling par an !

Quoi qu'il en soit, cette question a, comme je vous le disais en commençant, soulevé une effroyable tempête. Les Wesleyens, qui, à la différence des autres sectes dissidentes, ne se font pas un cas de conscience d'accepter les *grants* du gouvernement, et qui ont largement puisé, pour leurs écoles, dans la bourse du public, les Wesleyens ont, cette fois, confondu leurs clameurs avec celles de l'Église établie. Les trois *grants* qui jusqu'ici avaient été payés aux directeurs, aux maîtres, et aux élèves instructeurs, étant remplacés, dans le projet de M. Lowe, le « Code revisé », par un seul *grant* payé aux directeurs, sauf à ceux-ci à le répartir de leur mieux, les maîtres et les élèves instructeurs ont cru leur position menacée, ont invoqué la théorie des droits acquis, à propos d'un don qui n'avait jamais été présenté que comme provisoire, et n'ont pas peu contribué à grossir l'orage. Il y a eu un déluge de pamphlets, un déluge de pétitions. De pieuses circulaires ont été lancées, convoquant le ban et l'arrière-ban des fidèles, recommandant l'organisation dans la résistance, et suggérant des moyens d'attaque. La Chambre des Communes a été au moment d'avoir en face une armée immense de stipendiés, pour me servir de l'expression de M. Osborne.

Les députés libéraux, c'est-à-dire mal pensants, ont été comme qui dirait couchés en joue par les intéressés; ils ont été sommés presque à la lettre de choisir entre leur envie de tenir bon et la chance de perdre leurs siéges, quand sonne-

rait l'heure de la lutte électorale. Non contents de donner leur cause à plaider dans le Parlement au doux, aimable et candide M. Walpole, les adversaires du « Code revisé » ont lancé sur M. Lowe, pour qu'il le déchirât à belles dents, un avocat irlandais, M. Whiteside, lequel s'est acquitté de sa mission avec une véritable éloquence de bouledogue. Un honorable s'est écrié que le « Code revisé » était immoral! Immoral!... Bref, ce pauvre M. Lowe s'est trouvé tellement menacé, étourdi, ahuri, que, de guerre lasse, il est venu dire au nom du gouvernement : « Embrassons-nous, et que cela finisse ! »

Mais cela ne finira pas ainsi, je l'espère. Partie remise n'est point partie perdue. L'Angleterre est un pays à préjugés en ce qui regarde certaines matières, c'est vrai; mais, même là, son bon sens ne l'abandonne jamais d'une manière définitive.

D'ailleurs, le progrès a sa logique. Non-seulement l'Angleterre sera conduite forcément à élargir le domaine de l'instruction séculière, mais elle sera tôt ou tard amenée à adopter, en faveur des enfants du peuple, le principe de l'éducation primaire, *gratuite* et *obligatoire*. Pourquoi? par cette raison bien simple, qu'elle s'est placée, le jour où elle a fait sa réforme parlementaire, sur une pente qui mène au suffrage universel.

P. S.—Laissez-moi vous dire, avant de terminer, si tant est que la chose ne vous soit pas déjà connue, un fait dont l'annonce a produit ici, et certes avec raison, une sensation énorme. Un Américain qui a longtemps vécu en Angleterre et y a bâti l'édifice d'une fortune colossale, M. Peabody, vient de mettre au service des pauvres de Londres une somme de 150,000 livres sterling, *trois millions sept cent cinquante mille francs!*

LXII

8 avril.



Comme quoi la guerre tuera la guerre.

« Sentinelles, prenez garde à vous ! » voilà le cri du jour, en Angleterre.

En constatant l'immense effet produit dans ce pays par la lutte du *Merrimac* et du *Monitor*, nos collaborateurs, MM. Legault et Hébrard, m'ont devancé : ils ont dit à vos lecteurs ce que je n'aurais pas manqué de leur dire cinq ou six jours plus tôt, s'il n'était pas dans la nature d'une correspondance hebdomadaire de transmettre les nouvelles comme pourrait le faire une tortue prise pour messager.

Quoi qu'il en soit, MM. Hébrard et Legault n'ont rien exagéré en présentant la question soulevée par l'étrange combat naval de Hampton-Roads comme une question qui, en ce moment, ne laisse place à aucune autre dans les préoccupations publiques.

Le terrible petit vaisseau qui, bardé de fer comme les guerriers du moyen âge, vient d'étonner le monde, se nomme, ainsi que vous le savez, le *Monitor*. C'est un nom pacifique assurément. M. Ericsson, le constructeur, a cru nécessaire, à ce qu'il paraît, de s'expliquer là-dessus, et il a fait savoir qu'il avait baptisé son vaisseau le *Monitor*, parce qu'en effet c'était un *avertissement* qu'il voulait bien donner à l'amirauté britannique.

L'explication est singulièrement charitable ou singulièrement fière; mais, de quelque façon qu'on l'interprète, toujour est-il qu'elle a porté coup, et que l'Angleterre se tient pou avertie. Le dédain à l'égard des vaisseaux de bois est deven ici, du jour au lendemain, non pas même une mode, mai une manie. On ne parle plus que de navires agissant à l façon des béliers antiques; on ne parle plus que de masse de fer flottantes; on ne parle plus que de flottantes forteresses cuirassées. Ces formidables vaisseaux de ligne, s longtemps l'orgueil de la Grande-Bretagne et l'effroi de mers, on les compare, sur le ton du mépris, à des canot indiens, à des pirogues chinoises, que sais-je? La leçon lu par l'Angleterre, à la lueur des frégates embrasées dont *Merrimac* a fait sa proie, c'est qu'un vaisseau de bois engagé contre un vaisseau couvert de fer est un vaisseau anéan en dix minutes, et qu'il suffit d'un vaisseau couvert de fer po avoir raison de toute une escadre qui manque de cuirasse.

La vérité est que l'accablante supériorité du fer sur bois ne fut jamais prouvée d'une manière plus tragique. les archers fameux qui, dans les plaines d'Azincourt, moi sonnèrent la noblesse française, venaient à ressusciter et s trouvaient en présence d'un régiment de zouaves, ils n seraient pas plus sûrement et plus promptement écrasés que le *Congress* et le *Cumberland* ne l'ont été par le *Merrimac*. Un élégant navire tout à coup transformé en abattoir; les canons démontés; les cloisons en pièces; les battes et les anspects rompus; une masse informe, hideuse, effroyable, des débris couleur de feu ou couleur de sang : tel était le *Congress* après trente minutes de combat; et, pour faire du *Cumberland*, superbe frégate montée par des hommes intrépides, une ruine fumante, tout encombrée de cadavres, il n'a fallu au *Merrimac* que dix minutes.

A cela rien de surprenant, hélas! Qu'a raconté un de ceux qui montaient le *Congress?* « Aussitôt, » dit-il, « que nous fûmes à portée du *Merrimac*, nous ouvrîmes le feu.... *C'est comme si nous eussions tiré sur une montagne de glace!* »

Où se seraient arrêtés les exploits du *Merrimac*, si un vaisseau de son espèce, plus redoutable encore, quoique trois fois plus petit, ne fût survenu très à propos pour lui tenir tête? Washington n'aurait-il pas été, comme le fait observer le correspondant du *Times*, exposé à recevoir des volées de coups de canon capables de mettre en fuite président, ministres, députés et le reste? Qui peut dire que l'aspect de la guerre n'eût pas été changé du coup? Heureusement pour la cause de l'Union, elle a eu du fer à opposer au fer.

Mais c'est dans cette lutte du fer contre le fer qu'est surtout apparu l'incommensurable avantage des nouvelles constructions sur les anciennes. Dans la séance de vendredi dernier, à la Chambre des Communes, M. Bentinck a cité un passage du *Scientific American*, constatant que le *Merrimac* a tiré sur le *Monitor*, sans produire le moindre effet, trente-sept coups de canon, et cela de fort près, à quelque quarante pieds de distance seulement. Or, il est à noter que les canons du *Merrimac* vomissaient des boulets qui ne pesaient pas moins de 180 livres, c'est-à-dire qui pesaient trois fois plus que les plus lourds dont on se soit jamais servi, en Angleterre, pour essayer de percer d'épais blindages. Ce qui est sûr, c'est qu'entre le *Merrimac* et le *Monitor* le combat a duré plusieurs heures sans résultat fatal, soit pour l'un, soit pour l'autre des deux adversaires, et si le *Merrimac* a dû enfin se retirer après avoir perdu son capitaine et quelques hommes, ç'a été par suite de l'explosion

d'une bombe qui a rencontré comme qui dirait le défaut d
la cuirasse, la cuirasse elle-même n'ayant pu être entamé

Au surplus, que les vaisseaux de fer soient oui ou no
invulnérables dans le sens absolu du mot, il n'en est p
moins certain qu'ils constituent les plus formidables engi
de destruction qu'on ait connus jusqu'à ce jour, et que
leur usage dépend désormais la souveraineté des mers.

De là l'émotion profonde qui se manifeste en Angleterr
car ce qui est pour toutes les nations maritimes une ques
tion de très-haute importance est ou peut devenir po
celle-ci une question de vie ou de mort. Le mot
M. Urquhart, que je citais dans une de mes précédent
lettres, est un mot dont tout Anglais comprend la porté
« La mer, en même temps qu'elle sert cette île, l'assiége
la menace; l'Angleterre risque de devenir la victime
la mer le jour où elle cessera d'en être la reine. »

N'a-t-on pas appris, d'ailleurs, que les prouesses
Monitor ont jeté New-York dans une sorte d'ivresse
gueilleuse; que le capitaine Ericsson est le héros du m
ment en Amérique; que le gouvernement américain a d
présenté au Sénat un bill autorisant le secrétaire de
marine à construire, au prix d'un million de dollars,
vaisseau cuirassé devant être employé seulement en guis
de bélier; qu'une somme de treize millions de dollars v
être consacrée à construire, par-delà l'Atlantique, des cha-
loupes canonnières revêtues de fer pour la défense des côte
depuis Portland jusqu'à la baie de Chesapeake; enfin que le
Américains s'en vont disant : « C'en est fait à présent de l
suprématie navale de l'Angleterre. » ?

Aussi n'y a-t-il qu'un cri de ce côté de la Manche : « I
nous faut des vaisseaux de fer; il nous les faut à tout prix; i
nous les faut tout de suite; si les vaisseaux de bois ne sont pa

bons à être convertis en vaisseaux couverts de fer, ils ne sont bons qu'à être jetés au feu ; pas une minute à perdre : du fer ! du fer ! du fer ! » Sir G. C. Lewis a beau répondre, pour calmer cette fièvre d'impatience, qu'il y va d'un supplément de 15 millions de livres sterling : on lui réplique que, quand il s'agit du sceptre des mers, ce n'est pas le moment de lésiner ; il a beau faire remarquer que des vaisseaux tels que le *Merrimac* et le *Monitor* ne sont pas prêts à traverser l'Atlantique ; qu'ils n'ont pas été construits pour tenir la mer ; que ce ne sont pas des *sea-going vessels* ; qu'en conséquence il n'y a pas péril en la demeure : on lui réplique qu'on peut construire des vaisseaux de fer capables de tenir la mer, et que, puisqu'on le peut, on le fera ; il a beau prévoir le cas où la science, détruisant l'œuvre de la science, inventerait des projectiles capables de percer le fer le plus épais : on lui réplique qu'avant de se conformer aux lois, encore obscures, de la science de demain, il importe de se conformer aux lois, connues, de la science d'aujourd'hui. Bref, l'opinion publique, impérieuse, frémissante, pousse le gouvernement devant elle, l'excite, le presse, lui donne de l'aiguillon dans le flanc. « Notre flotte ! » s'écriait l'autre jour le *Times* avec une sorte d'épouvante, « elle se réduit à *deux vaisseaux !* » Et il assurait que, sur 149 vaisseaux représentant la force active de la Grande-Bretagne, 147 étaient de bois, de sorte que, dans son compte, ces 147 vaisseaux figuraient pour rien. L'exagération est énorme, n'est-ce pas ? Raison de plus pour que je vous la signale ; elle est si caractéristique !

Cette force active de la Grande-Bretagne, dont parlait le *Times*, était ainsi évaluée, il y a six mois, par le secrétaire de l'amirauté :

Vaisseaux de ligne, 19 ; frégates et corvettes, 38 ; sloops, 90 ; frégates revêtues de fer, 2. Total, 149.

Mais il résulte des renseignements fournis jeudi dernier à la Chambre des Lords, par le premier lord de l'Amirauté, le duc de Somerset, qu'aujourd'hui les vaisseaux de fer occupent une place moins humble dans le tableau de la marine anglaise; car elle possède dix vaisseaux de cette espèce, dont quatre ont été déjà lancés, savoir : le *Warrior*, le *Black-Prince*, la *Defence* et la *Resistance;* sans compter que l'amirauté s'occupe de revêtir de fer vingt vaisseaux de ligne qui, transformés de la sorte, seront affectés à la défense des côtes. Le duc de Somerset a donné, en outre, l'assurance qu'on avait déjà songé sérieusement à réaliser l'idée du *vaisseau à coupole*, présentée par le capitaine Coles dès 1855, et qui était restée enterrée pendant longtemps dans les cartons ministériels. Sur l'efficacité de la *coupole*, sorte de bouclier, et sur sa force de résistance, des expériences ont été faites; elles ont réussi admirablement, et lord Palmerston déclarait, avant-hier, que le vaisseau qu'on va construire d'après la théorie du capitaine Coles est considéré comme le mieux approprié à la défense du pays, *home defence*.

Tout cela, certes, est de nature à rassurer les esprits. Et cependant, telle est l'importance désormais attachée aux batteries flottantes construites dans le nouveau système, que c'est de ce côté qu'on presse de toutes parts le gouvernement de concentrer ses ressources. Vendredi dernier, M. Osborne a demandé formellement, dans la Chambre des Communes, « qu'on suspendît la construction des forts à Spithead, jusqu'à plus ample examen de l'efficacité des chaloupes canonnières revêtues de fer, pour la sûreté des ports. » Et M. Bentinck, renchérissant sur M. Osborne, a demandé, lui, qu'on autorisât le gouvernement à appliquer à la construction de vaisseaux cuirassés, ou à la transforma-

on des vaisseaux de bois en bâtiments de ce genre, l'argent
oté pour la construction des forts.

Ainsi, ce n'est plus seulement le bois qui est en question,
est la pierre. Et ceux qui, comme le secrétaire de l'ami-
uté, lord Paget, sont encore d'avis que les forts peuvent
ervir à quelque chose, ceux-là n'ont chance de se faire
couter qu'en donnant aussi des cuirasses aux murailles.
L'ordre du jour, » disait la Convention, « c'est la victoire. »
'Angleterre dit, — ce qui, malheureusement, revient de
lus en plus au même : — « L'ordre du jour, c'est le fer! »

La suspension des travaux relatifs à l'érection des forts
été promise par lord Palmerston, homme trop habile pour
ager contre le torrent.

Voilà, monsieur, où en sont les choses.

En plein dix-neuvième siècle, le monde civilisé s'occupe
se préoccupe avant tout, par-dessus tout... de quoi? de
onner des proportions colossales au pouvoir de détruire, au
ouvoir de renverser, au pouvoir de tuer. La science est
ise au service de cette fantaisie qui nous prend de temps
temps de nous entre-égorger, enfants de Caïn que nous
mmes! La science vient-elle à découvrir un bouclier impé-
trable, vite on la sollicite d'inventer quelque instrument
i puisse réduire en poudre ce bouclier, afin que la mort
soit pas désappointée! Il y a des gens qui vous disent, le
urire sur les lèvres : « Laissez faire, le génie de l'homme
a pas dit son dernier mot; plus nous irons, plus les
mmes seront rendus capables de tuer en grand. »

Aimable perspective! Mais, quoi! ne me plaindrais-je pas
aventure de ce dont il y aurait lieu, au contraire, de se
liciter? Car enfin, que prouve en faveur de la guerre la
tte du *Cumberland* contre le *Merrimac*, contre ce monstre
arin fait de main d'homme, mais où l'homme n'apportait

dans le combat rien de ce qui constitue le courage, le dévouement, l'honneur du guerrier; où l'homme ne se voyait même pas? Quelle *gloire* y aura-t-il à recueillir dans la guerre, quand elle ne sera plus qu'un choc entre des machines; quand l'ingénieur y aura remplacé le général d'armée, et que la victoire sera devenue une affaire de mécanique? La guerre est de plus en plus dépersonnalisée, si je puis m'exprimer ainsi. Tant mieux! Lorsque l'ingénieur y sera tout et le soldat rien, on sera plus près de comprendre que la science de l'ingénieur doit être employée à autre chose qu'à exterminer les gens, et la *poésie des combats* aura disparu. Montaigne dit : « C'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu, d'avoir les jambes et les bras roides : c'est une qualité morte et corporelle. » Cela, Montaigne le dit en parlant de ce genre de guerre où la prépondérance de la force brute dispense les victorieux de la nécessité du dévouement et des épreuves de la bravoure. A quelle espèce de qualité, je le demande, le *Merrimac* a-t-il dû d'anéantir en dix minutes, et sans courir le moindre danger, l'héroïque équipage du *Cumberland*, sinon à une « qualité morte et corporelle? » Ce qui a contribué jusqu'ici à perpétuer la guerre, c'est que son horreur a été en partie masquée par le déploiement des vertus personnelles qu'a exigées la victoire. Que la science prenne exclusivement possession du champ de bataille; adieu ce qu'on nomme, au point de vue militaire, la gloire du vainqueur! Qu'imaginer de moins poétiquement hideux que l'*industrie* employée à la *destruction?*

Mais il y a une autre leçon, non moins consolante, à tirer du combat de Hampton-Roads. Pendant plusieurs heures, le *Merrimac* et le *Monitor* se sont canonnés à qui mieux mieux sans se faire de mal. Peu s'en est fallu que le combat

durât, sans effusion de sang, jusqu'à épuisement complet des munitions. La science arrivant à neutraliser la science, la guerre tuera la guerre!

LXIII

14 avril.

Le canon de sir William Armstrong.

Grâces en soient rendues au génie du progrès! La vie de l'homme n'est pas plus en sûreté aujourd'hui qu'il y a un mois. La science de l'attaque, en matière de guerre, se trouve avoir reconquis sur la science de la défense la légitime supériorité qui lui appartient. Quand je vous disais qu'on ne tarderait pas à trouver quelque engin de destruction capable de mettre à la raison tous les *Merrimacs* et tous les *Monitors* du monde! Depuis ma dernière lettre, la civilisation a fait un grand pas : on parlait avec beaucoup d'admiration, il y a quelques jours, d'un vaisseau de fer qui avait éventré un vaisseau de bois; eh bien! on a maintenant sous la main un canon qui peut mettre en pièces le vaisseau de fer qui a éventré le vaisseau de bois. Sir William Armstrong est venu, qui a dit : « Mais, parbleu! la question est bien simple. Quand on prend de la poudre, on n'en saurait trop prendre. Pourquoi les canons du *Monitor* n'ont-ils produit aucun effet? Parce qu'ils avaient une charge de douze livres de

poudre seulement. Voici un canon que je viens de construire pour une charge de poudre de quarante, de cinquante livres. Essayons. »

Là-dessus, le duc de Cambridge, le duc de Somerset, lord Clarence Paget, l'amiral Grey, le commodore Drummond, le capitaine S. J. D. Hay ; bref, la fleur du département de la guerre et la crème de l'amirauté, se sont rendus en pompe à Shoeburyness, le champ officiel des expériences philanthropiques ; on a placé devant la gueule du canon dont il s'agit une cible, reproduction fidèle des flancs de ce vaisseau cuirassé qu'on avait jusqu'à ce jour déclaré invulnérable, le *Warrior*, et le signal a été donné...

Quand le bon docteur Guillotin, expliquant à l'Assemblée constituante le caractère essentiellement humain de la machine à laquelle son nom est resté attaché, s'écria, dans un transport d'enthousiasme : « Avec ma machine, je vous fais sauter la tête en un clin d'œil ! » grande fut l'hilarité des auditeurs. Elle était si comique, en attendant qu'elle devînt tragique, cette idée de vous faire sauter la tête en un clin d'œil, par philanthropie ! Ce n'est pas une tête, mais des centaines de têtes, fussent-elles protégées par un mur de fer, que le canon de sir William Armstrong fera sauter à la fois et en un clin d'œil. Sur ce point, plus de doute. L'expérience de Schoeburyness est décisive. A la première décharge, on a vu l'épaisse cible voler en éclats, le canon de sir William Armstrong traitant le fer sans plus de cérémonie qu'il n'en aurait mis à traiter du verre.

Voilà donc la civilisation remise dans le droit chemin ; la poudre conserve son glorieux privilége ; la mort conserve ses droits !

Mais tout n'est pas dit pour cela. Le génie de l'attaque a parlé : reste à savoir si le génie de la défense ne trouvera

rien à lui répondre ; reste à savoir si les inventions mécaniques, protectrices de la vie de l'homme, n'arriveront pas à neutraliser, dans le sens exact du mot, les inventions mécaniques dirigées contre la vie de l'homme. Le *Merrimac* et le *Monitor* se sont acharnés l'un contre l'autre pendant des heures entières sans résultat définitif. Pourquoi ? Parce que, dans ce combat d'une machine contre une machine, le pouvoir de la défense s'est trouvé mathématiquement égal au pouvoir de l'attaque.

Quelle raison y a-t-il pour croire que cette égalité ne finira point par être le résultat des développements de la science, lorsqu'elle sera enfin dirigée de préférence vers le but qu'indiquent l'ascendant de plus en plus marqué du commerce, l'influence de plus en plus cosmopolite de l'industrie et la propagation du principe de la fraternité humaine ? Que, dans l'ensemble des causes générales qui tendent à arracher à la guerre son sceptre d'airain, la mécanique n'ait à jouer qu'un rôle secondaire, soit; mais où est la raison pour croire que ce rôle ne saurait avoir rien de commun avec la pente des esprits et la logique des intérêts? Si, comme cela paraît être l'opinion d'un de nos collaborateurs, les inventions nouvelles, en se neutralisant, doivent finir par ramener les choses à l'état où elles se trouvaient d'abord, que penser des avantages de la science ? Le mouvement imprimé par elle à l'humanité ressemblerait par trop, dans ce cas, au mouvement de l'écureuil dans sa cage, et ce serait beaucoup de dépense pour bien peu de chose !

Quant à l'effet des inventions mécaniques dans leur application à la guerre, — aussi longtemps que la guerre existera, — ce serait une erreur sans doute de s'imaginer qu'elles ne laisseront plus de place, absolument parlant, à la pensée

l'homme sur le champ de bataille, comme elle le remp
souvent dans l'atelier? La part faite par la construct
Merrimac à la pensée qui dirigeait le *Cumberland*
courage de ceux qui exécutaient cette pensée a été,
l'impuissance, une impuissance radicale, ou, pour
dire, l'impossibilité pure et simple de combattre. Et le
rage des marins à bord du *Merrimac*, à quelle é
a-t-il été mis, je vous prie? Nous n'avons plus à nous
per ici que de l'honneur qui revient au constructeur
machine. Mais cet honneur, c'est l'industrie qui le ré
ce n'est plus la guerre : importante altération int
dans la physionomie des choses!

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à l'expérie
Schoeburyness, elle a si complétement rassuré les A
que, passant tout d'un coup de la préoccupation des
meurtrières à celle des luttes pacifiques, ils se sont
songer sérieusement que l'Exposition s'ouvre le 1er
Faisons comme eux.

———

LXIV

15 avril.

Exposition internationale de 1862; préparatifs.

La grande Exposition de 1851, vous vous le rappelez sans doute, resta ouverte pendant cinq mois et demi. Le nombre des exposants ne s'éleva pas à moins de 13,937, dont 7,381 Anglais et 6,556 étrangers. Par une raison difficile à deviner, l'Angleterre ne fournira cette année que 5,000 exposants; mais, en revanche, les autres pays, pris ensemble, en fourniront 17,000.

Voici comment ce dernier chiffre se répartit, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir jusqu'à ce jour. La liste demande à être complétée; mais, telle qu'elle est, je la crois assez intéressante pour vous la donner.

La France, 4,000 — le Zollverein, 3,000 — le nouveau royaume d'Italie, 2,000 — l'Autriche, 1,400 — l'Espagne plus de 1,100 — la Russie, près de 700 — la Suède, 600 — La Turquie, 15 — la Suisse, 500 — la Hollande, 400 — le Danemark, 300 — la Grèce, 250 — la Norvége, 300 — Rome, 46.

La France, vous le voyez, occupe dans cette liste un rang digne d'elle, et l'Italie — Rome, hélas! est encore la ville du pape — y fait une excellente figure.

Ajoutez à cela que, dans cette grande revue des travaux du monde entier, la Chine et le Japon auront 35 représentants; Guatemala et Montevideo, 34; Costa-Rica, 11.

Bref, 100,000 articles seront exposés.

Et les visiteurs!

En 1851, la population de Londres étant alors de 2,300,000 âmes, le nombre total de visiteurs s'éleva à 6,039,195. En 1862, la population étant de 2,800,000 âmes, on s'attend à voir le nombre total des visiteurs s'élever jusqu'à 11 millions.

Encore cette évaluation est-elle fort modeste. Il faut remarquer, en effet, que, sur les 6 millions d'hommes qu'attira l'Exposition de 1851, 3 millions furent apportés dans Londres par les chemins de fer. Or, en 1851, il n'y avait de livrés à la circulation que 6,755 milles de chemins de fer, tandis qu'aujourd'hui il y en a 10,300.

L'administration des chemins de fer a fait, en outre, de notables progrès depuis 1851. Les Compagnies ont appris à connaître ce que rapportent, et les billets de retour, et les trains de plaisir à prix réduits. Est-ce tout? Non pas. Depuis la dernière grande Exposition de Londres, le continent a été sillonné de lignes nouvelles, qui alors n'existaient pas, et qui l'ont rapproché de l'Angleterre. La vapeur met aujourd'hui l'Amérique et l'Europe en contact à beaucoup moins de frais et en moins de temps. La chaîne de chemins de fer qui aujourd'hui unit New-York, Boston, Portland et Québec, est triple de ce qu'elle était en 1851. La distance entre Londres et l'Inde, si on la mesure par le temps, est diminuée de 25 pour 100, et la distance entre l'Angleterre et l'Australie l'est de 50 pour 100. En d'autres termes, le monde est devenu plus petit et l'humanité plus ingambe.

Il y a, conséquemment, tout lieu d'espérer que le nombre des convives sera en rapport avec la somptuosité du banquet. Et ce sera fort heureux vraiment pour les hardis souscripteurs, sur qui retomberait le fardeau des dépenses si l'Expo-

sition venait à ne pas couvrir ses frais; car, en ce qui concerne la partie financière, le plan adopté est exactement le même que celui qui fut suivi en 1851.

Une commission a été nommée, laquelle se compose du comte de Granville, du duc de Buckingham et Chandos, de sir C. Wentworth Dilke, de MM. Thomas Baring et Thomas Fairbairn. Cette commission a été autorisée, par un acte royal appelé « Charte d'incorporation, » à emprunter à la Banque d'Angleterre, jusqu'à concurrence de 250,000 livres sterling (6,250,000 fr.), toutes les sommes nécessaires; et, pour garantir le remboursement, une souscription a été ouverte, qui a été aussitôt remplie.

Un de mes amis, dont la fortune n'a rien d'extraordinaire, a souscrit pour 2,000 livres sterling, avec le laisser-aller qu'il aurait mis à prendre une loge à l'Opéra. Les Anglais, avouons-le, font grandement les choses quand ils s'y mettent. Ce n'est pas que le danger soit, après tout, bien considérable; le profit net de l'Exposition de 1851 a été de 200,000 livres sterling (5 millions de francs).

On serait rassuré à moins. Cependant, quand on considère que ceux qui consentent à courir les risques de la garantie n'ont pas à toucher un farthing dans les bénéfices de l'opération, s'il y en a, et qu'ils s'exposent à perdre sans espoir ou désir de gagner, attendu que le profit réalisé doit être approprié à un objet d'utilité publique, on est bien forcé de rendre hommage à leur patriotique désintéressement.

Ce désintéressement, ce patriotisme, sont si bien dans leur rôle, et cela parait si naturel, qu'on ne leur accorde pas même, pour prix de leur bonne volonté, un billet de faveur! Il est à ma connaissance que, quelques-uns d'entre eux ayant demandé leurs entrées, la réponse a été : « Quand on est généreux, il ne faut pas l'être à demi. Souscrire de

la sorte pour plusieurs milliers de livres sterling, cela suppose de la fortune, et un homme riche peut bien payer trois ou cinq guinées pour son billet de saison. »

Il va sans dire que les commissaires, eux non plus, n'ont rien à gagner comme argent dans les résultats de leur intervention; leurs fonctions sont tout à fait gratuites. Lors de l'Exposition de 1851, sir C. Wentworth Dilke, qui était à cette époque M. Dilke tout court, refusa très-noblement 5,000 livres sterling (125,000 fr.) qu'on avait cru devoir lui offrir comme indemnité de toute la peine qu'il avait prise et de tout le temps qu'il avait sacrifié à l'accomplissement d'un devoir public. Sir C. Wentworth Dilke est, soit dit en passant, le propriétaire de l'*Athenæum*, le plus accrédité de tous les journaux littéraires de ce pays.

Ce n'est pas seulement pour l'Exposition internationale de 1862 que le palais qui est en ce moment la gloire de South-Kensington a été construit; c'est pour toutes les expositions futures, internationales, coloniales et autres. Toutefois, la question de savoir si le bâtiment qui vient d'être élevé subsistera dépend de certains arrangements financiers qui pourraient bien ne pas aboutir. Mais, franchement, si cet édifice est destiné à disparaître, tant mieux.

Gigantesque, il l'est, on ne saurait le nier; mais quelle architecture, juste ciel! Je veux bien que la nef et les transepts aient 100 pieds de haut et 85 pieds de large; que la nef ait 800 pieds de long, et chacun des transepts 635 pieds de long, y compris les dômes; mais cela ne suffit pas pour faire un édifice élégant. Le dôme du Panthéon ayant 142 pieds de diamètre et 70 pieds de haut; celui de Brunelleschi, à Florence, 139 pieds de diamètre et 133 pieds de haut; celui de l'église Saint-Pierre, à Rome, 158 pieds de diamètre et 263 pieds de haut, j'admettrai tant qu'on

voudra que les deux dômes dont le palais de l'Exposition est chargé, ou plutôt surchargé, sont les deux plus grands qu'ait jamais produits l'architecture, puisqu'ils ont 160 pieds de diamètre et 250 pieds de haut; mais ces proportions colossales les empêchent-elles de pécher contre toutes les lois de la proportion et du goût? Pour faire du couvercle d'une marmite un objet d'art, suffirait-il de lui donner des proportions conformes à l'appétit de Gargantua? Le *Times* a publié ces jours-ci une lettre dans laquelle un Français racontait, dans le style qu'emploient en anglais les Français qui savent tout juste assez d'anglais pour l'écrire d'une manière grotesque, comme quoi un petit décrotteur de sa connaissance avait prononcé sur le palais de l'Exposition la terrible sentence que voici : *Dam ugly* (1). Salomon, j'aime à le croire, parlait plus correctement, mais il ne rendit jamais un jugement plus équitable. Cette condamnation du palais pour crime de laideur a beaucoup amusé Londres. C'est à peine si j'ai besoin de vous dire que cette prétendue lettre d'un prétendu Français avait été rédigée dans les bureaux du *Times* par un Anglais qui possède sa langue à merveille. On a beaucoup ri de cette plaisanterie, et le mot restera. *Dam ugly* est, pour le palais de l'Exposition, un frontispice tout trouvé.

Mais aussi, que s'est-on avisé de charger du dessin de ce monument le capitaine Francis Fowke? On serait assez tenté de lui dire, après cette preuve qu'il vient de donner de ses talents en architecture : Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier. Le capitaine Francis Fowke, je crois, était fort avant dans les bonnes grâces du prince Albert, et il est possible que l'aveuglement de l'amitié... mais il ne faut pas troubler la cendre des morts.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que, beau ou non, le

(1) Comme qui dirait : « Diablement laid. » (*Note de l'éditeur.*)

toute espèce, chargés des tributs de toute espèce d'i dustrie.

Pour ce qui est de l'intérieur, l'aspect est celui d'u ville prise d'assaut. Comme rien n'est encore terminé et le temps presse, c'est une confusion inimaginable, un pr gieux pêle-mêle d'hommes et de machines, l'activité d ruche unie au désordre apparent des préparatifs inache et, provisoirement, une Babel.

Que de choses encore j'ai à vous dire! Mais le moyen tout dire aujourd'hui? Ce sera donc pour une autre fois. vous plaît.

LXV

22 avril.

Les étrangers attendus dans Londres.

— . . . . . .

A mesure que nous approchons de cette date solennelle, préoccupations qu'elle a éveillées deviennent de plus en ıs vives. L'Angleterre se prépare à remplir convenablement ; devoirs de l'hospitalité et à donner d'elle aux étrangers, courus des divers points du globe, une idée qui lui fasse nneur. Cette puissante dame, qui est déjà sur le retour, ıis dont il est impossible de ne pas admirer la majestueuse corpulente beauté, — la ville de Londres, — cherche à raître jeune; elle veut très-décidément qu'on la trouve ie; elle est en train, au moment où je parle, de mettre rouge et des mouches. Jamais, depuis 1851, le badigeon joua ici un rôle aussi important. Dans le quartier que ıabite, qui est précisément celui de l'Exposition, c'est à i fardera sa demeure. Si Londres, à première vue, déplait x visiteurs attendus, ce sera leur faute.

Mais Londres n'est pas ville à donner dans le roman. Il ıt donc que ceux qui comptent jouir de son hospitalité ttendent à la payer. Ne se logera pas à bon marché qui ıdra, je vous en réponds. Précisément à vingt pas de chez ɒi, il y a une assez humble maison qu'une matrone an-ıise prit dernièrement à loyer, et qu'elle a meublée selon ; règles d'une stricte économie; 120 livres sterling ,000 fr.) par an, voilà le loyer qu'elle paye; et que de-ınde-t-elle pour un appartement? 12 livres sterling (300 fr.) r semaine.

La spéculation espère moissonner largement dans le champ s curieux. Aussi le regard est-il de toutes parts poursuivi, ıré, tenté par l'annonce sacramentelle *Furnished house*. ıus souvient-il de la fable *la Laitière et le pot au lait*, bien encore de l'histoire de ce marchand ambulant des *ille et une Nuits* qui, un beau jour, assis devant une porte, sa boutique portative devant lui, se mit à songer comme

quoi il acquerrait une immense fortune, et bâtirait des mosquées, et serait fait roi, et arriverait à être l'empereur jusqu'à ce qu'enfin, dans un transport mal réglé de joie, il renversa d'un coup de pied ce qui contenait, en objets fragiles, toute sa richesse? Cette histoire fut ici, en 1851, celle de beaucoup de gens. Mais la race des marchands des *Mille et une Nuits* et des laitières est une race incorrigible.

Les ouvriers étrangers, en tout cas, n'auront pas à se plaindre de l'hospitalité anglaise, si ce qu'on m'assure — est vrai. Lorsque les orphéonistes vinrent à Londres, il se trouva que, rien n'ayant été préparé pour les recevoir, leur sort, dans les premiers moments, fut des plus lamentables. Beaucoup d'entre eux, si j'ai bonne mémoire, eurent, dès leur arrivée, à passer la nuit, qui dans les écuries, qui dans des galetas, sans compter ceux auxquels le pavé servit de lit, et la pierre du coin, d'oreiller. Les Anglais, bien qu'ils ne fussent pas responsables de ce que la visite des orphéonistes avait eu d'imprévu et d'imprévoyant, furent très-honteux de cette mésaventure. Pour que rien de semblable n'ait lieu, cette fois, il vient de se former un comité composé de sir John Shelley, M. Layart et M. Cox, tous les trois membres du Parlement, M. Marsh Nelson, M. G. A. Sala, M. J. R. L. Walmsley et M. Blanchard Jerrold. Ce dernier, rédacteur en chef du *Lloyds Weekly-News paper*, et fils de ce Douglas Jerrold en qui l'Angleterre a perdu la fleur de ses hommes d'esprit, est appelé à remplir le poste d'administrateur honoraire. On ne pouvait mieux choisir. Aviser à ce que ouvriers étrangers qui visiteront l'Exposition soient log bon marché, et à ce qu'on leur fasse payer seulement le coûtant; organiser, pour leur usage, un corps d'interpr veiller à ce qu'ils aient des médecins, si besoin est, et arr des excursions qui leur donnent à connaître et à admi

ıtés des environs de Londres : tel est le but que se pro-
e le comité dont il s'agit.
Dé ce comité vraiment hospitalier à la commission royale,
ransition est brusque. Lord Granville, le duc de Buckin-
m, sir Wentworth Dilke, M. Thomas Baring, M. Thomas
rbairn, sont tous hommes que je respecte fort; mais, à
se de cela même, je regrette qu'ils aient semblé ne voir
s l'Exposition qu'une question de sous et deniers. Au
d'être des « noblemen and gentlemen » ayant pignon sur
et personnellement désintéressés dans l'entreprise, ils
aient été des prêteurs sur gages, ou des marchands de
its de chandelle, qu'ils ne se seraient pas montrés plus
saïquement avides de lucre. Les intérêts de ceux qui ont
scrit le fonds de garantie, « guarantors », valent à coup
qu'on y veille. Cependant la sollicitude à cet égard
t avoir des bornes. Il est fort étrange, par exemple, qu'on
songé à fermer la porte au nez à tout exposant qui, le
r de l'ouverture, ne se présenterait pas bourse en main.
! qui donc *fait l'Exposition*, si ce n'est l'*exposant?*
si l'indignation est-elle très-vive parmi ceux dont on a
lé de ne pas admettre gratis les personnes, après avoir
u gratis leurs produits. Peut-être les commissaires céde-
t-ils sur ce point, comme ils l'ont déjà fait sur quelques
res. Sinon, il y aura des meetings, où les plus emportés
nacent de proposer des résolutions vengeresses. Qu'arri-
ait-il de l'effet qu'on se promet de la solennité d'ouver-
, si, se voyant exclus, les exposants s'avisaient de cou-
leurs étalages? Les en empêcherait-on? Aurait-on le
it de les en empêcher?
Autre indication curieuse de cet amour désintéressé du
n dont les commissaires sont animés : ils ont donné à
endre, n'osant s'exprimer à cet égard d'une façon trop

explicite, que les grands personnages invités à la cérémonie devaient eux-mêmes se présenter munis d'un billet de saison. C'est leur demander trois guinées ou cinq guinées trois guinées comme prix d'admission dans le palais, ou cinq guinées, s'ils veulent être admis et dans le palais et dans le jardin horticultural qui y touche. Voilà une singulière façon d'inviter les gens! Et notez bien que les invitations sont faites au nom de la reine, par des personnages qui sont le duc de Cambridge, l'archevêque de Cantorbery, le lord chancelier, lord Derby, lord Palmerston. C'est comme si la reine d'Angleterre, par l'organe des plus hauts dignitaires de son royaume, vous invitait à dîner, à la condition que vous apporterez le vin et les plats ou que vous payerez une guinée.

Le procédé est d'autant plus extraordinaire, que les invités sont précisément ceux des spectateurs sur lesquels on compte pour la pompe du spectacle. On attend d'eux qu'ils payent le plaisir que les badauds auront à les voir. C'est beaucoup exiger. Le *Daily Telegraph* rappelle fort plaisamment, à cette occasion, un joli mot du père du duc de Cambridge. Ce prince consentait volontiers à présider aux dîners publics, et avait coutume de souscrire, sans compter, pour tous les actes de charité. Un jour, le comité d'une institution charitable étant venu solliciter de lui le payement immédiat de sa souscription, « Eh quoi! » s'écria-t-il, « vous voulez donc tuer le canard qui vous sert à attirer les autres canards? »

De ces canards qui attirent les autres, il y en aura, le jour de l'ouverture, mais moins qu'on n'avait espéré d'abord. En fait de dieux mortels, on n'aura que des princes; en fait d'astres, que des étoiles de seconde grandeur; on n'av[ait] pas le moindre petit roi. Il est bien vrai qu'un trône, qu[i] a fait colossal, s'élèvera dans l'enceinte; mais ce trône s[era]

de : il sera là seulement pour rappeler la perte de ce
ince Albert qui fut l'âme de l'Exposition de 1851, et pour
re à tous, après Châteaubriand, que les yeux des puis-
nces de la terre sont, comme ceux des plus humbles d'entre
ous, tout remplis de larmes.

Une chose est claire : c'est que les commissaires parais-
nt craindre que la cérémonie ne manque de l'éclat exté-
eur voulu en pareille circonstance; et c'est, j'imagine, à ce
nre de préoccupation qu'il faut attribuer l'arrêté que
ici :

« Les « guarantors » et les autres personnes invitées à la
rémonie d'ouverture peuvent choisir entre paraitre en
iforme officiel ou habit de cour, et se présenter en simple
bit du matin; mais du choix du costume dépendra leur
ace sur les siéges réservés. Les dames seront en robe du
atin et ne seront pas séparées de leurs cavaliers. »

Cette dernière disposition est une concession magnanime
s commissaires aux alarmes de la portion féminine de l'opi-
ion publique. Mais voyez un peu quelle importance ces
essieurs attachent au costume officiel et à l'habit de cour !
s connaissent trop le cœur humain pour partir du principe :
Premier venu, premier servi. » Leur principe, à eux, c'est
e l'oiseau se jugeant à son plumage, les plumes ont droit
 préséance. A l'Exposition de 1851, il y eut un Chinois
nt l'accoutrement eut beaucoup de succès. Espérons que,
ur l'honneur de l'Exposition de 1862, les ambassa-
urs du Japon ne partiront pas avant le 1er mai.
'est avis que Blondin et Léotard, dans leurs costumes
spectifs et distinctifs, ajouteraient aussi à l'effet gé-
ral. Je recommande cette idée à la sagesse de MM. les
mmissaires. Et pourquoi, ainsi qu'on l'a suggéré avec
finiment d'à-propos, pourquoi les ramoneurs de cheminées

ne seraient-ils pas invités à venir payer leur tribut à science du pittoresque? Ce serait le cas ou jamais, puisq le jour fixé pour l'ouverture de l'Exposition se trouve être grand jour des ramoneurs de cheminées.

Connaissez-vous le lien historique ou légendaire qui exis entre les ramoneurs de cheminées et le 1er mai? Il y ava une fois un... lord dont l'enfant disparut. Les ramoneu de cheminées l'avaient volé. Plus tard, le 1er mai d'un année quelconque, l'enfant est envoyé dans la maiso paternelle comme ramoneur. Il croit revoir, à travers le nuage des souvenirs qui flottent autour du berceau, de lieux dont l'image confuse était restée dans son esprit, ou plutôt dans son cœur. Il se cache sous le lit et attend que le gens de la maison l'y découvrent. On l'interroge. A de cer taines marques, sa mère le reconnaît. Grande joie! voil notre petit ramoneur redevenu l'héritier d'une des première familles d'Angleterre.

Je vous mandais dans ma dernière lettre que l'Expositio de 1862 promettait d'être une belle chose, et je ne m'e dédis pas. Je dois avouer néanmoins que le public est, e dépit de lui-même, poursuivi d'une sorte de crainte vagu la crainte d'être désenchanté. L'Exposition de 1851 ava fait naître tant d'espérances qui ne se sont pas réalisées, ou du moins, qui ne se sont réalisées qu'en partie! Les peuple en se rapprochant, ont été à même de se mieux pénétr l'un l'autre, on ne saurait le nier; et, ne fût-ce que sous c rapport, le résultat obtenu est très-important. Mais n'espé rait-on pas bien plus encore? Ne croyait-on pas que, déc dément, l'ère de la paix venait de s'ouvrir? Et pourtant, o en sommes-nous aujourd'hui après dix années? Le mond dans ce court intervalle, n'a presque pas cessé d'être ensan glanté. Les nœuds que l'Exposition de 1851 semblait avo

:rrés avec tant de force, combien de fois, depuis, n'ont-ils pas édé au tranchant de l'épée !... Hier, de quoi était-il question, d'un bout de l'Europe à l'autre? De vaisseaux de fer ventés pour mettre en pièces les vaisseaux de bois, et de anons construits pour mettre en pièces les vaisseaux de fer. ue dis-je? Voici qu'on ouvre ma porte, en ce moment nême, et sur le journal qui m'est tendu, je lis : « Grande ataille près Corinthe! Perte, du côté des fédéraux, 20,000 hommes! Perte, du côté des confédérés, 35,000 iommes! » Parmi les bijoux que la curiosité publique prépère d'avance et demande avec le plus d'impatience qu'on lui ivre, dès que l'Exposition sera ouverte, il faut ranger le anon Armstrong, toutes sortes de machines à vomir la mort, u'on dit charmantes, un modèle de la batterie flottante du apitaine Ericsson, et l'épais morceau de fer qui fut, ces ours derniers, fracassé à Shoeburyness! Qu'elle est lente, rand Dieu, la gestation des idées vraies!

Et celui-là aurait bien d'autres remarques du même genre faire, qui serait disposé à voir les choses en noir. Désirez-ous savoir comment les commissaires ont fixé l'échelle des rix d'entrée? — Ne seront admis à la cérémonie d'ouverure que les personnes munies d'un billet de saison, acheté au prix de 3 ou 5 guinées. — Le second et le troisième jour, le prix d'entrée sera de 20 shellings (25 francs). — Du 5 mai (le 4 est un dimanche) au 31 mai, il sera de 2 shellings 1/2, à l'exception d'un jour par semaine réservé aux billets de 5 shellings. — Après le mois de mai jusqu'à a fin de l'Exposition, il sera de 1 shelling (1 fr. 25 c.) Ainsi, e sera seulement après le mois de mai que l'Exposition era ouverte aux hommes du peuple, à la classe de ceux qui ont morts en construisant le palais de l'Exposition. Car il st considérable, Monsieur, et plus considérable qu'on n'a

osé l'avouer, le nombre des maçons intrépides à qui cette construction audacieuse et hâtive a coûté la vie. Il y a cinq ou six jours, je m'ouvrais à un des employés supérieurs, de l'émotion que j'avais éprouvée en voyant passer sur un brancard le cadavre mutilé d'un de ces soldats de l'industrie : « Bah! me répondit-il d'un air distrait, on a beaucoup exagéré. Une vingtaine d'ouvriers, peut-être, se sont tués en tombant du haut des échafaudages. Qu'est-ce que cela? » Oui, qu'est-ce que cela? L'industrie a ses soldats : fort bien; mais est-ce que c'est pour ceux-là qu'a été inventé le mot *gloire?* pour ceux-là, que sont les mentions honorifiques et les croix d'honneur? pour ceux-là, que sonnent les fanfares? — Ils s'exposent à recevoir la mort, mais ils ne la donnent pas. De quoi ont-ils à se plaindre si, lorsqu'ils se sont brisé le crâne sur le pavé, le bulletin de leurs exploits se borne à ceci : *mort par accident*, et prend place dans les journaux après la nouvelle du trépas d'un boxeur? Qu'ils attendent donc un mois, les enfants de ce malheureux dont je vois encore d'ici les restes passer sur mon chemin, et ils pourront, si toutefois ils ont de quoi payer le shelling de rigueur, aller voir la place où le sang de leur père a coulé.

LXVI

1er mai.

Exposition internationale; cérémonie d'ouverture.

C'est aujourd'hui, 1er mai, qu'a eu lieu la cérémonie d'ouverture de l'Exposition internationale de 1862.

La foule était considérable, ai-je besoin de le dire? considérable aux abords du palais, et considérable à l'intérieur. Il paraît que, pendant la quinzaine qui a précédé le 1er mai, les bateaux à vapeur de la Compagnie du Sud-Est, ceux qui unissent Boulogne et Folkstone, ont apporté à Londres de trois à quatre cents personnes par jour. Sur l'empressement des gens riches à payer les 5 guinées requises, nul doute possible. A mesure qu'on approchait du terme fixé pour l'ouverture de l'Exposition, on s'est mis à courir de toutes parts aux billets avec une sorte d'impatience frémissante; si bien que, avant-hier, la somme recueillie dépassait de 250,000 francs celle qui, à l'époque correspondante de l'Exposition de 1851, était entrée dans la caisse des commissaires.

Cependant, pourquoi le taire? la cérémonie attendue ne semblait pas s'annoncer sous de fort heureux auspices. Le prince qui en avait conçu l'idée, qui était si propre à en diriger les préparatifs, qui devait en être l'âme, ce prince dormait son dernier sommeil. On savait que la royauté ne serait représentée dans la fête que par un trône vide; on

savait que le prince de Galles lui-même ne serait point là : on savait qu'il ne fallait pas compter, pour l'éclat de cette journée, sur la curiosité de certains personnages couronnés dont on avait un instant rêvé la visite.

Et puis, quelque soin que les commissaires eussent apporté à bien remplir leur tâche, on regrettait qu'ils n'eussent pas réussi à la mieux remplir. Il m'a été dit hier, en confidence, que les commissaires avaient enfin pris le parti d'admettre les exposants sans leur faire payer le prix d'entrée ; mais le contraire avait été annoncé bien haut, trop haut, et cette annonce avait été, parmi les intéressés, le sujet d'une irritation profonde. Les uns parlaient de convoquer un *indignation meeting;* les autres menaçaient de couvrir leurs étalages ; d'autres comparaient la conduite des commissaires royaux à celle de l'Académie royale des arts, accusée d'enfler, chaque année, ses revenus de quelque 200,000 francs, en invitant le public à voir, moyennant un shelling par tête, des tableaux qu'elle se fait prêter.

Au plus fort de ces plaintes amères et de ces commentaires, paraît une lettre de Verdi, où il annonce au public, étonné, que le solo vocal avec chœur par lui composé pour l'Exposition, et que Tamberlick offrait de chanter, a été rejeté par les commissaires, et cela sous prétexte que vingt-cinq jours ne suffiraient pas pour apprendre cette petite pièce de musique, alors que vingt-cinq jours suffisent pour apprendre un nouvel opéra.

A cette cause de mécontentement était venue aussitôt s'en joindre une autre. Il y a un proverbe anglais qui dit : « Où sont des musiciens, n'espérez pas trouver de l'harmonie. » Le premier poëte de l'Angleterre, Tennyson, ayant écrit un poëme pour l'ouverture de l'Exposition, et le premier compositeur de l'Angleterre, M. Bennett, ayant mis les paroles en mu-

ue, M. Costa, chargé de conduire l'orchestre, s'est sou-
ıu qu'il était brouillé avec M. Bennett, et que, dès le mois
juillet, il avait fait part aux commissaires de sa résolu-
n de s'abstenir touchant la musique de ce dernier.
En cette occurence, que devaient faire les commissaires?
isqu'il s'agissait de vers composés par le poëte lauréat de
ngleterre, et mis en musique par un compositeur anglais,
ırquoi ne pas appeler un Anglais, M. Alfred Mellon, par
emple, à remplir, en faveur de M. Bennett, la place laissée
:ante par M. Costa? Ainsi pensait-on; et la fibre natio-
e a tressailli, lorsque la nouvelle s'est répandue que,
ır la cantate de M. Bennett, l'orchestre serait conduit par
Sainton. Un Italien, passe encore; mais un Français!
Je n'en finirais pas, s'il me fallait passer en revue toutes
petites misères et tous les pronostics fâcheux qui ont
ublé les heures consacrées à l'attente. Chaque matin, les
ırnaux se lamentaient sur l'inquiétante lenteur des prépa-
ifs. Arriverait-on à temps? De ce nombre infini de caisses
nplies d'objets précieux, combien peu seraient déballées
ınd l'heure de l'ouverture des portes aurait sonné! Et,
effet, la besogne, même aujourd'hui, est loin d'être
ıevée. La France, chose extraordinaire, la France, qui a
coup d'œil si rapide, les mouvements si vifs et la main si
ompte, s'est laissée gagner de vitesse non-seulement par
ngleterre, mais par la pesante Autriche. Voilà ce qu'on
it autorisé à dire, ce qu'on disait; et si la France elle-
me était si fort en retard, qu'espérer?
Le vent, d'ailleurs, pouvait-il être aux pensées riantes?
s affaires languissent. Manchester est aux abois. Le Lan-
shire agonise. C'est quand l'industrie est malade que la
e de l'industrie est célébrée!
Telles étaient les pensées noires qui volaient en quelque

sorte dans l'air, lorsque le soleil du 1er mai s'est levé.. s'est levé est bien le mot. A neuf heures du matin, le temps qui depuis une semaine avait été magnifique, n'augurait rien de bon. Il avait plu pendant la nuit. La matinée était sombre. Mais, vers dix heures, les nuages se sont déchirés et l'admirable dieu qu'adoraient les Incas n'a point tardé à inonder tout de sa vivifiante lumière.

A dix heures et demie, j'étais dans l'avenue du Prince-Albert, celle qui longe la face occidentale du palais de l'Exposition. Du haut des maisons somptueuses qui bordent cette spacieuse et imposante avenue, flottaient des drapeaux parmi lesquels j'ai salué d'un cœur ému le drapeau de mon pays. Les balcons étaient chargés de dames en élégante toilette du matin. Le long de la route, c'était une file interminable de voitures. Sur les deux côtés, et placés de distance en distance, étaient les policemen. Ils n'ornent pas les fêtes, ceux-là, c'est trop vrai ; mais ils les protégent. En 1851, eux et leurs pareils des autres pays furent jugés si nécessaires, que chaque gouvernement reçut l'invitation d'envoyer à Londres sa propre police, l'Angleterre prenant sur elle de payer les frais de l'ordre international. Énorme fut la dépense : 475,000 fr.! Cette fois, le maintien de l'ordre coûtera beaucoup moins cher, parce que la police anglaise a été trouvée suffisante.

A dix heures et demie, les portes donnant accès aux personnes qui avaient des places réservées se sont ouvertes, et je suis entré.

J'avais visité hier l'intérieur du palais. Quel changement, du jour au lendemain ! Hier, tout n'était que confusion. A chaque pas, on se heurtait à quelque caisse non déballée. On avait à se frayer un chemin à travers le foin et la paille dont le plancher était couvert. On respirait presque moins

d'air que de poussière. On était rudement coudoyé çà et là par maint ouvrier pressé d'en finir. Si ce n'était pas tout à fait le chaos des jours précédents, c'était quelque chose qui y ressemblait fort. Aujourd'hui, l'aspect de la salle était décent, du moins. Pour magnifique, certainement non! On était si en retard, que la baguette de l'enchanteur Merlin n'eût pas suffi à opérer la métamorphose voulue.

On assurait, avant-hier encore, que la France, à qui tant de place a été accordée dans la nef principale, n'aurait rien à montrer le jour de l'ouverture, absolument rien : c'était trop dire; mais je dois avouer que j'ai senti saigner mon patriotisme en voyant l'industrie de la France représentée, en cette occasion solennelle, par quelques tapis, quelques bronzes, et un guerrier du moyen âge à cheval que flanquaient quatre autres guerriers à pied. A la vérité, tous les départements ne sont pas aussi en retard que le nôtre. Mais il est certain que, généralement parlant, il n'y a encore rien de complet, rien d'achevé. L'Exposition s'est ouverte, non pas au milieu de trésors fièrement étalés, mais au milieu de trésors à demi voilés ou enfouis.

Parlerai-je de la grande nef? Obstruée comme elle l'était de je ne sais quels lourds trophées industriels, placés là comme au hasard, elle m'a rappelé l'idée d'une foire. L'effet de cette gigantesque ligne, allant d'un dôme à l'autre, s'est trouvé de la sorte manqué, mais absolument. Ah! le « Cristal Palace » était autre chose!

De dix heures et demie à une heure, j'ai passé le temps, comme tout le monde, à choisir ma place d'abord; puis à mesurer de l'œil les dimensions colossales de l'édifice; puis à lire les inscriptions bibliques se détachant en jaune sur un fond bleu au-dessous et autour des dômes; puis à m'étonner que M. Crace n'eût pas été plus heureux dans le choix et le

rapprochement de ses couleurs décoratives; puis à regarder entrer les dames; puis enfin à écouter la musique des grenadiers, celle des « coldstream guards », et celle des « scots fusilier guards. »

Enfin, à une heure environ, la voix stridente des trompettes a retenti : c'était le signal. Sont entrés alors, par la porte donnant sur l'avenue de Cromwell, laquelle longe la face méridionale du palais, les visiteurs d'office, les visiteurs à costume. Ils se sont dirigés vers le dôme occidental, sous lequel avait été placé un fauteuil figurant le Trône et couvert d'un dais somptueux. L'hymne national a été entonné, après quoi lord Granville a prononcé un discours qui s'adressait à la reine absente, dans la personne du duc de Cambridge et des autres commissaires spéciaux chargés d'ouvrir l'Exposition en son nom.

Il était naturel que ce discours commençât par des paroles de deuil; car lord Granville, en cette circonstance, tenait la place du prince Albert, absent aussi. Et c'est, en effet, de paroles de deuil que s'est composé l'exorde. Quant au reste de la harangue, c'est un compte rendu, terne et froid, de l'enchaînement des idées et de la suite des opérations dont l'Exposition de cette année est le résultat. Voici la péroraison : « C'est notre ardente prière que l'Exposition de 1862, qui est sur le point d'être inaugurée, et qu'il nous est donné de diriger, puisse n'être pas un indigne lien dans la chaîne des expositions internationales auxquelles restera pour jamais attaché le nom honoré de l'illustre époux de Votre Majesté. « C'est là le style officiel! c'est là l'éloquence officielle!

Après une courte réponse du duc de Cambridge, les visiteurs à costume se sont rendus processionnellement au dôme oriental, le long du côté septentrional de la nef, où l'on était parvenu, non sans quelque peine, à leur frayer une route.

Figuraient dans cette procession, que précédaient les trompettes des « life guards, » les surintendants des travaux de l'Exposition, les contractants, l'architecte, les membres des conseils de la Société d'agriculture et de la Société des arts, une députation de « dix guarantors, » — je vous ai expliqué ce mot — les présidents des jurys, les commissaires étrangers, le lord prévôt de Glasgow, le lord maire de Dublin, le lord maire d'York, le lord prévôt d'Edimbourg; M. William Cubitt, lord maire de Londres, précédé du « mace-bearer » et du « sword-bearer; » les commissaires de l'Exposition de 1851; ceux de l'Exposition actuelle; l'évêque de Londres; les ministres; les commissaires spéciaux chargés de l'inauguration, enfin le prince Oscar de Suède et le prince royal de Prusse.

Cela ne ressemble pas mal, comme vous voyez, à une énumération d'Homère. Et cependant la liste renferme une lacune que vous avez déjà dû remarquer. Qu'a-t-on fait du corps diplomatique? Si je suis bien informé, MM. les ambassadeurs n'ont pas été fort satisfaits d'un oubli qui est, pour ne rien dire de plus, bien extraordinaire dans une solennité *internationale*.

J'ai vu passer cette procession, et n'ai pu me défendre d'un sentiment de commisération amie, à l'égard d'hommes dont plusieurs sont des gens du plus haut mérite, en réfléchissant au rôle que leur fait jouer cette exhibition fastueuse de leurs personnes!

Au fond, la partie vraiment intéressante et imposante de la cérémonie est celle dont la musique a fait les frais. Quelle noble chose, que ce puissant orchestre composé de deux mille voix et de quatre cents instruments! Un homme, un seul homme, n'aurait pas obéi avec une précision plus merveilleuse au bâton de M. Costa. L'illustre auteur des *Hu-*

guenots, de *Robert le Diable*, du *Prophète*, avait envoj aux commissaires une ouverture en forme de marche, com posée tout exprès pour l'Exposition. Cette œuvre, digne (tant d'autres chefs-d'œuvre que le monde doit à Meyerbee a été admirablement rendue. Grâce à certaines dispositio acoustiques fort bien ménagées, le son semblait parcou sans effort l'enceinte immense. N'eût-elle produit que ce nouvelle création d'un des grands génies de la musiq l'Exposition aurait bien mérité des peuples.

Je vous ai dit plus haut que M. Sterndale Bennett a mis en musique des vers composés pour l'occasion M. Tennyson, le poëte lauréat. J'ai ces vers sous les ye mais, outre qu'ils sont intraduisibles, je doute qu'ils vail qu'on les traduise. Il est singulier qu'un aussi admira poëte que Tennyson n'ait pas été mieux inspiré en proph sant l'ère glorieuse de la paix, et en s'adressant à celui q appelle : « *O silent father of our kings to be! — O p silencieux de nos rois à venir!* » Heureusement, la n sique de M. Bennett ne s'est pas ressentie de l'insuffisa des paroles, et l'orchestre, conduit par M. Sainton, a été qu'il s'était montré, conduit par M. Costa.

De la grande marche d'Auber, que pourrais-je vous di sinon qu'on y a retrouvé toute la grâce, toute la vivaci toute la verve, toutes les étincelles de ce talent si franç par essence que vous connaissez. Je n'entends jamais musique d'Auber sans me rappeler combien Voltaire ét clair, et combien il avait d'esprit.

O Verdi, nous avons combattu à Arques, et tu n'y ét pas! Mais ce n'est point sa faute. Le péché a été comn par les commissaires. Seulement ce sont ceux qui étaient a jourd'hui à l'ouverture de l'Exposition qui ont, pour ce p ché-là, fait pénitence.

C'est à peu près là, Monsieur, tout ce que j'ai à vous lire.

J'ai entendu peu de cris ; je n'ai pas remarqué qu'il y eût eaucoup d'enthousiasme.

Et toutefois, cette fête internationale a été grande : rande par l'idée qu'elle exprimait et par le but indiqué ; rande par le contact de tant de peuples ; grande par le abuleux entassement sur un point donné de tant de rihesses diverses ; grande par l'hommage imposant rendu au énie du travail et au génie de la paix ; grande par la masse es spectateurs ; grande par la beauté souveraine du génie.

Les anciens, après tout, ne connurent rien de semblable. eurs amphithéâtres à quatre-vingts rangs de gradins, ces igantesques amphithéâtres que Calpurnius nous montre relisants de marbre, ornés de pierres précieuses, et où cent aille hommes pouvaient s'asseoir à l'aise ; leurs portiques ouverts d'or ; leurs forêts improvisées, où des milliers l'autruches, de cerfs, de sangliers et de daims étaient offerts u peuple comme objets de pillage ; leurs hécatombes de ions, d'ours et de léopards ; les changements à vue de ces astes arènes dans lesquelles on voyait des animaux féroces ortir tout à coup d'un abime d'où s'élevaient, immédiatenent après, des bouquets d'arbres ; leurs rets tissus d'or, emparts magnifiques qu'on mettait entre les bêtes fauves lu cirque et la multitude environnante : tout cela, certes, émoignait de la puissance de l'homme ; mais quelle idée norale planait sur ces fêtes de sang? Lorsque l'empereur Probus faisait combattre trois cents gladiateurs contre trois ents gladiateurs, et que ces misérables, dont la vie avait on tarif convenu, passaient devant César en poussant e cri d'esclave : *Morituri te salutant!* et que même les jeunes filles, à la vue du vainqueur prêt à égorger son ad-

versaire, s'abstenaient de faire le signe sauveur, et renversaient le pouce, ordonnant ainsi au plus fort d'ouvrir la poitrine du plus faible étendu par terre... quel enseignement utile pouvait compenser l'horreur de cette abominable éducation de cruauté?

Les anciens purent, il est vrai, se vanter de fêtes plus innocentes et moins funestes. Mais le prix qu'aux Jeux Olympiques les Grecs décernaient au plus robuste ou au plus agile avait-il, ainsi que M. Musurus, l'ambassadeur turc l'a fort bien fait remarquer, au dernier banquet du lord-maire, le caractère élevé de ce prix qui, dans nos modernes jeux olympiques, est décerné au plus industrieux?

Mais pourquoi faut-il, quand la pensée aimerait tant à reposer sur des idées de paix universelle et de fraternité que de sanglants synchronismes viennent nous avertir que la raison est encore à l'état militant; que le travail est encore loin d'avoir opéré d'une manière définitive la solennelle réconciliation des peuples, et que l'humanité est toujours occupée à rouler son rocher de Sisyphe au haut de cette âpre montagne d'où il n'a cessé jusqu'à ce jour de retomber!

Je songeais à ces choses, lorsque mon voisin a déployé le *Punch*, cette feuille joviale que vous savez. En y jetant les yeux, j'ai vu, quoi? une gravure qui représentait l'image de la Paix assise sur un canon.

C'est, en quelques coups de crayon, l'histoire de l'Exposition de 1862!

LXVII

2 mai.

M. Gladstone.

eudi de la semaine dernière, à Manchester, dans le own Hall, » il s'est tenu un grand meeting des membres a Chambre du Commerce. L'objet de ce meeting était de senter à M. Gladstone une adresse témoignant des ser- s qu'il a rendus à son pays comme homme d'État et me financier.

et hommage, M. Gladstone le mérite, nul n'ayant tra- é à la chose publique en Angleterre avec plus de talent, de zèle et un amour plus réfléchi du progrès.

lon que M. Gladstone ait toujours marché dans le grand nin de la liberté : loin de là! Il fut un temps où, ainsi sir Robert Peel, son guide et son maître, il combattit, n parmi les conservateurs, du moins à côté d'eux. Il te de lui un livre qui marque d'une façon bien frappante oint d'où il est parti et la distance qu'il a parcourue : t le livre qu'il publia en 1838 sous ce titre : *l'État dans relations avec l'Église*. Qui se serait douté alors que artisan exagéré des principes de la haute Église (High rch) écrirait, en 1851, à lord Aberdeen, les deux cé- es lettres où le gouvernement de Naples est traduit avec d'autorité à la barre des peuples, lettres qui furent un iement, qui préparèrent les triomphes de Garibaldi, et resteront comme une des plus émouvantes dénonciations

que l'histoire ait jamais lancées contre l'influence sacer-dotale dans ses effets sur la politique? Il est curieux de rappeler, au moment où nous sommes, que M. Gladstone, après avoir figuré, lors de la guerre de Crimée, dans le cabinet de lord Aberdeen, et s'être retiré par opposition à lord Palmerston, qui consentait à ce que l'on fît sur l'état de l'armée une enquête dont M. Gladstone, lui, ne voulait pas; il est curieux, dis-je, de rappeler que ce dernier ne craignit pas de s'associer à l'administration de lord Derby, et se laissa envoyer aux îles Ioniennes comme représentant d'un ministère conservateur. Aujourd'hui, non-seulement M. Gladstone est de nouveau le collègue de lord Palmerston, mais il est le plus libéral des collègues de lord Palmerston. C'est au point que, dans les régions où sa présence est presque devenue nécessaire, quelques-uns commencent à s'inquiéter de ses allures et disent à voix basse : Que veut-il? où ira-t-il? où s'arrêtera-t-il?

Malheureusement, ce ne sont pas les conservateurs seulement qui parlent ainsi. Bien que tout le monde rende hommage à la sincérité de M. Gladstone et à sa parfaite droiture, il est certain qu'il inspire de l'inquiétude à tout le monde. Les uns craignent de le voir aller trop avant; les autres craignent de le voir reculer : nul n'oserait répondre du chemin que M. Gladstone prendra. Et pourquoi ? Par cette raison bien simple, que M. Gladstone, au fond, l'ignore lui-même.

Macaulay dit, en parlant du fameux ministre de Guillaume III, Halifax, qu'il était « lent à force de vivacité, — *he was slow from very quickness.* » On pourrait dire de M. Gladstone, qu'il est incertain et vacillant à force de pénétration. Oui, ce qui nuit à la fermeté de son jugement, ce qui le condamne au tourment d'une conduite indécise, c'est

écisément la plus caractéristique qualité de son éminent prit. Il est d'une sagacité désolante.

Sa clairvoyance extraordinaire lui est un embarras de tous s jours. Il embrasse d'un coup d'œil si rapide les divers spects de chaque question ; il saisit avec tant de prompti- de le pour et le contre ; il voit si bien le bon et le mauvais té de tout, qu'en toute chose sa pensée lui fournit à la fois demande et la réponse, l'affirmation et la négation, l'ar- ument et la réplique : faculté précieuse sans doute, mais eaucoup moins pour l'homme politique, dont elle paralyse uvent l'énergie, que pour le philosophe, à qui elle donne tte haute impartialité, l'honneur de la philosophie et son us noble attribut !

Toutefois, on ne saurait nier que, même comme homme litique, M. Gladstone ne soit digne d'être placé aux pre- iers rangs. Et de plus, il est homme d'affaires ; il s'entend x détails du commerce ; il connaît la triture des chiffres, en lui on retrouve, quand il est nécessaire, le fils d'un rchand de Liverpool dans le gradué d'Oxford.

Mais où il excelle, c'est aux joutes oratoires. M. Gladstone ait le premier orateur de l'Angleterre, si M. Bright xistait pas, et, quoique M. Bright existe, M. Gladstone à coup sûr le premier orateur de la Chambre des Com- mes.

La puissance de la voix, la flamme du regard, une parole i coule à la manière des torrents et l'ardeur d'une con- tion indomptée, voilà ce qui constitue le talent de M. Bright. est agressif, il est véhément, il est intrépide, intrépide rtout. A voir de quel air il s'attaque à l'aristocratie dans terre classique de l'aristocratie, on sent qu'il est de la ature de ces lutteurs à qui il faut de grands obstacles et de rands ennemis. A voir de quel air il brave l'opinion pu-

blique, dans un pays où le despotisme de l'opinion publique fait contre-poids à la liberté, on sent qu'il se croit capable de maîtriser le peuple, même en l'armant contre lui. Au milieu de l'enthousiasme patriotique excité par les batailles de l'Alma et d'Inkerman, on l'entendit tonner contre la guerre de Crimée, et l'appeler une folie sanguinaire. Au plus fort de l'irritation produite par l'affaire du *Trent*, on l'entendit exalter la république des États-Unis, la proposer au monde pour modèle, et on le vit courir avec une sorte d'orgueil sauvage au-devant du reproche de n'avoir pas le cœur anglais. A la fois austère et emporté, M Bright est un quaker doublé d'un tribun. Sous chacun des chiffres qu'emploie son éloquence, toujours substantielle, quoique toujours animée, la passion gronde. La statistique est maniée par lui ainsi qu'une massue le serait par un bras nerveux. Recommande-t-il la paix à tout prix, il le fait en termes qui semblent sonner la charge. Il eût été à Rome l'homme du Forum; il est, par excellence, en Angleterre, l'homme des hustings. Mais, à cause de cela même, il se sent mal à l'aise dans la Chambre des Communes, où une partie de ses forces l'abandonne, et dont l'atmosphère ne convient pas évidemment à sa rude nature.

Et c'est là, au contraire, que M. Gladstone triomphe. Cette grâce pénétrante du langage qui vous subjugue sans vous violenter, cette saveur littéraire qui donne tant de prix à la pensée dans un cénacle d'esprits cultivés et délicats, le parfum des études classiques, l'art des citations saisissantes et imprévues, le tour philosophique, l'ironie voilée, la subtilité unie à la force, enfin tout ce qui manque à M. Bright, M. Gladstone le possède à un degré supérieur.

Chacun sait que M. Gladstone, dans la Chambre des Communes, représente l'université d'Oxford; mais il fait plus

que la représenter : sauf sous le rapport politique, il la reflète. Son talent est, dans le sens littéral du mot, un talent universitaire; et c'est probablement pour cela que l'Université d'Oxford lui est restée fidèle. A la vérité, l'alliance n'a pas été sans nuages. Contractée en 1847, elle se serait rompue violemment en 1859, si les liens de franc-maçonnerie littéraire qui existent entre Oxford et l'ancien élève de « Christ Church » ne s'étaient trouvés assez solides pour résister à la pression des colères politiques. A cette époque, la conversion de M. Gladstone aux idées libérales n'était plus un mystère; et l'Université d'Oxford, conservatiste dans l'âme, eut bien de la peine à pardonner un pareil crime. Elle fit cet effort, néanmoins. Quel eût pu être son ambassadeur accrédité à la cour... du Parlement, si l'homme qui a écrit *Homère et l'âge homérique* eût cessé de l'être?

Dans le meeting mentionné au commencement de cette lettre, M. Gladstone, comme vous pensez bien, a pris la parole. On s'attendait à l'entendre discourir sur les affaires publiques, et cette attente n'a pas été trompée. L'exorde vaut que je vous le signale :

« Des changements considérables, a dit l'orateur, ont eu lieu dans ces dernières années. Les dispositions politiques du pays ne sont plus ce qu'elles étaient. Je crois, — et je le dis avec quelque regret, — je crois qu'une sorte de léthargie s'est momentanément emparé du Parlement et du peuple. Il est plusieurs questions que je pourrais indiquer; il en est une que j'indiquerai, en mon nom propre et sans prétendre exprimer autre chose que mon opinion individuelle : je veux parler de la question des franchises électorales, au sujet de laquelle il se manifeste des symptômes de léthargie qu'il est difficile de nier. »

Voici donc un membre du gouvernement qui, en public,

dans une circonstance solennelle, constate avec *regret* l'in-différence politique du peuple et gourmande presque sa paresse. Il le voudrait plus entreprenant, plus vivant en quelque sorte, plus animé à la conquête des droits qui lui restent encore à conquérir. Quel exemple! quelle leçon!

Il est vrai que, connaissant la répugnance personnelle de lord Palmerston pour tout ce qui est réforme, M. Gladstone a eu soin de n'engager, en cette occasion, d'autre responsabilité que la sienne. Mais sa déclaration n'en a pas moins quelque chose de fort remarquable : elle montre qu'en Angleterre le pouvoir n'est pas considéré comme devant nécessairement représenter la *résistance;* elle prouve que, loin de repousser le progrès quand il se présente, les hommes d'État dont l'âme est un peu haute l'attendent, l'appellent et lui feraient plutôt signe de venir s'il tardait trop, bien sûrs que le meilleur moyen d'éviter les révolutions est de n'avoir pas peur des réformes. Là est la clef, monsieur, de ce calme profond qui, en Angleterre, se marie à l'action continue de la liberté; et par là aussi s'explique l'espèce de torpeur apparente à laquelle, quelquefois, le peuple s'abandonne. Il sait que, lorsqu'il lui plaira de réclamer son dû, le payement s'effectuera sans difficulté; qu'il ne compromet rien en ajournant; qu'il peut se passer le luxe du repos, et que, quand il lui arrive de s'endormir, de puissantes intelligences veillent au-dessus de lui, pour lui.

Chancelier de l'Échiquier, M. Gladstone ne pouvait manquer d'aborder le sujet des finances. Ici encore ses explications ont été caractéristiques et méritent d'être recueillies.

Lorsque, en 1853, M. Gladstone parut à Manchester devant les mêmes hommes qui viennent d'y fêter si cordialement sa présence, le budget des dépenses de l'Angleterre

; de 55 millions et demi en livres sterling, et le budget recettes d'environ 59 millions, ce qui laissait un surplus 3 millions et demi en livres sterling. Aujourd'hui, la ition est loin d'être aussi riante. Balancer à peu près les ptes est tout ce qu'il est possible de réaliser. Or, durant rois dernières années, la somme qu'il a fallu tirer anlement de la bourse du peuple ne s'est pas élevée, en enne, à moins de 70 millions et demi en livres sterling, t-à-dire qu'elle a dépassé le chiffre qui se rapporte à une des trois années de la guerre de Russie. M. Glade a reconnu avec beaucoup de candeur qu'un semblable ltat n'avait rien de bien satisfaisant.

ais, à qui la faute? Est-ce que le peuple anglais n'était le maître en Angleterre? Est-ce que ce n'était pas l'orilité et la gloire de la nation anglaise d'être une nation se rernant elle-même, *self-governing?* Est-ce que l'opinion lique, dans le Royaume-Uni, n'était pas souveraine? Estue Chambre des Communes, Chambre des Pairs, mires, n'étaient pas à ses ordres? Est-ce qu'en fin de pte, sa volonté, toujours si librement exprimée, n'était la loi? Seul donc, le public était comptable de la lour- des charges qui pesaient sur le public. S'il jugeait que ituation actuelle des finances fût une situation malsaine; réduction des dépenses lui paraissait utile ou nécessaire, emède était entre ses mains; il n'avait qu'à vouloir, il ait qu'à parler : il serait obéi.

uc vous semble de ce langage? Il y a un mot bien tount, et plus profond encore que touchant, dans l'Évangile: *ue le premier d'entre vous soit le serviteur de tous les es.* » Heureuses les contrées où l'autorité repose sur ce cipe! Ici, c'est le pouvoir qui sert, et les premiers itre les fonctionnaires de l'État se parent du titre, glo-

rieux en effet, de *public servants*. Le peuple y gagne; et eux, qu'y perdent-ils? Moins on les craint, plus on les honore.

LXVIII

9 mai.

Les Anglais dans les Indes.

Dernièrement, lord Canning est arrivé des Indes, où il a été remplacé comme gouverneur général par lord Elgin, et où il avait lui-même remplacé, en 1855, lord Dalhousie.

Or voici qu'avec ce changement coïncide une nouvelle [illegible]elle identiquement la même que celle qui, en 1835, vint donner ici à l'opinion publique ce grand choc dont les conséquences furent si terribles : « Les Persans marchent sur Hérat. Les Persans ont pris Hérat. Les Persans menacent Kandahar. »

Et, de plus, il paraît que les Afghans appellent les Anglais au secours.

Heureusement, les esprits ne sont pas tout à fait disposés comme ils l'étaient il y a quelque vingt-sept ans. L'expérience a parlé, et elle l'a fait d'une voix qu'il a bien fallu entendre. On se rappelle, en Angleterre, ce qu'il en a coûté aux Anglais d'or et de sang pour avoir eu trop peur des intrigues de la Russie, trop peur des mouvements de la Perse, trop peur de la perfidie supposée de certains princes

indigènes. L'idée que les progrès souterrains de l'influence russe sont pour la domination des Anglais dans les Indes un danger pressant, a beaucoup perdu de sa force.

Que les chefs indigènes des divers États situés le long des frontières de l'empire anglo-indien soient hantés par le génie de l'intrigue, par le génie des conspirations, et nourrissent à l'égard des conquérants de l'Inde des sentiments dont la Russie ne demanderait pas mieux que de profiter, beaucoup le croient aujourd'hui aussi fermement qu'ils le croyaient en 1835; mais ceux-là mêmes se persuadent ou affectent de dire que, dût le czar réussir à mettre en mouvement toutes les forces de Kandahar et du Beloochistan, il n'y aurait rien là qui fût de nature à troubler la sérénité du gouvernement de Calcutta.

Le fait est qu'il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte pour montrer que la seule province de l'empire anglo-indien qui soit exposée à une invasion est celle du Nord-Ouest. Mais quels États bordent cette frontière? Le Beloochistan, le royaume de Kaboul, contrées dépourvues de tout gouvernement régulier, de toute organisation régulière, et n'ayant à leur service que des légions de maraudeurs. Au delà, c'est la Perse, pays d'une toute autre importance, il est vrai, et derrière lequel se tiennent les Russes, toujours prêts à lui donner de l'aiguillon dans le flanc. Mais que les Anglais envoient une escadre dans le golfe Persique, voilà la cour de Téhéran qui tremble. D'ailleurs, en admettant même que la Russie vînt frapper, par la main des Persans, aux portes de l'empire anglo-indien; en admettant que le spectre de l'invasion armée se dressât jusque sur les frontières du Sinde, est-ce que tout serait dit? Est-ce qu'une armée qui mettrait le pied sur le territoire anglais ne courrait pas le risque de voir au premier pas ses communications coupées?

Est-ce qu'il serait facile de pourvoir convenablement d'artillerie et d'approvisionner une armée de cinquante ou soixante mille hommes, ayant entre elle et sa base d'opérations deux cents lieues de déserts et de montagnes?

Ainsi raisonnent ceux qui n'ont pas, comme M. Urquhart et ses pareils, ce qu'on pourrait appeler le cauchemar quand ils rêvent de la Russie.

Reste à savoir si les optimistes ne se trompent pas quelque peu dans leurs calculs : si des terreurs exagérées n'ont pas fait place, dans leur esprit, à un excès de confiance, et s'il n'y a que folie dans le *delenda Carthago* de M. Urquhart.

Ce qui est sûr, c'est que le public m'a paru recevoir avec une parfaite indifférence des nouvelles, ou, si vous aimez mieux, des rumeurs qui, autrefois, mettaient le feu à l'opinion.

Vous souvenez-vous, Monsieur, combien fut désastreuse pour l'Anglèterre la guerre de l'Afghanistan? C'est, je crois, parce que les Anglais ne l'ont pas oublié, qu'ils répugnent aujourd'hui à pousser trop loin la vigilance.

En effet, tous les malheurs qui marquent cette sombre période de l'histoire d'Angleterre eurent leur source dans la frayeur, presque superstitieuse, que la Russie, penchée sur l'Inde, inspirait. La Russie avait poussé hardiment sa pointe dans l'Asie centrale ; son influence sur le gouvernement persan était ou paraissait souveraine; elle ne négligeait rien pour établir le pouvoir de la Perse à Hérat, de manière à y dominer sous le nom d'autrui ; on parlait d'un général russe qui avait suivi à Hérat l'armée persane et dirigé le siége ; on savait qu'un agent russe, le lieutenant Vicovitch, s'était rendu auprès de Dost-Mahomed-Khan, qui régnait sur Kaboul et l'Afghanistan, avec mission de le détacher de l'alliance anglaise. Plus de doute! la Russie voulait faire de

l'Inde sa proie : c'est ce qu'il fallait empêcher à tout prix ; et s'il était prouvé que Dost-Mahomed eût ouvert l'oreille aux ouvertures de la Russie, il n'y avait pas un moment à perdre, il fallait bien vite envahir les États du chef des Afghans, le déposer, le faire prisonnier, et mettre à sa place Shah-Soojah, qui avait été renversé du pouvoir par ses propres sujets, mais qui avait le grand mérite de vivre à Loodianah d'une pension que lui faisait le gouvernement indien, et sur la docilité duquel on pouvait compter. Tel fut l'ordre d'idées dans lequel, tout d'abord, lord Auckland, qui était alors gouverneur général des Indes, entra, ou plutôt se précipita. Mais Dost-Mahomed était-il réllement disposé à devenir l'instrument des projets de la Russie? Sir Alexandre Burnes, agent politique des Anglais dans l'Afghanistan, s'assura qu'il n'en était rien, et il eut soin de le dire bien haut, de l'écrire, de le répéter en toute occasion et partout.

Dans ses dépêches, il prouva par une foule de faits d'un caractère non équivoque, et qui étaient à sa connaissance personnelle, que Dost-Mahomed était un allié fidèle de l'Angleterre ; que, loin de se prêter aux intrigues de la Russie, il avait à cœur de les déjouer ; qu'on pouvait et qu'on devait s'en remettre à sa loyauté ; qu'il y allait de l'intérêt de l'Angleterre... Vaines déclarations ! Démonstration vaine ! On ne voulait pas être convaincu. Lord Auckland était décidé à imposer aux Afghans un maître qui tînt tout des Anglais, fût leur créature, leur esclave. Mais comme les conclusions de sir Alexandre Burnes reposaient sur des faits qu'il était plus facile de taire que de nier ; comme il y a une opinion publique en Angleterre, et qu'on n'était pas bien sûr de voir la politique du gouverneur général l'emporter, devant ce tribunal suprême, sur la politique d'un agent en sous-ordre, que fit-on ? J'ai regret à le dire, parce que, dans l'histoire

constitutionnelle de l'Angleterre, il n'y eut jamais tache aussi noire, on fit... eh bien! oui : on fit un faux, un véritable faux en écritures publiques. La « correspondance relative à l'Afghanistan » fut officiellement publiée en 1839, et mise sous les yeux du Parlement, avec des falsifications calculées de manière à faire croire : d'abord, que Dost-Mahomed intriguait contre l'Angleterre en faveur des Russes, et ensuite, que telle était la conclusion des dépêches de sir Alexandre Burnes. Pas un fait de tous ceux qui, dans la correspondance, montraient en Dost-Mahomed un allié fidèle, qui n'eût été frauduleusement omis ; pas une phrase, parmi toutes celles qui, sous la plume de sir A. Burnes, témoignaient de son estime pour le chef des Afghans, qui n'eût été frauduleusement supprimée. Bref, l'art d'arranger et l'art d'omettre avaient été poussés jusque-là, qu'on faisait penser à sir A. Burnes juste le contraire de ce qu'il avait pensé, et écrire juste le contraire de ce qu'il avait écrit. Lord Melbourne était alors à la tête du cabinet, et lord Palmerston y siégeait en qualité de ministre des affaires étrangères. Sir Alexandre Burnes ne fut pas plus tôt informé de la publication des dépêches fausses, qu'il envoya en Angleterre copie des dépêches vraies, et le bruit ne tarda pas à se répandre qu'au sujet de la « correspondance relative à l'Afghanistan une fraude avait été commise. »

Et les résultats, quels furent-ils ? Ah ! quel Anglais pourrait, sans palpitation de cœur, en évoquer l'affreux souvenir ? Dost-Mahomed fut déposé et fait prisonnier ; Shah-Soojah fut installé à sa place ; les bazars de Kaboul furent brûlés. Mais, en revanche, les forces anglaises, engagées dans l'Afghanistan, furent exterminées à la suite d'un soulèvement général du pays ; mais d'une armée de cinq mille hommes, trainant après elle douze mille goujats, il ne resta

l'un seul homme; mais le pied du voyageur put se heur-r au squelette d'un Anglais ayant entre ses dents un papier ii portait ces mots : « Les Feringhees vinrent à Caboul, et ›ici ce qui reste des Feringhees. »

375 millions de francs, engloutis à jamais, voilà le chiffre ui résume les bénéfices matériels d'une expédition entre-rise contrairement à toutes les lois de la justice.

Il convient de reconnaître que la cour des directeurs de ancienne Compagnie des Indes n'est pas comptable de la olitique qui engendra la guerre de l'Afghanistan. Le iomphe de cette politique fut poursuivi à l'insu de la Com-agnie pendant sept ans, et elle se hâta de la répudier avec idignation dès que les faits lui furent connus. C'est ce que colonel Sykes déclara dans la séance du 19 mars 1861.

Si je ne me trompe, Monsieur, cette page d'histoire qui 'est pas suffisamment connue en Angleterre, ne l'est pas du ›ut en France. C'est pourquoi j'ai saisi, pour l'indiquer à os lecteurs, la première occasion qui s'est présentée. Com-attre les ténèbres partout et toujours : voilà, pour la presse, e grand combat.

Quoique cette lettre soit déjà bien longue, je ne puis me ésoudre à la terminer sans mentionner un petit livre qui ient d'être publié, que j'ai lu, que j'ai relu, et qui m'a ausé la plus vive émotion. C'est un recueil des discours rononcés, en diverses circonstances, par le capitaine astwick sur les questions qui touchent à la domination des nglais dans les Indes. Le capitaine Eastwick est un des uinze membres qui forment aujourd'hui le conseil des Indes rientales. Avant que le pouvoir de la Compagnie eût été ntièrement absorbé par celui de la couronne, le capitaine astwick faisait partie de la cour des directeurs, c'est-à-dire u'il était un de ces dix-huit potentats qui, de Londres, et

Le capitaine Eastwick a vécu aux Indes. Il y a été
de fonctions publiques. Il parle la langue du pays,
nécessaire à ceux qu'on y envoie, et qui manque, pa
heur, à beaucoup d'entre eux. Il connaît à fond le ca
des indigènes, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs q
et leurs défauts. Son opinion, en tout ce qui conce
Indes, a donc beaucoup d'autorité et veut qu'on en
compte. Eh bien! ce qui ressort de chaque ligne du li
est là devant moi, c'est une condamnation formelle d
politique d'empiétement et d'oppression qui est l'id
ceux qu'on appelle ici les « Old Indians. » Rien d
animé, de plus touchant, de plus noble, que la maniè
le capitaine Eastwick raconte, en la flétrissant, l'inju
brutale acquisition du Sinde, en 1843, par sir Charl
pier, que lord Ellenborough, alors gouverneur généra
investi pour cet effet de pouvoirs illimités. Il est imp
de lire, sans être tour à tour pris d'attendrissement
d'indignation, la tragique histoire de ces émirs du
commençant, il est vrai, par se défier des Anglais
mettre obstacle à leur influence, mais ensuite reche
leur alliance, se plaçant sous leur protection, s'aband
à leur générosité ; puis enfin, poursuivis d'accusation
songères quand il fallut un prétexte à la force, et con
avant d'avoir été entendus; dépouillés, frappés, pré

éjà mort dans l'exil; et sa veuve, courbée, elle aussi, sous : poids des ans, habitait une misérable petite hutte faite de oseaux, où elle n'avait pour vivre que ce que pouvaient gaer, en vendant du bois, d'anciens serviteurs de sa fortune assée, restés fidèles à son malheur.

Et combien la fin du drame paraît plus saisissante, quand n la rapproche du commencement! Lorsque, en 1840, Noor-Mahomed, dont l'État du Sinde en ce temps-là reconnaissait l'autorité, se sentit mourir, il manda auprès de lui n brave et loyal officier anglais, le major Outram, qui, ans une dépêche du 6 décembre 1840, raconte en ces ermes ce qui se passa : « Sa Hautesse me salua du nom de père, me jeta les bras autour du cou, et me tint embrassé endant quelques minutes. L'émir était si faible, si défait, ue, cet effort l'ayant épuisé, il fut quelque temps sans pouoir parler. Enfin il fit signe à son frère, Meer-Nusseer-Khan, et à son plus jeune fils, Meer-Oussein-Ali, d'approher. Alors, prenant la main de l'un et celle de l'autre, il es plaça dans les miennes, et me dit : « Vous êtes pour eux un frère et un père, vous les protégerez. »

Le capitaine Eastwick, après avoir cité cette dépêche, a ien raison de s'écrier : « Le peuple anglais voudra-t-il roire que ce pauvre enfant, Houssein-Ali, que son père, au ioment d'expirer, avait ainsi recommandé à la sollicitude du ouvernement britannique, a été détrôné, exilé, emprisonné, lépouillé de ses biens propres, sans qu'aucune accusation 'élevât contre lui? »

Ne voir dans la domination des Anglais aux Indes qu'une ppression organisée serait assurément inique et insensé. La érité est que l'administration de la Compagnie des Indes a té féconde, sous beaucoup de rapports, en beaux et louables résultats. C'est ce que le capitaine Eastwick constate,

et ce qui est établi clairement dans une remarquable brochure que M. John Stuart Mill publia en 1858, alors qu'il était chargé de la correspondance politique à « India-House. » Et il ne serait ni moins inique ni moins insensé d'envelopper dans un même anathème tous ceux qui, dans ces contrées lointaines, ont été appelés à représenter l'Angleterre et à y exercer le pouvoir en son nom. Il y a quelque distinction à faire, par exemple, entre l'administration dure, ambitieuse, agressive du conquérant du Pendjab et du royaume d'Oude, lord Dalhousie, et l'administration bienveillante de ce Canning dont le titre de gloire sera d'avoir encouru et mérité, lui si rudement mis à l'épreuve par la révolte furieuse des Cipayes, le surnom de *Clemency-Canning*. Combien il serait à désirer, pour l'honneur de l'Angleterre, que l'éclat des grandes choses par elle accomplies dans les Indes n'eût jamais été souillé par des actes semblables à ceux que le capitaine Eastwick a dénoncés avec une sincérité si courageuse, une éloquence si noblement passionnée, et un patriotisme si vrai? Je dis patriotisme, car ceux-là seuls aiment leur pays d'un amour dont il ait droit d'être fier, qui ne lui font pas l'injure de l'aimer aux dépens de la justice.

LXIX

10 mai.

Origine et développement de la puissance anglaise dans les Indes.

L'origine et les progrès de la puissance anglaise dans les ndes offrent certainement un des spectacles les plus mer-eilleux qu'ait jamais fournis l'histoire.

Le dernier jour de la dernière année du seizième siècle, a reine Élisabeth accorde des lettres patentes à une Com-agnie de hardis marchands tentés du désir d'aller au loin ourir les aventures du commerce. Un capital a été souscrit le 30,000 livres sterling seulement, divisé en cent une ctions, et le maniement en est confié à vingt-quatre nembres choisis par les actionnaires. Le commerce du oivre et des épices, voilà tout ce que nos aventuriers ont n vue.

En 1612, pour apaiser le Grand Mogol, dont quelques aisseaux avaient eu à essuyer de la part des Anglais dans a mer Rouge une vexation accidentelle, le roi Jacques envoie u potentat indien une députation de quatre navires. La éputation est accueillie favorablement à la cour de Delhi, t en obtient la permission d'établir une factorerie à urate.

En 1624, le roi d'Angleterre investit la Compagnie du ouvoir de châtier ses serviteurs, à l'étranger, soit confor-mément aux lois civiles, soit au moyen des lois martiales.

C'est la transformation d'une société commerciale en corps politique qui commence.

En 1664, nouvelle charte qui confère à cette société commerciale le droit de paix et de guerre à l'égard des princes et des peuples « non chrétiens. » Ils auront donc des troupes à leur solde, ces étrangers marchands, et ils pourront acheter ou vendre, l'épée à la main!

Leurs progrès ayant été assez rapides pour que la station de Madras fût élevée au rang de présidence, Charles II leur cède en 1668 l'île de Bombay, reçue par lui comme portion de la dot de Catherine de Portugal.

En 1687, dix bâtiments de diverses grandeurs, portant un détachement d'infanterie, abordent au Bengale. Les hommes de l'expédition essayent d'y prendre pied, entrent en guerre avec le nabab, sont chassés, pendant qu'Aurengzeb, le Grand Mogol, averti de ce qu'il doit craindre de ces étrangers envahissants, se prépare à les écraser, et, en attendant, s'empare des factoreries de Surate, de Mazulipatnam et de Vazigapatnam. Bientôt l'île de Bombay est attaquée, à moitié prise; John Child, l'âme des entreprises d'alors, est assiégé dans le château: les rues de Bombay voient passer des employés de la Compagnie qu'on promène des chaînes aux pieds et des anneaux de fer autour du cou. Il faut que les Anglais s'humilient; qu'ils implorent la clémence du vainqueur; que ses représentants aillent s'agenouiller devant lui. Patience! patience! Ils sauront bien prendre leur revanche, et les représailles seront terribles. Aurengzeb, touché de l'abaissement de la Compagnie, lui rend ses anciens priviléges.

En 1713, la présidence du Bengale, livrée, depuis la mort d'Aurengzeb, aux déprédations de Jaffier, envoie à la cour de Delhi une ambassade chargée pour l'empereur de

; misérables que leur nouveauté allait faire paraître
[ues : écritoires, porcelaines, laques du Japon, cou-
cinq horloges, douze miroirs, la mappemonde ! Le
logol et les siens furent éblouis, eux qui avaient les
leines d'or, eux qui marchaient sur les diamants.
plus encore que par la somptuosité décevante de ses
;, la Compagnie des Indes fut servie par une circons-
ssi singulière qu'imprévue.
il pensait que le nez de Cléopâtre, s'il eût été un
s long, eût fait à l'univers d'autres destinées. Quel
mon respect pour le génie de Pascal, j'aurais beau-
dire contre cette théorie, qui prend l'*occasion* pour
. Mais il est certain que l'histoire de l'établissement
;lais dans l'Inde offre un curieux exemple de l'in-
au moins apparente, des petites choses sur les
. Lors de l'ambassade en question, l'empereur se
atteint d'un mal qu'on devine d'autant mieux qu'on
is soigneusement de le nommer, et qui condamnait
ments d'une abstention forcée ses amours avec la
rajah de Joudpoor. Cette maladie cruelle ayant mis
it toute la science des docteurs d'Agra et de Delhi,
n, médecin de l'ambassade, entreprend la cure,
et, invité par son impérial client à fixer lui-même le
ses services, demande l'octroi des priviléges que sont
olliciter ses compatriotes. Ils furent aussitôt accordés,
riléges, qui ont été longtemps considérés comme
ant la grande charte des Anglais dans l'Inde.
ai pas besoin de vous rappeler ici comment l'Inde,
l, devint le champ de bataille où se développa avec
l'animosité la longue rivalité de la France et de l'An-
. Il y eut un moment où l'on put croire que l'Inde
erait aux Français : ce fut lorsqu'en 1746 la Bour-

donnais, vainqueur du commodore Peyton, alla droit à Madras, le principal établissement des Anglais à cette époque et s'en empara, après quelques jours de siége. Qui n'eût dit alors que c'en était fait de la puissance anglaise dans ces contrées lointaines? Maîtresse de Chandernagor, de Pondichéry, de Madras, la France avait un pied dans le Bengale et régnait sans partage sur toute la côte de Coromandel Son influence dominait à la cour d'Yderabad. Son pouvoir et son génie étaient représentés dans l'Inde par trois de ces hommes qui pèsent plus dans la balance des affaires humaines que des armées gigantesques et de nombreuses flottes. Là était la Bourdonnais, cet admirable gouverneur des îles de France et de Bourbon, ce marin d'élite dont on disait qu'il pouvait construire un navire de ses propres mains et le mener, à son gré, soit à la fortune, soit à la victoire Là était le marquis de Bussy, souple et ardent esprit pour lequel les dédales de la politique n'eurent pas de secret. Là était enfin le grand Joseph Dupleix, qui avait à la fois la tête, le cœur et le bras d'un fondateur d'empires. Par qui donc la France fut-elle vaincue dans les Indes? Hélas! par la France; par la rivalité de Dupleix et de la Bourdonnais; par le rappel du premier; par l'autorisation donnée à Godeheu, son successeur, de conclure un traité qui fut un imbécile abandon de tout de qui était en litige, et, finalement par l'envoi aux Indes de l'homme le plus propre à les perdre le célèbre et infortuné Lally. Repoussé devant Madras dont il avait formé le siége, vaincu à la bataille de Wandeswoh assiégé dans Pondichéry et forcé de se rendre, Lally avait entassé fautes sur fautes. Ce fut, comme on sait, sur la place de Grève qu'il alla les expier; mais cette exécution sanglante qui transformait l'incapacité en trahison et contre laquelle Voltaire s'éleva si éloquemment, cette exécution ne réparait

rien. L'Inde n'en fut pas moins perdue pour la France.

Et vers ce même temps, Clive, après avoir suscité au nabab du Bengale un compétiteur caché, à la trahison duquel les Anglais durent le gain de la fameuse bataille de Plassey, Clive se faisait céder par le traître et l'usurpateur qu'il venait de couronner les trois provinces de Bengale, de Bahar et d'Orissa. Il est à remarquer qu'à la bataille de Plassey, l'armée commandée par Clive se composait de neuf cents Européens seulement et de deux mille cipayes!

C'est à partir de ce moment surtout qu'on voit se dérouler, dans l'Inde anglaise, cette politique de spoliation par la ruse, par l'intrigue, par la violence, qui, en Angleterre même, souleva contre Clive l'indignation de tous les cœurs honnêtes, le réduisit à défendre son honneur, et l'amena, quoique déclaré innocent par la Chambre des Communes, à se tuer de désespoir.

Il y aurait un intéressant et douloureux tableau à tracer des moyens par lesquels la Compagnie des Indes, ayant à son service des hommes de la trempe de Warren Hastings, lord Cornwalis et lord Wellesley, parvint à disputer victorieusement la succession des Mogols à la confédération des Marhattes et à cet empire du Mysore dont restera inséparable à jamais le nom de l'héroïque Tippoo-Saheb. Mais il suffit, pour le but que je me propose, de noter le résultat de ces luttes, qui fut de donner à l'Angleterre, non pas seulement un immense royaume à introduire dans la sphère de la civilisation, mais une opulente proie à dévorer.

LXX

11 1

L'ancienne Compagnie des Indes.

Monsieur, le mécanisme de la domination des dans l'Inde présente un caractère de singularité qu'on s'y arrête.

Pendant longtemps la Compagnie des Indes a gouverné les contrées par elle conquises, au m vingt-quatre membres tirés de son sein et formant appelle la Cour des directeurs (*Court of directors*).

On peut dire que jusqu'en 1773 la Cour des di exerça dans l'Indoustan une souveraineté sans c mais, à cette époque, un acte du Parlement appela verneur général à résider dans le Bengale; une cour de judicature, avec juges nommés par la couronne, outre établie, et l'administration des directeurs s la surveillance de l'État.

En 1784, Pitt fit adopter l'« *India bill* », qui tend bordonner plus encore le pouvoir de la Compagnie à ministère, par l'établissement d'un Bureau de pour les affaires de l'Inde (*Board of control for the of India*). Ce bureau fut composé de six membres par la couronne, et eut la surintendance des intérêts riaux de la Compagnie.

Par l'« *India bill* », la nomination du gouverneur de l'Inde, ainsi que celle des présidents et meml

conseil, fut conférée aux directeurs, sauf approbation du gouvernement. Quant au commandant en chef (*commander in chief*) des forces employées dans l'Inde, il fut au choix de la couronne, sans intervention de la part des directeurs. Depuis, le droit de rappeler le gouverneur général a été attribué au ministère, si bien qu'aujourd'hui les fonctions de gouverneur général des Indes relèvent, en fait, de l'autorité ministérielle.

Il est bien difficile que deux influences de nature à se regarder comme rivales se maintiennent sur deux lignes parallèles. Les diverses modifications successivement introduites dans la constitution du gouvernement de l'Inde eurent toutes pour but et pour résultat d'agrandir le pouvoir de la couronne, au détriment de celui de la Compagnie. Voici l'état des choses, tel qu'il fut réglé, le 20 août 1833, par un acte du Parlement, dont peu de personnes, même en Angleterre, connaissent ou se rappellent les dispositions.

Le nombre des directeurs fut fixé à dix-huit.

Sur ces dix-huit membres, la reine eut le droit d'en choisir trois, le premier pour deux ans, le second pour quatre ans et le troisième pour six ans.

De plus, la couronne se réserva de remplir les trois premières places qui deviendraient vacantes, de telle sorte que le nombre des directeurs choisis par elle pût s'élever à six, et celui des directeurs qu'elle ne choisissait pas, à douze.

Tous les directeurs du choix de la couronne, et six d'entre eux choisis par la Compagnie, devaient avoir servi dix ans dans l'Inde.

Nul ne pouvait être admis à la dignité de directeur, si sa part dans les fonds sur lesquels la Compagnie opère n'était au moins de 1,000 livres sterling, ou 25,000 francs.

Les directeurs du choix de la couronne pouvaient siéger dans le Parlement.

Les directeurs, avant d'entrer en fonctions, étaient tenus de prêter un serment formulé en ces termes :

« Moi, A... B..., je jure d'être fidèle à S. M. la reine Victoria et de faire tout mon possible pour bien remplir les devoirs qui me sont assignés, comme directeur de la Compagnie des Indes orientales, dans l'administration du gouvernement de l'Inde confié par la couronne. Dieu me soit en aide ! »

Pour que, dans une assemblée générale des membres de la Compagnie, propriétaires du capital et ayant droit de vote, une décision fût prise, il fallait que le nombre des membres présents ne fût pas au-dessous de vingt.

La Cour des directeurs pouvait, quand elle le jugeait convenable, désigner pour la présidence du Bengale un gouverneur qui ne fût pas le gouverneur général de l'Inde.

Il entrait dans les attributions de la Cour des directeurs de créer de nouvelles présidences, et de changer, au besoin, les limites des anciennes.

La nomination de tout membre du Conseil de l'Inde devait être soumise à l'approbation de la reine.

Au Conseil de l'Inde, pour la confection des lois et règlements, étaient adjoints, sous le nom de « conseillers législatifs (*legislative councillors*) », le chef de justice de la cour suprême de judicature établie au fort William dans le Bengale, et un des juges de la même cour.

Les lois ou règlements émanés du Conseil de l'Inde n'avaient autorité et ne pouvaient être promulgués qu'après avoir reçu l'assentiment du gouverneur général, qu'il eût assisté ou non à la délibération.

Dans l'étendue des territoires soumis au gouvernement

e la Compagnie des Indes orientales, le montant de toute mende judiciaire et la valeur de tout legs caduc appartenaient à la Compagnie, sans préjudice du droit accordé au ouverneur général en conseil de disposer en faveur de qui on lui semblait des biens devenus libres, soit par suite de rfaiture, soit faute d'héritiers.

Quiconque était nommé par la reine commandant en chef es forces de la couronne dans l'Inde se trouvait, en vertu e cette nomination, commandant en chef des forces de la ompagnie.

Le chiffre des troupes *européennes* de la Compagnie, quel était précédemment de 1,200 hommes, pouvait être ésormais porté à 20,000 si cela était jugé utile par le Bureau de contrôle pour les affaires de l'Inde. »

Les appointements du président du « Bureau de contrôle » taient ceux des principaux secrétaires d'État.

Une somme annuelle de 1,000 liv. st. était allouée aux résident et vice-président de la Cour des directeurs : chaun des autres directeurs recevait annuellement 500 liv. erl.

Jusqu'alors la Cour des directeurs avait joui d'un droit de tronage considérable. Voulait-on entrer comme étudiant collége de la Compagnie à Haileybury, ou être admis dans forces de la Compagnie en qualité de chirurgien-assisnt, tout dépendait de ce droit de patronage : à partir de moment tout dépendit, du moins en principe, d'un exam dont le « Bureau de contrôle » fut appelé à déterminer programme et les conditions.

Telle fut, en quelques mots, la teneur de l'acte du août 1853. C'était un empiétement fort peu masqué pouvoir de la couronne sur les prérogatives de la Comgnie.

En réalité, le gouvernement des Indes, à dater de l'acte du 20 août 1853, reposa aux mains, non pas même des membres du « bureau de contrôle », mais aux mains du personnage qui les présidait, et qui était essentiellement un secrétaire d'État pour le département indien. Cet important fonctionnaire domina la Cour des directeurs, et, à l'abri d'un acte du Parlement, il exerça sur les destinées d'une notable portion de l'empire britannique une influence beaucoup plus grande qu'il n'est donné à la royauté d'en posséder, là ou ailleurs. Et par exemple, il avait droit d'inspection sur la correspondance des directeurs avec leurs employés indiens. en ce qui touche les intérêts territoriaux et les relations politiques; il changeait, amendait ou retenait les dépêches préparées par les directeurs; il pouvait, s'il le croyait utile, transmettre des ordres aux fonctionnaires de la Compagnie des Indes, sans le concours de ses chefs ostensibles et, plus que cela, à leur insu.

Celles de ses instructions qu'il envoyait à « India House », avec la marque sacramentelle « *secret and political* », ne passaient sous les yeux que de trois membres de la Cour des directeurs, formés en « comité secret », et qui étaient tenus par serment de ne rien révéler à qui que ce fût, leurs propres collègues non exceptés. Les instructions reçues devaient être immédiatement transmises aux serviteurs de la Compagnie dans les Indes, et ceux-ci, à leur tour, avaient pour devoir absolu d'obéir sans hésitation et sans délai.

Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer quels dangers renfermait un pouvoir aussi despotique, et combien son existence seule était étrange dans un pays dont les susceptibilités constitutionnelles ont toujours été si grandes.

Ce pouvoir ne pouvait donc manquer d'être tôt ou tard aboli. Et c'est ce qui est arrivé. Mais les obstacles que les

nature même des choses oppose à une bonne administration de ces contrées lointaines ont-ils pour cela disparu ? Le coup frappé sur une Compagnie étrangère par essence aux luttes de parti n'a-t-il aucun inconvénient politique? La pratique du régime constitutionnel a-t-elle beaucoup gagné à ce qu'à la place d'une réunion d'hommes qui, pour la plupart, avaient vécu dans l'Inde, la connaissaient, et ne poursuivaient, dans la direction de leurs efforts, que le triomphe des intérêts commerciaux de leur pays, on ait un premier ministre avec des cupidités de parti ou de coterie à satisfaire, des amis à pourvoir, des créatures à se faire, et des opposants à réduire au silence en leur jetant pâture? Voilà ce dont il est permis de douter.

LXXI

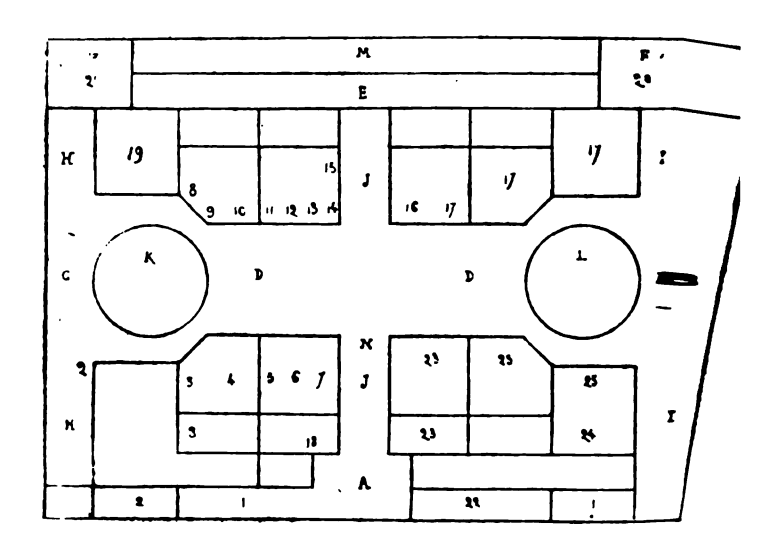
20 mai.

Exposition internationale de Londres.

Pour vous parler de nouveau de l'Exposition, j'attendais que la première ferveur du public se calmât, que le bruit des marteaux cessât, que la poussière tombât, que le chaos se débrouillât, que la lumière se fit, que la lumière fût faite. Mais si, en fait d'ordre, je me montrais d'aventure trop difficile, j'attendrais toute l'éternité, j'en ai peur. Je me décide donc : je reprends la plume.

Et d'abord, comme j'ai à conduire dans un vrai laby-

rinthe ceux de vos lecteurs qui ne se sont pas risqués au delà du détroit depuis le 1er mai, il faut que je leur fournisse un moyen de s'y retrouver. Conséquemment et sans plus de façon, je découpe pour vous dans le ***Morning Star*** le plan de l'édifice, cette chose que les Grecs comparaient à l'empreinte que laisserait par terre le pied d'un homme.



PLAN DE L'EXHIBITION

A. Entrée du sud, par *Cromwell Road.*
B. Entrée de l'Est, par *Exhibition Road.*
C. Entrée de l'Ouest, par *Prince-Albert Road.*
D. Nef.
E. Salle des rafraîchissements.
F. Annéxe de l'Est.
G. Annexe de l'Ouest.
H. Aire de l'Ouest.
I. Aire de l'Est.
J. Le transept.
K. Dôme de l'Ouest.
L. Dôme de l'Est.
M. Jardin horticultural.
N. Manteaux.

Escaliers conduisant aux galeries-avenues coupant les diverses classes.

. États-Unis.	11. Danemark.
. Prusse.	12. Norvége.
. Zollwerein.	13. Suède.
. France.	14. Russie.
. Espagne.	15. Turquie, Brésil, Grèce.
. Portugal.	17. Possessions britanniques.
. Italie.	18. Rome.
. Belgique.	19. Autriche.
. Hollande.	20-25. Angleterre.
. Suisse.	

e palais, dont vous avez ainsi le plan sous les yeux, offre surface d'environ 108,000 mètres, y compris les salles rafraîchissements et les galeries des beaux-arts. C'est z dire que ce n'est pas l'espace qui manque. Je me sou- is que, lorsque Victor Hugo vint à Londres, nous allâmes emble visiter la ville et ses monuments. Quand nous es devant Saint-Paul, il trouva sans doute mon admira- pour cette célèbre église quelque peu exagérée, car il dit en riant : « *Eh bien, quoi? c'est le Val-de-Grâce ui a mangé des moules.* » Je ne saurais préciser auquel nos édifices français ressemble ce palais de l'Exposition, a brique, le bois, le fer et le verre essayent de faire bon age; mais qu'il ait mangé des moules, cela n'est pas teux.

'est quelque chose d'enflé, quelque chose de colossal, lque chose d'immense. Mais tout ce qui est immense t pas grand. Libre au *Times* de déclarer aujourd'hui beau ce qu'il déclarait fort laid il n'y a pas un mois : variations du *Times* sont, de sa part, un péché d'habi- , une de ses raisons d'être. Pour moi, je demande hum- nent à m'en tenir à ma première impression.

lue cette énorme construction, qui couvre seize acres de

terrain ait été élevée en douze mois, tandis que le p
Parlement, qui couvre tout au plus sept acres, a mi
cinq ans à compléter sa toilette, je le veux bien, et j'
qu'il serait dur d'exiger du premier de ces deux é
qui a coûté 430,000 livres sterling seulement, ce
peut attendre du second, qui a coûté plus de 2 mill
demi de livres sterling. Si donc les bâtiments de l'Ex
sont conservés, il y a de la marge pour des embelliss
considérables, soit ; reste à savoir si ces embelliss
arriveront jamais à donner à cette construction bâ
caractère vraiment monumental.

Mais les dômes, ces dômes en verre qui ont 16
(anglais) de diamètre et 250 pieds de haut ; ces dôm
plus grands dont l'architecture ait jamais eu occasio
vanter ? Si c'est sur eux que les admirateurs du ca
Fowke entendent faire reposer sa gloire comme arc
ils doivent être satisfaits ; car, avant même que la p
ait commencé pour lui, les habitués du South-Kensin
désignent sous le nom, — capitaine, major, c'est tout c
— le désignent, dis-je, sous le nom de Major-domo,
dôme.

Mais laissons-là l'extérieur ; l'intérieur nous a
Entrons.

— *Your ticket, sir?* votre carte, monsieur ?

— *Here it is*, la voici.

— *All right*, c'est bien.

Tel est le dialogue de rigueur entre le visiteur q
et le policeman. On a ensuite affaire au tourniquet
nieux mécanisme inventé pour faire sentir aux dam
convénient de leurs crinolines, et qui n'est pas sans
ses rigueurs au sexe fort. Je me suis laissé raconter
Richard Mayne, le chef de la police, ayant un jour o

carte, fut arrêté tout court à l'entrée. Il crut naturellement qu'un haut dignitaire est dans son rôle quand il franchit les obstacles que les mortels inférieurs ont à tourner. Le voilà donc qui saute par-dessus la barrière. Mais l'industrie connaît aussi bien que la guerre l'héroïsme de la consigne; et il se serait trouvé, si cette histoire n'est pas un conte, il se serait trouvé là quelqu'un pour dire à sir Richard Mayne ce que dit un jour à Napoléon ce soldat, la perle des sentinelles: « Eh ! quand tu serais le Petit Caporal, tu ne passeras pas. » Aussi avais-je eu soin de me munir de ma carte, ce qui m'a valu tout de suite la satisfaction d'entendre le mot sauveur : « All right. »

Nous voici donc dans l'intérieur, vos lecteurs et moi. Oh ! comme je fus autrement ému la première fois que je mis le pied dans ce palais de cristal de 1851, évidemment bâti par une fée ! Il y avait là une idée de grandeur mystérieuse et imprévue qui vous saisissait dès l'abord. L'aspect général était à la fois charmant et imposant. Ici, rien de tel. On est tout étonné en entrant de ne pas se sentir étonné. Le visiteur qui pénètre par la porte de l'Est, celle qui s'ouvre sur *Exhibition Road*, s'attend à voir une belle nef interminable s'étendre majestueusement devant lui. Pas du tout. Après avoir couru le risque de se casser le nez contre une réunion de quatre statues, dont l'une gît encore à terre, tout empaquetée, tandis que les trois autres, debout, semblent se demander l'une à l'autre quelle place on leur assignera, et si on leur donnera un piédestal; après avoir fait un détour pour ne pas se heurter aux ouvriers qui sont en train d'élever, sous le dôme de l'Est, une grande fontaine dont on annonce des merveilles, mais qui n'est pas encore achevée; après avoir descendu les quelques marches qui le mettent dans la nef, le visiteur voit avec inquiétude se dresser sur le

chemin à parcourir toutes sortes de machines, de supports en fonte, de plateaux, de guéridons, d'étagères, que sais-je? Il croyait entrer dans un magnifique palais : il se trouve dans un bazar, et un bazar où la confusion des langues parle aux yeux par la confusion des produits.

C'est une grande « nuisance », comme s'expriment les Anglais, que l'encombrement de Cheapside dans les heures les plus actives de la journée; mais enfin cette population affairée qui, là, vous presse de toutes parts, elle se compose de vagues qui, après tout, se divisent; et, bien que vous soyez cloué sur place, pendant un quart d'heure quelquefois par la désolante affluence de tant d'omnibus, de tant de cabs, de tant de tilburys, de tant de charrettes, vous n'êtes jamais absolument réduit au désespoir, parce que des hommes, des omnibus, des cabs, des tilburys et des charrettes sont, au bout du compte, des obstacles qui se remuent; mais les trophées qui obstruent la nef sont des obstacles qui ne remuent pas.

Je viens de prononcer le mot trophée : n'allez pas vous imaginer d'après cela que, dans la langue internationale de l'Exposition, un trophée signifie la dépouille d'un ennemi vaincu, ou bien un assemblage d'armes disposées avec art pour consacrer le souvenir d'une bataille gagnée : non, je vais vous montrer tout à l'heure ce que c'est qu'un trophée, si vous voulez bien parcourir avec moi la nef dans la direction de l'est à l'ouest.

Laissons à droite cette fontaine sans eau, et à gauche cet obélisque en granit; tâchons de nous glisser de notre mieux le long de ce modèle du *Warrior*, puis le long de cette forêt de baïonnettes, puis le long de ce canon, qui semble pointé contre le phare placé sur la même ligne que lui, au beau milieu de l'avenue, — allusion ingénieuse, je

suppose, aux rapports qui existent entre la force brutale et l'intelligence; — passons autant que faire se peut entre cet étalage d'étoffes et cet étalage de cuirs, entre ces télescopes et ces fourrures que garde, la gueule béante, un tigre qui voudrait bien nous dévorer; prenez garde à cet affût; prenez garde à cette voiture. Enfin, Dieu soit loué! nous sommes devant un trophée modèle.

Que vous semble de cette espèce de pyramide avec ces ornements de verdure; avec cette Victoire debout, au sommet, sur une boule bleue; avec cette base formée de coquillages et de fleurs; avec ces têtes de bœuf, de bélier et de cerf, sur lesquelles trois couples d'anges bouffis versent trois cornes d'abondance; avec ces étagères délicatement chargées de biscuits, de savons, de cigares, de pains à cacheter, de cure-dents, de chandelles, de cornichons? Voilà un monument des victoires dues à l'épicerie : c'est un trophée. Et, sur la même ligne, à gauche, voyez-vous cet imposant assemblage de peignes, de cannes, de brosses, de bougies? Encore un trophée. Avançons, je vous prie. Cet étalage de petites poupées, de petits chevaux de carton et d'équipages à deux sous la pièce, autre trophée. Les enfants, j'espère, ne se plaindront pas d'avoir été oubliés.

A la vérité, parmi les objets qui obstruent la nef, tous ne méritent pas d'être rangés dans la même catégorie. Devant la cour italienne, par exemple, dont l'indépendance a été mise sous la protection d'un buste de Victor-Emmanuel et d'une statue en pied de Garibaldi, lequel est à l'entrée même de cette cour, tenant d'une main un drapeau et de l'autre une épée, on remarque un riche déployement d'ébénisterie italienne : lits et fauteuils somptueux, buffets en bois sculpté, tables de mosaïque florentine. A la bonne heure cela.

qu'elle est à étouffer dans les étreintes de la papauté, qui ne commande notre admiration autant au moins que notre pitié respectueuse. Je ne suis pas allé une seule fois dans la cour romaine sans la trouver inondée de visiteurs. Cette cour romaine est, dans le palais de l'Exposition, une espèce de petit sanctuaire bien abrité, calme, riant, quoique mélancolique. On y respire l'art à pleins poumons. Sur la ligne du milieu, les objets précieux, des coffrets vêtus d'or, des tables de mosaïque, une notamment dont le pape a fait cadeau à la reine d'Angleterre; tout autour, un monde de gracieuses statues.

Un groupe m'a singulièrement frappé : il représente une vieille bohémienne disant la bonne aventure à une jeune fille. La figure de la diseuse de bonne aventure est admirable : elle exprime, ce me semble, le mensonge qui, à force d'habitude, finit par se prendre pour la vérité. La jeune fille sourit dans sa curiosité : on ne craint pas les prédictions fâcheuses, quand on a tant d'innocence. Mais ce qui de préférence attire le public, c'est *la Sibylle*, c'est *la Cléopâtre*, belles statues en effet. Si j'avais le droit de hasarder une critique, je dirais que cette Cléopâtre tant admirée, et certainement digne de l'être, me paraît avoir le défaut d'être trop Égyptienne, et de n'être pas assez voluptueuse pour être tout à fait historique. Je ne suis pas bien sûr qu'Antoine, ce soldat sensuel, eût perdu, pour une Cléopâtre d'une beauté aussi grave, la bataille d'Actium, l'empire du monde.

Puisque j'en suis sur le chapitre des statues autour desquelles on se presse, il ne faut pas que j'oublie la *Vénus* du célèbre sculpteur anglais Gibson. Elle est légèrement, très-légèrement colorée, pas plus qu'il n'est besoin pour distinguer une peau rose d'une draperie blanche, et elle s'expose

Une chose très-encombrante dans la nef, c'est la table sur laquelle on montre les pièces à musique fabriquées à Genève. La raison en est bien simple : l'entassement de la foule sur ce point est toujours considérable. Les dames surtout sont très-friandes du spectacle que leur a ménagé le génie de la mécanique appliqué à la musique. Figurez-vous une petite boîte qui tiendrait dans la poche de votre gilet. Dès qu'on l'ouvre, cette boîte magique, il en sort un joli bouvreuil, qui agite ses ailes comme pour de bon et chante à ravir. Jugez si les dames, quand il s'agit de le voir et de l'entendre, se font scrupule de gêner la circulation ! Va pour les pièces à musique de Genève.

Je ne saurais non plus trouver mauvais que la France ait empiété sur la nef, puisqu'il était décidé que la nef ne serait pas libre. Dans une précédente lettre, avant qu'on pût savoir d'une manière précise quel serait le nombre des exposants des divers pays, et avant que la liste fût complète, je vous mandai que le nombre des exposants français dépasserait 4,000 : ce qui prouve que mon évaluation approximative n'était pas loin d'être exacte, c'est que le chiffre officiel est 4,780. Quatre mille sept cent quatre-vingts exposants, c'est beaucoup ; et, bien que, sur les 108,000 mètres carrés dont on avait à disposer, la France en ait obtenu 13,740, il n'est pas extraordinaire qu'elle se soit sentie à l'étroit, et qu'elle n'ait pas voulu perdre un pouce du terrain concédé. Elle a donc ses avant-postes sur la nef, non pas au milieu, de façon à couper la vue ou à gêner la promenade, mais sur le côté, et parallèlement à la ligne qui unit les deux dômes.

J'ajoute que les objets qui empiètent sur la nef donnent une excellente idée des trésors qui s'étalent derrière, dans la cour française et dans ses galeries. C'est d'abord un superbe tapis de la manufacture d'Aubusson, exposé par Bra-

ienné frères. Sujet : *la Belle au bois dormant.* C'est suite un riche assortiment de meubles exposés par M. Fourlois. Le plus beau est un petit meuble en ébène à deux ps, genre Renaissance. Rien de plus exquis comme tra- l. Les tiroirs sont incrustés en ivoire. Les figures allégoques, savoir : l'Abondance et la Paix, Mars et Minerve, ollon et Diane, sont d'un fini admirable, ainsi que le panau qui représente l'Enlèvement de Proserpine. Ce meuble pas été vendu moins de 35,000 francs. C'est le résumé bien des éloges qu'un chiffre pareil.

Figure sur la même ligne une belle cheminée de Fourlois, marbre vert de mer, figures en bronze. Le panneau milieu représente la chasse, une des statues de côté mbolisant le départ, et l'autre le retour. On voit, penés l'un vers l'autre, autour d'un vide que remplira le ouvement d'une pendule, deux enfants : le Matin et le ir.

Une reproduction d'armure ancienne, flanquée de deux s qui grimacent entre deux lustres splendides sous lesels on passe pour pénétrer dans le sanctuaire de l'induse française, sépare les richesses exposées par M. Fourdiis de la cheminée monumentale et des bronzes d'art de . Marchand. Tout cela, je le répète, a fort bonne appance et donne aux promeneurs de la nef un vif désir de la itter et de s'enfoncer dans la cour française.

L'Exposition est un monde. Il m'est donc impossible de us en donner, dès aujourd'hui, un aperçu général; encore oins suis-je en état de porter sur les industries en présence i jugement quelconque. J'ai entendu dire par un connaisur, et un connaisseur impartial, que, lorsqu'on en vienait à comparer sérieusement les progrès de la France et ux de l'Angleterre, on verrait qu'il y a eu tendance des

Français à descendre de l'art au commerce, et tendance des Anglais à s'élever du commerce à l'art. Mais ceci demande vérification, et je répète le mot sous toutes réserves.

Je n'ai encore eu le temps, vous le pensez bien, que de traverser en courant les diverses parties de l'immense dédale. Tout ce que j'ai pu remarquer jusqu'à présent, c'est que ni l'Angleterre ni la France n'ont rien perdu des qualités qui leur sont propres.

La Belgique fait excellente figure dans l'Exposition tant par ses tableaux et ses statues que par les produits de son industrie; et je crois qu'elle occupera, dans l'appréciation comparée des différents peuples, beaucoup plus de place qu'elle n'en occupe sur la carte.

L'Autriche qui, formée de quatre cours successives s'est claquemurée comme dans une autre forteresse de Vérone, a eu du moins le bon esprit d'étaler, de manière à attirer de loin les yeux sur elle, tout ce qu'elle a de lustres, de candélabres, de girandoles. A l'entrée de sa forteresse, très-richement approvisionnée d'objets d'art, la lumière ruisselle.

On assure que le Zollverein a des trésors à montrer; mais, par malheur, il ne les a guère montrés jusqu'ici, faute d'un arrangement convenable : ce qu'il fait voir est ce qu'il faudrait cacher, et ce qu'il cache est ce qu'il faudrait faire voir. Ce n'est pas aux Français qu'on adressera jamais semblable reproche.

L'Australie, grand peuple né pour ainsi dire en une nuit, comme un champignon, étonne quiconque lui rend visite. Comme les nations grandissent vite dans le siècle où nous sommes !

Et l'Italie? L'Italie, Monsieur, commence à redevenir l'Italie : c'est tout dire. Il n'est pas jusqu'à Rome, toute réduite

qu'elle est à étouffer dans les étreintes de la papauté, qui ne commande notre admiration autant au moins que notre pitié respectueuse. Je ne suis pas allé une seule fois dans la cour romaine sans la trouver inondée de visiteurs. Cette cour romaine est, dans le palais de l'Exposition, une espèce de petit sanctuaire bien abrité, calme, riant, quoique mélancolique. On y respire l'art à pleins poumons. Sur la ligne du milieu, des objets précieux, des coffrets vêtus d'or, des tables de mosaïque, une notamment dont le pape a fait cadeau à la reine d'Angleterre; tout autour, un monde de gracieuses statues.

Un groupe m'a singulièrement frappé : il représente une vieille bohémienne disant la bonne aventure à une jeune fille. La figure de la diseuse de bonne aventure est admirable : elle exprime, ce me semble, le mensonge qui, à force d'habitude, finit par se prendre pour la vérité. La jeune fille sourit dans sa curiosité : on ne craint pas les prédictions fâcheuses, quand on a tant d'innocence. Mais ce qui de préférence attire le public, c'est *la Sibylle*, c'est *la Cléopâtre*, belles statues en effet. Si j'avais le droit de hasarder une critique, je dirais que cette Cléopâtre tant admirée, et certainement digne de l'être, me paraît avoir le défaut d'être trop Égyptienne, et de n'être pas assez voluptueuse pour être tout à fait historique. Je ne suis pas bien sûr qu'Antoine, ce soldat sensuel, eût perdu, pour une Cléopâtre d'une beauté aussi grave, la bataille d'Actium, l'empire du monde.

Puisque j'en suis sur le chapitre des statues autour desquelles on se presse, il ne faut pas que j'oublie la *Vénus* du célèbre sculpteur anglais Gibson. Elle est légèrement, très-légèrement colorée, pas plus qu'il n'est besoin pour distinguer une peau rose d'une draperie blanche, et elle s'expose

à l'admiration des profanes dans un temple mig
forme grecque, que M. Owen Jones lui a élevé, (
soin de se conformer aux règles de l'architecture poly
M. Owen Jones a-t-il tort, a-t-il raison? Je lais
question à résoudre à de plus savants que moi. M.
Blanc froncera le sourcil, je pense, et M. Hittorf ba
mains. Ce qui est sûr, en ce qui concerne la st
M. Gibson, c'est que la teinte qu'il a passée sur sa V
telle, qu'il n'y a lieu, pour ce fait seul, ni à une prot
bien chaleureuse de la part des uns, ni à des bra
bruyants de la part des autres. C'est un pas vers l
chromie sans doute, mais un pas si timide!

Je mentionnerai aussi, comme une œuvre remai
un groupe exposé par M. Jean Petter-Molin, sculpt
dois. Il représente deux hommes qui luttent, armés
d'un couteau. Rien de plus énergique, de plus saisis
mieux accentué. Ce groupe est dans la nef, près de l
qui s'étend sous le dôme de l'Ouest. Du même côté,
trémité et au milieu de la nef, est une *Vénus sorta*
mer... due au ciseau d'un sculpteur belge, M. Fray
corps et la figure sont charmants; la pose est gr
Mais pourquoi cette draperie flottante que le bras d
ramène sur sa tête? Si jamais Vénus se montra toute
fut très-certainement quand elle sortit de l'onde.

Je monterais volontiers du rez-de-chaussée au
étage, pour vous parler des galeries de tableaux; ma
ami et collaborateur Bürger est ici, et je ne veux pas
ter sur son domaine. Je lui demande toutefois la per
de dire, sauf à être ramené par lui dans le droit ch
je m'égare, que l'école française ne brille pas, à l'Exp
de tout son éclat. Ary Scheffer, Flandrin, Eugène De
Delaroche, Gudin, Meissonnier, y sont représentés

ıbleaux dont le nombre et la qualité ne donnent, selon moi, u'une idée insuffisante de la fécondité et de la puissance de ›ur talent.

La *Source* de M. Ingres est une merveille : jamais jeune lle ne fût rêvée plus chaste et plus adorable par un cœur de oëte. Mais il faut plus d'une bague dans un écrin. Madeıoiselle Rosa Bonheur, si je ne me trompe, n'a qu'un taleau à l'Exposition : les Anglais s'en plaindront, soyez-en ûr ; car les Anglais aiment de passion les tableaux de maemoiselle Rosa Bonheur. Ce qu'ils n'aiment pas, c'est le ıombre, beaucoup trop considérable, à leur avis, de nos oiles militaires. Les héros en pantalon garance de M. Horace Vernet et de M. Yvon ne leur plaisent que fort médiocrement. Et, pour dire vrai, l'école française, telle qu'elle se montre ici, a fait depuis peu une grande dépense de poudre. Il y a la *Bataille de l'Alma*, puis la *Bataille de Solferino*, puis la *Courtine de Malakoff*, puis la *Gorge de Malakoff*, puis l'*Attaque de Malakoff*, et, ce qui est encore plus grave, M. Bellangé offre, comme sujet d'admiration aux loyaux sujets de Victoria un *Carré d'infanterie républicaine repoussant les dragons autrichiens en* 1795.

Que l'école anglaise se présente sous un jour imposant, impossible de le nier. A cela quoi de surprenant? L'Angleterre, dans la lutte qui vient de s'engager, n'a-t-elle pas appelé le passé à son secours? n'a-t-elle pas chargé les morts de tuer les vivants? Je suis prêt à saluer jusqu'à terre l'auteur des six drames dont se compose *le Mariage à la mode*; mais Hogarth, né en 1697, mourut en 1764. Je ne connais rien de plus idéal que ces têtes d'anges, rien de plus charmant et de plus doux que ce portrait de Giorgiana Spencer, duchesse de Devonshire; mais sir Joshua Reynolds n'a pas vu finir le dix-huitième siècle. L'*Enfant bleu* est un tour

de force qui m'enchante; mais Gainsborough appartient au temps qui ne sont plus. Les tableaux de Turner sont admirables, je n'y contredis pas; mais puisque les Anglais le fon revivre, qu'on nous permette donc de faire revivre aussi, pour le leur opposer, son grand maître Claude Lorrain.

Je laisse à notre collaborateur Bürger le soin de vous dire, sur tout ceci, ce qu'il y a de mieux à dire; je lui laisse le soin de passer en revue les autres expositions de tableaux et notamment celle de Belgique, dont les trésors sont rangés avec un goût parfait, et sur laquelle l'attention est irrésistiblement attirée par les toiles dramatiques de Gallait, ce Paul Delaroche belge; par la savante et profonde peinture de Leys, et enfin par les scènes de mœurs que le spirituel pinceau de Madou a si vivement décrites. Chacun chez soi. D'ailleurs, comment décrire tant de choses en un jour? Cette lettre est longue, et la vie est courte.

LXXII

19 juin.

Accueil fait en Angleterre à une idée de médiation.

Avec quel joyeux empressement l'idée d'une *médiation* entre les États du Nord et ceux du Sud, en Amérique, mais d'une médiation de la France seule, a été accueillie par ceux des Anglais qui, avant tout, sont Anglais! Avec quelle sû-

ité, avec quelle rapidité d'instinct, ils ont applaudi à un rojet dont tous les embarras et tous les périls seraient pour ous, dont tous les avantages seraient pour eux !

Il y a certainement en Angleterre, et je suis heureux de ouvoir le dire, de nobles esprits et des âmes généreuses. ans ce camp, l'idée de la *médiation* n'a pas fait fortune, irce que là on n'a nul désir que la France mette le feu au onde, de manière à y périr consumée; parce que là on mpathise avec la cause qui n'est pas déshonorée par l'esavage; parce que là on ne voudrait pas voir l'épée qui fut rée pour l'indépendance de l'Italie se lever sur la grande épublique des États-Unis, au moment même où cette répuique traverse sa plus terrible épreuve. Le langage du *aily-News*, celui du *Morning-Star*, ont quelque chose ui rafraîchit l'âme; et je lisais, il n'y a pas longtemps icore, sur la querelle qui déchire le Nouveau-Monde, un rticle où l'on voit bien que, de ce côté du détroit, il est e magnifiques penseurs qui ne séparent pas l'intérêt de ur pays du culte de la justice. Cet article était de John tuart-Mill.

Mais en Angleterre, comme partout, hélas! il y a ceux ui ne décident jamais les questions que dans le sens d'un itérêt étroit de nationalité; et ceux-là n'ont eu garde de lâmer un projet qui, dans leur espoir, pourrait bien nous onduire de la médiation offerte à la médiation refusée; de a médiation refusée, à l'aigreur; de l'aigreur, à la menace; e la menace, à la résistance; de la résistance, à la guerre.

Les États-Unis ont offert l'exemple d'une démocratie endant au loin ses lois et commandant le respect sur toute surface du globe. Les États-Unis ont étonné, ils ont inuiété l'Angleterre par l'extraordinaire développement de ur puissance, et d'une puissance rivale, puisqu'elle a eu

l'industrie et le commerce pour principes, la possession de la mer pour moyen et pour but. Une grande démocratie commerçante et maritime, c'était plus qu'il n'en fallait pour donner de cruels soucis à l'aristocratie anglaise. Comment donc cette aristocratie pourrait-elle ne pas voir avec plaisir tout ce qui peut amener à affaiblir, sinon à ruiner l'une par l'autre les deux nations de la terre qu'elle redoute le plus?

Oh! s'il était raisonnable d'espérer le succès d'une *médiation*, au point où en sont aujourd'hui les choses, l'approbation donnée à cette idée par tant d'organes de l'opinion publique en ce pays pourrait être attribuée à un pur motif d'humanité et à des vues d'intérêt général. Comment ne pas souffrir, en effet, et ne pas gémir de la prolongation de guerre affreuse qui, des deux mondes entre lesquels se partage la famille humaine, ensanglante le nouveau et tend à affamer l'ancien? Mais, dans cette hypothèse, n'est-il pas manifeste que l'Angleterre s'empresserait de joindre ses efforts à ceux de la France? Car enfin, s'il est un pays à qui il soit impossible, sans un douloureux effort de résignation, de se croiser les bras et de laisser faire, c'est celui-ci. Qu'on demande plutôt aux affamés du Lancashire! Mais non. Autant on veut que nous intervenions, autant on répugne à intervenir soi-même. Il faut entendre ce qui se dit à ce sujet! Ce serait bouffon, si ce n'était triste. Pourquoi les Anglais se poseraient-ils comme médiateurs? Ils le feraient de grand cœur, qu'on n'en doute pas, pour peu qu'ils eussent la moindre chance d'être écoutés : cette chance existe-t-elle? Qui donc ignore de quel sentiment on est animé à l'égard de l'Angleterre à Washington et à New-York? De sa part, toute offre de médiation serait tenue pour une insulte. Combien, au contraire, la France est bien placée pour interposer ses bons offices! On ne la respecte pas seulement par-delà

'Atlantique, on l'aime. A elle donc le glorieux privilége de endre la paix à l'Amérique et le coton à l'Europe!

Ainsi parle le *Times;* ainsi parlent les journaux à la aite; ainsi parlent les politiques de club et les politiques de alon.

Pourquoi? La raison en est simple. On affecte d'ignorer, nais on sait à merveille que l'expédition de Mexico n'est ullement du goût des républicains du Nord; qu'elle a veillé parmi eux des alarmes où se mêle un vif ressentiment; ue si jamais une médiation de la part de la France eut peu le chance d'être favorablement accueillie à Washington, c'est récisément à cette heure où, mettant rudement de côté la loctrine de Monroë, le gouvernement français étend la main sur le Mexique. Ce n'est donc point parce que la médiation rançaise promet de réussir qu'on la veut : c'est, au conraire, parce qu'elle menace de ne réussir pas.

Et voyez la contradiction! Les mêmes journaux qui vanent d'avance les résultats à attendre de nos bons offices, ne arissent pas, quand il s'agit de montrer comme quoi la sépaation est devenue inévitable, sur la violence, sur la profonleur, sur l'inexorabilité des haines déchaînées par la guerre civile au delà des mers. Ils répètent sur tous les tons que vaincre le Sud est chose douteuse, mais que le subjuguer est chose impossible, tant est désormais infranchissable l'abîme creusé entre le Sud et le Nord! Ils font ressortir avec complaisance ce qu'il y a de significatif dans l'attitude indomptable du peuple de la Nouvelle-Orléans, et dans la brutalité même des moyens employés par les vainqueurs pour briser la résistance des vaincus. Ils insistent sur ce que le général Butler, ne pouvant empêcher les femmes, dans la ville conquise, d'insulter les soldats et de cracher en passant devant le « drapeau », est descendu jusqu'à donner l'ordre que, dans

ce cas, « on les traitât comme des courtisanes. » Ils rappellent que le général Wool a menacé le peuple de Norfolk d'arrêter le commerce, si l'esprit de révolte ne lui laissait pas quelque répit, mesure qu'ils comparent à celle qui consisterait à faire périr d'inanition des prisonniers de guerre. Ils montrent le général Frémont réduit à annoncer, comme unique moyen de pacifier le Missouri, que, sur la surface d'un district aussi étendu que l'Angleterre, tout homme surpris avec des armes sera mis à mort. Et, de tout cela, ils se hâtent de conclure qu'il n'y a, entre les deux partis en lutte, aucune conciliation possible, et que cette guerre est une guerre au couteau.

En vérité, nous pousser à intervenir, quand on peint l'état des choses en Amérique sous de telles couleurs, c'est se moquer.

Toujours est-il que le gouvernement anglais, lui, n'est jusqu'à présent disposé en aucune sorte à sortir de son rôle de neutralité inactive.

Dernièrement, lord Russell, répondant à lord Carnarvon, à la Chambre des Lords, ne s'est pas contenté d'annoncer, comme il aurait pu se borner à le faire, et comme l'aurait fait à sa place lord Palmerston, que la rumeur en question était mal fondée : il a pris occasion de là pour condamner bien haut l'idée d'une médiation dans les circonstances actuelles; et cette idée, il la condamne, en honnête homme qu'il est, non pas au point de vue de l'Angleterre seulement, mais au point de vue de l'intérêt général. Lui, du moins, il ne trouve pas bon que la France essaye ce qu'il ne se soucie pas de voir essayer à l'Angleterre. Il serait bien à désirer qu'on pût dire en général des hommes politiques ce que le *Times* dit de lord Russell, lorsqu'il le reconnaît *outspoken* (homme au franc parler).

Je ne saurais rappeler ce qui s'est passé dans le Parlement au sujet des affaires d'Amérique sans constater la manière énergique dont lord Palmerston a flétri, aux applaudissements de la Chambre des Communes, la proclamation, en effet indigne, du général Butler. Lord Palmerston n'a pas hésité à qualifier cette proclamation d'infâme, *infamous*. « Un Anglais, s'est-il écrié, doit sentir le rouge lui monter au front en pensant qu'un pareil acte a pu être commis par un homme de la race anglo-saxonne. » Et il a continué sur ce ton, concluant par cette phrase menaçante : « Quant au parti que prendra Sa Majesté (dans le cas où la proclamation ne serait pas désavouée par le gouvernement de Washington), la Chambre me permettra de lui dire que c'est là matière à réflexion. »

Il est à remarquer que lord Russell, dans la Chambre des Lords, s'est exprimé, sur la même question, en termes infiniment moins passionnés. Sans justifier le moins du monde la proclamation du général Butler, il l'a condamnée de manière à donner à entendre qu'elle rentrait dans la catégorie de ces barbares usages de la guerre que la civilisation se doit de faire disparaître. Il a expliqué, en outre, que, suivant des règles de police en vigueur à la Nouvelle-Orléans, les femmes de mauvaise vie qui commettent du désordre dans les rues doivent être envoyées en prison, de sorte que le sens de la proclamation pourrait bien n'être autre chose que celui-ci : « Toute femme qui insultera les officiers et les soldats américains s'exposera à être emprisonnée. » Enfin lord John Russell a paru ne pas mettre en doute que le gouvernement des États-Unis, dans son propre intérêt, ne s'empressât de désavouer un acte dont seul, jusqu'ici, le général Butler est responsable.

Je ne sais si je me trompe ; mais il me semble qu'il suffit

de rapprocher le langage de lord Russell de celui de lord Palmerston pour comprendre qu'ils ne marchent pas tout à fait dans les mêmes voies. Et du reste, le second, en penchant du côté du Sud, est dans son rôle de ministre tory, car lord Palmerston est tory au fond de l'âme, comme le premier est dans son rôle de ministre libéral en penchant du côté du Nord.

LXXIII

20 juin.

La science sociale à l'étude.

L'Association pour l'avancement de la science sociale, — association dont, par parenthèse, j'ai l'honneur de faire partie, — remonte à l'année 1857. Elle fut fondée par lord Brougham, vieillard qui, comme lord Palmerston, semble doué d'une jeunesse éternelle, et dont l'activité ne connaît ni fatigue ni repos.

Étudier les meilleurs moyens d'amender les lois, d'élargir et de purifier les sources de l'intelligence humaine, de prévenir le crime et de le réprimer, de corriger le criminel, de pourvoir à la salubrité publique, et d'asseoir l'économie politique sur ses bases véritables : tel est le but.

Le mode d'action proposé dès l'abord devait consister dans la réunion annuelle des sociétés ou des individus qu'o[illegible]

ıperait la solution de ces vivants problèmes, et là on devait attacher à faire jaillir la lumière d'une discussion appro-ındie de tous les points obscurs et douteux. Il fut décidé ue l'Association se diviserait en cinq départements, et que direction en serait confiée à lord John Russell pour celui la jurisprudence; à sir John Packington pour celui de éducation; à l'évêque de Londres pour celui de la réfor-ation des criminels; à lord Stanley pour celui de la salu-rité publique; à lord Lyttleton pour celui de l'économie ciale.

Voilà comment le mouvement prit naissance, et vous oyez à quel rang appartiennent ceux qui furent, dès cette poque, désignés comme propres à le conduire.

Ceci est caractéristique de l'aristocratie anglaise, et montre ù gît sa puissance. Loin de s'opposer systématiquement au rogrès, ainsi que notre ancienne noblesse française, qui se nait retranchée dans ses vieux préjugés comme dans un hâteau fort, l'aristocratie anglaise épie le progrès de ma-ière à le prendre habilement à son service.

Parmi les questions de nature à préoccuper ou à émouvoir peuple, on en citerait peu qui ne se trouvent associées à n grand nom. S'agit-il d'ouvrir des écoles aux indigents, 'assainir les quartiers qu'habitent les pauvres, de limiter le avail des enfants et des femmes dans les manufactures, de énéraliser l'instruction, les noms du comte de Shasftesbury, u comte de Carlisle, du comte Grey, de lord Stanley, de ir John Packington, de lord Brougham, etc., etc..., viennent e présenter comme d'eux-mêmes à la pensée. N'est-ce pas hose saisissante que des personnages ainsi placés sur les auteurs soient amenés à en descendre pour visiter les pro-ondeurs de l'ordre social, une lampe à la main?

Non qu'il faille les supposer avides de la gloire périlleuse

qui attend et punit les novateurs. S'il m'est permis de dire toute ma pensée, je soupçonne au fond de la tentative même dont je vous parle l'intention cachée d'opposer à l'influence de certaines idées qu'on redoute une influence rivale se développant avec éclat. Mais qu'importe? L'essentiel, c'est que les problèmes à résoudre soient, d'une manière ou d'une autre, abordés. L'essentiel, c'est que la vérité ne coure risque, ni d'être étouffée par le silence, ni de rester trop longtemps reléguée dans la nuit. Qu'on allume tous les flambeaux : la vérité se charge du reste. Elle reconnaitra les siens.

LXXIV

Le gouvernement impérial et l'Angleterre au Mexique.

Les Anglais, à Orizaba, se sont retirés de l'action commune, parce que l'article 2 de la convention du 31 octobre, qui déterminait le but et réglait les conditions de l'action commune, est conçu en ces termes :

« Les hautes parties contractantes s'engagent à ne rechercher pour elles-mêmes, dans l'emploi des mesures coercitives prévues par la présente convention, aucune acquisition de territoire ou aucun avantage particulier, et à n'exercer, dans les affaires intérieures du Mexique, aucune influence de nature à porter atteinte au droit de la nation mexicaine de

choisir et de constituer librement la forme de son gouvernement. »

Les Anglais se sont retirés, à Orizaba, de l'action commune, parce que, pour eux, le but de l'expédition au Mexique, tel qu'il a été défini clairement par la reine d'Angleterre dans le discours d'ouverture, était d'obtenir par la force, s'il le fallait, du gouvernement mexicain des réparations jusqu'alors refusées à la diplomatie : rien de moins, mais rien de plus.

Les Anglais se sont retirés, à Orizaba, de l'action commune, parce que, dès le 30 septembre 1861, le comte Russell, dans une très-remarquable dépêche de lui au comte Cowley, exposait dans les termes que voici la pensée de l'Angleterre :

« En principe, le gouvernement de Sa Majesté est opposé à toute intervention par la force dans les affaires intérieures d'une nation indépendante. Reste à savoir si le Mexique fait exception à la règle générale. Sans doute, eu égard aux maux qu'il s'agit de guérir, on citerait peu de faits d'anarchie intérieure, de sang versé, de meurtre, qui dépassent les atrocités commises au Mexique ; mais, de l'autre côté, il n'est pas de cas où l'intervention étrangère paraisse présenter moins d'espérance de succès (*appears so hopeless*). Les factions en lutte sont répandues sur un vaste territoire ; elles n'obéissent pas à un chef, à deux ou trois chefs, mais se divisent en petits détachements dont chacun vole, pille et tue pour son propre compte. Il n'y a pas d'armée étrangère qui se puisse flatter d'établir une autorité permanente sur des corps ainsi dispersés. En outre, les troupes espagnoles, qui constituent la force la plus disponible pour l'occupation des forts et positions dont il y aurait à s'emparer, sont un objet de répulsion ou d'appréhension pour l'un des deux

partis qui divisent la contrée. Cela tient à la crainte que le pouvoir d'une Église dominante ne soit rétabli avec les abus et l'intolérance religieuse qui accompagnent un pouvoir de ce genre.

« Pour des motifs opposés, l'intervention anglaise serait tout aussi odieuse au parti de l'Église. Je puis ajouter à ces raisons l'alarme universelle qu'exciterait, et aux États-Unis et dans les États du Sud, le fait d'une intervention européenne dans les querelles domestiques d'une république américaine indépendante. Au point de vue d'une politique purement pratique, et sans qu'il convienne de plier devant les prétentions extravagantes impliquées par la doctrine de Monroë, il ne serait pas sage d'éveiller dans l'Amérique du Nord un sentiment hostile, à moins d'avoir en vue un objet d'une importance hors ligne, et qu'on pût raisonnablement se promettre d'atteindre.

« Le gouvernement espagnol est d'avis qu'une heureuse contrainte exercée par la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne, dans la poursuite de leurs justes réclamations, porterait les Mexicains à instituer un gouvernement plus capable que celui qui a dernièrement existé de préserver des rapports de paix et d'amitié avec les puissances étrangères. Si tel devait être l'effet indirect d'opérations navales et militaires, le gouvernement de Sa Majesté s'en réjouirait cordialement ; mais il pense qu'on a plus de chance d'atteindre ce résultat en s'étudiant à observer le respect dû à une nation indépendante qu'en s'efforçant d'améliorer, à l'aide d'une force étrangère, les institutions intérieures du Mexique (1). »

Voilà ce qu'on lit dans le « Blue Book » relatif

(1) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 94.

faires du Mexique, que j'ai sous les yeux, et que je traduis littéralement.

Et on y lit aussi, dans une dépêche du comte Cowley au comte Russell, en date du 3 octobre, les explications suivantes, données par M. Thouvenel à l'ambassadeur anglais :

« M. Thouvenel a dit qu'il n'avait pas proposé d'imposer ou d'influencer par la force des armes un arbitrage dans les affaires intérieures du Mexique. Il avait cru très-probable que l'emploi de la force dans la poursuite du but légitime que les gouvernements d'Angleterre et de France ont en vue encouragerait la partie bien disposée (*well disposed*) du peuple mexicain, celle qui se sentirait froissée par le joug auquel elle est soumise, à profiter de la circonstance pour secouer et mettre quelque chose de mieux à la place (1). »

Qu'on rapproche ces paroles de M. Thouvenel du langage du comte Russell, dans sa dépêche du 30 septembre 1861, et de la rédaction de l'article 2 dans la convention du 31 octobre, et l'on aura le secret des motifs qui ont mis fin à l'*action commune* entre le gouvernement français et le gouvernement britannique. La raison est assez claire, et *la Patrie* n'avait en vérité nul besoin d'en chercher d'autres.

On se demandera peut-être pourquoi le comte Russell, sachant en quoi ses vues différaient de celles de M. Thouvenel, ne s'est pas tout d'abord refusé à entrer dans un concert impossible ? Il est à croire que cela est arrivé par suite d'un malentendu dont la dépêche suivante du comte Cowley au comte Russell semble donner la clef; elle porte la date du 10 octobre 1861 :

« J'ai vu M. Thouvenel, cet après-midi, au sujet de la convention par laquelle il s'agit de régler « l'action com-

(1) *Ibid*, p. 93.

mune » de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Espagne, dans l'expédition entreprise contre le Mexique, et je lui ai lu la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 5 de ce mois. M. Thouvenel a dit qu'il était prêt à s'unir au gouvernement de Sa Majesté (la reine) en signant une convention pour les objets indiqués par Votre Seigneurie. Il a dit qu'il adhérait entièrement aux principes posés par Votre Seigneurie comme étant ceux qui devaient guider l'action des pouvoirs alliés. M. Thouvenel a répudié, ainsi qu'il l'avait fait dans une précédente occasion, tout désir d'imposer une forme particulière de gouvernement au Mexique. (*M. Thouvenel disclaimed. as he had done, on a former occasion, any desire to impose any particular form of government in Mexico*) (1). »

Le comte Russell crut sans doute, d'après cela, que les deux gouvernements étaient parvenus à s'entendre sur la question qu'il avait tant à cœur. Toutefois, et pour qu'aucun nuage ne restât sur sa pensée, il répondit au comte Cowley, le 12 octobre 1861 :

« J'ai à notifier à Votre Excellence que le gouvernement de Sa Majesté considère l'engagement de ne pas intervenir par la force dans les affaires intérieures du Mexique comme faisant partie essentielle de la convention. (*I have to state to your Excellency that her majesty's government consider an engagement not to interfere by force* (2) *in the internal affairs of Mexico, to be an essential part of the Convention*). »

Quant à l'Espagne, ce qui résulte de l'étude du « Blue Book », c'est que son opinion, avant d'être acquise à l'An-

(1) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 98.
(2) *Ibid*, p. 98.

e, avait flotté entre celle de M. Thouvenel et celle du Russell. A cet égard, tout ce qu'on pourrait dire se exposé avec cette phraséologie lourde et traînante qui trise le style diplomatique, mais néanmoins d'une façon mment claire, dans une dépêche du 9 octobre 1861, ée par sir Crompton au comte Russell :

« M. Calderon a dit que le gouvernement espagnol ès-disposé à conclure avec l'Angleterre et la France nvention relative aux objets à lui spécifiés de la part vernement de Sa Majesté (la reine d'Angleterre). Le nement espagnol est d'avis qu'on insère dans la con- ı un article stipulant que les forces des hautes parties tantes ne seront employées pour aucun autre obje ur.

Espagne, a remarqué Son Excellence, n'avait en vue objet de cette espèce ; elle ne cherchait ni à recon- une partie quelconque du Mexique, ni à y rétablir la monarchique, soit en faveur d'un prince européen, faveur de toute autre personne. Et elle n'entendait pas age s'efforcer de mettre à la tête du gouvernement de blique l'un ou l'autre des partis en lutte dans ce pays. vernement espagnol n'éprouvait donc aucune dif- à admettre, comme le gouvernement de Sa Ma- a reine d'Angleterre), qu'il ne fallait tenter aucune ntion armée dans le gouvernement intérieur de

•

seul point sur lequel on pût discerner une ombre de ice entre les vues de l'Angleterre et celles de l'Es- tait celui-ci : la gouvernement de Sa Majesté Catho- tait d'avis que, considérant la grande influence que cessairement avoir sur l'état intérieur du Mexique le t de la présence des forces combinées de l'Angleterre,

de la France et de l'Espagne, il serait bon de profiter de l'impression produite pour exercer une influence morale sur les partis en lutte, dans le but de les porter à mettre bas les armes et à s'entendre sur la formation d'un gouvernement propre à offrir quelque garantie aux alliés, en ce qui touche l'exécution des engagements du Mexique; une plus grande fidélité à remplir les devoirs internationaux et la cessation des maux auxquels cet infortuné pays a été exposé pendant si longtemps. Ceci, a ajouté Son Excellence, les trois pouvoirs étaient liés d'honneur à le tenter, par humanité, par politique, et peut-être plus encore par humanité que par politique...

« J'ai répondu que je ne doutais pas que le gouvernement de Sa Majesté la reine d'Angleterre ne jugeât que le but indiqué par Son Excellence était à la fois conforme à la politique et à l'humanité; et que si, par influence morale, on entendait seulement le conseil donné au gouvernement mexicain de s'abstenir de dissensions intestines, le gouvernement de Sa Majesté n'hésiterait pas, j'en étais convaincu, à faire, conjointement avec la France et l'Espagne, ce qu'il avait fait tout seul en plus d'une occasion; mais que, si le gouvernement espagnol avait intention d'aller plus loin, j'avais peine à comprendre comment il serait possible d'amener un changement réel dans l'état des choses au Mexique, sans recourir à la force, et sans employer l'influence des puissances intervenantes en faveur de l'une ou de l'autre des factions adverses. J'ai ajouté qu'il me paraissait évident que l'objet en vue, s'il y avait possibilité de l'atteindre, ne pouvait être, en tous cas, que l'ouvrage du temps; de sorte qu'on ne devait pas s'attendre à le voir se réaliser dans une période déterminée. J'ai demandé, en conséquence, si le gouvernement espagnol se proposait d'occuper les ports mexi-

is jusqu'à l'établissement d'un gouvernement tel qu'il ıvait le désirer.

« M. Calderon a répondu que non ; que l'occupation espa-ıle ne durerait que le temps nécessaire pour obtenir et ·éparation des griefs dont avaient à se plaindre les sujets l'Espagne, et aussi la satisfaction à laquelle l'Espagne ıit droit, par suite d'actes où sa dignité était engagée ; et, :, s'il était possible, le séjour des Espagnols, soldats et telots, ne se prolongerait pas au delà de l'époque où le nat rendrait cette prolongation dangereuse à leur santé et eur sûreté (1). »

Telles sont les pièces du procès. Je ne multiplierai pas extraits : ce qui précède suffit.

Les Anglais, au surplus, ne me paraissent pas s'irriter ıucoup de l'expédition française au Mexique, non ; ils n'ont s grand'peine à en prendre leur parti, convaincus qu'ils ıt que les suites ne peuvent qu'en être funestes pour nous. *Times* a exprimé à cet égard la pensée publique, quand nous a crié dernièrement : « Allez, messieurs, ne vous nez pas ; ceci, après tout, est votre affaire, et, s'il vous cuit, il n'y aura pas eu de notre faute. »

La question, en effet, n'est pas de savoir si nous enfle-ns la liste de nos succès militaires ; si notre incomparable mée se montrera, une fois de plus, telle que le monde l'a ıe en Crimée et en Italie ; si elle poussera tout devant elle ; elle entrera triomphante à Mexico : qui donc aurait jamais ı mettre ces choses en doute ! Mais après ?

Est-il sûr que l'opinion des peuples, concernant le mé-te d'une telle entreprise, sera celle du gouvernement fran-

(1) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 99-100.

des peuples du nouveau monde : tout cela est parfaitement du goût des Anglais, et ils ne peuvent que nous être reconnaissants de la peine que nous prenons pour conduire les destinées de la terre.

Ainsi parle le *Times*, ou peu s'en faut.

Il est vrai qu'il lui est arrivé de commettre de singulières inadvertances.

Il dit, par exemple, dans son numéro du 21 mai : « Au Mexique, la France peut faire beaucoup de bien, avec peu de chance de faire du mal à qui que ce soit, si ce n'est à elle-même (*except to herself*). » *Except to herself*, voilà des mots qui, si je ne me trompe, valent leur pesant d'or.

Je lis en outre, dans un autre numéro, celui du 27 mai, à propos des révélations du procès-verbal de la conférence d'Orizaba, le passage on ne peut plus caractéristique que voici :

« Nous savons maintenant l'origine de toute l'affaire. La monarchie, avec l'archiduc autrichien pour roi, était l'idée de certains réfugiés mexicains, membres du parti réactionnaire ou ecclésiastique au Mexique, et partisans de Marquez et autres coquins (*other ruffians*), dont les méfaits ont été parmi les principales causes de notre intervention. Si Ferdinand-Maximilien va au Mexique, il trouvera ses amis les plus actifs parmi les hommes qui ont fusillé, torturé, volé, jusqu'à ce qu'enfin l'Europe ait perdu patience (1). »

Serait-ce d'aventure pour que la France, guidée par le général Almonte, figure aux yeux du monde en si bonne compagnie que le *Times* brûle de nous voir maîtres de Mexico ?

(1) *Times* du 27 mai 1862.

cis que décisifs. C'est le nouveau monde criant à l'ancien nde : « Prenez-y garde ! Si vous prétendez vous mêler de affaires, nous nous mêlerons des vôtres ! »

A quelles complications tout ceci ne peut-il pas donner ssance ? et quelle source d'embarras pour l'avenir ! L'Esgne, qui était abhorrée par les Mexicains sans nul doute, usant de douceur à leur égard prépare les voies à une conciliation dont nous risquons, en tenant une conduite ntraire, d'avoir tôt ou tard à payer les frais. Dussions-nous ndre service aux Mexicains en leur donnant des maîtres, en les leur donnant à grands coups d'épée, un cadeau de tte espèce est de ceux qu'un peuple ne pardonne jamais à autre peuple.

C'est ce que comprend à merveille, en Angleterre, quiique est jaloux de la France, et c'est pourquoi on y est n aise, au fond, de la savoir embarquée seule dans cette pédition lointaine.

Espérons, puisque rien ne semble encore tout à fait idé, espérons qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernent français de demander au Mexique autre chose que la e réparation de nos griefs.

Aussi bien, pourquoi, si cette réparation est obtenue, le vernement de Juarez serait-il renversé ? Ne représentepas, ce gouvernement, les idées de liberté et de progrès ? -t-il pas arboré sur son drapeau ces principes de 89 s l'invocation desquels se place le pouvoir impérial en nce ? N'est-ce pas de notre révolution de 1789 qu'il a prunté la sécularisation des biens de l'Église ?

Il est très-vrai qu'au Mexique, depuis longtemps, le urtre et la rapine se sont donné carrière ; que les étrans résidant au Mexique n'y ont pas joui d'une sécurité isante ; que ceux d'entre eux dont le gouvernement mexi-

cain était débiteur n'ont été jusqu'ici payés qu'en partie ou ne l'ont pas été; qu'en plus d'une occasion le caractère officiel des agents étrangers n'a pas été respecté: en un mot, qu'il règne au Mexique un grand désordre.

Mais, outre que le Mexique en est encore à traverser les heures toujours critiques de l'enfantement, ce qu'il importe de remarquer, c'est que les brigandages dont on parle tant, ont été commis précisément par la faction opposée au gouvernement de Juarez; c'est que les vols, les spoliations en grand, les assassinats, qui ont fait avec raison la matière de tant de plaintes, ne sont en aucune sorte imputables au gouvernement actuel; c'est que l'anarchie qui désole le Mexique est justement l'œuvre de la faction qui, sous le nom de « church-party, » y agite l'étendard de la superstition et du fanatisme.

Je vous donnerai de ceci, dans une prochaine lettre, des preuves officielles et diplomatiques.

LXXV

11 juin.

Même sujet.

Vous avez mis sous les yeux de vos lecteurs le p[r] verbal de la conférence tenue à Orizaba le 9 avril 18 jamais document diplomatique put se passer de co taires, c'est celui-là. Je n'en parle donc que pour vo

emarquer jusqu'à quel point il confirme les appréciations ontenues dans ma dernière lettre. Mais il est une chose ur laquelle il importe d'appeler l'attention du public en France.

Il y a quelques jours, le *Times* déclarait que l'Angleterre oyait avec le plus grand calme se dérouler les phases de otre intervention au Mexique : hier, le *leading journal* journal dirigeant), comme on l'appelle ici, allait beaucoup lus loin : non-seulement il donnait son visa volontiers à 'expédition française, mais il nous encourageait, il nous oussait, il nous pressait. Il voudrait pouvoir déjà saluer otre drapeau flottant victorieux sur la ville de Montezuma.

Si vif est son désir de nous voir installés au delà des mers, i grande est sa crainte qu'il ne nous vienne quelque doute ur la justice de notre cause, qu'au mépris des affirmations ent fois répétées de l'Angleterre, et quoiqu'il ait devant lui es dépêches de lord Russell et le procès-verbal de la confé-ence d'Orizaba, le *Times* insinue qu'en effet le renverse-nent du gouvernement de Juarez et une intervention poli-ique d'un caractère bien marqué, d'une nature bien décisive, loivent avoir été, dès l'abord, dans la pensée des trois gouvernements. En d'autres termes, le *Times* s'étudie à ious alléger, de son mieux, le poids des scrupules qui ourraient gêner ou ralentir notre action, tant il est impa-ient d'avoir à nous féliciter de notre triomphe!

Au fait, pourquoi pas? Les Anglais redouter l'agran-lissement de la France! allons donc! Cela était bon du emps de Napoléon I[er] ou du temps de Louis-Philippe ; mais ujourd'hui, en l'an de grâce 1862? Non, non. Que la France s'étende tout à son aise ; qu'elle passe les mers ; qu'elle décide souverainement de la fortune des empires; qu'elle fasse tenir dans le creux de sa puissante main la vie

Pour amener sir Ch. Wyke à faire, en faveur
vernement de Juarez, une déclaration aussi pére
aussi solennelle, il a fallu l'irrésistible force de l'évi
la connaissance, acquise par un séjour prolongé,
table état des choses au Mexique. Car les premières
sions de sir Ch. Wyke étaient loin d'être celles que
les lignes que je viens de citer. Il est clair que le d
a été conduit par l'expérience à modifier complétem
premier point de vue, et qu'une étude plus attenti
situation l'a éclairé sur les dangers d'une révolution
fit de Marquez et des siens.

Ceci posé, voyons ce que nous apprend le Liv
« Blue Book. »

La première dépêche est datée du 30 mars 18
porte la signature de lord John Russell, et contient
tructions que, comme ministre des affaires étran
donne à sir Ch. Wyke, chargé d'aller représenter
terre à Mexico. Les passages suivants vous donne
idée de l'esprit dans lequel ces instructions fure
gées :

« La politique du gouvernement britannique à l'
gouvernement de Mexico est une politique de non-i
tion. Ce que le gouvernement britannique désire,
voir le Mexique libre, indépendant, capable de rég

parti dans les questions politiques qui peuvent surgir entre les partis en lutte.

« Un ministre anglais ne saurait sans inconvénient intervenir dans des choses de ce genre. — Une fois à Mexico, vous devez, tout d'abord, porter votre attention sur la question des réclamations de l'Angleterre. — Si vous éprouvez de la résistance, vous préviendrez le gouvernement mexicain que vous êtes autorisé, en cas de nécessité, à employer la force. Quant au temps à accorder au gouvernement mexicain, le gouvernement de Sa Majesté (la reine d'Angleterre) n'ignore pas qu'un certain degré d'indulgence peut être nécessaire. Les troubles qui ont, pendant tant d'années, désolé la république, ont eu pour résultat naturel de l'appauvrir, et le gouvernement constitutionnel a dû, conséquemment, trouver difficile de pourvoir aux besoins immédiats de l'administration civile, et de satisfaire aux réclamations des créanciers étrangers.

« Toutefois, vous aurez soin qu'on ne prenne pas pour de l'indifférence la tolérance momentanée dont vous pouvez faire preuve en pressant la liquidation des créances britanniques. — Vous connaissez trop bien le caractère espagnol pour que j'aie besoin de vous dire quelle est la meilleure façon d'agir avec les personnes auxquelles vous allez avoir affaire. Un langage modéré, une conduite pleine d'égards, voilà ce qui influence les Espagnols : si l'on cherche à les intimider, à les contraindre, ils vous résistent et vous défient. — Vous vous efforcerez de vivre en bonne intelligence avec les représentants des puissances étrangères accrédités auprès de la république. Vous ne perdrez jamais de vue que le gouvernement de Sa Majesté ne tend à conquérir une influence politique exclusive ni à Mexico, ni dans aucune autre partie du monde, et qu'il n'est pas d'avantage com-

mercial qu'il ne soit prêt à partager avec toutes les nat de la terre (1). »

Quel sage et noble langage! Lord John Russell rec mande la fermeté, mais il la veut ennoblie par la modérat Créancier généreux, il insiste sur la nécessité de t compte des embarras du débiteur. Parlant au nom des forts, il semble redouter un recours trop hâtif aux proc de la force. Il écarte l'idée d'une intervention qui chang entièrement la nature des réclamations qu'il est en d d'adresser, risquerait d'élargir les plaies qu'il est ques de cicatriser, et compromettrait l'Angleterre dans des q relles qui ne la regardent pas.

Environ quinze jours après l'envoi de ces instructio sir Ch. Wyke, et au moment où ce dernier arrivait à Me en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre pléni tentiaire, M. Mathew, qu'il venait remplacer, adress lord John Russell une dépêche où l'état des choses au Mex était décrit en ces termes :

« La situation n'a guère changé pendant ces deux niers mois. Senor Mata a succédé comme ministre finances à senor Prieto... La mort de senor Lerdo de Fej le plus habile, sinon le seul habile financier de la républi est une perte qu'on a vivement ressentie dans la crise tuelle... Senor Fuente, jurisconsulte de quelque réputa a quitté Mexico par le dernier paquebot, avec une mis pour Paris, et probablement pour l'Espagne. Une cho retardé son départ : la difficulté de se procurer la f somme nécessaire pour subvenir aux dépenses du voyage

« C'est à cet extrême dénûment qu'il faut attribuer l' tence prolongée et l'accroissement des corps de guér

(1) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 1-4.

commandés par les Espagnols Cobos et Vicario, et par l'infâme Marquez, qui poursuit le cours de ses assassinats et de ses rapines. Deux misérables tentatives ont été faites pour créer du trouble dans la capitale : elles ont été découvertes et réprimées à temps. A part cela, la tranquillité publique n'a pas été troublée, et, quelque défectueux, quelque faible que puisse être le gouvernement d'aujourd'hui, ceux qui ont sous les yeux les meurtres, les actes atroces, les brigandages, commis presque journellement sous le gouvernement du général Miramon et de ses conseillers senor Diaz et le général Marquez, ceux-là ne peuvent qu'apprécier le règne de la loi et de la justice. Les étrangers, surtout ceux qui ont souffert si cruellement sous le pouvoir arbitraire de Miramon, et par suite de la haine, de l'intolérance, qui, à leur égard, constituent un des dogmes du parti de l'Église à Mexico, ne sauraient s'empêcher de faire une distinction profonde entre le passé et le présent.

« Le président Juarez, quoique dénué de l'énergie que réclame la crise actuelle, est un homme droit et bien intentionné (*an upright and well intentioned man*), excellent dans tous les rapports privés de la vie. Mais ce seul fait qu'il est Indien l'expose à l'hostilité et aux railleries de ce qui est l'écume de la société espagnole, et aussi à l'hostilité de ceux de sang mêlé, lesquels prétendent, fort grotesquement, qu'ils occupent la plus haute position sociale à Mexico.

« J'ai déjà fait connaître à Votre Seigneurie mon opinion sur ce qui prête aux objections dans la nature de la Constitution fédérale aujourd'hui en vigueur (*my opinion of the objectionable nature of the federal Constitution now in force*), et je n'ai pas caché les craintes que m'inspirent, relativement au maintien de la paix dans le Mexique, l'absence totale de patriotisme chez les hautes classes, et la

démoralisation, l'insomnie morale (*restlessness*), qu'a engendrées chez toutes un état prolongé de guerre civile. On assure que le désir d'un changement existe déjà dans certaines régions, et l'idée d'élire un dictateur militaire a été mise en avant; mais à peine est-il besoin d'observer que cela ne servirait ni à pallier les maux présents, ni à prévenir les dangers futurs.

« Le général Santa-Anna était l'homme le plus capable de cette catégorie que le Mexique ait produit, et l'on ne saurait nier les bons effets momentanés de son énergique caractère; mais une saine appréciation de la justice, des droits sociaux, de la prospérité fondée sur la paix: voilà ce que la forte main du pouvoir arbitraire ne saurait créer. L'espoir du Mexique repose sur le maintien de la paix. La liberté civile et la liberté religieuse ont été assises sur une large base; la paix est la seule chose requise pour le développement des principes constitutionnels et les progrès intellectuels du peuple. Mais voyant, comme je fais, tant d'éléments à la fois indigènes et étrangers occupés à troubler le présent ordre des choses, je ne puis que nourrir cette conviction : si le gouvernement actuel, ou les principes actuels de gouvernement, ne sont pas soutenus de quelque manière ouvertement par l'Angleterre et les États-Unis, soit au moyen d'une alliance protectrice, soit au moyen d'une déclaration qu'aucun mouvement révolutionnaire ne sera permis dans aucun des ports situés sur l'un et l'autre océans, de nouvelles et déplorables convulsions affligeront ce malheureux pays, au grand dommage des intérêts britanniques, au grand détriment du commerce et à la honte de l'humanité. »

Il importe maintenant de savoir en quoi consistaient les griefs de l'Angleterre à l'égard du gouvernement mexicain.

LXXVI

12 juin.

Même sujet.

Lorsqu'il y a trois ou quatre ans, le parti connu sous nom de « parti de l'Église » était maître à Mexico, il ivit sur son drapeau, il adopta pour cri de guerre : « *Mort* *x étrangers !* » Et les faits ne tardèrent pas à prouver que n'était point là une menace vaine. Un consul anglais et consul français furent odieusement assassinés; cinnte-trois personnes furent saisies et massacrées; il se mit des horreurs. Forcé de quitter la capitale, M. Maw, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, avait laissé ns une chambre de la légation, qu'il crut suffisamment otégée par l'apposition de son sceau sur la porte, une mme de 660,000 dollars appartenant à des citoyens anis : le sceau fut insolemment brisé, la porte fut enfoncée, somme fut enlevée.

A cette époque, le gouvernement constitutionnel, celui e représentait et que représente encore Juarez, était établi Vera-Cruz : il n'hésita pas à conclure avec le capitaine nlop une convention par laquelle il s'engageait, une fois tré en pleine possession du pouvoir, à payer tout ce qui uvait être dû aux Anglais résidant au Mexique, et à ecter à ce payement le produit des douanes de Vera-Cruz de Tampico.

Le parti constitutionnel triompha, mais le parti vaincu

ne l'était pas à ce point qu'il ne lui fût possible de troubler, de désoler, d'ensanglanter le pays. Au sein de ce grand désordre, il arriva qu'une somme d'argent considérable, dont une portion était la propriété de citoyens anglais, ayant été dirigée vers la côte sous la protection d'un convoi, le convoi fut attaqué et l'argent enlevé par le général Degollado, lequel était au service des autorités constituées. Des représentations lui furent adressées par M. Glennie, consul à Mexico, et il y eut restitution d'une partie de l'argent saisi; mais réparation plus ample était naturellement attendue et exigée (1).

Voilà ce que le gouvernement anglais avait à dire, et voici ce que le gouvernement de Juarez répondait :

« Il est trop vrai que des meurtres abominables ont été commis; mais par qui l'ont-ils été? Est-ce par nous, hommes du parti libéral? Non; les coupables, ce sont précisément nos ennemis. Lorsque, le 11 avril 1859, le docteur Duval, médecin anglais, fut arrêté à Tacubaya et fusillé, en violation de toutes les lois divines et humaines, quel était le parti qui venait de s'emparer de Tacubaya et y commandait? Le parti de l'Église. Et par qui fut donné l'ordre barbare? Par le farouche héros de ce parti, le général Marquez. C'est ce même Marquez qui, se voyant refuser par M. Newal une somme d'argent que ce dernier avait en dépôt, s'écria, dans un accès de rage : « Qu'on traîne cet homme aux *Capilla* (place assignée aux criminels qu'on va exécuter), et que demain, avant six heures, on le fusille; » ce qui aurait eu lieu si des amis de la victime n'étaient parvenus à désarmer la cruauté de Marquez en satisfaisant sa rapacité. Qu'on

(1) *Correspondence respecting the affairs of Mexico. Passim.* On peut voir aussi les débats qui eurent lieu, sur la question du Mexique, dans la séance du 10 mars 1862.

ette les yeux sur le sombre journal des violences dont MM. Pitman, Davis, Whitehead, Joots, George Selly et ant d'autres ont eu à souffrir, on se heurtera partout et oujours à ces noms funestes : Miramon, Marquez, Zuloaga! Par quelle fatalité sommes-nous appelés à rendre compte au monde civilisé de leurs meurtres et de leurs rapines, nous eurs adversaires déclarés? Le vol commis dans la légation britannique fut leur œuvre. Qu'on nous demande de rendre ce qu'ils ont volé, aujourd'hui que le pouvoir est entre nos mains, soit; mais du moins qu'on ait l'équité de nous épargner une flétrissure que nos ennemis seuls ont méritée. Ce qui peut légitimement nous être imputé à nous, et ce dont nous nous reconnaissons responsables, c'est la saisie d'espèces opérée par Degollado. Aussi sommes-nous prêts à tous les sacrifices pour expier ce tort d'un des nôtres et le réparer. De notre bonne volonté n'a-t-on pas un gage dans notre conduite à l'égard de la veuve du docteur Duval, à laquelle nous n'avons pas hésité à offrir, comme indemnité, une valeur de 25,000 dollars à prendre sur le domaine national? Nous savons que c'est à ceux qui ont le pouvoir qu'il appartient d'indemniser les étrangers des maux dont une anarchie prolongée est la source, si le gouvernement se trouve impuissant à la réprimer; mais qu'on nous laisse donc respirer un peu; qu'on n'ajoute pas, par des exigences trop pressantes, inexorables, aux embarras d'une situation déjà si difficile. Nous avons à défendre la liberté contre un parti pour qui l'anarchie la plus sanglante n'est qu'une route vers l'établissement de la tyrannie. Nous avons à tenir tête au fanatisme religieux armé de poignards. Nous avons à préserver l'ordre avec des finances délabrées; à réorganiser l'administration qui est en ruines; à fermer enfin l'immense plaie qu'une longue guerre civile a ouverte aux flancs du

Mexique : qu'on ne nous rende pas impossible, en nous prenant à la gorge, une besogne où sont engagés tant d'intérêts qui doivent être chers aux amis de la civilisation et de l'humanité (1). »

. Tel était l'état de la question, lorsque sir C. Lennox Wyke fut envoyé au Mexique en qualité de ministre plénipotentiaire. Dès ce moment, tout est changé dans les relations des deux pays. Autant M. Mathew s'est montré bienveillant et modéré, autant sir C. Lennox Wyke va se montrer intraitable.

Arrivé à Mexico le 9 mai 1861, il n'a pas été quinze jours au Mexique que son hostilité au gouvernement de Juarez se fait jour. Parlant d'une conversation qu'il vient d'avoir avec le ministre mexicain, don Guzman, il écrit à lord John Russell. « Je vais bientôt mettre sa sincérité à l'épreuve (2). » Puis il reproche au gouvernement sa *haine aveugle* pour le parti de l'Église. L'homme que M. Mathew appelait l'*infâme* Marquez n'est plus pour C. Lennox Wyke que le fameux (*notorious*) (3) Marquez; et peu s'en faut qu'il n'admire le génie du *notorious* Marquez et ses manœuvres militaires, qu'il qualifie de *masterly* (4). Ce qui paraît surtout l'animer contre le gouvernement de Juarez, c'est que ce gouvernement lui fait l'effet d'être *ultra-libéral* (5), et il ne pardonne pas au Congrès de passer son temps à discuter « *de prétendues théories de gouvernement reposant sur des principes ultra-libéraux.* »

(1) Voyez dans la *Correspondance relative aux affaires du Mexique*, la correspondance de Manuel de Zamacona avec l'envoyé britannique, page 39 et suivantes; et, pour ce qui est des auteurs de la plupart des attentats commis, un extrait du *Mexican extraordinary*, pages 23-29.
(2) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, page 11.
(3) *Ibid.*, page 12.
(4) De main de maître. *Ibid.*, page 29.
(5) *Ibid.*, page .

Qu'attendre d'un homme ainsi disposé ? Sa correspondance avec le ministre mexicain est sous mes yeux : rien de plus impérieux, rien de plus dur ; pas un mot sous lequel ne gronde une menace. Sir C. Lennox Wyke sait fort bien que les finances du Mexique sont dans un état d'épuisement absolu ; il l'ignore si peu, qu'en mandant à lord John Russell comme quoi la tête de Marquez a été mise à prix par le Congrès pour une somme de 10,000 dollars, il dit sur un ton ricaneur : « Il y a peu d'apparence que cet argent soit réclamé, circonstance, du reste, heureuse pour le Congrès ; car pareille somme, aujourd'hui, ne se trouverait pas dans le trésor national ? » Et c'est à un gouvernement dont il décrit lui-même de la sorte l'extrême pénurie, qu'il adresse, dès son arrivée, des sommations à bref délai, dont Shylok n'aurait pas désavoué le style, et qui rappellent les mots célèbres : « La livre de chair que je réclame de cet homme, je l'ai payée d'un haut prix : elle m'appartient. Je veux mon dû. » Il lui faut les 660,000 dollars que les rebelles ont enlevés de la maison de la légation britannique. Vainement senor Guzman lui fait-il observer que les coupables sont sous la main de la justice ; que leurs propriétés particulières doivent répondre du remboursement des sommes dont ils se sont indûment emparés, et que, si ces propriétés se trouvent insuffisantes, le Trésor fournira le surplus (1) : sir C. Lennox Wyke n'est pas homme à se contenter de si peu : que lui importe par qui le vol a été commis ? Il a été commis, cela suffit. Le loup disait à l'agneau : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ; » ici, on dit au gouvernement mexicain : « Si ce n'est toi, c'est donc ton ennemi. » Et en effet, dans sa dépêche du 24 juin 1861, sir Ch. Wyke lui-même écrit à

(1) *Ibid.*, page 11.

lord John Russell, à propos de cette affaire : « J'ai dit au senor Guzman que j'avais tout simplement à insister sur la restitution de l'argent volé, sans m'inquiéter le moins du monde des moyens par lesquels on peut se le procurer (1).

La correspondance du ministre plénipotentiaire anglais avec le ministre mexicain n'est pas moins remarquable, en ce qui touche l'enlèvement des espèces sous convoi, imputable au général Degollado. Dans une lettre qu'il adresse sur ce point à sir Ch. Wyke, senor Guzman, après avoir constaté, comme une chose connue de tout le monde et bien connue de sir Ch. Wyke lui-même, que le Trésor est aux abois, s'exprime en ces termes :

« Le gouvernement reconnaît les justes droits des créanciers, et il est bien résolu à s'imposer, pour les satisfaire, tous les sacrifices possibles. Il a à sa disposition des couvents et d'autres propriétés qui ont de la valeur; il les offre aux créanciers; il leur offre même le Palais National : ils peuvent faire leur choix, et ce qu'ils auront choisi leur sera délivré à un prix convenu et équitable. De plus, le gouvernement s'engage à accepter leurs créances pour argent comptant, soit dans l'acquittement des impôts, soit dans toute autre circonstance liée à leurs rapports avec lui (2). »

Que pouvait faire de plus un débiteur obéré ? C'était Antonio découvrant sa poitrine pour qu'on y taillât une livre de chair.

Non que je prétende donner cette comparaison comme tout à fait exacte, ou mettre en doute le moins du monde les bonnes intentions de sir Ch. Wyke. Je suis très-disposé à admettre que, s'il crut devoir être si pressant, si inflexible,

(1) *Ibid.*, page 13.
(2) *Ibid.*, page 28.

isément parce qu'il s'agissait d'une question qui
en aucune sorte personnelle. Représentant d'in-
étaient, non les siens propres, mais ceux de ses
tes, il ne pouvait être aussi facile en ce qui les
qu'il l'aurait été sans doute s'il ne se fût agi que
me. Tout ceci, je le crois volontiers; mais il n'en
oins vrai que sa conduite à l'égard du gouverne-
icain témoigne d'un excès de rigueur qui a été
ucoup dans les complications dont nous sommes
ui témoins. S'il eût mieux saisi l'esprit des sages
ns dans lesquelles lord John Russell lui disait
certain degré d'indulgence pouvait être nécessaire
gree of indulgence may be necessary), » il est pro-
e les choses auraient pris un autre tour. Au lieu de
correspondance nous le montre se plaisant à voir
noir, toujours prêt à imputer à la mauvaise foi les
ts manifestes de l'impuissance, ne parlant que de re-
aux moyens coërcitifs, excitant lord John Russell
es rapports sombres, et finissant par lui souffler ses
s.

décret rendu le 17 juillet 1861, décret qui proclamait
du pendant l'espace de deux années le payement de
i était dû aux Anglais porteurs d'obligations, et, en
al, à tous ceux qui étaient intéressés dans les conven-
diplomatiques, fut la goutte d'eau qui fit déborder le

Ch. Wyke est informé de l'existence de ce décret par
ix publique, et aussitôt il écrit à senor Manuel de
cona, qui était alors à la tête du gouvernement : « Il
que le Congrès a jugé à propos de faire cadeau de la
iété d'autrui au gouvernement de la république... Jus-
ce que j'apprenne de vous le contraire, je suis obligé

de regarder cette nouvelle comme fausse ; car je ne puis croire qu'un gouvernement qui se respecte en vienne à sanctionner une aussi flagrante violation des engagements sacrés qui le lient à l'égard des autres peuples (1). »

Quelque dur que fût ce langage, il n'aurait rien eu d'excessif, si le décret de suspension eût été, de la part du Congrès, un acte libre et volontaire ; si le Congrès n'eût pas obéi, en le rendant, à la plus inflexible des lois : la nécessité, et s'il eût été possible d'élever à cet égard le moindre doute. Mais quelle était la situation ? Le gouvernement avait fait jusqu'alors, pour satisfaire les créanciers étrangers, des efforts inouïs, n'ayant pas reculé même devant le déplorable et ruineux expédient des impôts forcés. Pour payer la dette étrangère, il s'était condamné à l'impossibilité absolue, soit de tenter les réformes les plus indispensables, soit de déployer les forces qui auraient pu mettre fin à une anarchie dévorante. Toutes les fois qu'un abus était signalé, on tonnait contre les vices d'une administration qui, disait-on, était à refondre, et à laquelle le gouvernement ne touchait pas. Toutes les fois que les bandits du parti de l'Église commettaient quelque acte de spoliation ou quelque meurtre, — un M. Beale venait justement d'être assassiné en défendant sa maison envahie (2), — on ne manquait pas de demander compte au gouvernement de son impuissance. Quand donc la vie, quand donc la propriété des étrangers résidant au Mexique serait-elle garantie ? Cependant il était bien manifeste que, si le gouvernement était forcé d'employer au payement de la dette étrangère la plus grande partie des ressources qui étaient, de notoriété publique, insuffisantes, il n'aurait pas les moyens requis pour le maintien de l'ordre.

(1) *Correspondance*, etc., page 37.
(2) *Ibid.*, page 31.

Au fond, cela revenait à le sommer de combattre l'ennemi et à le désarmer. Réduit de la sorte à choisir entre deux maux, le Congrès pensa que, dans l'intérêt des créanciers eux-mêmes, ce qu'il y avait de plus pressant à faire, c'était d'employer toutes les ressources disponibles au rétablissement de l'ordre, si profondément troublé, et à l'extinction de la guerre civile. Par le décret du 17 juillet 1861, il ne niait en aucune sorte la dette : il la reconnaissait, au contraire, en termes formels ; il déclarait sa ferme résolution de s'acquitter. Seulement, il faisait ce que fait tout négociant aux prises avec une gêne extrême : il demandait du temps.

Telles furent les considérations que Manuel de Zamacona soumit à sir Ch. Wyke dans une lettre dont le style grave, poli et mesuré, contrastait étrangement avec celui du ministre plénipotentiaire anglais.

Il est curieux de voir de quelle façon sir Ch. Wyke répond à l'argument tiré de la *nécessité* :

« Un homme affamé peut se croire justifié à ses propres yeux du fait d'avoir volé un pain, par le motif qu'il y a été poussé par une nécessité impérieuse; mais un pareil argument ne peut, à un point de vue moral, l'absoudre d'avoir violé la loi qui, toute sentimentalité mise à part, reste aussi positive que si le crime avait été sans excuse (1). »

La réponse que le ministre mexicain fit à ce raisonnement, qui était une insulte, mérite d'être rapportée :

« Son Excellence compare le gouvernement, en ce moment, à un homme qui, poussé par la faim, attaque et vole un marchand de provisions. Mais, dans un acte semblable, il y a deux choses qui ne se trouvent aucunement dans la

(1) *Correspondance*, etc., page 42.

conduite du gouvernement à l'égard de ses créanciers, savoir : un fait d'agression et de vol. Les créanciers dont il s'agit n'ont pas été dépouillés d'une pièce de six sous; non, pas d'une pièce de dix sous; et la comparaison à employer serait plutôt celle d'un père de famille qui, succombant sous le poids de ses charges et n'ayant à sa disposition qu'une petite somme à peine suffisante pour faire vivre ses enfants, s'en sert de préférence à leur acheter du pain.

« Si le représentant de Sa Majesté Britannique était de famille, aurait-il hâte de donner à la conduite du père nom de spoliation? Chaque jour, nous voyons des personnes que leurs embarras financiers contraignent de suspendre leurs payements, et pourtant personne ne s'avise de les traiter de voleurs (1). »

A la suite de cette correspondance, trop longue pour être donnée ici en entier, toute relation officielle fut rompue entre l'envoyé britannique et le gouvernement mexicain (2).

Encore un mot : à en juger par le procès-verbal de la conférence d'Orizaba, il paraît que l'amiral Jurien reproche au gouvernement mexicain « d'étouffer par une pression systématique la libre expression des désirs de la partie intelligente et modérée de la nation. » Il est possible que l'amiral Jurien ait, à cet égard, des renseignements qui nous manquent ; mais ce qui est certain, c'est que le reproche adressé au gouvernement de Juarez par sir Ch. Wyke dans ses dépêches est, au contraire, qu'il n'a pas la vigueur requise pour la répression de l'anarchie, et qu'il est *ultra-libéral*. Convenons que voilà des accusations qui ne s'accordent guère.

Quant à la partie intelligente et modérée de la nation voici de quel côté elle est rangée, selon le *Times*, par la

(1) *Ibid.*, page 44.
(2) *Ibid.*, page 52.

d'après les documents publiés par le cabinet britannique : « Sur 7 millions d'hommes au Mexique, il y en a 2 millions qui sont fermement attachés aux institutions républicaines : le reste se compose principalement d'Indiens, trop ignorants pour qu'on tienne le moindre compte de leur opinion (1).

LXXVII

12 juillet.

Exposition internationale; distribution des récompenses

Hier a eu lieu, dans le palais de l'Exposition, la distribution des récompenses. Quand je me sers du mot distribution, il faut s'entendre : les médailles ne sont pas encore frappées; donc, impossibilité de les livrer. Tout s'est borné à la désignation des plus dignes.

En tout pays, mais plus particulièrement à Londres, l'état de l'atmosphère tient une large place dans les espérances et les craintes dont se compose l'attente d'une grande cérémonie publique. Aurions-nous du soleil? Aurions-nous de la pluie? Il avait bien fallu prévoir les deux cas, et, pour chacun d'eux, l'inquiète prévoyance des commissaires avait préparé un programme à l'avenant. Grâce au ciel, on n'a pas eu à se conformer au programme de la pluie. Je me suis

(1) Voyez le *Times* du 27 mai 1862.

laissé dire, dans cette terre classique de la monarchie constitutionnelle, que la reine n'a jamais eu ici à paraître en public sans qu'il fît beau temps. La reine, cette fois, devant être absente, jugez les alarmes ! Mais, je le répète, c'est le programme du soleil qui l'a emporté. Le ciel était pourtant voilé dans la matinée : fausse alerte, rien de plus.

Du reste, ce n'était plus cette curiosité frémissante du jour de l'ouverture. Adieu les avenues ruisselantes de peuple ! adieu cette interminable file de voitures de toute espèce, j'allais dire de toute condition, qui, le 1er mai encombraient depuis huit heures du matin les abords de l'Exposition ! Adieu les longues lignes formées par les exclus sur le passage des élus ! Je suis entré à l'Exposition fort tard, à une heure environ, juste au moment où la cérémonie allait commencer, et ce qui m'a frappé, c'est l'air de tranquillité parfaite qui régnait autour de l'édifice.

Dans Hyde-Park, du côté de la porte qui regarde Exhibition-Road, les curieux étaient comparativement très-clairsemés. Vers l'entrée nord du jardin d'horticulture, sur la route par où l'on s'attendait à voir venir les personnages de marque, il y avait deux ou trois groupes qui ne m'ont pas paru beaucoup plus denses que ceux dont notre vieil ami Polichinelle a eu, de temps immémorial, le privilége de captiver l'attention. Aux portes du palais, nulle trace d'encombrement ; rien qui arrêtât ou gênât le passage. Je suis entré, quant à moi, sans être coudoyé et sans avoir eu à coudoyer qui que ce soit. Que le nombre des visiteurs, ce jour-là, se soit élevé, comme certains l'assurent, à soixante ou soixante-dix mille, c'est ce dont je doute ; et, si cela est vrai, c'est un mystère que je ne me charge pas d'expliquer. Mon impression est que la foule des visiteurs n'était pas beaucoup plus considérable que le 1er mai, et le chiffre de quarante-

quatre mille, qui est celui des personnes *comptées*, ne saurait être beaucoup au-dessous de la vérité.

Quoi qu'il en soit, l'assistance, au dedans, présentait à coup sûr un spectacle que ne faisait pas espérer le calme aspect du dehors. Ainsi qu'il arrive en ces occasions, les dames étaient là en grande force, et comme l'Angleterre est un des pays du monde où l'éclat de la beauté, chez les femmes, se marie le mieux à l'éclat de la parure, nul, je suppose, n'aura été tenté de se plaindre du rôle que jouait cette fois la curiosité des filles d'Ève. La galanterie de la commission leur avait ménagé, le long de la nef, le plaisir de tout voir et de bien voir, sur de longues rangées de chaises, derrière lesquelles se pressaient, montés sur des bancs ou se hissant sur leurs talons, ceux du sexe fort. Le chemin, passablement tortueux, que devait suivre la procession des gens à costumes avait été protégé d'avance par des espèces de barricades. Était-ce bien nécessaire? Il faut le croire. Durant notre première Révolution, celle qui fut si terrible, pour empêcher le peuple de franchir la limite voulue, dans les cérémonies publiques, on tendait devant lui un ruban tricolore, et il paraît que cette frêle barrière fut toujours respectée. J'avais pris position dans les galeries, où l'affluence était grande, et c'est de là que j'ai assisté au défilé de la procession, c'est-à-dire à la fête; car — pour ce qui est des yeux — la fête, c'était la procession... Mais non, je me trompe : la fête véritable, c'était la foule élégante et joyeuse qui inondait l'intérieur de l'édifice; le spectacle, c'était les spectateurs.

Quant à la procession, j'avoue franchement qu'elle est de ces choses qui n'ont jamais été de mon goût. En dépit que j'en aie, je trouve un peu ridicule que de graves personnages, des hommes d'État, des ministres, des penseurs, en cheveux

blancs, viennent, à un moment donné, faire pompeusement le tour d'un édifice, affublés de toutes sortes d'uniformes pittoresques, quelques-uns beaucoup trop pittoresques, et semblent dire aux badauds de bon ton et de bonne compagnie, réunis pour les voir passer : « N'est-ce pas que nous payons de mine dans ce costume? » D'autant qu'à plusieurs d'entre eux on serait tenté de répondre, n'étaient les lois du respect : « Mais, pas du tout, croyez-le bien. » Les processions du grand Opéra sont préférables, et de beaucoup, parce que là il est de rigueur que l'habit fasse le moine. Encore si ces messieurs avaient eu des masques! Mais une mascarade sans masques!

Je sais bien que les peuples, en thèse générale, ne sont pas prêts à sortir de l'enfance : il leur faut des joujoux, quelque chose qui les amuse, qui parle aux yeux. Fort bien! cependant, s'il est une nation qui soit en droit de se croire majeure, c'est l'Angleterre, la grave Angleterre : pourquoi donc y condamner des hommes d'un mérite éminent à s'y donner de la sorte en spectacle? J'ai aperçu plus d'un sourire malin sur de bien douces lèvres.

Ici, toutefois, la procession, puisque procession il y a, avait du moins un but qu'on eût cherché vainement le jour de l'ouverture : c'était de se rendre successivement aux diverses stations où il était convenu que les récompenses seraient assignées, et qui se recommandaient aux regards par de jolis trophées de guirlandes et de drapeaux, sans compter l'étalage environnant d'objets précieux, caractéristiques des diverses nationalités. Dans ce déploiement de ressources, l'Autriche s'est distinguée par la richesse, et la France par le bon goût, cette distinction de l'esprit.

Avant de pénétrer dans le palais, le duc de Cambridge, le duc d'Argyle, le duc de Newcastle, sir Cornewall Lewis, sir

Charles Wood, le prince de Carignan, le pacha d'Égypte, lord Palmerston, M. Disraeli, M. Gladstone, le comte Russell, le cortége officiel enfin dans tout ce qui constituait sa splendeur, avaient traversé le jardin d'horticulture entre deux haies de visiteurs sympathiques et de charmantes visiteuses, jusqu'à l'extrémité du jardin, où s'élevait le dais sous lequel devait se jouer l'acte le plus important du drame. Vous trouverez dans tous les journaux anglais, d'où vous pouvez l'extraire, si le cœur vous en dit, l'allocution, d'ailleurs très-courte, prononcée par lord Granville, et la réponse, très-courte aussi, lue par le duc de Cambridge.

Rien de remarquable, soit dans l'un, soit dans l'autre discours : lieux communs rédigés en termes convenables, et relatifs tous les deux à l'affaire du jour. Mais entre le premier et le second se place un rapport lu par lord Taunton comme président du conseil des jurés, et ce rapport mérite d'être mentionné. Il constate que les jurys étaient au nombre de 65, groupés de façon à former 36 catégories, correspondant aux 36 classes industrielles, entre lesquelles se divisent les objets exposés; que ces objets ont été soumis à l'examen de 615 jurés, dont 328 Anglais; que leurs travaux ont duré deux mois, et que la tâche a été aussi rude que consciencieusement remplie, le nombre des exposants dont il a fallu peser les mérites comparatifs ne s'élevant pas à moins de 25,000. Du même rapport il résulte que le nombre des médailles votées par le jury est de 7,000, et celui des « mentions honorables » d'environ 5,300. C'est plus qu'en 1851 et moins qu'en 1855.

Dans la liste officielle des médailles accordées figurent, en ce qui concerne la France, beaucoup de noms dont je ne citerai aucun, ne pouvant les citer tous. Qu'il me suffise de

dire que notre cher et grand pays occupe ici, comme partout, une place qui attire et fascine le regard.

En somme, la cérémonie d'hier a été fort intéressante, ne fût-ce que par l'idée qu'elle avait pour but d'exprimer, et sa place est marquée d'avance dans l'histoire des triomphes pacifiques.

LXXVIII

21 juillet.

Comment la guerre américaine est envisagée en Angleterre

Une autre grande bataille s'est livrée, vendredi dernier, sur un champ de bataille non moins en vue que celui de Richmond : la Chambre des Communes d'Angleterre. Armés du glaive de la parole, les Saxons du Nord et ceux du Sud en sont venus aux mains; mais, cette fois, ce sont les hommes du Sud qui ont été mis en déroute. Combien de morts? combien de blessés? Hélas! la question est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air. De tel mot, follement lancé aujourd'hui, la mort peut sortir demain, et, dans le vocabulaire des peuples — malheur à qui l'ignore! — il est des phrases chargées à mitraille.

« Les Américains du Nord sont piqués de « la tarentule, » s'est écrié M. Grégory, dans la séance d'avant-hier. Mais si

M. Grégory, et M. Lindsay, et lord A. Vane Tempest, et S. Fitzgerald, n'étaient pas piqués de la tarentule, au-nt-ils soulevé une discussion dont le moindre défaut est re inopportune, et où risquent de germer tant de haines? aient-ils plaidé la cause de la paix dans un langage qui le tambour? Auraient-ils insisté sur la nécessité d'une liation en termes qui doivent rendre toute idée de média-odieuse à l'une des deux parties? Auraient-ils jeté à la du Nord, comme insulte, comme menace et comme défi, mots : « Reconnaissance de l'indépendance du Sud par rope? » Il n'y aura fibre d'homme qui ne tressaille à v-York le jour où cette nouvelle arrivera sur les ailes du graphe : « Dans la patrie de Wilberforce, dans la mbre des Communes d'Angleterre, des voix ont été en-dues et applaudies qui proclamaient souverainement juste cause déshonorée par l'esclavage. »

e raisonnement de M. Lindsay est celui-ci. — Il faut le naître; car il résume fidèlement ce qu'on va disant ici, uis plusieurs mois, dans la plupart des journaux, dans clubs, dans les salons, partout; et il a, d'ailleurs, cela remarquable, qu'il montre jusqu'à quel point les parti-s du Sud ont peur de passer pour les avocats de l'escla-e.

l y a en Amérique, selon M. Lindsay, deux intérêts bien incts : celui du Nord, pays manufacturier, et celui du , pays agricole. Le Nord a besoin ou croit avoir besoin arifs prohibitifs pour protéger ses manufactures; le Sud esoin du libre échange pour écouler ses produits. En 0, les États-Unis ont exporté jusqu'à concurrence de millions de dollars; les exportations du Sud, en coton, c et autres articles, figuraient dans ce chiffre pour millions, et les exportations du Nord pour 100 millions

seulement. Or, comme un pays paye ses exportations avec ses importations, il en résulte que, soit d'une manière directe, soit d'une manière indirecte, le Sud, qui exporte davantage, ne peut manquer d'être plus lourdement chargé que le Nord dans la répartition des taxes levées par le gouvernement fédéral. C'est peu : le but avoué d'une partie de ces taxes étant d'encourager les maîtres de forges de Pensylvanie et les manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, quelle était la position du Sud avant la séparation? D'une part, il avait à payer plus que son contingent proportionnel en matière d'impôts, et, d'autre part, il se trouvait forcé d'acheter cher dans le Nord ce qu'il aurait pu avoir de l'Europe à bon marché. Ses intérêts étaient donc lésés doublement. Et où était son recours? Aux termes de la Constitution des États-Unis, chacun des trente-quatre États dont se composait l'Union envoyait deux membres au Sénat, et, quant à la seconde Chambre, elle se recrutait d'après un système qui donnait la population pour base à la représentation. De là cette conséquence inévitable que, la population du Nord ne cessant d'être grossie par le torrent des émigrations européennes, l'influence politique du Sud devait diminuer de jour en jour; de sorte que ses intérêts étaient attaqués sans qu'il fût armé de suffisants moyens pour les défendre. Telle est la vraie cause de la séparation. Elle a été fatalement amenée par des circonstances commerciales, rien de plus. L'esclavage n'a pas été, il ne pouvait pas être en question. Est-ce que le gouvernement de Lincoln ne l'a pas dit au monde en termes assez clairs? Est-ce que le programme du cabinet de Washington n'a pas, dès l'abord, porté en tête ces mots, impossibles à effacer désormais du livre de l'histoire : « Le but de cette guerre est, non pas l'abolition de l'esclavage, mais le rétablissement de l'Union.»

Que nous veulent donc les abolitionnistes, avec leurs doléances humanitaires et leurs philanthropiques aspirations? Il ne s'agit pas en tout ceci de l'émancipation des noirs. Le Nord combat pour l'empire; le Sud combat pour l'indépendance; et, par suite de cette lutte, de jour en jour plus terrible, l'ancien monde est ruiné, tandis que le nouveau monde se traine dans le sang. Qu'attendons-nous pour intervenir?

Tel est le sens du discours qu'a prononcé M. Lindsay; et ce discours, je le répète, n'est lui-même que l'écho des arguments et des plaintes dont toute l'Angleterre retentit.

Mais cette manière d'envisager la question est-elle conforme à la vérité? Est-elle conforme à la justice? L'Union était un contrat, un contrat solennel et sacré. Depuis quand est-il légitime, de la part d'une des parties signataires d'un contrat, de le rompre brusquement, violemment, dès qu'elle a, ou se figure avoir un intérêt à le faire? Est-ce que ce pacte de l'Union, qui, en si peu d'années, avait fait du peuple des États-Unis un des peuples les plus puissants et les plus florissants de la terre, n'avait créé entre le Nord et le Sud aucune réciprocité d'obligations? Est-ce que le Sud n'avait dû à l'intimité de ses relations avec le Nord aucun avantage de nature à contre-balancer les effets de ce système de tarifs, qui, je le crains, serait beaucoup moins coupable aux yeux de M. Lindsay, s'il n'avait réellement affecté que les intérêts du Sud? Quelle chose étrange d'entendre des gens s'apitoyer sur les causes qui risquaient de diminuer l'influence du Sud avant la séparation, quand on songe dans combien d'élections cette influence s'est montrée prépondérante, et combien de présidents l'Union a reçus des mains du Sud! Aurait-il donc fallu, pour répondre aux idées de justice de M. Lindsay, qu'en toute occasion, invariablement, jusqu'au bout, treize états fissent la loi à vingt et un? Qu'une popula-

tion de moins de 12 millions, dont 4 millions d'esclaves, fit la loi à une population de 20 millions?

C'est le Nord qui a fait élire M. Lincoln; mais c'était le Sud qui avait fait élire M. Buchanan. Loin d'être au-dessous du niveau marqué par son importance numérique, l'influence du Sud était fort au-dessus de ce niveau. Si la guerre actuelle est une simple affaire de tarif, d'où vient que le vice-président des confédérés a formellement déclaré, en leur nom, qu'il s'agissait pour eux d'asseoir une nouvelle république sur la base de l'esclavage? Et d'où vient, comme M. Forster l'a rappelé, qu'il n'y a pas un seul mot qui se rapporte à cette question du tarif dans la proclamation d'indépendance qui a été le signal de la séparation?

Le fait est que c'est bien l'esclavage qui est en cause. Que le Nord ait trop longtemps pactisé avec cette institution immorale; que les nègres, à qui le Sud offrait le pain amer de la servitude, se soient vus trop souvent refuser, dans le Nord, le pain de la liberté; que des concessions dégradantes, le bill des esclaves fugitifs par exemple, aient été faites par le Nord à la crainte d'une rupture du lien fédéral; que M. Lincoln n'ait pas écrit sur ses drapeaux : « Abolition de l'esclavage; » que Frémont ait été rappelé du Missouri et Hunter désavoué pour avoir voulu essayer d'agrandir la question, de l'élever, c'est vrai. Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que le Sud, non content de vivre dans l'esclavage, voulait l'étendre sur les territoires annexés aux États-Unis; c'est que le Nord s'y est opposé; c'est que M. Lincoln a été élu comme représentant de cette opposition; c'est enfin que l'appel des treize États contre ce jugement de la souveraineté populaire a été... la séparation, — d'où la guerre civile.

Mais voilà précisément ce que les partisans du Sud, en

ıgleterre, s'étudient à mettre dans l'ombre, parce qu'ils mprennent bien que l'Angleterre ne saurait se ranger du rti des possesseurs d'esclaves, sans déchirer de ses propres ıins la plus noble page de son histoire.

Malheureusement, si l'honneur du peuple anglais, en cette casion, est d'un côté, son intérêt, du moins immédiat, est de ıutre; et c'est ce qui explique, en partie, les sympathies que ut d'abord le Sud a rencontrées dans ce pays. Lord Vane ımpest racontait avant-hier, à la Chambre des Communes, mme quoi on lisait, à Boston et en d'autres villes du Nord, r la porte de certaines boutiques : « On ne vend pas ici de archandises anglaises, » et il ajoutait, par voie de conıste, qu'étant à Richmond il avait entendu un membre du ıuvernement des confédérés lui dire : « Nous regardons Angleterre comme notre atelier. » C'est là tout le mystère. ıns les Américains du Nord, le peuple anglais redoute des otectionnistes, tandis qu'il salue des libre-échangistes ıns les Américains du Sud. Il frémit à l'idée de son comerce allant se briser, dans le Nord, contre la barrière des rifs, tandis qu'il s'exalte à l'idée d'aller échanger sans enave, contre les matières premières du Sud, ses produits anufacturés.

Ajoutez à cela le souvenir de mainte provocation reçue, - le ressentiment de maint affront dévoré en silence, — les atribes d'une portion considérable de la presse américaine, - l'opinion, assez fondée, que le Nord, inondé d'Allemands d'Irlandais, a perdu beaucoup de son origine anglaise, et ıe les représentants réels de la race saxonne en Amérique nt les hommes du Sud — l'intérêt politique qu'a l'aristoatie anglaise à voir disparaître le prestige des institutions publicaines en Amérique, et, pour ne rien oublier, l'inrêt national qu'a l'Angleterre à voir s'affaiblir, en se divi-

sant, une puissance dont le prodigieux essor lui a depuis longtemps fait ombrage.

Toutefois, je me hâte de le dire, il s'en faut bien que ces motifs égoïstes agissent sur tous les éléments dont se compose la société anglaise. Si le parti des intérêts étroits existe ici, comme partout, et y possède, comme partout, assez de force pour entrainer, à un moment donné, l'opinion publique, il y a aussi le parti des idées nobles, des sentiments généreux, le parti de la justice. C'est celui-là qui a si bien inspiré avant-hier, dans la Chambre des Communes, M. Taylor et M. Forster; et c'est à celui-là qu'appartiennent ces magnanimes ouvriers du Lancashire, qui vivent, on pourrait presque dire dans la mort, sans faire de l'excès de leurs souffrances une menace, sans s'agiter sous l'aiguillon de la faim, et sans se plaindre de ce que leur coûtent ces formidables batailles qui se livrent par-delà les mers. A Blackburn, la misère est si grande, que le nombre des personnes réduites à recevoir des secours est de quinze mille. Eh bien! à Blackburn, une motion semblable à celle de M. Lindsay ayant été dernièrement soumise à un nombreux meeting d'ouvriers, elle a été rejetée par un vote presque unanime. M. Taylor a eu raison de citer ce fait: il est de ceux qui honorent un pays.

Malheureusement, le langage de la presse ne répond pas, en général, à l'attitude de la classe ouvrière. Dans la plupart des journaux, la sympathie pour la cause du Sud se produit sous les formes les plus irritantes, et l'antipathie à l'égard du Nord s'épanche tantôt en déclamations virulentes, tantôt en railleries qui mordent jusqu'au sang. Ce qui est chez les Américains du Sud courage viril, constance à toute épreuve, fermeté indomptable, n'est plus, quand il s'agit des Américains du Nord, que brutalité, obstination

sanguinaire ou confiance touchant à la folie. Le Nord a-t-il remporté l'avantage, on commence par le nier; puis, quand nier est devenu impossible, on s'attache à atténuer l'importance du succès par mille commentaires subtils, par mille explications forcées. Le Sud, au contraire, est-il vainqueur, on n'a pas assez de mots pompeux pour célébrer son triomphe ; on écrit en gros caractères : *Grande défaite des fédéraux*, et l'on somme la Renommée de souffler à pleins poumons dans toutes ses trompettes. Vendredi dernier, le bruit ne s'était-il pas répandu que c'en était fait ; que la lutte était terminée; que Mac-Clellan, réduit aux abois, avait offert de se rendre et avait subi un refus ignominieux, tant sa destruction était certaine !

Comment mettre en doute ce qu'on désire ardemment? La Cité était en rumeur. Les clubs conservatistes ne se possédaient pas de joie. Quelque évidemment absurde que fût la nouvelle, beaucoup y croyaient, à force d'y *vouloir croire*. D'ailleurs, le moyen d'être incrédule? Le *Times* avait parlé. Ce qu'il y a de singulier et a dû frapper les natures soupçonneuses, c'est que la fausse nouvelle a été mise en circulation juste au moment où le débat sur la motion de M. Lindsay allait s'engager. Quel étonnant à-propos!

Quoi qu'il en soit, le résultat de ce débat n'a pas été ce que les séparatistes anglais attendaient. La Chambre des Communes a compris qu'une médiation proposée aux États-Unis, après une défaite subie, serait infailliblement refusée; que de ce refus naîtraient des complications funestes; que la reconnaissance du Sud, si l'on allait jusque-là, ne changerait rien, absolument rien, à la situation du commerce anglais vis-à-vis des États soulevés, tant que le Nord continuerait à les combattre; que le seul effet de cette reconnaissance qu'il fût raisonnable de prévoir était la guerre avec le gou-

vernement de Washington, une guerre terrible, une guerre à mort, et que, dans ce cas, la disette du blé pour l'Angleterre se joindrait à la disette du coton. La Chambre des Communes n'a pas voulu qu'on tuât la maladie au point de tuer le malade : « Laissez au gouvernement, » a dit lord Palmerston, » le soin de juger ce qui est à faire, et quand il convient de le faire, et comment il convient de le faire. » Cette conclusion a été applaudie. M. Lindsay a dû retirer sa motion. Pour lui et ceux de son parti, c'est une campagne manquée.

Le mal est que ce débat va donner ample pâture aux fureurs du *New-York-Herald* et enflammer, au delà de l'Atlantique, des colères qui ne sont déjà que trop violemment excitées; car, ce m'est une douleur d'avoir à le constater, les attaques dirigées contre le Nord par M. Lindsay, *et*, plus particulièrement, par M. Grégory, ont manqué de mesure autant que de justice. L'un et l'autre, ils ont prononcé des paroles irréparables!

Quant à leurs arguments, ils ne convaincront que ceux qui ont le parti pris d'être convaincus. M. Taylor l'a dit avec une éloquence venue du cœur : « Ce qui se dresse au loin, c'est la *Némésis de l'esclavage.* » Oui, cette Némésis plane sur la lutte fatidique qui ensanglante et met en lambeaux une contrée naguère si calme en apparence. Vainement cherche-t-on par je ne sais quelles petites questions de sous et deniers à donner le change au monde sur le caractère réel de ce drame, l'un des plus affreux, mais des plus instructifs dont l'histoire ait jamais donné le spectacle aux hommes. Le Sud est cruellement puni pour avoir eu des esclaves; le Nord est cruellement puni pour l'avoir souffert, et l'Europe, elle aussi, est punie, pour n'avoir répudié l'esclavage qu'en ce qui la concernait, et pour avoir manqué de la logique

ou du courage de ses convictions. La leçon est tragique s'il en fut; elle restera. Nie maintenant la solidarité des peuples qui l'ose !

LXXIX

2 août.

Lord Palmerston attaqué par M. Cobden.

La fin de la session parlementaire vient d'être marquée ici par un grand combat. Trois champions renommés ont paru dans la lice : M. Cobden, lord Palmerston et M. Disraëli. Brillante a été cette passe d'armes, et elle mérite qu'on s'y arrête.

Vous savez comment, après la chute du ministère Wellington et l'accession des Whigs au pouvoir, lord Palmerston devint secrétaire d'État pour les affaires étrangères : depuis cette époque, on peut dire à la rigueur qu'il a figuré dans les rangs du parti libéral; mais il y a figuré comme un transfuge qui garde, dans le camp où il lui a plu de passer, ses anciennes prédilections et ses anciens penchants. Lord Palmerston n'a pas cessé d'être le disciple de Canning, et l'idée d'une réforme parlementaire lui a toujours fait mal au cœur.

Il y eut un moment, toutefois, où il sembla décidément résolu à s'amender; et à ceux qui lui reprochaient d'aban-

donner en cela les traditions de son maître, il répondit par la citation de ce célèbre passage d'un des discours de Canning : « Ceux qui résistent à un progrès parce que c'est une innovation risquent d'être un beau jour forcés d'accepter l'innovation quand elle a cessé d'être un progrès. » J'ajoute qu'à son alliance avec les Whigs, en 1830, lord Palmerston dut de perdre la position de représentant de l'Université de Cambridge, position qu'il occupait depuis 1811.

Malgré tout cela, Henry-John Temple, vicomte Palmerston, est, au fond de l'âme, un tory : c'est ce que j'ai eu plusieurs fois occasion de vous dire, si j'ai bonne mémoire, et c'est ce que vient de lui dire en face, à lui-même, en pleine Chambre des Communes, M. Cobden.

M. Cobden appartient à ce parti libéral dont lord Palmerston est le chef officiel. Voilà précisément ce qui a donné lieu à l'attaque. M. Cobden, en effet, n'est pas, — et comment pourrait-on attendre cela d'un tel homme? — un de ces soldats qui obéissent à la consigne sans souffler mot, et obéissent d'autant mieux qu'ils pensent moins. Il veut bien suivre le capitaine, mais à la condition que le capitaine prendra quelque souci de suivre de son côté le drapeau.

Est-ce bien là ce qu'a fait lord Palmerston?

Lorsque, il n'y a pas bien longtemps encore, il poussa si rudement du coude le ministère de lord Derby et se présenta pour le remplacer, sur quel titre fonda-t-il sa candidature au pouvoir? Sur sa disposition à substituer au bill de réforme proposé par le cabinet conservateur un bill plus large, plus franc, plus démocratique. Cette condition de son avénement au ministère a-t-elle été remplie? Il lui convient bien, vraiment, de venir prétendre aujourd'hui, pour toute excuse, que le pays n'a point paru tenir beaucoup à cette réforme, et que la faute en est à M. Bright, qui, par ses exagérations, a

effrayé les gens et tout compromis! Est-ce que, dans la lutte qui précéda sa victoire sur le ministère de lord Derby, lord Palmerston n'avait pas M. Bright à ses côtés? Est-ce qu'il ne l'accepta pas alors hautement pour compère? Est-ce qu'il fut retenu alors par la crainte de le voir pousser les choses à l'extrême? Il le connaissait bien, pourtant. Ainsi que M. Disraëli l'a rappelé avec cette âpreté sardonique qui caractérise son talent, M. Bright n'est pas un de ces hommes qui mettent leur drapeau dans leur poche. Il a le verbe haut; il a une voix qui sert volontiers d'écho à ses pensées; sa franchise est aussi rude que ses convictions sont fortes; ne croyant avoir rien à cacher, il ne cache rien, et son cœur est un livre ouvert que ceux-là seuls seraient excusables de ne lire point qui ne savent pas lire.

Si donc lord Palmerston n'a pas présenté le bill de réforme attendu de son initiative, c'est parce que la nature de son esprit répugne aux innovations politiques, et que son étendard n'est pas, en réalité, celui du parti dont la singularité de son rôle est précisément d'être le chef.

Que résulte-t-il de là? Que le parti libéral, avec lord Palmerston à sa tête, va se décomposant, s'amoindrissant, se discréditant. Il a beaucoup à faire, et il ne fait rien. Il est au pouvoir, et il se trouve plus faible que s'il était dans l'opposition. Par quelle mesure témoignant de sa force la session qui finit a-t-elle été signalée? Au lieu d'avancer, il a reculé. Si la question du Ballot n'est pas devenue ridicule, ce n'est certes pas qu'on lui ait épargné les railleries officielles. Il y a sept ans, il y avait contre le maintien des *church rates* (taxes ecclésiastiques), dans la Chambre des Communes, une majorité en train de gagner la partie : aujourd'hui, cette majorité est si bien dissoute, que M. Disraëli parle de monter au Capitole et de rendre grâce aux dieux.

Voilà de quoi M. Cobden est venu se plaindre dans la séance de vendredi. Il a dit ce mot, qui est très-vif, mais très-vrai : les hommes du parti conservateur auraient pu renverser le premier ministre, s'ils l'avaient voulu ; et pourquoi ne l'ont-ils pas voulu ? parce qu'ils ont plus de confiance en lui que dans leur propre chef !

Ce qu'il y a de véritablement admirable chez lord Palmerston, c'est une sérénité que rien n'altère, une bonne humeur que rien ne déconcerte, une jovialité doucement ironique qui déjoue les attaques, en leur ôtant en quelque sorte tout caractère sérieux, alors même qu'elles sont très-sérieuses. Le moyen de se passionner et de passionner les autres contre un homme qui ne se fâche pas ! Lord Palmerston n'est certes pas un orateur de premier ordre, dans le sens absolu du mot ; il n'a ni la force entraînante de M. Bright, ni l'éclat et la subtilité de M. Gladstone, ni le mordant de M. Disraëli, ni la vigueur argumentative de M. Cobden ; il parle même avec quelque hésitation, comme si sa pensée tâtonnait à la recherche du mot. Mais ce qu'il y a de mieux à dire, dans une situation donnée, et eu égard à ceux qui l'écoutent, il le dit simplement, clairement et *gaiement*, en homme que sa supériorité dispense de l'ennui de se mettre en colère.

Le secret de sa puissance oratoire est là. Il s'amuse de l'emportement de ses adversaires ; il sourit à leurs menaces avec une bienveillance protectrice ; et je dirais volontiers de son éloquence qu'elle a un bon caractère. On ne cite, je crois, qu'un cas où elle soit sortie des gonds. C'était en 1826 — (vous voyez qu'il faut remonter haut pour trouver un exemple) — lord Palmerston était revenu à plusieurs reprises sur les causes qui avaient fermé à un certain colonel Bradley les rangs de l'armée, sans que M. Hume con-

sentit à se montrer satisfait de l'explication, M. Hume, étant à la fois le plus honnête et le plus obstiné des hommes. Cette fois donc, lord Palmerston perdit patience, jusque-là que ces mots violents lui échappèrent : « Si l'honorable gentleman a l'esprit obtus, ce n'est pas ma faute. » Mais c'est pour le coup que l'exception prouve la règle.

Aussi ne s'attendait-on pas vendredi à voir lord Palmerston troublé par la déclaration de guerre de M. Cobden, bien que ce dernier soit un rude jouteur. Et en effet, aux reproches de son agresseur, l'imperturbable vicomte a répondu par des remercîments en règle.

Entre nous, il n'y avait pas de quoi, en ce qui touche les points que j'ai déjà indiqués. En accusant lord Palmerston de n'être pas du parti qu'il avait charge de conduire, M. Cobden était trop dans le vrai pour qu'une réponse fût possible, et, à cet égard, il n'y a pas eu en réalité de réponse. Mais où le ministre a triomphé, c'est dans sa réplique aux attaques dirigées contre le caractère dissipateur et perturbateur de sa politique.

Nul ne manie les faits et les chiffres comme M. Cobden ; il a donc prouvé à merveille :

Que lord Palmerston avait dépensé, cette année, pour l'armée, la marine et les fortifications, 8 millions de livres sterling en sus de la somme jugée suffisante il y a trois ans ;

Et que le gouvernement, qui ne coûtait par tête que 1 liv. 18 sh. 2 d. en 1840, en était venu à coûter par tête 2 liv. 8 sh. 1 d. ;

Et que le noble lord avait embarqué, sans nécessité, son pays dans quatre guerres successives, loin, bien loin, en Chine ;

Et qu'après avoir, avec une imprévoyance ruineuse, dé-

pensé 30 millions de livres sterling en construction de vaisseaux de bois, il menaçait le pays d'une dépense énorme en construction de vaisseaux de fer;

Et qu'il avait envoyé huit mille hommes au Canada, lors de l'affaire du *Trent*, sans attendre d'Amérique la réponse qui devait, ou nécessiter cet envoi coûteux, ou le rendre superflu;

Et qu'il était toujours prêt à appuyer, à sanctionner, à récompenser les actes de violence commis par les agents du gouvernement dans les diverses parties du monde;

Et que sa politique était une politique de coups de théâtre, *a sensation policy*;

Et que sa tactique était de faire continuellement peur de la France à l'Angleterre, de manière à avoir un motif de dépenser de l'argent en même temps qu'un moyen de grossir sa popularité;

Et enfin qu'il avait coûté au peuple anglais, à lui tout seul, 100 millions de livres sterling, — prix considérable, même pour un homme de son mérite!

Eh bien, c'est d'avoir constaté ces choses que lord Palmerston a témoigné sa reconnaissance à M. Cobden; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il a eu en cela parfaitement raison.

En vérité, M. Cobden connaît bien peu son pays, s'il a pu imaginer un seul instant qu'il ébranlerait la popularité de lord Palmerston en le montrant jaloux à l'excès de l'honneur de l'Angleterre, et décidé à ne rien épargner soit pour accroître sa puissance, soit pour ajouter à son prestige, soit pour garantir sa sécurité.

Quel panégyrique, aux yeux de cette nation-ci, pouvait valoir une accusation semblable? Lord Palmerston est Anglais avant tout, Anglais coûte que coûte, Anglais envers et

contre tous, soit; mais est-ce d'aventure en Angleterre qu'on lui fera un crime d'être trop Anglais? Plus M. Cobden avait ici raison comme économiste et moraliste, plus il a eu tort comme tacticien politique. M. Disraëli, qui se pique d'être un stratégiste parlementaire, a bien senti que son allié de circonstance venait de commettre une maladresse. Il a essayé de réparer le mal, en assurant qu'au bout du compte lord Palmerston avait moins fait que ses prédécesseurs pour la défense et l'armement du pays; il a revendiqué pour le cabinet dont il avait été lui-même membre, l'honneur d'avoir donné la première impulsion au grand mouvement des volontaires, dont lord Palmerston, au contraire, se moquait alors, l'appelant *rifle fever* (fièvre de carabine); et il a continué sur ce ton. Mais quoi! c'était réfuter tout ce que M. Cobden avait avancé; c'était reprocher à lord Palmerston de n'avoir pas fait assez, là où M. Cobden lui avait reproché d'avoir fait trop.

En somme, cette bataille, à la fin de la campagne, a été fort mal conduite de la part des adversaires du premier ministre : libéraux mécontents et conservateurs implacables.

M. Cobden, s'il n'avait en vue que de porter un coup à la popularité de lord Palmerston, aurait dû songer qu'il est des fautes que l'égoïsme national transforme volontiers en vertus; il aurait dû se rappeler que, lorsqu'au mois d'avril 1857, lui, M. Gladstone, M. Bright, M. Milner Gibson, lord John Russell, M. Rœbuck, etc., attaquèrent de concert et renversèrent lord Palmerston, l'accusant d'avoir violé, à l'égard de la Chine, dans un intérêt exclusivement anglais, les lois éternelles de la justice, lord Palmerston en appela contre eux au pays et remporta, en cette occasion, la plus éclatante victoire qui ait jamais été enregistrée dans les annales parlementaires.

Que si le but de M. Cobden était plus élevé, plus noble, et complétement étranger aux misérables petites tactiques de l'ambition militante ou de l'ambition déçue, oh! alors il a parlé comme il devait. Mais, même dans ce cas, il aurait dû ne pas oublier ce que je cherche en vain dans son discours, c'est-à-dire la preuve qu'en mettant l'Angleterre sur la défensive sans regarder à la dépense, lord Palmerston n'a pas été le représentant fidèle des sentiments et des appréhensions du peuple anglais. Cette preuve, M. Cobden ne l'a pas donnée, simplement parce que c'était chose impossible.

Et c'est en ceci qu'est, en ce qui touche la France, la moralité de ce débat! Oui, sans doute lord Palmerston a dépensé, au sein d'une paix profonde, ce que semblaient devoir seuls réclamer des préparatifs de guerre; mais pendant qu'il s'occupait de fortifier les côtes, de renouveler la marine, de faire construire des canons, est-ce que, de son côté, le peuple anglais se croisait les bras? Est-ce que les habitudes guerrières ne s'introduisaient pas chez cette nation de commerçants et de travailleurs? Est-ce que les rues ne retentissaient pas du bruit du tambour? Est-ce que le maniement des armes ne devenait pas une des occupations favorites de la jeunesse anglaise? Lord Palmerston l'a dit, et le mot ne souffre pas de réplique : ce qui justifie sa politique de préparatifs guerriers, c'est le mouvement des volontaires. Il craint ce que craint son pays; il agit comme son pays agit : c'est sur son pays que retombent tous les reproches que M. Cobden lui adresse. Et si l'Angleterre a tort de se défier à ce point de la France, malgré tant d'efforts faits pour la rassurer, d'où cela vient-il? Cela vient, Monsieur, je vous l'ai dit plus d'une fois, et je ne me lasse pas de le répéter, cela vient de ce que la France ne vit pas sous un

régime de publicité qui permette aux Anglais de voir clair dans ses intentions, ses sentiments, ses sympathies. Tant qu'il ne fera pas grand jour en France, l'Angleterre restera sur le qui-vive.

LXXX

3 août 1862.

Le droit de chasse en Angleterre.

Le *Night Poaching Act*, loi dirigée contre le braconnage nocturne, vient d'être voté.

Lorsque, du temps de Luther, la forêt Noire s'ébranla et que, sous la conduite de l'hôtelier Metzler, les paysans de la Thuringe, de la Franconie, de la Souabe, poussèrent ce cri qui éveilla en Allemagne tant d'échos formidables, que disait le quatrième des douze articles dont se composait le programme de la grande révolte? Ce quatrième article était ainsi conçu : « A tous, les oiseaux dans les airs, et les poissons dans les fleuves, et les bêtes dans les forêts; car à tous, dans la personne du premier homme, le Seigneur a donné droit sur les animaux. »

Ce fut en partie pour reconquérir ce droit sur les animaux, usurpé par quelques-uns, que les paysans se soulevèrent; ils prirent un anabaptiste pour chef, une croix blanche pour étendard; ils tuèrent; ils moururent : l'Allemagne fut inondée de sang.

De fait, comment nier qu'il n'y ait quelque chose d'odieux dans le privilége exclusif de chasse? Parce que je dis: « A moi cette forêt, » suis-je fondé à dire : « A moi le daim qui la traverse; à moi l'oiseau qui vole au-dessus; à moi la partie des airs que mesure l'étendue de ce terrain qui est ma chose? » Faut-il que le droit de posséder le sol grandisse jusqu'à devenir l'accaparement de la nature entière? S'il était possible à quelques-uns de s'emparer de la lumière céleste, leur serait-il loisible de la monopoliser et leur reconnaîtrait-on droit de propriété sur le soleil?

Je ne suis pas bien sûr que, dans l'esprit de certains « landlords » d'Angleterre, cette dernière question ne soit pas résolue d'une manière affirmative; mais ce qui est certain, en tout cas, c'est que la façon dont ils comprennent et exercent en général le droit de chasse est, peut-être, de tant d'abus, celui qui met le plus en relief les vices de la tenure féodale du sol.

Ce n'est pas, Dieu merci! que les idées qui prévalent parmi eux sur ce point soient ce qu'elles étaient à l'époque où tuer un daim du roi et tuer un sujet du roi étaient deux crimes également affreux et punissables de la même peine. Après avoir fait justice des anciennes lois forestières, en vertu desquelles il n'y avait qu'un chasseur dans le royaume, — le roi, — la civilisation a fait justice aussi de cette législation inique et barbare qui réservait pour les plaisirs d'un nombre déterminé de nobles toute une classe d'animaux et d'oiseaux, que nul, en dehors de la classe privilégiée, ne pouvait tuer ou même avoir en sa possession sans encourir un sévère châtiment. Les abus qui résultaient d'un tel état de choses étaient si nombreux et si graves, il enfantait tant de violences et tant de querelles, il donnait lieu à tant de scandales, qu'en 1831 on dut aviser.

C'était s'y prendre un peu tard, comme vous voyez. ı France, on n'avait pas attendu si longtemps. Dès le août 1789, le droit exclusif de chasse, déjà condamné ns la célèbre nuit du 5 août, avait été aboli par l'Assemée nationale, — en ce sens du moins que le droit de déıire le gibier avait été reconnu à tout propriétaire sur son opre domaine, mais là seulement. Et même, on ne s'était pas u obligé de respecter la grande passion de Louis XVI pour chasse ; on ne s'était pas fait scrupule d'entamer les *plairs du roi ;* on avait coupé court, par l'abolition des *capiineries,* à l'insupportable tyrannie des chasses royales ; ı avait enfin écrit, pour ainsi dire, dans la loi, ces paroles éremptoires de Mirabeau : « *Tout homme a droit de chasse ır son champ, nul n'a droit de chasse sur le champ d'au- ui : ce principe est sacré pour le monarque comme pour ul autre.* »

Mais l'Angleterre ne marche pas dans la voie du progrès 'un pas aussi agile que la France, quoique elle y marche, en evanche, d'un pas plus sûr. Ce fut donc en 1831, sous le ègne de Guillaume IV, qu'on se décida en Angleterre à orter la main sur une législation que Blackstone avait flé- ie comme « *établissant un petit Nemrod dans chaque ıanoir, à la différence des anciennes lois forestières qui vraient le royaume à un chasseur puissant, mais nique.* »

La réforme consista en ceci, que toute personne munie 'un certificat reçut le droit de chasse sur son propre do- aine, ou sur le domaine d'autrui avec permission du pro- riétaire. En même temps, la vente du gibier fut légalisée, ous certaines réserves ; le mot *gibier* fut déclaré com- rendre les lièvres, les faisans, les perdrix, les coqs de ruyère, les outardes ; on spécifia, en vue de l'éducation

du gibier, les époques où il serait interdit d'en tuer les différentes espèces; il fut décidé que quiconque tuerait du gibier pendant le jour, sans avoir un certificat en règle, serait condamné à 5 shellings d'amende, et que le braconnage nocturne serait passible d'un simple emprisonnement pour la première et la seconde fois, de la transportation pour la troisième.

C'était remplacer un mal immense par un mal un peu moindre : voilà tout. Voyons, en effet, ce qui a lieu sous l'empire de cette législation nouvelle.

C'est au fermier que le gibier est censé appartenir sur la ferme, à moins que le « landlord » ne se le soit spécialement réservé; mais c'est ce qui arrive presque toujours. Et qu'en résulte-t-il? Un dommage incalculable causé au cultivateur par les ravages du gibier. Il a été constaté officiellement, et à la suite d'une enquête, que la perte essuyée par le cultivateur d'un domaine où le gibier est réservé, dépasse de beaucoup la somme totale des taxes dont ce domaine est frappé : taxe des pauvres, taxe du comté, *church rate*, *income tax*, etc., etc. Pour indemniser le fermier d'une perte aussi considérable, on a calculé qu'une diminution dans le taux de la rente d'environ 30 pour 100 ne serait pas de trop. Or c'est à peine s'il y a un propriétaire sur cinquante qui se croie obligé d'indemniser ceux dont l'industrie passe ainsi après ses plaisirs. Une énorme quantité de produits détruite, la fertilité du sol diminuée, moins de capital appliqué à la culture, moins de travail employé, une atteinte funeste portée au bien-être du fermier et à l'existence même du laboureur, voilà les désastreuses conséquences qu'engendre, étendu à l'exercice du droit de chasse, l'exercice du droit absolu de propriété.

Encore si le mal s'arrêtait là! Mais non. En nourrissant,

en conservant, en protégeant le gibier pour que Sa Seigneurie, à ses heures, ait le plaisir de le tuer, on tente irrésistiblement l'avidité du braconnier; et, comme il ne suffit pas d'une décision du Parlement pour faire que, dans l'opinion du peuple des campagnes, la propriété d'un faisan soit absolument de même nature que celle d'un porc, un animal sauvage de même nature qu'un animal domestique, et le braconnage aussi méprisable que le vol, il arrive que, loin d'avoir le paysan contre lui, le braconnier est aux yeux de beaucoup d'entre eux un héros de village. Ils admirent son audace; ils s'intéressent à ses périls; ils s'entretiennent de ses exploits; ils l'entourent de leurs sympathies dans la guerre, quelquefois sanglante, qu'il fait au garde-chasse. Et ainsi la préservation du gibier pour les plaisirs de ces messieurs n'est pas moins funeste à la moralité des campagnes qu'aux progrès de l'agriculture. Inutile d'ajouter que c'est une cause permanente de zizanie entre le propriétaire et le fermier, et qu'elle tend à armer l'une contre l'autre deux classes qui ne sauraient s'entre-heurter sans que la société en souffre.

Mais quoi! lorsqu'on admet les prémisses, il faut savoir admettre la conclusion, si elle est logique; et c'est bien en vain qu'on prétendrait échapper aux résultats naturels de la tenure féodale du sol, dès qu'on en accepte le principe.

Au mois de juin 1862, lord Berners, un chasseur de haut rang, imagina d'apporter à la Chambre des Lords certaines armes qu'il déposa dans le vestiaire, les règlements ne permettant pas qu'un membre de la Chambre paraisse armé devant le lord chancelier.

Ces armes étaient celles qui avaient été employées par des braconniers de nuit dans le comté de Sa Seigneurie. Elles étaient affreuses à voir, et lord Berners les avait ap-

portées pour montrer comme quoi elles pouvaient servir à tuer non-seulement des lièvres et des perdrix, mais des hommes.

Le salaire des gardes-chasses est ordinairement de 12 shellings par semaine. 12 shellings par semaine pour avoir la tête cassée au moment où l'on s'y attend le moins! Franchement, ce n'est pas payé. Toutefois, en mettant sous les yeux de ses collègues saisis d'effroi les terribles instruments de mort dont il s'agit, lord Berners n'avait en aucune façon pour but de donner à admirer à Leurs Seigneuries l'héroïsme de leurs gardes-chasses. Non, la question, pour lui, était tout simplement de rendre plus effective l'interpellation que voici : « L'intention du gouvernement est-elle de présenter, pendant cette session, des mesures contre le braconnage? »

Lord Delamere déclara la chose urgente. Lord Derby raconta, sur un ton à faire frémir, la tragique histoire de trois attaques que ses gardes-chasses avaient subies dans le court espace de trois ans et dont lui-même avait dû poursuivre les auteurs. L'indignation de Leurs Seigneuries était au comble. Il fallait en finir ; il fallait charger la police rurale de veiller, de concert avec les gardes-chasses, sur la conservation du gibier. Le gouvernement était-il enfin décidé à agir, et vigoureusement, oui ou non?

Lord Granville répondit que non; mais il ajouta que, si lord Berners proposait un bill concernant la matière, le gouvernement n'y ferait pas opposition. En conséquence, un bill fut proposé pour la suppression à tout prix du braconnage nocturne. Le moyen dont les chasseurs siégeant à la Chambre haute s'étaient avisés, consistait à mettre désormais au nombre des devoirs officiels de la police rurale celui de chercher et d'arrêter sur les grands chemins quiconque

serait suspect d'avoir en sa possession du gibier illégalement acquis.

La loi, telle qu'elle existait, était déjà assez stricte, comme vous allez le voir ; elle portait : « Lorsqu'une personne sera trouvée, de jour comme de nuit, ayant sur elle du gibier qui *paraîtrait* avoir été tué depuis peu, le droit d'en opérer la saisie appartiendra au landlord, et au fermier, et au garde-chasse, et à tout autre domestique, soit du landlord, soit du fermier. »

C'était cette loi, vraie *loi des suspects*, que les lords demandaient qu'on modifiât en faisant de chaque policeman un auxiliaire obligé de leurs domestiques.

Grande fut l'agitation causée par cette prétention inattendue. Les libéraux poussèrent des cris de colère, auxquels les conservatistes répondirent par des cris de rage. Respect au droit de propriété ! telle fut la devise que ces derniers écrivirent sur leur drapeau. Le *Times* les appuya vivement, et soutint que la question était bien simple : il n'y avait qu'à assimiler la propriété du gibier à celle d'une maison et à écrire dans la loi : « Un braconnier est un voleur. »

Mais à cela le parti libéral répliqua que le sentiment populaire protestait avec une force invincible contre cette assimilation, et que toutes les lois du monde n'y pouvaient rien. Le peuple, ce peuple des rangs duquel sortent braconniers, gardes-chasses et policemen, s'obstine à croire qu'il est une distinction à établir entre un faisan et un coq de basse-cour, entre un renard et un mouton. Il ne nie pas qu'il ne soit possible d'apprivoiser des faisans, mais il nie résolûment que le moyen pour cela soit de les pousser dans les bois afin d'avoir le plaisir de les y tuer. Il comprend mal que de la nécessité de conserver des animaux domestiques et utiles on conclue à celle de réserver pour l'amusement des oisifs maint

animal sauvage qui ravage les récoltes et fait le désespoir du cultivateur.

Aux yeux des landlords eux-mêmes, il s'en faut bien que le braconnage ait le même caractère, absolument le même caractère que le vol. Combien de fois n'est-il pas arrivé que le fils ou le frère puîné d'un lanldord a été surpris tirant un faisan ou prenant au piége un lièvre? Ont-ils été reniés par la famille comme voleurs? Lors du débat que souleva dans la presse anglaise le bill que je rappelle ici, le *Spectator* publia un article remarquable dont l'auteur disait : « Je me souviens qu'un jour, quand j'étais enfant, un combat désespére s'engagea, non loin de la maison de mon père, entre trois gardes-chasses, dont l'un était armé d'un coutelas, et un certain Mike Preston, le plus connu des braconniers du comté. Mike parvint à se tirer d'affaire, quoique grièvement blessé, et fut peu de temps après choisi pour garde-chasse par le plus intraitable des propriétaires chasseurs du voisinage. M. Walter dira peut-être qu'il n'y a rien de tel que de charger un voleur d'attraper un voleur. Eh bien, qu'il fasse son sommelier d'un homme qui lui aura dérobé son argenterie, et nous nous rendrons alors à son argument. »

Beaucoup d'autres raisons, et de fort bonnes, furent données par les organes du parti libéral. Ils signalèrent l'impossibilité de marquer le gibier d'un signe distinctif comme on fait des moutons et de la volaille, d'où cette conséquence qu'en matière de gibier la preuve du larcin est impossible à administrer. Ils insistèrent sur le caractère inquisitorial de l'intervention proposée, sur les actes de tyrannie auxquels elle ouvrirait carrière, sur le danger de rendre la police rurale odieuse à la population des campagnes en la forçant de prendre parti dans la lutte des propriétaires contre les fermiers. Ils s'étonnèrent qu'on prétendit donner aux landlords,

en vue de l'inviolabilité de leurs plaisirs, des domestiques payés par le public, en sus de ceux qu'ils payent eux-mêmes. Ils montrèrent que le bill ne pouvait passer sans entraîner un accroissement considérable et coûteux de la police rurale. Ils demandèrent en vertu de quel principe de justice ou l'intérêt social on appelait la législature à imposer une pareille taxe au peuple pour la préservation d'animaux qui, indépendamment de ce qu'ils mangent, endommagent les jeunes arbres, détruisent les fleurs, ravagent les récoltes. Ils prouvèrent enfin, tout en condamnant et maudissant le braconnage, que le remède proposé ne serait qu'un mal ajouté à un autre mal. Raisonnements inutiles! Inutiles protestations! Les partisans de la proposition dénoncèrent l'opposition comme factieuse, oui, factieuse. Un d'eux, M. Walter, homme dont ses relations avec le *Times* font une puissance, jura par saint Hubert que les faisans sont des animaux essentiellement domestiques, qui connaissent les gardes-chasses, sont connus d'eux, et répondent aux noms qu'on leur a donnés tout comme des chevaux ou des chiens. « Cela étant, » s'écria plaisamment le *Spectator*, « les gardes-chasses n'auront pas de peine à reconnaître les cadavres de leurs humbles amis, et l'examen devant le magistrat aura quelque chose d'une enquête. Espérons qu'il n'en résultera pas trop de parjures. » Mais là où le bon sens armé de l'invective avait échoué, le bon sens armé de l'ironie devait échouer aussi. Le 23 juillet, le bill, après avoir été voté d'enthousiasme par la Chambre des Lords, fut discuté en comité par les représentants plus directs de la nation, de manière à lever tous les doutes sur le résultat final. Hâtons-nous de dire, à l'honneur de lord Henley et de lord Stanley, jeunes tous les deux et tous les deux grands chasseurs, qu'ils combattirent le projet avec force. Le premier démontra qu'en facilitant la

préservation du gibier, le bill, loin de supprimer le braconnage, l'alimenterait de plus belle. Le second adjura ses collègues de ne pas donner au peuple l'occasion et le droit de dire qu'au moment de la clôture de la session, et dans un temps de détresse inouïe, les membres de la Chambre des Communes n'avait rien trouvé de mieux à faire que de voter une loi pour la protection de leurs plaisirs. Rien n'y fit. Non-seulement le projet originaire fut salué, à chaque division, par une majorité triomphante, mais la mesure relative au braconnage de nuit fut étendue au braconnage de jour. Tout ce qu'il fut possible au parti libéral d'obtenir se réduisit au rejet d'une clause qui soumettait à une inspection inquisitoriale les livres des vendeurs de gibier.

Enfin, vendredi dernier, le *Night Poaching Act*, soumis à la troisième lecture, a été définitivement voté.

Et maintenant, que prouve ceci? Deux choses : d'abord, que la tenure féodale du sol en Angleterre engendre de déplorables abus; et ensuite qu'elle arme les propriétaires du sol d'un pouvoir politique dont le monopole leur sert à maintenir les abus qui leur profitent.

LXXXI

11 août.

La misère à Londres.

Londres, malgré sa police tant vantée, a cessé d'être une ville qu'on puisse parcourir la nuit, l'esprit distrait et les mains dans ses poches. Il n'est question, depuis quelques jours, que d'hommes à demi étranglés par surprise dans les rues, et dépouillés. C'est ce qui est arrivé, il y a une semaine, à onze heures du soir, tout près de chez moi, et on a pu citer, il n'y a pas longtemps, un membre de la Chambre des Communes qui doit s'estimer fort heureux de n'avoir pas été tué dans Pall-Mall, quartier très-fashionable, et, ce qui vaut mieux dans les circonstances dont il s'agit, très-bien éclairé le soir. Est-ce l'Exposition qui est comptable de cette recrudescence de laides aventures? Il y aurait à le croire, si la province ne fournissait aux chroniqueurs son contingent d'histoires lugubres. Mais, là aussi, le limon ne monte que trop souvent à la surface. Coup sur coup, nous avons reçu la nouvelle de morts inexpliquées, de crimes mystérieux. Le suicide, de son côté, est à la hausse.

Dans les journaux « The suicide mania » est devenu un titre stéréotypé! Pendant plusieurs mois, une véritable épée de Damoclès, sous forme d'épître comminatoire, est restée suspendue sur la tête du baron Lionel Rothschild. « Il nous faut 500 liv. Si vous êtes d'opinion que votre vie vaut plus qu'une misérable somme de 500 liv. st., faites-nous-le

savoir par le journal. Sinon... à bon entendeur, demi-mot. A. B. » Ce serait un long chapitre que celui des méfaits, s'il me fallait entrer dans les détails et ne rien omettre; ce qui prouve, soit dit en passant, que, même en Angleterre, on ne vit pas dans le meilleur des mondes possibles — à plus forte raison ailleurs.

Du crime à l'indigence, la transition est, hélas! aussi naturelle que l'est celle de l'effet à la cause. Or l'Angleterre, qui est la patrie de l'extrême richesse, est aussi la patrie de l'extrême pauvreté. Je doute qu'il y ait, sur le globe, un point où l'on soit exposé à rencontrer la misère sous un aspect plus hideux et dans un état de dégradation plus profond.

Je longeais un jour, en compagnie d'un ami, Français comme moi, cette magnifique avenue que bordent, d'un côté, une rangée de maisons qui sont des palais, et de l'autre ce parc de Kensington, le plus beau, je crois, qui soit au monde. C'était un dimanche. Il y avait, à cette heure-là, peu de monde dehors, et, là où nous cheminions, personne. Je me trompe; car nous aperçûmes, se traînant devant nous à une petite distance, un homme... Était-ce un homme? Oui, Monsieur, c'était un homme, être qui, assure-t-on, a été fait à l'image de Dieu! Il était à moitié nu et il marchait pieds nus. Il ne savait pas évidemment que nous le suivions. Tout à coup il s'arrêta, les yeux fixés sur quelque chose qui était là, non loin de lui, par terre, dans la poussière. Il s'avançait vers ce quelque chose lorsque nous l'atteignîmes.

Nous voyant, il s'assit au bord du chemin, comme s'il eût été fatigué, et nous le dépassâmes. « Avez-vous remarqué ce malheureux au visage blême? » me dit mon ami. « Oui, » répondis-je, « c'est le spectre de la faim. — Et savez-vous pourquoi il s'est arrêté? — Eh bien? — Il s'est arrêté pour

ramasser et manger une vieille écorce d'orange. — Allons donc! — Vous allez voir. » Nous nous retournâmes brusquement. Mon ami avait dit vrai. Vous devinez le reste.

Comédie de mendiant! s'écrieront peut-être des gens qui se croient des têtes fortes. Et quand cela serait? quelle condition que celle qui force un homme à jouer une semblable comédie dans de semblables circonstances, avec un corps de squelette et un visage... ce visage ne sortira jamais de ma mémoire : je le vois encore.

Maintenant, est-ce là un de ces faits isolés *qui ne prouvent rien?* Sans doute de telles rencontres sont rares dans les beaux quartiers, dans les quartiers riches. Mais pour surprendre la misère dans son hideux déshabillé, pas n'est besoin vraiment de l'aller relancer dans ses plus infimes repaires. A de certaines époques de l'année, elle sait bien venir au-devant de vous, et prend plaisir à s'étaler sur votre passage.

Dans une de mes précédentes lettres, j'ai raconté comme quoi, un beau jour, le banquier américain M. George Peabody, écrivit au ministre américain, à lord Stanley et autres personnages notables, que la Providence ayant béni ses travaux, il avait acquis une fortune qui lui permettait de mettre à la disposition des pauvres une somme de 150,000 liv. st. (3,750,000 fr.). Précisément à cette époque, une lettre parut dans le *Times*, constatant un fait qui n'avait rien d'extraordinaire, mais qui, par la manière dont il était présenté, ne laissa pas que de donner lieu à des commentaires assez vifs. Un Australien, tout frais débarqué, rencontra dans la Cité une petite fille jolie comme un ange, qui allait nu-pieds, pleurait à chaudes larmes et grelottait dans ses haillons, car l'hiver durait encore, et la matinée était glaciale. L'Australien, après avoir interrogé l'enfant, apprit d'elle qu'elle était

orpheline, et après lui avoir donné quelques sous, il s'éloignait le cœur gros, lorsqu'il aperçoit un policeman. Il court à lui et lui montre du doigt l'enfant. Le policeman sourit, hausse les épaules, et, sans répondre un seul mot, montre à son tour au compatissant étranger une demi-douzaine de petites filles, moins jolies que la première peut-être, mais qui, comme elle, étaient en guenilles, et grelottaient, et pleuraient. Rentré chez lui, l'Australien n'eut rien de plus pressé que d'écrire au *Times* une lettre où il s'étonnait que tant de misère côtoyât tant d'opulence, et où il demandait pourquoi l'on n'avisait pas à envoyer ces malheureuses créatures dans le pays qu'il venait de quitter, pays où il y avait en abondance de quoi les nourrir et les vêtir.

La réponse parut le lendemain même, signée W. D. B. W. D. B., homme d'un noble cœur et bien connu dans le monde philanthropique pour avoir proposé la substitution d'une taxe métropolitaine des pauvres aux diverses taxes locales, W. D. B. gourmandait vertement l'Australien pour les quelques sous qu'il avait offerts à la petite fille, lui faisant observer que, selon toute apparence, il y avait à quelques pas de là, debout au seuil d'un cabaret, quelque exécrable vaurien qui attendait la remise de l'aumône pour la boire sous forme de *gin*.

Et W. D. B. avait raison, horriblement raison! L'industrie infâme qu'il dénonçait existe; elle prospère; elle jouit des avantages de la liberté du commerce! Seulement, elle a besoin de l'hiver, du mauvais temps, de la pluie, de la boue, du froid. Alors, en effet, les pauvres petites esclaves que leurs tyrans lancent dans les rues ne peuvent manquer de souffrir très-réellement, ce qui les met à même de jouer au naturel la comédie de la misère, et conséquemment de prendre au piége de la pitié les âmes *niaises*... Mais quoi!

ut-il donc alors se faire un cœur d'airain! Faut-il, toutes s fois que le regard d'un ange couvert de haillons vous iplore, avoir présent à l'esprit un coquin qui avale un verre gin? Faut-il trembler de devenir complice du tyran dès l'on est touché par les pleurs de l'esclave? Faut-il se dé- ndre de l'aumône comme d'un crime?

Oui, Monsieur, voilà ce qu'il faut! Les choses en sont nues à ce point, dans notre civilisation tant vantée, que la tié, la sainte pitié, est un sentiment bête, et l'acte qu'elle spire un acte presque coupable! N'y a-t-il donc pas de mède à ce mal affreux? Ce qui est sûr, c'est que personne semble se demander sérieusement s'il en est un et où il igit de le chercher. On laisse passer.

Et pourtant, la misère n'intéresse pas exclusivement les isérables. On peut nier tant qu'on voudra la solidarité imaine, elle s'affirme, de temps en temps, par des faits sez péremptoires pour constituer une démonstration en gle. Savez-vous ce que nous apprend le dernier rapport du octeur Letheby? Il nous apprend que la grande maladie des ois qui viennent de s'écouler a été la fièvre; que le nombre s morts causées par elle, durant ce trimestre, s'est élevé 25 à 53; qu'elle a été apportée dans Londres par des rsonnes sans residence fixe, des vagabonds; et, chose range, que le fléau, arrivé sur les ailes de la pauvreté, a ercé beaucoup plus de ravages dans la classe des riches ie dans celle des pauvres.

Et quand je dis ceci, ne croyez pas que je veuille faire n procès à l'Angleterre. Certes, s'il suffisait à un peuple, ur se délivrer de ce double chancre, d'être humain et cha- able, nul peuple au monde ne se trouverait dans des con- tions morales meilleures que le peuple anglais. Car ce est pas l'humanité, ce n'est pas la charité qui font ici dé-

faut, loin de là. Que d'actes de bienfaisance pratiqués sous le voile de l'anonyme ! que d'hôpitaux fondés et entretenus par des contributions volontaires ! que d'argent dépensé en bonnes actions ! Mais la question n'est point là. Il ne sert de rien de s'attaquer aux effets : le courage de rechercher les causes, voilà ce qui importe, et c'est ce courage qui manque. A quoi bon recourir à des palliatifs où il faudrait des remèdes ? Impossible d'imaginer rien de plus stérile, sous ce rapport, que cette session du Parlement qui vient de finir. Il est vrai qu'on s'y est beaucoup occupé du *Monitor* et du *Merrimac !*

LXXXII

18 août.

L'Église et l'État en Angleterre, à propos de la question des church rates.

Au moment où la situation de l'Italie pose forcément devant le monde attentif l'importante question de « l'Église libre dans l'État libre », peut-être ne trouverez-vous pas hors de propos que j'explique brièvement ce qui se rapporte à l'union de l'Église et de l'État en Angleterre.

Dans ma précédente lettre, je vous signalais comme un

les faits caractéristiques de la dernière session du Parlement le rejet d'une proposition de sir J. Trelawny, tendant à l'abolition pure et simple des « church rates », c'est-à-dire des taxes paroissiales, dont le produit est spécialement affecté à l'entretien des églises.

En réalité, de quoi s'agissait-il? Oh! mon Dieu, d'une chose bien simple, du moins en apparence. Il s'agissait de savoir s'il est juste, oui ou non, qu'une portion considérable de la communauté soit contrainte de contribuer de son argent à l'entretien d'églises où elle ne se soucie pas d'aller, où elle ne va point, où l'on pratique un culte qui n'est pas le sien, et que certains même, à tort ou à raison, estiment dangereux.

Encore faut-il ajouter que la loi relative au payement des « church rates », quoique la même pour toute l'Angleterre depuis des siècles, n'y est et n'y a jamais été observée que partiellement. Son exécution dépend de la manière dont la majorité vote dans chaque assemblée de marguilliers. Il y a beaucoup de paroisses où la majorité ne veut pas de la taxe, et il y en a d'autres où la minorité refuse de s'y soumettre, sauf à y être forcée. C'est donc là, pratiquement, une loi qui, pour près de la moitié de l'Angleterre, n'en est pas une. De plus, la peine attachée au refus consiste dans une censure ecclésiastique, ce qui équivaut à l'impunité, ou à peu près. Aussi nombre de paroisses se le tiennent-elles pour dit. Dans les grandes villes, il est fort peu question du payement obligatoire des « church rates » ; il en est bien moins question encore dans la métropole. J'en sais personnellement quelque chose; car, dans la liste de mes taxes, l'article « church rates » n'est porté que pour mémoire.

Que si maintenant nous abordons l'examen de l'objet en litige, nous serons conduits à nous demander avec étonne-

ment comment il peut y avoir à cet égard deux opinions. Quand un homme a sa manière de prier Dieu qu'il croit la bonne, il est étrange qu'on prétende le contraindre à délier les cordons de sa bourse pour aider son voisin à prier Dieu d'une manière différente.

Et notez bien que partout où l'on s'en fie à l'action des « church rates » du soin d'entretenir les églises, elles sont dans une condition pitoyable, humides, obscures, mal aérées, et présentant, comme le disait fort bien sir J. Trelawny, un aspect aussi lugubre que l'est le son de voix avec lequel la plupart des prédicateurs annoncent à leurs ouailles la « bonne nouvelle. » C'est là un fait si certain, si universellement reconnu, que, lorsque les habitants d'une paroisse sont honteux d'avoir une église de triste mine, ils disent comme excuse : « Notre église est de celles qui sont entretenues au moyen des « church rates. » — *Ours is only a church rate church.* »

C'est bien la peine, pour en venir là, de paraître injuste, de l'être en effet !

Et quel intérêt si grand l'Église établie d'Angleterre peut-elle donc avoir à exciter ainsi contre elle le sentiment public, en ayant l'air de vouloir mettre de force sa main dans la poche des gens? Qu'espère-t-elle y gagner en considération, en influence, en autorité morale? Que chaque habitant fût tenu de contribuer à l'entretien de l'église dans sa paroisse, à une époque où personne n'aurait osé professer des opinions contraires à celles de l'Église établie, on le conçoit ; mais il n'est pas aisé de comprendre que cette obligation ait survécu à l'acte du Parlement qui, sous Guillaume et Marie, consacra le droit de chacun d'adorer Dieu selon les inspirations de sa conscience. S'il est une conclusion logique à tirer du fameux « Acte de tolérance », c'est assurément que le

système des « church rates » doit être au plus vite aboli et remplacé par celui des contributions volontaires.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entendent les conservateurs de la bonne école; ce n'est pas ainsi que l'entendent sir John Packington et M. Disraëli. Faites semblant de mettre en doute la popularité, la vitalité, la force de l'Église établie; le rouge de l'indignation leur montera au visage. Mais de cette popularité, de cette vitalité, de cette force, tirez la conséquence, bien naturelle, que les offrandes volontaires ne sauraient lui manquer, ils vous répondront comme si l'Église établie d'Angleterre n'avait d'autre vie que celle que la loi lui donne; comme si elle était destinée à mourir de faim le jour où elle ne serait plus autorisée à prendre le passant au collet; comme si son existence, enfin, reposait sur le caractère obligatoire et comminatoire donné à des votes de marguilliers!

Voilà pourtant, Monsieur, à quoi se réduit cette question des « church rates » qui, posée pour la première fois en 1834, n'a cessé depuis lors d'agiter le monde religieux en ce pays, a donné lieu à la présentation de vingt-trois bills différents, a fourni matière à un peu plus de cent discussions parlementaires, a été maintes et maintes fois prise en considération par la Chambre des Communes, maintes et maintes fois repoussée par la Chambre des Lords, et n'est pas encore résolue.

Comment douter de l'importance que les partis y attachent, quand on songe qu'il n'est sorte de compromis qu'on n'ait imaginé pour tourner l'obstacle? Et d'abord on a proposé d'exempter les dissidents de la taxe, à la condition qu'ils exciperaient de leur qualité de dissidents; mais à cela il a été objecté que beaucoup d'entre eux pourraient éprouver une répugnance invincible à être étiquetés comme brebis

galeuses. Alors on a parlé de reconnaître à quiconque désirait se soustraire à la taxe le droit de le faire sans en dire la raison. Puis est venu sir G. C. Lewis, qui a émis l'idée de substituer aux « church rates » un impôt levé sur les places occupées dans l'église par les fidèles : sûr moyen, selon lui, de n'atteindre que ceux qu'il convient d'atteindre, tout en évitant le scandale des classifications. Mais à chaque projet nouveau ont été opposées des difficultés nouvelles, et l'on ne semble guère plus avancé aujourd'hui qu'il y a vingt-huit ans.

Ne voilà-t-il pas une bien étrange histoire? Et ne serait-ce pas que derrière cette question des « church rates », si simple vraiment qu'elle en paraît ridicule, il s'en cache une autre beaucoup plus grave, celle de la séparation de l'Église et de l'État?

Il y a quelque temps, dans un meeting semi-ecclésiastique, tenu à Aylesbury sous la présidence de l'évêque d'Oxford, M. Disraëli s'écriait :

« Comment nier que, dans ce pays, l'union de l'État et de l'Église ne soit assaillie et menacée? Elle est assaillie dans le lieu le plus élevé du royaume, le Parlement; elle est menacée dans une assemblée où la puissance de l'Église serait irrésistible, si les hommes d'église formaient faisceau... Que de bills introduits dans la dernière session du Parlement, ayant tous, sous des formes diverses, un but unique : miner l'autorité de l'Église et les priviléges les plus précieux des « churchmen! » Notre mode de distribuer les charités est mis en question; nos cimetières sont menacés d'être envahis; nos adversaires aspirent à changer notre loi du mariage, à *faciliter* notre culte public, comme ils disent, et à dépouiller de son caractère national la sainte constitution de l'Église... Quant aux « church rates », mon opi-

nion est bien connue : j'estime que leur abolition complète, inconditionnelle, serait un coup terrible porté à l'alliance entre l'Église et l'État, et que, dans aucune circonstance possible et imaginable, une telle concession ne doit être faite. »

Voilà l'importance attachée au maintien des « church rates » par le parti conservatiste, expliquée avec toute la netteté désirable. Seulement, il ne faut pas s'y tromper : ce qu'il plaît à M. Disraëli d'appeler l'union de l'Église et de l'État ne signifie pas autre chose que l'appui prêté au parti tory par l'Église établie d'Angleterre. De ces deux genres d'alliance, la seconde seule est effective ; pour ce qui est de la première, elle n'existe plus, à proprement parler, qu'en théorie, si toutefois par le mot alliance on entend union offensive et défensive.

Grâce au ciel, le temps est passé en Angleterre où la reine Anne ne pouvait se risquer hors de son palais sans voir aussitôt sa voiture entourée d'une foule ardente, criant à pleins poumons : « Nous espérons que Votre Majesté est pour le docteur Sacheverell et l'Église. » Les exécutions pieuses à Smithfield ne sont plus de mode. On ne parle plus de rôtir personne pour l'amour de Dieu. Quand on remonte au règne de Guillaume III, et qu'on se rappelle les interminables disputes religieuses auxquelles donnèrent lieu, dans le Parlement, le « Toleration bill », le Comprehension bill », la division du clergé en parti de la haute Église et de la basse Église, le serment d'allégeance et de suprématie, etc., il semble, en vérité, qu'à cette époque la Chambre des Communes n'ait été composée que de « churchmen. » Mais c'est là de l'histoire ancienne, et très-ancienne. La Chambre des Communes, telle que l'a faite le progrès des temps, en est venue à se préoccuper très-médiocrement de théo-

logie ; elle demande aux ministres, non pas à quelle secte ils appartiennent, mais quelles sont leurs idées sur les meilleurs moyens d'améliorer l'administration et d'équilibrer le budget ; elle n'a aucune envie d'expliquer les trente-neuf articles ; tracer la ligne exacte de démarcation qui doit exister entre l'orthodoxie et l'hétérodoxie est le moindre de ses soucis ; elle s'occupe de ses affaires, et laisse le clergé s'occuper des siennes. Tendances profanes, dont il est naturel que les hommes de la trempe de M. Disraëli suivent d'un œil inquiet le développement ! Mais qu'y faire ? Le torrent coule dans cette direction.

« Unissez-vous, unissez-vous ! » crie M. Disraëli aux churchmen, « et vous tiendrez le haut du pavé. » Le conseil serait admirable, à coup sûr, s'il n'y avait qu'à le donner pour le voir suivi. Par malheur, ou plutôt par bonheur, le clergé, en Angleterre, n'est pas constitué aussi savamment qu'il l'est en France, au point de vue de l'unité. Il n'a pas un pape à sa tête. Il n'a pas un centre où aillent aboutir tous les fils formant le tissu de sa hiérarchie. Il ne part pas de ce principe absolu d'exclusivisme d'où le catholicisme tire une si grande force de cohésion.

Aussi, quelle que soit son influence sur l'éducation et celle que lui assurent les habitudes religieuses du peuple anglais, il n'y a pas à craindre qu'il en vienne désormais à dominer l'État, alors même que cette entente parfaite qu'on lui recommande serait moins difficile à réaliser. Le clergé catholique est une armée, une véritable armée, possédant ce qui constitue la force d'une armée : l'unité du commandement et la discipline ; et c'est ce qui le rend, en ce qui touche l'État, un embarras et un danger. Le clergé protestant, heureusement pour lui et pour tous, ne saurait prétendre raisonnablement à cet excès d'honneur. Le protes-

tantisme, quoi qu'il fasse, ne saurait échapper à l'impuissance où le retient la logique de son principe : le libre examen. Il a pu mentir à son origine, s'essayer à l'intolérance, affecter des allures despotiques; mais tout cela ne pouvait avoir qu'un temps, parce qu'il n'y a pas moyen qu'un principe ne produise pas, tôt ou tard, les conséquènces qu'il renferme.

Ce qui se passe en Angleterre le prouve de reste. Qui aurait jamais dit qu'un jour viendrait où la Bible y serait soumise par les plus savants, les plus renommés, les plus respectés des membres actifs de l'Église établie, à des commentaires où se retrouvent toutes les hardiesses de la critique allemande moderne? Il est vrai que l'esprit de persécution est entré en scène; que le cri : « L'Église est en danger! » a été poussé par l'évêque de Salisbury; que la juridiction de la cour des Arches a été invoquée contre tous les hérétiques des « *Essays and Reviews,* » et que leur livre est à l'index. Mais quel a été le résultat des anathèmes fulminés, à cette occasion, contre le libre examen? Lorsque le *Trent* fut arrêté par le capitaine Wilkes, le commandant du vaisseau anglais était en train de lire un livre sur le tillac : c'était les « *Essays and Reviews.* » Le fait est que jamais cette critique audacieuse de la Bible par des théologiens chargés de l'enseigner n'a été dévorée avec autant d'empressement que depuis leur excommunication. Et ce ne sont pas les laïques seulement qui s'émeuvent : plusieurs membres du clergé, chose remarquable, ont déja donné l'exemple d'hommes qui aimaient mieux renoncer à leurs bénéfices qu'abdiquer leurs droits de libres penseurs.

M. Davidson, la plus haute autorité théologique parmi les indépendants, est entré si vivement dans la voie ouverte par les hérésiarques de l'Église établie, qu'il les a dépassés.

Voici en quels termes péremptoires il rejette la nécessité de l'inspiration dans l'apostolat des vérités religieuses : « Ces vérités, dit-il, ont une valeur tout à fait indépendante celui qui les énonce. Qu'importe que ce soit Moïse ou autre qui ait composé le *Pentateuque?* L'admirateur des beautés poétiques de l'*Iliade* ne les admire-t-il qu'à condition d'être édifié sur la question historique de l'identité d'Homère » ?

Je pourrais citer bien d'autres faits, tous caractéristiques du mouvement qui se produit ici dans le domaine des idées religieuses. Il prouve que le protestantisme est fiancé à la liberté par la force même de son principe. Parti du libre examen, il ne dépend pas de lui de ne pas retourner au libre examen, et c'est sa gloire de n'avoir pas les qualités constitutives de la tyrannie.

LXXXIII

Londres, 23 août.

William Roupell.

Les yeux de l'Angleterre, comme ceux du monde entier, sont en ce moment fixés sur le drame italien, et je n'aurai garde de vous laisser ignorer sous quel aspect il apparaît au peuple anglais. Mais, d'une part, j'aurai toujours le temps de vous communiquer à cet égard mes impressions, le pro-

lème des destinées de l'Italie n'étant pas, hélas! près d'être ésolu; et, d'autre part, votre journal contient chaque jour ant de détails sur ce côté des affaires humaines, que vos ecteurs ne me sauront peut-être pas mauvais gré d'offrir à eur curiosité un aliment nouveau, en leur rendant compte 'un procès qui, aussi bien, a partagé avec les mouvements e Garibaldi l'honneur de tenir le public anglais en haleine.

Si vous eussiez jeté un regard, il y a quelque temps, sur la ste des notabilités parlementaires de ce pays, vous y auriez ouvé, parmi d'autres noms plus ou moins fameux, celui de Villiam Roupell.

Ce William Roupell était le fils d'un homme qui avait cquis par le commerce une fortune considérable; et, comme ous les nouveaux enrichis, il n'était pas plus tôt entré dans e monde, qu'il avait brûlé d'y faire figure. Il s'était mis à ivre en grand seigneur : il avait chevaux et laquais; pas e club élégant à la porte duquel on n'aperçût sa livrée; ans toute société où l'argent donne accès, il était accueilli t fêté. J'ai lu je ne sais plus où que, lorsque les raffinés e Belgravia consentaient à jouer contre lui gros jeu, c'était eulement à la manière de ce lord écossais dont parle Walter Scott, qui, faute de mieux, jouait sur le seuil de sa porte ontre le premier mendiant venu : c'est possible, et qu'importe? L'essentiel était pour lui que Belgravia le reçût, et elgravia le recevait, lui donnant par cela seul son brevet 'homme à la mode. Il voulut être membre du Parlement, et le fut. Comme il se piquait de libéralisme, tenait pour le crutin secret, se déclarait l'adversaire des « church rates » t promettait de voter, au besoin, en faveur de l'extension u suffrage, les bonnes gens du quartier de Lambeth, c'est-dire d'un des districts les plus nombreux et les plus démocratiques de Londres, ne se sentirent pas de joie quand

M. William Roupell consentit à les représenter. Bref, il se trouva, pendant quelques années, avoir en partage tout le bonheur qui, dans le meilleur des mondes possibles, est attaché à la jouissance d'un ample revenu.

S'il est vrai, ainsi que M. Disraëli le disait un jour, qu'un homme qui possède 8,000 livres sterling de rente en Angleterre, sans avoir ni famille à élever ni maison de campagne à entretenir, possède la lampe d'Aladin, cette lampe merveilleuse était le lot de William Roupell, et il pouvait, ce semble, s'en contenter. Mais non : il est des hommes dont le désir ressemble au tonneau des Danaïdes, et William Roupell était de ces hommes-là. Il advint donc qu'un beau jour, ses ressources étant épuisées, il s'enfuit en Espagne.

Là, dans le calme de la retraite, il découvrit qu'il avait une conscience. Il réfléchit que toute cette immense fortune qu'il avait dissipée ne lui appartenait pas; qu'il n'était parvenu à en jouir que par une effroyable série de vols et de faux : en trompant son père, sa mère, en trompant ses frères et ses sœurs, en forgeant des actes de donation et hypothéquant des domaines sur présentation de faux titres, en forgeant un testament, en contrefaisant des signatures, en ruinant sa famille. Là-dessus il prit son parti, quitta son asile, et, au moment où je vous écris, les révélations inattendues qu'il est venu faire sans que rien l'y forçât... si ce n'est le remords, font le principal sujet des conversations de la cour et de la ville.

Il est peu de romans qui vaillent cette histoire.

Le père de William Roupell, ayant été amené par des résistances de famille à entretenir un commerce illicite avec une femme qu'il voulait épouser, eut de cette femme plusieurs enfants, dont William était le second. Plus tard, il régularisa par un mariage en bonne forme la position de

le qu'il aimait, et eut un autre enfant nommé Richard. ıprès la loi anglaise, qui n'admet pas la légitimation par riage subséquent des enfants nés avant mariage, — en ›i la loi anglaise diffère étrangement, comme vous voyez, de la loi romaine, et de la loi française, et même de la loi ssaise, — Richard était le seul enfant légitime de la ›ille, et conséquemment l'héritier légal.

William Roupell fut-il, dès lors, poursuivi par l'idée que ı père, en mourant, obéirait à cette loi des instincts et ; habitudes, si respectée chez les Anglais, et laisserait te sa fortune à son fils légitime? c'est probable. Il ne gissait pas d'une propriété de mince importance, la for-ıe en question ne s'élevant pas à moins de 200,000 livres rling!

William Roupell céda aux suggestions du démon tenta-r et résolut de déjouer ce qu'il supposait être les inten-ıs de son père. Il se trouva précisément que William upell, étant un homme d'un caractère entreprenant, d'un ›rit fin, un véritable homme d'affaires, avait de bonne ıre captivé la confiance paternelle qui, à son égard, devint ntôt aveugle à l'excès et presque sans bornes. Voici ıage qu'il en fit.

Il persuada à son père d'acheter des terres, forgea les 'es et s'appropria l'argent, — vol à la Cartouche, moins ›prit. Il se fit ensuite remettre, sous un prétexte quel-ıque, les titres de propriété d'un domaine à Kington, les ›ia, rendit à son père, qui n'y regardait pas de si près, copies au lieu des originaux, forgea un acte de donation r lequel la propriété dudit domaine était censée lui avoir : transmise, et une fois armé de cet acte, qu'appuyaient titres originaux restés dans ses mains, il hypothéqua le maine d'abord, le vendit ensuite, faisant croire à son

père, pendant tout ce temps, que la terre était louée, et l'entretenant dans cette erreur par le service régulier de la rente, qu'il avait soin de lui payer. Que ce dernier eût donné une minute, rien qu'une minute d'attention à ses affaires, et la fraude était percée à jour; mais la confiance du père égalait l'audace du fils, et c'est ce qui explique le mystère du succès qui couronna des vols aussi grossiers.

En 1856, au mois de septembre, le vieux Roupell, sentant sa dernière heure approcher, prie son fils de modifier un testament qui était déjà fait, de manière à assurer l'avenir des divers membres de la famille sur les revenus d'un certain domaine confié à des curateurs nommés *ad hoc*. Ce domaine était justement celui que William Roupell s'était frauduleusement approprié. La peur le prend. Nul doute que les curateurs ne découvrissent le vol. Comment aurait-il pu en être autrement? William Roupell n'avait qu'un moyen de détourner le péril : c'était d'amener son père à ajourner la modification projetée : il y réussit, et quelques jours après le vieillard avait cessé de vivre.

Aux termes du testament, tel qu'il avait été d'abord rédigé et tel qu'il était, la modification désirée par le père n'ayant pas eu lieu, toute la fortune appartenait à Richard, l'enfant légitime. William Roupell parvient à dérober l'acte, en forge un autre au bas duquel il appose sa signature comme témoin à côté des signatures, parfaitement contrefaites, de son père et d'un vieux domestique de quatre-vingt-dix ans; puis il se rend auprès de sa mère et lui dit : « Mon père, ne voulant pas proclamer dans un acte l'illégitimité de plusieurs de ses enfants, a pensé que le mieux était de vous laisser, à vous, toute sa fortune, se fiant à votre tendresse du soin de faire à chacun sa part quand le moment sera venu. » L'artifice, cette fois, était habile. Par là, en effet,

lliam Roupell écartait de lui tout soupçon, et comme, d'un re côté, il exerçait sur l'esprit de sa mère une influence veraine, il ne perdait rien à lui donner la possession ninale d'une fortune dont il savait à merveille qu'il aurait, la possession réelle. Il n'avait pas même à craindre les ards du frère qu'il dépouillait, parce que celui-ci n'était ore qu'un enfant. Voilà comment il se mit en état de ler dans le monde. Le reste, je vous l'ai raconté en mençant.

'e qu'il y a d'extraordinaire dans cette histoire, c'est elle n'a eu d'autre historien que celui qui en avait été le s. Mais voyez un peu le malheur! Même son repentir a un vol. Il a volé sa famille en faisant des faux, et, en avouant, il a volé ceux qui avaient eu la mauvaise for- e de contracter avec lui, le croyant un honnête homme.

'aurais d'utiles enseignements à tirer de tout ceci, si ais en humeur de moraliser. Mais vos lecteurs n'ont pas oin que je les mette sur la voie. La leçon n'est que trop re! M. William Roupell avait été élu membre du Parle- nt, parce qu'en Angleterre on n'a pas de peine à se faire e tel quand on a de quoi payer suffisamment pour les affi- s et pour les pots d'*ale!* M. William Roupell a consé- mment passé une partie de sa vie à s'entendre appeler onorable! »

LXXXIV

21 août.

Les enfants naturels et la loi anglaise.

« Art. 331 du Code civil :

« Les enfants nés hors mariage, autres que ceux nés d'un commerce adultérin ou incestueux, pourront être légitimés par le mariage subséquent de leurs père et mère, lorsque ceux-ci les auront légalement reconnus avant leur mariage, ou qu'ils les reconnaîtront dans l'acte même de célébration. »

« Art. 333. Les enfants légitimés par le mariage subséquent auront les mêmes droits que s'ils étaient nés de ce mariage. »

Quel dommage que la législation anglaise ne se soit pas inspirée de l'esprit qui a dicté ces deux articles de notre Code civil ! S'il en eût été ainsi, toute la ville de Londres ne serait pas en ce moment occupée du fait le plus lamentable à la fois et le plus extraordinaire auquel ait jamais donné lieu la situation faite, dans ce pays, aux enfants naturels.

Il y a quelques jours, un homme qui est dans la fleur de l'âge, qui est doué d'intelligence et d'esprit, qui possédait une fortune immense, qui était reçu et choyé dans le monde, qui naguère encore avait un siége au parlement d'Angleterre, qui y représentait une des divisions électorales les plus considérables de la capitale, cet homme comparaissait aux

assises d'été de Guildford, pour dire, sans autre accusateur que sa propre conscience, car seule sa conscience l'avait conduit là :

« Je suis un voleur, je suis un faussaire. J'ai volé mon père, de son vivant; je l'ai trompé, lorsqu'il était sur son lit de mort; j'ai dérobé son testament, que j'ai anéanti, et j'en ai fait un autre à l'aide d'un faux. Le faux m'a servi à hypothéquer des terres qui ne m'appartenaient pas et que je savais ne pas m'appartenir. Pour sauver ma mère et mon frère d'une ruine qui est mon ouvrage, cette déclaration était nécessaire, et je la fais. Après l'épuisement de mes ressources, j'avais gagné un refuge sûr. Rien ne me forçait d'en sortir, si ce n'est le remords, qui m'y avait suivi, et je suis venu. J'aurais pu cacher ma vie au monde, s'il m'avait été possible de me la cacher à moi-même. C'est pourquoi je suis ici. »

Tel est, sinon le langage tenu littéralement par William Roupell, du moins le sens de ses paroles, combiné avec la signification de la démarche, toute volontaire, toute spontanée, par laquelle il s'est placé sous le coup de l'opprobre et de la loi.

Oui, devant un auditoire aussi étonné qu'ému, devant son frère, qui le regardait et l'écoutait avec une anxiété douloureuse, à quelques pas de sa mère, dont le cœur était en proie à mille tortures, ce malheureux était là, détaillant l'histoire de ses crimes, ne cachant rien, n'oubliant rien, mettant à s'accuser la même sollicitude qu'en mettent les criminels ordinaires à se défendre, tremblant de n'être pas cru sur parole, appelant le serment à son aide, et luttant avec une sorte d'effroyable héroïsme contre les déchirements de son âme, déchirements que révélaient néanmoins de temps en temps, en dépit de lui-même, la pression con-

vulsive de ses doigts fermés sur la barre, les contractions de son visage, et ses longues pauses, plus tragiques encore que ses aveux.

Voici en quelques mots l'histoire de ce procès, digne à tous égards de figurer sur la liste des causes célèbres.

Un M. Richard Palmer Roupell, après avoir acquis une fortune considérable, avait voulu épouser une femme de son choix. La famille s'opposant au mariage, il prit le parti de vivre avec cette femme dans un commerce illégitime, et eut d'elle plusieurs enfants, parmi lesquels William, le triste héros de cette histoire. Plus tard, les empêchements qui existaient à l'union légitime de Palmer Roupell avec la femme qu'il aimait ayant disparu, le mariage eut lieu, et de ce mariage naquit un enfant nommé Richard.

Or, d'après la loi anglaise, tous les enfants nés avant mariage sont réputés bâtards; ils ne sauraient être légitimés; ils sont aussi incapables d'hériter, quoi qu'il arrive, que si leurs père et mère ne s'étaient jamais mariés, et, s'ils ont des frères nés après mariage, ces derniers seuls sont appelés à succéder, étant les seuls que la loi reconnaisse comme légitimes. Sous ce rapport, la loi anglaise a toujours été en opposition et avec le droit civil romain et avec le droit canon, lesquels s'accordent à déclarer légitimes, par le seul fait du mariage subséquent des père et mère, les enfants nés avant mariage.

Cette disposition fut introduite dans la loi civile par Constantin, et confirmée par Justinien; elle fut introduite dans le droit canon par Alexandre III, en 1160. L'esprit qui la dicta est celui qui a prévalu, non-seulement en France, mais en Écosse. En Angleterre, au contraire, la légitimation des enfants naturels a toujours été repoussée, malgré maint effort tenté pour la faire admettre. Lorsqu'au Parlement de

Merton, sous Henri III, le clergé en fit la proposition formelle, la réponse unanime des comtes et des barons fut qu'ils ne voulaient point changer les lois de l'Angleterre : *Quod nolunt leges Anglice mutare, quæ hucusque usitatæ sunt et approbatæ.*

Ainsi, l'héritier que la loi donnait à Palmer Roupell était Richard. Terribles ont été, dans le cas dont il s'agit, les conséquences du principe ; et c'est ce que nul journal anglais n'a fait ressortir, bien que toute la moralité de l'affaire soit là. William Roupell se trouva être un homme intelligent, un esprit actif, une âme sans scrupules. Ce fut sur lui que se concentrèrent les affections paternelles. Mais la faveur spéciale dont il jouissait dans la famille ne suffisant pas pour le rassurer sur les conséquences de la mort éventuelle de son père, il imagina de se faire à lui-même sa part, au moyen d'un faux ; il fabriqua un acte de donation qui lui transférait la propriété de « Roupell Park », un des domaines dont la fortune de Palmer Roupell se composait, et il hypothéqua ce domaine pour la somme de 70,000 livr. st. Laissons-lui la parole :

« Quelques jours avant sa mort, mon père me dit, en présence de ma mère : « Allons, il faut que je mette de côté « toutes ces considérations de délicatesse, et que j'en prenne « mon parti. » Il me conduisit alors dans sa chambre. » — (Ici, la voix du témoin trembla ; il s'arrêta, vaincu par une émotion qu'il avait fait jusqu'alors des efforts visibles pour dompter ; sa main se ferma convulsivement, il pencha la tête, et ne put reprendre la parole qu'après une longue pause.) — « Mon père me conduisit dans sa chambre, ouvrit son bureau, y prit son testament, auquel était joint un codicille, et me dit d'en écrire un autre sous sa dictée. « Il m'apprit alors qu'il avait d'abord songé à partager la

propriété entre ma mère, mes frères et mes sœurs; mais qu'il avait réfléchi, depuis, que ces biens risquaient d'être mal administrés ; qu'en conséquence il avait résolu, connaissant mon habileté comme homme d'affaires, de me laisser la propriété tout entière, à la charge par moi de servir aux divers membres de la famille, sur le domaine de « Roupell Park, » une rente annuelle de 3,000 liv. st. A ces mots je l'arrêtai, lui faisant observer qu'il était trop faible pour s'occuper de ces détails ; qu'il était fort tard en ce moment ; que les témoins requis pour la validité du codicille n'étaient pas là, et qu'il valait mieux ne pas toucher au testament. Mon motif pour couper court était que, mon père ayant choisi comme le domaine sur lequel la rente devait être servie celui-là même dont je me trouvais frauduleusement en possession, le codicille aurait amené la découverte du faux que j'avais commis. »

Le père mourut, et, à peine avait-il fermé les yeux, que William Roupell courut au tiroir dans lequel le testament se trouvait, et dont il avait dérobé la clef. Il s'empara de l'acte, le détruisit, en forgea un nouveau, auquel il apposa sa signature et la signature, adroitement contrefaite, d'un vieux domestique, après avoir, bien entendu, contrefait aussi la signature du père. Par ce faux, il faisait passer toute la fortune sur la tête de sa mère, qu'il savait aveuglément asservie à son influence, et à laquelle il n'eut pas de peine à persuader ce qu'il voulut. Il lui dit que son père avait éprouvé une répugnance invincible à établir, dans un document public, une distinction entre ceux de ses enfants qui étaient légitimes et ceux qui ne l'étaient pas, et qu'il s'était décidé, pour cette raison, à lui laisser la fortune à elle, bien sûr qu'il serait facile de procéder, plus tard, à une distribution convenable sans que le public eût rien à y voir.

Les choses ainsi comprises, William Roupell disposa sou-
'ainement, sous le nom de sa mère, et grâce à l'ascendant
il avait sur elle, d'un bien qui ne lui appartenait pas; il
assa hypothèques sur hypothèques, ventes sur ventes, faux
faux. Et pendant ce temps il menait la vie grand train,
ouissait par son faste le quartier qu'il habitait, réunissait
suffrages des électeurs de Lambeth, et devenait, au Par-
ient, l'un des représentants de Londres. Malheureuse-
nt, quelque considérables que fussent les ressources dont
lisposait, elles se trouvèrent ne pas suffire aux besoins et
: folies d'une existence désordonnée. Un abîme finit par
ntr'ouvrir sous ses pas; il dut s'enfuir, il dut se cacher,
lisparut. J'ai déjà dit par quelle puissance invincible et
igeresse il fut arraché de son asile et conduit à venir se
ioncer lui-même.

Impossible d'imaginer rien de plus étrange que le procès
se sont fait jour les révélations dont je viens de vous pré-
iter un exposé sommaire. D'un côté, était un homme qui
iit acheté à l'encan un domaine mis en vente par suite
ine hypothèque, et évalué à 7,000 liv. st. D'un autre côté
it Richard Roupell, réclamant ce domaine, en qualité
iéritier légitime de Palmer Roupell, et prétendant que ni
ypothèque ni la vente n'avaient été, n'avaient pu être
ables. Pour que ce dernier gagnât son procès, il fallait
e William, son frère, prouvât le faux dont il s'était rendu
ipable, et c'est à bien établir l'existence de ce crime que
sont employés les efforts du criminel lui-même, tandis
'au contraire l'avocat de l'acheteur de bonne foi épuisait
is les artifices de sa profession pour jeter des doutes sur
véracité du principal témoin. En résumé, le dialogue
tre William Roupell et l'avocat de celui que son frère Ri-
ard avait pour partie adverse, a été celui-ci :

« Je suis un faussaire. — Comment le prouvez-vous? — Les preuves, les voici. — Ce n'est pas possible, pour telle et telle raison. — Non-seulement cela est possible, mais cela est. — Je ne le crois pas. — Je le jure. »

Dans quel procès les rôles furent-ils jamais intervertis d'une façon plus extraordinaire? Et quel cas citera-t-on où un homme ait mis à se suicider un acharnement plus implacable?

— Mais, demanderez-vous, quel a été le résultat? — Le résultat a été qu'un arrangement est intervenu entre V. Waite, le défenseur, et Richard Roupell, le plaignant.... Je me trompe : tout ne saurait aboutir là. Les faux avoués par William Roupell sont si nombreux, si nombreuses sont les transactions que ses aveux frappent de nullité, qu'il reste à savoir ce qui adviendra de ces transactions, qui correspondent à des sommes énormes, et mettent en péril les droits d'une foule d'intéressés.

Quant à William Roupell, il est entre les mains de la justice pour crime de faux. Son châtiment est certain, il sera terrible; et il le connaissait lorsqu'il est venu l'affronter!...

Maintenant, quelles sont, à votre avis, Monsieur, les conséquences sociales à tirer de ce drame affreux? Je ne saurais m'empêcher d'y voir, moi, la condamnation de la loi anglaise, en ce qui touche la condition des enfants naturels. Nul doute que William Roupell ne fût une nature perverse. Cependant le chemin que le remords a fait dans son âme tendrait à montrer que cette âme n'était pas irrévocablement corrompue, et aurait peut-être pu échapper à tant de souillures dans des circonstances moins anormales, moins propres à y faire germer des pensées criminelles. Le faux a été sa manière de protester — protestation horrible et honteuse — contre la loi dure à l'excès, et en apparence injuste, qui

le déshéritait. J'accorderai tant qu'ils voudront aux moralistes du *Times* qu'il y a de graves inconvénients et de graves périls au fond de toute relation illicite ; mais je m'assure que cette conclusion n'est pas la seule que suggère l'étrange affaire dont il est ici question.

Je sais que les Athéniens traitaient les enfants illégitimes avec une extrême rigueur ; que les lois de Solon leur refusaient la qualité de citoyen, et que Périclès alla jusqu'à ordonner la vente comme esclaves de cinq mille d'entre eux. Mais cela me paraît tout simplement abominable, et je ne concevrai jamais qu'il soit juste de punir un enfant pour une faute commise par son père. Aussi bien, même à Athènes, la loi cruelle dont je réveille ici le souvenir n'était pas de force à résister à l'influence des citoyens puissants, lorsqu'ils avaient un intérêt personnel à la mettre de côté, et Périclès lui-même ne se fit pas scrupule de la faire rapporter en faveur de l'enfant qu'il avait eu d'Aspasie. Inutile de rappeler que chez les Romains, chez les Goths, chez les Francs, les enfants naturels étaient admis à hériter de leur père. Et certes, il ne vint jamais à l'esprit des peuples de race latine qu'être enfant naturel fût un déshonneur. Le célèbre Dunois ne prenait-il pas dans ses lettres le titre de *bâtard d'Orléans ?* La bâtardise de Henri de Transtamare l'empêcha-t-elle de succéder à la couronne d'Espagne? Le duc de Vendôme, le duc de Berwick, le maréchal de Saxe, trois des plus grands capitaines de ce pays de France si fécond en grands capitaines, perdirent-ils quelque chose à n'être que des enfants illégitimes?

Il est à remarquer que cette noblesse d'Angleterre qui, au parlement de Merton, repoussait avec tant de hauteur l'idée de la légitimation des enfants naturels *per subsequens matrimonium*, datait, après tout, en partie du moins, de la

conquête d'Angleterre par Guillaume, fils naturel de Robert Ier, duc de Normandie, et d'Arlette, dont le père était un pelletier de Falaise. Or, non-seulement Guillaume hérita des domaines de Robert Ier, mais il aimait à se nommer lui-même *Willelmus, cognomento Batardus.*

Blackstone, dans ses *Commentaires*, déclare la loi anglaise, en ce qui concerne les enfants naturels, bien supérieure à la loi romaine. Mais, n'en déplaise à la mémoire de ce savant homme, les raisons qu'il invoque à l'appui de son opinion sont pitoyables; il dit, par exemple, que le droit de légitimation risque de détourner de l'état matrimonial, vers lequel on est attiré, assure-t-il, non-seulement par le désir d'avoir des enfants, mais par celui d'avoir des héritiers légitimes. Il n'est guère facile de prouver mieux le contraire de ce qu'on veut prouver. Comment Blackstone n'a-t-il pas vu que, sous le rapport même qu'il indique, la légitimation par mariage subséquent crée à celui qui entretient un commerce illicite un intérêt de plus à en sortir? Les légistes écossais, en ceci, sont bien autrement logiques que Blackstone.

Chose singulière! Tout opposée qu'elle est à la légitimation par mariage subséquent, la loi anglaise sent si bien elle-même la nécessité de faire la part des faiblesses humaines et d'encourager à la réparation d'une erreur commise, qu'elle admet la légitimité d'un enfant né après mariage, alors même qu'il est d'une manière évidente, certaine, incontestable, le fruit d'un commerce illégitime. Par exemple, l'enfant est tenu pour légitime, ne fût-il né qu'*un jour après le mariage*. Elle va plus loin : elle déclare légitime l'enfant né trois jours après le mariage d'un homme qui a épousé une femme enceinte d'un autre homme. Ce sont là de ces conventions artificielles qui peignent le génie anglais. La logique franco-gauloise ne saurait s'accommoder de ces

contradictions et de ces compromis. Elle a trouvé qu'il était injuste qu'un père n'eût aucun moyen de soustraire ses enfants, innocents, au châtiment de ses propres fautes; et cela, elle l'a écrit dans ses lois.

LXXXV

4 septembre.

Aspromonte; effet produit en Angleterre par cette nouvelle.

Samedi soir, je me trouvais dans un salon où étaient réunis des Anglais appartenant à des nuances d'opinions diverses, lorsque soudain la porte s'ouvrit; un message fut annoncé, qui venait de la maison Rothschild, et cette nouvelle tomba au milieu de nous comme un coup de foudre : « Garibaldi a été vaincu; il est blessé, il est prisonnier. »

Il y eut un instant de silence, mais les visages parlaient. Garibaldi tombant sous une balle piémontaise, après avoir donné l'Italie au Piémont! Garibaldi traité en rebelle dans un pays qui tressaille rien qu'en entendant prononcer son nom, et qu'il ne pouvait traverser, hier encore, sans entraîner tous les cœurs après lui! Garibaldi conduit tout sanglant dans une forteresse destinée à des criminels, et cela au nom et par les ordres d'un prince auquel il a donné deux royaumes! Qui pourrait, devant un pareil tableau, ne pas se sentir ému jusqu'au fond de l'âme?

Si vous avez lu l'article que ces événements désastreux
t inspiré au *Times*, ne croyez pas que cet article exprime
s sentiments de la nation anglaise : vous risqueriez de la
alomnier. Le *Times* passe pour représenter l'opinion pu-
blique dans ce pays. Quelquefois il la représente ; quelque-
fois il la fait, mais souvent, après avoir en vain essayé de
la conduire, il lui rend les armes, nie le lendemain ce qu'il
avait affirmé la veille, brûle ce qu'il avait adoré, adore ce
qu'il avait brûlé, et ressaisit par l'audacieuse humilité de ses
brusques retours son empire un moment compromis.

Le voilà qui scandalise du bruit de ses fanfares tous ceux
qu'afflige la funèbre victoire que l'Italie vient de remporter
sur elle-même ; et, dans quelques jours peut-être, mieux
instruit de l'état des esprits, il portera le deuil du grand
guerrier dont il célèbre aujourd'hui la défaite.

Non, Monsieur, non ; l'Angleterre n'a pas à ce point
fait divorce avec les sentiments de générosité et de droiture,
qu'elle se « réjouisse » de voir périr, victime d'une erreur
magnanime, un homme qui restera l'honneur de son pays et
de son siècle. Lisez les feuilles de Londres depuis le *Daily-News* jusqu'au *Morning-Herald*, depuis le *Morning-Advertiser* jusqu'au *Morning-Star*, et vous verrez si le sen-
timent qu'elles reflètent est celui de la « satisfaction ! »
Jamais, j'ose le dire, un grand peuple ne ressentit plus vive-
ment la chute d'un grand homme. C'est qu'il ne croit pas, ce
peuple, à la manière du *Times*, que Garibaldi ait plongé de
gaieté de cœur son pays dans les horreurs de la guerr
civile, uniquement parce que son opinion différait de cel
du premier ministre sur tel ou tel point.

L'esprit reste confondu de la hardiesse avec laquelle
hommes graves rapetissent ainsi la question pour fau
l'histoire. Garibaldi voulait l'unité de l'Italie, parce

sentait que, si l'Italie n'est pas une, elle n'est pas; et il voulait l'unité de l'Italie pour le gouvernement contre le gouvernement, pour le roi contre le roi. Ce qu'il y a eu de nouveau, d'inouï, de profondément douloureux dans cette tragédie, c'est que Garibaldi a été traqué, cerné, terrassé, par ceux dont il avait épousé la cause avec un infatigable héroïsme; par ceux au profit desquels il brûlait d'achever ce qu'il avait commencé; par ceux à la puissance desquels il en était venu à sacrifier jusqu'à la jouissance paisible d'une gloire éclatante. Ils l'ont frappé, lorsqu'il combattait leur combat. Pour qui demandait-il Rome? Était-ce pour lui? Ainsi que le remarque le *Morning-Star*, il n'avait pas pris les armes contre sa patrie, comme Coriolan; il n'entendait pas défaire un roi qu'il avait fait, comme Warwick; il ne poursuivait pas un but d'ambition personnelle, comme Wallenstein; il ne cherchait pas à reconquérir un trône, comme Murat : il est tombé, percé de la main d'un Italien, pour avoir voulu rendre à l'Italie un dernier service, lui donner un suprême gage d'amour; et son crime, à l'égard de Victor-Emmanuel, est d'avoir voulu ajouter à la couronne que Victor-Emmanuel lui devait, le joyau sans lequel cette couronne risquait de devenir dérisoire.

Les Anglais ne seront pas médiocrement étonnés, j'imagine, lorsqu'ils liront dans le *Times* que, si Garibaldi l'eût emporté, son succès eût été celui du pouvoir de l'épée sur un gouvernement populaire; car, il y a quelques jours à peine, le *Times* lui-même apprenait à ses lecteurs que la force immense de Garibaldi consistait, non dans la puissance de l'épée, mais dans une popularité sans bornes; que les populations lui tendaient les bras de tous côtés et l'accueillaient avec transport; que les portes des villes s'ouvraient d'elles-mêmes devant lui; que les fonctionnaires publics

donnaient leur démission pour n'avoir pas à gêner sa marche ; que des officiers avaient déposé leurs épaulettes pour n'avoir pas à le combattre ; que le secret de son heureux débarquement en Calabre était dans la connivence des matelots chargés de lui barrer le passage ; qu'il n'avait pas eu besoin de soldats pour être le maître en Sicile ; qu'il n'aurait pas besoin de soldats pour être le maître à Naples, et que le peuple obéissait à sa voix comme les flots de la mer obéissent au souffle de l'aquilon. Étrange tyrannie militaire, en vérité, que celle qui s'annonce par de tels symptômes et s'exerce par de tels moyens ! Et, pendant ce temps, que faisait le gouvernement populaire que cette « tyrannie » menaçait? Il était obligé de mettre sa popularité sous la protection de ses cohortes ! Il proclamait la Sicile en état de siége, tant il était sûr des sympathies de la Sicile ! Il proclamait Naples en état de siége, tant il était sûr des sympathies de Naples !

Tout cela, Monsieur, n'en doutez pas, est vivement senti en Angleterre.

Aussi la sympathie qu'a éveillée en ce pays Garibaldi vaincu, blessé et prisonnier, est-elle ardente et, je ne crains pas de l'affirmer, générale. — Si générale, qu'au moment où je vous écris, l'opinion publique, plus reine de l'Angleterre que la reine, a déjà forcé les feuilles hostiles ou hésitantes à revenir sur leur jugement d'hier. Rien de plus saisissant, par exemple, que le changement qui s'est produit, du jour au lendemain, dans le langage du *Daily-Telegraph* sous l'évidente pression du public.

Inutile d'ajouter que nul ici ne juge possible qu'on touche à la vie ou à la liberté de Garibaldi, qu'on y songe même ; et le *Morning-Star* déclare sans détour que, si le vaincu d'Aspromonte mettait le pied sur le sol de l'An-

leterre, il y recevrait un triomphe qu'aucun souverain
ranger ne pourrait espérer du peuple anglais! (*A welcome
hich no foreign king could hope from the English
eople.*)

Le caractère de la première impression a été multiple
ins doute. Tout en déplorant le sort d'un homme héroïque
ont ils avaient blâmé l'imprudence, beaucoup ont éprouvé
omme un sentiment involontaire d'allégement à l'idée que
 guerre civile se trouvait de la sorte étouffée dans son ber-
eau; que des complications sinistres étaient écartées, et
u'il n'y avait plus de raison pour que le gouvernement
ançais se crût obligé d'envoyer des troupes occuper les
rovinces napolitaines, — car c'était là surtout ce qu'on re-
outait en Angleterre ; et c'était parce qu'elle avait paru de
ature à créer ce danger, que l'entreprise de Garibaldi y
vait rencontré une désapprobation non moins décidée que
espectueuse. Mais maintenant qu'on a eu le temps de se re-
iettre du premier choc, la situation, envisagée avec plus de
ang-froid, ne rassure personne.

Il est généralement admis que l'incident d'Aspromonte
e résout rien, ne termine rien, et que la question romaine
este absolument ce qu'elle était : un nœud que l'épée du
olonel Pallavicino n'a certes pas tranché.

Beaucoup même commencent à craindre que la défaite de
aribaldi n'ait rendu la solution encore plus difficile, en
épopularisant Victor-Emmanuel, en jetant un vernis odieux
ur la conduite du ministère Rattazzi, en faisant sentir de
lus en plus à la Sicile et à Naples le poids de la domination
iémontaise, et en laissant désormais face à face, sans inter-
iédiaire, sans conciliateur, le gouvernement italien et la
évolution. Quelle force remplacera dorénavant, pour Victor-
Emmanuel, celle que lui valait le cri de : « Vive Victor-Em-

manuel ! » poussé par un homme tel que Garibaldi ? Et quelle puissance ne va pas acquérir sur l'esprit des masses le langage de ceux qui, dès le début, les avaient mis en défiance des intérêts piémontais ?

Voilà ce qui préoccupe, en Angleterre, les hommes qui avaient voulu de bonne foi l'Italie indépendante, une et constitutionnelle.

Et ils ont bien raison de s'inquiéter, ceux-là ; car l'homme qui a vaincu à Aspromonte, c'est Mazzini.

LXXXVI

5 septembre.

Garibaldi vaincu, blâmé et admiré.

Il y avait à Paris, sur le boulevard Montmartre, si j'ai bonne mémoire, un célèbre magasin d'estampes, qui sans doute existe encore, et dont la brillante devanture était, de mon temps, comme une lanterne magique de l'opinion. Les favoris de la gloire y jouaient en effigie leur rôle d'ombres. Les célébrités contemporaines y figuraient à la vitre d'honneur, il m'en souvient, jusqu'à ce que, les vicissitudes humaines venant les reléguer au second, au troisième plan, on les vit enfin disparaître.

Je m'assure que, dans tous les pays, il en a été de même. Le commerce a des instincts qui ne le trompent guère, et

iand il fait appel aux acheteurs, on peut s'en rapporter à politique de ses étalages. Eh bien! en Angleterre, la déite de Garibaldi, chose remarquable, a laissé le portrait : Garibaldi où ses victoires l'avaient placé. Que dis-je? image du héros à chemise rouge n'avait jamais plus vivesnt tenté les sympathies du passant. Et ce symptôme en ut bien un autre.

C'est qu'en effet il y a dans toute cette histoire de la ute de Garibaldi quelque chose qui va droit au cœur. Il t captif à la Spezzia, celui que, d'une voix émue, l'Italie oclame son sauveur. La baie funeste où le poëte anglais elley se noya vient d'être témoin d'un second et plus faeux naufrage. Mais pourquoi parler ici de naufrage? Ceuxne tombent point qui, étendus par terre, paraissent plus ands que debout; ceux-là ne meurent point, qui entrent ns l'immortalité par la mort.

Quant à condamner un tel homme comme rebelle et mme traître, cela serait, au point de vue italien et pour s Italiens, si insensé, qu'en Angleterre, ce pays du bon ns, la chose est d'avance et unanimement déclarée imposle. Est-il un tribunal italien qui pût juger Garibaldi sans ger l'Italie, qu'il a faite ce qu'elle est? Car enfin le moument qui l'a poussé en Calabre ne diffère en rien de celui i le conduisit à Palerme. Lorsqu'il arracha la Sicile et ples à François II pour les donner à Victor-Emmanuel, -ce qu'il n'invoqua pas le même principe qu'aujourd'hui? t-ce qu'il n'arbora pas le même drapeau? est-ce qu'il ne ursuivit pas le même but? est-ce qu'il n'eut pas recours x mêmes moyens? Ou la revendication de l'unité itanne est juste, ou elle ne l'est pas. Si elle est juste, comsnt Garibaldi pourrait-il être coupable d'autre chose que impatience ou d'imprudence? Si elle est injuste, comment

Victor-Emmanuel pourrait-il être innocent? Les vertus qui ont illustré le nom du héros de Varèse seraient-elles par hasard de celles dont parle Montaigne : *Le trajet d'une rivière en fait un crime?* S'il est vrai que l'inviolabilité des gouvernements établis soit un principe supérieur au droit qu'ont les nations de s'appartenir, M. Rattazzi a beaucoup tardé à s'en apercevoir, convenons-en ! Mais il est toujours temps de se repentir; et il faut espérer que, Garibaldi une fois condamné, M. Rattazzi conseillera au roi de Piémont de reconnaître ses torts et de laisser là cette couronne de roi d'Italie qu'il tient d'un aventurier révolutionnaire. La restitution de Naples et de la Sicile à François II, la restitution de leurs capitales aux archiducs, la restitution au pape des provinces révolutionnairement détachées de son domaine, voilà ce que porterait toute sentence rendue contre Garibaldi! Ce serait la condamnation de l'Italie par l'Italie, et de Victor-Emmanuel par lui-même. Pour le fondateur de l'unité italienne, il n'est de possible qu'un juge, la conscience humaine; qu'un tribunal, la postérité.

Ces considérations, si je ne me trompe, vous les avez déjà indiquées. Eh bien ! pendant que vous disiez tout cela en France, tout le monde le proclamait en Angleterre.

Et la sympathie unanime des Anglais en faveur de Garibaldi est d'autant plus remarquable, que l'expédition même de Garibaldi avait été généralement blâmée. Ce blâme était-il fondé? Non, selon moi.

La conduite du héros italien eût été insensée à coup sûr, si son espoir eût été de vaincre, à la tête d'une poignée de jeunes gens mal armés, les troupes piémontaises; de leur passer sur le corps, d'entrer à Rome l'épée au poing et d'en chasser les vainqueurs de Solferino. Mais tout démontre que tel n'était pas son projet. Il voulait créer une agitation puis-

nte qui pesât d'une manière favorable au peuple italien
r les délibérations de la diplomatie : rien de plus. Il est
s problèmes dont il semble que la solution ne puisse être
cée que par une décision hardie. Alexandre ne fut pas
nombre des fous héroïques pour avoir eu l'idée de tran-
er le nœud gordien. La commotion électrique que l'Italie
it entière a éprouvée, rien qu'en reconnaissant le son de
x de Garibaldi, suffit pour rendre au moins douteuse l'im-
adence, si bruyamment dénoncée, de ses calculs; et certes,
lorsqu'il traversait le détroit qui le séparait de Naples, il
st rappelé quels miracles avaient jusqu'alors justifié la
nérité de sa grande âme, n'avait-il pas le droit de dire
pilote : « Ne crains rien, tu portes Garibaldi et sa for-
ne? »

Quoi qu'il en soit de mon opinion à cet égard, je dois
ouer qu'elle n'est ici celle de personne. Les Anglais n'ont
qu'une voix pour blâmer ce que l'entreprise de Gari-
ldi avait, suivant eux, d'inconsidéré. Mais cela même fait
utant mieux ressortir l'admiration que leur inspire le dé-
uement où cette entreprise a eu sa source. Il est intéres-
nt d'étudier l'effet produit par la défaite de Garibaldi sur
peuple qui se pique, avant tout, d'être pratique, et se
fend en général, comme d'une faiblesse, de céder à des
nsidérations sentimentales. Ne pas réussir est un grand
me partout, hélas! et, sous ce rapport, l'Angleterre n'a
cun droit de supériorité à réclamer sur les autres pays.
culte grossier du succès y a, comme en France, des fi-
les nombreux, des prêtres tout-puissants, des chaires so-
res. Et cependant Garibaldi, vainqueur à Aspromonte,
aurait jamais pu recevoir ici des hommages plus passionnés
e ceux qui s'adressent à son malheur. Noble spectacle qui
nsole de bien des chagrins !

Il est encore un autre point de vue sous lequel il est particulièrement intéressant pour la France d'envisager l'effet produit en Angleterre par les événements d'Italie.

Jusqu'à ce jour, il y a eu ici une classe nombreuse d'hommes aux yeux desquels l'occupation prolongée de Rome a trouvé grâce, à cause des motifs d'ordre public qu'ils supposaient à cette occupation. Tout en la jugeant contraire au droit des gens, aux intérêts de l'Europe, et plus particulièrement aux intérêts de l'Angleterre, ils l'excusaient à demi, sur ce que le gouvernement italien n'était pas encore solidement assis ; sur ce qu'il avait à compter avec la révolution, et pouvait être, à un moment donné, contraint de prendre ses ordres ; sur ce qu'il était hasardeux, dans une situation semblable, d'abandonner Rome, ce qui eût été laisser le pape, sans protection, à la merci des passions révolutionnaires. Non que le sort du pape inspirât à ceux qui parlaient ainsi de bien vives sollicitudes ; mais leurs antipathies comme protestants se trouvaient tempérées par leurs tendances comme conservateurs, et, en tout cas, ils ne voyaient pas de raisons décisives pour combattre à outrance la politique du gouvernement français en Italie. Eux-mêmes n'auraient pas pris la peine de protéger le pape, mais il leur paraissait assez naturel qu'une puissance catholique se crût tenue de le protéger.

Le gouvernement français ne doit plus compter sur ces dispositions, s'il continue à tenir garnison dans Rome. Aux yeux des plus modérés, dans ce pays, la question de l'occupation de Rome a entièrement changé de face depuis l'événement d'Aspromonte. Que quinze jours s'écoulent encore, et ceux qui conseillaient au peuple anglais de patienter seront les premiers à souffler la flamme. Déjà leur langage est tel qu'on ne saurait, sans vouloir volontairement s'aveu-

gler, en méconnaître le sens et en dédaigner la portée.

Pourquoi, disent-ils, les Français resteraient-ils désormais à Rome? Si le but de la politique impériale était, ainsi que l'ont tant de fois affirmé ses organes, d'abriter le pape en se mettant entre lui et la démagogie, ce but n'est plus à poursuivre.

En s'armant contre l'idole de la nation italienne, le gouvernement piémontais a donné un gage plus que suffisant de son dessein de maintenir l'ordre; et quant à sa force, elle serait centuplée par l'évacuation de Rome. Si quelque chose était de nature à mettre le gouvernement piémontais en péril, à changer pour lui en défaite mortelle sa victoire d'Aspromonte, à le livrer dépopularisé et désarmé aux vengeances de la démocratie remise debout, ce serait précisément le refus de rendre à l'Italie ce que Garibaldi lui demandait de se faire accorder à force d'insistance, et ce que le roi de Piémont lui promettait pour prix d'une modération soutenue. Si donc la situation se prolonge, il devient manifeste que nous nous sommes trompés sur le vrai but de l'occupation.

Oui, Monsieur, c'est de la sorte que nous parlent aujourd'hui, dans les camps les plus opposés, tous les organes graves, tous les organes importants de l'opinion. C'est là le terrain sur lequel se rencontrent le *Times* et le *Daily-News*, la *Saturday-Review* et le *Spectator*. De toutes parts s'élèvent des plaintes au fond desquelles j'entends gronder une menace. On parle de l'absolue nécessité de réclamer enfin pour le principe de non-intervention le respect qui lui est dû; on veut que lord Palmerston avise, et l'on espère qu'il avisera. Tout ceci mérite qu'on y songe. L'occupation prolongée de Rome vaut-elle qu'on risque de lui sacrifier l'alliance anglaise? Voilà la question.

LXXXVII

6 septembre.

Même sujet.

La sympathie qu'inspire ici Garibaldi vaincu, blessé, captif, est aussi générale que profonde. Singulière puissance de l'opinion chez un peuple libre! A la première nouvelle du désastreux événement d'Aspromonte, le *Times* s'était hâté de pousser le vieux cri de guerre : *Væ victis!* Mais l'opinion publique était là. Hier encore, aux yeux de ce journal, Garibaldi n'était qu'un rebelle fameux, qu'un criminel à proportions imposantes; il avait, de propos délibéré, fait pacte avec la guerre civile; en haine d'un ministre, — le croirait-on? — il avait osé désobéir à son roi; son triomphe eût été la victoire de la démagogie sur la Constitution, et sa défaite, qui permettait aux Turcarets de toutes les nations du globe de respirer librement, devait être un sujet de publique réjouissance.

C'est ainsi que le *Times* parlait hier. Aujourd'hui, quel autre langage est le sien! Peu s'en faut qu'il ne proclame Garibaldi absolument inviolable; il le nomme de son vrai nom, c'est-à-dire le fondateur de l'Italie régénérée; il s'indigne à la seule idée qu'un tel homme ait à paraître devant des juges; il affirme, presque avec émotion, qu'il n'est fibre humaine qu'un procès aussi monstrueux ne fît tressaillir; il définit le crime de trahison une lutte engagée contre

qui a reçu la consécration du temps, et il s'étonne qu'on
ıge à appliquer ce mot à un effort tenté pour achever une
rolution incomplète; il représente enfin le héros de Varèse
ıant au tribunal qui ne rougirait pas de l'appeler à sa barre:
C'est à pareil jour que j'ai fait l'Italie. Allons rendre grâce
x dieux. »
C'est qu'en effet il y a dans les circonstances qui ont
ıené la chute de Garibaldi un caractère de grandeur
ique auquel il a bien fallu que, dans un pays où la pensée
. libre, toutes les consciences rendissent hommage. Le
emier article du *Times* se trouvait être une note affreuse-
ent discordante dans un immense concert, et, en ce mo-
ent, Dieu merci, l'Angleterre n'a plus qu'une voix pour
mirer ce grand lion vaincu par une troupe de renards.
Car il n'est pas jusqu'aux details de sa défaite, tels qu'ils
mmencent à transpirer, qui ne témoignent de la perfidie de
s adversaires. Je ne suppose pas que vous soyez au cou-
nt de ces détails : ils méritent d'être connus. Garibaldi
ait arrivé à Aspromonte, cherchant Rome ou la mort, mais
itant la guerre civile. Un parlementaire lui est envoyé.
ıi, respectant le drapeau qui de loin lui parle du roi, son
mpagnon d'armes, et de la paix, il ordonne aux siens de
re halte. Délai fatal! Les bersaglieri en profitent pour gra-
· la hauteur, et les garibaldiens, qui ne soupçonnaient pas
e trahison, se voient tout à coup cernés. Au nom de Palla-
:ino, son chef, le porteur du drapeau avait conjuré Gari-
ldi de retarder la marche des siens, prière que celui-ci
ait accueillie avec joie, parce qu'elle lui donnait l'espoir de
ıvoir pas à verser une goutte de sang italien. Mais cela
ème donnait malheureusement aux bersaglieri tout le temps
cessaire pour envelopper le héros. Le défilé de Tiviolo,
ıe les garibaldiens avaient à franchir pour échapper à la

cruelle nécessité d'une lutte fratricide, est en un clin d'œil occupé par les troupes royales. Alors Pallavicino, oubliant qu'il avait été l'ami de Garibaldi et son élève dans l'art de la guerre, somme le noble guerrier de se rendre, sommation qui était une insulte; et il ordonne l'attaque. Le signal de la guerre civile est donné, non par l'homme de l'Italie, mais par l'homme du lieutenant de Napoléon. Garibaldi, *pro patria non timidus mori*, est atteint dès la première décharge, et reçoit, immédiatement après, un coup de baïonnette. Il n'était blessé qu'à la jambe, — quel Italien eût osé le viser au cœur ou à la tête? — mais il ne pouvait combattre. Ses volontaires tiennent ferme cependant; ils savaient comment on sacrifie sa vie : les bersaglieri avaient appris comment on donne la mort. Ces derniers étaient 1,800; mais une armée de 18,000 hommes, répandue dans les environs, leur assurait un appui décisif. Si ce récit est exact, le grade si vite accordé à Pallavicino est, sur l'écusson de la maison de Savoie, une tache de la nature de celle que Macbeth avait sur la main. Tous les flots de la mer ne l'effaceraient pas.

Et combien l'indignation redouble, quand on songe que si Garibaldi avait pris les armes, c'était, après tout, pour ajouter à la puissance de ce prince qu'il avait déjà rendu puissant; pour l'affranchir de la tutelle insolente d'un despote étranger; pour le faire libre sur le trône où il l'a mis; pour réaliser les derniers mots de ce programme rédigea comme son testament de mort au moment d'exé sa résolution suprême : « Vive l'Italie! vive Victor-E nuel au Capitole! » Garibaldi traité en ennemi, pr rebelle, cerné, trahi, abattu, emprisonné, jugé, au par l'ordre de Victor-Emmanuel, pour avoir voulu, a avoir conquis deux royaumes, le faire couronner au C

voilà un de ces exemples d'ingratitude que Shakespeare n'avait pas prévus lorsqu'il écrivit le *Roi Lear*.

Et si, dans cette affaire, tout est odieux d'un côté, combien tout est sublime de l'autre! Garibaldi avait mené à fin une entreprise qui l'égalait aux plus grandes figures de l'histoire; il ne lui avait fallu que le prestige de sa vertu pour arracher la Sicile à François II; on l'avait vu entrer à Naples en voiture découverte, presque seul, toute une armée fuyant devant lui; plus puissant que Warwick, faiseur de rois, il avait créé la patrie; ses services étaient si grands, qu'aucune récompense n'avait été jugée capable de les mesurer; il était l'idole de son pays; le monde entier l'aimait, en l'admirant; depuis qu'il s'était retiré à Caprera, on avait oublié Cincinnatus; et ce que Châteaubriand a dit de Napoléon à Sainte-Hélène, on pouvait avec bien plus de raison encore le dire de Garibaldi sur son rocher : on l'y apercevait de toute la terre. Que lui restait-il à désirer? Qu'imaginer qui pût tenter, à un point de vue personnel, son ambition, à supposer même qu'une ambition égoïste eût pu monter jusqu'à cette âme si haute? Il avait besoin de repos, d'ailleurs. Les fatigues de la guerre avaient usé son corps; sa santé l'avertissait de se souvenir que les tourmentes de sa vie se comptaient par années. Il semblait n'avoir plus qu'à s'endormir doucement dans sa gloire. Mais non : l'idée du devoir veillait en lui, ardente, insatiable, infatigable. Voyant que son œuvre était inachevée; que les abords du trône élevé par ses mains étaient souillés par l'intrigue; que Venise risquait d'être indéfiniment occupée par les Autrichiens; que Rome continuait d'être traversée par des patrouilles françaises; que le gouvernement de Turin, sous Rattazzi, était plus complétement soumis à l'influence des Tuileries que les archiducs ne l'avaient jamais été à l'influence de Vienne; que des torrents

de sang avaient été versés et des montagnes d'or enfouies sans autre résultat, pour son pays, que la substitution d'un joug à un autre; et que l'Italie, épuisée par l'attente d'un dénoûment qui ne venait jamais, était exposée à mourir du poison lent de la diplomatie, Garibaldi n'a pas cru que tout fût fait pour lui, lorsqu'il restait tant à faire encore pour son pays, et, prenant la résolution magnanime de sacrifier à l'émancipation définitive des Italiens, non plus seulement sa vie, mais, s'il le fallait, sa gloire, il s'est levé... Qu'on relise l'histoire tant qu'on voudra : on ne trouvera chez aucun peuple, dans aucun temps, un autre exemple de ce dévouement sublime.

LXXXVIII

7 septembre.

Même sujet.

Dans ma précédente lettre, j'ai essayé de mettre en relief ce que le dernier acte de Garibaldi avait de vraiment sublime : ce côté de sa conduite n'a échappé ici à personne; mais ce qui, à ma grande surprise, semble avoir échappé à tout le monde, ici et ailleurs, c'est que cet acte a été non moins intelligent qu'héroïque.

Depuis le *Times* jusqu'au *Morning Advertiser*, depuis le *Standard* jusqu'au *Morning Star*, depuis la *Saturday*

jusqu'au *Weekly Dispatch*, il n'est pas un journal
qui n'ait jugé l'entreprise de Garibaldi folle; pas un
aît déclaré le succès impossible; pas un qui n'ait
ortir avec une sorte d'effroi les dangers qu'elle atti-
l'Italie, et déploré que, chez Garibaldi, un jugement
n'eût pas réglé les inspirations d'un cœur magna-

moi, je l'avoue, je ne saurais souscrire aux arrêts de
gesse, qui me paraît non moins fausse que vulgaire.
grande politique et la petite politique, la grande et
prudence. Eh bien! même après la défaite de Gari-
ue dis-je? surtout après sa défaite, je suis frappé de
iment dès seuls élans d'une âme honnête peut sortir
il profond.
uoi consistait le plan de Garibaldi? Entendait-il se
, à la tête d'une poignée de jeunes gens exaltés, avec
es du roi de Piémont, et, après leur avoir passé sur
, courir attaquer les Français dans Rome, pour le
de l'Italie, mais sans elle? Non. Créer d'un bout à
le l'Italie une agitation puissante qui, en transpor-
question du ténébreux laboratoire des chancelleries
lace publique, déjouât les manœuvres de la diplo-
ontraignît l'intérêt dynastique de la maison de Sa-
confondre avec l'intérêt populaire ou à se démas-
jetât la politique impériale dans un embarras de
forcer la solution du problème de Rome libre, voilà
Garibaldi voulait. Pour lui, il ne s'agissait pas de
mais d'amener les ennemis de son pays et leurs
s, ou à céder devant la crainte d'un conflit, ou, s'ils
ient, à remporter une victoire qui leur fût à jamais

erait-il advenu, en effet, si Garibaldi, comme c'était

son dessein, — et ce dessein, je le montrerai tout à l'heure, n'avait rien de chimérique, — était parvenu jusque sous les murs de Rome? L'état de fièvre où sont les habitants de la Ville éternelle, l'agitation sourde mais incontestable et terrible qui la travaille, l'impatience avec laquelle l'heure de la délivrance y est attendue, les mille symptômes qui en témoignent, le culte mêlé de vénération et de tendresse que professe pour le libérateur la forte race des Transtévérins, tout dit qu'à la première nouvelle de l'arrivée de Garibaldi, Rome entière eût été debout. Dans cette situation, le projet de Garibaldi était-il de marcher vers les Français la baïonnette en avant, le défi sur les lèvres, la menace dans les yeux? de se heurter à tout hasard contre les susceptibilités farouches de l'homme d'épée? d'exalter le courage des vainqueurs de Solferino par la gravité du péril, en les plaçant entre une insurrection et une bataille? Rien de tel. N'avait-il pas eu soin de l'annoncer lui-même au monde? Ce n'était pas comme ennemi de la France qu'il comptait se présenter: loin de là. Aux termes de sa propre déclaration, il serait allé vers les Français l'épée dans le fourreau, les bras tendus, en invoquant la sainteté d'un droit impossible à méconnaître, en rappelant le souvenir d'une récente confraternité d'armes, en demandant aux libérateurs de l'Italie de ne pas souiller leur gloire, en les plaçant enfin dans l'alternative, ou d'écouter la voix de tout un peuple impatient de s'appartenir, ou de répondre par un massacre à l'appel d'une grande nation et d'une grande âme.

Qu'auraient fait les Français, dans cette occurrence vraiment épique?

Garibaldi, on peut le croire, savait aussi bien que personne ce dont est capable le soldat sous l'aveugle et dure loi de la discipline; mais il savait aussi que la conscience hu-

aine n'est pas toujours morte sous le drapeau, et qu'en rance deux révolutions s'étaient accomplies, parce que le ldat, enveloppé tout à coup d'une atmosphère qui était mme changer sa respiration morale, avait senti les armes i échapper des mains.

Toutefois, il était raisonnable, hélas! de prévoir le cas où pareil espoir serait déçu... Mais alors? Le pire qui pût river à Garibaldi était de mourir de la mort d'un martyr, ns l'accomplissement de l'action la plus sublime qu'eût jaais inspiré l'amour de la patrie uni à la religion du devoir. ur ses adversaires, au contraire, les conséquences eussent é formidables. Quel cri d'horreur n'eût point poussé l'Eupe! de quelle haine inapaisable n'eût pas été pénétrée ute âme italienne!

Or il n'y avait, pour prévenir ces conséquences, que deux oyens : évacuer Rome ou barrer le passage à Garibaldi.

Maintenant, si l'on considère que le premier parti était le ul qui fût conforme aux principes, le seul qui fût de nature calmer les inquiétudes de l'Europe et à mettre un terme aux goisses de l'Italie, le seul qui fût propre à prévenir des comications d'une portée incalculable, Garibaldi est certes bien cusable d'avoir supposé que celui-là serait adopté.

Quant à l'autre hypothèse, comment aurait-elle arrêté le ros de Varèse? Était-il admissible que Victor-Emmanuel uisât sa force, jetât aux vents sa popularité, compromit n honneur, sans autre but que de combattre le plus fidèle ses serviteurs, à la voix d'un gouvernement étranger ? Il y ait à cela un tel mélange d'ingratitude et d'aveuglement, l'une partie de l'Europe a pu croire et a cru, jusqu'au moent où la lumière s'est faite à Aspromonte, que Garibaldi Victor-Emmanuel agissaient de concert!

Et, d'autre part, le vainqueur du roi de Naples, le libéra-

teur de la Sicile, l'homme qui possédait si bien le secret des aventures heureuses, l'héroïque joueur dont la fortune avait tant de fois servi et couronné l'audace, Joseph Garibaldi, ne pouvait-il donc sans démence se croire capable d'arriver à Rome, en dépit de Rattazzi? Qu'on ne prétende pas qu'il avait trop présumé de son influence. Les faits sont là. Est-ce qu'à sa voix toute l'Italie n'a pas tressailli comme à la voix d'un prophète? Est-ce que la Sicile, dès qu'il lui a demandé d'être à lui, n'a pas été à lui? Est-ce qu'il n'a pas été reçu en triomphe à Catane? Est-ce que les volontaires ne sont pas accourus de toutes parts sous son drapeau, mettant à l'envi pour enjeu, dans cette grande partie, tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde? Est-ce que les équipages des vaisseaux envoyés pour lui fermer la route de la Calabre ne l'ont pas laissé passer, au mépris des ordres du gouvernement? Est-ce qu'on n'a pas vu nombre de fonctionnaires publics donner leur démission et nombre d'officiers déposer leurs épaulettes pour n'avoir pas à combattre l'Italie dans sa personne? Il était seul ou presque seul quand il a mis le pied sur le sol napolitain, et la nation était si bien avec lui, en lui, que le gouvernement qui la trahissait s'est jugé perdu s'il ne recourait aux moyens à l'usage des tyrannies en péril: villes et provinces mises en état de siége, liberté de la presse suspendue, liberté individuelle violée, système de terreur établi partout.

Il est vrai que le héros a succombé dans une rencontre, et les sages de triompher. Ils auraient eu autant de raison de se vanter de leur sagacité et de leur prévoyance, si Garibaldi, au lieu d'être atteint d'une balle lancée par une main sacrilége, avait fait une chute de cheval! Depuis quand, dans l'histoire, un accident sert-il à décider du mérite des vastes combinaisons? Le canon qui tua Turenne, ce canon « *chargé de toute*

ternité », déjoua sans aucun doute les plans de ce grand homme : que faudra-t-il en conclure contre son génie? Mais quoi! la défaite même de Garibaldi est peut-être ce qui, en fin de compte, se trouvera le mieux avoir servi sa cause. Si l'on en doute; qu'on lise tous les journaux libéraux de France et tous les journaux d'Angleterre, on y verra le désastre d'Aspromonte présenté comme un fait qui rend désormais absolument nécessaire l'évacuation de Rome. Napoléon peut encore différer, soit; mais il ne peut que différer. Rome est la dette dont Victor-Emmanuel est en droit aujourd'hui de réclamer le payement, pour prix de son ami sacrifié et de sa popularité compromise. Oui, le moment viendra, grâce à Garibaldi, où les Français seront forcés de laisser Rome à elle-même, c'est-à-dire à l'Italie. Ce jour-là, Garibaldi aura reçu la seule récompense qui soit digne de lui et à laquelle il ait jamais aspiré. La restitution de Rome sera sa gloire, et l'histoire dira que Garibaldi, après avoir donné au roi de Piémont la Sicile et Naples par ses victoires, lui a donné Rome par sa défaite.

LXXXIX

27 septembre.

Une cause célèbre.

Encore une cause célèbre! Encore un mystère épouvantable à pénétrer après que le juge a parlé, et avant que le bourreau agisse! Encore une preuve tragique de l'incertitude des jugements humains! Encore un argument décisif contre la peine de mort!

Un crime a été commis à Glascow : qui l'a commis? Entre deux personnes seulement : une femme et un vieillard, il y avait à choisir. Le jury, à l'unanimité, a fait son choix. Si, dans les ténèbres qui enveloppent ce crime, nulle lampe nouvelle ne s'allume, c'est la femme qui mourra. Mais voici que l'opinion publique, beaucoup moins unanime que le jury de Glascow, s'émeut, s'agite, gronde en sens divers, et réclame bien haut son droit d'intervenir. Les probabilités de part et d'autre se font contre-poids avec une précision horriblement mathématique; le pour et le contre s'entre-détruisent si bien: la balance où l'on a pesé la vie de cette femme et la vie de ce vieillard s'est tenue jusqu'ici dans une immobilité si terrible, que beaucoup tremblent de voir l'innocence succomber et la société venger un assassinat par un assassinat. Ce qui est certain, c'est que la ville de Glascow, que dis-je? l'Écosse, sont dans un état de fermentation qu'aurait à peine pu produire un grand événement national.

Et pourquoi non? Est-il une ville prise d'assaut, est-il une bataille perdue, est-il un royaume changeant de maîtres, qui égalent en importance le danger que la mort d'un innocent fait courir à l'humanité tout entière? Car c'est bien l'humanité, l'humanité dans son ensemble et dans sa grandeur, que représente, que personnifie, que porte en lui tout individu qui souffre d'un acte injuste, quelque petit que soit cet individu, et quelque obscur qu'on le suppose.

Laissez-moi donc raconter à vos lecteurs cette lugubre histoire. Il s'agit de fournir un aliment, non à leur curiosité, mais à leurs méditations.

Le vendredi 7 juillet, un habitant de Glascow, nommé Fleming, partit avec sa famille pour une maison de campagne, ne laissant derrière lui que son père, vieillard âgé de quatre-vingt-sept ans, et une servante, Jessie Mac-Pherson.

Dans la nuit du vendredi au samedi, le vieillard, s'il faut l'en croire, entendit, vers quatre heures du matin, comme les cris d'une femme qu'on assassine. Mais ces cris ayant bientôt cessé, il n'en tint compte. Le matin, à huit heures moins vingt minutes, la sonnette retentit à la porte de devant. C'était le porteur de lait qui faisait sa tournée d'habitude. Le vieillard descendit, ouvrit la porte qui était cadenassée en dedans, dit qu'il ne prendrait pas de lait ce jour-là, et, étant rentré, se mit à parcourir la maison suivant son usage. Car c'était un caractère d'inquisiteur; il se plaisait aux allées et venues, il aimait à tout voir. Il ne trouva point la servante : elle avait disparu. Par où avait-elle pu sortir? La porte de devant, comme il vient d'être dit, était cadenassée en dedans. La porte de derrière, d'après les déclarations ultérieures de M. Fleming lui-même, était en ce moment fermée, et fermée en dedans comme la première. Fermée était aussi la chambre à coucher de la ser-

vante. Le pavé de la cuisine était humide. Il s'y trouvait quelques chemises de M. Fleming, qui étaient tachées de sang et qu'il mit de côté.

Trois jours s'écoulèrent. La servante ne reparaissait pas; le vieillard ne s'en inquiéta pas davantage. Il ne fit part de rien à ses voisins, avec lesquels cependant il entrait volontiers en conversation, d'ordinaire; il prépara ses repas; il s'arrangea de façon à se suffire à lui-même.

Le lundi, arrive le fils, qui, informé de la disparition mystérieuse de Jessie Mac-Pherson, ouvre la chambre à coucher de cette dernière, au moyen d'une seconde clef. Alors se présente un spectacle effroyable. Le cadavre de la servante, affreusement mutilé, était étendu en avant du lit, la tête tournée vers la porte. Il y avait des blessures au visage, il y en avait d'autres sur la tête. Les premières, d'après la déclaration subséquente des médecins, avaient été soigneusement lavées; il n'en était pas ainsi des secondes, qui étaient les plus profondes, celles qui avaient causé la mort, achevé le crime. Ainsi, le seul aspect du corps racontait ou semblait raconter que la victime avait d'abord été frappée, puis secourue, puis frappée avec un redoublement de fureur jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Y avait-il eu, sur la scène de l'assassinat, deux agents mus par des motifs opposés, l'un prompt à secourir, l'autre acharné au meurtre? Voilà ce que le cadavre semblait dire.

Des recherches furent faites dans la maison : il en résulta que des effets appartenant à la victime avaient été enlevés, ainsi que de l'argenterie. La police fut appelée; tous les voisins accoururent; et les soupçons s'étant naturellement dirigés sur Fleming père, qui était resté trois jours enfermé dans sa maison avec un cadavre, il fut arrêté.

Peu de temps après, les investigations de la police ame-

èrent la découverte de l'argenterie volée dans la nuit du 7 u 8 juillet. Elle avait été mise en gage par une femme du om de Mac-Lachlan, qu'on sut avoir été l'amie de la peronne assassinée. L'enquête fut poursuivie avec activité, et ientôt il demeura établi que, le vendredi 7 juillet, mistress lac-Lachlan avait quitté sa maison, en annonçant qu'elle llait voir Jessie Mac-Pherson, avec qui elle avait effectiveient passé la nuit du 7 au 8, n'étant rentrée chez elle que e 8, à neuf heures du matin. Il fut prouvé, en outre, qu'elle ortait, lorsqu'elle regagna sa demeure, une robe qu'on ne ui avait jamais vue, et qu'elle se hâta d'envoyer chez le einturier. Ce n'est pas tout : dans la même journée, elle aya son loyer, retira plusieurs objets que son extrême déresse l'avait forcée de mettre en gage, et fit diverses emlettes. Enfin, et pour tout dire, on trouva dans un champ ù elle avait été aperçue, des lambeaux de vêtements teints e sang, et qu'on reconnut avoir appartenu, quelques-uns à ı victime, les autres à elle-même.

C'était plus qu'il n'en fallait pour l'accuser. Dès ce moment ous les soupçons se détournèrent du vieux Fleming pour se orter sur elle : on l'arrêta.

Dans l'interrogatoire qu'elle eut à subir en particulier deant le magistrat, interrogatoire qui, en Écosse, précède la ise en jugement, elle expliqua d'une manière fort peu sasfaisante les diverses circonstances qui s'élevaient contre le. Elle tenait, dit elle, l'argenterie, du vieux M. Fleming, ui l'avait chargée de mettre en gage cette argenterie, en lui onnant pour sa peine quatre livres sterling; et, quant aux êtements de la victime trouvés en sa possession, ils lui raient été envoyés par Jessie Mac-Pherson elle-même, pour u'elle les fit raccommoder, et elle n'avait cherché à s'en éfaire que parce qu'à la nouvelle du meurtre, elle s'etait

naturellement jugée compromise par le seul fait d'un aussi tragique dépôt. Ridicule système de défense! Quel jury aurait pu s'en contenter? Celui de la décision duquel mistress Mac-Lachlan dépendait n'hésita point à se prononcer contre elle.

Mais la sentence de mort n'était pas encore rendue, qu'un incident extraordinaire est venu tout à coup changer la face de la question. Il s'est trouvé que les déclarations de l'accusée ne venaient pas en réalité d'elle: elles lui avaient été suggérées par son avocat; elles constituaient un système de défense qui lui avait été en quelque sorte imposé. Sa déclaration à elle, la déclaration spontanée qu'elle avait faite avant le procès, et sans rien savoir des circonstances qu'il mettrait en lumière, était que, dans la nuit du 7 au 8 juillet, Fleming père, étant dans la cuisine avec elle et Jessie Mac-Pherson, avait fait à cette dernière des propositions indécentes; que ces propositions avaient été repoussées avec rudesse; que le vieillard, homme très-vigoureux de corps et d'esprit, était alors entré en fureur; qu'une querelle violente s'était élevée entre la servante et le maitre, et que, profitant d'une courte absence d'elle, Mac-Lachlan, Fleming avait frappé à plusieurs reprises, avec un instrument tranchant, la malheureuse Jessie. L'accusée assurait avoir, à son retour, couru au secours de la victime. Elle lui avait lavé le visage. Elle voulait aller chercher en toute hâte le médecin. Mais alors, selon la même déclaration, le vieillard, troublé, éperdu, hors de lui, aurait achevé la victime, pour couper court à toute idée d'appeler le médecin, et aurait dit au témoin involontaire de ces horreurs : « Si vous révélez ce secret, vous êtes perdue sans ressource. Ce qui vient de se passer, personne ne l'a vu, si ce n'est vous et moi. Songez à votre position sociale et songez à la mienne. Si j'affirme que

'est vous qui avez tué cette femme, on me croira; et qui ous croirait si vous osiez me désigner comme le meurtrier? 'otre salut est dans le silence, et n'est que là. Emportez es effets, emportez cette argenterie, pour que la cause du eurtre puisse être attribuée à un vol. Vous avez un mari, ous avez un enfant au berceau, vous êtes dans la misère: ela vous aidera à vivre, et nous serons sauvés tous les eux. »

Ce récit, fait par l'accusée spontanément et tout d'abord, 'est pas en lui-même absolument dénué de vraisemblance, uand on considère que c'est le seul qui rende intelligible lusieurs circonstances, sans cela impossibles à expliquer. i, en effet, c'est Fleming qui a commis le crime, on conçoit usqu'à un certain point qu'il ait voulu en cacher le plus ongtemps possible le résultat, pour donner à Mac-Lachlan e temps d'en faire disparaître les traces. Cette supposition st, en outre, la seule qui s'accorde avec l'aspect que préentait le cadavre. Entre les premiers et les derniers coups ortés à la victime, qui avait lavé le visage? Qui avait essayé le panser les blessures? Était-il possible que la même main ût administré les secours et consommé le meurtre? Immédiatement après, la cuisine avait été nettoyée et mise en rdre; le corps avait été traîné de la cuisine à la chambre à oucher; l'instrument de mort avait été lavé; des couvertures ouillées de sang avaient été pliées avec soin: comment omprendre, si Mac-Lachlan était coupable, qu'elle eût passé on temps à faire tout cela? Et dans quel but? Comment omprendre qu'au lieu de profiter des ombres de la nuit our fuir, elle eût attendu le grand jour? Comment comrendre même qu'elle eût pu sortir de la maison avant huit eures moins vingt minutes, sans la connivence du vieilard, puisqu'à ce moment les deux portes par où elle avait

à s'échapper étaient fermées en dedans l'une et l'autre? Un passage bien frappant de la déclaration de l'accusée est celui-ci : « Quand M. Fleming eut ouvert à l'homme qui portait le lait, il rentra n'ayant rien à la main et ayant refusé d'acheter du lait ce jour-là. » Comment comprendre que Mac-Lachlan eût deviné un pareil fait? Elle était donc dans la maison quand le porteur de lait a sonné; et, si elle était dans la maison à cette heure, qu'en faudrait-il conclure? Ce qui est à remarquer, c'est qu'il n'est pas une des circonstances révélées par le procès qui ne cadre avec les affirmations contenues dans la déclaration faite, avant le procès, par l'accusée.

Mais, d'un autre côté, est-il admissible qu'un vieillard de quatre-vingt-sept ans, quelque vigoureux qu'on le suppose, ait été conduit à un meurtre par les motifs que Mac-Lachlan allègue? S'il est vrai qu'il ait entendu, à quatre heures du matin, dans la nuit du 7 au 8, les cris d'une personne en détresse et qu'il ne s'en soit pas ému; s'il est vrai qu'il soit resté trois jours sans avoir l'air de s'apercevoir de la disparition de sa servante, ne peut-on mettre de semblables faits sur le compte de cette apathie qui est un des traits caractéristiques de la vieillesse?

Reste à expliquer, dans l'hypothèse du meurtre commis par Mac-Lachlan, son long et absurde séjour dans le lieu témoin de son crime; reste à expliquer le soin qu'elle prend à en effacer les traces dans la maison même, sans que son intérêt l'y pousse, et au risque d'être découverte; reste à expliquer enfin cette circonstance singulière : les deux portes fermées en dedans, à huit heures moins un quart du matin, alors que le vieillard était sur pied et avait parcouru la maison. En revanche, que de présomptions à la charge de Mac-Lachlan! Fleming n'avait pas besoin d'argent; elle, au

contraire, était pressée par la misère. Avant d'aller voir Jessie Mac-Pherson, elle avait annoncé son projet de visite, et si cette circonstance exclut l'idée d'un meurtre prémédité, elle n'exclut pas absolument celle d'un meurtre commis sous l'influence d'une forte tentation. C'était elle, après tout, qui portait les vêtements de la morte ; elle à qui profitait la vente de l'argenterie ; elle que condamne le principe *Fecit cui prodest.*

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Toujours est-il que l'opinion publique est partagée. En face de ceux qui croient l'accusée coupable, il y a ceux qui attaquent violemment lord Deas pour avoir prétendu, en prononçant la sentence de mort, que la déclaration de Mac-Lachlan était un tissu de faussetés. Quelques-uns vont jusqu'à reprocher au magistrat d'avoir mis une sorte d'emportement à protéger le vieux Fleming. Ils font observer que pas un seul témoin n'a été appelé à témoigner du caractère et des habitudes de ce vieillard, désormais si tristement célèbre. Ils s'étonnent qu'on n'ait interrogé aucun des autres domestiques de la maison sur sa manière d'être à leur égard, et à l'égard de la personne assassinée ; ils ont l'air de dire, comme Montaigne : « Quelque bon desseing qu'ayt un iuge, s'il ne s'escoute de prez, à quoy peu de gens s'amusent, l'inclination à l'amitié, à la parenté, à la beauté, à la vengeance, et non pas seulement choses si poisantes, mais cet instinct fortuite, qui nous faict favoriser une chose plus qu'une aultre... peuvent donner pente à la balance. »

Qu'on aille donc, après cela, tordre le cou à cette femme ! Une peine irréparable, lorsqu'au moment où je vous écris, on court signer de toutes parts une pétition qui conclut à une

nouvelle enquête, c'est-à-dire qui met rudement en question l'infaillibilité du juge !

L'enquête réclamée si vivement sera-t-elle ordonnée Une lumière inattendue viendra-t-elle éclairer ce drame ténébreux ? En attendant, et c'est ce que je tiens à vous signaler, la décision du jury, la conduite du juge, l'arrêt les termes de l'arrêt, tout cela est librement examiné, analysé et commenté par la presse.

En France, nous nous figurons que la justice cesserait d'être respectée le jour où ses arrêts deviendraient matière à discussion. Oh ! que les Anglais ont une plus haute idée de la majesté de la justice et du pouvoir tutélaire de la liberté ! Ils ne pensent pas, eux, qu'une puissance devienne infaillible par cela seul qu'on la proclame indiscutable ; ils ne pensent pas, eux, qu'il soit bon de mettre au-dessus de tout contrôle une autorité de laquelle dépend la fortune de chaque citoyen, et ce qui est plus que sa fortune : sa vie, et ce qui est plus que sa vie : son honneur ! Leur Constitution place au nombre des droits de la couronne le droit de grâce ; mais ils ont senti que l'exercice du droit de grâce, pour être autre chose qu'un caprice ou une faveur de la tyrannie, avait besoin d'être éclairé et sanctionné par la raison publique. Ils se sont, en conséquence, réservé la faculté d'indiquer au droit de grâce les arrêts à réviser ou à casser. Ont-ils eu tort ? Ah ! Monsieur, il serait difficile d'imaginer rien de plus utile et de plus noble que la liberté de la presse étendue à l'examen des décisions judiciaires. C'est la souveraineté du peuple appliquée à la découverte de la vérité. C'est l'innocence mise sous la protection du suffrage universel. C'est la nation tout entière aidant la royauté à faire un bon usage de la plus belle, de la plus auguste des prérogatives, celle qui charge la miséricorde de rectifier les erreurs de la justice..

XC

5 octobre.

Une bataille dans Hyde-Park.

meure à quelques pas de Hyde-Park, et j'en reviens. ieux spectacle, juste ciel ! Et quelle bataille odieuse ! parc immense, consacré d'ordinaire aux promeneurs s et qui, même à l'époque où la vie surabonde dans la , n'est animé que par de brillantes cavalcades et par nte émulation des attelages somptueux, il s'est passé 'hui des scènes à faire frémir. Figurez-vous près de vingt-dix mille hommes rassemblés, et tous vivement les mêlées furieuses; des combats corps à corps; des brisés à coups de bâton; des groupes effarés de se précipitant les uns sur les autres; des femmes ées et foulées aux pieds; l'habit du citadin, l'uni-u soldat, la veste de l'ouvrier, les haillons du pauvre, ondant, emportés dans le même tourbillon; et, à côté s meurtris pour avoir crié : *Vive Garibaldi !* des eurtris pour avoir crié : *Vive le Pape!* Tel se pré-Hyde-Park, il y a une heure à peine.
urquoi? Parce que probablement notre civilisation, tée, n'en a pas encore fini avec le démon des guerres ses; parce que le nombre est grand encore des idiots rdent comme œuvre sainte d'égorger leurs voisins,

pour le compte de Dieu; parce que la brutalité est fille de l'ignorance et que l'ignorance est couvée par la superstition; parce que la papauté a pour représentants dans Londres une foule d'Irlandais abrutis qui, même dans les repaires où l'écume de la population bouillonne, forment l'écume de cette écume; enfin, — et c'est là ce qui est à la fois le plus important et le plus triste à signaler, — parce qu'il dépend d'un seul homme, en Europe, de tenir les esprits en suspens, de prolonger indéfiniment les inquiétudes nées d'une situation ténébreuse, de changer par l'impatience ces inquiétudes en colères, et de faire de l'occupation prolongée de Rome une source d'agitation pour le monde.

Déjà on avait pu apercevoir, dimanche dernier, à Hyde-Park, le point noir qui annonce la tempête. Un tranquille meeting d'ouvriers anglais, réunis pour témoigner hautement de leurs sympathies à l'égard du héros d'Aspromonte, avait été assailli violemment par une armée d'Irlandais déguenillés, mais munis de gros bâtons. Il y avait eu des coups échangés, un grand déploiement de fureur, de nombreuses blessures. C'était le prélude. Aussi des rumeurs sinistres avaient-elles couru pendant toute la semaine. Un engagement plus sérieux était annoncé. Que des efforts aient été faits pour le prévenir, c'est certain; mais la nouvelle répandue parmi la classe ouvrière, que les Irlandais se vantaient, dans leurs repaires, de pouvoir empêcher par la force la manifestation de sympathies contraires aux leurs, cette nouvelle avait profondément irrité les âmes. Aujourd'hui donc, au lieu de se rassembler, à Hyde-Park, au nombre de cinq ou six mille seulement, comme dimanche dernier, les ouvriers anglais y étaient accourus au nombre de quarante ou cinquante mille, sans compter tous ceux que la curiosité attirait. De leur côté, les papistes s'étaient comptés, s'étaient

armés, se tenaient prêts. Qui les avait enrégimentés? Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont paru agir en vertu d'une organisation préalable : c'est en masse serrée, c'est en se touchant les coudes, c'est à la façon d'un régiment en marche, qu'ils se sont rendus là où sont arrivés sur leurs pas le désordre et le guerre. Un tertre, formé de décombres, et qui, dimanche dernier, avait déjà servi de tribune aux orateurs du meeting, et, par suite, de champ de bataille, est le point vers lequel se sont dirigés, aujourd'hui encore, les efforts des assaillants. C'est là principalement que les *défenseurs de la religion* sont venus la servir à coups de poing, à coups de pierres et à coups de bâton ; c'est là qu'il y a eu le plus de visages mis en sang et d'os fracturés.

Jamais citadelle ne fut attaquée avec plus d'emportement et défendue avec plus d'obstination ; jamais position stratégique ne fut plus souvent prise et reprise. On eût dit que la fortune de Rome pontificale était attachée à la possession de cet amas de débris, auquel, pour le rendre historique sans doute, on a donné le nom de Redan ! Le point d'honneur militaire s'en mêlant, des soldats aux gardes sont accourus et ont pris part à l'assaut, au milieu des acclamations enthousiastes du peuple. Inutile d'ajouter que de nombreux détachements de *policemen* ont été envoyés sur le théâtre du désordre, où ils ont fait preuve de beaucoup d'intrépidité et de sang-froid. Mais leur intervention n'a pas empêché le sang de couler. On parle d'hommes tués. Beaucoup ont été transportés dans les hôpitaux, dans un état qui fait craindre qu'ils n'y meurent de leurs blessures. C'est, du moins, ce que j'ai entendu dire en regagnant ma demeure, après avoir assisté à cette bagarre d'assez loin pour ne pas m'y trouver enveloppé. S'il est vrai que la voiture du cardinal Wiseman ait été aperçue roulant le long du parc, Son Éminence a dû

gémir, ainsi que tous les catholiques intelligents, de la façon dont la cause de l'Église était soutenue.

Les ouvriers anglais partisans de Garibaldi auraient sans nul doute agi avec sagesse s'ils s'étaient abstenus de ce meeting en plein vent, surtout lorsqu'il était à peu près certain qu'il en résulterait un conflit sauvage ; mais, après tout, ils étaient dans leur droit. Non-seulement les meetings en plein vent sont autorisés en Angleterre, mais on peut dire qu'ils y font partie de la vie publique. Il n'est pas de parc ici, pas de jardin public, pas de grand emplacement, où, le dimanche, on ne rencontre des groupes formés autour de quelque prédicateur bénévole qui, monté sur une chaise, explique la Bible aux passants et leur prêche la religion à sa manière. C'est un reste des habitudes engendrées par l'esprit de la réformation. « Tout homme est prêtre, » disait Luther. Place donc à quiconque se juge capable de prêcher, et place à quiconque se sent l'envie d'entendre prêcher ! Si les Irlandais tenaient à opposer manifestation à manifestation, rien ne les empêchait de faire pour le pape ce que les ouvriers anglais avaient résolu de faire pour Garibaldi. L'espace, dans Hyde-Park, ne leur aurait pas manqué. Ils y pouvaient tout à leur aise dresser autel contre autel. Personne, assurément, n'eût trouvé mauvais, dans ce pays de liberté, qu'ils décernassent au pape la palme du martyre, et à Napoléon le titre de sauveur de la religion, placée par lui, comme chacun sait, sous l'édifiante protection des baïonnettes. Ils auraient même pu dire, sans qu'on songeât le moins du monde à leur fermer la bouche, que les États de l'Église sont les mieux gouvernés qui soient sur la terre. Mais non : à ces pauvres esclaves d'un grossier fanatisme, il a paru beaucoup plus simple de réfuter par des coups de bâton les arguments de ceux qui ne pensent pas comme eux.

e leur faute? Je le nie. Les coupables, ce sont les ies qui, exerçant sur cette foule ignorante une in-e sans limites, enflamment ses colères, au lieu d'éclai- raison.

int à l'effet que ce déplorable événement va produire ngleterre, ai-je besoin de l'indiquer? La cause de la té ne saurait certes rien gagner, dans un pays protes-à exciter des sympathies qui se traduisent en tentatives urtre. Le pugilat est un singulier mode d'apostolat : ce pas celui qu'affectionnaient les premiers chrétiens, ce pas, Monsieur? Ils savaient mourir et ne savaient ier : ce fut leur force. Les gladiateurs catholiques de Park auraient voulu faire les affaires du protestantisme, eur eût été impossible de mieux s'y prendre.

autre résultat à prévoir, c'est un redoublement d'irri- en ce qui touche l'occupation de Rome; car c'est à question, dont la solution éternellement attendue est llement différée, que se rattachent les troubles qui ent d'avoir lieu.

XCI

10 octobre.

Un mariage éventuel et M. Urquhart

Vous savez que le prince de Galles est en âge de se marier, et qu'il va tenter cette grande aventure, dans laquelle le vif génie de Rabelais trouvait tant de *pour* et tant de *contre*. Il y a quelques semaines, il fut solennellement annoncé à l'Angleterre qu'il y avait deux candidats à la main du prince de Galles, savoir : la princesse Alexandrina de Prusse et la princesse Alexandra de Danemark. La première, disait-on, était appuyée par la reine Victoria, et la seconde par le roi des Belges, qu'on assurait devoir l'emporter. La chose aujourd'hui a cessé de paraître douteuse, et l'astre de la princesse Alexandrina pâlit décidément devant celui de la princesse Alexandra.

Or, dans un certain petit monde où l'on se pique de connaître l'histoire des affaires humaines telles qu'elles se passent dans les coulisses, j'ai entendu faire, sur le mariage éventuel dont il s'agit, des remarques que vos lecteurs me sauront peut-être gré de leur communiquer, d'autant qu'elles ne sont pas de celles qui ordinairement courent les gazettes.

Dès le 26 août de cette année, le *Times* donnait la nouvelle que voici : « Le *Dagbladet* de Copenhague confirme l'annonce d'une prochaine alliance entre le prince de Galles et la princesse Alexandra, fille du prince Christian, héritier

résomptif de la couronne de Danemark. Le prince Christian quitté Copenhague, il y a quelques jours, avec sa femme, eux de ses filles et la princesse. Il se propose, après avoir isité son frère aîné à Louisenlund, d'aller à Ostende. On roit généralement que Son Altesse se rendra ensuite à heinhardtsbrunn, en Cobourg-Gotha, où la reine Victoria oit séjourner quelques semaines. »

Ici, une première observation se présente. Le *Times* est-il ien sûr que le prince Christian, en Danemark, soit l'héritier résomptif de la couronne? La vérité est qu'il a été choisi our occuper la place des héritiers, et cela en vertu d'un aité imposé par l'Angleterre. Tiendra-t-on la main à l'exéution de ce traité? Le doute est permis, et, dans l'esprit de uelques personnes qui sont ou se prétendent au courant des hoses diplomatiques, le doute existe. Mais, de quelque çon que la question soit résolue plus tard, le dilemme, uant à présent, pour l'Angleterre est celui-ci : Ou le ince Christian renoncera à la couronne, et, dans ce cas, peuple anglais n'a guère sujet de s'enorgueillir d'une semable alliance; ou il ne renoncera pas à la couronne, et, ns ce cas, l'alliance devient dangereuse pour l'Angleterre, cause de la question du Schleswig-Holstein et de la guerre ui menace d'en sortir tôt ou tard entre le Danemark et la russe. Le *Times* devrait savoir cela, lui, le journal par xcellence des chancelleries!

Mais poursuivons.

Le 4 septembre, on lisait dans le *Times* : « On parle eaucoup,—et la rumeur s'est montrée en ces matières assez en informée, — d'un mariage entre l'héritier de la couonne d'Angleterre et une princesse danoise. On dit que le ince a rencontré la princesse, — comme il aurait pu, du ste, rencontrer toute autre dame aussi digne de fixer son

choix, — mais on ajoute qu'il admire et qu'il aime la princesse danoise plus que toute autre personne, et que, dans le voyage qu'il est au moment d'entreprendre, ils auront l'occasion de se connaître mutuellement un peu mieux. Jusqu'à présent, aucune proposition n'a été faite, et conséquemment aucune proposition n'a été acceptée. Le prince et la princesse doivent se voir à Bruxelles, et nous espérons recevoir, avant peu, de bonnes nouvelles de cette cour amie. »

Il est à remarquer que, lorsque le *Times* écrivait ceci, le prince et la princesse ne s'étaient pas encore vus. Donc, l'admiration et l'affection mentionnées par le *Times* n'avaient pas pu encore prendre naissance. Il y avait là, calcul ou erreur, une assertion fausse. La seule chose vraie, c'est que le mariage n'était en aucune sorte arrêté. Mais si rien n'était conclu, tout pouvait manquer. Cependant, par l'effet de quelque influence mystérieuse, il arriva qu'on fit tout à coup un bruit énorme de cet événement, qui n'en était pas encore un. On donna pour bel et bien conclue cette négociation qui était à peine entamée. On rendit le prince de Galles amoureux par anticipation; les journaux le marièrent, sans plus attendre; la photographie s'en mêla; les deux portraits, rapprochés l'un de l'autre, et unis par cette inscription : « Notre roi futur et notre future reine, » arrêtèrent partout les regards du passant. Vous figurez-vous ce qui serait advenu si, par hasard, le mariage n'avait pas eu lieu! Convenons que ces indiscrétions de la publicité eussent mis la princesse Alexandra dans une position bien singulière! Et le prince de Galles, ne pouvait-on pas le jeter de la sorte dans un fort désagréable embarras?

Quoi qu'il en soit, le 4 septembre la reine d'Angleterre quittait Bruxelles; le 7, le prince de Galles y entrait; le 8, on y voyait arriver la princesse; le 16, le prince quittait

ruxelles, de même que la princesse et son père, et, le 17, prince de Galles arrivait seul à Rheinhardtsbrunn. La eille, le paragraphe suivant avait paru dans tous les jouraux de Londres : « Une communication autorisée nous pprend que le mariage du prince de Galles avec la princesse lexandra de Danemark a été privativement arrêté à ruxelles; qu'il est basé uniquement sur une affection muielle et sur les mérites personnels de la jeune princesse, et u'il ne se rattache en rien à des considérations politiques. eu le vénéré Prince-Consort (le prince Albert), dont le seul ut était le bien-être de ses enfants, a été longtemps conaincu que ce mariage était très-désirable. La connaisınce de ce fait est une source de satisfaction profonde our la Reine et causera aussi beaucoup de satisfaction au ays. »

L'auteur de ce communiqué, quel qu'il soit, a certaineient dit ce qu'il ne voulait pas dire, en donnant comme *le ul* but du prince Albert, quand il vivait, le bien-être de ses nfants. Il n'y a pas à s'arrêter sur ce point. Mais il semble avoir quelque chose d'étrange dans cette circonstance, que reine venait de partir de Bruxelles quand le mariage de n fils y a été arrangé; et l'on ne voit pas bien non plus ourquoi le prince de Galles, dès qu'il allait rejoindre sa mère Rheinhardtsbrunn, ne s'est pas empressé d'y conduire sa ıncée et son futur beau-père. Il est probable que tout cela expliquerait naturellement si l'on connaissait tout; mais, omme l'on ne connaît pas tout, les conjectures vont leur ain dans le petit monde auquel j'ai fait allusion en comiençant cette lettre. Ils sont là une dizaine de prétendus itiés, M. Urquhart en tête, pour qui, à les entendre, la iplomatie des cours n'a pas de mystères, et vous n'imaginez as dans quels commentaires à perte de vue ils se sont lancés

à propos de l'affaire dont il s'agit. Ils supposent la reine pré-portée pour ce mariage; ils le supposent beaucoup plus du goût de la duchesse de Cambridge, tante du prince Christian; ils supposent dans les communications adressées aux journaux le dessein de préparer d'avance l'opinion publique à saluer comme un événement heureux ce qu'ils regardent, eux, comme un danger; ils supposent... que ne supposent-ils pas?

Le *Times* du 4 septembre disait : « La rumeur (rumour) assigne à la princesse royale, » — fille aînée de la reine d'Angleterre et femme du prince Frédéric-Guillaume de Prusse, — « le principal rôle dans l'arrangement du mariage du prince de Galles. De fait, il est on ne saurait plus convenable et naturel qu'une femme, animée des sentiments affectueux d'une sœur et éclairée par l'expérience que lui donnent son âge, son sexe, sa position, s'intéresse d'une manière active au bonheur de son frère, et ne se borne pas à lui offrir le secours de ses prières et de ses vœux. Elle était en état de chercher pour lui ce qui lui convenait, bien mieux qu'il n'aurait pu faire lui-même, et elle paraît avoir réussi. Cette alliance, car de nos jours tout mariage est appelé une alliance, est peut-être la dernière qui se serait présentée à l'esprit des amis que la princesse royale a aujourd'hui autour d'elle. Mais elle n'a songé qu'au plaisir de voir son frère et la femme de son frère former le plus tôt possible le premier couple du royaume. »

La rumeur qui, dans toute cette affaire, semble avoir été l'Égérie du *Times*, pourrait bien s'être trompée, cette fois. Il est peu probable que la princesse royale, mariée en Prusse, ait cherché pour son frère une épouse en Danemark, alors qu'entre la Prusse et le Danemark une guerre est imminente; car, dans cette hypothèse, la princesse royale se serait étu-

diée à faire entrer son frère dans une famille contre laquelle la famille dont elle fait elle-même partie aujourd'hui peut avoir à s'armer demain. Et quant au motif que l'article ci-dessus prête à la princesse royale, c'est-à-dire le désir de voir son frère marié le plus tôt possible, un pareil motif, en l'absence de tout autre, serait ridicule.

Mais, de ce que le mariage du prince de Galles ne serait pas l'ouvrage de sa sœur, il ne suit nullement qu'il soit l'ouvrage de la duchesse de Cambridge. Et voilà précisément ce que voudrait persuader à ses fidèles le dieu du temple où je vous ai introduit : M. Urquhart.

C'est un étrange personnage que ce M. Urquhart ! De l'esprit, il en a autant qu'homme du monde, et j'ajoute que nul ne s'entend mieux que lui à trouver dans des documents publics ce qu'ils contiennent, et même ce qu'ils ne contiennent pas. Mais il est affligé d'une maladie d'un caractère particulier : il est poursuivi, tourmenté, obsédé, par l'idée que lord Palmerston est vendu à la Russie, et c'est, le croiriez-vous ? une machination noire de lord Palmerston qu'il découvre au fond du mariage du prince de Galles, lequel mariage, selon l'organe de M. Urquhart, *the Free-Press*, ne peut manquer de précipiter l'Angleterre dans des complications terribles, au grand profit et à la grande joie des Russes.

Inutile de vous dire que M. Urquhart est un astre autour duquel tournent bien peu de satellites, et que les Anglais ne « prévoient pas les malheurs de si loin ». Ce qui est sûr, c'est qu'on représente la princesse Alexandra comme une personne accomplie ; c'est que son mariage avec le prince de Galles a ici l'approbation, hautement exprimée, d'hommes d'État tels que lord Derby et M. Gladstone ; c'est enfin que cette alliance est populaire. Mais il faut absolument que

M. Urquhart ait de temps en temps l'occasion de s'indigner, « *l'indignation étant* » pour parler son langage « *le sel qui empêche une nation de pourrir.* »

XCII

16 octobre.

Le vaincu d'Aspremonte et les Anglais

Je ne sais si vous êtes frappé comme moi de la grandeur de ce spectacle : l'Angleterre, pays par excellence du fait accompli, terre classique du succès accepté et adoré, l'Angleterre se prenant d'une affection et d'une admiration presque sans bornes pour Garibaldi vaincu, blessé et prisonnier! L'Angleterre oubliant d'être ce qu'elle se pique d'être avant tout : une nation *pratique* pour rendre hommage à un homme *qui n'a pas réussi!* Ah! ce sera là, aux yeux de l'histoire, le suprême titre de gloire de Garibaldi, ce sera l'éclatante originalité de son rôle, de n'avoir pas eu besoin de *réussir* pour être admiré, et admiré quand il était par terre, dans un pays où la force triomphante ne manqua jamais d'autels.

Dirai-je tous les meetings qui se sont tenus en son honneur? Parlerai-je de celui de Sunderland? parlerai-je de celui de Glascow? Répéterai-je tant de paroles brûlantes échappées à l'enthousiasme, même d'hommes dont la pro-

fession est de prêcher le culte pacifique de l'Évangile? Et tout ne s'est pas borné à des discours. L'Angleterre a voulu contribuer, par un de ses enfants, à la guérison du blessé. L'envoi du docteur Partridge à la Spezzia est un fait caractéristique. Des souscriptions ont été ouvertes et aussitôt remplies. Il n'est pas d'ouvrier à qui l'on risque de demander en vain son obole dès qu'il s'agit de Garibaldi; et, s'il le fallait, il aurait, lui aussi, son denier de saint Pierre.

Toutefois, si l'entraînement est général, il y aurait exagération à le dire universel. L'Angleterre a, comme la Grèce antique, ses paysans que la sagesse d'Aristide importune, et qui s'ennuient de l'entendre appeler « le juste. » Mais même ceux-là ont grand soin de ne pas heurter d'une manière trop directe le sentiment public. Leur façon de combattre le grand Italien est d'adresser les coups qu'ils lui destinent à un autre que lui; ils le frappent sur la tête de Mazzini. Ils affectent de le considérer comme une noble mais candide créature qu'ont trompée et que tromperaient encore, le cas échéant, des fauteurs de ténébreuses intrigues. Ils le plaignent, sur le ton d'une compassion bien jouée, de n'avoir pas su se préserver des piéges de la démagogie européenne. Ils insinuent que le Comité qui a le plus fait pour Garibaldi était en majeure partie formé de personnes connues pour leur attachement à Mazzini : MM. Stansfeld et Taylor, membres du Parlement; M. Ashurst, un des premiers solicitors de la Cité et beau-frère de M. Stansfeld; M. Mac-Adam, de Glascow, auquel Mazzini a coutume d'écrire toutes les fois qu'une lettre de lui doit voir le jour.

Cette tactique est habile. Mazzini a été tant et si violemment attaqué en Angleterre; Galenga, son plus cruel ennemi, lui a fait, dans les colonnes du *Times*, une guerre si rude et si acharnée; on a si bien habitué le public à asso-

cier au nom de l'ancien triumvir romain des idées effrayantes; on l'a enfin rendu si impopulaire de ce côté du détroit, que le meilleur moyen d'y desservir Garibaldi, c'est de donner à la cause défendue par lui une couleur mazzinienne. Et cependant, il semble que Garibaldi et Mazzini, dans les derniers événements, n'aient pas obéi aux mêmes inspirations. L'un et l'autre ils veulent sans doute l'unité de l'Italie, et il n'est certes pas surprenant que les partisans du second s'intéressent vivement au premier; mais, si je suis bien informé, le plan de Mazzini était de diriger sur Venise les efforts de la démocratie italienne, et Garibaldi, en menaçant Rome, n'a pris conseil que de lui-même. Mais, je le répète, faire de Garibaldi l'instrument aveugle des desseins de Mazzini est un calcul habile.

Aussi avec quel art le *Times* a rapproché les deux noms dans ses commentaires sur la dernière proclamation de Mazzini! Quelle bonne fortune pour le *Times* que la publication d'un manifeste où le célèbre agitateur déclare ne plus rien attendre de Victor-Emmanuel; où il somme les républicains de rompre définitivement avec un principe, selon lui, intolérant et intolérable; où il dénonce, dans la monarchie constitutionnelle en Italie, le plus sérieux des obstacles à l'indépendance de l'Italie; où il rappelle que l'Italie a dû au principe révolutionnaire, agissant soit d'une manière spontanée, soit par Garibaldi, Florence, Naples, la Sicile, tandis qu'elle serait redevable au principe monarchique, personnifié dans Victor-Emmanuel et servi en ce moment par M. Rattazzi... de quoi? de Nice abandonnée, de la Savoie perdue, de l'état de siége proclamé, et de Garibaldi tombant, à Aspromonte, atteint d'une balle italienne.

Remarquez bien, je vous prie, ce passage de l'article du *Times* : « La ville de Naples a été prise; la ville de Flo-

rence a été révolutionnée par un mouvement insurrectionnel, indépendant des troupes royales. Pourquoi Rome ne serait-elle pas prise de la même façon? Qu'un semblable raisonnement ait été fait *à la fois par Mazzini et Garibaldi*, rien ne montre mieux à quel danger l'Italie est exposée, et combien, de la part du gouvernement, une stricte vigilance est nécessaire. »

Eh bien! que vous disais-je? Voilà le plan de campagne contre Garibaldi bien nettement dessiné! Garibaldi et Mazzini, c'est tout un. Si Mazzini est le Méphistophélès de la démocratie, — le mot est du *Times*, — Garibaldi en est le Faust. C'est bien en vain que le héros de Varèse a écrit sur ses drapeaux : « L'unité de l'Italie et Victor-Emmanuel », comment la monarchie ne le compterait-elle pas au nombre de ses plus dangereux ennemis, et la révolution au nombre de ses plus dangereux instigateurs, puisque Méphistophélès suppose Faust, et que Méphistophélès pousse au renversement des trônes et à la subversion de l'Europe?

Oui, Monsieur, voilà de quelle façon le *Times* espère que ses lecteurs comprendront ce que parler veut dire; et soyez sûr qu'il sait parfaitement à quelle classe de gens il s'adresse.

Après cela, ne vous étonnez point si la lettre de Garibaldi au peuple anglais n'a pas trouvé grâce aux yeux du *Times*. D'ailleurs, quel style! Garibaldi ne pouvait-il donc exalter l'Angleterre, la remercier de son appui moral, lui exprimer sa reconnaissance, sans y mettre cet excès de chaleur et sans se servir de ce langage passionné? Pourquoi ces véhémentes effusions, dont la forme semble empruntée du vocabulaire des démagogues?

Ici encore le *Times* a en vue un public qu'il connaît bien. Le nombre, en effet, n'est que trop considérable en Angleterre, dans une certaine sphère, de ceux qui passent leur

vie à se défendre d'être émus. La sensibilité leur fait mal au cœur, et, pour se donner le droit d'en médire à leur aise, [illegible] la nomment sentimentalisme ou sensiblerie. Si vous [illegible] écrivain, gardez-vous des inspirations de votre âme; [illegible] vous appelleront un déclamateur. Si vous parlez en pu[illegible] mettez la sourdine à vos discours, et, en fait de gestes, [illegible]prochez-vous le plus possible du type *statue;* sans quoi, ils vous soupçonneraient d'être un orateur. Que votre pouls n'ait pas trop de pulsations, s'il vous plaît. Certes, personne n'apprécie plus que moi ce qu'il y a d'imposant dans la gravité des Anglais. La dignité virile de leur maintien, le sérieux de leurs habitudes, le caractère sobre de leur langage, le pouvoir qu'ils ont de se contrôler eux-mêmes, sont des qualités devant lesquelles je m'incline volontiers; mais encore faut-il qu'elles ne soient pas poussées à l'excès, et qu'elles ne conduisent pas à regarder comme puéril, affecté ou joué, tout ce qui est élan du cœur et abandon. Il serait d'ailleurs absurde, de la part d'un peuple, de prétendre mesurer à son aune tous les autres peuples. Chaque nation a et doit avoir un génie qui lui est propre. L'éloquence du Midi ne saurait être celle du Nord; un Italien est assurément très-excusable d'exprimer ses sentiments avec plus de vivacité qu'un Saxon, et lorsque je vois le *Times* reprocher à Garibaldi d'avoir témoigné sa gratitude à l'Angleterre en termes passionnés, il me semble voir le brouillard chercher querelle au soleil.

Je n'ai pas besoin de vous apprendre, — vos lecteurs sont déjà au courant de cette affaire, — qu'un grand *meeting* en l'honneur du vaincu d'Aspromonte devait avoir lieu à Guildhall; que le lord maire avait d'abord consenti à prêter la salle, et qu'il a ensuite retiré son consentement. Bien futile, en vérité, est le motif mis en avant pour couvrir cette recu-

de : Garibaldi ayant été amnistié, il n'y avait plus lieu de sauver par une manifestation imposante! Comme s'il était jamais agi de sauver Garibaldi! Comme si Garibaldi rait besoin qu'on le sauvât! Comme si tous les organes de pinion publique en Angleterre n'avaient pas répété, iaque matin, à leurs lecteurs, que faire son procès à un tel mme était là chose impossible; qu'on ne trouverait jamais un procureur pour l'accuser, ni des juges pour le conmner, ni même des juges pour l'absoudre; qu'il n'avait à pondre de ses actes que devant la conscience humaine, et e son tribunal était la postérité! L'objet du meeting était donc pas, il ne pouvait être, de le protéger contre les lères de M. Rattazzi. La question était placée plus haut, en plus haut. Il s'agissait de fournir à l'Angleterre une casion d'exprimer, dans une tribune sonore, ce qui est, au jet de la situation actuelle de l'Italie, l'opinion de l'Anglerre. Mais voilà précisément ce que craignaient certains philsophes de salon et certains « sages de club, » qui ne comennent pas que la grandeur de l'Angleterre consiste dans pouvoir de dire tout ce qu'elle pense. A les entendre, s profonds hommes d'État, quelques paroles mal sonnantes raient pu échapper, sur l'occupation de Rome ou autre jet délicat, à un orateur mal avisé, et alors... *caveant nsules!* Mais quand bien même cela serait arrivé! Est-ce le le prêt par le lord maire d'une salle où se sont tenus nt de meetings divers aurait engagé la responsabilité du uvernement? Ce bon M. Cubitt, Dieu merci, n'est pas miistre, et la dignité de lord maire n'est pas de celles à qui on puisse être tenté de demander des comptes en fronçant sourcil.

XCIII

18 octobre.

Les amis du Sud en Angleterre ; leur extrême partialité.

Les fédéraux ont-ils bien le droit de crier, cette fois encore : « Victoire! victoire! » Est-il bien vrai que, le 3 de ce mois, le général fédéral Rosencranz a battu, à Corinth, les confédérés, commandés par les généraux Price et Van-Dorn? Est-il vrai qu'il y a eu grand carnage? Est-il vrai que les confédérés ont pris la fuite, laissant au pouvoir des vainqueurs deux batteries et quelques centaines de prisonniers? Voilà ce que nous annonce aujourd'hui le télégraphe. Mais son langage a beau être aussi clair que le jour et brutalement affirmatif, ce terrible *est-il vrai* n'en va pas moins faire le tour d'une partie considérable de la presse anglaise. Vous verrez! Oh! si quelque lettre particulière avait dit : « Les fédéraux sont en pleine déroute; les confédérés ont fait merveille; Washington tremble! » le doute ne serait pas permis. Mais les fédéraux l'emporter! Le moyen de croire à cela! Je ne sais si le pyrrhonisme étalé par les Anglais amis du Sud toutes les fois qu'il s'agit d'une victoire des fédéraux, est réel ou affecté, mais on n'imagine pas avec quel art, quelle subtilité, quel talent d'analyse, ils dépècent toute nouvelle contraire à leurs espérances! Ils excellent à obscurcir ce qui est clair, à nier ce qui est douteux, à équivoquer sur ce qui est certain, à changer un succès en défaite,

et les cris de triomphe en cris de détresse. Mais comme ils deviennent crédules, les grands sceptiques, aussitôt que la balance penche du côté des confédérés ! Comme ils savent bien alors donner aux succès du Sud des proportions gigantesques ! Comme ils s'entendent, dans ce cas, à manier l'hyperbole ! *Médecins tant pis* à l'égard des fédéraux, ils sont invariablement des *médecins tant mieux* à l'égard des confédérés. Les victoires des premiers, ils les mutilent si bien, et ils étendent si bien les victoires des seconds, que c'en serait fait de l'histoire si elle devait se renseigner auprès d'eux.

Mardi dernier, étant sorti de chez moi d'assez grand matin, je rencontrai dans la rue deux Anglais de ma connaissance, partisans du Sud l'un et l'autre. Ils avaient l'air extrêmement animés. « Eh bien, » me crièrent-ils dès qu'ils m'aperçurent, et cela d'une voix tremblante d'émotion, « avez-vous lu le *Times ?* — Non. — Comment, vous n'avez pas lu le *Times* d'aujourd'hui? — Non. Qu'est-ce donc? — Ce que c'est? Une série d'horreurs à vous faire dresser les cheveux sur la tête. Lisez ! lisez ! et après cela soyez pour le Nord, si vous l'osez ! » J'entrai à la hâte chez un « newsman » ; j'achetai un numéro du *Times*, et j'y lus une lettre, non signée, qu'un « Englishman » avait envoyée au journal comme lui ayant été écrite par une dame de la *Nouvelle-Orléans*. Cette lettre était ainsi datée : « *1er septembre* 1862, *cinquième mois du règne de la Terreur.* » Elle contenait une dénonciation très-véhémente du général Butler, qui y était représenté comme un tyran, et auquel elle imputait effectivement des actes d'une rigueur outrée. Une dame avait été internée à Ship-Island pour avoir souri au moment où passait sous ses fenêtres le convoi du capitaine de Kay. Une dame créole, dénoncée par un de ses nègres comme ayant

des armes cachées dans sa maison, avait été condamnée à un an d'emprisonnement dans le lieu ci-dessus désigné, mais ensuite laissée libre, à condition que son fils prêterait serment de fidélité. Un juge, nommé Andrews, avait été condamné à deux ans de prison avec travail forcé pour avoir montré une agrafe en forme de croix et dit qu'elle était « faite d'un os de Yankee. » Autres faits d'un caractère plus général : pendant que Butler désarmait à la Nouvelle-Orléans la population qui lui était hostile, il armait la population de couleur; il imposait le serment de fidélité à quiconque demandait la permission de quitter la ville; il annonçait qu'avant de l'évacuer, si on l'y forçait, il la réduirait en cendres; il faisait apprendre aux nègres le métier des armes; il encourageait les esclaves à se plaindre de leurs maîtres, etc., etc...

Certes, je ne suis pas de ceux qui regardent la justice comme une affaire d'expédient, qui reconnaissent à la guerre le droit d'être barbare, qui concèdent à la peur du danger le privilége d'être implacable, qui partent enfin, dans leur appréciation des mesures adoptées pour sauver un peuple, de ce sophisme meurtrier : « Le salut du peuple est la suprême loi. » Je crois d'une foi profonde que tout ce qui est inique est inintelligent, et que les plus éclatantes victoires ne sauraient compenser le mal que fait à une cause l'emploi de mesures brutales ou féroces. Mais encore faut-il, pour savoir quand la limite du juste est dépassée, tenir compte de tous les éléments de la question qu'on examine. Or, que voyons-nous dans cette lettre même qui a tant ému ici les partisans du Sud? Est-ce qu'elle n'atteste pas, de la part de ceux dont elle représente les idées et les sentiments, une haine sans mesure, une résistance furieuse, un parti pris de provocations et d'insultes? Est-ce que la dame qui écrit ne fait pas

ionneur aux femmes de la classe à laquelle elle appartient le leur attitude indomptable, de leur empressement à soufler la révolte, de leur ardeur à fanatiser la guerre? Est-ce u'elle ne dit pas elle-même : « Vous appellerez ceci de exaltation ; mais que voulez-vous? L'exaltation est dans otre nature, et ce n'est pas l'état actuel des choses qui peut atténuer. » Il est assurément permis de ne pas aimer le général Butler; mais rire sur le passage des morts, — avis onné aux vivants — porter, en guise d'ornement, les os d'un ankee et s'en vanter — avoir dans sa maison un arsenal, our que, le moment de l'attaque venu, l'ennemi au dehors e manque pas d'auxiliaires au dedans... sont-ce là de simles enfantillages dans une ville aussi menacée que la Nouelle-Orléans, surtout lorsque de tels faits se lient à un aste système d'excitation à la fureur?

Où est, d'ailleurs, la preuve que les faits allégués dans ı lettre sont purs de toute exagération? « Le style, c'est homme, » a dit Buffon; cela signifie, j'imagine, que, uand c'est une femme qui tient la plume, « le style, c'est ı femme. » S'il en va de la sorte, la pièce en question est crite de manière à donner du narrateur une idée qui rend ı narration quelque peu suspecte. La dame qui prend si udement à partie le général Butler ne saurait-elle rien dire ui ne soit article de foi? Mais si elle est convaincue que le énéral Butler est un monstre, elle ne l'est pas moins que la opulation du Nord est un ramas de canaille. Elle assure ue, dans le Nord, les chefs eux-mêmes sont d'obscurs indiidus poussés au pouvoir par la *populace;* que presque pas n d'entre eux ne sait qui fut son grand-père, et que beauoup d'entre eux n'ont jamais entendu parler de leur père. Elle ne voit en eux que des misérables, aussi incapables de léfendre l'honneur de la nation que le leur propre. Elle les

définit sans plus de façon l'écume de l'Europe. C'est à peine si elle consent à les regarder comme nés d'une femme. Elle n'admet pas que les « gentlemen » du Sud aient jamais été battus ou pu être battus par cette vile cohue d'ouvriers et de marchands qu'on appelle le Nord. Elle attribue l'entrée des fédéraux dans la Nouvelle-Orléans à la trahison, à la mutinerie des simples soldats, gens de rien, contre leurs officiers; à ce fait, que les « gentlemen » ne pouvaient pas être à la fois dans les forts et dans la plaine. Elle signale comme l'abomination des abominations l'esprit d'indépendance inculqué aux noirs. Il lui est revenu que, dans un meeting, ils ont résolu l'extermination en masse des blancs, et il ne lui en faut pas davantage pour affirmer le fait. Elle compare l'inviolabilité des relations de maître à esclave à la sainteté des lois qui règlent la discipline militaire. Elle frémit d'horreur à l'idée qu'un esclave soit autorisé à porter plainte contre le propriétaire de son corps et de son âme. Un des crimes les plus noirs du général Butler, à ses yeux, c'est de n'avoir pas de portraits de famille à suspendre dans sa salle à manger. « Il est de la populace », dit-elle. Qu'ajouter à cette formidable sentence? On comprend sous quelles couleurs les faits doivent se peindre dans une imagination ainsi faite, et combien il importe de se mettre en garde contre un esprit hanté par de semblables préjugés, lorsqu'il se trouve en proie à de semblables excès de rage.

Mais les amis du Sud n'y regardent pas de si près, ici. Nier quand même tout ce que disent les fédéraux, croire quand même tout ce que disent les confédérés, voilà leur logique.

Le mal est qu'ils sont en force dans ce pays. Nul doute que le torrent de l'opinion ne roule de leur côté, et c'est

lans leur sens qu'il faut parler si l'on tient aux applaudis-ements sonores. Dirai-je avec candeur toute ma pensée? Je rains que M. Gladstone n'ait cédé à la tentation de courti-er la popularité, lorsque, dernièrement, il a tant loué Jef-erson Davis d'avoir créé « une armée, une marine, une ation. »

Peut-être s'est-il depuis repenti de cette faiblesse. Ou je ne trompe fort, ou les éloges que lui ont décernés à l'envi es adversaires et ses rivaux ont dû l'avertir de son erreur. avec quelle effusion, par exemple, lord Hardwicke, à Sout-ampton, n'a-t-il pas félicité le chancelier de l'échiquier l'avoir osé déclarer enfin que Jefferson Davis avait fait « une *grande et indépendante* nation, » brodant ainsi sur e texte! Et avec quel empressement sir John Packington, qui, mieux qu'aucun autre membre du parti conservatiste, en personnifie les tendances générales, n'a-t-il pas cité les paroles de M. Gladstone, et ajouté, en guise de commen-aire : « Le temps est venu où non-seulement l'Angleterre, mais la France et la Russie doivent offrir leur médiation, ou, en cas de refus, reconnaître le Sud? »

Heureusement, il arrive que ces messieurs se sont un peu trop pressés, en préjugeant les intentions du cabinet. A Hereford, sir George Cornwal Lewis, secrétaire d'État pour la guerre, a jeté un seau d'eau froide sur la flamme que M. Gladstone avait allumée à Newcastle. Et, ce qui est plus significatif encore, c'est qu'aucune allusion, directe ou indi-recte, aucune provocation, sérieuse ou joviale, n'ont pu ar-racher à la prudence de lord Palmerston, dans les divers banquets où il a figuré, un seul mot qui, à l'égard de la reconnaissance du Sud, fût de nature à engager le gou-vernement. Que les fédéraux se dépêchent de vaincre! La question est là. En Angleterre, comme en France,

comme partout, « rien ne réussit plus que le succès. »

Un chose parait sûre, en tout cas : c'est que l'institution de l'esclavage touche à sa fin. Même avant que la proclamation du président Lincoln fût connue, Neal Dow, commandant du fort Philippe, dans le Mississipi, écrivait que l'esclavage, dans le rayon parcouru par ses troupes, était aboli en fait, et il donnait à ce sujet des détails décisifs. Les nègres suivent ou joignent les unionistes où ils ont chance d'être bien accueillis. Il se seraient depuis longtemps rendus en masse à la Nouvelle-Orléans, s'ils eussent été certains d'y trouver la liberté.

Ainsi s'écroule le grand argument des esclavagistes, celui qui consistait à représenter les nègres comme amoureux de leur propre servitude, et bien résolus à ne pas affronter l'horrible malheur... d'être libres !

XCIV

19 octobre.

M. Gladstone et sir George Cornwall Lewis devant la question américaine.

La sensation produite en Angleterre par le dernier discours de M. Gladstone dure encore, mais elle a changé de caractère.

Avec quelle ardeur les conservatistes s'étaient emparés de ces paroles du chancelier de l'Échiquier : « Jefferson

Davis a créé une armée, une marine, une *nation* ! » A les entendre, c'en était fait : la reconnaissance des États confédérés par l'Angleterre allait avoir lieu; la politique du cabinet, touchant l'Amérique, venait de dire son dernier mot par la bouche du plus éloquent de ses membres : *A bas le Nord ! vive le Sud !* Si grande était la joie dans le camp tory, que déjà elle s'exhalait en compliments, se répandait en félicitations : M. Gladstone publiquement approuvé par sir John Packington, et cité avec extase par lord Hardwicke, membres l'un et l'autre du cabinet qui précéda celui de lord Palmerston et qui aspire à le remplacer ! c'était là une nouveauté assez piquante.

Mais quoi ! les conservatistes étaient-ils les seuls à triompher ? Hélas ! non, Monsieur. Je crois vous l'avoir dit, et je le répète : les partisans du Sud, en Angleterre, se trouvent ici à peu près partout : dans le parti libéral comme dans le parti conservatiste, dans le *Daily-Telegraph* comme dans le *Times*, dans les salons, dans les clubs, et même, — quoique en très-petite minorité pour le coup, — dans les ateliers. Oui, chose étrange et douloureuse ! c'est décidément du côté des possesseurs d'esclaves, parce qu'ils sont libre-échangistes, producteurs de coton et républicains de mauvais aloi, c'est du côté des propriétaires d'un bétail humain que penche l'Angleterre. Le Nord a ses partisans sans doute; mais il leur faut remonter la pente, tandis que leurs adversaires n'ont qu'à la descendre. Les sympathies pour le Nord sont digue ; les sympathies pour le Sud sont torrent. C'est vous dire combien les paroles de M. Gladstone étaient allées droit au cœur de la nation, et avec quel empressement on les interprétait dans le sens d'une reconnaissance prochaine des États confédérés.

Mais voici que, dans un discours prononcé à Hereford,

sir George Cornwall Lewis, secrétaire d'État pour la guerre, est venu tout à coup mettre un frein aux espérances que son collègue, à Newcastle, avait si vivement déchaînées. Non content de déclarer que le Sud n'avait pas encore établi son indépendance, sir George Lewis a refusé d'admettre que l'Angleterre dût intervenir avant épuisement des forces du pouvoir assaillant.

En faut-il davantage pour prouver qu'à Newcastle M. Gladstone a parlé en son nom seulement; que le cabinet n'est encore arrivé, concernant l'Amérique, à aucune résolution définitive, et que, s'il renferme un élément aristocratique favorable au Sud, cet élément n'y est pas sans contre-poids?

Reste à expliquer comment M. Gladstone a pu être amené à donner aux uns cette fausse joie et à inspirer aux autres ces fausses craintes; car tout le monde avait cherché et cru trouver dans les paroles du chancelier de l'Échiquier une révélation des vues du cabinet.

L'explication, si je ne me trompe, c'est le caractère même de M. Gladstone qui la fournit.

M. Gladstone, en effet, n'est pas seulement un homme d'État; c'est par essence un homme de lettres, un artiste, un orateur. De là son goût pour les applaudissements. Comme tous les hommes de lettres, il respire volontiers l'encens qui brûle dans les cassolettes d'une presse amie. Comme tous les artistes, il a la fibre sensible. Comme tous les orateurs, il aime à voir dans le frémissement d'un auditoire enthousiasmé le témoignage de sa puissance. Avec une semblable disposition d'esprit, un homme qui aurait moins d'élévation dans l'âme deviendrait bien vite un courtisan vulgaire de l'opinion. Grâce au ciel, M. Gladstone n'en est pas là. Sa droiture le sauve du danger qu'il y a toujours à prêter

au bruit de la place publique une oreille trop complaisante. Mais il n'en est pas moins vrai que, sans bien s'en rendre compte, il côtoye souvent l'écueil où des natures inférieures à la sienne ne manqueraient pas de se briser. Nul, plus que lui, ne se plait, quand l'opinion publique s'est déclarée, à lui servir d'organe; nul, plus que lui, n'est disposé à encourager les désirs qui se manifestent avec beaucoup d'ensemble et d'éclat; nul ne criera plus volontiers : *En avant!* à la nation en marche.

Et ce qui lui rend ce rôle facile, c'est qu'il n'a pas de parti pris d'avance. Non qu'il soit sceptique, mais il est indécis. Et il est indécis, je vous l'ai déjà dit, à force de pénétration. Son intelligence, moins vigoureuse que subtile, lui fait si bien voir tous les divers aspects des choses; elle lui montre d'une manière si complète le bon et le mauvais côté de chaque conclusion, qu'entre le pour et le contre il hésite, et se trouve avoir en moins comme fermeté de jugement ce qu'il a en plus comme sagacité. Est-il surprenant qu'il cherche hors de lui, pour se décider et agir, ce qu'il chercherait vainement au-dedans de lui-même? Aussi, lorsque l'opinion publique lui offre un point d'appui, est-il heureux de le saisir, le mouvement général des esprits servant à le rassurer contre ses appréhensions et à lui faire une volonté.

Tout autre est sir George Lewis. Esprit essentiellement critique, froid et raisonneur, le secrétaire d'État pour la guerre est plus porté par sa nature à censurer les entraînements de l'opinion qu'à s'y soumettre. Rebelle aux inspirations de l'enthousiasme, il n'est pas homme à abdiquer devant la foule, qu'elle applaudisse ou qu'elle murmure, son droit d'examen et de contrôle. Où M. Gladstone déploie le pouvoir d'exciter, sir George Cornwall Lewis déploie le pouvoir de retenir. Où le premier agit comme éperon,

le second agit comme frein. Ainsi que c'est l'usage chez les hommes indécis, le premier, dès qu'il a cessé d'hésiter, se précipite. Ainsi que c'est l'usage chez les hommes froids, le second veut bien ce qu'il veut, et cependant ne marche à son but qu'avec lenteur et mesure.

Dans la circonstance présente, les deux hommes dont je viens d'esquisser la physionomie ont fait justement ce qu'il était naturel d'attendre d'eux. L'un a parlé le langage de l'entraînement, l'autre celui de la prudence.

Et lord Palmerston ?

Lord Palmerston, Monsieur, n'a rien dit du tout. C'est en vain que, pour le piquer au jeu, on s'y est pris de mille manières ; c'est en vain qu'à Southampton, lord Hardwicke a affecté de répéter, en l'exagérant, la phrase de M. Gladstone qui avait produit tant d'effet à Newcastle et ailleurs; lord Palmerston, qui était assis à la même table que lord Hardwicke, a fait imperturbablement la sourde oreille.

Ce dernier avait déclaré boire à la santé des ministres, mais non à leur santé politique. Ce trait, lord Palmerston l'a relevé avec sa gaieté ordinaire, faisant remarquer que son noble ami et adversaire n'avait pas à se tourmenter sur les conséquences de son toast, et que l'air de la campagne, les plaisirs des champs, l'absence de soucis, le repos, toutes choses incompatibles avec la vie officielle, constituaient le secret de conserver la santé ; mais ce que lord Hardwicke désirait l'amener à dire, il ne l'a pas dit. De la part du premier ministre, un pareil système de réserve est significatif. Il est clair que, sur la question d'Amérique, le cabinet n'entend pas s'engager.

Mais l'opinion publique ne le forcera-t-elle pas à se décider ? Il y aurait certainement lieu de le craindre, si l'on n'avait deux motifs de se rassurer, savoir : d'une, part la dis-

position du peuple anglais à laisser agir lord Palmerston, dont la prudence et le courage (*pluck*) inspirent à tous la plus grande confiance; et, d'autre part, la disposition de lord Palmerston à voir venir et à ne pas brusquer les dénoûments : attitude et politique tout à fait conformes à la nature d'un homme qui ne se passionne pour rien, prend la vie par son côté riant et les choses par leur côté facile, ne se pique ni de calculs profonds, ni de vues transcendantes, et doit la popularité dont il jouit en Angleterre à cette qualité, que les Anglais prisent plus qu'aucune autre, quelque vulgaire qu'elle puisse paraître : « *A strong common sense* » (1).

XCV

25 octobre.

La solidarité humaine prouvée par la détresse du Lancashire.

Aures habent et non audient, oculos habent et non videbunt. Quelle leçon terrible que la détresse du Lancashire, s'il était au pouvoir des hommes, asservis qu'ils sont par leurs préjugés, de profiter des enseignements de l'histoire! Certes, si jamais il fut prouvé dans le monde que les intérêts des nations, même les plus éloignées les unes des autres, sont solidaires, c'est au moment où nous sommes. Les ouvriers du Lancashire et du Cheshire meurent de

(1) Un fort bons sens. *Note de l'éditeur.*

faim, parce que loin, bien loin d'eux, par-delà le vaste Océan, deux moitiés d'une nation s'entr'égorgent. Ils souffrent, ils agonisent, ils périssent, victimes de fautes qui ne sont pas les leurs, victimes de fureurs qu'ils comprennent à peine. Ils auraient fait, pendant des années entières, le commerce de la chair humaine ; ils auraient vu d'un œil sec, mille et mille fois, le sang du nègre couler sous le fouet du commandeur ; ils auraient enlevé à leurs mères pour les vendre comme un vil bétail, des milliers d'enfants que l'expiation, pour eux, ne serait ni plus complète ni plus cruelle. Les coupables sont là-bas, les innocents sont ici mais le châtiment est ici comme là-bas. De l'autre côté de l'Atlantique, le canon ; de ce côté de l'Atlantique, la faim.

Et ce qu'il y a de plus horrible à penser, c'est que de ce côté de l'Océan aussi, on peut, en cherchant bien, trouver des coupables. Mais ceux-là, le châtiment ne les a pas encore atteints.

Si, après la signature par les principales puissances européennes de cette fameuse déclaration de 1856, qui tendait à sauvegarder les droits des neutres, et consacrait le principe, si longtemps contesté : *le pavillon couvre la marchandise ;* si, dis-je, après la signature de cet important traité, on était convenu que désormais la capture des propriétés privées sur mer par vaisseaux belligérants serait interdite ; si l'on était convenu, en outre, que le droit de blocus serait aboli, sauf pour le cas où une forteresse serait assiégée par terre et par mer, la misère tiendrait-elle aujourd'hui à la gorge, dans le Lancashire et le Cheshire, un demi-million de créatures humaines ?

Or, que l'on ne l'oublie pas : la liberté absolue des me voilà ce qu'au nom du cabinet de Washington, propo M. Marcy ; et l'abolition des blocus, voilà ce qu'au nor

même cabinet proposait, un peu plus tard, le général Cass. A ces conditions, l'Amérique aurait renoncé à la course et aurait apposé sa signature à la déclaration de 1856. Mais non : le gouvernement anglais voulait bien que la course fût supprimée, parce que la course constituait en temps de guerre la force des Américains, dont la marine marchande est considérable et la marine militaire comparativement nulle; quant au reste, le gouvernement anglais n'eut garde de se rendre aux raisons du général Cass et de M. Marcy. Disposant de la plus formidable marine militaire qui soit au monde, il n'eut garde de renoncer au droit de faire, à son heure, la police de l'Océan et de soumettre les côtes à la souveraineté de son pavillon.

C'était ce qu'on appelle, dans le jargon de la politique, être national, être sage, avoir du bon sens. Au fait, la question n'est-elle pas pour un Anglais d'être Anglais; pour un Français d'être Français; pour un catholique d'être catholique; pour un protestant d'être protestant; et ainsi de suite? Il s'agit bien d'être homme! Croire que la politique est la science des principes n'appartient qu'aux petits esprits. Parlez-moi de ces profonds hommes d'État qui savent se mettre au-dessus de cette sottise : la justice!

Cependant, qu'est-il advenu du refus fait par le gouvernement anglais, même de prêter un instant l'oreille aux propositions de M. Marcy et du général Cass? L'Angleterre a-t-elle beaucoup gagné à cette politique sage, sensée, éminemment nationale? Les résultats, les voici en quelques mots :

L'asservissement de la mer à la rapacité des passions belligérantes ayant fermé au coton américain le marché de l'Europe, la plus précieuse, la plus féconde des industries de l'Angleterre s'est trouvée tout d'un coup frappée au cœur.

Dans le dernier rapport de M. Farnall, commissaire spécial pour la loi des pauvres, je lis que, sur 352,240 ouvriers employés, avant la guerre d'Amérique, dans les districts cotonniers, il en est 143,172 à qui cette guerre a, d'une manière absolue, cassé les bras, le nombre de ceux qui ne sont plus occupés que très-partiellement s'élevant à environ 129,414. Maintenant comptez les femmes, comptez les enfants, et, comme constatation statistique de la foule des affamés dans les districts ordinairement les plus laborieux et les plus opulents de l'opulente et laborieuse Angleterre, vous arriverez au chiffre effroyable d'un demi-million.

Mais, du moins, est-ce là tout ? Non pas. Ces malheureux qui aujourd'hui n'ont pas même un morceau de pain à se disputer, ils recevaient, avant cette guerre de là-bas, d'excellents salaires, et de leurs salaires dépendait une population nombreuse de petits marchands qui, à son tour, est ruinée, décimée, réduite au désespoir.

Quoi encore ? On a calculé que, depuis le commencement de la guerre américaine, la valeur des marchandises, — en grande partie anglaises, — capturées sur mer dépassait 20 millions de livres sterling. Perdre en si peu de temps un demi-milliard de francs, sans compter ce qui reste à perdre, ce n'est pas être sage à bon marché !

Aussi est-ce du fond du cœur que j'applaudis, quant à moi, aux conclusions du discours prononcé vendredi par M. Cobden devant la Chambre de Commerce de Manchester. Avec ce génie pratique qui le caractérise, il demande qu'on organise, en faveur de la liberté des mers, une agitation semblable à celle de l'*Anti-Corn-League*. Dieu l'entende !

Mais, en attendant, que vont devenir les ouvriers du Lancashire et du Cheshire ? Cette question, qui serait partout difficile à résoudre, l'est en Angleterre bien plus que par-

tout ailleurs; et cela parce qu'il n'est pas de pays sur la terre où la maxime *Chacun chez soi, chacun pour soi* ait plus d'empire.

Les habitants des districts cotonniers souffrent, c'est bien certain, d'un malheur qui résulte de causes générales et auquel il semble conséquemment absurde d'assigner un caractère purement local. En réalité, c'est un malheur national, et national dans ses effets comme il l'est dans ses causes. Pourtant, chose singulière, l'idée dominante ici est que c'est aux districts qui sont accablés par la crise à lui résister de leur mieux. Le calme courage, la patience, tranchons le mot, l'héroïsme que déployent les ouvriers du Lancashire sont l'objet de l'admiration générale; la nation est fière d'eux; elle le dit par tous ceux qui lui servent d'organes : membres du Parlement, prédicateurs, orateurs de meetings, journalistes; mais la nation, qui admire ces infortunés, ne se croit pas, comme nation, tenue de les secourir. C'est l'affaire des taxes de paroisse. Et voulez-vous savoir ce que rapporte en ce moment le secours ainsi limité? Trente sous par personne et par semaine, en moyenne!

Il faut donc qu'avec trente sous par semaine un être à face humaine trouve moyen d'avoir sa nourriture, son vêtement, son gîte. Et l'hiver approche! Et les pauvres gens auxquels on permet de compter sur cette misérable pitance sont des ouvriers qui, accoutumés, comme je le disais plus haut, à recevoir des salaires élevés, ont connu, sinon les jouissances du luxe, au moins les conforts de l'aisance! Ils n'ont donc pas épargné pour les mauvais jours? —

— Pardon; mais voilà longtemps que la crise dure; leurs économies ont été dévorées; leurs meubles ont été vendus; leurs effets ont été mis en gage; ils sont tombés dans la situation du *pauper*, en conservant, pour mieux savourer

l'horreur de leur détresse, l'âme de l'homme libre! On leur donne donc à chacun trente sous par semaine, comme si mourir à petit feu n'était pas mourir! comme si alimenter leur agonie suffisait à l'observation de ce principe, solennellement admis par la nation anglaise, qu'un homme qui, voulant travailler, manque de travail ne perd pas pour cela son droit à la vie!

Au nombre de mes amis, je suis heureux de compter M. Monckton Milnes. C'est un homme d'imagination, un homme d'esprit, un homme du monde; mais, ce qui vaut mieux que tout cela, c'est un homme excellent. Eh bien dans un meeting tenu à Pontefract mardi dernier, en vue de ces pauvres affamés du Lancashire, M. Monckton Milnes, qui plus que personne compatit à leurs souffrances, n'a pas hésité à se prononcer contre tout système de secours national.

C'est là un fait caractéristique. Que la bienfaisance privée intervienne, et qu'on l'encourage, et qu'on la stimule, M. Monckton Milnes le désire ardemment; qu'on ne laisse pas mourir des hommes qui ont bien mérité de la vie, il le demande avec une sorte de généreuse angoisse; mais que le gouvernement fasse plus qu'il n'a fait jusqu'ici, à moins qu'il n'y soit forcé, absolument forcé, c'est à quoi M. Monckton Milnes s'oppose. Le principe sur lequel repose la législation des pauvres serait violé. A chaque paroisse de nourrir ses pauvres! Cependant la nation intervint lors de la famine irlandaise. N'importe! M. Monckton Milnes ne veut pas qu'on s'autorise de ce précédent. Étrange est la raison qu'il en donne. La famine irlandaise, selon lui, était un malheur passager, tandis que la crise qui pèse sur le Lancashire menace d'avoir des résultats permanents. Ils seront permanents, en effet, les résultats de cette crise, si l'on n'y prend garde. Les morts ne ressuscitent pas.

XCVI

26 octobre.

M. Cobden et le droit de blocus.

endredi dernier, M. Cobden a prononcé, à Manchester, nt un nombreux meeting, un discours destiné, je le , à faire époque.

objet du meeting était l'examen de la loi internationale aritime actuelle, dans ses rapports avec la situation des icts cotonniers en Angleterre.

lle est terrible, cette situation. Sur 352,240 pères de lle que la manufacture de coton nourrissait, 129,414 tra-ent à peine, et 143,172 ne travaillent plus du tout. mes et enfants compris, c'est au moins un demi-million réatures humaines qui vivent, — si cela peut s'appeler , — entre l'aumône et la faim. Environ trente sous par onne et par semaine, c'est tout ce que peut pour ces in-nés la charité paroissiale, telle que la régit la « loi des res » en Angleterre. Que de larmes renferment de pa-chiffres !

oilà pour les effets. Quant aux causes, qui les ignore ? ui a ruiné, ce qui affame, ce qui réduit au désespoir, ce tue d'une manière aussi sûre et peut-être plus cruelle le canon les pauvres ouvriers du Lancashire, c'est la re d'Amérique.

Mais la guerre d'Amérique ne pouvait-elle éclater sans amener ce résultat lamentable? Y avait-il ici connexion nécessaire, fatale, entre la cause et l'effet? Oui. Et pourquoi? Uniquement parce que le « droit international » aujourd'hui en vigueur est un reste des idées, des usages, des mœurs, qui ont constitué les époques de barbarie; parce qu'il est encore reçu, malgré le progrès tant vanté des lumières, que, lorsqu'il plaît à deux nations d'entrer en guerre, toutes les autres nations doivent être condamnées à souffrir de cette querelle : parce qu'aujourd'hui encore, il semble juste, — chose monstrueuse! — que l'intérêt des belligérants l'emporte sur celui des peuples paisibles; parce que, dans ce siècle de la vapeur, de l'électricité, de tout ce qui tend à rapprocher les membres épars de la grande famille humaine, la force n'a pas encore cessé d'obtenir le respect qui est dû et qui est refusé au travail; parce qu'on n'en est pas encore venu à comprendre que la mer appartient à tous les peuples également, comme l'air et le soleil; parce que la question suprême de la liberté des mers attend encore sa solution définitive; parce qu'enfin les gouvernements n'ont pas encore eu la sagesse de s'entendre pour rayer du code international le droit de blocus appliqué aux ports marchands.

A M. Cobden, qui déteste la guerre plus que son ami M. Milner Gibson, et presque autant que son ami M. Bright, la détresse du Lancashire fournissait une occasion déplorablement favorable de prouver jusqu'à quel point le droit de blocus, appliqué par les belligérants aux ports de commerce, est ruineux, inique et insensé. Qui mieux que lui était en état de mettre un semblable sujet en pleine lumière? Toutefois, s'il faut que je dise ma pensée, la démonstration n'a pas, à beaucoup près, répondu à mon attente. Quoique très-long, son discours est loin d'épuiser la matière. La question

n'y est envisagée que sous une de ses faces et d'une manière trop étroitement pratique. Ainsi que tous les hommes qui excellent à manier les faits, M. Cobden est porté à ne pas tenir assez compte des principes, et, même en prêchant le culte des idées les plus élevées, il lui arrive de manquer d'élévation.

Mais ce qui serait un défaut sérieux en France, cette patrie de la généralisation, se trouve être une qualité en Angleterre, où le génie de l'analyse est infiniment plus apprécié que celui de la synthèse. M. Cobden le sait, et c'est peut-être ce qui l'a déterminé dans le choix des arguments par lesquels il a combattu, vendredi dernier, l'application du droit de blocus, en temps de guerre, aux paisibles domaines du travail.

Voici en quoi son raisonnement a consisté. Je le résume, et j'espère ne pas l'affaiblir.

« Vous êtes, » a-t-il dit aux Anglais, « la première puissance maritime qui soit au monde, et parce que vous êtes cela vous jugez de votre intérêt de vous réserver le droit de bloquer avec vos vaisseaux, en temps de guerre, les côtes du pays ennemi. Mais vous ne voyez donc pas que vous réclamez de la sorte l'usage d'une arme tranchante qu'il vous est impossible de tenir sans qu'elle vous blesse la main? Supposons que vous soyez en guerre avec la Russie. Vous tirez d'elle le chanvre, le lin, le suif, les grains : que gagneriez-vous à emprisonner dans le pays qui vous les fournit ces denrées dont il vous est si difficile de vous passer? Qu'arriva-t-il, lors de la guerre de Crimée? La France et l'Angleterre, unies contre les Russes, s'empressèrent-elles de mettre en état de blocus la mer Noire et la mer d'Azoff? Elles s'en gardèrent bien. La récolte avait été mauvaise en Angleterre, en France surtout. Il y aurait conséquemment eu folie, de la part des

deux pays, à couper court de gaieté de cœur à leurs approvisionnements en grains. Ils le comprirent, et s'abstinrent d'user d'un droit qui leur eût été si préjudiciable. La guerre avait éclaté au mois de mars 1854, et ce fut au mois de mars 1855 seulement que l'interdit commercial fut jeté sur les ports de la mer d'Azoff et de la mer Noire. Tant il est vrai que le droit de blocus peut devenir plus funeste à la puissance qui l'exerce qu'à celle qui le subit ! Et comment s'en étonner ? Ce qui caractérise la nature des liens que le commerce noue entre les différents peuples, c'est la réciprocité. Une nation qui, comme l'Angleterre, tient, commercialement parlant, toutes les autres nations sous sa dépendance, dépend par cela même de toutes les autres nations. Plus elle travaille, plus il lui faut de matières premières, de débouchés, de consommateurs : quel intérêt, dès lors, peut-elle avoir à entraver la navigation ? Et quels coups portera-t-elle, même à un ennemi, dont elle ne risque de saigner ? D'ailleurs, l'invention des chemins de fer est venue mettre bon ordre à la tyrannie maritime qui s'exerçait autrefois et s'est trop longtemps exercée par voie de blocus. Si l'Angleterre et la France entraient aujourd'hui en guerre, de quelle façon la première de ces deux puissances s'y prendrait-elle pour empêcher la seconde de recevoir par Rotterdam ou Hambourg les marchandises qu'elle reçoit, en temps de paix, par Marseille ou le Havre ? Le blocus de toutes les côtes de France par des vaisseaux anglais, ce blocus fût-il effectif, n'y ferait rien. Grotius, Vattel, Puffendorf, quand ils rédigeaient leurs savants traités, comptaient sans le génie de Watt ! Allons, il en est temps : trêve de vieilleries ! Osons rendre la mer à la navigation libre, au travail, à la paix; osons nous dire de notre siècle, et en être.

Tel a été, en substance, le langage de M. Cobden.

Vous le voyez : ce qu'il s'est étudié avant tout à bien établir, c'est que l'intérêt de l'Angleterre n'était point lié, ainsi qu'elle le croit, au maintien du droit de blocus dans l'acceptation la plus large, la plus absolue, la plus rigoureuse du mot. Cette façon d'aborder le problème, dans un pays tel que celui-ci, était en réalité la bonne. L'Angleterre n'est pas sentimentale de sa nature. Les motifs tirés de la philanthropie ne sont pas, en général, ceux qui la touchent. Pour la convaincre, il faut lui montrer clairement ce qu'elle gagne à être convaincue. Dans le cas dont il s'agit notamment, rien n'était plus indispensable. Car, en touchant aux bases sur lesquelles l'Angleterre a fait reposer jusqu'à ce jour sa souveraineté maritime, M. Cobden tentait, on doit le reconnaître à son honneur, une formidable aventure.

« *Un pouvoir naval comme l'Angleterre*, » disait lord Palmerston le 3 février 1862, « ne doit abandonner *aucun moyen d'affaiblir ses ennemis sur mer*. » Longtemps avant lord Palmerston, le fameux Pitt, défendant le droit de visite, s'était écrié, en plein Parlement : « *Plutôt que de permettre à un pavillon neutre de couvrir la cargaison d'un ennemi, je m'envelopperais dans les plis de notre pavillon et je chercherais la gloire au fond du tombeau.* »

C'est ainsi que pense, que sent et que parle toute l'Angleterre. Jugez de l'audace qu'il faut à M. Cobden pour y dire en public : « Il est temps d'organiser ici, en faveur de la liberté absolue des mers, une agitation analogue à celle de l'*Anti-Corn-League !*

Qu'une semblable proposition soit faite en Angleterre, et par un Anglais, rien ne montre mieux qu'il y a dans l'histoire une force latente qui se joue de l'égoïsme aveugle des individus. Le discours de M. Cobden, tout défectueux qu'il puisse

paraître au regard d'un critique expérimenté, est quelque chose de plus qu'un discours, quelque chose de plus qu'un acte : c'est un signe des temps.

XCVII

1er novembre.

La reconnaissance du Sud combattue par M. Cobden.

Encore un discours de M. Cobden, et très-important !

Cette fois, c'était à Rochdale, devant ceux qui l'ont envoyé à la Chambre des Communes, que le célèbre organisateur de l'*Anti-Corn-League* prenait la parole. La salle, qui peut contenir 3,000 personnes, regorgeait de monde. Un grand nombre de manufacturiers étaient accourus. Les ouvriers étaient là en masse. Le maire de la ville occupait le fauteuil. Une vive émotion se peignait sur les visages. M. Cobden allait parler des causes du grand fléau qui s'est abattu sur Rochdale comme sur tant d'autres villes du nord de l'Angleterre, hélas !

C'est un esprit puissant que M. Cobden. Il n'a, il est vrai, ni les aptitudes générales et l'éloquence à la fois charmante et subtile de M. Gladstone, ni le génie entraînant de M. Bright, ni la sérénité doucement persuasive de lord Palmerston, ni l'âpre et sardonique talent de M. Disraëli, ni la gravité pénétrante du comte Russell, ni la finesse de M. Milner Gib-

son; mais, en revanche, de quelle façon souveraine il manie les faits! avec quelle habileté il les présente! Et comme il sait en tirer tout ce qu'ils renferment, à l'appui de sa thèse!

Malheureusement, l'intelligence de M. Cobden est loin d'avoir en étendue, en souplesse, en élévation, ce qu'elle a en force. C'est, par excellence, l'homme d'*une* idée. L'idée est noble, elle est grande, elle est juste; mais M. Cobden risque souvent de la dépopulariser, faute d'accorder à d'autres idées, qui ont leur valeur aussi, l'importance requise. Quant à moi, j'avoue que j'ai toujours trouvé beaucoup à redire à cette maxime : *Timeo hominem unius libri*. En réalité, toutes les questions s'éclairent les unes par les autres, et je doute qu'on en puisse bien posséder une seule quand on concentre son attention sur une seule d'une manière trop exclusive et trop systématique. Or, c'est en cela que pèche M. Cobden. L'intérêt du commerce, et, pour le faire triompher, la paix quand même, voilà le cercle duquel il lui est absolument impossible de sortir. Ne lui parlez pas de la nécessité, lamentable mais évidente, où un peuple peut se trouver de pourvoir à ses moyens de défense quand il est sous le coup d'une menace permanente de la part de nations voisines ou rivales : les forts, les canons, la poudre, les mousquets, lui font mal au cœur; il n'en veut à aucun prix. Ne lui citez pas la célèbre axiome : *Si vis pacem, para bellum*; pour lui, le procédé à suivre, quand on tient à éloigner la guerre, c'est d'ignorer le péril.

Une fois ceci admis, que les passions humaines n'existent pas et que nous sommes tous des êtres gouvernés par la raison pure, M. Cobden prouve à merveille que, si on échange des produits, on n'aura pas à échanger des coups de canon, et que ce dernier mode de relations est absurde. Mais quand

on vous couche en joue, que faire? Se mettre à auner du drap? Ainsi que le disait plaisamment je ne sais plus quelle feuille d'ici, le lion et le mouton, pour vivre en bonne intelligence, n'auraient, d'après la théorie de M. Cobden, qu'à convenir d'échanger entre eux, l'un le superflu de sa crinière, et l'autre le superflu de sa laine. Nul doute que le mouton ne se prêtât à cet aimable arrangement; mais la difficulté est de persuader le lion!

Dans le discours prononcé par M. Cobden à Rochdale, rien de plus saisissant que la première moitié et rien de moins concluant que la seconde. Et pourquoi? Parce que, dans la première moitié de sa harangue, il n'a pas eu à sortir de sa donnée, ce qu'il lui a fallu faire dans la seconde.

Il est très-certain que la détresse des districts cotonniers de l'Angleterre vient de l'application du droit de blocus aux ports de commerce; que l'abolition de ce droit tyrannique et insensé avait été, bien avant la guerre actuelle, proposée par le gouvernement américain et rejetée par le gouvernement anglais; que, conséquemment, l'Angleterre ne fait qu'expier aujourd'hui l'imprévoyance de son égoïste politique. Et il est très-certain aussi que la reconnaissance des États du Sud par l'Angleterre ne guérirait rien, ne réparerait rien. Est-ce que le Nord cesserait de bloquer les ports du Sud, une fois le Sud reconnu? Pas le moins du monde. Donc le coton ne reprendrait pas, dans ce cas, la route que la guerre lui a fermée.

Oh! si la reconnaissance était suivie d'une sommation violente, adressée au Nord, de mettre bas les armes, sous peine d'y être contraint par la force en cas de refus, cette reconnaissance alors aurait un sens. Mais l'Angleterre est-elle préparée à courir semblable aventure? Cette question, il faut le dire, M. Cobden l'a posée avec une grande

autorité; et il n'a pas eu de peine à établir que, de la part de l'Angleterre, une guerre déclarée, même en ce moment, à l'Amérique du Nord, serait un acte de folie. Le fait est qu'à une époque où l'Amérique ne comptait guère au delà de 2,500,000 habitants, elle sut tenir tête à l'Angleterre. Que serait-ce donc aujourd'hui? Vainement objecterait-on que le Nord a une guerre civile sur les bras : l'histoire nous apprend quel surcroît d'énergie donne à un peuple, en de telles circonstances, l'horreur de l'intervention étrangère. Quand la France tira de son désespoir la force d'accabler l'Europe coalisée, son sein n'était-il pas déchiré par la guerre civile la plus cruelle qui fut jamais? La Vendée n'était-elle pas debout et frémissante? La révolte n'embrasait-elle pas tout le Midi? Le feu n'avait-il pas pris à Lyon, la seconde ville du royaume? Et, d'un bout de la France à l'autre, le sol n'était-il pas miné par les complots? Prétendra-t-on que de tels prodiges ne sont possibles qu'une fois? Qui le sait?

Dans sa lutte avec le Sud, le Nord a déployé une force de volonté si indomptable, une étendue de ressources si extraordinaire, qu'il serait bien hardi celui qui tracerait d'avance une limite aux efforts d'un tel peuple, défendant sa vie et saisi de fureur. M. Cobden a eu raison de faire remarquer qu'une intervention armée en Amérique y aurait pour résultat inévitable de mettre fin aux divisions de parti qui affaiblissent le Nord et de centupler son élan.

Et puis, si les 8 ou 10 millions d'habitants qui peuplent la vallée du Mississipi; si les États de Ohio, Michigan, Indiana, Illinois, Iowa, Wisconsin, Minnesota, veulent la continuation de la guerre, sera-t-il donc bien facile à une intervention armée de les atteindre et d'aller, le long d'un fleuve comme le Mississipi, leur imposer la paix? Il est peu probable, en

tout cas, que le bon marché de l'entreprise en compensât les dangers; et c'est à peine si M. Cobden a fait une hyperbole, lorsqu'il s'est écrié : « Aller chercher le coton l'épée à la main, grand Dieu! Mais il en coûterait moins de mettre toute la population des districts cotonniers au régime des soupes à la tortue, du vin de Champagne et de la venaison! »

Il est un autre point de ce discours que je crois juste de signaler avec éloge avant d'en venir à ce qui me paraît blâmable. M. Cobden a rudement attaqué lord Palmerston; il lui a reproché de n'être pas du parti à la tête duquel il figure; il a rappelé, non sans amertume, qu'aucune des promesses qui avaient précédé l'avénement du premier ministre actuel au pouvoir n'avait été remplie, et il a annoncé son intention de rompre avec le gouvernement, si les réformes promises continuent à être regardées comme lettre morte. Ce qui est sûr, c'est qu'effectivement lord Palmerston est un tory appelé, chose singulière, à conduire les whigs. Il en résulte, selon l'heureuse expression de M. Cobden, que les conservatistes sont au pouvoir sans être dans le ministère. Ils ont les bénéfices du pouvoir sans en avoir la responsabilité. Cette situation est plus qu'anormale; elle calomnie les institutions représentatives.

Je remets à demain, pour ne pas envahir vos colonnes, l'examen d'une autre partie du discours de M. Cobden.

XCVIII

1er novembre.

Ce qui n'inquiète pas M. Cobden inquiète l'Angleterre.

Si vous saviez que l'homme qui occupe une chambre oisine de la vôtre prend plaisir à fumer sa pipe sur un baril le poudre, je m'assure que vous vous inquiéteriez quelque eu de ses mouvements. Il aurait beau déclarer qu'il ne ense pas à mal, qu'il n'a pas la moindre envie de faire auter la maison, que le supposer est absurde, parce que, lans ce cas, il serait la première victime; ou je me trompe ort, ou ces belles déclarations et cette puissante logique nanqueraient leur effet, tant qu'il y aurait là le baril de oudre et la pipe allumée.

Eh bien, une armée française de 5 ou 600,000 hommes rête à se mettre en marche, du jour au lendemain, sur le este d'un homme, sur un signe de ses yeux, au premier roncement de ses sourcils, paraît à l'Angleterre un danger out aussi considérable et non moins imminent que celui lont je viens de parler. Et voilà ce que M. Cobden est incaable de comprendre, aveuglé qu'il est par son idée fixe : la aix quand même dans l'intérêt du commerce libre.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas bien éloigné, où M. Cobden, libéral très-sincère, refusait décidément sa onfiance au régime impérial. Mais M. Cobden est allé en France ; il y a été bien reçu par les autorités officielles; des

mains complaisantes lui ont ouvert à deux battants les portes des arsenaux; on lui a permis de visiter les chantiers; il a pu surveiller d'aussi près qu'il l'a voulu le mouvement des ports; il est entré en relations avec M. Michel Chevalier; a causé familièrement avec l'Empereur; que dire encore? a rapporté de son voyage d'outre-Manche, quoi? Une grande chose, à la vérité : un traité de commerce entre la France et l'Angleterre, et un traité de commerce où se trouve consacré le principe cher à M. Cobden, le principe dont le triomphe a été le rêve de sa vie entière, celui du libre échange. Il n'en a pas fallu davantage pour renverser toutes les notions de l'économiste anglais sur l'empire. Dans Napoléon il n'a plus vu qu'un disciple.

Aujourd'hui, la confiance de M. Cobden est telle; il croit un libre-échangiste qui porte couronne si incapable de nourrir des pensées guerrières, qu'à l'entendre l'Angleterre devrait, sans plus tarder, raser ses forts, fondre ses canons, licencier sa milice, remplacer ses vaisseaux de ligne par des vaisseaux marchands et se moquer des volontaires. Ce qu'il ne peut pardonner aux Anglais, c'est de se précautionner contre le danger d'une attaque qu'ils regardent sinon comme certaine, du moins comme possible. Ce qu'il ne peut pardonner à lord Palmerston, c'est de partager à cet égard les défiances de ses compatriotes.

Déjà, à la fin de la dernière session parlementaire, M. Cobden avait rudement pris à partie le premier ministre, qu'il accusait d'entretenir dans les esprits la crainte chimérique d'une invasion, de dépenser l'argent de l'Angleterre en armements inutiles, et de faire servir à sa popularité de ridicules terreurs. Pourquoi tant de millions de livres sterling dépensés pour l'armée, pour la marine, pour les fortifications, pour la défense des côtes? Comme si l'invasion était

itre chose qu'un de ces moulins à vent contre lesquels Don uichotte mettait sa lance en arrêt! Comme s'il n'y avait as folie à supposer possibles des desseins hostiles de la art du libre-échangiste Napoléon! Comme s'il n'avait pas rotesté, mille et mille fois, de ses intentions pacifiques! ui, l'empereur des Français, en venir jamais à tirer l'épée ontre l'Angleterre! A d'autres! Si lord Palmerston affectait e le croire, c'est qu'il avait ses raisons particulières pour ela. Ne trouvait-il pas dans ces frayeurs habilement flatées un moyen commode de couvrir les extravagances de sa olitique et de se poser en grand patriote?

Ainsi s'exprimait M. Cobden, à la fin de la session parlementaire, et il ajoutait amèrement : « Lord Palmerston, à ui seul, a coûté au peuple anglais 100,000,000 de livres terling. Quel que soit le mérite du noble lord, c'est un peu her! »

Cette thèse, M. Cobden vient de la reprendre dans le discours qu'il a prononcé à Rochdale. Il y combat avec une animation qui n'est pas exempte d'aigreur les inquiétudes qu'a éveillées en Angleterre l'activité imprimée, depuis l'établissement de l'empire, aux armements de la France ; et, selon son habitude, les arguments qu'il range tout d'abord en bataille, ce sont des chiffres.

Après avoir constaté qu'en 1835, sous l'administration de sir Robert Peel et du duc de Wellington, les établissements militaires et maritimes de la Grande-Bretagne ne coûtaient pas au delà de 12,000,000 de livres sterling par an, M. Cobden fait remarquer que, pour ces mêmes objets, la dépense aujourd'hui est presque triple, c'est-à-dire de 30,000,000 de livres sterling. Et là-dessus il s'écrie triomphalement : « Qu'est-ce à dire? Est-ce que, d'aventure, le duc de Wellington et sir Robert Peel étaient de mauvais patriotes? »

Eh non! Monsieur; sir Robert Peel et le duc de Wellington n'étaient pas de mauvais patriotes. Mais il est une chose qu'il faut bien qu'on vous rappelle, puisque vous l'avez si complétement oubliée.

En 1835, la France était sous un régime constitutionnel. Le Parlement, qui est fait pour parler, parlait. La presse ne portait pas des menottes. Il y avait, de l'autre côté du détroit, une opinion publique qu'on pouvait interroger et qui avait le droit de répondre. Une guerre, à cette époque, n'aurait pu être déclarée qu'après de longues discussions dans les journaux et dans les Chambres. Elle n'aurait pu l'être qu'avec l'assentiment bien constaté du pays. L'Angleterre, par conséquent, avait tous les moyens imaginables de tâter le pouls au peuple français, de savoir d'avance ce qu'il y avait à espérer ou à craindre, de détourner le péril ou de s'y préparer. Elle n'avait pas à redouter les surprises, les coups imprévus. Elle n'était pas exposée à voir un homme, sans autre règle que sa volonté, mettre le feu au monde. Qui ne se souvient de la rapidité foudroyante avec laquelle la France passa de l'état de paix à l'état de guerre, le jour où l'empereur des Français eut la fantaisie d'apprendre aux Autrichiens comment les zouaves tuaient les gens? Quelques mots durs tombés des lèvres impériales et adressés à l'ambassadeur d'Autriche suffirent pour donner une secousse à l'Europe, et la suite montra qu'elle n'avait pas eu tort de s'émouvoir; car c'est à peine si la foudre suit plus immédiatement l'éclair. Cela eût-il été possible en 1835? Donc, en ce temps-là, le duc de Wellington et sir Robert Peel étaient parfaitement autorisés à dormir sur leurs deux oreilles, ce que lord Palmerston croit ne pouvoir faire aujourd'hui sans manquer de prudence.

M. Cobden nie que les Anglais aient à s'alarmer des arme-

ments de la France, et lui-même il reconnaît qu'en 1835 la dépense du gouvernement français dans ses chantiers ne fût que de 343,032 livres sterling, tandis qu'elle a été, en 1859, de 772,931 livres sterling. Le progrès vaut assurément qu'on y songe! Il est vrai que, dans l'intervalle correspondant, les efforts de l'Angleterre ont été plus considérables encore, puisque sa dépense dans les dockyards s'est élevée de 376,377 livres sterling à 1,582,112 livres sterling. Mais que résulte-t-il de là? Que l'Angleterre ne recule devant aucun sacrifice pour se mettre en état de défense, tant ses inquiétudes sont vives, tant ses défiances sont profondes. Eh! sans doute. Seulement, la question n'est pas là : ce qu'il s'agit de savoir, c'est si elle a raison, oui ou non, de rester sur le qui-vive. Or il n'y a peut-être en Angleterre que deux hommes, M. Cobden et l'illustre quaker, son ami M. Bright, qui, sous ce rapport, aient une opinion différente de celle de lord Palmerston.

Et la raison en est simple. Un pays où tout est lumière ne saurait se fier à un pays où tout est ténèbres. Un gouvernement qui rend compte et est obligé de rendre compte au monde de ses pensées ne saurait se fier à un gouvernement dont les décisions sont un mystère et dont on pourrait dire que le siége est dans le cerveau d'un homme. Vainement Napoléon prodiguerait-il les assurances pacifiques; vainement M. Cobden se porterait-il garant de la sincérité de ces assurances : il y a ici un fait qui est plus concluant que toutes les déclarations et tous les commentaires : la France est sous le gouvernement d'un seul. Les intentions d'un souverain qui dispose à son gré de 600,000 soldats, fussent-elles pacifiques aujourd'hui, qui oserait répondre qu'elles ne seront pas belliqueuses demain? Voilà ce qui n'inquiète pas M. Cobden, mais ce qui inquiète l'Angleterre. Elle le laisse

donc parler; elle l'applaudit même quand il ne la gourmande pas pour sa prudence... mais ceux qu'elle suit, ce sont ceux qui lui disent, à la manière de Cromwell « *Croyez en Dieu, et tenez votre poudre sèche.* »

XCIX

5 novembre.

Un trône vacant; candidature du prince Alfred

La révolution qui vient de s'opérer en Grèce a naturellement produit une vive sensation parmi les Grecs dont la résidence est à Londres. Leur nombre n'est pas fort considérable; mais ils sont en général très-actifs, très-énergiques, très-entreprenants, très *hommes d'affaires*, partant riches. Sous ce rapport, ils forment ici une classe dont l'influence n'est pas à dédaigner. Le commerce des grains et le commerce de transports du Levant étant en partie dans leurs mains, tout ce qui est de nature à affecter la question orientale les intéresse au double point de vue du marchand et du patriote.

Lors de la guerre de Crimée, nul doute que leurs sympathie ne fussent pour la Russie, et ils ne s'en cachèrent pas. Ce fut au point que la Bourse et Marck-Lane s'en émurent. Peu s'en fallut que les marchands grecs ne fussent exposés à des violences personnelles, tant ils mirent de vivacité dans l'expression de leurs vœux pour le pouvoir avec lequel le

euple anglais était aux prises! Quelle sera leur attitude, ›rsque la révolution de Grèce aura décidément pris son ssiette? Cela dépendra du tour donné aux événements.

Ce qui est sûr, c'est que les Grecs d'ici se montrent, pour : moment, aussi bien disposés en faveur de l'Angleterre ue charmés de voir le trône d'Othon enfin vide. Il ne leur éplairait nullement que ce trône fût occupé par le prince lfred. Ils considèrent que l'élection d'un prince de la aison royale d'Angleterre, outre qu'elle garantirait le aintien des libertés constitutionnelles dans leur pays, assu-rait l'appui moral, sinon matériel, d'une nation puissante ıx nouvelles et brillantes destinées qu'ils rêvent déjà pour Grèce. Ils pensent, de plus, qu'après avoir fait cadeau une couronne à un prince anglais, les Grecs seraient mieux nus à insister pour la restitution des îles Ioniennes, que Angleterre s'obstine à protéger, bien qu'ils ne se soucient is, eux, qu'on les protége, et ne cessent de dire :

Mais moi, si je veux qu'on me batte ?

Quoi qu'il en soit, l'idée de la candidature du prince lfred paraît avoir peu de succès en Angleterre. Et d'abord, offre ne paraît que médiocrement flatteuse. J'ai entendu des ıbitants de cette ville monstre qu'on appelle Londres écrier, en haussant les épaules : « Le beau cadeau à faire ı fils puîné de notre reine qu'un royaume dont la popula-›n égale à peine celle de certaines paroisses de Londres! » ais là n'est point l'argument sérieux. Ce qui semble préoc-iper les esprits, c'est une crainte vague que l'Angleterre, rec le prince Alfred sur le trône de la Grèce, n'arrive à se ouver plus engagée qu'elle ne voudrait dans l'imbroglio de question d'Orient.

Ce que l'Angleterre, en effet, désire avant tout et est intéressée à désirer, c'est la conservation de ce pauvre empire turc, que la Russie se tient toujours prête à dévorer. Lorsque, sur les routes méridionales de la Russie, un voyageur anglais rencontre un écriteau indicateur portant : « *A Stamboul*, » ce qu'il y lit avec un sentiment d'horreur et d'effroi, c'est : « *Aux Indes*. »

Or, le moment peut venir où protéger à la fois la Turquie et la Grèce, le croissant et la croix, ne sera pas chose facile. Il est impossible que la Grèce, régénérée; n'aspire pas violemment à affranchir du joug des Turcs les Grecs qui peuplent l'Albanie et la Thessalie; et il n'est pas moins impossible que la Turquie consente, à moins qu'on ne *l'y* contraigne, à l'abandon de ces riches provinces.

Cette situation renferme le principe de difficultés considérables. La preuve, c'est qu'à la première nouvelle de la révolution de Grèce, la Turquie s'est hâtée de faire filer des troupes vers la frontière d'Albanie. Ajoutez à cela que les agents russes ne manqueront pas d'attiser la flamme. Une lutte dans laquelle la Russie, en prenant parti pour les Grecs contre le Turc, aurait l'air de défendre la croix contre le croissant, servirait si bien la réalisation du projet qu'à Saint-Pétersbourg on n'a pas cessé un seul jour, depuis Pierre le Grand, de caresser avec complaisance et de poursuivre! Mais on juge quel serait, dans cette hypothèse, l'embarras de l'Angleterre, intéressée à se ranger du côté de ses protégés les musulmans contre le pays auquel elle aurait donné un souverain, fils de la reine d'Angleterre! Ne vaut-il pas mieux qu'elle se réserve d'agir, le cas échéant, comme elle l'entendra, et de rester les mains libres? Tel est l'aspect sous lequel la question se présente à ceux qui réfléchissent, et de ceux-là le nombre est grand, dans ce pays de liberté.

A la candidature du prince Alfred il est bien d'autres objections encore : sa jeunesse, sa religion, et le traité de 1831, par lequel l'élection d'un prince anglais, russe ou français, est formellement interdite. Mais à quoi bon énumérer les motifs, quand un seul suffit? C'est le cas de rappeler ici, comme le faisait hier le *Daily-Telegraph*, l'anecdote d'Elisabeth visitant Falmouth, et dispensant les magistrats de la ville d'exposer les trente-trois raisons pour lesquelles, disaient-ils, ils n'avaient pas ordonné qu'on sonnât les cloches, la première étant qu'ils n'avaient pas de cloches. Bref, le prince Alfred, si l'on ne consulte en cette affaire que l'opinion publique, devra laisser là les Hellènes, et, si une couronne le tente, aller se faire roi ailleurs.

N'y a-t-il pas, du reste, cohue de candidats? N'y a-t-il pas Alexandre Mavrocordato, le héros de Missolonghi, le plus illustre des coopérateurs de Capo d'Istria, et qui, tout âgé qu'il est de soixante et onze ans, n'a rien perdu, assure-t-on, de la vigueur de l'âge mûr? N'y a-t-il pas le prince Gregor Ypsilanti, neveu d'Alexandre Ypsilanti, élu de 1820, et descendant en ligne directe des empereurs de Constantinople? N'y a-t-il pas le duc de Leuchtenberg, fils de la grande-duchesse Marie et petit-fils du czar Nicolas de Russie? N'y a-t-il pas enfin le prince Amédée d'Italie, dont la candidature est activement poussée par un comité greco-italien, siégeant à Palerme et à Naples, quoique le candidat soit encore imberbe, ayant à peine atteint sa dix-septième année? Voilà certes de quoi choisir, si tant est que les Grecs aient absolument besoin d'un roi, après l'expérience peu encourageante qu'ils viennent de faire!

Car on doit cette justice à Othon, que jamais monarque ne sut mieux s'y prendre pour guérir un peuple du mal de l'idolâtrie; et l'unanimité touchante avec laquelle on a admis ses

droits à la retraite est presque un phénomène historique.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, de tous les princes dont je viens de dresser la liste, celui dont le choix aurait le moins de chances de plaire aux Anglais est le duc de Leuchtenberg. Il y a deux raisons pour cela.

La première est le lien qui l'attache à la Russie, et cette première raison me dispense de mentionner la seconde... Mais peut-être aimez-vous qu'on mette les points sur les *i*. Eh bien, le duc de Leuchtenberg a, aux yeux des Anglais, un plus grand défaut que celui d'être le neveu du présent empereur de toutes les Russies; il a celui d'être l'arrière-petit-fils de Joséphine, et de tenir à la famille des Bonaparte. Ce qui rend la chose plus grave, c'est une certaine rumeur qui a couru sur le mariage de ce grand beau jeune homme avec la princesse Anna Murat.

Mais je laisse aux Dangeau de profession le soin d'entrer à cet égard dans de plus amples détails, et j'arrive brusquement au discours que M. Cobden vient de prononcer à Rochdale.

Vous avez mis sous les yeux de vos lecteurs quelques passages saillants de ce discours, et vous avez eu raison. Toutefois, si vous n'avez pas perdu souvenir d'une longue lettre que je vous adressai sur la clôture de la session parlementaire, la lecture de la dernière harangue de M. Cobden a dû vous frapper comme ferait la rencontre soudaine d'une vieille connaissance. La vérité est que le pacifique agitateur a tout simplement répété à Rochdale, et presque mot pour mot, Dieu me pardonne! ce qu'il avait dit, il n'y a pas longtemps, dans la Chambre des Communes.

Il a reproché à lord Palmerston d'avoir coûté beaucoup, et beaucoup trop à la nation anglaise, il lui a reproché d'entretenir dans le pays de fausses terreurs pour couvrir des

lépenses folles; il lui a reproché de puiser sans vergogne lans les poches des contribuables, sous prétexte que la patrie est en danger, et afin de se poser en grand patriote; l lui a reproché de figurer à la tête du parti libéral, lui conservatiste dans l'âme et tory jusque dans la moelle des os; l lui a reproché... Que ne lui a-t-il pas reproché?

Sur tout cela je vous ai dit mon opinion; je vous fais lonc grâce de mes commentaires, et me borne à vous signaler un passage du discours en question, qui vaut bien qu'on le médite.

M. Cobden est *unioniste* en ce qui concerne l'Amérique. Il croit au triomphe définitif du Nord, et il l'appelle de ses vœux. Mais son opinion et ses sentiments à cet égard ne sont pas déterminés, — il l'a déclaré expressément, — par son goût pour les *grands États*. « Les empires que j'aime », a-t-il dit, « ne sont pas ceux qui embrassent une vaste étendue de territoire; mais ceux où les facultés de l'homme, en tant qu'homme, sont le plus largement développées. »

En ceci, M. Cobden a cent fois raison.

Qu'ont ajouté, en effet, à l'avoir intellectuel de l'humanité les empires gigantesques de Perse, d'Assyrie, etc.... Qu'on prenne, au contraire, l'Italie au moyen âge, ou la Grèce dans l'antiquité : quels trésors, en fait de science, de philosophie, d'art, de littérature, ces *petits États* n'ont-ils point légués à la famille des nations? La patrie de Phidias, de Platon, de Socrate, d'Aristote, de Périclès, n'a jamais occupé sur la carte qu'une place microscopique; et pourtant quelle place elle s'est faite dans la mémoire des hommes! Oui, ce qui fournit la vraie mesure de la taille d'un peuple, c'est le degré d'intelligence auquel il s'élève; et, plus encore, c'est le respect qu'y obtient la dignité humaine.

Les nations vraiment grandes sont celles qui marchent à

la conquête du monde par la hauteur de leurs sentiments, la justesse de leurs idées, l'influence de leur littérature, la sagesse de leurs institutions, et la prospérité durable qui se lie au culte de la justice, inséparable de la liberté. On n'est jamais assez rusé pour être sûr qu'on n'aura pas tôt ou tard affaire à un plus rusé que soi, on n'est jamais assez fort pour être toujours le plus fort : et c'est pourquoi les succès dus à la ruse ou à la force sont éphémères.

Une population d'esclaves, qu'ils soient armés ou non, robustes ou faibles, capables ou incapables de faire partager à d'autres le fardeau qu'ils portent, est une population d'enfants : il n'y a de peuples véritables que ceux qui se composent d'hommes.

C

7 novembre.

Un feuillet détaché de l'histoire de l'expédition mexicaine.

La publication des dépêches envoyées de Vera-Cruz par le général Forey a passé presque inaperçue en Angleterre, autant du moins que j'ai pu en juger. Ce n'est pas que les Anglais ne suivent d'un œil inquiet les mouvements de la France au Mexique ; mais, d'une part, leur attention est plus fortement attirée du côté de Rome ; et, d'autre part, les simples changements de personnes leur semblent d'un inté-

médiocre, sur une scène où les hommes politiques sont t bonnement des marionnettes qu'on remplace sans autre que de varier, de temps en temps, le spectacle.

La vérité est que, si les dépêches en question annoncent ;lque modification dans les vues du gouvernement fran- ; relativement au Mexique, ce n'est que d'une manière t indirecte. Il ne parait pas, à s'en tenir à la proclamation nouveau commandant en chef, qu'on ait abandonné en it lieu le projet de régénérer le Mexique au moyen du frage universel, militairement pratiqué. Aux yeux de taines gens, ce pauvre Juarez, tout honnête homme qu'il , a, parait-il, le défaut énorme de professer les prin- es d'un libéralisme éclairé et de figurer à la tête d'un ivernement libéral. Quel est, d'ailleurs, le parti qui le nbat? N'est-ce pas celui qui s'appelle le « parti de glise? »

Il est vrai que Padre Miranda est décrit, dans une dé- :he du commodore anglais Hugh Dunlop, comme un som- : et cruel fanatique qui a sur les mains une grande partie sang versé en trahison, au Mexique, par les réaction- res; il est vrai que le prétendu « parti de l'Église, » au xique, est un ramas d'hommes que l'ancienne Inquisition :spagne elle-même aurait désavoués; il est vrai que le 'os de ce parti est un homme couvert de sang; il est vrai ; c'est par ce parti que fut poussé de tout temps le cri : *rt aux étrangers!* et que c'est par les violences, les vols, assassinats de ce parti que fut amenée, l'année dernière, itervention collective de l'Angleterre, de l'Espagne et de France. Mais quels trésors d'indulgence ne méritent pas 'on tienne en réserve pour leurs peccadilles ceux qui op- sent à l'étendard de la liberté, fille du philosophisme, le nt étendard de la religion, telle que Philippe II d'Es-

pague la comprenait et telle que la servit le duc d'Albe.

Ceci entendu, j'avoue que, quant à moi, j'ai lu avec plaisir les dépêches dont *le Moniteur* a bien voulu dernièrement gratifier la curiosité publique. Il en résulte effectivement : 1° que le général Almonte est enfin mis de côté; 2° que le comte Dubois de Saligny est condamné aux ennuis d'un rôle subalterne.

Sous ce double rapport, l'opinion a lieu d'être satisfaite, et le gouvernement français peut être félicité en toute conscience.

Et d'abord, rien n'était plus urgent que la destitution du général Almonte, destitution dont il serait juste de savoir gré au gouvernement impérial, alors même qu'elle n'impliquerait aucun changement profond dans sa politique à l'égard du Mexique. Nul n'ignore ce que produisit l'arrivée du général Almonte à la Vera-Cruz, où, de proscrit qu'il était, il prétendit se poser en maître, sous la protection française bien entendu, et comme affidé de l'empereur. Jusqu'à ce moment, la meilleure entente avait régné entre les commissaires des trois nations. Le général Prim, au nom de l'Espagne; sir C. Wyke et le commodore Dunlop, au nom de l'Angleterre; l'amiral Jurien de la Gravière et M. Dubois de Saligny, au nom de la France, semblaient être tombés d'accord sur la nécessité de ne pas outre-passer le but de l'expédition, qui, aux termes de la convention originaire, était d'obtenir réparation pour dommages causés aux résidants étrangers : rien de moins, mais rien de plus. C'était sur ce terrain que le général Prim avait placé la question, dans une entrevue de lui avec le ministre mexicain, général Doblado, en qui, soit dit en passant, il avait trouvé un homme d'un esprit très-cultivé, d'un caractère très-conciliant et d'excellentes manières. La réponse du général Doblado aux

réclamations présentées par le général Prim avait été fort satisfaisante, et l'impression favorable que le commissaire espagnol en avait reçue, il croyait être parvenu à la faire partager à ses collègues de France aussi bien que d'Angleterre. Déjà des négociations d'une nature éminemment pacifique étaient entamées, et tout annonçait un heureux résultat. Mais voilà que le général Almonte arrive, accompagné du père Miranda. Sa présence, *sous la protection française*, sur un sol d'où il avait été banni comme rebelle, était à elle seule une sorte de déclaration de guerre au gouvernement mexicain. Que fait cependant le nouveau venu? Il se met à proclamer bien haut la déchéance du pouvoir avec lequel les trois nations négocient; il se déclare accrédité par l'Empereur des Français; il s'annonce comme l'instrument de la régénération du Mexique; il pose carrément la candidature de l'archiduc Maximilien d'Autriche au trône de Mexico, sans prendre souci des Mexicains, qui ne veulent ni de l'archiduc ni d'une monarchie. Là-dessus le commissaire espagnol, général Prim, et les commissaires anglais, sir C. Wyke et le commodore Dunlop, témoignent leur surprise, pour ne pas dire leur mécontentement; ils protestent contre le but tout nouveau assigné de la sorte à l'expédition entreprise en commun; ils s'en réfèrent aux termes formels de la convention qui lie les trois puissances; ils montrent ce qu'il y a d'étrange à protéger des hommes qui parlent de renverser, glaive en main, un gouvernement avec lequel on négocie et qui est prêt à accorder ce qu'on lui demande; ils insistent sur le renvoi d'Almonte et de ses compagnons. Vains efforts! Un lien difficile à dénouer existe entre les protecteurs et le protégé. L'Espagne et l'Angleterre, ne pouvant rien obtenir, se retirent du concert.

Voilà pour le rôle joué au Mexique par le général Almonte.

Quant à celui qu'y a joué le comte Dubois de Saligny, j'ai eu, à cet égard, de fort bonne source, — au fait, il serait impossible d'en imaginer de meilleure, — certains renseignements très-intimes, très-caractéristiques, très-piquants.

Tout d'abord, j'ai à vous dire que le comte Dubois de Saligny doit être considéré comme l'âme des mouvements qui ont amené l'invasion du Mexique.

Que l'hostilité permanente déployée par M. Dubois de Saligny à l'égard du gouvernement mexicain ait eu sa source dans des ressentiments personnels, c'est ce que je n'oserais affirmer; mais il parait certain que, loin d'être populaire au Mexique, M. Dubois de Saligny, que ce fût sa faute ou non, y avait été à diverses reprises, de la part des beaux esprits du lieu, l'objet d'attaques acérées. Parmi les caricatures à son adresse, celle-là surtout avait dû le blesser, qui le représentait sortant d'une bouteille. Toujours est-il que Juarez et le parti qui l'avait mis au pouvoir n'ont pas eu d'adversaire plus persévérant, plus implacable.

Sir. C. Lennox Wyke, envoyé à Mexico par la Grande-Bretagne comme ministre plénipotentiaire, en remplacement de M. Mathieu, montra, lui aussi, beaucoup d'aigreur et d'intolérance dans les commencements : c'est ce qu'il est impossible de nier quand on a sous les yeux la collection des dépêches relatives au Mexique, que le gouvernement anglais a publiées; mais cette justice est due à sir C. Lennox Wyke, qu'il ne tarda pas à revenir de ses premières impressions. Un examen approfondi de l'état des choses et des esprits au Mexique lui donna bientôt la conviction que les malheurs qui avaient désolé ce beau pays étaient l'œuvre du parti réactionnaire; que le gouvernement de Juarez était, après tout, l'expression la plus vraie des vœux de la nation, et le seul gouvernement national qu'elle pût espérer; qu'au

parti réactionnaire étaient imputables tous les excès, tous les brigandages, tous les meurtres dont les étrangers résidant au Mexique avaient eu à souffrir; et que, s'il était rigoureusement conforme au droit des gens de demander compte au pouvoir existant des méfaits du passé, bien que ce passé ne fût pas le sien, il était en tout cas équitable de ne pas le prendre à la gorge, et, dès qu'il faisait preuve de bonne volonté, de lui donner le temps de se reconnaître.

Quant à l'amiral Jurien de Lagravière, sa conduite, à partir du jour où il mit le pied au Mexique, semble avoir été celle d'un homme bien intentionné, plein de droiture, accessible aux sentiments qui ont leur point de départ dans la conscience, mais d'un caractère faible et désireux outremesure de ne laisser planer aucun doute sur son dévouement quand même à l'empereur.

Pour ce qui est des dispositions du général Prim, il n'en a pas fait mystère. Lorsqu'il arriva au Mexique, sa grande préoccupation était d'obtenir du gouvernement mexicain les réparations convenables, mais en considérant la force des armes comme le dernier des moyens auxquels on dût recourir. Le général Prim n'ignorait pas combien était enracinée dans le cœur du peuple mexicain la haine des Espagnols, et il pensait avec raison que son devoir était d'en atténuer les effets, et, autant que faire se pouvait, d'en tarir la source. C'est cette tendance, mal interprétée ou, pour trancher le mot, calomniée, qui a donné lieu à la supposition que le général Prim convoitait le trône du Mexique. Il a lui-même repoussé cette imputation avec une énergie qui me dispense de toute preuve additionnelle.

Ce fut lui, vous vous en souvenez, qui prit les devants, une fois l'expédition collective de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Angleterre résolue. Le but de cette expédi-

tion, tel qu'il se trouve défini de la manière la plus claire et la plus décisive dans la convention du 31 octobre 1861, était d'obtenir du gouvernement mexicain la réparation de certains faits dont avaient à se plaindre des résidants étrangers, français, anglais et espagnols, — faits de violence et de spoliation dont, par parenthèse, les auteurs n'étaient autres que les Miramon, les Marquez, les Miranda, c'est-à-dire les ennemis mêmes du gouvernement auquel réparation était demandée ! De renverser Juarez, de mettre fin à la domination du parti libéral, de substituer le régime monarchique au régime républicain, pas un mot.

La politique de lord Russell était, en effet, opposée de la façon la plus absolue à toute tentative d'intervention dans les affaires intérieures du Mexique, et ces vues du cabinet de Saint-James avaient été adoptées par le cabinet de Madrid. Ce fut conformément à ces données que le général Prim rédigea, en janvier 1862, le projet d'une proclamation qu'il fit agréer, sauf quelques légères modifications, par ses collègues de France et d'Angleterre dans leur première réunion, qui eut lieu le 16 janvier 1862. Le ton de cette proclamation était on ne peut plus conciliant. Toute idée de guerre en était bannie. La paix y parlait son plus doux, et je pourrais ajouter son plus noble langage. Elle fut, comme je viens de le dire, unanimement acceptée, après un débat approfondi et quelques modifications légères; elle fut conséquemment imprimée, elle fut publiée avec les signatures de tous les commissaires : C. Lennox Wyke, E. Jurien de la Gravière, Hugh Dunlop, Dubois de Saligny et le général Prim, comte de Reuss.

Que croyez-vous qu'il advint? Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que le général Prim eut vent de certaines rumeurs étranges se rapportant à M. Dubois de Saligny. Non-

seulement, assurait-on, le négociateur français désapprouvait en termes formels la déclaration, mais il affirmait n'en accepter en aucune sorte la responsabilité, attendu qu'il ne l'avait pas signée. Mais quoi ! Elle avait été publiée avec sa signature ! Le document, que nul des commissaires n'avait désavoué, était donc un faux ! Les rumeurs dont l'écho vague avait frappé son oreille parurent si absurdes au général Prim, qu'il ne fit d'abord qu'en rire. Mais un jour, comme il causait de la proclamation avec un officier supérieur espagnol, le brigadier Milans :

— « Elle n'a pas été signée par M. Dubois de Saligny, » dit ce dernier.

— « Qu'entendez-vous par là ? » s'écria le général Prim, dont le sang commençait à s'allumer.

— « J'entends, » reprit l'officier espagnol, « que c'est ce que M. Dubois de Saligny a déclaré devant moi. »

— « C'est trop fort ! ce n'est pas possible. »

— « Si vous en doutez, mon général, le commandant français Roze est là pour confirmer mon assertion ; il était présent. »

Le commandant français fut interrogé et confirma le récit de l'officier espagnol. Après, cela, une explication devenait nécessaire. Elle fut demandée à M. Dubois de Saligny par sir Lennox Wyke et le général Prim. Celui-ci n'eut pas plus tôt aperçu le commissaire français qu'il s'écria impétueusement :

— « Est-il vrai, Monsieur, que vous avez déclaré n'avoir pas signé la proclamation? »

— « Sans doute je l'ai déclaré, » répondit avec calme M. Dubois de Saligny.

— « Quoi ! Vous n'avez pas...? »

Les yeux du général espagnol étincelaient, et ses doigts

crispés serraient avec force le barreau d'une chaise placée devant lui.

— « Mais certainement, » continua le commissaire français, « je n'ai pas signé cette proclamation. Et vous-même, général, vous ne l'avez pas signée. Et elle n'a été signée par aucun de ces messieurs, » désignant du doigt sir C. Wyke et le commodore Dunlop.

— « Ah ! je comprends maintenant, Monsieur, » murmura d'une voix étouffée et avec un sourire amer le général Prim.

Le fait est que la proclamation avait été discutée par tous les commissaires, y compris M. Dubois de Saligny; adoptée par eux, envoyée à l'imprimerie et publiée; mais les signatures n'avaient pas été apposées sur le manuscrit.

Vous insisterez, peut-être, pour savoir de qui je tiens ces détails. Eh bien, je les tiens du général Prim lui-même.

CI

20 novembre.

Les Anglais et les confédérés.

Oh ! combien aisément l'instinct l'emporte sur la raison, même chez les nations les plus éclairées ! S'il est une contrée qui puisse se dire intelligente et réfléchie, c'est à coup sûr l'Angleterre. Dans ce pays, qui a tant à se plaindre du soleil, il existe, en tout cas, un soleil intellectuel dont l'ab-

sence se fait rarement sentir, et qui est prodigue de sa lumière. Quelle inondation permanente de publicité! Que de journaux, et, pour ces journaux, que de lecteurs! Que d'esprits appliqués, chaque matin, à fouiller tous les coins et recoins d'une question donnée! Cependant, que l'instinct vienne à parler un peu haut, adieu la logique! adieu la raison! adieu le soleil!

Voyez, par exemple, l'état de l'opinion publique, en ce pays, à l'égard de l'Amérique! Quoi de plus absurde que l'excès des sympathies du peuple anglais pour le Sud? L'Angleterre, qui a détruit l'esclavage dans ses colonies et poursuivi sur toutes les mers les commerçants de chair humaine, se prenant de tendresse pour des propriétaires d'hommes! L'Angleterre, qui tient à la conservation du Canada, accumulant à plaisir contre elle, dans le cœur des fédéraux, des trésors de vengeance! L'Angleterre, qui tremble de voir son gouvernement intervenir entre les deux partis, intervenant par presque tous ses journaux, par presque toutes ses revues, par presque tous ses organes, et s'exposant à souffrir, plus tard, des suites de la neutralité moralement violée de la sorte, sans recueillir aucun des avantages que pourrait lui rapporter une violation officielle, directe, hardie, de cette même neutralité! N'est-ce point là un singulier spectacle? Vainement expliquerait-on par la question tragique des débouchés l'entraînement des Anglais vers le Sud? Ce n'est pas en exagérant de parti pris les succès des confédérés; en s'extasiant à tout propos et hors de propos sur l'incomparable valeur de leurs armées, sur le génie de leurs hommes d'État, sur l'habileté miraculeuse de leurs généraux, sur l'admirable véracité de leurs bulletins, et en parlant avec un mépris systématique des fédéraux, soit qu'il s'agisse de la trempe de leurs soldats, ou de la science militaire de

leurs généraux, ou de la capacité de leurs administrateurs et de leurs financiers, ou de la sincérité de leurs rapports; ce n'est pas en approuvant tout quand il est question du Sud, et en blâmant tout quand il est question du Nord, qu'on donnera du coton à manufacturer et du pain à manger aux ouvriers du Lancashire. D'ailleurs, il y a dans les sympathies qui se manifestent pour le Sud en Angleterre plus qu'un calcul d'intérêt, il y a un entraînement passionné, irréfléchi, et, comme je le disais plus haut, une véritable tendresse de cœur.

Me demanderez-vous d'où cela vient? Cela vient de deux grandes sources qui, en Angleterre, ne sont jamais taries: l'instinct aristocratique et l'égoïsme national. Aux yeux des Anglais, la querelle qui ensanglante le nouveau monde n'est autre chose qu'une lutte entre l'aristocratie anglaise et la plèbe irlandaise ou allemande. Dans les hommes du Sud, ils aiment et admirent, à tort ou à raison, leur propre race; dans les hommes du Nord, ils détestent ce qu'ils considèrent comme un ramas d'étrangers. Pour eux, les *gentlemen* sont dans un camp et la *canaille* dans l'autre. Et comme la *canaille* ici est profondément méprisée, surtout par la *canaille*, le sentiment que je décris est, la classe ouvrière exceptée, celui de l'Angleterre.

Inutile que je vous signale ce qu'un instinct semblable a nécessairement d'aveugle, de déraisonnable et d'injuste. Ne vous étonnez donc pas que la nouvelle des victoires électorales remportées dans le Nord par les démocrates sur les républicains, c'est-à-dire par ceux des fédéraux qui pactisent avec l'esclavage sur ceux qui n'en veulent pas ou n'en veulent plus, ait été ici un sujet d'allégresse. Oui, telle est la véhémence du sentiment qui pousse l'opinion publique à prendre parti pour le Sud, que l'Angleterre appuie de ses

vœux les démocrates américains, uniquement parce qu'elle croit ceux-ci plus disposés à s'entendre avec les planteurs que le parti opposé.

Et quels sont, je vous prie, — à part cette triste considération, — les titres des démocrates américains aux sympathies de l'Angleterre? Est-ce que ce n'est pas de leur camp que sont toujours parties, contre elle, les attaques les plus violentes? Est-ce que ce n'est point par eux que la doctrine Monroë a été proclamée avec le plus d'orgueil? Est-ce que ce n'est point dans leurs rangs que se sont trouvés les plus ardents apôtres de l'invasion de Cuba, de la conquête du Canada et de l'annexion du Mexique? Est-ce que ce n'est pas à eux qu'est due l'odieuse et honteuse loi relative à l'extradition des esclaves fugitifs? Je ne sache pas qu'aucun de ces motifs soit de nature à rendre les démocrates américains chers au peuple anglais! Mais, je le répète, il les juge plus disposés que leurs adversaires les républicains à tendre au Sud une main amie : là est le secret.

Mais là aussi est l'erreur.

Aussi passionnément que les républicains, les démocrates veulent le rétablissement de l'union; aussi passionnément que les républicains, les démocrates veulent une nation américaine assez compacte, assez forte, assez puissamment organisée pour faire la loi au vieux monde.

Si l'on en doute, qu'on lise leurs manifestes. Entre eux et le parti opposé, la seule différence est qu'ils aspirent, eux, à rétablir l'union sur la base de l'esclavage, tandis que les républicains aspirent à la rétablir sur la base du travail libre. Est-ce la raison qui porte l'Angleterre à saluer la victoire électorale, vraie ou fausse, des premiers sur les seconds? Grâce à Dieu, il n'est pas un Anglais qui osât avouer cela, et j'ajoute, pour l'honneur de cette grande contrée,

qu'il n'en est pas un qui osât se l'avouer à lui-même! Mais la nature humaine est ainsi faite, qu'elle invente pour se tromper, quand elle en a bien envie, toutes sortes de beaux prétextes dont elle se paye avec une bonne foi qui serait risible, si elle n'était pas lamentable.

En cette occasion, quoi de plus légitime que le prétexte mis en avant : l'intérêt de la paix? Si les démocrates l'emportent, leur tolérance à l'égard de l'esclavage rend un rapprochement possible, et quelle âme chrétienne ne se réjouirait à l'idée de voir enfin disparaître le fléau d'une querelle si fatale aux deux hémisphères? Ainsi raisonnent les honnêtes gens qui ont absolument besoin d'être dupes de leur esprit, pour n'avoir rien à démêler avec leur conscience. Et ils ne s'aperçoivent pas : d'abord que leur espoir est chimérique, parce que le Nord ne saurait être amené à un compromis qui serait le triomphe absolu du Sud; ensuite que leur espoir est inintelligent, parce que l'union rétablie au moyen du principe des démocrates ne serait pas un moindre embarras politique pour l'Angleterre que l'union rétablie au moyen du principe des républicains; et enfin, que leur espoir serait immoral, s'ils s'en rendaient exactement compte, parce que l'union, rétablie sur la base de l'esclavage, assurerait une importance et une durée sinistres à cette possession de l'homme par l'homme, qui est l'opprobre de la civilisation moderne, comme il en est en ce moment le cancer!

Autre singularité, montrant jusqu'à quel point l'opinion publique, en Angleterre, a fait divorce avec la logique dans la question américaine.

Nul doute que la médiation proposée par le gouvernement français et refusée par le gouvernement russe, ne soit avantageuse au Sud. En réalité, un armistice, dans les

conjonctures présentes, serait la victoire du Sud sur le Nord. Un armistice, en effet, donnerait au Sud, en lui permettant de vendre sa récolte de coton, le moyen d'avoir de l'argent, qu'il emploierait, cela va sans dire, à s'approvisionner d'armes, de fusils, de bateaux à vapeur, de tout ce qu'il lui faut pour continuer la guerre avec vigueur aussitôt qu'elle serait reprise; au lieu que, pendant ce temps, les finances du Nord s'épuiseraient à maintenir sur pied des armements dont le poids les écrase. Les vaisseaux armés du Nord, voilà ce que le Sud redoute, et l'armistice annulerait leur pouvoir en les condamnant au repos précisément dans l'intervalle requis pour leurs opérations effectives. Charleston serait mis à l'abri d'une attaque, et Galveston renforcé. L'armée étant composée en partie d'artisans détournés de leurs travaux et pressés de les reprendre, l'inaction et l'éloignement du péril tendraient à les désorganiser, tandis que le Sud, nourri par le travail des esclaves, se trouverait en état d'exercer les troupes dont il dispose, et serait prêt, à l'ouverture de la campagne. Tout cela, quelques hommes qui pensent l'ont vu, et le *Spectator* a publié dernièrement à ce sujet un article fort remarquable ; mais, chose étrange ! c'est ce que ne semblent pas avoir aperçu les amis si nombreux du Sud; et, au lieu d'appuyer l'idée d'une médiation dont leurs protégés seraient les seuls à profiter, ils se sont étudiés à la combattre de leur mieux. Si bien que cette idée est en Angleterre, jusqu'à nouvel ordre, la plus impopulaire qui se puisse concevoir.

Ainsi va le monde !

CII

25 novembre.

Le trône de Grèce à occuper et l'opinion.

Il s'opère ici dans les esprits, relativement à la question grecque, un mouvement qui mérite de vous être signalé.

Tant que le choix d'un candidat pour le trône de Grèce a paru douteux, l'opinion publique s'est montrée, en Angleterre, presque hostile à la candidature du prince Alfred. L'idée dominante était que, si l'Angleterre semblait appuyer une candidature anglaise, elle renoncerait par cela même au droit d'invoquer contre une candidature française ou russe les termes du protocole signé, au mois de février 1830, par le prince de Lieven, le comte de Montmorency-Laval et le comte d'Aberdeen, plénipotentiaires de Russie, de France et d'Angleterre; — protocole qui, comme vous le savez, exclut du trône de Grèce tout prince appartenant à la famille régnante de chacune des puissances signataires.

De fait, les chances tout d'abord paraissaient être pour le duc de Leuchtenberg, qui, en sa double qualité de fils de la grande-duchesse Marie et de petit-fils d'Eugène Beauharnais, s'annonçait comme devant être le candidat préféré par le cabinet de Saint-Pétersbourg et celui des Tuileries.

D'un autre côté, la composition du gouvernement provisoire en Grèce n'était pas de nature à rassurer les Anglais. Le président, Dimitri Bulgaris, homme très-énergique, très-

populaire, et l'un des meilleurs orateurs de la Grèce moderne, n'a jamais fait mystère de ses sympathies pour la France et pour les institutions françaises ; à tel point même que ses ennemis l'accusent d'être vendu au gouvernement impérial. Constantin Kanaris, qui occupe le poste de premier vice-président, passe aussi pour être très-favorablement disposé à l'égard de la France, et plus favorablement encore à l'égard de la Russie, étant natif de l'île d'Ipsara, qui appartient encore aux Turcs. Reste le second vice-président, Benizelo Roufos, qu'on peut considérer comme le chef de ce qu'on nomme, en Grèce, le parti anglais. Benizelo Roufos est un homme immensément riche, fort honnête et fort estimé dans son pays ; mais ces avantages ne sauraient contre-balancer, ni le talent et la popularité de Bulgaris, ni le prestige que donne à Constantin Kanaris le souvenir, toujours vivant, de ses prouesses navales pendant les guerres de l'Indépendance, prouesses qui lui valurent, de la part de Victor Hugo, le surnom de moderne Thémistocle.

Ce n'était donc pas sans raison que l'Angleterre se défiait du succès de la candidature du prince Alfred, lorsqu'elle fut posée, et, conséquemment, l'opinion publique parla comme le renard de la fable : elle déclara les raisins trop verts et bons pour les goujats, — à condition toutefois que les goujats ne fussent ni russes ni français.

Mais voici que les événements en Grèce ont pris un tour inattendu. L'influence de la France, dont on redoutait si fort les triomphes, a donné à peine signe de vie; les intrigues russes, dont on faisait tant de bruit, ont laissé chaque pavé à sa place, et il se trouve, au contraire, que c'est la candidature du prince Alfred qui a le vent en poupe. S'il faut en croire les correspondances, son nom est acclamé par les clubs; son buste a été couronné de fleurs ; il est adoré par

anticipation. Heureux jeune homme! Il n'y a vraiment que les princes pour exciter de tels transports d'enthousiasme à si peu de frais.

Quoi qu'il en soit, les choses ayant tourné de la sorte, ne vous étonnez pas si les raisins ont cessé de paraître trop verts. Aussi la candidature du prince Alfred commence-t-elle à obtenir en Angleterre un accueil que les observateurs superficiels, il y a deux ou trois semaines, n'y auraient jamais jugé possible. Une foule d'inconvénients qu'on y voyait ont disparu soudain ou sont estimés de peu d'importance. Encore quelques jours, et la crainte de violer le traité de février 1830 sera dénoncée comme une faiblesse puérile. Déjà les intelligences subtiles concluent des termes mêmes de ce traité que, pris à la lettre, il n'engage à rien. Que dit, en effet, le troisième paragraphe? « Le gouvernement de Grèce sera une monarchie héréditaire, avec succession au trône par ordre de promogéniture. Le gouvernement sera confié à un prince qui ne devra pas être choisi parmi les familles régnantes des Etats qui ont signé le traité du 26 juillet 1827, et portera le titre de prince souverain de Grèce. » Or, font observer les intelligences subtiles dont je parle, il est absurde de supposer qu'en rédigeant cette clause, l'Angleterre, la France et la Russie aient entendu s'engager pour toujours, quelles que pussent être, dans un avenir plus ou moins éloigné, les circonstances; quel que pût être le cours imprimé aux événements par une révolution nationale. Lorsque, au moment d'organiser le nouvel État, il fut décidé qu'on n'appellerait au trône de Grèce ni un prince français, ni un prince anglais, ni un prince russe, c'était évidemment en vue de la situation du jour, qu'on connaissait, et non en vue d'une situation future, qu'on ne prévoyait pas et qu'il était impossible de prévoir. Comment imaginer que les trois puis-

ances, lorsqu'elles mirent une couronne sur la tête d'Othon, ient stipulé pour le cas où elle lui serait enlevée? Il aurait allu alors s'en expliquer, et, sur ce point, le protocole est nuet. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter; et la seule question que l'Angleterre ait à examiner est de savoir s'il est, oui ou non, de son intérêt de passer outre.

Voilà comment raisonnent certaines gens qui, il n'y a pas in mois, demandaient à grands cris l'observation littérale des traités. Aujourd'hui, à les entendre, l'Angleterre céderait à les scrupules ridicules en subissant l'empire de ces chiffons de papier que les diplomates savent si bien déchirer quand l'occasion de le faire impunément leur est offerte; et comme exemples de la façon dont les choses se pratiquent là où la force règne, on cite l'invasion de Cracovie, le démembrement le la Pologne, l'annexion de Nice et de la Savoie.

Mais l'Angleterre a-t-elle réellement intérêt à laisser le ils de la reine prendre la couronne de Grèce, si elle lui est endue? C'est là une question sur laquelle les esprits sont encore partagés.

Il est certain que le problème n'est pas sans présenter des difficultés sérieuses. L'extrême enthousiasme subitement allumé en Grèce pour un prince imberbe, qu'on n'y connaît seulement que de nom, et qui ne professe même pas la religion du pays, serait un enthousiasme imbécile, s'il ne se rattachait à un but national. Et ce but, qui ne le devine? Les Grecs veulent pour roi le prince Alfred, parce qu'ils regardent comme une conséquence inévitable de son accession au trône la restitution des îles Ioniennes. Maintenant, l'Angleterre est-elle disposée à abandonner son protectorat sur ces îles, qui sont grecques, et brûlent d'être réunies à la Grèce? C'est un sacrifice auquel les politiques d'une certaine école consentiraient sans beaucoup de regret, mais

que l'opinion publique, à mon avis, n'est pas préparée à faire volontiers.

Ce n'est pas tout. La grande préoccupation de l'Angleterre est de protéger Constantinople contre les Russes. Sauvegarder l'existence de la Turquie est l'*alpha* et l'*oméga* de la politique anglaise. L'Angleterre se trouve donc avoir des intérêts diamétralement opposés à ceux de la Grèce, qui désire et doit désirer ardemment la destruction de la Turquie, pour recouvrer celles des provinces helléniques que le Turc possède encore. Quelle serait, d'après cela, la position d'un prince anglais placé sur le trône de Grèce ? Il lui faudrait, ou gouverner les Grecs contrairement à leurs aspirations les plus chères, et courir ainsi les risques d'une impopularité pleine de périls ; ou se faire l'homme de la nation, entrer dans ses vues de légitime agrandissement, soupirer comme elle après la réunion sous un même sceptre de toutes les contrées détachées de la Grèce par les usurpations de la force, et entrer ainsi en opposition ouverte avec la politique de la Grande-Bretagne sur un point qui, pour les Anglais, est d'une importance capitale.

Il est vrai que le choix du prince Alfred aurait cela de bon, qu'il empêcherait celui du duc de Leuchtenberg ; et aux yeux de ceux qui « ne prévoient pas les malheurs de si loin, » c'est là le plus pressé.

Quant au parti républicain grec, on ne s'en occupe guère ici. Et pourtant, à l'égard de ce parti, le dédain est un singulier acte d'oubli, et pourrait bien être un acte d'imprévoyance. Que l'élément républicain n'ait pas eu place dans le gouvernement provisoire né de la récente révolution, c'est certain ; mais cela vient uniquement de ce que l'idée républicaine, très-puissante dans plusieurs provinces de la Grèce, dans l'Acarnanie, par exemple, et dans l'Étolie, n'a dans

Athènes que peu de partisans. Il serait bon de se souvenir que le mouvement qui a produit la situation actuelle fut d'abord républicain, et resta tel jusqu'au jour où Athènes se leva. Mais Athènes ne se déclara que le 22 octobre ; et c'est le 18 que le vieux Grivas, chef reconnu du parti républicain, avait arboré la révolte à Venitza, ce qui fut imité, le 19, à Missolonghi, et, le 20, à Patras. Depuis, Grivas est mort, et l'on ne saurait nier que sa mort ne soit une perte énorme pour son parti. Cependant l'opinion qu'il représentait n'est pas couchée avec lui dans son tombeau, et le prince Alfred aurait à compter avec elle, s'il devenait roi des Grecs, surtout dans le cas où, s'associant à la politique de son pays natal, il perdrait de vue que le seul parti qui, en Grèce, puisse devenir le parti dominant, est celui qui poussera le plus énergiquement à la réunion de toutes les provinces d'origine hellénique.

CIII

26 novembre.

Réforme électorale en perspective.

La réforme parlementaire dans ce pays vient de perdre un de ses plus vaillants champions : M. Thomas Duncombe est mort. Dans la Chambre des Communes, M. Thomas Duncombe n'occupait certainement point la place assignée aux talents supérieurs. D'un autre côté, ses habitudes, comme

ses goûts, l'éloignaient du tracas des affaires; et c'est ce qui a fait dire à un journal tory que dans M. Duncombe vient de s'éteindre la race de ces législateurs dilettanti, autrefois si communs dans la Chambre des Communes. Mais qu'il ait toujours figuré au premier rang des partisans de la réforme; que son vote ait toujours été donné à la cause du progrès; qu'on l'ait toujours trouvé à son poste quand il s'agissait de la défendre, et que, dans la voie des améliorations politiques, désirées ou désirables, il soit allé plus loin que lord Russell lui-même, c'est ce que la justice veut qu'on reconnaisse.

Quel successeur lui donnera le corps électoral de Finsbury? Cette question a été abordée mardi dernier dans un meeting d'électeurs libéraux tenu à Pontonville, dans la taverne de Belvedere. Plusieurs noms ont été prononcés, entre autres celui de Charles Dickens, l'éminent romancier, et celui de John Stuart Mill, l'éminent publiciste. — N'est-il pas presque inconcevable qu'un économiste, un philosophe, un penseur, un politique pratique de la force de John Stuart Mill n'ait pas encore eu entrée dans la Chambre des Communes? N'y eût-il que ce fait pour montrer la nécessité d'une réforme parlementaire, je crois vraiment qu'il suffirait.

Je vous écrivais, il y a quelque temps, que cette question de la réforme parlementaire ici semblait avoir été reléguée au nombre des choses mises en réserve; qu'un grand calme régnait dans les régions ordinairement agitées par la politique, et que la nation anglaise paraissait satisfaite de sa situation présente, au point de ne demander rien de plus. Mais j'ajoutais, si j'ai bonne mémoire, qu'il ne fallait pas prendre ce calme pour de l'engourdissement; que la vie politique pouvait renaître ici d'un moment à l'autre avec ses aspirations indomptables; que, seulement, le peuple anglais

était en train de jouir tout à son aise de ce privilége de la force : la patience, et qu'il en agissait envers le progrès comme envers une puissance qu'il savait à ses ordres, c'est-à-dire à la façon d'un maître qui, avec une superbe nonchalance, donne momentanément congé à son serviteur, bien sûr que, pour le rappeler, il n'aura qu'un mot à dire.

Je ne m'attendais pas à voir se vérifier sitôt la justesse de cette appréciation. Car voilà que les populations des grandes villes commencent de toutes parts à demander ce que certains politiques les croyaient disposées à ajourner indéfiniment. Que disait le *Times*, il y a quelques mois? Son grand argument contre toute idée de réforme parlementaire était que le peuple ne réclamait rien de semblable, et qu'il était ridicule de s'obstiner à offrir aux gens un cadeau dont eux-mêmes ne voulaient pas. Le *Times* fera bien aujourd'hui de recourir à quelque autre genre de logique : celle sur laquelle il s'appuyait, il y a quelques mois, d'un air si triomphal, ne serait plus de mise en ce moment : le mouvement vers la réforme a repris son cours, il n'y a pas à en douter, et la preuve, c'est le grand meeting qui, lundi dernier, a eu lieu à Leeds dans la salle de l'hôtel de ville.

Là se trouvaient réunis environ 280 délégués, venus de tous les points du pays et représentant de puissantes villes, telles que Manchester, Birmingham, Newcastle, etc.

Des invitations avaient été adressées au comte de Carlisle, au comte Russell, à lord Londesborough, au comte de Grey et Ripon; à MM. Bright, Cobden, Stansfeld et autres personnages politiques bien connus pour leur adhésion au principe de la réforme parlementaire. Malheureusement, des motifs divers ont empêché plusieurs des invités de répondre au désir qui leur était manifesté.

M. Bright, par exemple, s'est excusé sur des engage-

ments impossibles à rompre; M. Cobden, sur la nécessité d'éviter le renouvellement d'une attaque de bronchite, dont il a eu tout récemment encore à souffrir; lord Russell, sur la crainte d'altérer par une sorte d'intervention officielle ce caractère de spontanéité si propre à donner du poids à l'expression des vœux populaires. Quelque légitimes que soient ces raisons, on ne peut nier que l'absence d'hommes aussi haut placés dans l'opinion que M. Bright, M. Cobden et lord Russell, n'ait ôté au meeting un peu de son importance. En tous cas, il est certain qu'elle a fourni aux ennemis de la réforme un prétexte dont, faute de mieux, ils se sont avidement emparés. En réalité cependant, l'essentiel était que les personnages auxquels on s'était adressé donnassent un témoignage public, incontestable, éclatant, de leur adhésion à ce qui faisait l'objet du meeting, et, sous ce rapport du moins, leurs réponses n'ont rien laissé à désirer.

Tous, ils sont contre ce qu'on pourrait appeler l'exclusion en masse de la classe ouvrière.

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'il y a là et une grande injustice et un grand danger? Ceux dont le travail contribue dans une proportion si large à la création de la richesse publique, ceux qui ont à payer leur part de l'impôt, ceux qui, à une heure donnée, peuvent être appelés à défendre leur pays au péril de leur vie, n'ont-ils donc aucun droit à sauvegarder, aucun intérêt à défendre, et ne sont-ils bons à jouer, dans le drame politique, d'autre rôle que celui de spectateurs? Celui-là, qu'il le sache ou non, est dégradé, qui souffre que, sans le consulter, on dispose souverainement de sa destinée; et le jour où il vient à s'en apercevoir, c'en est fait : il faut, ou lui céder son dû, ou se résoudre à l'avoir pour ennemi. Même en admettant, — supposition monstrueuse, — que l'intérêt de la propriété

us digne de la protection des lois que ces intérêts de d'affection, de famille, de dignité personnelle, qui ont le place dans la vie, l'exclusion de la classe ouvrière resterait pas moins sans excuse. Selon les calculs de dnes, peu suspect d'exagération en ces matières, le u annuel des ouvriers anglais en salaires peut être í à 280,000,000 livres sterling, et leur propriété en les, habits, instruments de travail, fonds déposés dans nques d'épargne, ou placés dans les sociétés coopéra- à 500,000,000 livres sterling! Est-ce donc là un t *de propriété* si méprisable qu'il ne vaille pas la peine s'occupe de le sauvegarder?

remarquez, Monsieur, qu'en Angleterre les adversaires ogrès objecteraient bien en vain l'inconvénient d'ac- r le droit de vote à des gens incapables de l'exercer, de lumières suffisantes. Outre que le nombre infini rages et de brochures à bon marché se trouve avoir idu ici l'intelligence des choses politiques à un degré nu en France, le succès des « Trades unions » et des operative societies » a révélé dans la classe ouvrière clairvoyance, un esprit de suite, des habitudes d'ordre es qualités administratives qui ne permettent plus le dre doute sur leur aptitude à intervenir, comme élec- , dans la gestion des affaires publiques.

'après cela, vous serez peut-être surpris que l'extension uffrage ne soit pas devenue plus tôt le sujet de la préoc- tion générale. Voulez-vous savoir pourquoi? La raison urieuse, et vos lecteurs ne sauraient trop profondément éditer. C'est que le système parlementaire, tel qu'il tionne ici, n'a jamais encore, quoique portant en lui les genres d'injustices, produit aucune injustice criante. ous s'est fait tolérer parce qu'il s'est fait, à tout pren-

dre, faiblement sentir. Sous beaucoup de rapports, la Chambre des Communes est loin d'avoir bien mérité du peuple, mais enfin elle ne lui est jamais apparue comme un instrument d'oppression. Le changement n'a pas été demandé plus tôt parce qu'on n'a pas ressenti les maux qui pouvaient porter les esprits à soupirer après ce changement.

Mais ceci, autant et plus que le reste, veut être expliqué. — L'explication? Elle est, Monsieur, dans l'existence d'une presse libre. Oui, la liberté de la presse, voilà ce qui a servi de contre-poids aux vices du système parlementaire exclusif, ici en vigueur; voilà ce qui a empêché ces vices d'enfanter leurs conséquences naturelles; voilà ce qui a fourni au peuple le bouclier que la législation électorale lui refusait. Dans la presse libre il a eu sa Chambre des Communes, où sa voix a toujours pu retentir, et dont les portes sont toujours restées ouvertes à deux battants. Résultat remarquable, et qui montre assez combien la liberté de la presse est désirable! Sans elle, les meilleures institutions courent risque de péricliter. Avec elle, les plus mauvaises ont de quoi se faire pardonner longtemps.

Voici donc le char de la réforme électorale lancé. Sur l'étendue des concessions à exiger, les avis diffèrent. Les uns vont jusqu'au suffrage universel; les autres insistent sur une extension de suffrage graduelle et prudente. La probabilité est que tous s'accorderont à réclamer le moins, de peur de tout compromettre. On ne saurait effectivement, dans une entreprise de ce genre, se dispenser de consulter un peu le tempérament de la Chambre des Communes, de qui dépend la décision, et l'on ne doit pas perdre de vue que, demander une réforme parlementaire au Parlement, c'est prier la maladie de se faire médecin.

Du reste, le pays, une fois placé sur la pente de l'ex-

tension graduelle du suffrage, aura bientôt descendu cette pente jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au suffrage universel. C'est ce que les tenants du passé comprennent à merveille, et ce qui les effraye. Ils voient déjà en pensée la prépondérance politique passant tout d'un coup des classes aristocratiques aux classes ouvrières, et la démocratie s'installant victorieuse dans un pays où le règne des inégalités sociales s'était jusqu'à ce jour maintenu paisiblement. De là, contre M. Bright, le plus actif initiateur du mouvement, des haines qui s'épanchent en noires injures. Mais, s'il a devant lui d'âpres adversaires, il a derrière lui, en revanche, des auxiliaires bien résolus à le soutenir envers et contre tous. Et quant à lui personnellement, il n'est homme ni à reculer ni à fléchir.

Il est certain que le suffrage universel, en Angleterre, déplacerait d'autant plus sûrement et plus vivement le pouvoir, qu'il introduirait dans l'arène politique une classe qui, indépendamment de la force résultant du nombre, y apporterait celle d'une organisation toute faite. Les « Trades unions » ont donné à la classe ouvrière de telles habitudes de discipline, qu'elle pourrait, en des circonstances données, se mouvoir comme un seul homme; et l'on conçoit de reste que les partisans du régime actuel pâlissent à l'idée d'une élection conduite comme une grève.

Et ce ne sont pas seulement — pourquoi en ferais-je mystère? — les partisans du régime actuel que cette perspective inquiète. Je connais des hommes sincèrement dévoués au peuple qui se demandent avec un certain trouble si un déplacement brusque, absolu, sans contre-poids, du pouvoir politique ne risquerait pas de mettre en péril la liberté, par la substitution de la souveraineté pure et simple du nombre à la souveraineté combinée des titres et de la richesse.

En France, il faut bien le dire, beaucoup de gens ont, sur la nature de la démocratie, les idées les plus fausses et les plus dangereuses. Ils croient la souveraineté du peuple fondée là où le suffrage universel est établi, sans songer que l'excellence du suffrage universel dépend en très-grande partie de la perfection de son mécanisme. Selon que le suffrage universel est bien ou mal organisé, ses résultats peuvent être, ou extrêmement salutaires, ou déplorables.

Mais, indépendamment même de la question d'organisation, il importe de bien comprendre que, dans toute société divisée en intérêts qui se font la guerre, le suffrage universel n'est pas, comme on a coutume de le dire, le *gouvernement du peuple par lui-même*, mais, ce qui est bien différent, le *gouvernement d'une partie du peuple par une autre partie du peuple plus nombreuse*. Car, dans le vrai vocabulaire de la démocratie, dans le langage qu'ont parlé nos pères pendant la Révolution française, le *peuple* c'est, non pas le *plus grand nombre des citoyens*, mais *l'universalité des citoyens*. Si la légitimité du gouvernement du plus grand nombre ne se fondait pas sur la supposition que, par ce genre de gouvernement, l'intérêt de tous a chance d'être mieux servi, en quoi le droit des plus nombreux serait-il plus légitime que le droit du plus fort? Et s'il arrivait que, faute de garanties suffisantes, la liberté du petit nombre succombât, en quoi l'oppression sous la forme d'un chiffre serait-elle plus respectable que l'oppression sous la forme d'un coup de massue?

La légitimité du pouvoir du plus grand nombre repose sur cette présomption, que c'est du côté de la majorité que se trouvent la raison et le bon droit. Mais comme il y aurait folie à donner à cette présomption l'autorité qui s'attache à la certitude; comme il est prouvé que les majorités sont

loin d'être infaillibles; comme il y aurait péril suprême à les saluer telles, il est essentiel que, tout en s'inclinant avec respect devant leur pouvoir; que, tout en exécutant avec soumission leurs décrets, on ne néglige pas les moyens de garantir la minorité et de les garantir elles-mêmes contre leurs erreurs possibles, le pouvoir devant être toujours assez fort pour faire que la raison l'emporte, et ne devant jamais être assez fort pour l'emporter sur la raison.

Voilà les réflexions que suggère ici aux intelligences les plus élevées parmi les amis du peuple l'avénement prévu de la démocratie. J'ai déjà eu occasion de vous parler en passant du beau livre que M. John Stuart Mill a publié, il y a quelques mois, sur les véritables principes du gouvernement représentatif : rien de plus frappant que l'émotion avec laquelle il proclame l'absolue nécessité d'assurer à la minorité, dans un gouvernement représentatif digne de ce nom, une représentation réelle et proportionnée à la place que cette minorité occupe dans le pays. « De ce que la majorité, dit-il, doit l'emporter sur la minorité, suit-il que la minorité doive être comptée pour rien? De ce que la minorité est tenue d'obéir, suit-il qu'on lui doive enlever le droit de se faire entendre? » Et, reprenant les idées de M. Thomas Hare, il propose que chaque citoyen soit appelé à choisir le candidat qu'il préfère, non dans tel ou tel district électoral, mais dans tout le pays. Je regrette que le défaut d'espace m'empêche d'exposer, ores et déjà, le caractère, le mécanisme et les conséquences de ce système : j'y reviendrai. Il a été dicté par le même sentiment qui animait Rousseau lorsqu'il posa le problème social en ces termes : « Trouver une forme d'association qui défende et protége de la force commune chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre

qu'auparavant. » Formule admirable, et qui, selon moi, le serait plus encore si, à la place des quatre derniers mots, Rousseau avait écrit : « et par là devienne libre! »

CIV

27 novembre.

Les élections en Angléterre avant le « Reform Bill ».

Puisque je vous ai parlé de réforme parlementaire, quelques mots sur la façon dont les élections se pratiquent ici ne seront pas de trop.

Mais, d'abord, comment les choses se passaient-elles avant le « Reform Bill. »

C'est une histoire où la comédie se mêle étrangement au drame que celle du régime électoral tel qu'il existait en Angleterre avant le fameux bill de réforme de 1832. Alors comme aujourd'hui, il y avait les députés élus par les comtés, les députés élus par les bourgs (*boroughs*), les députés élus par un certain nombre de cités, et les députés élus par les Universités d'Oxford, de Cambridge, de Dublin, et, alors comme aujourd'hui, la chambre basse (*lower House*) était censée représenter « toutes les communes d'Angleterre; » mais qu'il y avait loin, grand Dieu! de la fiction à la réalité!

En ce qui touche les comtés, ils avaient cessé d'exprimer,

à partir du règne de Henri VI, la volonté du peuple; car, — chose curieuse! — ce suffrage universel dont le fantôme fait de nos jours tant de peur à M. Disraëli, à M. Whiteside et à leurs pareils, il fut pratiqué dans les comtés jusqu'au règne de Henri VI. C'est ce que prouve l'acte même par lequel, à cette époque, le droit d'élire des chevaliers de comtés (*Knights of the counties*) fut restreint aux francs tenanciers possédant un revenu de 40 shellings (50 fr.); et cela, était-il dit, à cause du nombre très-considérable, énorme, excessif (*very great*, *outrageous*, *and excessive*) des gens du peuple qui prenaient part aux élections.

Quant aux bourgs et aux villes, le droit de voter leur avait été anciennement accordé par les rois en pur don. C'était un privilége, privilége dont plusieurs bourgs pauvres demandèrent qu'on les débarrassât, lorsque c'était l'usage de payer l'élu sur la bourse de l'électeur, et qu'ils supplièrent qu'on leur rendît, lorsque ce fut l'usage des membres du Parlement de pourvoir à leurs propres dépenses.

Au surplus, dans les villes où il y avait une corporation ou corps constitué par une patente royale, c'était la corporation, et non la population, qui était représentée. A dater des Stuarts, le droit de voter n'appartint, dans les villes, qu'aux « *burgesses* » et aux « *freemen.* » Dans quelques-unes, ceux-là furent ajoutés au nombre des électeurs qui, possesseurs d'une maison et résidant dans la localité, payaient le « scot and lot, » c'est-à-dire les taxes locales et les taxes générales.

Rien de plus absurde, et je pourrais ajouter de p us comique que la disproportion établie par l'ancien système entre la représentation et la population. Pour ce qui est des comtés, cette disproportion, quoique frappante, n'était pas

du moins monstrueuse, le nombre des *knigts* à élire étant en général de deux par comté; mais en ce qui regarde les cités, les bourgs surtout...! D'un rapport de 1790 il résulte que, dans ce temps-là, la cité de Londres, avec 500,000 âmes, n'avait que 4 représentants. Et savez-vous combien en avait le comté de Cornouailles, dont la population ne s'élevaient qu'à 175,000 habitants? 44! En cette même année 1790, 375 votants, distribués en 30 bourgs, n'envoyaient pas à la Chambre moins de 60 membres! Le député qu'élisait Tiverton était élu par 14 votants, et celui qu'élisait Tavistock était le mandataire de 10 électeurs! Dans cette énumération, le bourg de « *Old Sarum* » mérite une mention honorable. Au temps d'Henri VII, c'était un endroit absolument désert, et, au temps du « *Reform Bill* », c'était un bourg composé de cinq ou six masures habitées par une douzaine de personnes. Il n'en avait pas moins l'insigne honneur d'être représenté, dans la Chambre des Communes, par deux membres que désignait généralement l'homme d'affaires du propriétaire du lieu ou son domestique. Si cela vous étonne, que direz-vous donc de cet autre bourg qui, après avoir été englouti par la mer, continua d'être représenté? Le propriétaire de la plage s'embarqua, lui quatrième, et l'élection se fit dans un bateau, en pleine mer. Cette scène me plaît assez; mais j'aime mieux encore celle que le lord avocat raconta en 1831 comme s'étant passée, de mémoire d'homme, à Bute, en Écosse. Vous figurez-vous une assemblée électorale composée, outre le shériff et le fonctionnaire chargé d'enregistrer les votes, d'UN électeur? Ce brave homme, ainsi qu'il convenait, prit le fauteuil, fit gravement l'appel d'usage, répondit à son propre nom, se donna son suffrage, proposa sa nomination, appuya le préopinant, mit aux voix, et fut élu à l'unanimité.

Deux mots maintenant sur la corruption électorale, qui régnait souveraine.

Là où les intérêts étaient divisés, il fallait compter avec les électeurs; mais la manière de reconnaître leur droit, dans ce cas, consistait à acheter leur vote. Vainement ces ignobles marchés étaient-ils défendus par la loi : pour éluder la loi, on n'avait pas même à s'ingénier sur le choix des moyens, les prétextes les plus grossiers suffisaient. On payait les électeurs comme agents, comme messagers, comme porte-bannières, que sais-je encore? Ou bien, on leur achetait leur vote, déguisé sous la forme de quelque autre marchandise.

Inutile d'ajouter que c'était toujours à des prix exorbitants, témoin la somme de 800 liv. st. (20,000 fr.) donnée, en 1790 pour un groseiller! En 1784, l'élection de Westminster ne coûta pas à Fox moins de 18,000 livres sterling (450,000 fr.); et Albany Fonblanque parle d'une élection dans le Leicestershire qui, ayant été fort contestée, eut pour résultat permanent de faire peser une rente annuelle de 15,000 liv. st. (375,000 fr.) sur la succession du candidat élu!

Tels étaient les abus monstrueux sur lesquels il y avait à porter la cognée, quand sonna l'heure du « *Reform Bill.* » Ont-ils entièrement disparu? C'est ce que j'examinerai dans ma lettre de demain.

CV

28 novembre 1862.

Les élections en Angleterre après le « Reform Bill ».

Le « Reform Bill » de 1832 a certainement amélioré, sous plusieurs rapports, l'état actuel des choses. Toutefois, d'énormes abus subsistent encore. Les whigs, qui avaient le pouvoir en 1832, firent main basse sans pitié sur ceux des « bourgs pourris » qui étaient sous la dépendance du parti tory, mais ils se montrèrent fort indulgents à l'égard de ceux qui étaient sous leur propre dépendance. Le droit d'envoyer un député au Parlement, après avoir été retiré à de petites localités insignifiantes qui ne devaient pas en jouir, fut accordé à des villes considérables qui, telles que Manchester et Birmingham, n'en jouissaient pas, et de vastes comtés, tels que ceux de Cheshire, de Lancashire, de Surrey, de Cornouailles, obtinrent chacun quatre représentants, au lieu de deux; mais on se garda bien de toucher à l'arche sainte du suffrage *restreint*. Un cercle fut tracé autour de la corruption électorale, mais elle ne fut point frappée au cœur, et, aujourd'hui encore, l'influence de l'argent pèse d'un poids très-lourd sur la liberté des élections.

Par le Bill de réforme, 56 bourgs, dont la population ne s'élevait pas en 1831 à 2,000 âmes pour chacun d'eux, et qui, tous ensemble, nommaient jusqu'à 111 membres de la Chambre des Communes, se virent retirer tout à fait l'injuste et exorbitant privilége dont ils jouissaient.

Dans 30 bourgs, contenant chacun une population de moins de 4,000 âmes, le droit d'envoyer 2 membres à la Chambre fut réduit à celui d'en envoyer un seul. Ce droit de nommer un député fut donné à 22 bourgs nouveaux, contenant chacun une population de 12,000 âmes et au-dessus. En Écosse, le nombre des représentants des villes fut élevé de 15 à 23. En Irlande, de nouveaux bourgs furent créés, et le droit de nommer 2 députés au lieu d'un fut accordé à 45 villes considérables, et, de plus, à l'Université de Dublin.

Ces changements constituaient un progrès réel; mais ils n'ôtent rien de leur force aux considérations qui militent en faveur d'un progrès plus étendu et plus réel.

Ces considérations, quelques chiffres les mettent vivement en lumière.

Et d'abord, rien de plus inique, rien de plus absurde, que la distribution du pouvoir électoral. Que répondre à M. George Wilson constatant qu'il y a dans la Chambre des Communes 330 membres, — la majorité, — qui sont élus par 160,000 ou 170,000 votants seulement, sur plus d'un million d'électeurs entre les mains de qui repose le droit électoral dans les trois royaumes? et que Lancashire et West Riding n'envoient pas plus de 45 membres au Parlement, bien que leur population égale celle de 18 comtés, qui sont représentés dans la Chambre des Communes par 167 membres? et que les deux membres qu'envoie Thetford représentent seulement une population de 4,000 habitants, et sont nommés seulement par 216 électeurs, tandis que M. Baines, député de Leeds, représente une population de 200,000 habitants et est nommé par 7,000 électeurs?

Autre vice capital : la limitation du suffrage.

Dans les comtés, le droit de voter appartient exclusivement :

1° A ceux qui ont une propriété rapportant un revenu annuel de 40 shellings (50 fr.);

2° A ceux qui ont la jouissance viagère d'un domaine dépendant d'un manoir et rapportant un revenu annuel d'au moins 10 livres sterling (250 fr.);

3° A ceux qui occupent, comme locataires ou fermiers, une propriété d'un rapport de 10 livres sterling, si le bail originaire n'était pas de moins de 60 ans, et d'un rapport de 50 livres sterling (1,250 fr.), si le terme du bail originaire n'était pas de moins de 20 ans.

Dans les cités et les bourgs, il faut, pour avoir le droit de voter, être propriétaire ou locataire d'une maison d'un revenu annuel de 10 livres sterling, à moins qu'on ne jouisse du privilége de la *franchise* ou de celui de la *bourgeoisie*, c'est-à-dire à moins qu'on ne compte parmi les *freemen* ou les *burgesses*.

Ainsi, c'est la propriété qui est le signe de la capacité politique et la base du pouvoir électif.

Or, comme limitation du suffrage, voici ce qui en résulte. Les conditions restrictives mises en Angleterre au droit de suffrage donnent, exprimés en chiffres, les résultats suivants :

Nombre des députés.	658
Nombre des électeurs.	1,269,173
Population.	28,893,061

Ainsi, chez un peuple libre, éclairé, ami de l'ordre, le pouvoir d'élire les 658 personnages chargés de représenter la nation se trouve concentré entre les mains d'environ 1,000,000 d'hommes sur une population de près de 30,000,000.

Lord Brougham, qu'on n'accusera pas d'être un utopiste

t un révolutionnaire, n'hésite pas à qualifier de grosse ab-
irdité (*gross absurdity*) cette idée d'attacher à la fortune
amobilière l'exercice des droits politiques. Il demande en
ertu de quelle logique on accorde au tenancier d'une ma-
ure dont le loyer est de 10 livres sterling par an un droit
ont est privé l'homme qui possède 1,000,000 de livres ster-
ng dans les fonds publics? Et puis, si le fait d'acquérir de
fortune est une mesure de capacité politique, cette preuve
ne fois administrée, tout devrait être dit, et l'électeur devrait
oujours rester tel (*once a voter always a voter*) : pourquoi
onc un homme riche, en cessant de l'être, est-il dépouillé
e son droit? L'inconséquence est flagrante.

Au reste, je n'en finirais pas si je voulais énumérer une à
ne toutes les anomalies du système électoral anglais. Qu'il
e suffise de faire remarquer ce qu'il y a d'étrange à accor-
er un droit de représentation, non pas aux hommes, mais
ux champs, aux prés, aux arbres, aux pierres et aux bêtes!
ar ce n'est point la population qui est représentée en An-
leterre, c'est le sol; et quand je dis le sol, j'entends telle
u telle partie du sol, privilégiée nul ne sait pourquoi ni
omment. Quelques chiffres qui se rapportent à l'année 1857,
ais que je ne suppose pas avoir subi aucune altération
nportante en ce qui touche leur valeur proportionnelle, vous
onneront une idée de la façon dont la souveraineté électo-
ile se distribue ici.

Dans le Yorkshire, il y a 3 bourgs dont chacun envoyait
membres au Parlement, savoir :

Knaresborough, population électorale,		212
Richmond,	id.	340
Ripon,	id.	353
	Total...	905

Or, les trois « Ridings » d'York, lesquels envoyaient au Parlement le même nombre de membres, ne comprenaient pas moins de 56,176 électeurs, savoir :

East Riding, population électorale,		7,538
North Riding,	id.	11,319
West Riding,	id.	37,319
	Total...	56,176

En d'autres termes, il est tel Anglais, parmi ceux qui sont censés composer le *souverain*, qui est cinquante fois plus *souverain* que tel autre!

Je vous laisse maintenant à penser quelle doit être l'influence de certains riches propriétaires et hauts seigneurs sur des corps électoraux de quelque deux cents électeurs! Et ne croyez pas que cette influence s'exerce dans l'ombre, avec précaution, d'une manière pudique.

Voici à ce sujet un document qui vous amusera.

Certains électeurs du comté de Londonderry s'étant avisés, il y a quelques années, j'ignore par suite de quelle lubie, de vouloir voter selon leur goût, en demandèrent la permission en ces termes au marquis de Waterford, leur seigneur et maître :

« Les pétitionnaires, convaincus que Votre Seigneurie est attachée de cœur à ses tenants, prennent la respectueuse liberté de lui demander la permission de voter, aux prochaines élections, conformément aux inspirations de leur conscience, et ils supplient Votre Seigneurie de vouloir bien donner ordre à son agent de les protéger dans le religieux et fidèle exercice de leurs droits électoraux. Plusieurs landlords, dans ce comté, en ont fait autant. La demande d'une pareille faveur étant toute raisonnable, les « tenants » de

Votre Seigneurie espèrent qu'ils ne seront pas refusés et ont, en conséquence, nommé pour se rendre en députation auprès de Votre Seigneurie MM., etc. »

Réponse :

Ashbrook, 3 avril.

« Monsieur, le marquis de Waterford me charge, tout en vous accusant réception de votre lettre et de la note envoyée par quelques-uns de ses tenants dans ce comté, de vous dire que son désir est qu'ils votent pour M. Clark et sir H. Bruce.

« Votre dévoué,

« J.-B. Béresford. »

Quant à la manière dont les élections se pratiquent, le spectacle serait infiniment curieux s'il était plus nouveau. Mais l'avalanche des professions de foi qui roule en pareilles circonstances sur la tête des électeurs ; l'inondation de placards et de discours qu'ils ont à subir ; les savantes manœuvres financières des candidats, aidées au besoin par le regard caressant et les douces paroles de leurs femmes ou de leurs filles ; les « canvassers » ou solliciteurs courant de rue en rue quêter des votes, et épuiser, en faveur du patron qui les paye, une éloquence qui bien souvent sent le porter ou l'ale ; les cabarets remplis de buveurs célébrant, pinte en main, les vertus du citoyen de leur choix, à ses frais ; les moyens de transports fournis à l'électeur retardataire ou paresseux par la prévoyance prodigue du futur élu ; les acclamations assourdissantes luttant de puissance, au pied des hustings, avec des grognements qu'ont accompagnés quelquefois d'irrévérents projectiles ; ces innombrables rencontres où l'on verse

des torrents... de bière ; ce mélange inconcevable de corruption et de passion, de vénalité et de patriotisme ; ces hommages que la ploutocratie rend à la potocratie, tout cela n'a rien de bien neuf en Angleterre.

D'ailleurs, si le voyageur s'en amuse, le philosophe s'en attriste. Et que serait-ce, si je vous racontais ici, en détail, les scènes de désordre et de violenee auxquelles donnent lieu quelquefois les élections vivement contestées : par exemple, celle qui eut lieu, il y a quelques années, à Kidderminsier, et où l'on vit les adversaires du candidat préféré, M. Lowe, lui livrer bataille, à lui et à ses partisans, une vraie bataille, parbleu ! les femmes portant dans leurs tabliers les pierres que messieurs leurs maris avaient à lancer ?

Pour ce qui est de la corruption électorale, je n'ignore pas que, par le « *Corrupt practices act* », on a cherché à y mettre un terme ; je sais que les tentatives de corruption entraînent, quand elles sont bien constatées, la privation du droit de suffrage ; je ne nie pas qu'il n'y ait un *election auditor* chargé de contrôler les dépenses faites en vue de l'élection ; je reconnais enfin que le parlement a, pour cause de vénalité, cassé des élections et même mis en interdit des colléges : témoin les quatre bourgs auxquels le droit de suffrage a été retiré depuis 1852. Mais ce que je sais aussi et ce que je dois à la vérité de dire, c'est que, la corruption électorale n'ayant pas encore été bannie des mœurs, la loi est éludée très-fréquemment, et la sévérité de la jurisprudence parlementaire très-fréquemment déjouée.

Comme les frais généraux de l'élection, et ce n'est pas une petite affaire, sont à la charge des candidats ; comme il leur faut payer pour la location des salles où les comités se réunissent, payer pour l'impression de nombreuses circulaires et d'innombrables placards, payer pour l'affichage

annonces de toute dimension et de toute couleur, payer our la construction des *hustings* ou échafaudages du haut esquels ils ont à haranguer le peuple, payer pour la construction des baraques où a lieu le *poll*, c'est-à-dire l'enregistrement des votes, payer pour l'emploi des constables upplémentaires, etc., etc., on conçoit qu'ils aient mille moyens de faire servir de voile aux dépenses illicites les épenses permises.

Ce fut au mois d'août 1854, si j'ai bonne mémoire, que it promulguée la loi intitulée : « *Corrupt practices act,* » t je me souviens qu'à cette occasion un débat animé s'engagea sur la question de savoir si l'on rangerait au nombre es dépenses licites le payement par le candidat des frais de éplacement encourus par l'électeur venu de loin. Ceux qui taient pour l'affirmative ne manquèrent pas de prétendre u'on ne corrompait pas un électeur pauvre par cela seul u'on le mettait en état d'exercer son droit de vote; mais eux qui étaient pour la négative prouvèrent fort bien que ette pratique n'était qu'un moyen détourné d'acheter des uffrages.

L'acte de 1854 interdit les banquets tenus la veille ou le our du vote, aux frais du candidat : soit; mais comment nterdire à un certain nombre d'électeurs de boire en commun, si bon leur semble, lorsqu'ils sont *censés* le faire à eurs frais?

De même, l'acte de 1854 défend au candidat toute dépense e cocardes, de drapeaux, de bannières, d'instruments de musique; mais les bannières et les bandes de musiciens n'en figurent pas moins impunément parmi les procédés électoraux, tant que ce n'est pas le candidat qui est *censé* payer.

A quoi se réduit donc, en matière de corruption électorale,

l'influence de la loi? A peu de chose, en vérité. On tourne l'obstacle, voilà tout; et il en ira de la sorte tant que la réforme ne se sera pas introduite dans les mœurs.

Un autre point est à considérer. Les procédés électoraux en Angleterre ne pourraient-ils pas être modifiés avec avantage, et de graves inconvénients ne sont-ils pas attachés à la présence des candidats sur les hustings?

En premier lieu, il n'est pas facile de comprendre en quoi cette exhibition de la personne du candidat est utile. Qu'il se montrât au peuple pour lui faire connaître ses opinions et ses sentiments, ce serait à merveille, si tel était le résultat obtenu; mais point : l'infortuné orateur n'a pas plutôt ouvert la bouche que sa voix est impitoyablement étouffée par les clameurs et les grognements des amis ou partisans de son adversaire; il a beau implorer le silence par ses regards et par ses gestes, le tumulte continue et va croissant jusqu'à ce qu'il se change en tempête. Pas un discours qui ne soit, presque à chaque phrase, interrompu par des hurlements. On siffle, on grogne, on imite le cri de divers animaux. Étrange mode de communication mentale! édifiant échange d'idées au moyen de la parole! Sans compter que souvent on passe des clameurs aux voies de fait, ce qui tend à dégrader et ceux qui s'y livrent et ceux qui s'exposent à les subir.

A quelle abdication de sa dignité d'homme n'est pas réduit à descendre celui qui, pour avoir le privilége d'écrire à la suite de son nom les majuscules M. P., se résigne à recevoir des pommes cuites et à être mis en fuite couvert de suie? Au prix de quelles humiliations il faut l'acheter, cette victoire, quand on la remporte! et combien, quand on s'est fait si petit pour arriver à se grandir, la défaite doit être difficile à porter!

Ce n'est pas que les pratiques dont il s'agit n'aient eu leur raison d'être quand elles ont été établies. A l'époque où les *public meetings* étaient rares, où la presse à bon marché n'existait pas, où le peuple lisait peu, l'apparition du candidat sur les hustings était chose à peu près inévitable, par les raisons diamétralement opposées à celles qui font qu'elle est aujourd'hui superflue.

Une chose à noter, c'est que les émeutiers, dans les élections, ne sont pas les électeurs, ceux dont on enregistre les volontés : le désordre vient généralement de ceux qui ne prennent part à l'affaire qu'au moyen de ce vote préliminaire et de pure forme, le vote par mains levées; et l'on sait que le vote par mains levées ne compte pas dès que le *poll* est demandé, ce qui arrive toutes les fois qu'il y a des opposants, n'y en eût-il qu'un seul. Le vote par mains levées est le droit de suffrage de ceux qui n'en ont pas....

Eh bien, les emportements dont cette foule des exclus se rend coupable, ne tiendraient-ils point d'aventure à l'exclusion dont elle est frappée? La façon violente dont les non-électeurs cherchent à exercer leur influence ne dériverait-elle pas précisément de ce qu'ils ne sont point admis à influer régulièrement, effectivement sur la marche des affaires publiques? Celui qui s'imagine faire acte de citoyen en jetant une pierre tomberait-il dans cette déplorable erreur s'il pouvait faire acte de citoyen en donnant son vote? C'est à quoi les hommes d'État de ce pays feraient bien de réfléchir.

Vous le voyez, pour prouver la nécessité d'une nouvelle réforme, les arguments ne manqueraient pas. Toutefois, n'exagérons rien. Qui ne jugerait qu'à ces traits du mérite du régime représentatif en Angleterre s'arrêterait à la surface des choses. Après tout l'opinion publique se fait jour à travers les incidents plus ou moins regrettables de cette

Iliade étrange. Les votes qu'un candidat achète tendant à neutraliser ceux qu'achète son compétiteur, la victoire reste, au bout du compte, à ceux des votes indépendants qui répondent le mieux au sentiment public. De plus, au milieu de ce libre conflit d'opinions et d'idées, le jugement des citoyens s'exerce, leur esprit s'éclaire, leurs yeux se fixent sur toutes les phases de chaque question de nature à les intéresser, et leur existence particulière s'identifie avec celle de leur pays. D'un autre côté, ceux qui se risquent dans la lice sont presque toujours amenés, par le désir de vaincre, à prendre des engagements liés à l'adoption des réformes les plus urgentes, et le progrès poursuit son invincible cours.

CVI

Décembre.

Les « Ticket of leave » men.

Macaulay raconte que, lorsque Guillaume III acheta du comte de Nottingham le palais de Kensington et alla s'y installer, l'aristocratie anglaise prit la chose en fort mauvaise part, et cela pour une raison assez curieuse. Aujourd'hui, « Kensington house » fait, en réalité, partie de Londres; mais, du temps de Guillaume III, c'était un château rural. Et le moyen d'y arriver sans péril! On n'avait pas encore imaginé l'éclairage au gaz. Il y avait disette de lanternes. La route

de Piccadilly à Kensington, cette route que, moi qui vous parle, j'ai parcourue chaque nuit, pendant deux ans, sans jamais m'inquiéter de l'heure, et les mains dans mes poches, c'était, du temps de Guillaume III, un grand chemin plus infesté de brigands que jadis notre fameuse forêt de Bondy; et les lords, les ladies de la fin du dix-septième siècle trouvaient naturellement fort désagréable de ne pouvoir se rendre à la cour, le soir, sans courir risque d'être assassinés.

Je me souviens qu'en lisant, il y a quelques années, le passage de Macaulay auquel je fais allusion, je me mis à bénir la civilisation qui nous a donné le gaz et les policemen. Mais, hélas! voici que je commence à douter de tout, et de la civilisation, et des policemen, et de l'efficacité du gaz. Ouvrez un journal au hasard, vous n'y lisez plus que récits d'attaques nocturnes. Ici, c'est une femme qu'on a dévalisée en pleine rue d'Oxford, à la clarté des lampes qui inondent de lumière les abords d'une salle de musique très-fréquentée; là, c'est l'imprudent possesseur d'une montre dont il laissait voir la chaîne, qui a été aux trois quarts étranglé en passant de Bond street dans Piccadilly. Tous les matins, madame, à son déjeuner, a la satisfaction de lire une belle histoire de voleurs, plus les commentaires furieux du journal où elle s'étale; car c'est une vraie panique parmi les journalistes, classe d'hommes qui ont des montres et qui rentrent tard. Ce qui est à remarquer, c'est que messieurs les voleurs semblent se piquer d'être gens de courage. Au lieu d'aller piétrement guetter leur proie dans l'ombre, au lieu de choisir pour théâtre de leurs exploits

Quelque endroit écarté
Où d'être un assassin l'on ait la liberté,

ils affectionnent les quartiers populeux, par esprit de cheva-

lerie, et les quartiers bien éclairés n'ont rien qui leur déplaise. Il est à noter, en outre, qu'ils ne procèdent pas par compromis; ils ne vous crient pas : « La bourse ou la vie! » ce qui rendrait une transaction possible. Allons donc! Un coup de casse-tête est le seul avertissement auquel ils se croient tenus.

Cet aimable état de choses, comme bien vous pensez, a fini par devenir le sujet d'une telle préoccupation, qu'il n'en est pas, en ce moment, d'aussi absorbante. Il s'agit bien de savoir pourquoi le général Mac-Clellan a été destitué par le gouvernement fédéral! ou en quoi la médiation doit consister! ou quelle espèce de roi les Grecs se donneront! La grande question est de savoir si l'on pourra sortir, à la nuit tombante, sans avoir affaire à un coupe-jarret?

Vous me demanderez ce que fait l'autorité pendant ce temps-là, et ce qu'est devenue cette police de Londres, qu'on disait la mieux organisée qui fût au monde. Il paraît que personne n'en sait rien; car c'est ce que les journaux ne cessent de demander, et ils n'en sont pas plus avancés pour cela. Sir Richard Mayne a augmenté le nombre des policemen; mais le malheur veut qu'ils ne se trouvent jamais là où leur présence est désirée. Il est assurément d'un bon naturel, de la part de l'autorité, de faire placarder des *Avis au public*, pour que chacun ait à pourvoir lui-même à sa sûreté; mais convenez que le conseil n'est pas rassurant! Il a, en tout cas, le défaut de prouver que les taxes sont bien lourdes, eu égard au profit qu'on en retire. Si chacun doit être à lui-même son propre policeman, pourquoi contribuerait-il à payer des policemen?

Quoi qu'il en soit, le conseil désespéré : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, est celui que sont réduits à donner, au point où en sont venues les choses, mille journaux exaspérés. On nous

assure de toutes parts que, si nous ne nous armons pas d'un bon *revolver*, avec la ferme résolution de nous en servir, le cas échéant, nous sommes des hommes morts. Vous n'avez pas d'idée de l'ardeur avec laquelle certaines feuilles ont recommandé à quiconque veut vivre, l'exemple donné par mistress Norman, à Horwichend, Whaley-Bridge, dans le Derbyshire. Cette dame était occupée, pendant la nuit, à soigner son enfant, lorsqu'elle entend soudain dans le parloir de sa maison un bruit inaccoutumé. Sans réveiller son mari, qui était malade, elle s'arme d'un revolver, descend, aperçoit dans la pièce d'où le bruit était parti, un homme qui tenait une chandelle allumée, vise, fait feu, et atteint le voleur en pleine poitrine. Il avait un compagnon, qui l'attendait au dehors, et qui parvint à emporter le corps sanglant; mais justice était faite. Reste à savoir s'il faudra que désormais les dames portent des pistolets de poche dans leurs sacs à ouvrage, des poignards à leurs jarretières, et que chaque maison soit défendue par une Jeanne d'Arc de salle à manger? D'ailleurs, le procédé qui consiste à se faire justice à soi-même a ses inconvénients. L'autre soir, un de mes amis fut abordé poliment, au détour d'une rue, par un homme qui lui demanda quelque chose qu'il n'entendit pas bien. Sans plus de retard, et sous l'empire de la panique, il répondit par un coup de poing terrible qui envoya l'homme rouler sur le pavé. En me racontant le fait, mon ami m'avouait que, la première impression passée, il avait eu regret de la vivacité de sa réplique : le malheureux n'était coupable que d'avoir demandé son chemin. Supposons que la réponse, au lieu d'être un coup de poing, eût été un coup de pistolet? On frémit à l'idée des erreurs meurtrières que seraient exposées à commettre des personnes nerveuses, une fois qu'elles seraient armées jusqu'aux dents, et con-

vaincues que quiconque vous approche veut vous tuer.

D'un autre côté, on ne peut pas non plus se laisser couper la gorge par horreur pour le port d'armes; et, quant à être retenu par un sentiment quintessencié de philanthropie, nul n'y sera disposé en Angleterre, c'est bien certain, l'Angleterre n'étant pas la patrie des évêques qui trouvent bon qu'un visiteur équivoque les quitte en emportant leur argenterie.

Quel parti prendre? Sommes-nous condamnés à voir l'une des deux capitales du monde civilisé revenir aux mœurs du moyen âge, ou, mieux encore, aux procédés de la sauvagerie?

La première condition pour découvrir le remède serait de bien se rendre compte des causes du mal. Ces causes, doit-on les chercher uniquement, comme le croit ici l'opinion publique, dans le système des *Ticket of leave?*

Vous savez qu'on entend ici par *Ticket of leave men* des condamnés auxquels, s'ils se sont bien conduits pendant la période de l'expiation, le gouvernement est autorisé à accorder, après un certain temps, la remise du reste de leur peine. Parmi les criminels de cette classe, il en est certainement que le régime actuel des prisons ramène à de meilleurs instincts; mais il en est d'autres qui résistent à tout essai d'éducation morale, grimacent la soumission et le repentir tant qu'ils sont au pouvoir du geôlier, et une fois rentrés dans la société, y jouent le rôle de bêtes fauves échappées d'une ménagerie. Ajoutez à cela qu'un criminel que suit la flétrissure de son crime voit tous les regards se détourner de lui, toutes les portes se fermer devant lui, et rencontre souvent, dans ses efforts pour se frayer le chemin d'une vie régulière, des obstacles insurmontables. De là un danger qui tient à l'essence même du système, quelque sym-

pathie que mérite, d'ailleurs, l'idée qui consiste à faire de la peine un moyen d'éducation pour celui qui l'a encourue et qu'elle frappe.

En lisant le récit des attentats multipliés dont Londres est, en ce moment, le théâtre, et en entendant les clameurs poussées, à cette occasion, par les *Ticket of leave men*, sir Joshua Jebb s'est hâté d'informer le public, dans une longue lettre toute gonflée de statistique, qu'on était fort injuste envers ces pauvres forçats libérés d'Angleterre; qu'ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi noirs qu'on les faisait; que, sur 1,895 criminels rendus à la liberté en 1854, le nombre des récidives n'a guère été, dans un intervalle de huit années, que de 9 pour 100; qu'à la vérité, il a été de plus de 16 pour 100 sur 2,007 criminels rendus à la liberté en 1856; mais qu'après tout les crimes des *Ticket of leave men* tiennent comparativement peu de place dans l'ensemble des meurtres et des vols commis par l'ensemble des malfaiteurs; que, depuis 1853, il n'y a pas eu plus de 1,400 libérés par an, tandis que le nombre de malfaiteurs connus de la police ne s'élève pas à moins de 123,049, lesquels ont refuge dans 23,946 maisons, — un autre que ce bon sir Joshua Jebb eût dit repaires.

J'ignore jusqu'à quel point les chiffres cités sont exacts; mais, ce qui est sûr, c'est que cette défense des *Ticket of leave men* n'a eu aucun succès. Le public, à qui la chronique judiciaire de chaque jour montre invariablement des repris de justice parmi les héros des expéditions nocturnes dont Londres gémit et s'alarme, le public ne veut pas absolument se rendre aux raisons de sir Joshua Jebb, lequel est directeur des prisons criminelles et prêche, en cette circonstance, pour sa paroisse. Le *Times* observait avec beaucoup d'esprit, il y a deux ou trois jours, que si une maîtresse de mai-

son avait voulu savoir le moyen le plus sûr de mettre ses provisions à l'abri d'une invasion de souris, elle se serait bien gardée de prendre conseil du baron Trenk, pour qui la souris était une aimable compagne, accourant quand on l'appelait, dansant sur ses pattes de derrière, et fournissant à son éducateur le sujet de mille petites expériences pleines d'intérêt. Le fait est que l'argument de sir Joshua pèche par la base : il cite comme preuve concluante les cas des récidive constatés par un jugement; mais les cas de récidive qu'a couverts l'impunité, est-ce qu'ils ne comptent pour rien? Or, à l'égard de ceux-ci, sir Joshua n'en sait pas plus long que vous et moi, et le public est certes bien excusable de s'alarmer, quand il a sous les yeux des exemples de prisonniers qui, ramenés devant les magistrats, après mainte récidive, se trouvent avoir été condamnés à plus d'années d'emprisonnement qu'ils n'ont vécu d'années. Pourquoi? Parce que l'éducation qui commence dans la prison est, de sa nature, bien tardive. Pourquoi encore? Parce que la misère, qui attend le condamné au sortir de son cachot, n'a que trop le pouvoir de l'y replonger. Vous vous imaginez guérir ce pestiféré en le tirant de son hopital? Êtes-vous bien sûrs qu'en le rendant à la liberté, vous ne le rendez pas à la peste?

Mais si les chiffres de sir Joshua ne prouvent pas que le système des *Ticket of leave men* soit inattaquable, ils tendent, d'autre part, à bien établir que couper court à ce système ne serait pas couper court à ce fléau. Figurez-vous une armée du mal de 123,049 hommes qui ne se recrute dans la classe des *Ticket of leave men* que jusqu'à concurrence de 1,400 hommes par an! 123,049 coupe-jarrets! C'est, ainsi que le remarque le *Spectator*, beaucoup plus qu'il n'y avait de soldats dans l'armée avec laquelle l'Angleterre a reconquis les Indes!

Parlerai-je maintenant des remèdes proposés? Les uns demandent qu'on redouble de surveillance à l'égard des criminels libérés; les autres émettent l'idée de patrouilles de volontaires qui parcourraient, pendant la nuit, les rues de Londres, sans tambour ni trompettes; d'autres proposent de multiplier les becs de gaz; d'autres veulent qu'on en revienne au procédé de la transportation, oubliant qu'il a fallu renoncer à ce procédé, faute de colonies qui consentissent à servir d'égout aux immondices de la métropole.

Et personne ne songe que nous avons au milieu de nous deux grandes écoles de perversité incessamment ouvertes : la misère et l'ignorance! Il est vrai que, pour essayer d'attaquer le mal dans sa racine, il faudrait un esprit de généralisation qui manque absolument en Angleterre, et une hauteur de vues, une intrépidité de cœur, qui manquent partout.

Cependant, comment nier que ce qui est question de charité, en ce qui concerne le pauvre, soit question de sécurité en ce qui concerne le riche? Tyrannie dégradante à l'égard du premier, la misère, associée à l'ignorance, est à l'égard du second une perpétuelle menace.

Que certains êtres naissent nécessairement pervers, et que la nature morale ait ses monstres comme la nature physique, c'est possible; mais qui oserait prétendre que la nature produit des êtres *nécessairement* pervers dans l'épouvantable proportion qu'accusent les statistiques criminelles? Et si l'éducation, si les conditions de bien-être n'ont rien à voir là, d'où vient que les monstres de naissance ne se trouvent pas répartis d'une manière à peu près égale dans toutes les classes de la société? Quand vous demandez : « Pourquoi la loi a-t-elle frappé cet homme? » on répond : « Parce que cet homme a commis un crime; »

et quand vous demandez : « Pourquoi cet homme a-t-il commis un crime? » la plupart du temps, on ne répond rien.

CVII

2 décembre.

Les garrotteurs.

Comment sortir le soir? Telle est l'étrange question que chacun s'adresse ici, tant les violences nocturnes se multiplient! Quand je dis chacun, je veux parler de ceux qui n'ont pas voiture et laquais, je veux parler des infortunés piétons, doublement infortunés quand ils ont sur le corps un habit décent et peuvent être soupçonnés de porter une montre.

En vérité, le mal a maintenant atteint des limites qui élèvent le fait des vols commis dans les rues (*street robberies*) à l'importance d'une question d'État. Londres, en plein dix-neuvième siècle, devenant ce qu'a cessé d'être la forêt de Bondy, ne voilà-t-il pas une chose incroyable? C'est pourtant ainsi. Oui, dans cette ville pleine de vie et pleine d'hommes; dans cette ville où la civilisation a, plus qu'en aucun autre lieu du monde, accumulé ses ressources et ses moyens de défense; dans cette ville qu'on s'était jusqu'à ce jour accoutumé à regarder comme ayant résolu, par une savante et merveilleuse organisation de la police, le problème de la sûreté publique, chacun en est à se demander, la nuit venue —

et Dieu sait qu'elle ne tarde guère à venir dans cette saison! — s'il se lancera dans cette grande aventure : sortir le soir! adieu le spectacle! adieu le club! adieu les plaisirs! adieu les affaires! aussitôt que le jour n'est plus là pour protéger les rues de sa lumière.

Et encore!... Croiriez-vous que, tout dernièrement, à deux heures de l'après-midi, une femme, passant dans un des quartiers les plus fréquentés et les plus fashionables de Londres, fut arrêtée, devant une cour d'écurie, par un misérable qui, malgré les cris perçants de la victime désignée, l'entraina dans un coin où l'attendaient deux autres, l'un mâle, l'autre femelle! On était en train d'arracher à cette pauvre femme ses boucles d'oreille, et on se disposait, faute de mieux, à lui couper les cheveux pour les vendre, lorsque des passants accoururent. Ceci, je le répète, au centre de Londres, à deux heures de l'après-midi. Que vous semble de ce trait? Voulez-vous un nouvel exemple d'audace? Un Français cheminait, avant quatre heures du soir, dans Hyde-Parc. Quatre de ces aimables gentlemen connus sous le nom de *garotters* se jettent sur lui. Ce que c'est que d'avoir été zouave! Notre homme, par bonheur, était dans ce cas, et possédait à fond la science de la *savate*. En un clin d'œil, il eut étendu par terre, étourdis et meurtris, deux des assaillants; les deux autres prirent la fuite. Fort bien! Mais tout le monde n'a pas servi dans les zouaves. Une circonstance curieuse, c'est que lorsque, à la sortie du parc, le vainqueur raconta au premier policeman qu'il aperçut ce qui venait de lui arriver, celui-ci s'écria : « Mais aussi, quelle imprudence de traverser le parc, à quatre heures du soir! » Absolument comme on aurait pu dire à un voyageur dévalisé en Allemagne : « Mais aussi, quelle imprudence de traverser la forêt Noire, à minuit! »

Vous pensez bien, d'après cela, que les becs de gaz sont un luxe inutile. Ce vieux dicton : « Les méchants craignent la lumière » a décidément cessé d'être vrai à Londres. Je ne sais si messieurs les *garrotteurs* visent à l'héroïsme et mettent de l'enthousiasme à braver la potence; mais ce qui est sûr, c'est que, dans la guerre aux passants, ils semblent choisir de préférence les champs de bataille où ils sont parfaitement en vue. Eux, avoir peur du gaz? Allons donc! c'est dans Oxford street, c'est dans Regent street, s'il le faut, qu'ils nous montreront ce qu'ils savent faire, en nous prenant notre bourse après nous avoir cassé la tête.

Car, une chose à noter parmi le reste, c'est la façon péremptoire dont ils vont en besogne. Autrefois on vous criait : « La bourse ou la vie! » et c'était beaucoup, puisqu'on pouvait, en offrant l'une, sauver l'autre. Mais c'est pour le coup que Sganarelle dirait, s'il avait à parler de ces messieurs : « Nous avons changé tout cela. » Leur raisonnement est : « Essayons de prendre la vie, la bourse ira de soi. » Et, pour avoir les deux dans cet ordre de succession, il se servent, les mauvais plaisants, de l'arme qu'on nomme en anglais *life preserver*, c'est-à-dire arme destinée à *préserver la vie!* Les traditions de politesse que rappellent les noms de Cartouche et de José-Maria sont, vous le voyez, ou perdues, ou jugées en désaccord avec le progrès des idées modernes. On commence par vous assommer, sauf à vous dépouiller ensuite.

Et n'allez pas croire que ces crimes se rapportent à des inspirations solitaires, personnelles. Non. Les cas portés, chaque jour, devant les tribunaux de police, prouvent que les meurtriers et voleurs qui, en ce moment, désolent Londres et l'épouvantent, sont enrégimentés, obéissent à des règles disciplinaires, agissent par bandes et en vertu de

combinaisons savantes. Le principe d'association s'en mêle!

Inutile d'ajouter que la sensation est générale, profonde. Ces attentats répétés sont le sujet de toutes les conversations; les gazettes sont noires de récits qui en montrent le nombre et l'abominable caractère; les journalistes écrivent sur cette question sombre des tirades sans fin; chaque matin, l'autorité est interrogée sur les mesures qu'elle a prises ou compte prendre, et, comme elle ne répond rien, l'anxiété devient de plus en plus vive.

D'un autre côté, loin de s'effrayer du bruit qu'on fait de leurs atroces prouesses, les malfaiteurs semblent y puiser un redoublement d'audace. Plus on les dénonce, plus les tentatives de meurtre se multiplient. Ce n'est pas tout. Une sorte d'affreuse contagion semble se répandre. Le crime tourne à la manie. L'autre jour, on a arrêté deux petites filles de onze ans, pour s'être essayées, sur une vieille femme, à l'art de la *garrotte* — à propos de quoi le *Times* s'écrie avec amertume: « Un Roscius enfant peut être un objet fort intéressant sur la scène; mais c'est là un genre de phénomène qu'il n'est pas bon d'encourager en matière criminelle. »

Où s'arrêtera le développement de cette peste morale? Les journaux, sans se croire tenus à aucune circonlocution, engagent les citoyens à pourvoir à leur propre sûreté, en se munissant de bonnes armes et en prenant la ferme résolution d'en faire, à la première occasion, bon usage; ils enregistrent, avec force éloges, tout ce qui se rattache au droit de légitime défense énergiquement exercé; ils encouragent chacun à se faire justice lui-même, jusqu'à ce que la société trouve moyen de se défendre, comme telle. Aussi y a-t-il des gens chez qui l'anxiété a fini par se changer en fureur. Hier, un Anglais de ma connaissance, homme à la fois très-brave et très-excentrique, m'avouait que, se sentant tourmenté

d'une impatience morbide de prouver à ces hardis coquins que les honnêtes gens ne les craignaient pas, il avait acheté un revolver, avec lequel il s'en allait rôder, la nuit, le long des rues réputées les plus dangereuses, dans l'espoir d'être attaqué et de pouvoir faire un exemple. Voilà où les choses en sont.

Quant aux causes, l'opinion publique en signale deux, savoir : la douce existence qu'on ménage aux criminels en prison, et ensuite l'espérance qu'on leur donne d'en sortir, après un temps d'épreuve, avant le terme fixé par la sentence, dans le cas où le régime disciplinaire de la prison les aurait trouvés suffisamment résignés et susceptibles de repentir.

De fait, la vie que les condamnés mènent à Dartmoor ou à Portland est telle, qu'il n'est pas un paria du travail libre qui ne doive y songer en soupirant. Et cela ne date pas d'hier. Dans l'ouvrage de E. Bulwer, intitulé *England and the English*, on lit ce qui suit :

« Le journalier indépendant ne peut se procurer avec son salaire que 122 onces de nourriture par semaine, dont 13 onces de viande.

« Le pauvre valide, à la charge de la paroisse, reçoit 151 onces de nourriture par semaine, dont 21 onces de viande.

« Le criminel reçoit 239 onces de nourriture par semaine, dont 38 onces de viande. »

Ainsi, à l'époque où E. Bulwer écrivit son livre, la condition matérielle du criminel, en Angleterre, était meilleure que celle du pauvre nourri par la paroisse, et celle du pauvre nourri par la paroisse meilleure que celle de l'honnête homme qui travaille.

La statistique, aujourd'hui, parle-t-elle un langage diffé-

rent? Non. Il y a quelque cinq ans, le système qui régit les prisons criminelles ayant été vivement attaqué par la presse, comme il l'est aujourd hui, et à peu près par suite des mêmes circonstances, Robert Hosking, gouverneur de la prison de Pentonville, publia, sur le régime de ses administrés, les chiffres curieux que voici :

Déjeuner, par tête et par jour : cacao, 3/4 de pinte; — pain, 10 onces.

Dîner : bouilli, 4 onces; — soupe, 1/2 once; — pommes de terre, 2 livres; — pain, 5 onces.

Souper : gruel, 1 pinte; — pain, 5 onces.

Il est à remarquer que, lorsque Robert Hosking initiait de la sorte le public aux secrets de la cuisine de Pentonville, c'était avec l'idée de fournir à ce méchant public une preuve triomphante que les criminels confiés à ses soins étaient réduits à la portion congrue. La vérité est qu'Apicius aurait probablement trouvé à redire au menu des prisonniers de Pentonville. Mais combien d'honnêtes pères de famille, gagnant ici leur pain à la sueur de leur front, s'estimeraient heureux, s'ils avaient le sort assuré aux criminels dont la condition vient d'être décrite en chiffres officiels!

Ajoutez à cela la perspective de la liberté rendue, pour prix d'une conduite un peu décente ou d'un repentir bien joué, sans égard aux termes du jugement. Il est clair qu'aux yeux de criminels traités de cette façon, la loi a grandement chance de perdre une partie de ses terreurs, et, conséquemment, une partie de sa puissance préventive.

Aussi est-ce une idée généralement répandue que les désordres qui, en ce moment, donnent à Londres le frisson, doivent être attribués aux *Ticket of leave men*, expression qui répond assez bien à celle de *forçats libérés*. Vainement sir Joshua Jebb, directeur des prisons criminelles d'Angle-

terre, jure-t-il ses grands dieux que le public est injuste envers les *Ticket of leave men*; qu'en dehors de leur classe les malfaiteurs abondent, et qu'on rend à tort responsables de violences commises par d'autres ses justiciables à lui, sir Joshua Jebb... le public ne veut entendre à rien, et la clameur poussée contre les *Ticket of leave men* devient de plus en plus formidable; — tellement formidable, que déjà l'on commence à parler de faire tout simplement une razzia des hommes de cette catégorie, dût le principe de la liberté individuelle, ce principe si cher aux Anglais, en souffrir momentanément quelque atteinte. Que pourrais-je dire qui vous peigne sous des couleurs plus frappantes, et la grandeur du mal, et la vivacité des alarmes?

A ce mal il faut un remède. Lequel?

Selon moi, ceux qui le cherchent uniquement, ou dans une application plus rigoureuse de la loi pénale, ou dans une aggravation du régime des prisons criminelles, ou dans l'abolition du système qui promet la miséricorde au repentir, ceux-là s'arrêtent à la surface des choses. La plaie est bien autrement profonde qu'ils ne le soupçonnent ou n'affectent de le croire. Il y aurait moins de place pour le crime, s'il y avait plus de place pour le travail; l'ordre social aurait moins besoin de défendre ce qu'il protége, s'il songeait davantage à ce qu'il néglige de protéger; et la société ne serait pas dans l'alternative, ou de dépouiller la loi pénale de son efficacité préventive, ou de marchander au coupable le prix de son repentir, si elle ne laissait pas les enfants du pauvre sucer le venin du vice dans la misère, à deux pas du pénitencier où le chapelain catéchise des scélérats en cheveux blancs!

CVIII

9 décembre.

Encore les garrotteurs.

Je vous ai dit dans ma dernière lettre combien il était devenu dangereux de se risquer dans les rues de Londres le soir. Loin d'avoir diminué, le danger s'est accru. Vainement les journaux se sont-ils répandus en cris de colère ; vainement ont-ils recommandé, contre les bandits qui infestent la ville, un redoublement de vigilance, et, contre ceux qu'on parviendrait à saisir, un redoublement de rigueur ; vainement le nombre des policemen a-t-il été augmenté ; vainement les juges ont-ils rendu des sentences de plus en plus sévères : clameurs des journaux, efforts des autorités, zèle de la police, inflexible attitude du pouvoir judiciaire, rien n'y a fait. La loi est comme frappée de déchéance ; les attentats nocturnes vont se multipliant ; il est presque aussi hasardeux de parcourir aujourd'hui, à la chute du jour, un quartier central de Londres, qu'il l'était autrefois de traverser, pendant la nuit, les montagnes de la Sierra Morena. On n'avait d'abord arrêté que les passants : voici, Dieu me pardonne ! qu'on se met à arrêter les voitures, — j'en pourrais du moins citer un exemple ; c'est le règne de la Terreur, inauguré par des tyrans de carrefours ; les méchants semblent dire aux bons : « A votre tour de trembler, messieurs ! »

Il fut un temps où Paris eut à passer par des transes semblables. Et même le crime, à l'époque dont je parle, avait adopté le principe économique de la division du travail! Il y avait, je m'en souviens, la *bande Charpentier*, qui avait déclaré la guerre aux fortunes moyennes; la *bande Courvoisier*, qui avait systématisé le pillage du faubourg Saint-Germain; la *bande Gauthier Pérez*, qui s'attaquait à l'épargne des ouvriers; plus, les bandes des *Auvergnats*, des *Endormeurs*, des *Étrangleurs*. Pour être juste, je dois avouer que les coquins de ce pays-ci n'ont pas encore poussé jusqu'à ce degré de perfection l'industrie de l'assassinat. Mais, sauf cela, la façon dont ils vont en besogne laisse peu à désirer.

Et ce qu'il y a d'affreux à penser, c'est que beaucoup d'entre eux occupent une sorte de position officielle. La police les connaît; elle a leur nom et leur adresse; elle tient registre de leur immoralité; elle les suit pas à pas, impatiente de les prendre en flagrant délit. Eux, ils marchent la tête haute, tant qu'il n'y a pas de preuve juridique de leurs crimes, et ils se tiennent insolemment à l'affût de l'occasion. Ceux-là sont les *Ticket of leave men*. Mais sont-ils les seuls que nous ayons à craindre? Hélas, non. Sir Joshua Jebb, le directeur des prisons criminelles d'Angleterre, porte à plus de 23,000 le nombre des coupe-jarrets qui, en dehors de la catégorie des *Ticket of leave men*, ont plus ou moins sur eux l'œil de la police. Jugez d'après cela quel effroyable chiffre fournirait la ténébreuse armée des malfaiteurs de tout genre qui sont inconnus : voleurs de profession, voleurs d'occasion, fraudeurs, receleurs, faux monnayeurs, vils et farouches amants de prostituées, tous s'agitant et pourrissant dans les bas-fonds de la société!

La civilisation moderne, cette civilisation qu'on vante,

aurait, j'en ai peur, un terrible compte à rendre, si elle avait à expliquer l'existence d'un tel état de choses devant un juge investi du droit de l'appeler à sa barre. Mais je ne toucherai point, quant à présent, à ce côté de la question. Tout ce que je veux vous signaler dans cette lettre, c'est un des résultats les plus tristes d'une situation pareille.

La société, en Angleterre, s'étant montrée, pour le moment, impuissante à protéger suffisamment les individus, il a bien fallu que les individus songeassent à se protéger eux-mêmes. La théorie du droit de légitime défense a donc reçu, depuis un mois, une extension que nul, il y a quelque temps, n'aurait osé prévoir. Chacun a été encouragé à s'armer, et chacun s'est armé ou se dispose à le faire. Celui-ci ne sort, le soir, que muni d'un gros bâton ferré; celui-là porte un pistolet chargé à sa ceinture; un troisième laisse sortir de la poche de son paletot l'extrémité d'un assommoir. *Chacun pour soi, et Dieu pour tous:* voilà, comme garantie de sécurité, où il a fallu en venir.

Y trouver à redire serait superflu, puisqu'il y a là question de nécessité, mais il est impossible de se défendre d'un vif sentiment d'inquiétude en réfléchissant aux conséquences probables d'une semblable impulsion donnée aux esprits.

Certes, s'il est une chose qui distingue l'état civilisé de l'état sauvage, c'est la substitution du principe de la protection sociale à la souveraineté de la force individuelle. Moins il y a lieu à l'exercice du droit individuel de légitime défense, plus la civilisation est en avant. Elle rétrograde vers la barbarie dès que chacun en revient à compter, pour sa sûreté, sur la souplesse de ses reins, la hauteur de sa taille, la vigueur de son bras, ou l'emploi des armes. Eh bien, c'est pourtant la méthode dont l'excellence est vantée, sous l'empire de la panique, non pas seulement, — remarquez-le

bien, — au point de vue d'une nécessité transitoire, mais comme système de garantie permanent, par des écrivains qui se piquent d'idées subtiles, d'habitudes élégantes et de sentiments raffinés. Cet étrange symptôme d'un mal dont on ne soupçonne pas en général la profondeur, vaut assurément qu'on le constate, et le fait à l'occasion duquel il s'est manifesté est curieux à connaître. Mais je crains d'abuser de l'hospitalité de vos colonnes. Ce qui me reste à vous dire est trop long pour trouver place dans cette lettre ; je conclurai dans celle qui suivra.

CIX

12 décembre.

Le pugilat, fashionable.

Depuis ma dernière lettre, il y a eu recrudescence dans les attentats des *garotters ;* et, cette fois, par malheur, on ne peut plus dire que ce soient des attentats simulés ou des agressions fictives.

Avant-hier, à huit heures du soir, un grand bruit se fit dans la rue que j'habite. Chacun mit le nez à la fenêtre. Deux hommes fuyaient à toutes jambes, poursuivis par un troisième, lequel criait à pleins poumons : « Police ! police ! » La police ne paraissant pas, les deux fuyards, par une conséquence assez naturelle, disparurent. Ils venaient de forcer

la maison numéro 4, juste vis-à-vis chez moi. Aperçus à temps dans le jardin par le propriétaire, ils avaient emporté, pour tout butin, un lièvre. La chose, cette fois, n'avait donc pas tourné au tragique ; mais le peu d'importance du résultat n'ôte rien à l'audace de l'effort.

Second fait, qui est à ma connaissance personnelle. Il n'y a pas longtemps, un ami de mon ami Hertzen, le célèbre journaliste russe, regagnait sa demeure en voiture. Non loin de la maison de Hertzen, où il avait passé la soirée, il vit trois *garotters* s'élancer à la tête du cheval, qu'ils saisirent par la bride, absolument comme s'il s'était agi d'une diligence sur un grand chemin longeant un bois. Par bonheur, la nuit n'était pas avancée, et l'aventure avait lieu dans un quartier un peu plus fréquenté que la forêt Noire. Les secours arrivèrent à point nommé, et notre *voyageur* en fut quitte pour la peur.

Troisième fait, que je n'ai pas eu besoin de lire dans les journaux. Tout récemment, un réfugié français, M. Jourdain, fut frappé par derrière, dans les reins, d'un coup de *life-preserver*, qui l'étendit sans connaissance sur le pavé. Ses poches furent aussitôt vidées, bien entendu. Il a gardé le lit deux ou trois jours, et s'estime heureux de n'avoir pas été tué sur place.

Quatrième fait... Mais je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer tous les cas de ce genre qui, rien que dans la sphère de mes relations personnelles, donnent raison aux plaintes dont la presse anglaise tout entière retentit depuis un mois. Hier encore, le *Times* publiait une lettre où un père désolé racontait comme quoi, dans *South-Kensington*, « le quartier de la cour, » son fils, un enfant presque, avait été dépouillé, après avoir été renversé d'un coup de casse-tête. Comme vous voyez, l'inquiétude publique n'a que

trop raison d'être. Que certains héros d'aventures équivoques se couvrent du prétexte d'attaques inventées à propos; qu'il y ait des victimes pour rire et des assassins dont on puisse dire :

Les gens qu'ils ont tués se portent assez bien,

d'accord. La peur à mille est en général plus forte que la peur à cent; et quand une population de près de 3,000,000 d'âmes se met à avoir peur de concert, il est tout simple que cela dégénère en panique, et il est tout simple aussi que la panique soit exploitée par la ruse. Mais ce qui est bien certain, c'est que les rues de Londres, la nuit, ne sont pas sûres en ce moment; c'est que la sécurité publique est profondément ébranlée; c'est que la question à l'ordre du jour, dans tous les journaux de ce pays, est de savoir comment l'Angleterre s'y prendra désormais pour se débarrasser des criminels sans les tuer et sans avoir à les nourrir; c'est que l'autorité a fini par s'émouvoir, et qu'une police en habit bourgeois a été organisée; c'est enfin que le port d'armes, si cet état de choses se prolongeait, risquerait de s'introduire dans les habitudes et d'exercer une influence funeste sur les mœurs.

Ceci me ramène au sujet de ma dernière lettre, que le défaut d'espace m'a forcé d'interrompre.

Je vous disais dans cette lettre, si j'ai bonne mémoire, que, sous l'empire de la panique, la théorie de *chacun pour soi et Dieu pour tous* menaçait de faire de grands progrès; que l'exercice du droit individuel de légitime défense commençait à se présenter à beaucoup d'esprits comme la meilleure garantie de la sécurité publique, et qu'il s'était produit, de cette disposition des esprits dans un certain monde,

un symptôme curieux. Permettez-moi de reprendre ma thèse.

Vous savez que, pendant longtemps, les combats de boxeurs ont été pour l'Angleterre ce qu'étaient autrefois pour le peuple romain les combats de gladiateurs et ce que sont aujourd'hui pour l'Espagne les combats de taureaux. Grâce au progrès des lumières et à l'adoucissement graduel des mœurs, ce sanguinaire appétit s'est considérablement apaisé. L'Angleterre de nos jours ne comprendrait plus George IV faisant monter dans son carrosse royal le boxeur Tom Spring et le conduisant en bas de soie couleur de chair et en pantalon de casimir jaune à l'endroit désigné pour la grande épreuve.

Il est bien vrai qu'entre deux boxeurs, Sayers et Heenan, un combat eut lieu naguère, auquel on attacha presque l'importance d'une guerre entre deux peuples. Avec quel intérêt passionné la foule, en cette circonstance, suivit les péripéties de la lutte! Avec quelle émotion profonde elle en commenta le résultat! Avec quelle violence les sympathies publiques se déclarèrent en faveur de l'un des combattants! Ce fut, il n'y a pas à le nier, une sorte d'événement national. Des personnages de marque, des membres de la Chambre des Communes, que dis-je? des ministres de l'Évangile avaient été remarqués parmi les spectateurs. Tom Sayers, pour prix d'une victoire indécise, fut acclamé presque à la façon des triomphateurs antiques. A Liverpool, sa ville natale, je crois, on lui fit une ovation semblable à celle qu'on eût pu faire au sauveur de la patrie. Les autorités allèrent au-devant de lui, musique en tête, et des fleurs furent jetées sur son passage. Sa gloire consistait à avoir poché les yeux à son adversaire au point de l'aveugler aux trois quarts, et d'avoir eu, pour sa part, le nez cassé!

Oui, tout cela est vrai, malheureusement; mais il convient de ne pas oublier que ces humiliants transports avaient, sinon leur excuse, du moins leur explication, dans un sentiment de rivalité nationale. Sayers était Anglais, Heenan était Américain; et ce dernier, l'insulte dans le regard, le défi sur les lèvres, avait passé les mers pour venir disputer au *champion de l'Angleterre*, en Angleterre, la ceinture qui est ici le signe de la royauté parmi les pugiles. Quelque ridicule qu'il fût d'attacher l'honneur de deux grands peuples au résultat d'un combat entre deux hommes dont la valeur sociale ne diffère pas beaucoup de celle des forts de la halle à Paris, les circonstances du moment faisaient jusqu'à un certain point comprendre l'ivresse du public. Ce fait ne saurait donc être cité comme une preuve absolument décisive de la persistance des Anglais dans le culte de ce qu'ils appellent *the prize ring*. Ce culte, sans être éteint, a certainement perdu de sa ferveur.

Mais voici que les exploits des *garotters* menacent de le remettre en vogue. Les lignes suivantes, que j'extrais de la *Saturday Review*, sont dignes d'attention :

« Un bon moyen pour les habitants de Londres d'avoir raison des *garotters* serait d'apprendre à se défendre. Si un homme porte un bâton ou une autre arme, il importe qu'il connaisse la manière de s'en servir; et s'il n'est pas armé, il importe qu'il sache faire usage de ses poings... Supposons que le boxeur Tom King, qui est sorti vainqueur du dernier combat, s'en fût revenu, la nuit, ayant dans sa poche le prix de sa victoire, croit-on que ce bras puissant par qui la figure du pauvre Mace a été si cruellement ravagée, n'eût pas tenu les *garotters* à distance? Là où il y a place pour des expériences relatives à l'efficacité des canons rayés et à la force de résistance des cibles de fer, ne peut-on consacrer quel-

que espace à un genre d'expériences ayant pour but de constater le degré de puissance que possède le poing de l'homme et le degré de résistance que la joue de l'homme présente? « Les *garotters* donnent assurément assez d'occupation à la police pour qu'elle laisse les boxeurs tranquilles. Il est dur de réduire les patrons de ce divertissement à veiller toute la nuit, quand le combat doit avoir lieu le lendemain; puis, le matin venu, à se glisser de bonne heure, comme des malfaiteurs, à travers le brouillard, jusqu'à un endroit écarté, où ils courent le risque d'avoir, au bout d'une heure ou deux, la police sur leurs talons. »

Si ce passage se lisait dans le *Bells'life* ou le *Sport*, ou quelque autre feuille de cette espèce, écrite à l'usage de ce monde étrange qui se compose de jeunes aristocrates désœuvrés et d'habitués de taverne, il n'y aurait pas à y prendre garde. Mais la *Saturday Review* est un journal qui se pique de donner le ton aux salons dorés et aux clubs littéraires; c'est de tous les journaux hebdomadaires, sinon le meilleur, du moins le plus répandu et le plus important. L'article en question a eu, en outre, dans le *Times*, les honneurs d'une reproduction *in extenso*, et a, de la sorte, reçu la consécration d'une publicité aussi imposante que recherchée.

Aussi a-t-on beaucoup remarqué cette apologie du pugilat professionnel et des « *patrons de ce divertissement.* » Le *Spectator*, qui mérite, parmi les feuilles hebdomadaires, un rang aussi élevé que la *Saturday Review*, a ouvert ses colonnes à une éloquente et verte réplique, dont l'auteur, M. Thomas Hugues, joint à un talent littéraire remarquable, à un noble caractère et à toutes les qualités d'un vrai gentleman, une habileté peu commune dans l'art du pugilat, — pratiqué par lui selon les règles qui en écartent le danger, et comme exercice purement gymnastique. C'est

assez dire que personne n'était en position de faire ressortir avec plus d'autorité le caractère brutal, odieux et bêtement sanguinaire du pugilat professionnel et payé.

La vérité est que le spectacle d'un combat de boxeurs de profession est un des plus dégradants dont puisse se repaître une curiosité maladive. Ce n'est pas ici, comme dans le duel, la lutte de deux hommes ayant des motifs de se haïr, ne risquant leur vie qu'afin de sauvegarder ce qu'ils estiment leur honneur, et dominés par un sentiment dont l'exagération même se rapporte à quelque chose d'élevé. Pas du tout : deux hommes qui n'ont aucun sujet de se traiter en ennemis, échangent des coups terribles, quelquefois mortels, pour faire gagner de l'argent à des parieurs inhumains, pour gagner de l'argent eux-mêmes, aux applaudissements du cirque. Et quel cirque, grand Dieu ! Au premier rang se tiennent, le cigare à la bouche, le livre des paris à la main, et nonchalamment étendus sur de moelleuses étoffes, les spectateurs privilégiés, fashionables de boudoir ou de comptoir, qui ont acheté deux guinées l'avantage d'être protégés contre les filous et séparés de la racaille par le second rang, lequel est composé de gens du métier, boxeurs au nez cassé, derrière lesquelles se pressent en hurlant tous les êtres sans nom qui forment l'écume des grandes villes. Or, il faut voir comme les regards de ces gens-là s'allument, comme leurs joues se colorent, dès que les combattants, après s'être quelque temps menacés et tâtés, en viennent aux coups, et que le sang ruisselle, et que le visage des lutteurs, gonflé, meurtri, mis en lambeaux, ne conserve plus rien d'humain ! Il faut voir avec quel intérêt féroce la foule mêlée des assistants suit les mouvements du plus faible des deux champions, lorsqu'il chancelle, lorsqu'il est renversé, lorsque, le prenant dans leurs bras, ses tenants l'épongent, le raniment, le remettent

debout et le poussent à épuiser dans une tentative suprême ce qui lui reste encore de force !

Tous ces traits caractéristiques du « *divertissement* » recommandé par la *Saturday Review* se sont retrouvés dans le combat que le boxeur James Mace et Thomas King se sont livré dernièrement pour savoir auquel des deux resterait le titre de *Champion d'Angleterre*, possédé par le premier et convoité par le second. Mace est un pugile d'une science consommée. Petit, mais vigoureux et agile, il porte à qui ose lui tenir tête des coups qui manquent rarement leur effet, et met à éviter les coups qu'on lui porte une habileté merveilleuse. King, moins expert dans son art, est beaucoup plus grand, et sa taille athlétique, sa force herculéenne, la longueur de son bras d'airain, font de lui un adversaire formidable. Les deux champions s'étaient déjà mesurés, et la science avait triomphé dans la personne de Mace. King réclamait sa revanche. On est parti de la station de Fenchurch street, où il s'est passé des scènes de désordre, de confusion, de brigandage, qui montrent quelle lie se mêle, en ces occasions, au monde des fashionables. Un train spécial a transporté les deux champions, leurs patrons et amis, à Tiloury, où un bateau à vapeur les attendait pour les conduire dans les environs de Thames-Haven. Là, hors de la portée de la police, devait avoir lieu la rencontre. Les paris étaient en faveur de Mace, dans la proportion de 6 et 7 contre 4. Après les premiers assauts, les connaisseurs ne doutaient plus de sa victoire. Les yeux de King, son nez, sa mâchoire, témoignaient hideusement du sinistre pouvoir du *Champion d'Angleterre*, et celui-ci, plein de confiance, s'avançait pour compléter son triomphe, lorsque, le bras droit de King partant tout à coup avec une vitesse qu'on a comparée à celle d'un boulet vomi par le canon d'Armstrong,

Mace tomba comme foudroyé. Il avait été frappé en plein visage, et sa figure ne représentait plus qu'une masse informe, épouvantable à voir. Ceux qui l'appuyaient s'empressèrent autour de lui, l'entourèrent des soins prodigués en pareille occurrence, le replacèrent sur ses jambes ; et lui, quoique se soutenant à peine, voulut tenter un dernier effort, — héroïsme du bouledogue. Mais, au point où en étaient les choses, le combat risquait de tourner au meurtre pur et simple. Mace n'eut presque pas besoin d'être frappé de nouveau pour rouler de nouveau à terre. De la part des siens, l'éponge fut jetée en l'air, ce qui est l'aveu de la défaite. Les parieurs firent leurs comptes. Ceux qui s'étaient attachés à la fortune de King ne songèrent plus qu'à empocher gaiement leurs profits. Mace, après avoir reçu un coup qui aurait sans doute tué un mortel ordinaire, fut emporté dans un état à faire pitié, à faire horreur. Les assistants s'en revinrent chez eux, enchantés de la secousse donnée à leurs nerfs. Le drame était joué.

Oui, Monsieur, voilà le genre de « *divertissement* » que des hommes du monde, des littérateurs à la mode, des écrivains qui ont des prétentions au gouvernement de l'opinion publique, se mettent à patronner de plus belle ; et la raison qu'ils en donnent, c'est qu'il sert à entretenir les saines traditions de l'art d'assommer les gens, art qu'il importe, assurent-ils, de propager, depuis que les *garotters* aspirent à la gloire de tenir le haut du pavé.

N'en déplaise à ces messieurs, nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci ! mais si nous en étions là, il faudrait convenir que la civilisation du dix-neuvième siècle a beaucoup de choses à oublier et beaucoup de choses à apprendre !

CX

13 décembre.

Les bas-fonds de la société.

Il parait certain que le gouvernement anglais refusera l'offre de la couronne de Grèce pour le prince Alfred. Pourquoi, en effet, l'accepterait-il? Pour se lier les mains dans la question d'Orient? Pour se créer d'avance des embarras que, dans cette hypothèse, chacun pressent, et qui pourraient devenir inextricables?

Dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, M. Forcade exprime l'opinion que l'Angleterre, ayant à sortir du labyrinthe d'Orient, aimera peut être mieux courir sur deux jambes, la Turquie et la Grèce, que boiter sur une seule, la Turquie. Mais on boite aussi sur deux jambes quand elles sont d'inégale longueur. Or, non-seulement ce serait le cas ici, mais l'Angleterre se trouverait avoir deux jambes dont l'une irait dans un sens et l'autre dans un sens opposé, ce qui n'est pas précisément la condition requise pour marcher, encore moins pour courir.

Protéger le Turc, le protéger à tout prix, le protéger quand même, parce que les Russes à Constantinople sont penchés sur les Indes : voilà ce qui est impérieusement commandé à la politique anglaise. Mais comment l'Angleterre pourrait-elle protéger efficacement la Turquie contre les Russes, si elle s'imposait l'obligation d'appuyer la

Grèce contre la Turquie? Car, que la Grèce attache l'idée de sa régénération à la réunion sous un même sceptre de toutes les provinces helléniques, c'est-à-dire au démembrement de l'empire ottoman, cela n'est pas à mettre en doute, et il est certain, d'autre part, que la Russie l'y aidera de son mieux.

La situation faite à un prince anglais sur le trône de Grèce serait donc tout simplement une situation impossible. Il serait placé dans l'alternative, ou de combattre la politique de son pays natal pour s'assurer les sympathies de son pays adoptif, ou de servir cette politique, au risque de se rendre odieux à ses sujets et d'avoir à subir les désagréments d'une odyssée semblable à celle de Jacques II se refugiant à Saint-Germain, à celle de Charles X suivant la route de Cherbourg, à celle d'Othon s'acheminant vers Munich.

C'est ce que l'on comprend à merveille en Angleterre. Le *Punch* de cette semaine représente une femme (la Grèce) cherchant à faire prendre à un jeune homme (le prince Alfred) une couronne posée à terre sur un brasier. Le jeune homme n'est pas du tout rassuré et retire vivement sa main. Au bas de la gravure sont écrits ces mots : *Le prince Alfred refuse de se brûler les doigts. — Prince Alfred refuses to burn his fingers.*

Et c'est ce qu'il a de mieux à faire, d'après l'opinion publique.

Mais cela veut-il dire que les Anglais assistent avec indifférence au spectacle des transports qui saluent, en Grèce, la candidature non acceptée et non refusée du prince Alfred? Pas le moins du monde.

Au fond, les Anglais sont ravis de la préférence qu'on leur accorde, sauf à n'en pas profiter. Ils aiment à y voir

un hommage éclatant rendu au prestige de leur alliance, à la modération de leur politique, à la supériorité de leurs institutions, et à la grandeur de ce principe de liberté qu'ils représentent en Europe. Ils sont fiers d'avoir remporté, sans combattre, une victoire où les baïonnettes n'ont rien à prétendre, et qui semble attester, aux yeux de la terre, la puissance des idées anglaises. Enfin, il ne leur déplait pas que le gouvernement français ait le dessous dans ce qu'ils aiment à considérer bien moins comme une affaire d'habileté diplomatique que comme une question de propagande intellectuelle et morale.

Ne leur envions pas cette joie. L'Angleterre, en ce moment, n'a que trop sujet de chercher des consolations. Le mérite de ses institutions politiques a certes de quoi fixer l'attention des autres peuples; mais jamais, d'autre part, ils ne furent plus vivement sollicités à réfléchir sur le côté défectueux de ses institutions sociales, parce que jamais peut-être son impuissance à lutter contre la misère et le crime n'apparut sous un jour plus lugubre.

Quelles douloureuses réflexions, par exemple, ne suggère pas le discours prononcé l'autre jour par lord Derby, à Manchester, devant un nombreux meeting que présidait le lord lieutenant, comte de Sefton! Quels maux que ceux dont ce discours contient l'exposé, sans en indiquer le remède? Ce sont des chiffres navrants que ceux-ci :

Sur 2,000,000 d'habitants que contient le district, le nombre des malheureux qui sont réduits à vivre de secours s'élevait, au mois de septembre de l'année dernière, à 43,500; au mois de septembre de cette année, il avait atteint le chiffre de 163,498; et, à l'heure qu'il est, on ne l'évalue pas à moins de 259,385.

Ajoutez à cela que 172,000 personnes sont nourries par

des comités locaux, et vous aurez comme total le chiffre effrayant de 431,395.

431,395 personnes, sur 2,000,000, condamnées à ne pouvoir se suffire ! Un homme sur cinq, — et plus que cela, même, — dépendant, pour son existence de chaque jour, soit du secours de la paroisse, soit de la charité publique!

Autre trait du tableau : durant les six mois finissant en juin, il a été retiré des banques d'épargne du Lancashire 71,113 livres sterling, ou 1,777,825 fr. Encore est-il à remarquer que le montant des sommes retirées depuis le mois de juin n'est pas connu. Et savez-vous pourquoi? Parce que c'est un secret que les banques ont dû garder, par des « motifs de prudence, » *prudential reasons !*

« Que de tortures n'exprime pas ce chiffre de 71,113 liv.! s'est écrié avec raison lord Derby. Que d'espérances trompées! que de rêves consolants évanouis! que d'années de travail, d'économie, de frugalité, de sagesse, à jamais perdues pour le bonheur ! »

Et c'est dans celle de ses provinces dont l'Angleterre avait coutume de citer la prospérité avec le plus d'orgueil que se produisent ces ravages de la misère !

Qu'a-t-on à leur opposer? La science sociale ici se déclare absolument incompétente. La question de savoir comment, au centre de la civilisation européenne, dans le pays le plus riche et un des plus éclairés du monde, on parviendra à empêcher, en un rayon donné, un homme sur cinq de mourir de faim, cette grande question se résout par des aumônes!

Il est vrai que, de ce côté du détroit, la charité est capable d'efforts dont, en France, on a peine à se faire une idée. Les souscriptions recueillies par le « Comité central de secours, » sans compter les listes de Mansion-House,

nt donné l'énorme résultat de 540,000 livres sterling, ou *reize millions cinq cent mille francs :* et sur cette somme, 10,000,000 de francs se trouvent avoir été fournis par le eul comté de Lancastre.

Le *Times* a fait ressortir avec une fierté légitime, et omme une preuve frappante de l'attachement des colonies our la métropole, qu'elles ont pris part à la souscription usqu'à concurrence de 1,000,000 de francs.

Il va sans dire qu'à côté de l'offrande du riche est venue e placer l'offrande du pauvre. Dans le meeting de Manhester, lord Derby a produit une véritable émotion lorsqu'il déclaré avoir reçu, l'avant-veille, des mains de lord Shafesbury, une somme de 1,200 livres sterling (30,000 fr.), ouscrite par plusieurs milliers d'ouvriers formant la clienèle du journal *the British workman*, et surtout lorsqu'il a ignalé, comme s'étant empressée de grossir cette généeuse armée, la « brigade des petits décrotteurs. »

Mais quelque grands que soient les efforts de la charité, ls ne sauraient tenir lieu de science. La charité peut bien pporter quelque adoucissement momentané au mal ; elle e saurait le guérir. Invoquée contre les résultats nécesaires d'une organisation sociale imparfaite, elle peut retarler la mort de quelques instants, elle ne contient pas la ie. C'est au perfectionnement des relations sociales, c'est l'amélioration des conditions essentielles du travail, qu'il audrait regarder ; et c'est à quoi l'on ne songe guère, uoique ces terribles épreuves semblent envoyées tout exrés aux sociétés pour les avertir de la grandeur du prolème et de la nécessité d'en aborder sérieusement l'etude.

Dira-t-on que la crise du Lancashire est un pur accident? Mais les *accidents* de ce genre ne se reproduisent-ils pas lans l'industrie, tantôt pour une cause, tantôt pour une

autre, et d'une manière périodique? Est-ce donc une calamité si rare que ce *sauve qui peut* du commerce, où nous voyons des ateliers qui se ferment, des faillites qui enfantent des faillites, des fortunes qui se renversent les unes sur les autres comme autant de châteaux de cartes, et la pâle multitude des ouvriers sans travail qui cherche son pain entre le désespoir et l'aumône? Que vaut la sagesse humaine, si elle ne peut rien, absolument rien, contre des éventualités aussi fréquentes et aussi redoutables? Le principe de la solidarité et de la mutualité appliqué aux risques à courir, ce principe où l'on a su puiser une garantie contre les effets de la grêle, contre ceux de l'incendie, même contre ceux de la mort, n'est-il susceptible d'aucune extension? Est-il enfin dans la nature des choses que la prévoyance sociale abdique devant le hasard et l'imprévu? En parlant de la crise du Lancashire, lord Derby a laissé échapper le mot « humiliation nationale »: a-t-il mesuré lui-même toute la portée de ce mot? J'en doute.

Et ce sujet d'humiliation n'est pas le seul.

Je vous parlais dans ma dernière lettre de la progression effroyable et toujours croissante des attaques nocturnes dont Londres est, depuis plus d'un mois, le théâtre. Le mal a pris de telles proportions, que l'anxiété publique, si cela continue, ne connaitra plus de bornes. Le fait est que les malfaiteurs sont bien près d'avoir le haut du pavé. Le crime a cessé de fuir devant la répression; il lui livre bataille en quelque sorte. Au centre même de Londres, le crime et la répression constituent comme deux puissances ennemies qui se mesurent des yeux, et l'impuissance de la seconde ne peut être comparée qu'à l'audace affreuse de la première. Les rues de la capitale industrielle du monde sont devenues moins sûres que ces grands chemins où, en des temps moins

policés, on arrêtait les diligences. Non-seulement il est dangereux de parcourir, la nuit venue, les quartiers même les mieux éclairés et les plus fréquentés, mais il n'est pas jusqu'aux voitures de place qui ne soient menacées. Le soir, les femmes ne sortent plus, et les hommes sortent le moins qu'ils peuvent. Tel qui a une emplette à faire, quand le gaz a remplacé le jour, s'en abstient, de peur d'être *garrotté* en route; tel qui voudrait aller au spectacle met en balance le plaisir et le danger. Je connais des journalistes qui, ayant à parcourir chaque nuit la distance considérable qui sépare Fleet street de Saint-John's-Wood, ne font jamais qu'en voiture, maintenant, la route qu'ils faisaient jadis à pied, aimant mieux grever outre mesure leur budget des dépenses que s'exposer à avoir le cou tordu ou le crâne brisé. Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, les « cabs » auront bientôt cessé d'être un refuge qu'on puisse considérer comme absolument inviolable.

Pour comble, voici que les « cabmen » en sont venus à mesurer leurs exigences au besoin qu'on a d'eux, et, dans un meeting tout récent, ils ont élevé des prétentions qui, s'ils parvenaient à les faire prévaloir, mettraient le public à leur merci.

En attendant, c'est à qui s'armera. On achète des bâtons, on achète des pistolets, on achète des assommoirs; quelques-uns se munissent de poignards; il en est qui parlent de porter des épées. La nécessité de se mettre en défense est si bien l'objet de la préoccupation générale, qu'une foule d'esprits sont en éveil sur les moyens à prendre ou à conseiller. Les suggestions les plus bouffonnes, les annonces les plus extraordinaires trouvent place dans les journaux; et, par exemple, quelqu'un a recommandé vivement au public l'usage d'un épais collier de cuir, garni de gros clous,

comme ceux qu'on met aux chiens de combat. Un autre a annoncé la vente d'une espèce de gros chiens qu'il dit admirables à employer contre les *garotters* (*étrangleurs*), attendu qu'ils ne dévorent les gens que sur l'ordre exprès qu'ils en reçoivent.

Comme tout cela est rassurant!

Et notez bien que le port d'armes, généralisé, risque de devenir un danger plus formidable encore que celui qu'il s'agit d'éviter. Quelle riante perspective que celle d'être tué dans l'ombre par un ami qui, effrayé mal à propos, et vous prenant pour un voleur, aura fait feu, pour plus de précaution!

N'est-ce pas une honte pour l'Angleterre qu'un semblable état de choses y ait été possible, et se prolonge et s'aggrave! Les journaux retentissent de plaintes. Dans l'intérieur des familles, on s'étonne, on s'inquiète, on se demande quand et comment cela finira! Inutiles clameurs! alarmes superflues! La force, qui est censée représenter la puissance sociale, et qui a charge de protéger les individus, ne donne pas signe de vie. On la cherche partout, et on ne la rencontre nulle part.

Serait-ce parce que le problème, trop négligé, est devenu en effet très-difficile à résoudre?

Il est des gens qui aiment à se persuader que le mal vient de ce qu'on a imprudemment cédé aux inspirations d'un sentiment exagéré de philanthropie; de ce qu'on a cru les criminels susceptibles de conversion; de ce qu'on les a traités avec trop de douceur; de ce qu'on en a rendu beaucoup à la liberté avant l'expiration de leur peine; en un mot, de ce qu'on est entré dans le système des *Ticket of leave*. Mais ceux qui pensent ainsi se trompent. Le système des *Ticket of leave* a été adopté, — le *Times* en

convenait l'autre jour, — non par choix, mais par nécessité. Lorsque les colonies refusèrent d'être moralement empestées pour que l'atmosphère de la métropole se purifiât ; lorsqu'il fallut, en conséquence, renoncer à la transportation, l'Angleterre, en ce qui concernait les criminels, se vit dans un grand embarras. Les pendre indistinctement, l'adoucissement des mœurs et la justice s'y opposaient. Les nourrir en prison à tout jamais, c'était encourir une dépense dont l'accroissement indéfini effrayait les plus résolus. D'ailleurs, les prisons risquaient d'être bientôt encombrées ; et ne fallait-il pas de la place pour les nouveaux venus ? On prit donc le parti de mettre au large, s'ils se montraient disposés au repentir, des malfaiteurs qu'on ne pouvait ni renvoyer, ni garder, ni tuer, ni nourrir.

Je m'arrête. Pour trouver la cause du fléau qui vient d'être décrit, il serait indispensable de porter la lampe dans des profondeurs où, malheureusement, peu de penseurs ont le courage de descendre, et que nul homme d'État ne se croit tenu d'explorer. Il y va pourtant de l'intérêt de tous, de tous sans exception ; car la misère et la corruption des uns font la peur des autres.

CXI

14 décembre.

Une scène en Irlande.

Une scène caractéristique vient de se passer en Irlande; et, ce qui est plus caractéristique encore, c'est la répugnance manifeste des journaux anglais à en faire le sujet de leurs commentaires. Il semble qu'ils aient peur d'en dire trop; et en effet, la scène dont il s'agit est de nature à éclairer d'un jour sinistre les rapports de l'Irlande avec l'Angleterre.

Quelques mots d'abord sur les faits antérieurs qui servent à l'expliquer.

La misère, on le sait, est l'état permanent de l'Irlande. On pourrait affirmer sans exagération que, depuis son union forcée avec l'Angleterre, l'Irlande n'a cessé d être en peine de sa nourriture, de son vêtement et de son gîte. L'Irlande est le pays classique de la faim. Il est des temps toutefois où, une misère accidentelle venant s'ajouter à sa misère permanente, l'Irlande s'agite et crie au secours, comme si sa condition normale, hélas! n'était pas de souffrir! L'année dernière, par exemple, ce ne fut qu'un long gémissement poussé par la patrie d'O'Connell : l'Irlande était en proie à la famine, ou, en d'autres termes, l'Irlande avait plus faim qu'à l'ordinaire! Ses représentants à la Chambre des Communes présentèrent de son extrême détresse des tableaux à

faire frémir; ils demandèrent tour à tour, pour leur pays, justice et pitié; ils adjurèrent le Parlement de s'occuper de cette question navrante; ils se répandirent en plaintes passionnées contre l'administration de sir Robert Peel, accusée par eux d'une insouciance systématique et cruelle. Tout cela, il faut bien le reconnaître, ne produisit en Angleterre que fort peu d impression. Sir Robert Peel nia l'étendue, j'allais dire la réalité du mal; et les Anglais aimèrent à se persuader qu'il avait raison. Les plaintes des membres pour l'Irlande furent attribuées par les uns à une tactique politique; par les autres, à cet esprit d'exagération qu'on regarde ici comme un des traits du caractère irlandais; par d'autres, enfin, au désir de rendre l'administration odieuse. Non-seulement on mit l'existence d'une famine irlandaise en doute, mais le doute revêtit, dans certains journaux anglais, une forme railleuse et offensante. C'était jeter de l'huile sur un brasier; c'était ajouter à cet amer trésor de ressentiments, accumulé depuis des siècles dans les cœurs irlandais.

Un incident, qui faillit devenir dramatique, envenima la situation.

Au nombre des Irlandais qui siégent à la Chambre des Communes figure un homme appartenant à une des plus nobles et des plus anciennes familles d'Irlande. Son nom est O'Donoghue, ou, comme on dit ici, Le O'Donoghue. Connu pour l'ardeur du sentiment qui le porte à vouloir une Irlande indépendante, une Irlande seule maîtresse de ses propres destinées, il a dû à sa haine de la domination anglaise d'acquérir de l'influence parmi le peuple dans son pays. Il est un de ceux qui y marchent à la tête du parti des mécontents en guenilles; et la révolte de la faim, si elle éclatait, se mettrait volontiers à ses ordres.

Eh bien, dans les débats auxquels la famine irlandaise donna

lieu au sein du Parlement, il advint que, faisant allusion à un meeting où Le O'Donoghue avait occupé le fauteuil, sir Robert Peel parla de ce meeting en termes non moins méprisants pour celui qui l'avait présidé que pour ceux qui le composaient.

L'injure fut vivement ressentie par Le O'Donoghue, et il n'eut rien de plus pressé que d'envoyer un cartel à sir Robert Peel. Celui-ci crut devoir en référer au chef de l'administration dont il faisait partie. Lord Palmerston, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, s'opposa vivement à ce qu'il fût donné suite à cette affaire, et même il accusa Le O'Donoghue devant la Chambre des Communes de s'être rendu coupable, par une provocation, de ce qu'on appelle en langage parlementaire, de ce côté du détroit, *breach of privilege*. Il n'y eut donc pas de sang répandu; et, si tout s'était borné là, nul n'aurait eu sujet d'en être surpris ou de s'en plaindre, le duel, en Angleterre, étant non-seulement défendu par la loi, mais réprouvé par l'opinion. Malheureusement, la presse anglaise prit feu pour sir Robert Peel avec une violence inouïe. Le O'Donoghue, dont le seul crime était, au bout du compte, d'avoir demandé respect pour son honneur, au risque de la vie, fut traité dans la plupart des journaux anglais de misérable fanfaron ; ils lui imputèrent d'avoir bassement courtisé le bruit; ils le peignirent comme un comédien de carrefour en quête de tréteaux; ils épuisèrent contre lui le vocabulaire de l'injure. Ai-je besoin de dire l'effet que dut naturellement produire en Irlande ce déchaînement de rage à l'égard d'un Irlandais, à propos d'une querelle née de la question irlandaise? La popularité de Le O'Donoghue s'en accrut; et, plus complétement que jamais, il se trouva personnifier, dans son pays, les antipathies, les ressentiments, les colères de ceux dont le cœur y bat sous des haillons.

J'arrive maintenant à l'étrange et tumultueuse scène dont j'ai à vous entretenir. Elle s'est passée, mardi dernier, dans un meeting tenu à Tralee, et dont l'objet était de solliciter en faveur des malheureux ouvriers du comté de Lancastre les sympathies du peuple irlandais.

A une heure, le haut shériff, major Crosbie, occupa le fauteuil. Mais, longtemps avant, la salle et les galeries avaient été inondées par la foule, foule déguenillée, foule hâve, dont l'attitude ne révélait que trop visiblement les dispositions violentes.

Étaient présents plusieurs personnages de marque, parmi lesquels le colonel Herbert, membre du Parlement; le rév. Dr Moriarty, évêque catholique, et un frère du célèbre Daniel O'Connell.

Au colonel Herbert avait été confié le soin de lire et d'appuyer la « résolution » spécifiant l'objet du meeting. Mais à peine a-t-il ouvert la bouche que sa voix est étouffée par une tempête de cris, de grognements, de hurlements. Il insiste : les clameurs redoublent.

— Enfants, s'écrie M. O'Sullivan, avec une exaltation tout irlandaise, écoutez-le, écoutez-le; les hommes de Castle-Island, qu'il chassa il y a quelque temps de leurs foyers, sauront bien lui répondre.

A ces mots, de frénétiques applaudissements retentissent. Au milieu du tumulte, une voix s'élève pour dénoncer l'injuste distribution des secours envoyés d'Angleterre dans le temps de la famine. Le colonel Herbert demande à repousser cette imputation, à prouver qu'elle est calomnieuse. Vains efforts! A son tour, le rev. Dr Moriarty se lève. C'est un catholique, celui-là, c'est un prêtre, c'est un évêque : que de titres au respect d'un auditoire composé de prolétaires irlandais! Mais il sympathise avec l'Angleterre, ce

catholique, ce prêtre, cet évêque; et, s'il se lève, c'est pour demander, devant les affamés de l'Irlande, qu'on aille au secours des affamés de Manchester; comme si la détresse des seconds avait plus de droit à l'intérêt public que celle des premiers! comme si, dans le comté de Kerry, il n'y avait pas autant et plus de malheureux à secourir que dans le comté de Lancastre! Voilà l'envieuse pensée qui se lit sur tous les visages; voilà le cri qui s'échappe de toutes les lèvres; voilà le sentiment qui produit ce phénomène : un évêque catholique hué par des prolétaires irlandais! Mais tout à coup grand silence. C'est Le O'Donoghue qui va parler.

— Bien que je ne sois, dit-il en commençant, qu'un humble particulier...

— Vous, un humble particulier! lui crie-t-on des diverses parties de la salle, vous êtes un prince! Vous êtes le prince des lacs! Vous êtes le plus grand citoyen d'Irlande! Vous êtes roi.

Et, sans plus tarder, ordre est donné à tous les assistants de se découvrir, ordre auquel James O'Connell refuse courageusement d'obéir. O'Donoghue profite d'un moment de silence pour dire que la détresse des ouvriers du Lancashire est fort exagérée; que beaucoup d'entre eux, après tout, ont de l'argent dans les banques d'épargne; qu'il n'en est pas de même des ouvriers irlandais. Il rappelle amèrement l'indifférence déployée par le gouvernement anglais dans la question de la famine irlandaise, et termine par cette déclaration qu'accueille un tonnerre d'applaudissements :

— Tant que la détresse existe chez nous, notre premier devoir est de la soulager.

Nouvelles clameurs. Bientôt la confusion est au comble. Le haut shériff est contraint de quitter le fauteuil, et sort de

la salle, suivi de quelques-uns des assistants. Un indescriptible transport s'empare de la foule. O'Sullivan parle ouvertement de rébellion ; il se vante d'avoir été un des agents les plus actifs du mouvement irlandais de 1848 ; il s'étonne que Smith O'Brien ne soit pas là ; il accuse James O'Connell d'avoir trahi la cause que servit si puissamment son illustre frère ; il désigne Le O'Donoghue comme le futur souverain de l'Irlande affranchie, et déclare soupirer après le jour où il le verra couronner. Des acclamations passionnées saluent cet espoir, si audacieusement exprimé, et la foule se sépare dans une sorte d'ivresse morale où la joie du triomphe prédit se mêle à la fureur.

Que vous semble de tout ceci, Monsieur? N'est-ce point là un frappant et menaçant symptôme de l'état des esprits en Irlande? Et Dieu sait s'il n'en existe pas de plus terribles encore ! Parlerai-je de la guerre affreuse que le tenancier irlandais a déclarée au landlord, qu'il considère comme son tyran ? Parlerai je de ces meurtres si fréquents, dont il est impossible de découvrir la trace, parce que les meurtriers, comme autrefois les bandits en Corse, trouvent partout un refuge, partout des protecteurs, partout des complices ?

Il existe un abîme entre l'Irlande catholique et l'Angleterre protestante ; entre l'Irlande, que la misère dévore, et l'Angleterre, qui regorge de richesses ; entre l'Irlande, d'origine celtique, et l'Angleterre, d'origine saxonne. Bien imprudents ceux qui, dans le second de ces deux pays, donnent pour motif des étranges sympathies que la révolte des planteurs du Sud contre le Nord, en Amérique, leur inspire, le droit que les propriétaires d'esclaves ont de proclamer leur indépendance l'épée au poing !

CXII

20 décembre.

M. Bright à Birmingham.

Avant-hier, après un long silence, très-remarqué, M. Bright remplissait de sa voix vibrante le vaste hôtel de ville de Birmingham, où près de cinq mille citoyens étaient accourus pour l'entendre.

A ses côtés était M. Scholefield, représentant, comme lui, de Birmingham à la Chambre des Communes. M. Scholefield, avec qui j'ai l'honneur d'être lié, est un homme du plus aimable esprit, et d'un esprit dont le tour est essentiellement français. Familiarisé par un long séjour en France avec nos mœurs, nos habitudes, nos idées, et parlant notre langue aussi bien que s'il était né à Paris, M. Scholefield est, de tous les Anglais de ma connaissance, le dernier que je me serais attendu à voir embrasser la cause des planteurs américains; d'autant que le parti libéral, à la Chambre des Communes, n'a pas d'organe plus dévoué et plus persévérant que lui. Il est pourtant trop vrai que M. Scholefield est partisan du Sud, et rien ne montre mieux la force du courant qui entraîne de ce côté, en Angleterre, les opinions et les sympathies.

A Birmingham, M. Scholefield, quoique d'accord avec M. Bright sur la plupart des questions de politique inté-

rieure, n'a pas hésité à se séparer ouvertement de lui sur la question d'Amérique. Non qu'il aille jusqu'à vouloir d'une intervention, ce qui serait, selon lui, aller au-devant de la guerre, ou d'une médiation, ce qui serait, selon lui, s'attirer l'affront d'un refus; mais ce qu'il désire, c'est que l'Angleterre prenne enfin le parti de reconnaître le Sud.

Un fait que je me réjouis d'avoir à vous signaler, c'est que cette déclaration de M. Scholefield a reçu d'une partie notable de l'auditoire un accueil assez peu favorable. Et cela n'a rien d'étonnant pour qui sait combien, dans les grands centres manufacturiers, les tendances de la population ouvrière, en ce qui touche l'Amérique, diffèrent de celles de l'Angleterre prise dans son ensemble. On a eu beau répéter sur tous les tons à ces malheureux ouvriers que leur détresse ou celle de leurs frères avait sa source dans l'obstination cruelle du Nord; que le mal venait de ce qu'on n'avait pas de coton, et qu'on n'avait pas de coton parce que le Nord prétendait *per fas et nefas* subjuguer le Sud, un instinct sûr leur a fait dire à tous : « Nous ne pouvons être pour le travail esclave, nous les hommes du travail libre. »

Aussi de vifs applaudissements ont-ils éclaté, lorsque M. Bright s'est levé, laissant lire sur son visage l'intention de répondre à son collègue.

M. Bright a commencé par rejeter la responsabilité de la crise du Lancashire sur la défunte Compagnie des Indes, qu'il accuse de n'avoir pas encouragé la culture du coton indien, en prévision de ce qui arrive aujourd'hui. A l'appui de cette accusation, il a rappelé que, dans les trois années qui suivirent l'abolition du monopole de la Compagnie, abolition décrétée en 1814, l'importation du coton indien s'éleva de 17,000 à 500,000 balles, à tel point qu'en 1818 l'Angleterre reçut plus de coton des Indes que ne lui en envoyèrent

les États-Unis. Comment fut arrêté ce mouvement d'ascension? Il fut arrêté, selon M. Bright, par l'énormité des taxes dont les directeurs et le Bureau de contrôle accablèrent la production. En 1846, il fut constaté que trois farthings par livre étaient tout le bénéfice qu'avaient à se partager, en fait de coton, le cultivateur de Surate et le marchand de Bombay. Cet état de choses devait naturellement amener l'extinction presque absolue du commerce de coton indien; et c'est ce qui explique l'activité imprimée à la production du coton d'Amérique, laquelle, représentée en 1840 par le chiffre de 2 millions de balles, l'était par le chiffre de 4 millions en 1860, ce qui signifie qu'elle s'était accrue du double dans l'espace de vingt ans.

Tout cela est vrai; et ce qui est vrai aussi, c'est qu'il n'a pas dépendu de M. Bright que, dès 1847, l'Angleterre ne portât sérieusement son attention sur les causes qui, suivant l'expression énergique de l'orateur, étranglaient la culture du coton dans les Indes. Lui-même, il a tracé en termes d'une singulière amertume l'historique de ses efforts, souvent renouvelés, et toujours déjoués par une politique insouciante ou routinière. Mais admettons que le comité dont M. Bright provoqua la formation en 1847, et qui condamna le système du gouvernement indien en ce qui touchait l'agriculture, eût fait prévaloir ses vues; admettons que la commission royale d'enquête dont M. Bright demanda l'établissement en 1850, sans pouvoir vaincre la résistance de sir John Hobhouse, eût été instituée et fût entrée en jeu; admettons enfin que, par l'allégement des taxes, on eût offert au cultivateur indien l'appât d'un bénéfice plus considérable, reste toujours la question de savoir si, le coton américain étant d'une qualité supérieure et le marché américain plus rapproché, l'Inde aurait pu, sur ce terrain, tenir tête à l'Amérique.

Voilà ce que M. Bright aurait dû prouver, et voilà ce qu'il a entièrement passé sous silence.

Du reste, que le gouvernement anglais, dans le passé, ait manqué oui ou non de prévoyance, ce n'est point là, il faut bien le dire, ce que le public, à l'heure qu'il est, tient à savoir, et le gouvernement crierait, je crois, volontiers à M. Bright ce que l'enfant de la fable, tombé dans l'eau, crie au magister qui le gourmande : « Eh ! mon ami, tire-moi du danger, tu feras après ta harangue. » M. Bright a pressenti cela, et il se tenait prêt à proposer ce qu'il estime le remède souverain. Ce remède consisterait à exempter d'impôt pendant cinq ans toute terre consacrée, dans les Indes, à la culture du coton.

Le procédé est fort simple sans doute, et il est permis d'espérer que ce genre d'encouragement, joint à l'élévation actuelle des prix, aurait quelque influence sur le mouvement du marché indien. Toutefois, je crains bien que M. Bright ne s'abuse en se figurant que, le jour où ce système serait appliqué, les maux du Lancashire toucheraient à leur terme. Il y a, malheureusement, une raison qui, quoi qu'on fasse, éloigne du coton indien la spéculation et les capitaux. Cette raison est la peur de la concurrence ruineuse que lui feraient, dans le cas où la guerre d'Amérique prendrait fin, les masses de coton accumulées dans le Sud et auxquelles la paix rouvrirait le chemin de l'Europe. C'est là, ainsi que l'a plusieurs fois déclaré M. Cobden, dont M. Bright ne récusera pas l'autorité, une menace qui pèse fatalement sur le marché, dès qu'il s'agit de coton, et qui paralyse tout.

M. Bright est convaincu que le Sud sera écrasé; il affirme que c'en est fait du coton produit par le travail esclave : très-bien. Mais que de gens pensent ici le contraire, à commencer par M. Gladstone ! Pour que l'Angleterre tour-

nât décidément les yeux du côté de l'Inde, il faudrait qu'elle crût au triomphe définitif du Nord, et elle n'y croit pas.

D'un autre côté, cette exemption d'impôt que M. Bright demande en faveur d'une certaine catégorie d'hommes, et dans le but avoué de favoriser un certain genre de travail, qu'est-ce autre chose qu'une application de la théorie des primes d'encouragement? Ici se présente une objection que M. Bright n'a pas prévue, et qui déjà s'est fait jour, sous forme d'argument *ad hominem*, dans les colonnes du *Times* et dans celles du *Morning-Herald*. Comment M. Bright, le libre échangiste par excellence, peut-il invoquer l'intervention du gouvernement dans le domaine des échanges? Comment lui, un des plus rudes adversaires du système protectionniste, en est-il venu à appeler le système protectionniste au secours? Et comment n'a-t-il pas vu que cette portion du revenu public dont il demande qu'on décharge les cultivateurs de coton, il y aurait à la remplacer par de nouvelles taxes sur la population indienne, qu'on achèverait ainsi d'épuiser pour alléger la détresse d'un comté d'Angleterre?

Où M. Bright a triomphé, c'est dans la partie de son discours qui se rapporte à la question de l'esclavage. Jamais l'émotion d'une âme indignée ne s'exhala en termes plus éloquents. Quoi! être l'Angleterre, avoir devant soi le Sud, qui veut non-seulement maintenir l'esclavage, mais l'étendre; avoir devant soi le Nord, qui vient d'en proclamer l'abolition, et tendre la main au Sud! M. Bright a bien fait d'insister sur ce point, car c'est celui que les partisans du Sud s'étudient avec le plus de soin à mettre dans l'ombre.

A les entendre, les deux ennemis qui sont en présence par delà l'Atlantique sont l'esprit d'indépendance nationale, représenté par le Sud, et l'esprit de conquête, représenté

par le Nord. « Dans quelle partie du monde », s'est écrié M. Scholefield, « les Anglais pourraient-ils voir sans un sentiment de sympathie une nation qui lutte pour son indépendance? » Mais qu'est-ce à dire? Est-ce une indépendance digne de vos hommages que celle qui consiste à réduire à l'état de bétail une partie de la race humaine? La liberté qui a votre culte, est-ce donc la liberté d'être tyran?

Ce qu'il y a de triste à constater, c'est que les mêmes hommes qui nomment « revendication du principe d'indépendance nationale » la rupture brusque, violente, injustifiable, du *contrat volontaire* en vertu duquel le Sud et le Nord avaient vécu si longtemps unis; oui, ces mêmes hommes ne parlent qu'avec horreur de toute tentative ayant pour but de détacher l'Irlande de l'Angleterre.

Ou je me trompe fort, ou les partisans des confédérés du Sud feraient bien de songer à l'Irlande, lorsqu'il font sonner si haut, sous le nom d'indépendance, le droit de la partie à se détacher du tout. Les Irlandais ne sont pas de la même race que les Anglais; ils ne professent pas la même religion; ils n'ont ni les mêmes mœurs, ni le même caractère; et quand ils lisent l'histoire de leur *union* avec les Anglais, ils n'y trouvent que souvenirs irritants. S'ils allaient d'aventure se croire plus fondés que les planteurs du Sud à réclamer les bénéfices d'une nationalité indépendante, qu'auraient à leur répondre M. Scholefield et ceux qui, comme lui, vont répétant sans cesse : « Dans quelle partie du monde les Anglais pourraient-ils voir sans un sentiment de sympathie un peuple qui lutte pour son indépendance? »

CXIII

26 décembre.

Les gens suspects d'aliénation mentale en Angleterre.

« Or donc, mariez-vous... Or donc, ne vous mariez pas. » Ainsi parle Rabelais, après avoir bien pesé le pour et le contre, relativement à la grande question de savoir si l'on fait bien de se marier. Si Rabelais avait vécu de nos jours en Angleterre, il aurait eu, j'imagine, une raison de plus à inscrire sur la liste des motifs à donner en faveur de la conclusion négative ; et cette raison, que vous ne devineriez jamais, est qu'ici un mari, s'il est bien décidé à croire sa femme infidèle, risque, pour ce seul fait, et sur le simple certificat de deux médecins, d'être appréhendé au corps, arraché de chez lui, traîné dans une maison de fous, et, là, traité comme un homme qui a perdu la raison, ce qui suffit pour qu'il la perde.

Ce que je vous dis a l'air d'une plaisanterie. Mais point ; la chose est des plus sérieuses : le procès en dommages-intérêts qui vient d'être gagné par un M. Hall contre un certain docteur Semple en est la preuve.

Ce M. Hall est, à ce qu'il paraît, un brave homme qui n'a jamais donné d'autre marque de folie qu'une disposition prononcée à mettre en doute la vertu de sa femme. Aux yeux de la dame, il ne pouvait y avoir pire espèce de folie, comme bien vous pensez. Elle s'est donc avisée un beau

jour, après trente ans de mariage, qu'il y avait lieu à enfermer son mari dans un hôpital d'aliénés. Cette longue union de trente ans n'avait pas été sans nuages, cela va sans dire. M. Hall n'était pas toujours en belle humeur; et madame Hall, qui aimait fort à mettre en gage les effets de son mari, avait, en outre, le travers de donner des proportions épiques à la moindre querelle conjugale. A part cela, rien de vraiment dramatique ne s'était passé dans l'intérieur de cette famille; rien qui fût de nature à faire prévoir qu'Othello en viendrait à étouffer Desdemona sous les coussins de son lit. Mais la question n'était pas là. Madame trouvait tellement étrange qu'on osât la soupçonner, qu'à ses yeux nul signe d'aliénation mentale ne pouvait être plus décisif. Par qui fut-elle mise au courant de la législation d'Angleterre sur les aliénés, et comment parvint-elle à mesurer si bien la force de l'arme qu'une législation pareille lui mettait entre les mains? Ceci est un mystère que le procès n'a pas éclairci. Toujours est-il que sur ce point elle savait parfaitement à quoi s'en tenir.

Elle s'ouvre donc de ses alarmes et de son projet à deux médecins qui jouissaient de sa confiance; elle montre à l'un d'eux un miroir qu'elle assure avoir été brisé par son mari d'un coup de pelle. Le savant homme frémit à cette vue : plus de doute, M. Hall est atteint d'un dérangement du cerveau! Là-dessus, le docteur Semple court chez le mari, pour le soumettre bon gré malgré à un examen approfondi, lui tâter le pouls, lui faire montrer sa langue, et lui prouver par vives raisons qu'il est fou à lier. Naturellement, celui-ci est fort surpris et non moins choqué de cette visite inattendue. Mais, au lieu de jeter le docteur à bas de l'escalier, ce qu'eût peut-être fait en pareille occurrence un homme en pleine possession de ses facultés,

il se contente de regarder d'un air étonné celui qui veut le sauver à toute force, et, qui pis est, il le regarde fixement. Vous rappelez-vous la fameuse scène où Jean-Jacques Rousseau puisa la conviction que Hume, son bienfaiteur, était au fond son plus cruel ennemi? « Un soir, comme David Hume et moi étions assis en silence au coin du feu, je surpris ses yeux fixés ardemment sur les miens. Tout à coup il me lança un regard... Ah! ce regard de Hume! ce regard! » Eh bien, le regard de Hume ne produisit pas plus d'effet sur Rousseau que celui de M. Hall n'en a eu sur le docteur Semple. De son côté, M. Guy, l'autre médecin, avait dans la véracité de madame une confiance aussi grande que l'était peu celle que sa vertu inspirait à son mari. C'en est fait : les deux certificats requis sont signés par les deux répondants de l'impeccabilité de la dame, et voilà le pauvre M. Hall conduit sans plus de délai dans une maison d'aliénés. Or, ce terrible docteur Semple tenait tant à guérir le malheureux homme de la manie d'être libre que, le jour même, il écrivait au gardien de l'établissement : « Surtout ne le laissez par sortir; c'est un fou dangereux. »

Heureusement, il y a un Dieu aussi pour les maris sceptiques. Il s'est trouvé que l'un des deux certificats était irrégulier dans la forme. Sans cette circonstance, véritablement providentielle, nul ne peut dire au juste pendant combien de temps M. Hall serait resté ce que j'appelle sans détour enterré vif; car, c'est une opinion très-répandue parmi les médecins aliénistes que les fous sont pleins de ruse et s'entendent merveilleusement à vous donner le change sur leur état mental; de sorte que notre malade supposé aurait fort bien pu se montrer indubitablement raisonnable, sans être pour cela élargi, avant d'avoir

eu à traverser une douloureuse et humiliante épreuve.

Quoi qu'il en soit, une fois mis en liberté, il n'a eu rien de plus pressé que d'en appeler aux tribunaux de l'excès de tendre sollicitude dont il avait été l'objet, et il est résulté du procès que l'ordre d'emprisonnement avait été donné, non-seulement sans raisons suffisantes, mais en vertu de raisons dérisoires.

Ce n'est pas, bien entendu, ce dont nos deux médecins sont tombés d'accord. Avec un courage digne d'une meilleure cause, ils ont soutenu jusqu'au bout que le mal dont ils avaient poursuivi la guérison, sans reculer devant les moyens extrêmes, était « *une maladie de quelques-uns des sentiments propres à engendrer la passion, la violence, le meurtre.* » La théorie n'est pas rassurante, et les maris qui font mauvais ménage avec des femmes susceptibles n'ont qu'à se bien tenir !

Ce qui doit les rassurer un peu toutefois, c'est la déclaration solennelle du juge, lequel s'est exprimé en ces termes : « *Un mari peut détester sa femme et n'être pas fou.* » M. de la Palisse et Salomon n'auraient pas mieux dit.

Restait à savoir si le docteur Semple en serait quitte pour la peur. Le jury, composé de bonnes gens, n'a pas voulu croire que les deux médecins eussent été animés de mauvaises intentions; mais, composé comme il l'était de maris, il n'a pas voulu non plus amnistier les erreurs commises à la légère en ces matières délicates, et le docteur Semple s'est vu, en conséquence, condamné à 150 livres sterling de dommages-intérêts.

Ce procès, qui a vivement intéressé l'opinion publique, est en effet d'une haute importance, en ce qu'il met à nu les vices de la législation anglaise concernant les aliénés, lé-

gislation qui touche par tous les côtés au grand principe de la liberté individuelle.

Chose curieuse! En France, où les gouvernements ont toujours fait si bon marché de ce principe dans leurs rapports avec les êtres doués de raison, il est sauvegardé par la loi sur les aliénés avec une prévoyance admirable et un luxe de précautions auquel il serait difficile de rien ajouter; tandis qu'en Angleterre, où l'individu est si puissamment protégé contre toute tentative d'arbitraire politique, il se trouve livré presque sans défense à l'arbitraire médical.

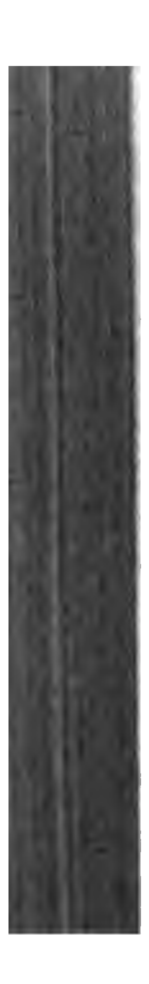
Et d'abord, dans le fait de l'emprisonnement d'un homme atteint ou supposé atteint d'aliénation mentale, — je dis emprisonnement, parce qu'une maison d'aliénés est, après tout, une prison, — l'autorité ici n'a nullement à intervenir. Deux médecins quelconques n'ont qu'à signer chacun un certificat concluant dans le sens de l'aliénation, pour que l'individu désigné soit arrêté et conduit en lieu sûr par des agents à leurs ordres et sans recours aucun à l'autorité. Il y a plus : rien ne s'oppose à ce que cet individu soit mis dans une maison de santé appartenant à l'un des deux médecins qui l'y font mettre!

Quant à la manière dont la loi veut que les certificats soient rédigés, c'est là encore un point très-critiquable. Il est loisible, par exemple, au médecin signataire de citer à l'appui de son opinion, non-seulement les faits observés par lui-même, mais ceux qu'il connaît par ouï-dire. S'il lui plaît de fonder son opinion sur ce qu'il tient de son confrère, — ce qui réduit le témoignage de deux hommes de la science à celui d'un seul, — il n'y a dans la loi aucune disposition qui l'en empêche. Enfin l'obligation d'une enquête sérieuse préalable n'est pas spécifiée.

Les seules mesures qui, au point de vue social, soient

protectrices de l'individu enfermé comme fou dans un établissement particulier, consistent dans les pouvoirs confiés par le lord-chancelier à deux commissaires nommés « *masters in lunacy*, » devant qui sont portées les questions relatives aux aliénés, et qui sont aux appointements de 2,000 livres sterling, avec pension de retraite. Il entre naturellement dans les fonctions des « *masters in lunacy* » de visiter de temps en temps les établissements placés sous leur surveillance, lesquels sont, en outre, sujets à être visités, à des époques indéterminées, par deux médecins et un homme de loi, dont c'est l'office. La loi porte que les aliénés doivent être visités au moins une fois par an : ses prescriptions ne vont pas au delà. Si celui qu'on suppose frappé d'aliénation mentale demande à être examiné devant un jury, sa demande peut lui être accordée par le lord-chancelier ; mais les frais de la procédure risquent d'être énormes. Je me souviens de vous en avoir fourni une preuve saisissante en vous rendant compte de l'affaire Windham.

Une chose que vous aurez peut-être de la peine à croire, c'est que lorsqu'un individu, ayant commis un meurtre sous l'empire de la folie, est envoyé à Bedlam, il est condamné à ne pouvoir plus recouvrer sa liberté, même dans le cas où il recouvrerait sa raison. *Lasciate ogni speranza*... Et pourquoi? Parce que l'on considère que la société a le droit de se protéger contre le danger d'une récidive. Encore une de ces anomalies qui étonnent un étranger, quand il cherche à se rendre un compte exact de l'esprit qui a dicté les institutions et gouverne les mœurs de ce peuple puissant et singulier! Car enfin, s'il est un pays au monde où l'on se tienne en garde contre les abus du principe préventif, c'est assurément l'Angleterre, et pourtant c'est en vertu de ce principe qu'un homme y est exposé au malheur affreux d'expier



la loi sur les aliénés a
luxe de précautions ar
tandis qu'en Anglet
protégé contre tout
trouve livré presqu
Et d'abord, dan
atteint ou suppo
emprisonnement.
tout, une prison.
Deux médecins
certificat concl
l'individu désig
agents à leurs
y a plus : rie
dans une mai
decins qui l'y
Quant à l
soient rédig
est loisible,
l'appui de s
lui-même,
de fonder s
ce qui rédı
à celui d'u
qui l'en em

ANNÉE 1863

par une captivité sans fin le résultat d'une aberration involontaire et passagère.

De cet aperçu il vous sera aisé de conclure qu'en ce qui regarde les aliénés, la législation anglaise est fort défectueuse. Mais, par bonheur, la pratique vaut beaucoup mieux que la loi. De nombreux abus seraient possibles, mais il y aurait injustice à dire que de nombreux abus se produisent; et, à cet égard, il est certain que l'opinion publique s'exagère considérablement la nécessité d'une réforme. Il est vrai qu'il s'agit de la liberté individuelle, c'est-à-dire d'une de ces questions sur lesquelles John Bull n'entend pas plaisanterie. Aussi une prompte réforme du « *Lunacy-act* » est-elle réclamée à grand cris; et le procès dont je viens de vous rendre compte, par l'émotion qu'il a produite, ne contribuera pas peu à conduire au résultat désiré.

ANNÉE 1863



ANNÉE 1863

CXIV

5 janvier.

Christmas.

Voilà huit jours que l'Angleterre est au pouvoir d'une grande armée d'invasion, composée de héros dont le plus grand n'a pas trois pieds de haut. Elle est souriante, elle est charmante, l'armée envahissante dont je parle ; mais jamais les hordes d'Attila et de Gengis-Khan ne l'égalèrent en rapacité. Dieu sait quel tribut elle a déjà levé sur le pays conquis ! Mais quand vient cette admirable fête que nous nommons Noël, et que les Anglais nomment *Christmas*, le moyen de résister aux enfants ! Ce jour-là, le magister jette au loin sa férule ; les livres ennuyeux se ferment d'eux-mêmes ; le cabinet du *paterfamilias*, ce sanctuaire inviolable, est saccagé en triomphe ; la maison est mise sens dessus dessous, et chacun de rire.

Les enfants, voilà les tyrans, ce jour-là. Leur despotisme est d'autant plus sûr de son fait, que chacun semble

ravi de s'y soumettre. Pour eux les marchands de joujoux étalent leurs plus brillants trésors, les pâtissiers et les confiseurs leurs plus succulentes richesses; pour eux les libraires se trouvent posséder à point nommé des myriades d'estampes et d'enluminures, et de jolis petits livres où la pensée humaine ne se montre vêtue que de velours et d'or; pour eux on improvise, en ces heures suprêmes, toutes sortes de jeux, de contes, de charades et de chansons; pour eux le misanthrope se déride, et les barbons se font enfants.

Et les pantomimes donc! Et les belles fées dont la baguette ouvre des cavernes de diamant! Et Arlequin, Paillasse, Pantalon, Colombine! Pour qui toutes ces merveilles, je vous prie? Les pantomimes, c'est là le domaine incontesté des enfants, à Christmas. Mais il faut voir avec quelle générosité ces bons chers petits princes nous admettent, nous autres qui avons cessé d'être enfants, hélas! à partager leurs plaisirs! Grâce à eux, la pantomime fait le bonheur du papa, de la maman, de l'oncle, de la tante, que dis-je? des grands-pères, des grand'mères, de tout le monde. Citez-moi un théâtre à Londres qui, à l'époque de Christmas, soit assez osé pour ne pas donner une pantomime! Et quel prodigieux luxe de décors! Comme il s'entend bien, ce peuple qu'on dit brouillé avec l'art, à faire passer sous nos yeux toutes les magnificences du monde des fées! Quel argent prodigieux dépensé en lacs enchantés, en rivières fantastiques, en paysages splendidement impossibles, en figurantes à visage de déesse suspendues dans les airs! Ce que je prise fort aussi, quant à moi, c'est ce génie de la mascarade qui, en aucun pays de la terre, ne se déploie avec autant de puissance qu'en Angleterre, — à l'époque de Christmas, bien entendu. Il y a là des hommes-lions, des hommes-coqs, des hommes-cruches, des hommes-bouteilles, des

hommes-dindons, que c'est à faire frémir. Les masques sont d'une grandeur démesurée. Celui de Tartufe pouvait être mieux attaché, mais il n'était certes pas de cette dimension. Pour ce qui est de la pièce qui sert comme d'introduction aux pirouettes de Colombine, aux farces dont le vieux Pantalon rend le passant victime, et à celles dont Paillasse rend victime le vieux Pantalon, et à celles dont Arlequin rend victime Paillasse, c'est, il faut bien l'avouer, à peu près la même chose partout et toujours. Il n'est pas jusqu'aux variantes qui ne soient monotones. Bête, la pantomime l'est à un degré absolument inconcevable. Mais n'importe! Les pantomimes sont les comédiens ordinaires de leurs majestés les enfants. L'essentiel est donc qu'il y ait force processions de masques gigantesques, force changements à vue, maint échange de coups de pied ou de coups de poing, et nombre de culbutes. Seulement, et c'est là un point sur lequel j'appelle l'attention des philosophes, il se trouve que les grandes personnes, en Angleterre, — pays grave, — s'amusent autant, j'allais dire plus, Dieu me pardonne! que les enfants eux-mêmes. A chaque coup de pied que Paillasse administre à Pantalon, ce sont des trépignements de joie, des accès de rire homérique dont on n'a pas d'idée dans les contrées sans brouillards et sans *spleen*. Qui n'a pas vu les Anglais assister à une pantomime, ou revenir d'une course d'Epsom, ne saura jamais ce que c'est que l'Angleterre. On parle des « Folies-Dramatiques », à Paris, et de la « descente de la Courtille ». Allons donc! Pour voir bien rire, et comprendre jusqu'où peut s'emporter le débraillé d'une grande foule en état d'ivresse, c'est ici qu'il faut venir.

Mais ce que je viens de rappeler ne présente qu'un côté du tableau. Il en est un autre que je ne dois pas omettre,

d'autant que c'est, j'en ai peur, le plus important. Christmas est une fête essentiellement anglaise; et ce qui la rend telle, c'est que c'est la fête de la « bombance. » Le matin de Christmas, il n'est pas un Anglais qui ne soit en belle humeur; et s'il vous plaît de savoir au juste pourquoi, parcourez Londres, la veille. Tout ce qui s'adresse à l'estomac par l'intermédiaire des yeux est étalé le long des rues avec une complaisance vraiment nationale, depuis l'oignon d'Espagne couleur de feu jusqu'à ces énormes quartiers de viande qui ne se voient qu'en Angleterre et semblent offerts à l'appétit de Gargantua. De fait, le dîner par excellence ici, c'est le dîner de Christmas, celui où figurent sur la table ces mets traditionnels et vénérés : le dindon, le mince-pie, et le plum pudding.

Il va sans dire que les joies de Noël ne se bornent point là. Il y a les danses caractéristiques du moment, les baisers dérobés sous le « *misletoe* (1), » les bols de punch flambant, les longues histoires que le grand-père raconte à sa famille groupée autour de lui devant un bon feu. Avez-vous lu les romans de Charles Dickens? M. Pickwick peut être considéré comme le type du véritable gentleman anglais à Christmas : il embrasse les jeunes dames, et il est embrassé par elles; il prête une oreille patiente à des contes sans fin; il se carre auprès de l'âtre; il boit autant de punch qu'il est possible.

A la vérité, certains moralistes grondeurs prétendent qu'aujourd'hui les choses ne se passent pas tout à fait de la sorte. Ils assurent que la fameuse « bûche de Noël » est une tradition pure. Ils affirment qu'en ce qui les concerne, ils n'ont jamais ni pris ni reçu le moindre baiser sous le « mis-

(1) Le gui de chêne sous lequel on a le droit d'embrasser les dames ce jour-là. (*Note de l'éditeur.*)

letoe. » Sans nier — leur audace ne va point jusque-là — le culte rendu, à Christmas, au dindon et au plum pudding, ils déclarent que les indigestions de Noël sont beaucoup plus rares qu'on ne le croirait, à lire les romans et les descriptions dont se compose ce qu'on appelle la « littérature de Christmas. » Bref, ils semblent rougir de ce qui, aux yeux du chantre immortel de Gargantua et de Pentagruel, serait la gloire de l'Angleterre. Pour moi, ce que je puis vous dire, c'est que j'ai vu, à Noël, depuis que j'habite l'Angleterre, beaucoup de choses qui ressemblent assez bien à ce que décrit la « littérature de Christmas », et j'ajoute qu'on voit partout annoncées des pilules digestives à l'usage de ceux qui célèbrent encore Christmas comme faisaient leurs ancêtres.

Quoi qu'il en soit, il n'y aurait pas lieu de se réjouir, si l'homme, quelquefois, au milieu de ses plus amères tristesses, n'était conduit à contempler la vie par son côté le moins triste. L'année qui vient de finir a été dure à beaucoup de gens, et l'année qui s'ouvre n'est pas sans inspirer des inquiétudes. La guerre qui ensanglante le nouveau monde a été pour l'ancien une épreuve terrible et qui dure encore. Le cœur se serre quand on songe à ce qu'ont dû être, dans le Lancashire, les réjouissances de Noël ! Quand je disais qu'à Christmas les enfants sont rois, j'oubliais les enfants du pauvre... Oh ! qu'ils doivent souffrir, ceux-là ! Mais, à Noël, il y a quelqu'un qui souffre plus que l'enfant du pauvre : c'est celle qui pleure à cause de lui.

CXV

6 janvier.

Que faire des criminels?

Encore quelques jours, et nos seigneurs et maîtres les enfants auront levé sur nous leur dernier tribut, mangé leur dernier bonbon, brisé leur dernier joujou, et salué de leur dernier éclat de rire, en compagnie des grands parents, les espiègleries d'Arlequin. Le temps, qui emporte tout, a emporté les joies de Noël. Christmas, la grande fête anglaise, est déjà chose du passé. Londres, cette ville-monstre, a englouti en un clin d'œil, dans son prodigieux estomac, les pantagruéliques quartiers de viande et les myriades de dindes enrubannées qui pendaient naguère à l'étal de chaque boucher.

Il a eu lieu dans chaque maison, comme à l'ordinaire, le dîner traditionnel où le « mince-pie » et le « plum pudding » figurent invariablement à la place d'honneur. Force baisers sont censés avoir été dérobés traîtreusement sous le « misletoe »; et si la bûche de Noël, qui ne s'allume plus, j'en ai peur, que dans les romans de Charles Dickens ou dans les gravures de l'*Illustrated London news*, n'a petillé nulle part, on peut du moins assurer que, sous plusieurs milliers de toits, un bon feu de charbon a éclairé une joyeuse scène de famille.

Mais, je le répète, tout cela est déjà loin de nous. Voici

venir de nouveau les sombres pensées et les préoccupations amères. Il faut nous remettre à rouler notre rocher. Ce qui a marqué dans Londres les derniers jours de l'année qui vient de finir, c'est un accroissement sinistre dans le nombre des violences nocturnes commises par les malfaiteurs; et ce qui marque, dans Londres, les premiers jours de l'année qui commence, c'est un accroissement, non moins sinistre, dans le nombre des infanticides.

Vendredi dernier, M. H. Raffles Walthew, qui remplit dans la partie orientale du comté de Middlessex les fonctions de « coroner », était appelé à informer, dans la « taverne du Cheval-Noir », Kingsland-Road, Shoreditch, sur le corps d'un enfant trouvé mort dans une citerne, et dont une épaule avait été dévorée par les rats. Le même jour, même quartier, on découvrait un autre enfant étendu sans vie et dans un état de nudité complète à l'entrée du cimetière de Saint-Léonard. Le lendemain, on voyait flotter sur la Tamise, à la hauteur de « Limehouse-Causeway », un cadavre qui était aussi celui d'un enfant; et presque à la même heure, un autre cadavre, celui d'un enfant, était aperçu, à demi enveloppé de haillons, dans le « Regent's canal », Old-Ford-Road, Victoria-Road.

Christmas, comme vous voyez, n'a pas versé sur tous sa corne d'abondance, et il est des mères qui n'ont pas eu d'étrennes à donner à leurs enfants!

Car, qui dit infanticide, dit accès de démence, et comment expliquer cette démence affreuse? Comment concevoir qu'une mère en vint jamais à abandonner ou à tuer son enfant, s'il lui restait l'espoir de le nourrir? C'est ici que se montre, dans toute son horreur, dans toute sa *fatalité*, l'accouplement de la misère et du crime.

Ce que cet accouplement a d'horrible, chacun le sent; mais

combien tremblent d'avoir à reconnaître ce qu'il a de *fatal*, dans le sens horrible que les anciens attachaient à ce mot! La misère, voilà la robe empestée, la robe de Déjanire, dont il faut absolument que les sociétés avisent à se débarrasser, si elles veulent n'avoir plus affaire au crime. Tant que cela ne sera pas compris, les criminalistes écriront des livres inutiles, et les philanthropes s'épuiseront en vains efforts. Si l'on en doute, qu'on étudie l'histoire de ce système pénal anglais, dont la réforme, proclamée nécessaire, est, en ce moment, le sujet de la préoccupation générale.

Que ferons-nous de nos criminels? (*What is to be done with our criminals?*) » telle est ici, à l'heure qu'il est, la question suprême. Pas de journal qui ne l'ait abordée, pas de publiciste qui ne la médite, pas d'homme d'État qu'elle ne trouble. Chacun a son remède et son expédient à proposer. Les projets abondent. La discussion ne tarit pas. Mais, plus on approfondit ce douloureux sujet, plus on s'émeut de la difficulté extrême de trouver, ou même d'entrevoir une issue.

Il fut un temps où, pour se délivrer des criminels, on les pendait haut et court. Un simple larcin était un cas de pendaison. C'était une abominable manière de résoudre le problème, mais enfin c'était une manière de le résoudre, s'il est vrai qu'il n'y ait que les morts qui ne reviennent pas. Toutefois, la civilisation ne pouvant gagner du terrain sans que le bourreau en perdît, le moment devait arriver où l'on cesserait de tuer les gens pour leur apprendre à vivre. Ce moment vint; et les colonies lointaines, transformées en lazarets du crime, reçurent les pestiférés que la métropole avait à leur envoyer. Mais ces colonies devinrent riches, elles devinrent florissantes; et il en résulta que bientôt elles fermèrent résolûment leurs ports aux cargaisons de malfaiteurs dont la

mère patrie avait si fort intérêt à se défaire. Alors se posa la question tragique : « *What is to be done with our criminals?* »

Puisqu'on avait renoncé à les tuer, il fallait bien les garder vivants, et puisqu'on ne pouvait les envoyer au loin, il fallait bien se résigner à les garder près de soi. Mais comment les garder? Et où les mettre? A supposer que les prisons fussent assez grandes pour contenir tous les malfaiteurs de la veille, l'étaient-elles assez pour contenir tous ceux du lendemain, et tous ceux du surlendemain, et tous ceux des jours suivants, si l'on ne s'arrangeait de façon à faire place aux uns, en rendant de temps en temps la liberté aux autres? Mais prendre ce parti, c'est déchaîner périodiquement sur la société des hommes de proie. Il est vrai qu'on avait une ressource, qui était de construire, à l'usage de ces bêtes fauves, des ménageries suffisamment nombreuses et suffisamment spacieuses, dont les grilles s'ouvrissent toujours pour recevoir, jamais pour rendre. Mais ici encore, on se heurtait à un grand obstacle : la dépense. On s'aperçut que le crime est très-cher!

Le problème dont on cherchait la solution commença, dès lors, à se présenter sous un aspect nouveau. Au lieu de se demander ce qu'on ferait des criminels, on se demanda s'il n'y avait pas quelque moyen de couper court au crime, et d'attaquer dans ses causes un mal dont il était si difficile de conjurer les effets. On venait d'entrer dans le droit chemin; et la question ne pouvait être mieux posée. Mais malheureusement on se trompa sur les causes, et de quelle façon, grand Dieu! On prit pour une cause ce qui n'était qu'une conséquence.

On décida qu'à deux pas du taudis où on laissait de pauvres enfants recevoir de l'extrême pauvreté l'éducation du

vice, il y aurait des prisons où l'on enseignerait la morale et où on lirait la Bible à des scélérats vieillis dans le crime. On décida qu'une fois en prison, les criminels y seraient bien logés, bien nourri, bien choyés, pour prix d'un semblant de repentir; et, pendant ce temps, on abandonnait au despotisme de la pauvreté, plus brutal cent fois et plus formidable que tous les despotismes à visage d'homme, le travailleur honnête, c'est-à-dire celui qui n'avait pas cru devoir conquérir la protection sociale à coups de poignard! Pour faciliter aux misérables que le chapelain avait mission de catéchiser leur réconciliation avec la société, on fit briller à leurs yeux, comme récompense de leur retour à de bons sentiments, la perspective du *ticket of leave*, ou, en d'autres termes, la promesse de se voir rendus à la liberté avant l'expiration de leur peine; et l'on ne prévit pas que la misère, qui les attendait au sortir de la prison, saurait bien les y ramener.

La situation créée par l'application de ce système pénal est ce qu'il y a au monde de plus étrange. Il est littéralement vrai qu'en Angleterre la condition matérielle du criminel est meilleure que celle du pauvre nourri par la paroisse, et celle du pauvre nourri par la paroisse meilleure que celle de certains travailleurs. J'ai devant moi un rapport écrit vers 1860 par un des hauts employés de la prison de Portland. Voici quel était, à cette époque, — et je ne pense pas que rien y ait été changé depuis, — le régime de cette prison.

Elle contenait, terme moyen, quinze cents prisonniers, lesquels étaient employés pour la plupart à extraire d'une carrière des pierres destinées à la construction d'une jetée. La durée du travail était de dix heures en été; il finissait avec le jour, en hiver. On évaluait à trois tonneaux par jour la quantité de pierre extraite par chaque travailleur, et à

deux schellings son gain quotidien. Quant à la nourriture des prisonniers, elle consistait, par tête et par jour, en une pinte de thé, une pinte de cacao, une pinte d'excellente soupe, une livre de légumes, six onces de viande sans os et vingt-sept onces de pain de froment, première qualité. Que d'honnêtes gens, en Angleterre, s'estimeraient heureux d'être nourris de la sorte, qui travaillent deux fois plus, et produisent trois fois plus!

Encore est-il à remarquer que la prison dont je viens de parler n'est pas, à beaucoup près, celle où les criminels sont le mieux traités. Il y en a dans lesquelles on leur donne de la bière, en certaines occasions. A Gibraltar, ils reçoivent deux onces de tabac par semaine, et un quart de pinte de rhum toutes les fois qu'ils ont été employés à quelque travail rebutant. A Dartmoor, où l'administration de la prison occupe en même temps, pour les travaux extérieurs, et les criminels qui dépendent d'elle, et des ouvriers qu'elle paye, on peut juger de la différence scandaleuse qui existe entre le sort des premiers et le sort des seconds. Pendant que ceux-ci s'exténuent, ceux-là jouent au travail, et, le soir venu, ceux-ci travaillent encore lorsque depuis longtemps déjà ceux-là ont soupé et sont au lit.

Ai-je besoin d'indiquer les résultats d'un pareil système pénal, dans un pays que ronge le cancer du paupérisme? Ce serait merveille si le crime n'était pas encouragé puissamment, là où la prison se fait préférer à l'atelier. Et quelle terreur la loi peut-elle inspirer au coupable, quand elle permet que le châtiment se change presque en récompense? Depuis l'introduction des *tickets of leave*, le juge a cessé de pouvoir mesurer la force et la portée de l'arme qu'il a dans les mains; il n'y a plus, à proprement parler, de condamnations à vie; il n'y a plus, quelle que soit la teneur des

jugements, de condamnations pour telle ou telle époque déterminée. Il dépend du criminel lui-même — et il le sait bien — de casser en partie la sentence qui le frappe : il n'aura pour cela qu'à rendre facile, par une résignation bien jouée, la tâche du gouverneur de la prison, et qu'à flatter l'amour-propre du chapelain, en ayant l'air de prêter une oreille charmée à ses sermons. Un des étrangleurs qui furent jugés l'autre jour, à la cour centrale criminelle, par le baron Branwell, avait été converti jusqu'à quinze fois, et je ne sais combien de chapelains avaient répondu de la sincérité de son repentir.

Est-ce à dire qu'il n'y ait que folie dans le désir de réformer le criminel et de faire de la peine même un moyen d'éducation? Elle est de Diderot, si je ne me trompe, cette définition hardie : « LE MÉCHANT EST UN MALADE » ; devons-nous croire que ce sont là les paroles d'un insensé? Déclarerons-nous absolument inconciliables la nécessité de punir et l'espoir de guérir? Oublierons-nous qu'il est tel scélérat qui aurait été un honnête homme, si son libre arbitre n'avait pas été, dès le berceau, perverti par les circonstances environnantes ; s'il n'avait pas sucé pour ainsi dire le venin du vice dans la pauvreté; s'il n'avait pas grandi au milieu d'images et de tentations corruptrices; si, en un mot, il n'avait pas été victime, dès son entrée dans la vie, de cette tyrannie des choses qui se compose de l'ignorance, de la faim, de l'abandon, des mauvais exemples, de tout ce qui obscurcit l'intelligence, de tout ce qui empoisonne l'âme?

A Dieu ne plaise que cette conclusion soit la mienne ! mais je ne saurais taire et j'avoue avec douleur que c'est celle qui semble prévaloir ici, sous l'empire des scènes nocturnes de violence dont Londres a été dernièrement le théâtre. La philanthrophie, qui avait eu son heure, n'ose plus élever la

voix; c'est la sévérité, sous ses formes les plus rudes, qui est à l'ordre du jour : la parole est à la colère. Il faudrait bien peu de choses, pour qu'à l'égard des criminels, on ne passât de l'excès de l'indulgence à l'excès contraire. C'est l'éternelle histoire des réactions. Revenir à la peine de mort pour les délits graves qui ont cessé d'être du domaine du bourreau, on ne l'oserait : voilà tout.

Cependant, que faire? Il faut, ou nourrir les criminels, ou les tuer, ou être exposé à être tué par eux, ou les transporter au delà des mers, loin, bien loin, assez loin pour qu'on soit séparé d'eux par tous les flots de l'Océan.

Les transporter! C'est ce qu'on voudrait. Mais où? Les colonies les repoussent. Créer pour eux des colonies pénales aux extrémités du monde, en dehors du contact des autres hommes, on le pourrait peut-être, à la condition de dépenser des sommes énormes pour rendre de nouveau possibles des abominations dont le seul souvenir épouvante. Et puis, exiler la peste est un pauvre expédient, quand on garde chez soi le foyer de pestilence. Voyez à détruire la misère, si vous pouvez : vous n'aurez pas besoin de cordons sanitaires contre le crime.

Je parlais de Noël, en commençant; — de Noël! Il y a bien longtemps que saint Augustin a dit : « Réjouissez-vous, hommes de bien, voici le jour de naissance du Justicier; réjouissez-vous, vous qui êtes faibles et malades, voici le jour de naissance du Rédempteur; réjouissez-vous, esclaves, voici le jour de naissance du Libérateur; réjouissez-vous, hommes libres, voici le jour de naissance du Seigneur; réjouissez-vous, chrétiens, voici le jour de naissance du Christ. » Et il y a plus longtemps encore, il y a deux mille ans, que le Rédempteur est venu : quand donc viendra la Rédemption?

CXVI

12 janvier.

Un peuple en quête d'un roi.

Que Diogène ait eu besoin d'une lanterne pour trouver un homme, passe encore : les hommes sont rares ; mais que les Grecs aient besoin d'une lanterne pour trouver un roi, cela est-il concevable ? Les rois ! il semble que cela devrait foisonner. *Des rois ? j'en ai tant vu de rois !* disait la vieille femme de la chanson de Béranger. Cependant, beaucoup prétendent que, par suite du refus du prince Alfred d'accepter la couronne d'un pays moins peuplé, assurent des Anglais de ma connaissance, que la paroisse de Marylebone à Londres, la Grèce est dans l'embarras, tant un roitelet pour elle est un trésor difficile à découvrir.

Quant à moi, je crois, en dépit des apparences et des *on-dit*, que le pays qui a produit Miltiade, Thémistocle, Léonidas et tous les héros républicains admirés par nous quand nous étions au collége, et même depuis, se résignerait fort bien à ne pas payer de liste civile, si on le laissait agir à sa tête. Non que je mette en doute la spontanéité des suffrages qui ont appelé le prince Alfred au trône des Hellènes ; mais qui ne sent combien cette spontanéité était étrangère au culte de la forme monarchique ? Les Grecs brûlaient de se voir restituer les îles Ioniennes ; ils reconnaissaient la nécessité d'un patronage puissant ; ils désiraient désarmer l'hostilité prévue de l'Angleterre pour le moment où ils tireraient

l'épée contre le Turc. Si leur enthousiasme à l'égard d'un prince qu'ils ne connaissaient pas, que personne ne connaît, qui ne se connaît pas encore lui-même, prince imberbe, prince qui n'est pas de la religion grecque; si leur enthousiasme, dis-je, avait eu des motifs d'un caractère platonique, c'eût été un des élans les plus inexplicables dont l'histoire ait jamais fait mention.

C'est merveille, en vérité, que le sans-gêne des grandes puissances à l'égard de ces pauvres Grecs. « Ne nommez pas un prince italien », leur crie l'Autriche, « ou il vous en cuira. » « Souvenez-vous », leur crie la Russie, « que c'est un roi appartenant à la religion grecque qu'il vous faut. Ceci est de rigueur. » « N'attendez rien de moi », leur crie l'Angleterre, « si vous avez le mauvais goût de vous constituer en république, au lieu de prendre mon ours. » De sorte que les puissances en question s'accordent on ne saurait mieux, elles qui sont en désaccord sur tant de choses, à traiter la Grèce comme une nation en tutelle.

Encore un coup, de quel droit? Chercherons-nous leur titre à ce haut patronage, qui est quelque peu arrogant et pourrait devenir fort tracassier, dans le traité de Londres du 6 juillet 1827? ou dans le protocole du 22 mars 1829? ou dans celui du 3 février 1830? ou dans la convention du 9 mai 1832? Aucun de ces documents diplomatiques n'implique l'abdication par la Grèce de sa personnalité comme nation. Loin de là.

Le traité du 6 juillet 1827, tel que le signèrent la France, l'Angleterre et la Russie, propose, comme moyen de mettre fin aux querelles de la Grèce et de la Turquie, une sorte de régime mixte d'après lequel les Grecs auraient élu eux-mêmes les autorités, sauf une certaine part laissée au sultan dans les nominations.

Le refus des Turcs d'accepter cet arrangement, auquel se prêtaient les Grecs, eut pour résultat la bataille de Navarin; et cette bataille, en ébranlant les bases de l'empire ottoman, conduisit au protocole du 22 mars 1829. Mais que nous apprend ce protocole? Que les trois pouvoirs s'efforceront d'obtenir pour les Grecs un gouvernement séparé et distinct, sous un chef héréditaire, à la condition par eux de reconnaître la suzeraineté du sultan et de lui payer un tribut annuel. C'était laisser la Grèce sous la dépendance du sultan, mais ce n'était point la placer sous celle des trois puissances alliées.

Cette fois encore, les Turcs résistèrent. La Russie leur fit la guerre pour son propre compte. Ils furent vaincus; et, leur situation n'ayant fait qu'empirer, ils se virent enfin forcés de subir des conditions bien autrement dures que celles dont ils n'avaient voulu ni en 1827 ni en 1829. Le protocole du 3 février 1830 leur fut imposé, et la Grèce exista comme État séparé de la Turquie. Mais ce protocole créa-t-il à la Grèce un nouveau genre de dépendance? Ce qu'elle gagnait du côté des Turcs, consentit-elle à le perdre du côté de l'Europe? Pas du tout. Car la première stipulation du protocole du 3 février 1830 est celle-ci : « La Grèce sera un État indépendant, et jouira de tous les droits politiques, administratifs et commerciaux qui résultent d'une indépendance absolue. » Qu'imaginer de plus clair, je vous prie?

Reste la convention du 9 mai 1832, en vertu de laquelle une couronne fut mise sur la tête d'Othon; et il est très-vrai que ce fut des mains des trois puissances alliées qu'il la reçut. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en cette occasion elles agirent comme *autorisées par un acte solennel de la nation grecque.*

C'est donc avec infiniment de raison que, se fondant sur ce chapitre de l'histoire diplomatique moderne, l'auteur d'une lettre récemment insérée dans le *Morning-Post* s'élève contre toute prétention des puissances à faire aux Grecs leurs destinées. La Grèce est un État indépendant, aussi indépendant que la Russie, que la France, que l'Angleterre, et si elle était condamnée à être vassale de la diplomatie, il est douteux qu'elle eût gagné beaucoup à la rupture violente des liens qui l'unissaient à la Turquie.

Aujourd'hui, en effet, que nous ne sommes plus complétement sous l'empire de l'enthousiasme classique qui salua la victoire navale de Navarin comme un épisode digne de faire suite aux antiques merveilles du siége de Troie, il est peut-être permis d'avouer, pour être simplement vrai, que la domination des Turcs se distingua toujours par un singulier caractère de tolérance. Sous le gouvernement des Turcs. non-seulement les Grecs jouirent d'une liberté de commerce inconnue à plusieurs peuples de l'Europe, mais ils eurent sur le payement des impôts un droit de contrôle qu'auraient presque pu leur envier les États-Unis, l'Angleterre et la Suisse. M. Stratford Canning, depuis lord Stratford de Redcliffe, ne déclarait-il pas formellement, dans les conférences de Poros, qu'il serait à la fois injuste et dangereux de dépouiller les Grecs « des priviléges municipaux et des droits représentatifs dont ils avaient joui sous les Turcs? » M. Parish, dans son *Histoire diplomatique de la monarchie en Grèce*, fait honneur aux Turcs d'avoir scrupuleusement respecté les libertés municipales des Grecs. Il dit, en parlant du Péloponèse : « Aucune taxe, de quelque nature qu'elle fût, n'y pouvait être levée sans le consentement exprès du conseil provincial, et sans celui des maires des villes, bourgs et villages. » C'était aux maires qu'était

confié le soin de répartir les impôts entre les familles.

Est-ce à dire que les Grecs aient eu tort de revendiquer leur autonomie, même par les armes, et de combattre pour avoir une patrie? Cette conclusion ne sera jamais celle des amis de la liberté, de la justice; et c'est précisément parce que cette conclusion n'est pas la mienne, que je gémirais de voir les Grecs, après tant d'efforts héroïques pour arriver à être indépendants, tomber d'un vasselage dans un autre, se laisser imposer la forme de gouvernement qui convient à telle ou telle puissance, à tel ou tel conclave secret de puissances liguées, et passer sous les fourches caudines de la diplomatie.

Il est certain qu'à être elle-même elle court moins de danger qu'à se faire anglaise ou russe. Si elle s'enchaîne à la politique de l'Angleterre, comme il semblerait que c'est son intention, à en juger par l'élection du prince Alfred, elle risque de s'aliéner la Russie, qui, seule, est fortement intéressée au démembrement de l'empire turc. Si elle s'enchaîne à la politique des Russes, elle risque de n'être appuyée par eux dans ses desseins contre la Turquie que pour être, plus tard, dévorée à son tour.

Mais la Grèce peut-elle ce qu'elle veut, à supposer qu'elle ait une intuition bien claire de ce qu'elle devrait vouloir? Et quel espoir d'obtenir la parole, là où la force parle?

Si cette question m'était posée à propos de la Grèce, je répondrais : la division qui règne entre les forts, voilà la force des faibles.

CXVII

16 janvier.

L'Angleterre gourmandée par M. Bright.

Ce que j'admire dans M. Bright, plus encore que la trempe de son éloquence, c'est le caractère indomptable de son courage.

Les tribuns, quelquefois, ne sont que des courtisans faux teint : lui est bien véritablement un tribun, dans le sens élevé du mot. Il ne flatte aucun genre de royauté. Ses détracteurs l'accusent d'ambition. Étrange ambition que celle d'un homme qui ne dit pas un mot qui ne tende à le rendre impossible comme ministre, et pas un mot qui ne soit de nature à le rendre impopulaire! Il faut voir avec quel mépris hautain il traite l'opinion publique, dans un pays où l'opinion publique tient le sceptre! Il faut voir avec quelle sorte de jouissance orgueilleuse il contredit, lui Anglais, toutes les tendances anglaises!

L'Angleterre, sans être d'humeur querelleuse, croit profondément à l'efficacité des procédés de la force : M. Bright soutient que le meilleur moyen de déconcerter l'attaque est de ne jamais songer à se défendre.

L'Angleterre est tellement imbue du sentiment aristocratique, qu'on retrouve ce sentiment partout, chez le pauvre qui marche courbé sous son fardeau comme chez le lord dont les chevaux l'éclaboussent en passant : M. Bright ne laisse

échapper aucune occasion de viser l'aristocratie à la tête.

L'Angleterre réclame droit de propriété sur l'Océan : M. Bright ne voit dans la mer que le grand chemin des nations.

L'Angleterre se vante de sa manière de gouverner les pays lointains sur lesquels sa domination s'est étendue : M. Bright dénonce le gouvernement des Indes comme un gouvernement spoliateur et oppressif.

L'Angleterre tient à ce qu'on ne mette pas en doute la légitimité de ses conquêtes : M. Bright lui reproche de s'être injustement emparée de Gibraltar, de le garder injustement, et lui conseille de le restituer bien vite à l'Espagne.

L'Angleterre, dans la guerre civile qui désole le nouveau monde, sympathise en général avec les Américains du Sud : M. Bright met une ardeur passionnée à plaider la cause des Américains du Nord.

L'Angleterre craint le rétablissement de l'Union comme pouvant faire revivre, plus vigoureuse que jamais, une puissance dont le développement rapide et prodigieux l'alarmait depuis longtemps : M. Bright appelle de tous ses vœux la formation d'une république des États-Unis assez forte, assez prospère, pour être adoptée par le nouveau monde et servir d'exemple à l'ancien.

L'antagonisme, à coup sûr, ne saurait être plus accentué; il ne saurait porter sur des questions plus nombreuses, plus importantes. Et cependant, chose curieuse, et qui imprime à cette lutte de la pensée d'un homme contre la pensée d'un peuple un saisissant caractère de grandeur, M. Bright peut jouer ce rôle extraordinaire, non-seulement sans s'annuler, mais sans s'user et s'amoindrir. Il soulève l'orage autour de lui, et reste debout dans l'orage. L'opinion publique, dont il est si difficile de braver ici le despotisme, et dont le pou-

voir excessif est la maladie des peuples libres, l'opinion publique le repousse en le respectant, et par cela même, loin de l'accabler, lui fait une position aussi originale qu'éclatante. C'est à s'y maintenir que son ambition pourrait consister, si sa parole ne respirait une sorte de fanatisme contagieux qui répond de son désintéressement moral et proclame sa sincérité.

Jamais, peut-être, la position de M. Bright ne s'est plus nettement dessinée sous l'aspect indiqué ici que dans le banquet donné aux représentants de Birmingham par la Chambre de commerce de cette ville. Tout ce qu'il était possible de dire en opposition au sentiment anglais, M. Bright l'a dit, et l'a dit avec la rude franchise du quaker, avec la véhémence du tribun.

Il n'a pas craint d'affirmer que si, lors de la guerre de Crimée, lord Clarendon avait consenti à l'adoption du principe « le pavillon couvre la marchandise » et mis sa signature au bas du traité de Paris, c'était par peur de l'Amérique, qu'une application rigoureuse du droit de visite aurait infailliblement armée contre l'Angleterre dans un moment critique.

Il a blâmé le traité de Paris comme n'affranchissant pas l'Océan d'une manière encore assez complète ; et rappelant avec quel orgueil l'Angleterre aimait à s'appeler la « maîtresse des mers », il s'est élevé contre cette « insolence ».

Il a sommé l'Angleterre de se souvenir que, durant la guerre de Crimée, elle n'avait pu bloquer les côtes de la Russie, parce que les marchandises dont les Russes avaient besoin leur arrivaient par la Prusse; et remarquant que, dans ce siècle des chemins de fer, le droit de blocus maritime ne saurait être effectif contre une nation qu'à la condition d'être exercé contre toutes, il a conclu à ce qu'on

brisât enfin ce qui fut pendant si longtemps, aux mains des Anglais, le trident du vieux Neptune.

A propos de l'affaire du *Trent*, rappelée avec beaucoup d'aigreur, il a protesté contre l'emploi des procédés qui, selon lui, font descendre les peuples civilisés au niveau des sauvages indiens.

Il n'a félicité le gouvernement de la cession des îles Ioniennes que pour s'étonner qu'on n'eût pas déjà restitué à l'Espagne le rocher de Gibraltar, « monument », a-t-il dit sans détour, « d'une guerre folle et d'une paix déshonorante.

Il a vivement attaqué le *Times*, et le comte Russell, et M. Gladstone, pour avoir prédit le succès des Américains du Sud dans leur lutte sanglante contre les Américains du Nord.

Bref, il n'a rien oublié de ce qui était de nature à irriter l'orgueil, offenser les croyances politiques ou heurter les préjugés nationaux de son pays!

Et il a été applaudi avec transport.

Les journaux tories ont une étrange façon d'expliquer ce succès oratoire, qui les étonne et les blesse. Affectant un ton léger et des airs d'indifférence, i's assurent que M. Bright sert son pays à la façon de l'ilote que les Spartiates montraient ivre à leurs enfants pour les dégoûter de l'ivresse; qu'il est heureux de le voir représenter la démocratie sous des formes assez répulsives pour ôter à jamais aux Anglais l'envie de pactiser avec elle; que, du reste, son éloquence a du bon; qu'elle amuse; que sa saveur est comme celle des théories de l'abbé Berkeley niant l'existence de la matière. ou de sir Thomas Browne soutenant que les hommes feraient bien de se passer tout à fait des femmes. Ainsi parle le *Morning Herald;* et, à l'en croire, ceux qui s'oublient à

écouter M. Bright ressemblent en cela aux enfants, lesquels ouvrent de grands yeux et restent des heures entières bouche béante lorsqu'on leur raconte l'histoire de Gulliver.

Pour l'honneur des Anglais, je repousse cette explication. Dans la popularité dont jouit M. Bright, en dépit de ses efforts pour la perdre, j'aime mieux voir le viril hommage que, seul, un peuple élevé à l'école de la liberté est capable de rendre à un esprit honnête et fier. C'est une grande nation que celle qui a si peu besoin d'être flattée, et c'est un beau spectacle que celui de la dignité humaine s'affirmant dans les applaudissements mêmes décernés par une assemblée d'hommes libres à l'homme libre qui les gourmande.

Les Anglais, d'ailleurs, ne sont pas sans comprendre que, sur certains points, en tout cas, M. Bright a raison contre eux. J'ai eu bien souvent déjà occasion de vous signaler, — et je ne l'ai jamais fait qu'avec une profonde tristesse, — la force des sympathies qui, de ce côté du détroit, se sont déclarées en faveur du Sud, dans la gigantesque querelle qui dévaste le nouveau monde. Le fait n'est que trop certain : l'Angleterre, qui a aboli l'esclavage dans ses colonies, est, généralement parlant, pour les possesseurs d'esclaves. Mais il est du moins consolant de penser qu'elle ne l'avoue pas, et qu'elle n'ose se l'avouer à elle-même. Ce sentiment de pudeur est ce qu'il y a de plus remarquable dans une lettre que l'archevêque de Dublin vient d'écrire en réponse aux plaintes, bien légitimes, de mistress Harriett Beecher Stowe. Pauvre femme ! Lorsque l'Angleterre se montrait presque prête à la porter en triomphe pour son roman de *Uncle Tom's Cabin*, qui lui aurait jamais dit qu'un jour viendrait où elle aurait à rappeler amèrement aux Anglais ce qu'ils pensaient et ce qu'ils sentaient alors ! Cette protestation contre l'esclavage, que signèrent à cette époque

tant de nobles femmes, épouses et mères, l'ont-elles donc oubliée? Et mistress Stowe a-t-elle tort de leur crier : « Souvenez-vous? »

Mais voici venir l'archevêque de Dublin, qui répond de la pureté des sentiments de l'Angleterre. Si l'on y penche un peu trop décidément pour le Sud, c'est d'abord parce que le principe représenté par le Sud est celui du « droit sacré de révolte » *sacred right of revolt*); c'est ensuite parce que les bravades des Américains du Nord ont fini par indigner les plus patients; c'est enfin parce que le Nord, au lieu de s'armer pour l'abolition de l'esclavage, n'a pris les armes de son propre aveu que pour le rétablissement de l'Union.

Telles sont les explications données par l'archevêque de Dublin. Il en est d'autres qu'il évite soigneusement de donner, et que je passe, attendu qu'elles se trouvent suffisamment développées dans quelques-unes de mes lettres précédentes.

Comme vous voyez, l'archevêque du Dublin, en cette occasion, jette sur l'Angleterre le pieux manteau dont les fils de Noé couvrirent la nudité de leur père endormi dans l'ivresse. Il demande au monde de croire que c'est précisément en haine de l'esclavage que l'Angleterre accorde son appui moral aux possesseurs d'esclaves! Étrange thèse, qui, en dehors de cette île, n'a aucune chance de faire fortune!

Il est très-vrai que le gouvernement de Washington a eu tort, au début de la guerre, de n'écrire sur son drapeau que le mot *Union*, et il est très-vrai qu'aujourd'hui encore il semble faire un *expédient* de ce qui est un *principe*, en maintenant positivement l'esclavage dans les États fidèles, et en ne le déclarant aboli que dans les États rebelles. Oui, cela est malheureusement vrai. Mais est-ce donc une raison pour vouloir avec une sorte de fureur la victoire du Sud?

Quoi ! parce que le Nord n'a pas porté à l'esclavage d'assez rudes coups, il faut désirer que l'esclavage reste maître du champ de bataille! Quoi! parce que le Nord n'a pas embrassé avec assez de résolution et de zèle la cause de l'humanité et de la justice, il faut désirer que cette cause sainte soit définitivement foulée aux pieds ! Qui donc ne voit que le résultat nécessaire de la lutte, si le Nord l'emporte, est l'abolition de l'esclavage, tandis que cette lutte a pour conséquence forcée, si le Sud triomphe, non-seulement le maintien de l'esclavage, mais son extension? que dis-je, sa consécration, si c'est aux applaudissements de l'Europe civilisée que le Sud triomphe? Le point à décider est là. Il s'agit bien de savoir si le Nord a fait contre l'esclavage tout ce qu'il aurait pu ou dû faire ! Ce qu'il s'agit de savoir, c'est ce que deviendra une partie de la race humaine, dans le cas où les planteurs arriveraient, à force de coups de canon et de coups d'épée, à conserver leurs troupeaux d'hommes. Que les partisans du Sud répondent à cette question, s'ils le peuvent : s'il ne le peuvent pas, qu'ils se taisent.

CXVIII

19 janvier.

Régime de la publicité appliqué à la bienfaisance.

Une chose a beaucoup frappé les Anglais : c'est l'insuffisance des secours dont l'offre a été provoquée, en France, par la détresse des ouvriers de Rouen. Qu'est-ce, en effet, qu'une somme de 430,000 francs, montant actuel des souscriptions, pour arracher à la faim 260,000 travailleurs, précipités par la crise dans l'abîme de l'extrême misère ? Est-ce assez d'une goutte d'eau, suivant l'expression de M. Charles Dollfus, pour éteindre un vaste incendie ?

En Angleterre, quelle différence ! A peine la cloche d'alarme avait-elle retenti en faveur des affamés du Lancashire, que les dons volontaires affluaient de toutes parts. *Treize millions cinq cent mille francs*, voilà ce qu'ont produit, presque en un clin d'œil, les premiers appels faits, en Angleterre, à l'esprit de charité. Lord Derby souscrivant, à lui tout seul, pour la somme énorme de 250,000 fr., quel exemple ! Quelle leçon ! quel reproche !

Et notez que les résultats signalés ici sont déjà vieux de quelques jours. Depuis, la générosité anglaise a trouvé moyen d'augmenter considérablement son budget des dépenses, et les Anglais remarquent, avec le sourire du dédain sur les lèvres, que le total des sommes souscrites en France pour

les ouvriers de la Seine-Inférieure égale à peine ce que les ouvriers du Lancashire reçoivent *par jour* de la bienfaisance publique, et ce que les Américains ont réuni, dans l'espace de vingt-quatre heures, quand il s'est agi de panser la grande plaie ouverte aux flancs de l'*Union* par la guerre civile.

Serait-ce donc que, devant les douleurs humaines, le cœur de la France reste sans battement? Condamnerons-nous comme insensible aux souffrances dont le spectacle est sous ses yeux, dont le drame se déroule dans son propre sein, un pays qui a donné naissance à tant de philanthropes illustres, depuis ceux qui ont représenté la charité chrétienne jusqu'à ceux qui ont fait bénir la philosophie; depuis le fondateur des hospices d'enfants trouvés jusqu'au vengeur de Calas: depuis saint Vincent de Paul jusqu'à Voltaire?

Cette conclusion, grâce au ciel, n'est point celle que les Anglais tirent d'une comparaison qui n'est que trop de nature à flatter leur orgueil; mais, ainsi qu'ils en ont le droit, ils s'en autorisent pour vanter la supériorité de leurs institutions.

Et d'abord, il ne pouvait leur échapper qu'une des causes du peu d'empressement de leurs voisins d'outre-Manche à combattre la crise était dans les obstacles mêmes mis, en France, à toute espèce de publicité utile. De fait, que s'est-il passé? Pendant que la détresse du Lancashire donnait lieu, dans la presse anglaise, à toutes sortes de plaintes douloureuses; pendant que des comités de secours se formaient ici partout où il en était besoin; pendant que ceux-là écrivaient aux journaux lettres sur lettres qui avaient, relativement à la crise ou à ses effets, soit un fait saisissant à publier, soit un remède à fournir, la nuit et le silence continuaient de régner de l'autre côté du détroit. Et il n'a certes

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

rien, la nation, qui après tout se compose d'individus, cesse bientôt d'être quelque chose.

Aussi est-ce ici l'opinion de tous les hommes qui pensent, que, si la centralisation en France devenait plus absorbante ou même n'arrivait pas à l'être moins; la société française ne tarderait pas à tomber de la paralysie dans la mort. Les enfants peuvent, sans que leur croissance en soit arrêtée, se laisser conduire avec des lisières; mais il n'en va pas ainsi dés peuples.

Malheur aux nations qui ne comprennent pas cela, ou qui, l'ayant une fois compris, en viennent à l'oublier!

CXIX

25 janvier.

Le droit de propriété en Angleterre.

Un fait étrange vient de se passer ici.

Au sein d'un quartier populeux, plein de mouvement, plein de vie, dans Stamford street, près de Blackfriards-Road, il y a deux rangées de maisons qui n'ont eu depuis longues années d'autres habitants qu'une vieille demoiselle et le mystère.

Ces maisons sont amples, spacieuses, bien construites; mais on sent tout de suite, à les voir, que la lourde main du

temps s'est appesantie sur elles, sans que personne en ait pris souci. Les murs sont lézardés; les portes ne joignent pas bien; les fenêtres semblent n'être là que pour témoigner de l'absence des carreaux. On assure — mais on n'a pu savoir cela que depuis peu — qu'à l'intérieur tout est désolation. Tables boiteuses, tapisseries en lambeaux, glaces brisées, meubles enterrés sous une montagne de poussière, tel est l'aspect que présentent ces appartements sinistres.

Il y a quelque trente ans, ils étaient occupés par des familles très-préoccupées du soin de leur comfort. Mais il advint, — ainsi s'exprime la légende, — qu'un beau jour le propriétaire disparut. Pourquoi? Comment? Ce secret, nul ne l'a jamais pénétré. Ce qui est sûr, c'est que le propriétaire dont il s'agit était parti pour des régions d'où on ne le vit point revenir, peut-être pour ces régions sombres dont parle Hamlet, qui gardent éternellement les voyageurs qui les visitent.

Quoi qu'il en soit, les années s'écoulèrent, et deux dames, se donnant pour les sœurs du défunt, se présentèrent, réclamant un droit qui ne leur fut point disputé. Elles prirent donc possession des maisons sans maître, s'installèrent dans une, firent la solitude dans les autres, et tout fut dit. Avez-vous lu le beau roman de *Jane Eyre?* et, dans ce cas, vous rappelez-vous cette terrible chambre rouge, où l'implacable mistress Reed fit un soir enfermer sa pauvre petite nièce, cette chambre si vaste, si froide, si sépulcrale, où M. Reed était mort, et où personne n'entrait jamais, si ce n'est sa veuve qui, à de certaines époques, allait y examiner le contenu d'un tiroir mystérieux? Eh bien! les maisons de Stamford street ne continrent plus que des chambres de cette espèce depuis l'arrivée des deux sœurs, et la mort de l'une

d'elles ne changea rien à cet état des choses. Chaque nuit, la survivante, partant de la maison numéro 22, qu'elle occupait, allait faire sa ronde dans les maisons numéros 1, 2, 3, 5, 19, 20 et 23, visitait les coins et recoins, fermait soigneusement chaque porte après l'avoir ouverte, et ne laissait jamais sortir les clefs de sa poche. Que se passait-il donc là? Quel drame silencieux se jouait donc dans cet intérieur désolé? Ces maisons, depuis si longtemps vides, et qu'on abandonnait à ce délabrement continu, qui est la mort lente des objets inanimés, étaient-elles fréquentées pendant la nuit par un revenant? A cet égard, l'imagination du peuple, dans le quartier, se livrait à toutes sortes de noires conjectures.

D'un autre côté, pourquoi tant de maisons vides, là où tant de malheureux sont en peine d'un gîte? La logique populaire et l'imagination populaire faisant alliance, il en résulta que le quartier finit par s'émouvoir.

Or donc, lundi dernier, comme miss Cordelia Angelica Read, — c'est le nom de l'héroïne de cette histoire, héroïne qui se trouve avoir aujourd'hui l'âge d'une des sorcières de Macbeth; — comme, dis-je, miss Cordelia Angelica Read se rendait à la maison numéro 1, elle fut fort étonnée d'apercevoir, se pressant contre la porte, un rassemblement considérable d'hommes au visage rude, à la voix forte, au geste menaçant. En ce moment même, un vrai cyclope, tenant d'une main un énorme marteau et de l'autre une pesante barre de ferre, était en train de forcer l'entrée. Près de lui, le visage animé, l'œil ardent, se tenait une dame qui commandait évidemment l'expédition et possédait, non moins évidemment, les sympathies de la foule grondante, amoncelée derrière elle. Quoique fermée à double tour, la porte, que le cyclope frappait à coup redoublés, ne tarda pas à cé-

der; et, avec la force d'un torrent qui n'est plus arrêté par ses digues, la multitude se précipita, remplissant l'air de cris sauvages.

Cependant la dame à qui la maison appartenait avait trouvé moyen d'entrer, elle aussi; mais à peine avait-elle invoqué son droit que, se tournant vers elle d'un air impérieux, le général femelle de l'armée envahissante lui criait : « *Montrez vos titres!* »

Il va sans dire que miss Cordelia Angelica Read n'avait point là ses titres. D'ailleurs, eût-elle été en position de les exhiber, le moment n'était pas favorable pour un examen de pièces. Miss Cordelia ne songea qu'à s'évader, et s'évada comme elle put. Mais le soir, à six heures, apprenant que la foule était dispersée, elle revint, accompagnée d'un serrurier et d'un charpentier. Sur la porte était collé un placard, portant ces mots : « *Quiconque prétend avoir plus de droit que moi à la possession de cette maison n'a qu'à se présenter chez mistress Mac-Cormick, numéro 41, Hatfield street* ». Le serrurier et le charpentier aidant, la vieille demoiselle pénétra dans la tragique enceinte. Éphémère triomphe, hélas! Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que déjà le cri d'alarme avait retenti dans le quartier, et la foule revenait en hurlant. Un assaut furieux fut livré de nouveau à la maison maudite; de nouveau la porte fut enfoncée; de nouveau miss Cordelia Angelica Read eut à s'enfuir; et, cette fois, par les toits, tant le cas était urgent! Il n'y avait pas de raison pour qu'une fois en goût de victoires la multitude se modérât. Le lendemain, trois autres maisons, condamnés pour le même motif, furent envahies de la même manière.

Eh bien, monsieur, qu'en dites-vous? Vous seriez-vous jamais figuré que de telles choses pussent se passer à Lon-

dres, de nos jours? Cette histoire n'a-t-elle pas une forte saveur de moyen âge?

Et n'allez pas croire que ce soit là un fait absolument isolé. Tandis que, dans Stamford street, le droit de propriété était traité de la façon cavalière que je viens de décrire, dans le quartier de Belgravia, une certaine miss Robinson se mettait bravement à la tête d'une trentaine de vigoureux compères, marchait droit à une maison qu'elle prétendait lui appartenir, en l'absence de la personne par qui cette maison était occupée, formait le siége de la place, en chassait les défenseurs (en d'autres termes les domestiques), et s'y installait triomphalement.

Vous me demanderez où était la loi pendant ce temps, ce qu'elle faisait, et si la police était alitée. Tout ce qu'il m'est possible de vous dire, en réponse à cette question, c'est : d'abord, que la police arrive toujours trop tard; et ensuite, que la justice, appelée à se prononcer, n'a pas caché qu'elle se trouvait fort embarrassée. Dans le premier cas, ce n'est qu'après quelque hésitation, et avec un sentiment de doute sur l'étendue de ses pouvoirs, que le magistrat a ordonné la mise en jugement de l'aventureuse mistress Mac-Cormick. Dans le second cas, le magistrat n'a su que décider, et il a fallu que la police prît sur elle de trancher le nœud gordien, en se déclarant, à tout hasard, contre les prétentions de l'énergique miss Robinson.

Que conclure de là? Serait-ce qu'ici chacun est admis à se faire justice à soi-même, et proclamerons-nous usurpée la réputation dont l'Angleterre jouit, sur le continent, de savoir concilier mieux qu'aucun peuple du monde le respect de la loi avec le sentiment de la liberté? Non, certes. La loi règne en Angleterre avec une puissance souveraine, cela est incontestable, et rien n'y égale la majesté de la loi, une fois bien

connue. C'est merveille d'y voir une foule en délire reculer devant un homme en frac bleu, armé d'un court bâton dont il n'use presque jamais, et qui, d'ordinaire, porte une lanterne en guise d'épée. Mais cet homme est le policeman, on le sait, et cela suffit. Lorsqu'il y a quelques mois, la plèbe irlandaise, arborant les couleurs du pape, alla se ruer, dans Hyde-Park, sur les partisans de Garibaldi, je me rappelle avoir vu, en cette occasion, une vingtaine de policemen s'élancer au milieu de la mêlée, saisir au collet les plus furieux et les emmener sans que personne fit seulement mine de résister. En France, une armée n'eût pas été de trop.

Comment donc expliquer les faits singuliers dont cette lettre vous offre le tableau? L'explication est, je crois, dans l'insuffisance et les défectuosités de la loi anglaise en ce qui touche la constatation du droit de propriété. C'est ici une espèce d'axiome légal que, sur dix points dans la loi, neuf sont acquis à la *possession*.

La grande affaire, pour quiconque prétend droit de propriété sur un immeuble, est conséquemment de mettre de son côté l'autorité qui s'attache à la possession, de manière à pouvoir ensuite débattre la question des titres avec plus d'avantage. Ajoutez à cela qu'il y a tendance, de la part des tribunaux, à favoriser ceux qui, dans la revendication de leur droit ou de ce qu'ils jugent tel, ne reculent pas devant les risques d'un énergique effort.

C'est une conséquence de l'énorme part qui est faite, en Angleterre, à l'initiative individuelle, et il faut bien avouer que, poussé jusque-là, le principe a quelquefois des inconvénients qui ne sont pas sans rappeler les époques de barbarie. Heureusement, le mal porte avec lui son correctif, dans un pays où rien ne s'oppose à l'éducation des esprits par la presse, et où l'obscurité ne se répand nulle part sans qu'aussi-

tôt la liberté accoure tenant à la main son flambeau. Oui, bien souvent, en Angleterre, la loi est défectueuse, bizarre, énigmatique, illogique; mais qu'importe? Ce qui gouverne l'Angleterre, et cela suffit à sa grandeur, c'est le bon sens de la nation, tel que l'ensemble de ses institutions politiques l'a en partie créé et le développe.

CXX

3 février.

Un meeting à Londres en faveur des fédéraux.

Bonne nouvelle! L'opinion publique ici, en ce qui touche les affaires d'Amérique, semble disposée à changer de cours. De nombreux symptômes en font foi. S'il est une ville en Angleterre où les planteurs aient eu pouvoir de recruter des partisans, c'est assurément Liverpool : eh bien, la semaine dernière, un grand meeting, à Liverpool, saluait de ses suffrages la proclamation libératrice de M. Lincoln.

Cette semaine, c'était le tour de Bristol, celui de tous les ports de l'Angleterre qui a eu le plus de peine à renoncer au commerce des esclaves. Et à Bradford, pendant ce temps, que se passait-il? A Bradford, une assemblée telle que cette ville n'en avait jamais vu, ni d'aussi nombreuse, ni d'aussi animée, applaudissait avec transport aux éloquents anathèmes lancés par M. Forster contre les hommes qui, par-delà l'Atlantique, osent combattre :

« Pour la liberté d'asservir une partie de la race humaine ;

« Pour la liberté d'enlever la femme à son mari et d'arracher l'enfant des bras de sa mère ;

« Pour la liberté de torturer et de mettre à mort, la loi à la main, un père qui défend l'honneur de sa fille ;

« Pour la liberté, de la part d'un père à peau blanche, de vendre sur la place du marché le fils qu'il a eu d'une négresse ;

« Pour la liberté de transformer en crime l'éducation offerte à l'esclave, même quand il s'agit seulement de lui enseigner à lire et à écrire ;

« Pour la liberté enfin d'étendre indéfiniment le système qui fait du travail une chose maudite. »

Mais c'est à Londres surtout que le changement dont je parle s'est manifesté par un signe éclatant. Jeudi dernier, dans la soirée, une foule immense se pressait, dans le Strand, aux abords d'Exeter-Hall. Et ce n'était pas de la curiosité, c'était une émotion honnête et profonde qui se peignait sur tous les visages. Un meeting avait été annoncé ; et l'objet de ce meeting, on le savait, était de protester solennellement, au nom du peuple anglais, contre la prétention des partisans du Sud à exprimer les sentiments de l'Angleterre.

Bénis soient les promoteurs de cette noble manifestation ! Ils ne pouvaient rendre un service plus signalé à cette grande cause de la liberté que l'éternel honneur de l'Angleterre sera d'avoir représentée dans le dix-neuvième siècle. Ce nous eût été un sujet d'inexprimable amertume, d'entendre l'apostolat sauvage de l'esclavage prêché sans contradiction dans cette Angleterre où brûle une flamme plus sacrée que celle qu'on entretenait à Rome sur l'autel de Vesta.

Aussi, de quelle joie je me suis senti pénétré, à l'aspect de cette multitude amoncelée, jeudi soir, aux portes d'Exeter-Hall ! Longtemps, bien longtemps avant l'heure indiquée pour l'ouverture du meeting, un large placard annonçait que franchir le seuil était impossible : *The hall is full.*

Et en effet, la salle regorgeait de monde. A ceux qui avaient manqué de prévoyance, nulle force humaine n'aurait pu frayer un chemin. Je connais des membres du comité par qui le meeting avait été préparé, auxquels l'accès de la plate-forme s'est trouvé de la sorte interdit. Il a fallu tenir un second meeting dans une salle basse, il a fallu en tenir un troisième en plein air, dans Exeter street, à la clarté de la lune, à la lueur des becs de gaz.

Était-ce le désir de voir quelque tribun illustre, était-ce le désir d'écouter quelque orateur en renom, qui avait attiré une affluence aussi considérable? Non. Chacun savait que le fauteuil serait occupé par M. Williams Evans, homme fort honorable à coup sûr, et très-digne d'être président de la « Société d'émancipation », mais que ne recommandent spécialement ni l'éclat de la position sociale, ni celui du talent.

Le *Times*, qui été a comme étourdi par l'imposant caractère de cette démonstration, à laquelle il ne s'attendait pas, s'est empressé de faire remarquer qu'aucune célébrité ne brillait sur la plate-forme. C'est vrai. A l'exception de M. Thomas Hugues, l'auteur d'un livre charmant, qui est dans toutes les mains, nul homme de marque n'a prêté à la manifestation l'autorité de sa parole, et l'on a eu à regretter l'absence, — bien et dûment motivée d'ailleurs, — de plusieurs personnages aimés, par exemple, celle du vénérable général Thomas Perronet Thompson, le patriarche des réformateurs anglais, et celle du premier penseur de ce pays,

M. John Stuart Mill. Mais comment est-il échappé au *Times* que cela même ajoute à l'importance du fait, dont il s'étudie si tristement à atténuer la signification? Eh! sans doute, on ne venait point là pour un homme; on venait là pour un principe. Et après?

Maintenant, ce que ce meeting a dû être, vous le devinez. La première fois que le nom de M. Lincoln a été prononcé, il s'est élevé un tonnerre d'applaudissements qui ont duré plusieurs minutes; et les mêmes transports ont éclaté lorsque M. Thomas Hughes a décrit la carrière de Jefferson Davis, commençant par persuader à l'État du Mississipi de répudier sa dette, et finissant par vouer à l'ange exterminateur tout esclave coupable de courir vers la liberté.

M. Thomas Hughes était en train de rappeler que le fauteur de l'odieuse loi relative aux esclaves fugitifs était précisément ce M. Mason sur lequel avait risqué de s'égarer la protection de l'Angleterre, lorsqu'une voix à crié : « Il est ici présent! — Et que m'importe? » a répondu l'orateur, et il a poussé sa pointe, aux applaudissements redoublés de l'auditoire.

Une circonstance est à noter. Le comité de la « Société d'émancipation », à laquelle est due l'organisation du meeting d'Exeter-Hall, avait cru prudent de décider que les orateurs s'abstiendraient d'identifier la cause de la libération des nègres avec celle de l'Union, et se borneraient à flétrir, au nom de l'Angleterre, l'institution de l'esclavage, sans toucher à la question de savoir s'il était désirable ou non que la république des États-Unis restât coupée en deux. Vous devinez, n'est-ce pas? le motif qui avait dicté cette décision. Le comité craignait d'attaquer les partisans du Sud sur un terrain où ils avaient chance d'être appuyés par l'égoïsme national. Sachant que, parmi eux, beaucoup,

quoique détestant l'institution de l'esclavage, se déclaraient néanmoins contre le Nord, parce que sa défaite promettait de délivrer l'Angleterre d'une rivalité importune, le comité tremblait de mettre trop de passions à la fois contre lui. Mais qu'est-il arrivé? Que le mouvement provoqué par les apôtres de l'émancipation des noirs les a entraînés bien au delà du point où ils avaient jugé nécessaire de s'arrêter, non par conviction, mais par politique. Le cheval a emporté son cavalier. Et cela est devenu manifeste dès l'abord, M. Williams Evans ayant été comme forcé par les acclamations qu'a soulevées le mot *Union*, tout à coup jeté à la foule, de confondre ce qu'il avait voulu maintenir distinct, de finir son discours autrement qu'il ne l'avait commencé.

Ce n'est donc pas seulement l'émancipation des noirs qui a été acclamée dans le meeting d'Exeter-Hall, c'est encore le triomphe du Nord, c'est le rétablissement de l'union, c'est la résurrection d'une démocratie glorieuse et puissante de l'autre côté de l'Atlantique.

Voilà ce qui donne à la démonstration dont je suis heureux d'avoir à vous rendre compte, un singulier caractère de grandeur. Par un admirable effet de la parenté qui existe entre tous les sentiments honnêtes et nobles, le meeting d'Exeter-Hall n'a pu s'empêcher de frapper de la même réprobation, et ce que la propriété de l'homme par l'homme a d'odieux, et ce que les jalousies nationales ont de dégradant. La victoire du bon principe sur le mauvais principe a été ainsi, en cette occasion, aussi complète que le pouvaient désirer ceux dont l'esprit appartient à la justice et le cœur à la liberté.

Non que les résultats de cette victoire doivent être considérés comme dépassant les limites d'une sphère encore très-circonscrite. La place publique a parlé ; mais les salons

et les clubs, dont la voix ici forme plus que la moitié du bruit que fait l'opinion, les salons et les clubs ont gardé le silence. L'aristocratie n'est pas prête à divorcer avec les sentiments qui lui rendent si chère la cause des confédérés. La presse anglaise, qui, à l'exception d'un petit nombre de feuilles généreuses, telles que le *Daily News*, le *Morning Star*, le *Spectator*, s'est prononcée pour le Sud, ne se montrera pas de sitôt convertie; et le *Times* s'écrierait volontiers, comme autrefois Siéyès : *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier*. Mais le mouvement qui se produit parmi les classes populaires et dans les rangs de cette portion de la bourgeoisie qui touche au peuple, n'en est pas moins digne d'être pris en sérieuse considération. Et ce n'est pas une médiocre gloire pour les ouvriers d'Angleterre qu'ils se soient, avec tant de force et d'unanimité, déclarés en faveur du Nord, le voyant aux prises avec le démon de l'esclavage, eux qui souffrent si cruellement d'une crise dont on a voulu leur faire croire que le Nord seul était responsable.

Il y a là un mouvement d'opinion que nul, un mois plus tôt, ne se serait avisé de prévoir.

Il me reste à vous expliquer les causes, très-curieuses, qui, selon moi, l'ont déterminé. Ce sera le sujet de ma prochaine lettre.

CXXI

405

3 février.

Même sujet.

Enfin, Dieu soit loué! l'on commence à comprendre, en Angleterre, que les sympathies de l'Angleterre ne sauraient, sans déshonneur pour elle, paraître pencher du côté des États esclavagistes d'Amérique. Le jeudi, 29 janvier, un grand meeting en faveur de l'émancipation des noirs a été tenu, à Londres, dans la vaste salle d'Exeter-Hall; et jamais, peut-être, manifestation ne fut plus caractéristique, plus imposante. Longtemps avant l'heure fixée pour l'ouverture du meeting, la salle avait été impétueusement envahie par une foule frémissante d'enthousiasme. Telle était l'affluence des spectateurs, qu'il a fallu tenir un second meeting dans une autre partie du même édifice, et qu'on a dû en improviser un troisième en plein air dans la rue la plus voisine. C'était M. William Evans, président de la « Société d'émancipation, » qui occupait le fauteuil; et cela seul disait assez dans quelle direction le torrent allait couler.

Courts mais énergiques ont été tous les discours prononcés. Pourquoi les orateurs auraient-ils développé leur pensée? On la devinait. Il est des causes qui ne veulent pas être plaidées longuement, et ce sont les meilleures. La besogne de l'intelligence est rendue bien facile là où le cœur, d'un élan souverain, précipite la conclusion. Chaque mot tombé des lèvres des « speakers » entrait avant dans l'âme de tous

ceux qui étaient présents, et y éveillait des échos sonores. Nobles transports! transports puissants! Si, comme on l'assure, M. Mason, le représentant des planteurs, était parmi les assistants, la pâleur a dû lui monter plus d'une fois au visage, surtout lorsque M. Thomas Hughes s'est écrié : « Et ce M. Mason, qui s'en va de salon en salon, plaidant la cause du Sud, quel homme est-ce? C'est l'homme qui provoqua, en Amérique, la loi contre les esclaves fugitifs! »

Vous dire que le nom du président Lincoln n'a jamais été prononcé ce soir-là, et dans ce lieu, sans soulever d'ardentes acclamations, c'est vous donner tout de suite une idée de l'esprit dont le meeting était animé. Cet esprit a été formulé par la « résolution » suivante, qui est significative : « La révolte des États du Sud d'Amérique contre le gouvernement fédéral ayant eu pour cause la volonté bien arrêtée des hommes du Sud, non-seulement de maintenir l'esclavage, mais de l'étendre, et ayant eu pour résultat l'établissement d'une confédération basée sur la méconnaissance des droits de l'humanité dans la personne des nègres, ce meeting déclare repousser avec indignation l'hypothèse que les sympathies de l'Angleterre sont pour un acte de révolte où tous les principes de la justice politique se trouvent violés, et pour des institutions qui, d'une part, offensent le sens moral du monde civilisé, et, d'autre part, outragent la religion, dont la sanction est invoquée en leur faveur. »

Nous ne connaissons rien de plus tristement curieux que l'histoire du mouvement moral qu'a déterminé en Angleterre la grande querelle dont l'Amérique est, en ce moment, le théâtre ensanglanté.

Qui ne sait avec quelle généreuse véhémence l'opinion publique, dans toute la Grande-Bretagne, se prononça contre le maintien de l'esclavage dans les années qui suivirent

l'adoption du Bill de réforme? Il y avait longtemps déjà que l'affreux commerce des esclaves, si éloquemment dénoncé et flétri par Wilberforce, Thomas Charkson, George Harrison, William Allen, Richard Phillips, et, plus tard, Henri Brougham, avait été aboli. Dès 1807, un bill, présenté par lord Howick (depuis comte Grey), avait interdit, sous peine d'amende, le trafic de chair humaine; en 1811, la peine avait été, sur la motion de Brougham, changée en quatorze ans de transportation, et, en 1824, les lois relatives au *Slave trade* l'avaient assimilé à la piraterie. Il n'est pas de plus belles pages dans l'histoire de l'Angleterre que celles qui la représentent, lors de la Paix de 1814, lors de celle de 1815, et ensuite au Congrès d'Aix-la-Chapelle, prenant en main devant l'Europe la cause des malheureux qu'on arrachait à l'Afrique pour les aller livrer, par delà l'Atlantique, au fouet du commandeur. Le succès de ces efforts d'un grand peuple soutenant un grand principe ne sortira jamais de la mémoire des hommes. Le trafic des esclaves fut rayé du code des nations, et, à cet égard du moins, la conscience humaine fut vengée.

Mais tarir la plus impure des sources de l'esclavage ne suffisait pas. L'esclavage lui-même restait à détruire; et c'est ce que l'opinion publique anglaise, pendant les années 1801, 1802 et 1803, ne cessa de proclamer avec un entraînement, avec une unanimité dont il est impossible de se souvenir sans un sentiment d'émotion, j'allais dire de respect. A cette époque, toutes les fois qu'on parlait un peu haut de l'esclavage, il en courait d'un bout de l'Angleterre à l'autre comme un frisson de colère. Chaque jour, la presse demandait justice pour cette partie de la famille humaine qu'on foulait aux pieds. La table de la Chambre des Communes pliait sous le poids des pétitions. Quel bill que ce bill de

ceux qui étaient p
Nobles transports
sure, M. Mason.
les assistants, la
visage, surtout
ce M. Mason,
cause du Sud,
voqua, en Am
Vous dire q
prononcé ce so
acclamations.
l'esprit dont
par la « réso
révolte des E
fédéral ayan
hommes du
mais de l'ete
d'une confe
de l'human
clare repou
thies de
les princip
des institu
monde civi
la sanction

États-Unis fut déchirée en deux. Un instant, les sympathies de l'Angleterre flottèrent indécises; mais l'hésitation ne fut pas longue. L'affaire du *Trent* éveilla des inimitiés nationales que quelques-uns croyaient mortes et qui n'étaient qu'endormies. La réparation offerte par M. Seward ne ferma point la blessure qu'avait fait saigner l'insulte adressée au pavillon britannique, sur cet Océan que l'Angleterre s'était accoutumée à regarder comme son domaine. Les Anglais se rappelèrent alors mainte provocation qu'ils avaient dû laisser tomber, maint outrage qu'ils avaient dévoré en silence. Ils commencèrent à envisager comme un événement heureux une séparation qui, en affaiblissant la république fondée par Washington, les délivrerait d'une rivalité redoutable. La jalousie que leur avait naturellement inspirée la rapide et prodigieuse prospérité des États-Unis, trouvait son compte au démembrement de l'Union, et la perspective de ce démembrement leur plut. A ces motifs s'en joignaient d'autres, non moins corrupteurs. L'aristocratie anglaise ne put voir, sans un secret tressaillement de joie, la chute d'un édifice fondé sur le principe démocratique. Ceux qui, dans ce pays, aimaient tant à représenter une monarchie constitutionnelle à l'anglaise comme la forme politique par excellence, se réjouirent de n'avoir plus à combattre le démenti que donnait ou semblait donner à leur théorie favorite l'éclat jeté dans le monde par la République des États-Unis. D'ailleurs, le Nord était manufacturier, le Sud agricole; le Nord se trouvait sur le chemin de l'industrie anglaise, le Sud l'alimentait; le Nord s'étudiait à tenir l'Angleterre à l'écart par des tarifs, le Sud lui fournissait dans le coton la matière première indispensable à ses manufactures. Que dirons-nous encore? L'idée, habilement répandue, que les confédérés étaient des Anglais et des *gentlemen*, tandis que les fédé-

raux n'étaient qu'un ramas de gens du peuple accourus d'Irlande, d'Allemagne, de tous les points du globe, acheva de faire prendre aux sympathies publiques la direction du Sud.

Bientôt, elles se manifestèrent avec une passion extraordinaire. Le gouvernement anglais garda la neutralité, mais elle fut foulée aux pieds par l'opinion, en tout ce qui n'avait pas un caractère officiel. La cause du Sud, combattue courageusement, mais sans beaucoup d'effet, par quelques feuilles vraiment libérales, telles que le *Daily News*, le *Morning Star*, le *Spectator*, fut prise en main par presque tous les autres journaux, le *Times* en tête. La presse anglaise, sauf quelques exceptions, emboucha, pour célébrer les exploits des confédérés, toutes les trompettes de la Renommée, et s'épuisa en commentaires sophistiques pour nier ou atténuer les succès des fédéraux. Contre le joug de fer imposé à la population rebelle de la Nouvelle-Orléans; contre les emportements et la brutalité de Butler; contre la violence des fédéraux, on n'eut pas assez d'anathèmes, et l'on prit soin de couvrir d'un voile complaisant les cruautés commises par les confédérés. Ce qui était barbarie dans les premiers, ne fut plus dans les seconds qu'énergie, résolution inébranlable, parti pris de ne pas céder. Chaque mesure politique ou financière du gouvernement fédéral fut soumise à une critique impitoyable, ou signalée d'un doigt moqueur à la risée de l'Europe. Les héros de cette guerre furent Lee et Jackson, et Mac-Clellan ne trouva grâce auprès des Anglais que le jour où sa destitution lui fut un titre à leur sympathie. Qu'était-ce que Lincoln? Un homme de rien, une espèce d'avoué transformé en président de république, par un de ces choix imbéciles où se trahit le vice incurable des démocraties. Le véritable homme d'État de l'Amérique, c'était

Jefferson Davis! Et l'on fit semblant d'ignorer qu'il n'était pas un acte de la vie de Jefferson Davis dont celui-ci n'eût à rendre compte au tribunal de la liberté! Ainsi qu'on devait s'y attendre, beaucoup de prophètes parurent, qui ne manquèrent pas de prédire le triomphe définitif du Sud, à commencer par M. Gladstone et à finir par M. Beresford Hope. Quelques esprits d'élite, M. John Stuart Mill, par exemple, quelques orateurs populaires, MM. Cobden et Bright, essayèrent de lutter contre l'entraînement général; mais leur voix se perdit dans la tempête des clameurs contraires.

Toutefois, il était un point de la question qui embarrassait étrangement les partisans du Sud, bien qu'ils fussent en nombre et qu'ils eussent le verbe haut. Puisqu'ils sympathisaient avec le Sud, ils voulaient donc le maintien de l'esclavage! Ils voulaient donc consacrer ce que l'Angleterre avait cherché à détruire au prix de si grands sacrifices, au prix de 50,000,000 de liv. st.! Ils ne reculaient donc pas devant le scandale donné à la génération contemporaine et à la postérité par le spectacle de l'Angleterre adorant ce qu'elle avait brûlé et brûlant ce qu'elle avait adoré!

L'objection était terrible, et il n'est pas d'assertion fausse, pas de sophisme, auquel on n'ait eu recours ici pour la combattre.

On a d'abord prétendu qu'entre le Nord et le Sud la question n'était pas du tout une question d'esclavage, mais une question de tarif. Et cependant, on ne pouvait ignorer que, lors de la candidature de M. Lincoln à la présidence, son parti publia un programme qui repoussait l'extension de l'esclavage aux territoires à annexer; que, là-dessus, la candidature de M. Breckenridge fut mise en avant; que les planteurs menacèrent de briser l'Union si le candidat du parti adverse l'emportait; que la séparation fut la mise à

exécution de cette menace; que le premier acte du Congrès des États esclavagistes, assemblé à Montgomery, fut la défense formelle et absolue de toucher désormais à l'institution de l'esclavage; que l'esclavage fut défini par M. Stephens, lors de son élection comme vice-président de la Confédération : « la pierre angulaire de l'édifice — l'ouvrage de Dieu — une merveille; » que ce discours fut couvert d'applaudissements, et que les confédérés s'armèrent sous l'influence de ces idées.

On s'est rejeté ensuite sur ce que le premier cri de guerre poussé par le gouvernement fédéral avait été : *rétablissement de l'Union*, et non pas : *abolition de l'esclavage.* Mais fallait-il donc une sagacité si profonde pour voir qu'une guerre pareille, quelle que fût l'inscription mise sur l'étendard fédéral, ne pouvait conduire à la défaite des confédérés qu'en portant un coup décisif à l'esclavage? Et à supposer que le Nord eût manqué à sa mission ou à son devoir en ayant l'air de faire une simple question nationale d'une question de justice et d'humanité, était-ce une raison pour souhaiter au Sud une victoire de nature à prolonger, sinon à éterniser, le droit de propriété de l'homme sur l'homme, la mise en coupe réglée d'une portion de la race humaine?

Quoi qu'il en soit, les raisons alléguées par les partisans du Sud n'auraient eu un sens qu'avant la dernière proclamation de M. Lincoln, celle qui adopte enfin d'une manière solennelle le principe de l'émancipation des noirs. Mais maintenant? Maintenant, qu'ont à répondre à mistress Stowe, lorsqu'elle leur demande si leur cœur est resté à la même place, les dames anglaises signataires de la fameuse Adresse de 1854? Maintenant, de quel prétexte couvrir le silence de lady Palmerston, de lady Buxton, de lady Shaftesbury? Maintenant, qu'imaginer pour faire croire aux peuples qu'il

n'y a rien de commun entre la cause des fédéraux et l'abolition de l'esclavage?

Aussi, les moins scrupuleux parmi les partisans du Sud en sont-ils venus à jeter résolûment le masque. La *Revue du Samedi* (*Saturday Review*), l'organe le plus important de la partie intellectuelle et littéraire du monde aristocratique, assure que l'esclavage est d'institution divine; qu'il n'est pas réprouvé par la Bible; que l'Évangile n'appelle nulle part les esclaves à se révolter contre leurs maîtres. Le *Times* tient à peu près le même langage, et ose, dans ses attaques contre la proclamation libératrice de M. Lincoln, se porter garant des sentiments du peuple anglais en faveur de ceux dont cette proclamation vise à briser le pouvoir tyrannique.

Heureusement pour l'honneur de l'Angleterre, il se trouve que la question, posée de la sorte, a ému beaucoup de consciences. Tel qui s'était laissé emporter par le torrent, a reculé d'épouvante, à la vue de l'abîme moral vers lequel on le poussait. Tel autre, qui n'avait jusqu'à ce jour résisté qu'avec mollesse au mouvement, dans lequel il était comme enveloppé, a compris que l'heure était venue où les convictions honnêtes se devaient de montrer de l'énergie. Une réaction a commencé de s'opérer, et le grand meeting d'hier en est le premier symptôme. Nous le constatons avec joie; car l'Angleterre n'aurait pu descendre jusqu'au bout la pente glissante sur laquelle elle était engagée, sans mourir moralement; et, dans l'état actuel du monde, porter le deuil de l'Angleterre, ce serait porter le deuil de la liberté!

CXXII

7 février.

Ouverture de la session de 1863.

L'ouverture du Parlement a eu lieu avant-hier, mais par commissaires. La Reine n'est pas venue, cette fois, lire le discours de la Couronne de cette voix claire, argentine, et avec cette accentuation si juste qui, dans ce pays monarchique, ont fourni matière à tant d'éloges. Tout entière à un deuil qui semble ne devoir finir qu'avec sa vie, la reine n'avait point quitté la solitude de son palais, hanté qu'il est par une ombre qu'elle aime. Mais aux souvenirs sombres qu'éveillait cette absence, se mêlaient les idées riantes que l'approche d'un mariage fait naître. Pour la première fois, le prince de Galles siégeait parmi les pairs du royaume. Et chacun de penser à la jeune, à la gracieuse princesse dont la photographie a rendu les traits familiers à tout Anglais.

Dire que le discours de la Couronne était d'un vague qui ne donnait prise ni à la louange ni à la critique, ce serait ressasser l'éternelle plainte que ces sortes de harangues, qui n'en sont pas, ont toujours eu le privilége de provoquer, depuis qu'il y a au monde des gouvernements constitutionnels. Je passe donc sur l'insignifiance absolue de la rédaction ministérielle, maladie chronique d'un régime où les fictions et la réalité font bon ménage, et sans plus de retard j'arrive aux débats parlementaires.

A en juger par le début, cette session ne sera point orageuse, et le tonnerre n'est pas près de gronder, à moins qu'il ne gronde sous un ciel serein, comme il arrive quelquefois, selon la remarque assez juste du *Times*. L'opposition conservatrice n'est pas en mesure d'étendre la main sur le pouvoir : c'est évident. Elle en est à chercher un thème d'opposition. Livrer bataille aux ministres, en vue d'une victoire, lui plairait fort; mais encore faut-il avoir un champ de bataille pour se battre, et voilà ce dont le parti conservateur est en peine : témoin le discours de lord Derby dans la Chambre des Lords et celui de M. Disraeli dans la Chambre des Communes.

Et d'abord, ils n'ont semblé ni l'un ni l'autre considérer la politique intérieure du cabinet comme leur offrant un terrain favorable pour l'attaque. Le gouvernement fait luire aux yeux des contribuables la perspective dorée d'un système basé sur l'économie ; donc, nul moyen de lui chercher querelle sur sa prodigalité, si ce n'est par voie rétrospective. Le gouvernement n'agite aucune question de réforme ; donc, impossible de lui prouver, ou qu'il est trop libéral, ou qu'il ne l'est pas assez. En conséquence, l'opposition a dû, faute de mieux, se rejeter sur la politique extérieure. Mais même là son embarras s'est trahi, et par l'étendue de ses concessions, et par le peu de portée de ses attaques.

Lord Derby, dans la Chambre des Lords, M. Disraeli, dans la Chambre des Communes, ont l'un et l'autre accordé un bill d'indemnité au ministère pour sa conduite à l'égard de l'Amérique. Lord Derby a formellement déclaré que le gouvernement anglais n'aurait pu reconnaître le Sud sans violer la loi des nations, telle que l'a établie une longue pratique. En effet, quand on consulte les précédents, on voit que la reconnaissance du gouvernement d'un État en révolte

contre un autre État dont il avait fait partie jusqu'alors, n'a lieu qu'après la cessation absolue des hostilités, comme dans le cas des colonies du Sud de l'Amérique soulevées contre l'Espagne, — à moins, toutefois, que plusieurs puissances, réunies dans un intérêt général, ne jugent nécessaire de mettre fin au conflit, comme lorsque la Belgique se détacha de la Hollande et la Grèce de la Turquie, auquel cas la reconnaissance n'est que le prélude d'une intervention. Cette doctrine est celle que lord Derby a formulée sans détour dans la Chambre des Lords; et, loin d'y contredire, M. Disraeli, dans la Chambre des Communes, a félicité le ministère d'y avoir conformé sa politique.

Il est vrai que les deux chefs du parti conservateur n'en ont pas moins saisi cette occasion de se prononcer en faveur de la solution si chère aux confédérés, la séparation; et, s'il fallait les en croire, nous n'aurions plus qu'à chanter le *De profundis* des États-Unis. Mais quoi! lord Derby et M. Disraeli ne diffèrent en ceci ni de lord Palmerston, ni du comte Russell, ni de M. Gladstone, qui, eux aussi, croient et se plaisent à croire que c'en est fait de l'Union.

Il est si doux pour des Anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent, de penser qu'ils seront, avant peu, débarrassés d'une rivalité puissante! Une fois l'Amérique coupée en deux, adieu les cruels soucis que causait à l'Angleterre le prodigieux développement de la grande république fondée par Washington! En réalité, le seul membre du cabinet actuel qui sympathise avec le Nord d'une manière bien décidée, c'est l'homme qui, avec M. Bright et M. Cobden, continue de former la trinité de l'école de Manchester, c'est M. Milner Gibson; et cette justice lui est due qu'il ne s'en cache pas. Aussi M. Disraeli a-t-il pris texte de ce défaut d'homogénéité dans le ministère sur une question aussi im-

portante, pour s'essayer à une de ces escarmouches parlementaires où il excelle. A part cela, et quelques mauvaises chicanes qu'ils ont cru devoir chercher au ministère à propos du Montenegro, de la Chine, et d'un conseil donné par le comte Russell au Danemark, qui n'en a tenu compte, lord Derby et M. Disraeli n'auraient vraiment pas trouvé à rompre une seule lance contre le gouvernement, si par bonheur la question grecque n'avait pas été là.

Invité à expliquer pourquoi on avait laissé la Grèce élire le prince Alfred, puisqu'il était décidé que la couronne à lui offerte serait refusée, lord Russell, il faut l'avouer, s'est échappé par la tangente. Qui l'y forçait? J'ai peine à le deviner. Pourquoi faire mystère de ce qui est évident et n'a rien, après tout, de bien blâmable? On a laissé les Grecs aller jusqu'au bout, dans l'effusion de leurs sympathies pour le prince Alfred, par la raison bien simple, d'abord que cet enthousiasme persistant flattait l'orgueil national des Anglais, et ensuite qu'il élevait devant la candidature du duc de Leuchtenberg une barrière infranchissable.

Au surplus, ce n'était qu'un point secondaire, et le gros de l'attaque a porté sur la cession des îles Ioniennes.

A cet égard, lord Derby a certainement dit ce qu'au point de vue de l'égoïsme national, il avait de mieux à dire, savoir :

Que la possession des Sept-Iles était, pour l'Angleterre, d'une grande importance navale et militaire ; que lord Collingwood en avait jugé ainsi; que Corfou mettait entre les mains de l'Angleterre la clef de l'Adriatique, et qu'il ne fallait pas risquer de voir cette clef tomber aux mains d'une nation ennemie; qu'il n'était pas indifférent d'avoir ou de n'avoir point un port de cette valeur sur la route qui mène aux Indes à travers l'Égypte; que, pendant la guerre de Crimée,

on avait eu la mesure de l'importance attachée à la possession de Corfou; que, d'ailleurs, les îles Ioniennes avaient été confiées à la garde de l'Angleterre comme un dépôt européen, dans un intérêt européen, et que l'Angleterre par conséquent n'était pas libre d'en disposer au gré de ses fantaisies; que, seule, elle était en état de tenir efficacement tête au fléau de la piraterie, fléau que la cession des îles Ioniennes à la Grèce déchaînerait de plus belle, et qu'enfin le comte Russell, en promettant cette cession, quoique à des conditions déterminées et sous de certaines réserves, avait donné lui-même à sa politique avouée relativement au maintien de l'empire turc le démenti à la fois le plus éclatant et le plus déplorable.

A ce dernier reproche, s'il faut parler net, le ministre des affaires étrangères n'avait guère rien à répondre et n'a rien répondu. Il est certain que le comte Russell a toujours considéré et présenté l'accroissement des forces de la Grèce comme un danger pour le Turc, et comme un avantage pour la Russie; il est certain qu'en toute occasion le comte Russell s'est étudié à décourager chez les Grecs le désir de reprendre à la Turquie ses provinces helléniques, ce qui lui ôterait le pouvoir de disputer Constantinople à la rapacité moscovite; et ce qui n'est pas moins certain, c'est que la restitution des îles Ioniennes à la Grèce ne peut manquer de la rendre, et plus impatiente, et plus capable d'atteindre son but, de réaliser la *grande idée.*

Aussi, je le répète, lord Russell a-t-il laissé tomber l'accusation d'inconséquence, se bornant à insister sur ce qu'avait d'utile, dans le grand sens du mot, une politique de justice, de désintéressement et de générosité.

De fait, puisque les Ioniens ne veulent pas du protectorat de l'Angleterre et brûlent de se réunir à leurs frères, de

quel droit l'Angleterre s'imposerait-elle à eux indéfiniment? Et qu'aurait-elle à reprocher à Napoléon, gardant ses soldats à Rome, si elle faisait la même chose à Corfou?

Cette considération, lord Palmerston, dans la Chambre des Communes, l'a présentée à mots couverts, mais très-expressifs, en réponse aux attaques de M. Disraeli, dont la théorie en ce qui touche les îles Ioniennes se réduit à ceci :

« Ce qui est bon à prendre est bon à garder. » Oui, voilà ce qu'un des saints du parti conservateur ou, plutôt, conservatiste, n'a pas craint de proclamer presque en propres termes. De ce que l'Angleterre avait, dès avant 1814, convoité les sept Iles, et en avait conquis six, sans compter qu'elle bloquait la septième, M. Disraeli conclut qu'en dépit des termes formels des traités survenus depuis, l'Angleterre a droit de regarder les îles Ioniennes comme partie intégrante de son territoire. A l'entendre, ces îles, qui constituent, au sud de l'Europe, un État séparé; qui ont leur gouvernement à elles, leur administration à elles, leurs lois à elles, et où le protectorat de la Grande-Bretagne est représenté par un haut commissaire, ces îles sont à l'Angleterre de la même façon que Paris est à la France! L'esprit reste confondu quand on songe qu'un homme tel que M. Disraeli ose, dans une Chambre telle que la Chambre des Communes, risquer de pareilles énormités. Lord Palmerston en a fait justice, cela va sans dire, avec son tact et sa gaieté ordinaires. C'est un homme certes d'un rare talent que M. Disraeli; il manie le sarcasme avec une bien redoutable habileté; il est fin, il est subtil. Mais lord Palmerston a sur lui l'avantage d'avoir un bon sens admirable servi par une admirable sérénité. Le rire de M. Disraeli est amer; le sourire satirique et jovial de lord Palmerston est accablant.

Du reste, cette fois, lord Palmerston avait sur son adversaire un genre de supériorité que les hommes reconnaissent dans leurs bons moments : il avait raison.

CXXIII

9 février.

La question de l'esclavage et les Anglais.

L'ouverture du Parlement et la discussion de l'adresse ont donné lieu, de la part de lord Derby dans la Chambre des Lords et de la part de M. Disraeli dans la Chambre des Communes, à une déclaration très-importante et très-frappante.

Que la politique du ministère à l'égard de la Chine prête plus ou moins à la critique ; que le comte Russell ait eu tort ou raison de ne pas refuser au pape, pour le cas où il voudrait en profiter, le bénéfice de l'hospitalité anglaise et protestante ; que le cabinet ait bien ou mal fait de laisser les Grecs perdre leur temps à élire le prince Alfred, alors qu'il y avait parti pris à l'avance de ne pas accepter la couronne offerte ; enfin, que le gouvernement anglais ait agi, oui ou non, dans le sens du développement de l'influence anglaise sur le monde, en se montrant prêt à abandonner, moyennant certaines conditions, le protectorat des îles Ioniennes, ce sont là des questions d'un caractère avant

tout national. Mais ce qui intéresse l'Europe entière, ce qui intéresse les habitants du globe, ce qui intéresse l'humanité, parce que la liberté et la justice ont une patrie sans frontières, c'est l'attitude de l'Angleterre devant l'Amérique armée pour l'esclavage, combattant l'Amérique armée contre l'esclavage.

Les amis de la liberté dans tous les pays regretteront amèrement que le comte Russell, ce ministre si libéral et au demeurant si honnête, ait cru devoir présenter le triomphe des fédéraux sur les confédérés comme la pire des solutions que pût recevoir le problème sanglant qui se débat par delà l'Atlantique. Mais, en revanche, ils apprendront avec joie que la reconnaissance du Sud, avant la cessation absolue des hostilités, est une mesure qui a été condamnée solennellement, et par lord Derby, et par M. Disraeli, c'est-à-dire par les chefs du parti conservatiste en Angleterre. Quelque vives qu'aient été sur d'autres points les attaques dirigées par ces deux orateurs contre le cabinet de lord Palmerston, sur celui-là, du moins, ils ont fait plus et mieux que s'abstenir, ils ont rendu hommage à la politique « digne et réservée de leur rivaux ».

Les sympathies de l'Angleterre en général pour le Sud n'ayant guère pris la peine jusqu'à ce jour de se déguiser, et celles du parti conservatiste en particulier s'étant déclarées depuis longtemps avec une violence qui touchait au scandale, il est remarquable que lord Derby et M. Disraeli ne s'en soient pas fait un point d'appui pour disputer le pouvoir à leurs adversaires. Si M. Disraeli a laissé percer sans scrupule l'antipathie que le Nord lui inspirait; s'il s'est moqué, avec son âcreté ordinaire, du peu d'accord qui régnait parmi les ministres sur la question américaine; s'il a opposé les tendances de M. Milner Gibson, plaidant la cause du Nord à

Ashton-Under-Lyne, aux tendances de M. Gladstone prédisant la victoire du Sud lors de sa visite à Newcastle, et à celles, plus accentuées encore, de sir Robert Peel faisant au « Dieu des armées » l'injure de le supposer à la tête des propriétaires d'esclaves, — du moins il n'a pas cherché dans le refus du ministère de reconnaître le gouvernement de Jefferson Davis un thème d'attaque et un levier d'opposition. Loin de là, je le répète, il s'est cru obligé, sur ce point, de saluer de l'épée.

Ou je me trompe fort, ou c'est là un nouveau symptôme de la réaction que je vous ai signalée dans ma dernière lettre, et dont je vous ai promis d'indiquer les causes dans celle-ci.

Cette réaction, c'est, suivant moi, la proclamation émancipatrice de M. Lincoln qui l'a engendrée, et cela de deux manières : d'abord, en forçant les partisans les moins scrupuleux du Sud à jeter le masque et à laisser voir tout ce que leurs sympathies contiennent ; puis, en rendant aux partisans du Nord le courage et la voix, qui les avaient presque abandonnés.

Vous vous rappelez sans doute que, dans l'adresse par laquelle M. Lincoln inaugura son avénement à la présidence, il prenait presque parti pour les propriétaires d'esclaves contre les abolitionnistes, en ce qui concernait la trop fameuse loi sur les esclaves fugitifs.

Ce qu'il est possible d'alléguer à sa décharge, je le sais : nommé président d'une république qu'il voulait une et indivisible, il se sentait naturellement porté à parler un langage qui prévînt une rupture ; élu par l'influence des républicains, il avait à ménager les démocrates ; commis à la garde d'une Constitution qui acceptait l'esclavage, il lui était difficile de prêcher autre chose que l'observation stricte du

pacte fondamental, et quels que fussent ses sentiments personnels, l'homme officiel en lui devait gêner les allures de l'homme privé.

Oui, tout cela est vrai : mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, dans son manifeste d'installation, M. Lincoln disait, en propres termes : « Les membres du Congrès sont liés à la Constitution par un serment prêté à l'unanimité. A l'unanimité, ils se sont engagés à observer la clause qui veut qu'on livre à leurs maîtres les esclaves fugitifs. S'ils y étaient bien décidés, ne pourraient-ils pas faire, aussi à l'unanimité, une loi destinée à rendre leur serment effectif? »

C'était le 4 mars 1861 que M. Lincoln parlait ainsi. Et, le 9, le Congrès des États confédérés votait l'acte par lequel une armée était établie, organisée! Et, le 12, MM. Forsith et Crawford demandaient audience à M. Seward pour présenter leurs lettres de créance comme représentants de la nouvelle confédération!

Ainsi, au moment même où le Sud consommait sa révolte, M. Lincoln se montrait préoccupé des moyens de rendre plus efficace la loi relative aux esclaves fugitifs! Inutile de rappeler quelle insistance le président des États-Unis, dès que la guerre fut déclarée, mit à bien constater que, de la part du Nord, elle n'avait qu'un but : le rétablissement de l'Union.

Il n'était certes pas besoin d'être prophète pour prédire qu'une déclaration pareille exercerait, en Angleterre, une influence désastreuse sur le mouvement des esprits; et, si j'ai bonne mémoire, il y a plusieurs mois déjà que j'annonçais comme absolument certain, comme inévitable, le résultat qui, en effet, s'est manifesté depuis. L'Angleterre des salons, des clubs, des journaux, avait pour se prononcer en faveur du Sud — « même le gouvernement anglais se

déclarant neutre » — toutes les raisons possibles et imaginables, une seule exceptée : la crainte de s'abaisser, aux yeux du monde, en paraissant favoriser l'esclavage, et en reniant de la sorte un passé glorieux. Or, cette crainte disparaissait dès que les partisans du Sud pouvaient dire, les proclamations de Lincoln à la main : « La question de l'esclavage n'a rien à voir dans cette querelle. Il s'agit simplement d'un peuple qui veut en subjuguer un autre. Le Nord combat pour l'empire; le Sud, pour l'indépendance. C'est le drapeau de l'indépendance que nous suivons de nos vœux dans la mêlée sanglante, nous qui sommes une nation d'hommes libres. » Fatal sophisme, qui puisait malheureusement une grande force dans la politique timide et louche du Nord! Fatal sophisme, à l'ombre duquel les sympathies de beaucoup d'Anglais pour le Sud ont pu, ou se former sans scrupule, ou se développer sans contrainte, ou se formuler sans pudeur!

Mais le moment devait venir où l'invincible logique des choses pousserait M. Lincoln dans les voies de l'émancipation; et, ce moment venu, l'arme que les partisans du Sud avaient maniée avec tant d'adresse, s'est trouvée brisée entre leurs mains. Alors, qu'est-il arrivé? Il est arrivé, qui l'aurait jamais cru? que, placés dans l'alternative, ou de se rendre à discrétion, ou de se prononcer hardiment, non plus cette fois en faveur de l'idée d'indépendance seulement, mais en faveur du principe même de l'esclavage, les meneurs du mouvement n'ont pas rougi de s'écrier : « Eh bien! pourquoi pas l'esclavage, après tout? » Un jour, c'était la *Revue du Samedi* (*Saturday Review*) affirmant, au nom du public élégant et littéraire qu'elle représente, que l'esclavage est sanctionné par le christianisme; qu'il a pour lui l'autorité de saint Paul; que nulle part l'Écriture sainte n'au-

torise les esclaves à s'armer contre leurs maîtres. Le lendemain, c'était le *Times* assurant que l'esclavage n'est pas plus opposé à l'esprit de l'Évangile que « la bonne chère, la pourpre et le linge fin ».

Mentionnerai-je ici le discours extraordinaire, j'allais dire inconcevable, prononcé dernièrement à Maidstone par M. Beresford Hope? M. Beresford Hope est l'heureux possesseur d'une collection très-curieuse : il a réuni à force d'argent un assortiment extraordinaire de bagues magnifiques et historiques, bagues qui ont brillé au doigt de Murat, bagues qui ont brillé au doigt de Napoléon, que sais-je encore? Fort bien, et il n'y a rien là qui s'oppose à ce que M. Beresford Hope défende le Sud avec acharnement; mais M. Hope est, en outre, un homme qui se pique de sentiments religieux, et qui a pieusement dépensé trois millions de francs à faire construire dans Margaret street, Oxford street, une église puséyte. Eh bien, non content de prédire que la postérité reconnaissante placera Jefferson Davis à côté de Cavour, et Stonewall Jackson à côté de Garibaldi, le dévot personnage dont je parle compare le passage du Potomac par les confédérés au passage de la mer Rouge par les Hébreux, oubliant que Moïse passa la mer Rouge précisément pour tirer un peuple de l'esclavage, ce qui n'est pas tout à fait, que je sache, le but des confédérés; — après quoi, poussant sa pointe, il explique, nouveau Daniel, les trois mots mystérieux tracés sur la muraille, dans le sens du châtiment exemplaire et de la mort de Balthazar Lincoln !

Un autre orateur, très-ardent à mettre l'Écriture sainte du parti des marchands d'hommes, c'est M. Spence; et, dans sa dernière harangue à Liverpool, il s'était exprimé avec tant d'onction, que les dévotes de Belgravia en avaient encore les larmes aux yeux, quand tout à coup des dépêches

du Sud, fort mal à propos interceptées, sont venues révéler le désagréable secret de ses relations financières avec le gouvernement de Richmond, et ont ruiné de la sorte, dans les esprits soupçonneux, l'effet de ses appréciations théologiques.

Vous le voyez, il était temps qu'un vigoureux effort fût tenté pour arrêter l'Angleterre sur une pente qui conduisait, non-seulement à la honte, mais au scandale. Consacrer l'esclavage, pour l'abolition duquel cinquante millions de livres sterling ont été dépensés par l'Angleterre, c'était déjà bien fort ! Mais aller jusqu'à diffamer la Bible, jusqu'à vilipender l'Évangile, jusqu'à calomnier le Christ ! Tous ceux qui, parmi les Anglais, aiment leur pays d'un amour élevé, se sont émus : un grand trouble s'est emparé des âmes vraiment religieuses; la « Société d'émancipation » a fait au clergé des appels brûlants; des meetings ont été préparés de toutes parts; enfin M. William Howitt, homme considérable et considéré, n'a pas craint d'écrire qu'il n'y avait qu'un moyen de couper court à l'esclavage : s'abstenir d'employer le coton produit par le travail esclave.

Suivant M. William Howitt, acheter du coton pour s'enrichir, en flétrissant les hommes qui ont des esclaves pour cultiver le coton, c'est imiter le receleur qui déclamerait contre les voleurs. « Je me rappelle, » écrit-il, « que, quand j'étais enfant, il arriva un jour au ministre de mon village de rencontrer, en revenant du prêche, un ouvrier qui portait un sac sur ses épaules. C'était un dimanche. — Quoi ! William, cria le bon prêtre, dans un élan d'indignation vertueuse, tu n'es pas allé aujourd'hui à l'église ! — Je me suis oublié à cueillir des noix, » répondit l'homme. — « Comment ! cueillir des noix, le dimanche !... Mais, voyons si elles sont bonnes. » Et, ce disant, le pieux personnage plongea sa main dans le sac.

C'est ce que M. William Howitt reproche à la « Société d'émancipation » de faire, lorsqu'elle se borne à tonner contre les possesseurs d'esclaves, au lieu de prêcher contre eux l'adoption d'un remède héroïque, comme celui qu'il propose.

Par là, vous pouvez juger du degré de chaleur qu'ont communiqué au zèle de certains adversaires de l'esclavage les tristes exagérations du parti contraire.

Et maintenant, vous avez sous les yeux, tracé d'un crayon fidèle, le tableau des mouvements d'opinion engendrés en Angleterre par la politique d'émancipation que trop tard, hélas ! M. Lincoln a embrassée. S'il eût proclamé dès l'abord comme un principe supérieur ce qu'il a été amené enfin à adopter comme un expédient nécessaire, jamais, non jamais l'Angleterre n'eût osé jeter dans la balance en faveur du Sud son autorité morale. Et, dans ce cas, que de scandales évités ! que de flots de sang épargnés peut-être ! Je n'insiste pas sur l'enseignement qui résulte de tout ceci. Il ne saurait y en avoir de plus clair, et je ne crois pas qu'à aucune époque l'histoire ait donné aux hommes une leçon qui mérite plus, après avoir exercé leur pensée, de se graver dans leur mémoire.

CXXIV

13 février.

Les pauvres et la loi des pauvres.

« Un cheval bien formé sera vendu, dans tout marché, de vingt à deux cents frédérics d'or : c'est ce qu'il vaut, aux yeux du monde. Un homme bien formé, que vaut-il? Il est des cas où le monde lui donnerait volontiers une bonne somme d'argent pour aller se faire pendre ailleurs. Et pourtant, de ces deux êtres, un cheval, un homme, lequel est le mieux imaginé, même comme machine? Juste ciel! Un Européen, ferme sur ses deux jambes, ses cinq doigts sur sa hanche, et portant bien sur ses épaules sa miraculeuse tête, vaut, à mon sens, de cinquante à cent chevaux. »

Voilà en quels termes amers Thomas Carlyle s'élève contre l'inexorable application de ce principe : *Laissez faire*, aboutissant à ce fait : *Laisser mourir !* Voilà le cri douloureux que lui arrache la condition de l'ouvrier sans travail dans les sociétés telles que la civilisation moderne les a faites!

Toutefois, il est dans la vie de ces sociétés des moments tragiques où la grande loi de la solidarité humaine s'impose à elles avec l'inflexibilité d'un arrêt du destin.

Cette remarque, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, m'a été suggérée par le débat qui a eu lieu hier dans la Chambre des Communes d'Angleterre. En voici le sujet.

Le désastreux effet produit par la guerre d'Amérique sur

les districts cotonniers de l'Angleterre n'est que trop connu.

Dès le mois de juillet 1862, il était officiellement constaté que, sur 450,000 ouvriers employés en Angleterre à la manufacture du coton, 370,000 ne travaillaient plus que de deux jours l'un. A 80,000 la crise avait absolument cassé les bras. De plus, on estimait à 120,000 le nombre de ceux dont l'industrie, dépendant du *roi Coton*, était liée au maintien de son empire, et qui avaient cessé d'avoir du pain le jour où les métiers avaient cessé de battre.

Il était impossible que la nation anglaise restât indifférente, *comme nation*, aux souffrances de tant de milliers de ses membres. Mais que faire? La doctrine qui a prévalu en Angleterre impose à chaque localité, prise isolément, le devoir de se suffire. Fallait-il faire brèche à cette doctrine, vu le caractère exceptionnel et l'immensité du mal? Ce fut l'avis de quelques-uns; et un membre de la Chambre des Communes, M. Potter, déclara qu'il y avait lieu à l'application d'un remède *national*.

Mais quoi! sacrifier, fut-ce même sur les autels de la nécessité, ce principe du *chacun pour soi*, *chacun chez soi*, si cher à l'Angleterre! Évoquer ce spectre redouté : l'intervention de l'État! Est-ce qu'après tout le Lancashire n'avait pas eu ses jours de prospérité? Et quelle prospérité! Si les eaux du Pactole coulèrent jamais quelque part, c'était là. Or, qu'avait fait le Lancashire à l'époque de son opulence? Avait-on vu les *lords du coton*, avait-on vu leurs ouvriers, si largement payés alors, offrir aux paroisses pauvres de la commune patrie une part, soit de leurs bénéfices, soit de leurs salaires? Non. Le Lancashire avait gardé sa prospérité pour lui. Il était donc juste que, les mauvais jours venus, il ne s'en remit qu'à lui-même du soin de sa destinée.

Ainsi parla le gros des économistes, des publicistes et

des hommes d'État de l'Angleterre. L'opinion publique fit écho.

Cependant, il y avait là, grande ouverte aux flancs de la nation, une plaie affreuse, une plaie saignante, qui allait s'élargissant de jour en jour. Encore une fois, que faire?

Les esprits étaient en train de chercher une réponse à cette question poignante, lorsque, à la fin de juillet 1862, un membre du ministère, M. Villiers, vint présenter au vote de la Chambre des Communes un bill qu'il eut soin de définir : une application de la loi des pauvres, et rien de plus. Tant il craignait qu'on ne l'accusât d'innovation en ces matières délicates! Partant de ce point, qu'en Angleterre les pauvres sont à la charge de la paroisse, et que, dans le cas où une paroisse ne peut entretenir un workhouse, il lui est loisible d'appeler à son aide l'ensemble de celles qui, dans ce but, mettent leurs ressources en commun et qu'on nomme *Unions*, M. Villiers proposa d'autoriser le Lancashire et le Cheshire, s'il arrivait que la taxe des pauvres pesât trop lourdement sur une paroisse, à rejeter une partie du fardeau sur l'*Union*, et, de l'*Union*, s'il le fallait, sur les autres *Unions* du même comté. A cette clause, M. Cobden demanda instamment qu'on en ajoutât une autre conférant à la paroisse accidentellement grevée le pouvoir d'emprunter, avec hypothèque sur les taxes futures. Le bill, complété de la sorte, fut adopté; et c'est de ce bill que M. Villiers, hier, réclamait le renouvellement pour l'espace d'une année.

La discussion a été courte. Quelques objections ont été faites, mais faiblement. Nul doute que la loi ne passe. Il convient donc de la juger dans ses rapports avec la nature des institutions qui régissent l'Angleterre et des idées qui constituent sa vie morale.

Et d'abord, il est une chose qui ne saurait manquer de

frapper tout observateur attentif : c'est la contradiction qui existe entre une loi de ce genre et le principe général sur lequel repose la doctrine en vogue dans ce pays. S'il est bon que chaque paroisse se suffise à elle-même, pourquoi le système des *Unions* de paroisses? Et si, au contraire, on admet qu'en certains cas il est bon que plusieurs paroisses s'unissent pour empêcher une d'elles de tomber écrasée sous son fardeau, pourquoi ce qui est vrai, appliqué à un nombre déterminé de paroisses, ne le serait-il pas, appliqué à toutes les paroisses du royaume? Pourquoi un comté, quand une calamité résultant de causes générales l'accable, ne serait-il pas reçu à invoquer l'appui de la nation, comme chacune des paroisses dont il se compose est reçue, en certaines circonstances critiques, à invoquer son propre appui? Pourquoi cette injonction adressée au principe de solidarité dans les limites d'un même pays : « Tu iras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin? »

Dira-t-on que les paroisses formées en *Unions* sont censées avoir toujours des intérêts identiques ou presque identiques, ce qui écarte la crainte qu'une injustice ne soit commise dans la répartition des souffrances d'une paroisse entre les paroisses voisines?

Mais, d'abord, il est faux qu'il en soit toujours ainsi, et cela se trouve faux précisément dans le cas dont il s'agit; car le bill présenté par M. Villiers, et adopté, l'année dernière, par la Chambre des Communes, appelle les districts agricoles du Lancashire et du Cheshire à porter leur part du fardeau qui pèse sur les districts manufacturiers, bien que la source où les seconds puisaient leur richesse, avant la guerre d'Amérique, n'ait jamais été à la portée des premiers, lesquels ne se chauffaient au soleil que de loin, quand le soleil luisait sur le royaume du coton.

Et puis, qu'est-ce à dire? Est-ce que, dans un pays, les intérêts d'une classe nombreuse de citoyens peuvent être lésés sans que, tôt ou tard, et d'une manière plus ou moins directe, les intérêts des autres classes en souffrent? Quelle injustice y a-t-il à m'imposer l'obligation de faire pour vous aujourd'hui ce que vous aurez à faire pour moi demain? Depuis quand le système de l'assurance mutuelle a-t-il été regardé comme une invention du génie de l'iniquité?

La contradiction que je signale ne saurait donc être niée; elle est flagrante.

Mais, que voulez-vous? C'est ici le pays des contradictions de ce genre. N'est-ce pas l'Angleterre qui a élevé un trône à l'individualisme, et n'est-ce pas elle qui a mis à la charge de la société l'individu réduit à chercher son pain sans pouvoir le trouver? N'est-ce pas l'Angleterre qui, après avoir proscrit sous tant de formes le principe de l'intervention de l'État, a mis ce principe en mouvement dans son application la plus exagérée, la plus ruineuse, la plus absurde : la loi des pauvres, — cette loi dont l'étrange logique est que chaque membre de la société a droit de lui demander, non le moyen de vivre en travaillant, mais le moyen de vivre sans travailler?

Il y aurait un livre navrant à écrire sur les résultats tristes et singuliers auxquels l'Angleterre s'est vue acculée par la loi des pauvres. Elle présente des dangers si grands, cette législation inconséquente, que, pour les éviter, il a fallu rendre la condition du pauvre nourri par la paroisse aussi affreuse que possible. Oui, pour que le travailleur ne fût pas tenté d'envier la table et le lit du *pauper;* pour que l'octroi du moyen de vivre sans travailler n'empêchât personne de chercher le moyen de vivre en travaillant; pour qu'en un mot, le workhouse ne se fît pas préférer à l'atelier, il a fallu

introduire dans le workhouse une discipline d'airain; il a fallu y briser les affections de famille, parce qu'elles contiennent trop de consolations; il a fallu y séparer le mari de sa femme et les enfants de leur mère; il a fallu y transformer la charité en châtiment et y traiter la pauvreté comme un crime!

Précautions inutiles! plus inutiles encore que nécessaires! Elles pouvaient bien écarter le travailleur qui avait de l'emploi; mais que pouvaient-elles pour écarter celui qui, avec la volonté bien ferme de travailler, manquait de travail? De là, impossibilité d'arrêter la marée montante du paupérisme. Dans le débat auquel donna lieu la première présentation du bill de M. Villiers, une parole terrible fut prononcée. Comme résumé de ses convictions sur le résultat définitif de la loi des pauvres, un des membres de la Chambre des Communes, M. Bouverie, s'écria d'une voix émue : « *Si vous n'y prenez garde, la pauvreté mangera la propriété.* »

Voilà sous quel aspect s'offre à certains esprits l'action, effectivement dévorante, de la loi des pauvres.

En conclurons-nous que, devant la pâle multitude des affamés, le devoir de l'État est de se croiser les bras et de dire : « Laissez passer la justice de la misère? » A Dieu ne plaise! Le plus noble penseur de l'Angleterre contemporaine, M. John Stuart Mill, a écrit : « Il est des choses dont l'État ne se doit point mêler et d'autres dont il est essentiel qu'il se mêle. « La question est de savoir où gît la distinction.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1862

ANNÉE 1863

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

FIN DE L'INDEX

510 — Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Cᵉ, rue du Bac, 30.

